

UNIV. OF MD COLLEGE PARK



31430028285023

LSC

3-31-9-3



Digitized by the Internet Archive
in 2015

1920-1921

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR LE

COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE

ET LE COMITÉ DU MAROC

ANNÉE 1920 - 21

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

LE SAHARA FRANÇAIS PENDANT LA GUERRE. — AUGUSTIN BERNARD.....	3
AU CAMEROUN AVEC LE CORPS EXPÉDITIONNAIRE FRANCO-ANGLAIS, 1914-1916. — CL. FAURE.....	9
LE SOUDAN ÉGYPTIEN PENDANT LA GUERRE.....	21
Bibliographie.....	24

CARTES

Le Sahara.....	5
La conquête du Cameroun.....	11

LE SAHARA FRANÇAIS

PENDANT LA GUERRE

Les lecteurs de *L'Afrique française* savent qu'une décision ministérielle du 12 janvier 1917⁽¹⁾, en vue de coordonner notre action politique et militaire au Sahara pendant la guerre, avait créé à titre temporaire un commandement intersaharien s'étendant sur les territoires désertiques de la Tunisie, de l'Algérie et de l'Afrique Occidentale Française.

Au moment où le général Laperrine, à qui avait été confié ce commandement, vient de le quitter pour être placé à la tête de la division d'Alger, il paraît opportun de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les événements qui se sont produits au Sahara pendant la guerre et de faire en même temps quelques réflexions sur les mesures qui paraissent les plus propres à assurer à ces territoires le maximum de sécurité au prix d'un minimum d'efforts et de sacrifices.

(1) *L'Afrique française*, 1917, p. 93.

I. — La situation au Sahara en 1914.

Qu'on ait été bien inspiré en confiant au général Laperrine le commandement intersaharien, c'est ce qui ne saurait faire de doute pour personne. Il a été, en effet, le premier commandant du territoire des Oasis sahariennes, le pacificateur et l'organisateur de cette région; il était naturel qu'on eût recours à lui dans des circonstances difficiles pour la remise en main de ces populations et de ces territoires.

Pendant une douzaine d'années, de 1902 à 1914, le Sahara français a joui d'une tranquillité aussi parfaite que le comportent le caractère du pays et celui des habitants. Sans doute, des rezzous l'ont encore parcouru, mais aucun des postes que nous y avons fondés, soit à la lisière de l'Afrique du Nord, soit à la bordure du Soudan, soit au cœur même de la zone désertique, n'a été sérieusement inquiété: leur ravitaillement s'est effectué sans trop de difficultés et l'appivoisement des indigènes, Touaregs et autres, a fait des progrès remarquables. La situation, dans l'ensemble, était donc bonne lorsque éclata la guerre européenne.

II. — Le Sahara de 1914 à 1917.

L'histoire du Sahara pendant la guerre peut se diviser en deux périodes, séparées par la prise de commandement du général Laperrine.

C'est du côté de la Tripolitaine que se sont produits, au début de la guerre, des événements inquiétants. Le mouvement senoussiste eut pour conséquence l'évacuation du Fezzan par les Italiens et le retrait des garnisons de Ghat et de Ghadamès, qui vinrent, en décembre 1914, chercher un refuge sur notre territoire. Elles y trouvèrent toutes facilités en vue de leur ravitaillement en vivres et en munitions et de leur retour, une fois reconstituées, sur le sol de la Libye. Dans le but d'assurer la sécurité de nos possessions et de repousser, le cas échéant, toute incursion des bandes senoussistes, une partie de nos troupes sahariennes fut dirigée, dans le courant de décembre 1914, sur la frontière lybique. Bien

que nous eussions cherché à éviter tout conflit avec les Senoussistes, et malgré les protestations répétées de bon vouloir des personnages officiels de la secte, les agents secondaires ne déguisaient pas leurs sentiments malveillants à notre égard. Nos Chaamba étaient l'objet des sollicitations d'un chef senoussiste; nos méharistes étaient incités à la désertion et une propagande hostile était faite dans quelques-unes de nos tribus. Des déserteurs de l'armée italienne, appartenant pour la plupart aux Chaamba, crurent le moment favorable pour effectuer, sur les caravanes et les troupeaux, principalement dans le cercle de Touggourt, des attaques à main armée qui prirent peu à peu un caractère de gravité assez sérieux pour compromettre la sécurité dans cette région.

En septembre-octobre 1915 se produisit la grande poussée contre nos postes de l'Extrême-Sud tunisien, poussée préparée en Tripolitaine par les Germano-Turcs et sur laquelle ils avaient fondé de grandes espérances. Le 25, les rebelles tripolitains tentaient d'enlever le poste de Bir-Remtsa, entre Dehibat et Tatahouine. Le 2 octobre, plus de 2.000 rebelles assiégeaient Oum-Souigh; le poste fut secouru le 9 octobre: il avait repoussé tous les assauts, et la colonne de secours du commandant Morand infligeait à la harka des pertes considérables. Ces faits d'armes comptent parmi les plus glorieux de l'armée d'Afrique (1).

Pour rétablir le calme, de petites garnisons d'infanterie furent installées à Touggourt et à El-Oued, des pelotons de spahis envoyés dans le territoire de Touggourt, des goums levés pour poursuivre les djiouch, une Compagnie saharienne créée dans le territoire de Touggourt, le chef-lieu du territoire des oasis transféré à titre provisoire d'In-Salah à Ouargla.

L'année 1916 fut, pour le Sahara, l'année critique. Dès la fin de 1915, les premières défections commençaient dans la région des Touaregs Azgœurs, dont la soumission était récente. En contact immédiat avec la Tripolitaine et avec Ghat, ces tribus étaient de plus en plus travaillées par la propagande senoussiste (2). Si-Labed, neveu du grand-maître de la confrérie et son khalifa au Fezzau, avait pris aux Italiens en retraite tout un matériel de guerre moderne. En février 1916, il disposait à Ghat d'une mehalla de plusieurs centaines de guerriers, dotée de quelques canons italiens et turcs et bien approvisionnée en munitions. Il en confia le commandement à un de nos adversaires de l'avant-guerre, Ahmoud-Sultan, ancien suzerain de Djanet, qu'assistait le cheikh Abdesselem.

Sous la conduite de ce dernier, la mehalla vint, en mars 1916, à travers le Tassili, mettre le siège devant notre poste de Djanet. La garnison, réfugiée dans Fort-Charlet, résista courageusement à la canonnade pendant dix-huit jours. Manquant d'eau, elle réussit à sortir, mais finit

par être en majorité capturée (1). La chute de Fort-Charlet détermina un mouvement général parmi les tribus Azgœurs. Les campements et les troupeaux émigrèrent en Tripolitaine. La plupart des hommes valides allèrent grossir les rangs de la mehalla.

Une colonne de répression, forte de près d'un millier d'hommes, et dont le commandement fut confié au lieutenant-colonel Meynier, fut alors organisée à Ouargla. Elle atteignit rapidement la région azgœur. Un vif combat rejetait, le 12 mai, la mehalla senoussiste dans les ksours de Djanet. Le 16, le Fort-Charlet était réoccupé de haute lutte et les contingents ennemis se réfugiaient dans Ghat.

L'hostilité générale des tribus naguère soumises, le danger de lignes de communications trop étendues, enfin les difficultés de ravitaillement firent effectuer, à la fin de 1915, l'évacuation du poste de Djanet et décider celle de Fort-Polignac, considérés comme trop excentriques; en même temps, un point d'appui solide était organisé à Fort-Flatters.

La dissidence des Touaregs Azgœurs resta d'abord sans répercussion immédiate sur les Touaregs Hoggars, maintenus dans la soumission par leur amenokal Moussa-ag-Amastane. Pendant les premiers mois de 1916, leur attitude fut irréprochable. Un de leurs contingents collabora à la répression de la révolte de Firhoun, chef des Oullimiden soudanais. Au combat d'Anderamboukan, au Sud de Menaka, sur la rive gauche du Niger, Sahariens et Hoggars rivalisèrent de bravoure.

Dans les derniers mois de 1916, une crise passagère détourna les tribus imrads de leur fidélité. Les Hoggars furent très impressionnés par les exploits de la bande senoussiste qui, le 1^{er} décembre 1916, massacra le Père de Foucauld à Tamanrasset et pilla les centres de culture de la Koudia. Les succès senoussistes en pays azgœur étaient démesurément grossis. Enfin notre poste soudanais d'Agadez était assiégé par la mehalla de Kaoussen, principal lieutenant de Si Labed. Les tribus abandonnèrent leurs terrains de parcours et se réfugièrent les uns dans l'Air, les autres dans la région montagneuse de l'Illaman. Même la fidélité de Moussa parut un moment ébranlée; il recevait de Si-Labed des lettres pressantes et éloquentes qui faisaient appel à ses sentiments islamiques. Menacé dans son ravitaillement, il dut entrer en négociations avec Khaoussen et son attitude provoqua les commentaires les plus tendancieux. A ce moment, la menace senoussiste parut assez sérieuse pour faire croire à une poussée générale sur tous nos confins sahariens.

III. — Le Sahara de 1917 à 1919.

En créant un commandement intersaharien au début de 1917, on avait surtout voulu éviter les

(1) *L'Afrique française*, 1915, p. 307-309; 1916, p. 18-21.

(2) Gouvernement général de l'Algérie, *Situation générale des territoires du Sud pendant les années 1916, 1917 et 1918*, Rapport d'ensemble présenté par M. JONNART. Alger, 1919.

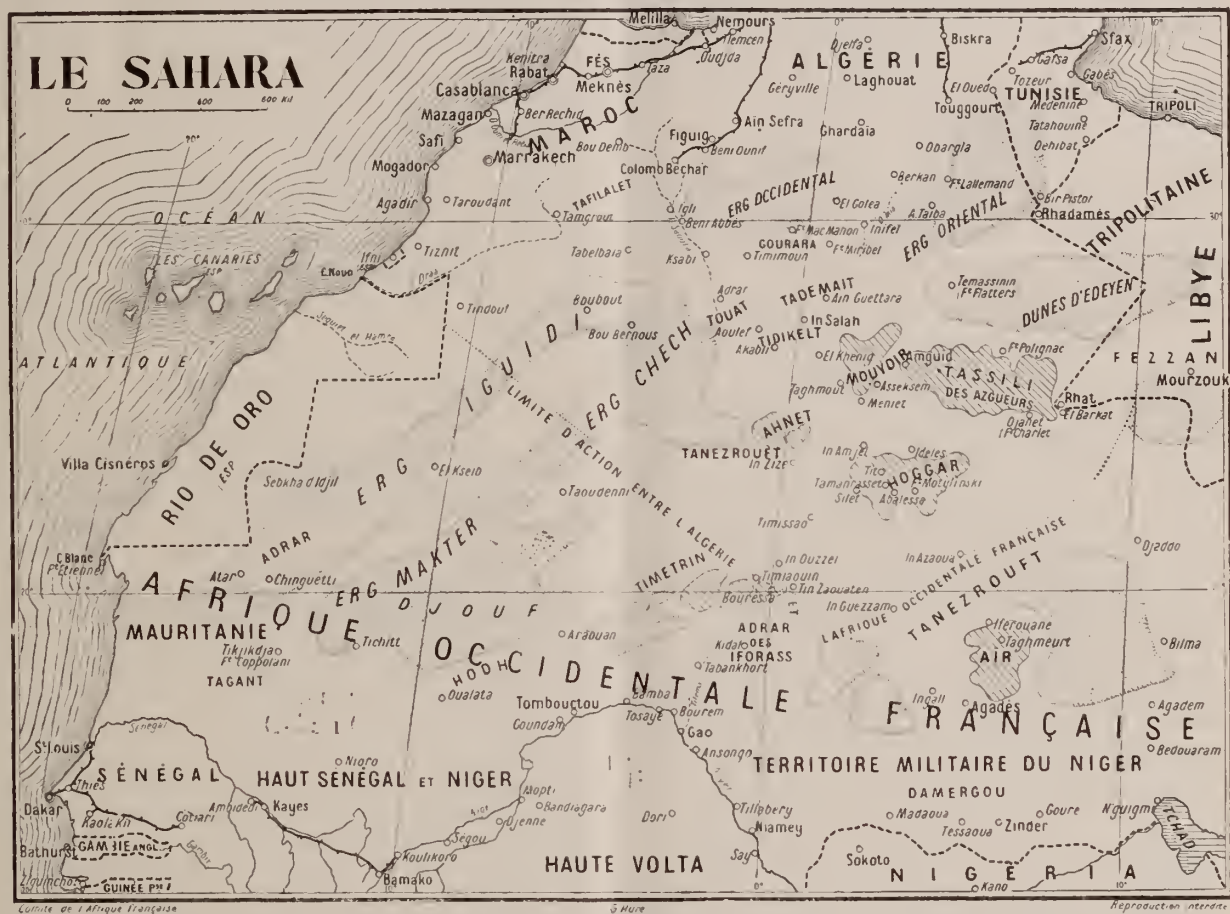
(1) Le maréchal des logis Laurent Lapierre, chef du poste de Djanet, vient de recevoir la croix de la Légion d'honneur pour sa brillante conduite; sa captivité chez les Sahariens a duré plus de trois ans.

conflits entre les diverses colonies, obtenir une réelle coopération entre elles et arriver à une certaine unité dans les méthodes de police saharienne. C'est ce triple but que le général Laperrière s'efforça d'atteindre, dans des conditions particulièrement difficiles. Laisant une large initiative à ses subordonnés, leur faisant une entière confiance, il agit surtout par des directives, des conseils et des tournées d'inspection.

La colonne de Djanet ayant été dissoute, le général Laperrière supprima les unités de marche formées d'éléments divers et revint à l'emploi de groupes de police plus mobiles. L'amalgame des

Sultan ayant esquissé une démonstration dans le voisinage de Fort-Flatters, une sortie de la garnison le décida à reprendre, sans accepter le combat, le chemin de l'Est.

Cette incursion manquée est le dernier épisode saillant de l'activité senoussiste. Au cours de l'année 1918, la désunion se met entre les chefs tripolitains. Les uns, avec Mohammed Idriss, se tournent vers l'Angleterre. Les autres, comme Si Labed, rompent avec les Germano-Turcs. Les pillards du Tassili et de Ghadamès, n'osant plus s'attaquer à Fort-Flatters, reportent leur activité sur la ligne de ravitaillement Ouargla-Insalah et



Compagnies différentes, le mélange des Sahariens et des goumiers donnaient de mauvais résultats. Certains goums, composés du rebut des tribus, furent licenciés, en même temps que l'effectif des Compagnies sahariennes de Touggourt, d'Ouargla et du Tidikelt était augmenté temporairement.

Le repli de Djanet à Fort-Flatters avait produit un effet déplorable. Le commandant des territoires sahariens prit la résolution ferme d'arrêter le recul à Fort-Flatters, mis en état de défense, de ne pas abandonner Fort-Motyliniski et fit démentir énergiquement les bruits d'abandon du Tidikelt que répandaient nos ennemis.

L'évacuation sur Fort-Flatters de l'échelon laissé à Aïn-el-Hadjadj ne se produisit pas sans difficulté ; dans une attaque conduite par Brahim ag Abakada, nous eûmes 12 tués, dont le médecin-major Vermale. Mais, en mai 1917, Ahmoud

sur le Tademayt. Ces bandes, peu nombreuses mais agressives, composées de gens de toute origine, entravent le ravitaillement de nos postes extrêmes. Parmi leurs tentatives, il y a lieu de mentionner, en février 1918, l'attaque de deux automobiles du service de l'aviation dans les gorges d'Aïn-Guettara : 2 officiers, 8 militaires français, 7 goumiers sont tués ; la destruction des deux tracteurs et l'enlèvement de la mitrailleuse d'aviation donnent à cette expédition un certain retentissement dans le Sahara. En avril, une autre bande pousse une incursion sur le Tademayt même et réussit à enlever quelques chameaux au goum d'El Goléa dans la région de Fort-Miribel. Poursuivies par nos Sahariens, en même temps que les contre-rezzous des Chanbas opèrent jusqu'à 280 kilomètres au Sud-Est de Ghadamès, dans la région où les pillards trou-

vaient asile, ces bandes ne tardent pas à se dissocier et à disparaître complètement.

A la fin de 1917, la situation en pays azgueur n'inspire plus d'inquiétude. Les populations sont lassées de la période de troubles qu'elles viennent de traverser et le terrain paraît favorable à une action politique. Le capitaine Depommier rentre à Djanet, qu'il trouve évacuée par ses habitants; il obtient la soumission des Kel-Djanet et des ledhanaren, qu'il ramène dans l'oasis et qui consentent à payer l'impôt et une amende. Faisant valoir aux chefs rebelles le bénéfice de la soumission, il décide deux des plus notoires, Boubekeur ag Allegoui et Brahim ag Abakada, à entrer en relations avec ses émissaires; bien que Boubekeur se retranche derrière sa qualité de fonctionnaire turc, le capitaine Depommier reçoit l'assurance, sinon d'une soumission immédiate, du moins d'une neutralité bienveillante. En mai 1919, Brahim vient chercher, à Fort-Polignac, l'aman du général Laperrine, qui le nomme amir des Azgueurs du Tassili. Seul, Abmoud Sultan reste hostile.

Chez les Hoggars, l'insurrection semble générale au début de 1917, à la suite de l'arrivée d'une bande senoussiste conduite par Ebbueh ag Rhabelli, qui avait dirigé l'assassinat du Père de Foucauld. En avril, un combat indécis, soutenu dans la Koudia par les Sahariens du Touat contre les tribus imrads, ne suffit pas encore à les ramener à nous. Mais le capitaine Depommier rentre à Motylinski, ramenant Moussa ag Amastane; l'influence et les négociations de celui-ci aboutissent bientôt à la soumission presque complète des Hoggars. Moussa, pour restaurer son prestige compromis par suite de la désobéissance de ses tribus au début de 1917 et de son emprisonnement par Khaoussen à Agadez, demande à conduire songoun dans l'Air contre les Taïtoqs et les Hoggars dissidents et à agir de concert avec nos troupes contre Khaoussen; à son retour, il effectue dans l'Ahaggar une rentrée triomphale. En juin, les derniers rebelles sont rentrés, et en août 1917 une députation de notables va à In-Salah recevoir l'aman du général Laperrine. A la fin de 1917, la situation en pays hoggar s'est sensiblement améliorée et est redevenue presque comparable à celle de l'avant-guerre.

De tous les adversaires que nous avons rencontrés au Sahara pendant la guerre, le plus redoutable a été assurément Khaoussen. C'est un Touareg de l'Air, qui avait quitté le pays au moment de notre occupation et qui passait à juste titre pour très intelligent, énergique et brave. Le 13 décembre 1916, il était venu assiéger Agadez avec des bandes senoussistes⁽¹⁾. Des détachements qui ignoraient sa présence dans la région avaient été massacrés par lui; nos pertes s'élevaient à 3 officiers, 3 sous-officiers, 56 tirailleurs indigènes. Deux colonnes, la colonne Mourin et la colonne Berger, sont envoyées au secours d'Agadez. La première, comprenant 72 Européens et 1.100 in-

digènes, arrive à Agadez le 3 mars 1917, bouscule Khaoussen et débloque la garnison; elle a 22 tués et 40 blessés. Les deux colonnes donnent la poursuite à Khaoussen et l'atteignent le 13 avril dans le défilé de Ter-Azert, à 150 kilomètres au Nord-Est d'Agadez; mais l'agitateur se dégage et s'enfuit vers le Nord. Les deux colonnes se disloquent le 25 juin, laissant des garnisons fixes à Agadez et à Ingall. Les troupes anglaises de la Nigéria, pendant ce temps, couvraient le territoire de Zinder contre les Oullimiden.

Khaoussen cependant n'a pas quitté la région. En juillet 1917, une colonne légère, envoyée contre lui d'Agadez, l'attaque au puits de Messin (100 kilomètres Nord d'Agadez) et le met en fuite; il laisse sur le terrain 74 cadavres, 1 canon, 20.000 cartouches, des obus, des gargousses. Cependant, à la fin d'août, il pousse encore une pointe sur le Damergou et surprend une reconnaissance de tirailleurs; il rentre dans l'Air en novembre. Le lieutenant Nédélec⁽¹⁾ l'attaque près de Tamaslach (80 kilomètres Nord d'Agadez) et lui inflige une sévère leçon (14 février 1918). Dans sa retraite, Khaoussen se heurte à Moussa ag Amastane, qui achève de détruire ses bandes à Talarlak. Les deux troupes réunies le poursuivent et le harcèlent jusqu'à Taghmeurt (250 kilomètres Nord-Est d'Agadez); Moussa le suit plus loin encore. Après une dernière tentative sur le Kaouar en avril 1918, Khaoussen, dont la mehalla est complètement disloquée, abandonne définitivement la lutte; il est pendu à Mourzouk en mars 1919. Sa fuite ramène le calme dans l'Air, qui fait sa soumission complète.

On a pris l'habitude d'appeler Ouled-Djerir tous les pillards originaires du Sud marocain et du Rio-de-Oro opérant en Afrique Occidentale Française, mais ces rezzous, qui ne comprennent souvent pas un seul Ouled-Djerir, sont composés en réalité de tous les aventuriers du Sahara occidental: Berabich, Reguibat et autres. Les principaux chefs de ces pillards sont El Khalifa, fils du chef des Berabich dissidents, et les fils de notre vieil ennemi Abidin el Kounti. Laissés maîtres de la situation par le départ de toutes les forces mobiles pour Agadez, de gros rezzous opèrent dans les régions de Goundam, de Tombouctou, de Bourem, de Gao, de Kidal. De vigoureuses patrouilles de nos postes gênent leurs opérations et protègent dans une certaine mesure les populations paisibles des bords du Niger, mais c'est dans l'Erg d'Iguidi qu'on peut porter à ces rezzous des coups mortels et donner une aide sérieuse à la région de Tombouctou.

C'est ce qu'on s'est efforcé de faire toutes les fois que les événements du Tafilelt n'ont pas absorbé l'attention du front Ouest, comme ç'a été le cas surtout en 1918. En juillet 1917, le groupe mobile de la Saoura a poursuivi au Sud-Ouest de Tabelbala un rezzou rentrant d'Afrique Occidentale Française. D'autres tournées ont été effectuées en octobre-novembre dans l'Iguidi.

(1) *L'Afrique Française*, 1917, p. 267 et 274.

(1) *L'Afrique française*, 1918, p. 143.

Dans un contre-rezzou effectué par le capitaine Vincent à Mahitigat (70 kilomètres Ouest de Bou-bout), en représailles de l'enlèvement d'un convoi de Beni-Abbès à Adrar, un gendre et un neveu d'Abidin ont été tués. En mai 1919, un beau contre-rezzou de l'adjudant-chef Cuvelier, parti de Bou-Bernous avec 75 méharistes et 1 mitrailleuse, a complètement razié les campements ennemis au Nord d'El-Kseïb; ce hardi coup de main a produit le meilleur effet.

En résumé, l'année 1918 a marqué la fin de l'agitation que la guerre avait fait naître au Sahara et que l'appui donné par les Germano-Tures aux contingents tripolitains avait réussi à propager. La situation est redevenue tout à fait comparable à ce qu'elle était en 1914. Notre occupation, solidement appuyée dans l'Ahaggar sur le loyalisme de Moussa ag Amastane et bénéficiant dans l'Est d'éléments favorables qu'une action politique soutenue a fait tourner à notre avantage, ne se présente plus comme un problème d'ordre politique. Elle n'est plus qu'une question de police locale, pour laquelle nous disposons, avec les Compagnies sahariennes, d'un outil parfaitement adapté au milieu.

IV. — Les perspectives d'avenir.

Le commandement intersaharien a pris fin avec les circonstances exceptionnelles qui l'avaient fait instituer. Il convient de dégager les leçons de cette expérience.

Que l'unité de vues et de commandement soit une nécessité de la politique saharienne, c'est ce qu'on ne saurait sérieusement contester. Cette unité de commandement a donné des résultats remarquables, grâce surtout à l'homme auquel on l'avait confiée. Mais elle est plus facile à réaliser sur le papier qu'à effectuer réellement. Le commandement que vient de quitter le général Laperrine s'étendait sur un territoire immense, grand comme la moitié de l'Europe. Mais il était tout en façade, car il ne disposait que des avant-postes sahariens de chaque colonie; il n'avait aucune action sur les territoires et les troupes chargés d'alimenter ces avant-postes en hommes, en munitions, en vivres et en argent.

Le commandement ne comprenait d'ailleurs pas toutes les régions sahariennes. La Mauritanie n'en faisait pas partie. Dès le mois d'octobre 1918, la Compagnie saharienne de Tunisie lui fut enlevée. A l'Ouest, il disposait des Compagnies sahariennes de la Saoura et du Touat mais leur chef de corps, le commandant supérieur du cercle de Colomb, dépendait d'Aïn-Sefra; il ne relevait du général Laperrine que pour la partie saharienne de son territoire. Même situation en Afrique Occidentale Française vis-à-vis des commandants du territoire militaire du Niger et de la région de Tombouctou. Tout s'est arrangé, évidemment grâce à l'habileté du chef et à la bonne volonté de ses subordonnés.

Surtout, le commandement intersaharien ne disposait pas de moyens de communications ra-

pides pour relier les diverses parties de son immense territoire. Les courriers pour l'Afrique Occidentale Française passaient par Bordeaux et Dakar, ceux du Touat par Alger et Colomb, ceux du Sud-Tunisien par Tunis et Gabès. Le télégraphe électrique relie Tombouctou à Zinder, Nguigmi et Bamba. Sur la rive algérienne, des postes de télégraphie sans fil ont été établis à Ouargla, Médénine, In-Salah, Flatters; encore sont-ils de création récente. Et c'est seulement en 1917 que des communications par télégraphie sans fil, précaires d'ailleurs, ont été établies entre Insalah et Tombouctou. Dans ces conditions, l'exercice d'un commandement réel paraît singulièrement difficile.

Le remède est évidemment dans le développement des moyens de communication que la science moderne met à notre disposition et qui seuls peuvent nous permettre de régner en maîtres au Sahara. Ces moyens, en attendant les voies ferrées, sont l'automobile, l'avion, la télégraphie sans fil.

On sait les services que l'automobile a rendus au Maroc. Il était tout naturel de l'utiliser au Sahara. Nos voisins italiens nous avaient devancés dans cette voie; lorsqu'il évacuèrent Mourzouk, les automobiles venaient couramment jusqu'à cette oasis. C'est seulement en juillet 1916 que furent faites les premières expériences de voyage d'Ouargla à In-Salah par Inifel. Elles furent continuées en 1917 et aboutirent en 1918-1919 à des résultats satisfaisants. Ces expériences prouvèrent que les voitures automobiles légères, autos de tourisme, tracteurs d'aviation, camionnettes genre *Fiat*, circulent facilement sur les pistes du Sahara, et font en moyenne 150 à 200 kilomètres par jour. Les automobiles sont à utiliser désormais pour les transports de courriers, les tournées administratives, le renforcement rapide d'un poste ou l'occupation temporaire d'un point d'eau, même pour le ravitaillement dans des cas exceptionnels.

La question des automobiles se relie à celle des travaux de piste. Plusieurs fautes capitales avaient été commises au début en cette matière; l'inexpérience des gradés chargés de ces travaux, les instructions erronées dont ils étaient munis, le désir d'aller trop vite, obligèrent à recommencer une grande partie du travail. Actuellement, il y a environ 3.000 kilomètres de pistes praticables aux automobiles dans le Sahara algérien; une de ces pistes s'avance jusqu'à Tamanrasset; il reste à la continuer jusqu'au Niger, dans le secteur Tamanrasset-Tin Zaouaten (1). Le travail existant est loin d'être parfait, mais la méthode est trouvée; les pistes ébauchées seront graduellement perfectionnées et améliorées.

En août 1917, une escadrille saharienne d'aviation a été créée; elle devait avoir son dépôt à Ouargla et une section à Insalah. Elle a séjourné à Ouargla de décembre à mai 1918, mais a peu volé en dehors des raids Ouargla-Insalah,

(1) Sur l'automobile en Mauritanie, voir HENRY HUBERT, *L'Afrique française*, 1919, suppl., p. 140-148.

Ouargla-Berkan, Ouargla-Biskra. Elle n'est pas revenue pendant l'hiver 1918-1919. En janvier, une reconnaissance mixte d'automobiles et d'avions a été organisée sous le commandement du chef de bataillon Bettembourg, de l'état-major d'Alger; elle a suivi l'itinéraire Colomb-In-Salah-Ouargla-Biskra. Une décision ministérielle du 1^{er} février 1919, réorganisant l'aviation en Algérie, prévoit deux escadrilles sahariennes, une à Ouargla, une à Colomb-Béchar, et deux escadrilles de lisière saharienne, une à Biskra et une à Colomb-Béchar.

L'aviation semble à première vue appelée à rendre les plus grands services au Sahara. Mais elle y rencontre de sérieux obstacles, dûs aux *impedimenta* qu'elle traîne à sa suite dans un pays sans chemins de fer et sans routes, à la difficulté d'effectuer des réparations, aux conditions atmosphériques si spéciales. Jusqu'ici, les aviateurs prétendent avoir besoin au Sahara pour se reconnaître de pistes parfaitement jalonnées et veulent être convoyés en permanence par des automobiles. Tant qu'il en sera ainsi, l'aviation au Sahara ne présentera pas d'intérêt pratique. Il devrait suffire de se porter au secours des avions de deux postes encadrant l'étape, lorsque les appareils n'arrivent pas au terminus dans les délais prévus. La question ne semble pouvoir être résolue que par la radiogoniométrie; il faut que les avions soient munis d'appareils de T. S. F. leur permettant d'être en relations constantes avec les postes fixes qui leur indiqueront leur position et réciproquement. En tout cas, c'est seulement en volant aux grandes altitudes, où les repères sur le sol deviennent indiscernables, que les aviateurs, s'affranchissant des mauvaises conditions atmosphériques de la surface saharienne, rencontreront un régime de vents plus favorable et plus régulier (1). Ce n'est pas la peine d'être oiseau pour être attaché au sol sans pouvoir perdre de vue la piste. Il faut au Sahara de bons pilotes, instruits des choses de la science en général, des choses de l'aviation et des choses du désert en particulier, munis de bons appareils adaptés, comme eux-mêmes, aux nécessités du milieu. Dans ces conditions, on parviendra certainement à résoudre les questions qui se posent.

Ce n'est pas sans quelque étonnement qu'on constate que le réseau de télégraphie sans fil au Sahara n'a été commencé qu'en 1916. Comment a-t-on pu laisser sans T. S. F. des postes tels que Flatters, Motylinski, Djanet, Agadez? On se le demande. Toujours est-il que le réseau est maintenant à peu près complet. Colomb à l'Ouest correspond avec Bou-Denib et le réseau marocain, Ouargla à l'Est avec Medenine et le réseau tunisien, In-Salah et Adrar correspondent avec Kabara en Afrique Occidentale Française; In-Salah pourra correspondre probablement avec Agadez et Zinder. Enfin, au centre du Sahara, dans l'Ahaggar, un poste est en voie d'installation à Tamanrasset. Des études sont faites en vue de

doter les détachements de police mobile ainsi que les convois automobiles d'appareils de T. S. F. : elles n'ont pas encore abouti à une solution pleinement satisfaisante, mais il ne paraît pas douteux qu'on y parvienne.

La télégraphie sans fil a rendu et continue à rendre les plus grands services au Sahara. Encore ne faut-il pas lui demander plus qu'elle ne peut donner. Elle a des parasites et des pannes qui empêchent souvent pendant plusieurs jours les communications. Il faut tenir compte aussi de l'éloignement des groupes mobiles de police et des pâturages de repos. La distance des postes de T. S. F. entre eux varie de 150 à 1.200 kilomètres. Or, en général, les détachements sont au moins à 150 kilomètres d'un poste de T. S. F., souvent davantage. Il ne faut donc pas abuser de l'excellent instrument qu'est la télégraphie sans fil, ni essayer par exemple de s'en servir pour diriger dans le détail des opérations sahariennes du fond de son cabinet ou pour combiner étroitement la coopération de groupes épars sur des centaines de kilomètres. Les chefs qui agiraient ainsi ne réussiraient qu'à tuer l'esprit d'initiative chez leurs subordonnés et aboutiraient à des résultats déplorables.

V. — Conclusions.

Nous n'avons jamais manifesté pour le Sahara un enthousiasme excessif, et nous ne sommes pas de ceux qui se sont fait des illusions sur sa valeur économique. Peut-être aurait-on pu ne pas entreprendre la pacification du désert, mais puisqu'on l'a entreprise, il convient de l'achever et de ne pas s'arrêter à mi-chemin, par manque de persévérance et d'esprit de suite. Maintenant que la guerre européenne s'est terminée par la victoire de la France, cette pacification doit être l'affaire de quelques années.

Il faut, pour y parvenir, de la coordination dans les efforts. L'idée qui a présidé à la création d'un commandement intersaharien pendant la guerre sera sans doute reprise sous une forme quelconque. Peu importe où sera le siège du commandement, pourvu que le chef soit un véritable Saharien et passe la moitié de l'année en tournées d'inspection. Il devra, comme l'a fait le général Laperrine, laisser à ses subordonnés la plus large initiative. Ceux-ci doivent s'entraider, se renseigner, correspondre directement entre eux, quelle que soit la colonie dont ils dépendent. Ils ne doivent avoir besoin de l'autorisation de personne pour les opérations de police qui n'engagent pas d'action politique proprement dite. On n'en réfère pas au préfet de police avant d'arrêter un malfaiteur, ni au ministre de la Marine avant de détruire un sous-marin.

Il faut aussi qu'aucune partie du Sahara n'échappe à notre action. Que penserait-on d'une police qui essaierait de faire régner l'ordre dans la rue, mais s'interdirait d'aller chercher les bandits là où ils préparent leur mauvais coups?

De Brazza, qui était, en même temps qu'un

(1) Voir H. BOUCHÉ, *la Reconquête de l'air* (Revue de Paris 15 novembre 1919).

grand explorateur, un diplomate très subtil, aimait à répéter, dans les dernières années de sa vie, que *l'axe de la politique française en Afrique avait constamment tendu à se reporter vers l'Ouest*. L'établissement du Protectorat français au Maroc, et plus récemment la prise de possession du Cameroun, le montrent avec toute évidence. Les routes du Sahara qui passent à l'Est du massif touareg vont sans doute rentrer plus ou moins dans la sphère d'action de l'Italie. C'est donc sur le Sahara occidental qu'il nous faudra surtout porter nos efforts. Ce Sahara occidental paraît d'ailleurs, comme on pouvait s'y attendre, un peu plus peuplé et un peu moins misérable que le Sahara oriental.

Il semble que, par une progression convenablement combinée, on devrait arriver de ce côté à d'intéressants résultats. L'action du Maroc s'exerce jusqu'à Tiznit et à Tamgrout, celle de la Mauritanie jusqu'à Atar et Chinguitti; le territoire d'Aïn-Sefra a un poste à Tabelbala, et, comme on l'a vu, poursuit les rezzous dans tout l'Erg d'Iquidi. L'établissement de postes à Goulimin, à Tindouf et à Tamgrout devrait achever de donner à la police saharienne toute son efficacité. Au lieu de pousser devant lui les rebelles, le Maroc les encerclerait, comme ç'a toujours été la méthode du général Lyantey. Un barrage couperait la retraite aux agitateurs et garantirait le Protectorat des mouvements maraboutiques venus du Sud, tels que celui de Ma-el-Aïnin ou celui du Semlali. En même temps, la région du Niger serait préservée des rezzous qui viennent trop souvent encore y capturer des nègres et des négresses, rezzous dont les conséquences sont beaucoup plus fâcheuses que l'attaque d'un poste purement saharien comme Motylinski ou Djanet.

Notre rayonnement dans le Sahara occidental est singulièrement gêné par les enclaves espagnoles d'Ifni et du Rio-de-Oro. C'est la zone d'Ifni qui nous a barré la route lors de la colonne du Sous en 1917. Elle coupe en deux la grande tribu des Aït-ba-Amrane, qui sera toujours un gros obstacle à notre progression dans le Sud si nous ne pouvons la réduire et si elle reste hostile sur le flanc droit de notre axe de marche vers Goulimin et l'oued Draa. Quant à la zone du Rio-de-Oro, dans laquelle sont compris la plupart des routes et des points d'eau de la région, elle ne nous permet pas d'établir notre autorité sur les tribus nomades du bas Draa, qui sont obligées d'aller passer l'été dans la Saguiet-el-Ilamra. L'Espagne n'a aucun intérêt à conserver ces enclaves, dont la valeur économique est absolument nulle. A tout le moins faudrait-il que dans les arrangements à intervenir avec cette puissance, le droit de suite nous fût assuré dans le Rio-de-Oro et le territoire d'Ifni et qu'une entière collaboration associât les deux puissances dans l'œuvre de civilisation commune : la destruction de la piraterie terrestre.

Ce n'est pas ici le lieu de traiter la question des chemins de fer sahariens et transsahariens sur lesquels tout a été dit, et depuis longtemps. Les tonnes de papier qu'on a noircies sur ce sujet

rebattu rempliraient à elles seules des trains entiers des futurs chemins de fer. Quelque opinion que l'on ait sur l'avenir du trafic saharien et transsaharien, un point demeure acquis et hors de discussion : c'est qu'il y aurait eu une grande économie de temps et d'argent dans notre œuvre saharienne et marocaine si le chemin de fer, arrêté à Colomb-Béchar depuis 1906, avait été prolongé jusqu'à Adrar, d'une part, jusqu'à l'Atlantique et Agadir, d'autre part.

La ligne de Colomb-Béchar à Agadir, dont la mine de houille de Kenadsa facilitera l'exploitation, est appelée à jouer un rôle de premier ordre. Si l'on songe que les transports du territoire de Bou-Denib coûtent à eux seuls plus d'un million par an, on voit quelle économie aurait réalisée la construction du chemin de fer il y a dix ans. Seule, cette voie ferrée permettra la pacification du Sud Marocain, notamment du Tafilelt, et par suite du Maroc tout entier. Seule, elle assurerait, en cas de conflit européen, la circulation de nos troupes d'un bout à l'autre de l'Afrique du Nord, dans des conditions moins précaires que celles auxquelles les arrangements internationaux nous condamnent dans le couloir de Taza. Seule, enfin elle mettra à portée du Tell la main-d'œuvre abondante, excellente et docile que renferment les oasis de la bordure saharienne et qui constitue, à l'heure actuelle, la plus précieuse de toutes les richesses. Drainer vers le Nord tous ces Soussi, tous ces Draoua, tous ces Filaliens, c'est la plus urgente des tâches qui s'imposent à nous. Au point de vue politique, militaire, économique, la ligne du Sud-Oranais à l'Atlantique s'impose : elle doit être étudiée et construite sans retard.

AUGUSTIN BERNARD.

AU CAMEROUN

avec le corps expéditionnaire
franco-anglais

1914-1916

CHAPITRE PREMIER

De Dakar au Cameroun.

Le lundi 7 septembre 1914 les môles du port de Dakar présentaient une animation extraordinaire. Autour de quatre des vapeurs qui s'y trouvaient amarrés, *Amiral-Fourichon*, *Aurélien-Scholl*, *Général-Dodds*, *Niémen*, c'était un va-et-vient continu de militaires de tout grade et de manœuvres noirs. On embarquait des chevaux, des bœufs, des armes, des munitions, des vivres, des médicaments, des approvisionnements de toutes sortes. De longs trains, dirigés lentement vers l'extrémité des môles, amenaient des soldats d'infanterie coloniale, des artilleurs, des tirailleurs.

Rapidement, en ordre parfait, chaque unité prenait place sur le navire qui lui était affecté.

Au milieu de la rade, la grosse masse d'un croiseur, coque grise, avant en éperon, deux mâts à tourelles, deux cheminées vomissant des nuages de fumée : c'est le *Bruix*, qui va guider vers le Cameroun les bateaux de commerce réquisitionnés pour le transport de la colonne française.

Tout le jour, le même mouvement continue. Vers le soir, la foule des parents, des amis, des curieux s'accroît encore : des femmes en toilette claire, des hommes vêtus de toile blanche. Après 5 heures, successivement, le *Général-Dodds*, le *Niemen*, l'*Aurélien-Scholt* démarrent et sortent du port. Le soleil se couche ; le ciel se teinte de vert et de bleu ; l'heure est sereine et douce.

A son tour l'*Amiral-Fourichon* appareille : cri déchirant de la sirène, ordres jetés de la passerelle par le porte-voix, grincement des treuils et des chaînes ; les amarres sont larguées ; l'eau bouillonne autour de l'hélice ; le navire s'éloigne peu à peu du quai. Ce n'est point le départ joyeux du colonial, officier ou fonctionnaire, qui rentre en congé. Plus d'un passager a l'obscur pressentiment qu'il ne reviendra pas de la terre inconnue et ennemie vers laquelle il se met en route. Des yeux suivent, derrière les lorgnettes, les êtres chers avec qui l'on vient d'échanger le baiser d'adieu.

Soudain, spontanément, des soldats européens, massés sur le gaillard d'avant, entonnent la Marseillaise. Ah ! notre vieil et glorieux hymne national ! Que de fois, tous, ne l'avons-nous pas entendu, d'une oreille indifférente ou lassée, naguère, dans des cérémonies officielles ou des fêtes de village, ici même, depuis cinq semaines qu'est ordonnée la mobilisation, exécuté avec fracas, le soir, devant les cafés, par les cuivres aux sonorités redoutables d'un orchestre indigène ! Mais à cette heure, les accents mâles et héroïques de l'appel aux armes font battre les cœurs d'une même émotion. Sur le môle, des chapeaux se lèvent, des mouchoirs s'agitent, et une grande acclamation, saluant ceux qui vont peut-être mourir, monte vers le ciel limpide et pur : « Vive la France » !

*
* *

Premiers jours de navigation, premiers repas pris à une table commune : on noue connaissance avec ses compagnons de voyage. La vie s'organise, régulière comme dans une caserne. L'encombrement est grand sur l'*Amiral-Fourichon*, qui porte l'état-major de la colonne, une compagnie d'infanterie coloniale, un bataillon de tirailleurs sénégalais ; on circule difficilement sur le pont, dont une partie est transformée en étable à bœufs ; six lieutenants partagent la même cabine, normalement destinée à quatre passagers de seconde classe.

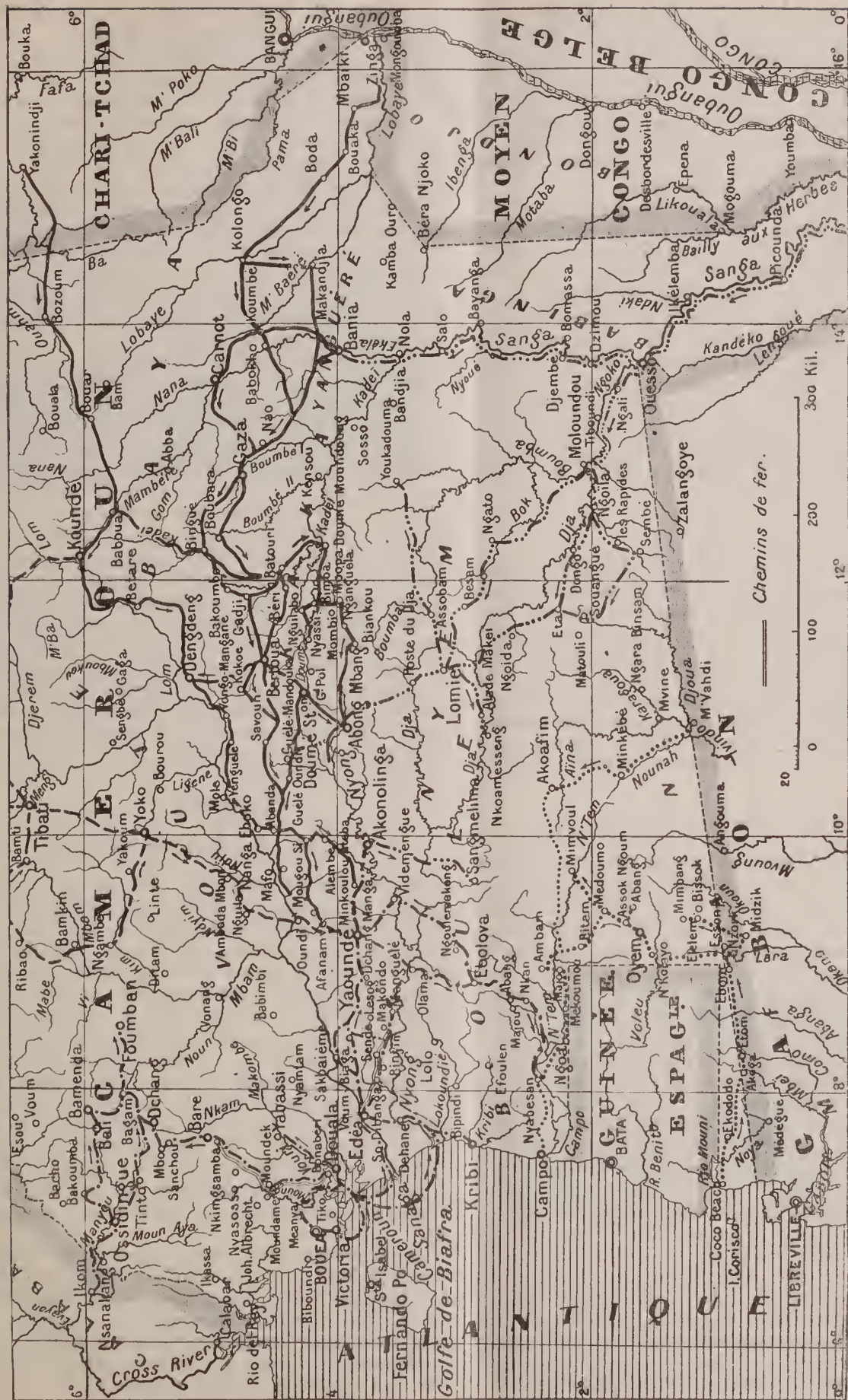
Le matin du troisième jour, sous le ciel gris, dans la brume et la pluie qui tombe à flots comme les deux jours précédents, la côte apparaît : à gauche, une terre basse avec des silhouettes

d'arbres, palmiers et autres ; en face une montagne dont le sommet est environné de nuages. Au pied de cette montagne, une tache blanche, indistincte d'abord, qui se précise peu à peu comme un phare et la maison des gardiens. Les cinq navires ont hissé le pavillon national. Ils ralentissent leur marche tandis que le pilote vient donner à chacun des indications sur la route à suivre et la place à occuper ; puis ils repartent, dépassent le *Bruix* qui reste du côté de la haute mer et mouillent près de sept autres navires à l'ancre. Deux sont des bateaux allemands, récemment capturés par les Anglais : le *Professor-Woermann*, la plus belle unité de cette compagnie de Hambourg, bien connue sur les côtes d'Afrique, et le *Werner-Vinnen*, un grand quatre mâts de Brème ; le premier était, dit-on, chargé d'armes et de munitions, le deuxième de charbon.

Sous le ciel toujours gris, s'étend le vaste estuaire aux eaux d'un vert sale. La rive droite est basse et boisée ; sur la rive gauche, plus élevée, est située la ville de Freetown, capitale de la colonie anglaise de Sierra-Leone. De grandes maisons au milieu d'arbres, le clocher carré d'une église, beaucoup de verdure : cette ville ne ressemble point à Dakar et à Saint-Louis.

A terre, l'après-midi, la première impression d'étonnement persiste et augmente. Comme on se sent déjà loin du Sénégal ! La ville est très étendue : les habitations européennes sont bâties au sommet de plusieurs collines ; au fond des vallées qui les séparent, les maisons des indigènes s'alignent le long de rues interminables. Près de la mer, les gros établissements de commerce européens et les boutiques indigènes ; celles-ci sont groupées dans une seule rue, avec des étalages d'un pittoresque intense : fruits, victuailles diverses, ustensiles de ménage, calbasses, vaisselles aux couleurs vives. Des rues en pente, au sol rouge, avec des ruisseaux profonds ; dans plusieurs, l'eau court, rapide et claire. La chaleur humide fait croître l'herbe au bord des rues ; des murs sont couverts de mousses et de petites plantes verdoyantes. Les maisons, entourées d'un jardin planté d'arbres et soigneusement clos de palissades, ont l'aspect imprévu de chalets suisses ou de cottages anglais : soubassement de pierre, un étage de bois, toit de tôle ondulée, presque toujours ajouré d'une mansarde ; des rideaux clairs à toutes les fenêtres, des persiennes, souvent des vitres. Combien cela diffère des cases de Saint-Louis et de Dakar ! On s'étonne de voir paraître au seuil de ces demeures presque élégantes des négresses en pagne et des enfants des deux sexes à peu près nus. Cette population, d'aspect intelligent, fait aux Français un accueil sympathique. Beaucoup de noirs de Sierra-Leone sont allés au Sénégal ou en Guinée : ils nous saluent en notre langue et nous appellent par notre grade.

Le samedi 12 septembre, dans les premières lueurs du matin, les lorgnettes, braquées vers l'entrée de l'estuaire, y discernent la coque noire



Reproduction interdite.

LA CONQUÊTE DU CAMEROUN

Chemins de fer.



Afrique Française.

et les trois cheminées d'un navire de guerre et un paquebot, noir aussi, avec une seule cheminée noire : c'est le croiseur *Challenger*, qui escorte l'*Appam*, de la compagnie Elder Dempster. A bord de celui-ci, se trouve le général Dobell, chef de l'expédition anglo-française. Le colonel Mayer va lui rendre visite et revient à bord de l'*Amiral-Fourichon*, annonçant que nous partirons le jour même à 4 heures de l'après-midi.

Seize navires sont à l'ancre dans l'estuaire ; six portent le pavillon français, car un charbonnier, le *Saint-Luc*, est arrivé le matin pour se joindre à notre flottille. Entre ces navires, ce sont des allées et venues incessantes de chaloupes, de remorqueurs, de chalands ; on embarque des tirailleurs anglais, du charbon, du matériel. A l'heure prescrite, les bateaux français lèvent l'ancre et partent à la suite du *Bruix*. Lorsque l'*Amiral-Fourichon* passe près de l'*Appam* et du *Challenger*, les clairons sonnent aux champs et les hommes, rangés le long du bastingage, saluent par de vigoureux hourras les Anglais, nos amis et nos alliés.

*
* *

Cinq jours de navigation lente, sous le ciel tantôt gris, tantôt éclairci, sur la mer mollement agitée, dont la couleur change avec celle du ciel, terne, verte ou bleue. A certaines heures, la côte apparaît, ligne vague de collines noyées dans la brume : ou bien, la nuit venue, on aperçoit la lueur intermittente d'un phare. Des soirs aussi, nous pouvons contempler, comme les conquérants chantés par le poète, à la proue de notre navire, le long de ses flancs et dans le sillage de son hélice,

L'azur phosphorescent de la mer des tropiques.

Au matin du sixième jour, le 18 septembre, on se rapproche peu à peu d'une côte basse : on distingue la ligne blanche de la barre, une bande de sable jaune, puis la forêt verte se détachant sur des nuages gris foncé. A midi, en face de nous, apparaissent, entre la mer d'un vert sombre et le ciel gris, les mâts et les cheminées de quatre navires, la tour blanche d'un phare, une longue jetée contre laquelle les lames se brisent. Une heure plus tard, nous jetons l'ancre entre le croiseur *Challenger* et le paquebot *Elmina*. Nous sommes en rade de Lagos, capitale de la Nigeria. Nous y resterons 48 heures, sous le ciel gris, bercés par les ondulations lentes de la houle que soulève le souffle puissant du vent d'ouest.

Encore quarante heures de navigation et la flotte française jette l'ancre à nouveau, sur la mer grise, sous le ciel gris, d'où la pluie tombe, fine et pénétrante, tendant sur toutes choses une voile de mélancolie. Halte brève ; on embarque des caisses de vivres et quelques bœufs vivants. Ceux-ci ont peine à se mettre debout après que le treuil à vapeur les a hissés par les cornes sur le pont ruisselant d'eau ; mais dès qu'ils sont sur

leurs pattes, ils commencent à manger placidement le fourrage qui leur est présenté.

Le *Bruix*, gardien vigilant, restant en face de l'embouchure, les autres bateaux entrent dans les eaux jaunes de la rivière du Vieux Calabar. Certains remonteront jusqu'aux importantes factoreries de ce nom. L'*Amiral-Fourichon*, auquel son tirant d'eau interdit d'aller jusque là, mouille en rivière, dans un paysage d'une tristesse sinistre. Les rives basses sont couvertes d'une végétation extraordinairement touffue : des palétuviers aux troncs droits et aux racines multiples plongeant dans l'eau jaunâtre qui roule des débris de bois et de feuillage. Le ciel est gris, chargé de nuages bas ; la pluie tombe. On imagine ainsi les premiers âges du monde, alors que la terre et les eaux n'étaient pas encore nettement séparées. Quand les nuages s'écartent, le soleil darde des rayons brûlants et la chaleur lourde est rendue plus pénible par la réverbération de l'eau.

Aussi voit-on arriver avec joie l'heure de l'appareillage, on refait, en sens inverse, toujours sous la pluie, le trajet parcouru l'avant-veille. L'escadre se groupe non loin du *Bruix* ; elle s'est encore grossie d'un bateau anglais, l'*Ancobra* sur lequel sont embarqués 1.200 porteurs dahoméens, destinés à la colonne française. Vers le soir, dans le ciel éclairci à demi, c'est l'apparition fugitive du pic Clarence, le plus haut sommet de l'île Fernando-Pô. Le soleil se couche, rouge comme du sang, entre des nuages gris ; à l'est, d'autres nuages se teintent d'une extraordinaire couleur rose ; et, rapidement, tout disparaît dans l'ombre ; l'obscurité couvre le ciel et la mer. A 9 heures du soir, les vapeurs font route vers le Cameroun.

CHAPITRE II

Prise et occupation de Douala.

Le vendredi 25 septembre 1914, aux premières lueurs du jour, le mont Cameroun apparaît, énorme cône bleu foncé dominant une ceinture de nuages blancs et gris. Les navires français pénètrent dans l'estuaire du Cameroun. A la lorgnette, on aperçoit toute une flotte à l'ancre, dont nous approchons avec lenteur. A notre gauche, au-dessus des nuages, la masse sombre du Cameroun ; derrière nous, la silhouette conique de Fernando-Pô ; à droite, une côte basse, couverte d'arbres. Un peu plus tard, l'*Amiral-Fourichon* mouille derrière le *Bruix*, à côté du croiseur anglais *Cumberland*. Dix-huit navires en rade, battant pavillon anglais et français, sans compter les remorqueurs, les chalands, les chaloupes à vapeur et à pétrole qui vont et viennent sans arrêt.

Après avoir conféré avec le général, le colonel réunit à bord de l'*Amiral-Fourichon* les chefs des diverses unités de la colonne et donne ses ordres. Les Anglais commenceront à débarquer le 26 dans la rivière Dibamba, au sud de Douala ; les Français suivront, en plusieurs échelons. Le croiseur *Challenger* bombardera la ville.

Au coucher du soleil, le mont Cameroun apparaît entièrement dégagé des nuages. La nuit tombe. La lune brille dans le ciel clair et baigne de ses rayons pacifiques les navires immobiles. Et c'est pourtant la veillée des armes.

La pluie recommence pendant la nuit. Le ma-



DOUALA : LES QUAIS ET LES WHARFS

tin dans la lumière grisâtre, très loin, on aperçoit le *Challenger* qui bombarde Douala : on distingue la lueur des coups de canon, on entend vaguement le bruit sourd des détonations. De la terre, dans la direction de la ville, des fumées s'élèvent : peut-être des incendies allumés par les obus du croiseur.

L'après-midi, une fâcheuse nouvelle : les Anglais n'ont pas pu débarquer au point fixé à cause de la forêt et du marécage. On dit que les Allemands sont décidés à défendre énergiquement Douala, que la ville est entourée de tranchées et de réseaux de fil de fer barbelé.

Le dimanche 27 septembre, le colonel et deux chefs de bataillons partent de bon matin pour aller faire, avec le général, la reconnaissance d'un nouveau point de débarquement, dans la rivière Ooktor, beaucoup plus rapproché de Douala que celui précédemment désigné. Vers midi le bruit se répand à bord que la ville s'est rendue sans conditions. On invite les croiseurs à répéter leurs signaux pour confirmer cette nouvelle, si surprenante après les racontars de la veille. Tout l'après-midi, commentaires et suppositions vont leur train. Nous attendons avec impatience le retour de nos chefs et, dès qu'ils sont à bord, on se presse dans l'étroite salle à manger pour écouter leur récit.

L'*Ivy*, yacht du Gouverneur général de la Nigeria, naviguait avec précautions dans le fleuve Wouri, dont les rives basses et boisées paraissaient peu favorables à un débarquement. Soudain on aperçut le drapeau blanc flottant sur Douala. Après avoir fait sauter la station de télégraphie sans fil et incendié divers magasins, le gouverneur de la colonie avait quitté la ville avec les troupes, n'y laissant qu'une garnison de 70 hommes avec quatre officiers. Un lieutenant, gouverneur provisoire de la ville, négocia la red-

dition. Le général n'accorda aucune condition et déclara la garnison et toute la population allemande prisonnières de guerre. Les prisonniers au nombre de plus de 450, tant militaires que civils, furent embarqués le lendemain sur l'*Elmina* qui les conduisit en Nigeria et au Dahomey.

Cette capitulation imprévue eut deux causes : le bombardement du *Challenger* et la crainte inspirée aux Allemands par la population indigène. Pour interdire l'accès de Douala, les Allemands avaient coulé une dizaine de bateaux et semé des mines dans la passe y conduisant. Ils ne croyaient pas qu'un navire de guerre pût s'approcher assez de la ville pour l'atteindre de ses projectiles. Les obus du *Challenger*, quoique lancés en petit nombre, avaient produit des effets terribles sur les constructions qu'ils avaient touchées. L'un d'eux avait éclaté dans le bureau même du Gouverneur, où il avait tout mis en pièces. Menacés par les gros canons du *Challenger*, les Allemands de Douala l'étaient aussi par une révolte de la population noire. Dans les premiers jours du mois d'août, peu après la déclaration de guerre, le roi de Douala avait été pendu par ordre du Gouverneur. Les indigènes étaient très excités contre les Allemands ; à tel point que ceux-ci, en négociant la capitulation, demandèrent l'autorisation de conserver leurs revolvers pour se défendre contre une attaque possible des noirs de la ville, autorisation qui, naturellement, ne fut pas accordée. Ne pouvant atteindre les gens, les indigènes se vengèrent sur les choses : avant l'occupation par les troupes anglo-françaises, plus d'une maison européenne fut mise au pillage.

* * *

Les trois derniers jours du mois de septembre furent employés au débarquement de la colonne. Certains navires, dont l'*Amiral-Fourichon*, avaient un tirant d'eau trop considérable pour pouvoir remonter jusqu'à Douala. Les dernières



LE GOUVERNEMENT A DOUALA

unités, transbordées le 30 septembre sur le petit vapeur anglais *Forcados*, se mirent en route vers 4 heures de l'après-midi. Les jours précédents, des chaloupes avaient parcouru l'estuaire, recherchant les mines que le *Challenger* faisait

exploser à coups de canon. Un chenal libre est soigneusement repéré. On passe tout près des bateaux coulés. Les deux plus gros, *Lomé* et *Anna-Woermann*, ont presque toute la coque hors de l'eau, d'autres ne montrent plus que les mâts, la cheminée, la passerelle de commandement ; un petit vapeur gris, *Oyo*, est coulé par l'arrière, l'avant émerge de l'eau et les chaînes des ancres sortent par les écubiers.

A la nuit tombante, on distingue vaguement, sur la rive élevée, des maisons, de grands arbres ;



DOUALA : L'HÔTEL

dans le fleuve, des navires à l'ancre. Après s'être fait reconnaître par le *Challenger*, le *Forcados* stoppe un moment, puis vient accoster le *Général-Dodds*, amarré au wharf principal.

La compagnie d'infanterie coloniale débarque avec ses porteurs et ses bagages. On la guide vers la mission catholique qui lui est assignée comme cantonnement. A la faible lueur de la lune voilée par les nuages, on aperçoit des rues larges, bordées d'arbres, des maisons bien construites, entourées de jardins. On franchit un pont jeté sur la voie ferrée et l'on arrive à la mission. Le clocher d'une église, plusieurs bâtiments, des pelouses, des arbres apparaissent dans la pénombre. On installe les hommes au premier étage d'un vaste édifice servant d'école ; les officiers, dans les chambres des Pères et des Frères. Elles sont dans un affreux désordre : des malles ouvertes, des vêtements, du linge et des papiers jetés au hasard sur le plancher ; après le départ précipité des occupants, les pillards indigènes ont passé.

La première nuit au Cameroun : l'air humide et tiède entre par la fenêtre grande ouverte ; sur l'herbe noire court le vol lumineux des lucioles ; des milliers d'insectes font résonner leurs petites voix claires et monotones dans le silence nocturne.

L'occupation de Douala était un beau succès pour la colonne anglo-française. La principale ville de la colonie tombait sans combat aux mains des Alliés. Une dizaine de navires réfugiés dans le fleuve dès la déclaration de guerre, des denrées de toutes sortes abandonnées dans les factoreries constituaient un butin considérable. La

ville, avec ses édifices officiels, ses magasins, son hôpital, était une excellente base d'opérations.

Des renseignements fournis par les indigènes, il résultait que les troupes allemandes s'étaient retirées dans deux directions. Une partie était allée vers le nord, le long du fleuve Wouri et du chemin de fer ; l'autre vers le Sud-Est, au moyen de la voie ferrée du Centre (*Mittellandbahn*). Au second groupe s'était joint le gouverneur de la colonie, Ebermaier ; le 28 septembre, il datait un arrêté de Bidjoka, au kilomètre 151 de la voie ferrée, et dès le 3 octobre, il était installé à Yaoundé. Les forces anglaises se mirent à la poursuite du premier groupe. Une partie des troupes françaises traversa Douala et se dirigea vers la rivière Dibamba. Les ennemis avaient fait sauter en partie le pont jeté sur cette rivière, à Yapoma. Installés sur la rive gauche, dans des tranchées, avec des mitrailleuses et des canons-revolvers, ils défendirent pendant plusieurs jours le passage qui fut forcé le 6 octobre.

L'autre partie des troupes françaises demeura pendant trois semaines à Douala. Cette ville, très vaste, s'allonge sur un plateau dont les pentes s'élèvent brusquement de 15 à 20 mètres au-dessus de la rive gauche du Wouri. Le long de la rive même, s'alignent les ateliers de la marine, les factoreries et les vastes entrepôts de tôle ondulée. Les maisons les plus importantes ont des appontements sur lesquels de petites voies ferrées permettent de débarquer et d'embarquer facilement les marchandises. La gare et les ateliers du chemin de fer du Centre sont au fond d'un vallon qui sépare la ville en deux régions distinctes. Celle de l'Ouest fut réservée aux Anglais. C'est le plus beau quartier : des rues larges, bien sablées, bordées d'arbres touffus ; une grande place sur laquelle se trouvent le palais du roi de Douala, construction singulière, bariolée de couleurs vives, à plusieurs étages en retrait l'un sur l'autre, et un petit kiosque à musique. A l'extrémité d'une rue, dominant le fleuve, un mât au sommet duquel flottent les pavillons anglais et français. L'hôtel de l'administrateur, qui servait de résidence au gouverneur du Cameroun pendant ses séjours à Douala, est occupé par le général et disparaît au milieu d'un parc aux profondeurs magnifiques. Non loin, le tribunal, le trésor, l'hôpital, la banque, la poste, une caserne ; des maisons de commerce, notamment celle de la « Basler Mission » ; un hôtel, le Kaiserhof. Tous ces édifices, d'aspect confortable, parfois même élégant, sont largement séparés les uns des autres, entourés de vastes jardins. Sous ce climat humide et chaud, en cette saison où la pluie tombe presque toutes les nuits, et souvent aussi dans la journée, avec une abondance extraordinaire, la végétation est exubérante et splendide. Des préparatifs de défense avaient été faits : arbres abattus et tranchées creusées en divers points, en particulier sur le bord du plateau, au-dessus du fleuve. Débarquer sous le feu de ces tranchées n'eût pas été une opération aisée.

A l'est de la gare s'étend le secteur confié aux

Français. La mission catholique, desservie par des membres de la *Pia Societas Missionum* — appelée aussi Congrégation des Pallottins, du nom de son fondateur Vincenzo Pallotti, un saint prêtre de Rome mort en 1850, — y possède une vaste concession. Dans un beau jardin, planté de nombreux arbres, cocotiers, manguiers et autres, s'élèvent les bâtiments : église, maison de l'évêque, habitation des missionnaires, école, magasins, forge, ateliers pour menuisiers, cordonniers et tailleurs. Le colonel et son état-major occupent la maison de l'évêque; divers officiers, celle des missionnaires; la compagnie d'infanterie coloniale et la batterie d'artillerie sont logées dans les autres bâtiments. Chevaux et mulets sont à la corde sur les pelouses. En face de la mission, de l'autre côté de la route, le cimetière : les tombes de nombreux Européens s'y alignent sous l'ombrage des palmiers et des filaos. Près de là un réservoir d'eau, énorme cylindre sur un bâti métallique, visible de très loin. Des compagnies de tirailleurs occupent divers points dans le reste du secteur. Des rues larges, le long desquelles les maisons européennes se font plus rares. Les habitations indigènes, de forme rectangulaire, en paille ou en tôle ondulée, disparaissent à demi derrière la végétation luxuriante : palmiers, bananiers, papayers, avocatiers, frangipaniers dont les fleurs blanches exhalent un parfum exquis. Une population nombreuse est groupée dans ces cases, qui constituent les villages d'Akou et de Deïdo, et s'étendent sans interruption sur une très grande superficie.

CHAPITRE III

Marche sur Édéa.

Le 20 octobre 1914, la majeure partie des forces française quitta Douala à bord de plusieurs vapeurs. Ceux-ci descendirent le fleuve, stoppèrent pendant quelques heures dans l'estuaire, puis, à la nuit close, se mirent en route, tous feux éteints, à la suite du croiseur *Cumberland*. Le lendemain matin, ils étaient mouillés devant une côte basse, couverte de bois. A travers la brume et la pluie, on distinguait à peine l'embouchure du fleuve Nyong : l'expédition devait le remonter jusqu'à Déhane, pour se diriger de là sur Édéa, centre administratif et commercial important, sur la Sanaga. En même temps, une colonne partant de Yapoma aborderait la ville en suivant la voie ferrée, et une petite force anglaise, montée sur des canonnières, ferait une diversion par la Sanaga.

Certaines unités, embarquées sur des bateaux d'un tirant d'eau assez faible pour pouvoir remonter la rivière, atteignirent Déhane le 21 octobre. Pendant toute cette journée, le *Niémén*, à bord duquel était la compagnie d'infanterie coloniale, resta à l'ancre sur la mer grise et calme, dans la chaleur lourde qui tombait du ciel couvert de nuages. A peine si l'on put apercevoir, pour la dernière fois, vers le coucher du soleil, les

silhouettes bleuâtres de Fernando-Po et du mont Cameroun.

Le 22 octobre, à la pointe du jour, un chaland à pétrole, le *Crocodile*, accoste le *Niémén* et le petit vapeur *Lagos* mouille tout près de lui. Une moitié de la compagnie s'embarque aussitôt sur le *Crocodile* qui se dirige vers la terre; les porteurs sont transbordés avec une partie des ba-



DOUALA : MAISON D'HABITATION ALLEMANDE

gages sur le *Lagos*. Le *Crocodile* revient prendre la seconde moitié de la compagnie et le reste des bagages. A 8 heures, il n'y a plus personne à bord du *Niémén*. Le *Crocodile* franchit sans incident la barre, dont nous voyons bientôt derrière nous les rouleaux écumants. Le passage n'est pas toujours aussi facile : nous apprendrons le soir que, le jour précédent, une pirogue a chaviré en franchissant la barre; un capitaine français attaché à l'état-major et deux des Anglais qui la montaient se sont noyés.

Dans les eaux calmes du fleuve, soldats et porteurs s'entassaient avec les bagages sur le *Crocodile* et deux chalands attachés à ses flancs. A 10 heures, on part. Derrière les plaques de blindage, sous la tente qui couvre le pont, la chaleur est étouffante; les oreilles assourdies par les détonations du puissant moteur, on cherche en vain un peu d'air frais. Pendant des heures, sous le soleil de feu, on navigue sur l'eau brune, entre des rives basses couvertes d'une prodigieuse végétation. Derrière cette muraille de verdure sombre, de loin en loin, on distingue des plantations de bananiers, d'un vert plus clair, et quelques cases de paille. Des indigènes apparaissent, dans des pirogues longues et minces ou sur le bord du fleuve; quelques-uns agitent des drapeaux blancs et poussent des cris de joie. Après 5 heures nous arrivons enfin : deux ou trois maisons en tôle ondulée sont sur la rive gauche; nous abordons sur la rive droite. Au milieu d'une vaste plantation d'arbres à caoutchouc, on installe le camp de la compagnie : dans la nuit commençante, on coupe à la hâte les hautes herbes qui couvrent le sol et on dresse les tentes. Une boîte d'endaubage, un verre

de vin et une tasse de thé constituent un repas rapide, après lequel chacun gagne sa maison de toile. Le silence nocturne n'est troublé que par le chant des crapauds et des insectes, concert monotone auquel le fleuve tombant en cataracte, tout près de notre camp, fait une basse sourde et continue.

Le lendemain, peu après le réveil, la pluie s'abat, diluvienne, transformant le camp en marécage. Puis le soleil reparait. Ordre est donné de partir à midi. Les tentes encore humides sont abattues, les cantines et les sacs sont fermés, et, à l'heure prescrite, la colonne se forme et se met en marche. La route assez mal entretenue, souvent envahie par les herbes, traverse d'abord d'immenses plantations d'arbres à caoutchouc, puis des bananeraies qui s'étendent à perte de vue. On va, sous le soleil brûlant, d'une marche très lente, interrompue par des arrêts très fréquents, pendant lesquels les hommes suffoqués de chaleur, se jettent sur le sol, à l'ombre des arbres, pour reprendre haleine. Dure épreuve pour les Européens que cette première marche sous l'ardeur mortelle du soleil tropical. Plus d'un reste en arrière. Les porteurs indigènes eux-mêmes halètent sous leurs charges et la sueur ruisselle sur leurs corps nus. Aux plantations succèdent la brousse, puis la grande forêt. A l'ombre des arbres géants la chaleur est moins forte. Il est 4 heures ; à l'avant de la colonne claquent les premiers coups de fusil. Les hommes brûlés de soleil, épuisés de fatigue, redressent la tête et activent l'allure. Encore des coups de fusil ; des alternatives de marche et d'arrêt, puis on débouche dans une nouvelle bananeraie. Un groupe de cases sert de centre au cantonnement. Tout près, sous des bananiers, on se montre deux cadavres de blancs atteints d'affreuses blessures à la tête et à la poitrine. Dans la nuit rapidement tombée, les feux flambent pour la préparation du repas. Mais on les éteint de bonne heure et chacun cherche le sommeil pour réparer la fatigue de cette première journée de marche.

Le samedi 24 octobre, on se lève aux premières lueurs du jour et la colonne s'ébranle à 7 heures. Le ciel est couvert de nuages et la température plus supportable que la veille. A droite de la route, bordée de touffes de citronnelle, la forêt ; à gauche, une vaste plantation de bananiers et d'immenses espaces défrichés, jonchés de troncs énormes ; une maison de bois surélevée sur des piliers de maçonnerie au-dessus de laquelle flotte un drapeau blanc. Une patrouille de tirailleurs trouve la maison vide d'habitants, mais ramène plusieurs chevaux découverts dans les écuries. On entre ensuite en forêt. La marche est silencieuse ; des singes et des oiseaux invisibles crient dans la voûte de verdure, impénétrable aux rayons du soleil. Des arbres d'une hauteur prodigieuse et d'énormes blocs de rochers gris composent par endroits des paysages d'une grandiose magnificence. On va très lentement ; on traverse des ruisseaux sur des troncs branlants ou en pataugeant dans la boue ; des arbres abattus, des piquets enfoncés dans le

sol et reliés par des fils de fer constituent des obstacles que les sapeurs du génie doivent entamer pour permettre le passage de la colonne. Vers midi, au moment où elle s'arrête, c'est à peine si elle a parcouru 20 kilomètres depuis Déhane.

Après deux heures de halte, au moment où l'on se remet en marche, des coups de fusils retentissent à l'avant. Des balles sifflent dans les arbres. On progresse de quelques centaines de mètres, puis on s'arrête dans les fossés de la route, près d'un petit groupe de cases, à la lisière d'un champ de patates. Des heures s'écoulent. Des blessés passent, couchés sur des brancards, évacués vers l'arrière. Des moments de silence profond ; puis notre canon fait entendre trois ou quatre fois sa grosse voix ; des coups de fusil lui répondent et les mitrailleuses crépitent. Impossible de manœuvrer dans la forêt impraticable pour prendre l'ennemi en flanc ou par derrière ; impossible aussi d'aller de l'avant. A 6 heures, l'ordre est donné de camper sur place — et l'on dresse rapidement les tentes. A tous les sentiers de la forêt qui nous environne de son mystère redoutable, on place des postes. Après un repas sommaire, on s'endort d'un mauvais sommeil inquiet. Au milieu de la nuit, un orage épouvantable se déchaîne ; les éclairs éblouissants se succèdent, le tonnerre gronde, la pluie tombe en cataractes sur les frères abris de toile.

Le jour arrive enfin. La colonne reprend sa marche lente à travers la forêt prodigieuse. Elle est pleine de silence. L'ennemi a disparu pendant la nuit. Il avait pourtant multiplié les obstacles et il eût été facile de nous arrêter de nouveau. La route est barrée par des abatis qu'il faut contourner par d'étroits sentiers ouverts dans la forêt. On a tenté d'incendier les ponts de bois jetés sur les ruisseaux. Halte de midi à 2 heures. Puis la marche recommence. Du silence toujours ; on s'étonne de ne plus entendre de coups de feu à l'avant garde comme les deux jours précédents. La forêt profonde, aux arbres gigantesques enguirlandés de lianes, s'éclaircit. De petits villages le long de la route, entourés de cultures, ombragés de cocotiers et de bananiers. Pas d'hommes, mais des femmes vieilles et jeunes, qui nous accueillent avec des battements de mains et des cris de joie. A 5 heures, on campe dans un village assez important, près d'un gros ruisseau aux eaux limpides dont le pont est à demi détruit. Iluit kilomètres à peine nous séparent d'Edéa : l'ennemi tentera-t-il demain un dernier effort pour nous en interdire l'entrée ?

Après le repos de la nuit, l'approche du but rend le réveil joyeux. Gaiement, on abat les tentes, on plie les lits de camp, on ferme les cantines, et, de bon matin, la colonne se met en route. On marche lentement, avec des arrêts fréquents. Aucun bruit en avant. Les villages se multiplient : comme la veille, les habitants manifestent leur joie à notre passage. Le paysage s'humanise. La route est bordée d'arbres d'essences diverses, plantés de main d'homme. Quelques maisons eu-

ropéennes apparaissent dans la verdure. A notre droite, nous découvrons soudain, au-delà d'une prairie où se dressent quelques arbres majestueux, la Sanaga, ses chutes écumantes et le pont de fer qui la franchit d'une seule arche hardie. Nous sommes arrivés : les diverses unités s'installent dans la ville évacuée par l'ennemi. Au mât du gouvernement, les pavillons anglais et français ont remplacé le drapeau allemand.

Deux jours plus tard, la colonne secondaire parvenait à Edéa : arrêté le 24 octobre sur un défilé de la voie ferrée, elle avait réussi à bousculer l'ennemi. Les deux colonnes avaient subi des pertes sensibles : 1 officier noyé dans la barre du Njong, 1 officier tué le 24 octobre sur la voie ferrée, 1 sous-officier européen tué, 6 Européens blessés, dont 2 officiers, 8 indigènes tués, 29 indigènes blessés, dont 7 grièvement. Les pertes de l'ennemi avaient été certainement plus considérables : sur la route de Déhane à Edéa, sans entrer dans la forêt, on avait trouvé les corps de 9 Européens, dont 3 officiers. De plus, les indigènes signalèrent le passage de nombreux blessés à travers leurs villages. L'attitude des troupes pendant ces premières opérations fut décrite en ces termes dans un ordre général : « Les troupes eurent à supporter, en dehors des combats, de très dures fatigues, dues à la chaleur, à la pluie et à la marche pénible à travers les obstacles de toute nature placés par l'ennemi ; elles ont fait preuve en toutes circonstances d'entraînement, d'énergie et d'endurance. »

CHAPITRE IV

Séjour à Edéa.

Edéa, qui fut pendant dix-sept mois le quartier général des troupes françaises, comprend deux agglomérations distinctes.

Les premiers établissements ont été créés sur les hauteurs de la rive gauche de la Sanaga. En remontant le fleuve, on rencontrait d'abord la concession de la mission catholique : l'église, les maisons des Pères et des Sœurs, de petites constructions secondaires, au milieu de jardins et de cultures. Plus loin, sur une autre hauteur, séparée de la première par un ravin dont le fond se remplit d'eau à la saison des pluies, entre des pelouses ombragées de beaux arbres et des jardins, se trouvent les maisons de l'administrateur du district et des autres fonctionnaires ainsi que des bâtiments à usage de prison, de magasins, d'ateliers, de casernes. Plus loin, deux importantes factoreries, comprenant de belles maisons d'habitation et de vastes magasins de tôle ondulée. Au delà de la voie ferrée, la mission protestante de Bâle, avec son temple à clocheton carré. Avant la construction du chemin de fer, c'était par eau qu'on communiquait entre Douala et Edéa.

L'ouverture de la voie ferrée a fait naître une ville nouvelle, dans le voisinage de la gare, à 1.500 mètres environ du fleuve. Vers la fin de

1911, le gouvernement de la colonie fit mettre en vente des lots de terres domaniales, de chaque côté d'une large rue, dénommée rue des Factoreries. Les maisons de commerce allemandes et anglaises s'empressèrent d'acheter ces lots de terrains et d'y bâtir des maisons d'habitation, des magasins de vente et des entrepôts.

Ces divers bâtiments furent insuffisants pour les forces alliées. En plusieurs points d'Edéa, beaucoup d'abris en tôle ondulée et de cases en feuilles de palmiers furent établis pour loger des tirailleurs et des porteurs, pour emmagasiner des vivres ou garer des automobiles. Par contre, tous les bâtiments de la mission catholique, trop difficiles à défendre, furent rasés après l'attaque d'Edéa par les Allemands le 3 janvier 1915 et un blockhaus fut construit sur leur emplacement.

La Sanaga, navigable jusqu'à Edéa, est interrompue en amont par une série de chutes. Le fleuve se divise en plusieurs bras, dont les deux principaux embrassent une île étendue. Celle-ci, déserte à notre arrivée, fut bientôt remplie par les habitants des villages voisins, qui vinrent y chercher, pendant plusieurs mois, un refuge contre les mauvais traitements des Allemands. Ceux-ci, avant de quitter Edéa, avaient précipité dans le fleuve une des travées du pont de fer jeté sur le bras septentrional. Le pont du bras méridional, remarquable ouvrage d'art de 160 mètres de longueur, était demeuré intact.

A la fin du mois d'octobre 1919, la plus grande partie des troupes françaises s'installa à Edéa ; le reste revint à Douala en établissant des postes dans les stations de la voie ferrée. A Yapoma, le génie travaillait activement à réparer le pont sur la Dibamba.

D'Edéa, pendant les premiers mois du séjour, on envoya une série de reconnaissances offensives sur les points où des renseignements indigènes, trop souvent imprécis ou inexacts, signalaient des rassemblements ennemis.

Aux premières heures du jour, les fractions désignées pour partir en reconnaissance se rassemblent à l'endroit fixé : 100, 150 ou 200 fusils, parfois des canons, puis les porteurs avec leurs charges : bagages, vivres, munitions. On part, en file indienne, de chaque côté des routes dont la largeur est suffisante ; ou bien, le long de la voie ferrée, on suit les sentiers ménagés à côté du ballast de gravier ou de granit concassé ; du haut des remblais, on domine la forêt avoisinante ; dans les tranchées, la chaleur s'accumule et devient étouffante. On franchit des ponts sans parapet, attentif à marcher sur les traverses de bois qui soutiennent les rails et entre lesquelles on aperçoit, à une grande profondeur, le ruisseau qui coule au fond du ravin. Le plus souvent, on marche en forêt. Des pistes étroites serpentent entre des fouillis impénétrables d'arbustes et de grandes herbes, d'où surgissent des troncs énormes et droits, d'une hauteur prodigieuse, assaillis par les lianes grimpanes. Forêt grandiose, emplie d'ombre verte, traversée par le vol lumineux de papillons diaprés de couleurs étin-

celantes; forêt sinistre, dont le silence n'est troublé que par le cri monotone d'oiseaux invisibles, perdus dans la voûte de feuillage; forêt humide et nauséabonde, exhalant une écœurante odeur de putréfaction et de végétaux en décomposition. Par endroits, les colosses végétaux se font plus rares : des palmiers en touffes magnifiques, des fougères géantes, de beaux arbres aux fleurs d'un rouge éclatant se détachant sur la verdure sombre composent des parcs naturels avec une température humide de serre chaude. Parfois les cases de paille d'un village, presque toujours déserté par les habitants, entouré de champs de patate et de manioc, de bananiers et de cocotiers

La colonne silencieuse s'allonge ou se resserre selon que la tête précipite ou ralentit sa marche. Des pentes brusques à descendre ou à gravir; des ruisseaux qu'on franchit à gué ou sur des ponts branlants. On va, tantôt sous le soleil brûlant, tantôt sous la pluie torrentielle, qui emplit la forêt d'un bruit assourdissant et monotone, qui transforme les sentiers en ruisseaux ou en marécages. Les pieds clapotent dans les souliers pleins d'eau. Des porteurs glissent sur le sol détrempe et tombent, entraînés par le poids des charges. A midi et le soir, on fait halte en forêt ou dans les villages déserts. La nuit tombe brusquement. Après un repas rapide, souvent pris sans appétit à cause de la fatigue excessive, on s'allonge sur son lit de camp. Nuits de mauvais sommeil; avant le jour, à l'heure où la température baisse, on grelotte, bien que roulé dans son manteau. Au signal du réveil, on a plaisir à secouer ses membres engourdis par l'humidité nocturne. Des feux s'allument pour faire chauffer le café matinal. On abat les tentes, on prépare les bagages, les porteurs replacent les charges en équilibre sur leurs têtes et la colonne se remet en route.

Marches fatigantes, épuisantes, généralement dépourvues de danger. Le plus souvent, l'avant-garde seule entraine en contact avec quelques tirailleurs ennemis; des coups de fusil troublaient brusquement le silence de la grande forêt mystérieuse. D'autres fois, il y eut des rencontres plus sérieuses. A la fin de novembre 1914, une de nos reconnaissances fut surprise par un fort parti ennemi dans cette maison isolée de la route de Déhane à Edéa, près de laquelle la colonne avait passé le deuxième jour de sa marche. Un capitaine, un sous-lieutenant, un sergent européen, une trentaine de tirailleurs trouvèrent la mort dans cette déplorable affaire.

CHAPITRE V

Maladie et Convalescence. D'Edéa à Bouéa

Fatiguées par les marches et le climat, les troupes du Cameroun n'eurent pendant les premières semaines qu'une nourriture médiocre composée presque uniquement de riz et de viande de conserve. Les maladies furent fréquentes, surtout parmi les Européens. Un matin, on s'éveille avec

la tête pesante; on veut pourtant faire son service habituel; on sort, on va et on vient sous le soleil qui monte dans le ciel voilé de vapeurs. On rentre le corps parcouru de frissons; les douleurs de tête augmentent, le sang précipite sa course et fait battre les artères d'un rythme plus rapide; c'est la fièvre qui cloue le malade sur son lit. Chaque mouvement est une souffrance. L'appétit est nul et la faiblesse augmente. Journées de lassitude; nuits d'insomnie ou peuplées de rêves étranges. On est allongé sur les coussins d'un wagon dans un train qui vous emporte à une vitesse vertigineuse; ou bien, en proie à une inexprimable angoisse, on s'éveille brusquement en voyant braqués sur soi les fusils d'un peloton d'exécution. Heures de fièvre durant lesquelles on échappe à la vie réelle: la mémoire exaltée fait revivre, avec une merveilleuse netteté, des faits oubliés; l'imagination surexcitée dessine avec une étonnante précision des possibilités futures et ouvre sur l'avenir des perspectives indéfinies.

A ces malades, il faut du calme et du repos; ce que l'on n'avait pas à Edéa, car des patrouilles ennemies venaient souvent échanger des coups de fusil avec nos avant-postes. Par petits groupes, on les dirigeait sur l'hôpital de Douala. Jusqu'au milieu de décembre 1914, le voyage d'Edéa à Douala était malaisé: le pont de Yapoma n'était pas encore réparé et les soixante-cinq kilomètres compris entre la Sanaga et la Dibamba devaient être parcourus dans un wagon remorqué à bras d'hommes.

Cinq heures du matin: la lune à son dernier quartier apparaît vaguement derrière les nuages. Des ombres descendent, d'une marche lente et incertaine, vers la berge de la Sanaga. Elles s'assemblent sur un ponton, formé de deux grandes pirogues réunies par des madriers et des planches. La barque s'éloigne de la rive; des indigènes plongent en cadence leurs pagaies dans l'eau grise qui reflète les arbres noirs des rives. Ne serait-on pas dans l'esquif silencieux du nocher Charon voguant sur le fleuve infernal? Mais on accoste à la rive droite du bras nord; on gravit le talus de la voie ferrée où sont rangés trois ou quatre wagons. Dans le plus grand, ouvert à l'une des extrémités, protégé sur les autres faces et sur le toit par des plaques de fer, les malades s'installent de leur mieux avec leurs bagages. Une surprise étant possible, on garde le fusil ou le revolver à portée de la main. Des tirailleurs partent en éclaireurs. Des porteurs s'attellent aux cordes, raidissent leurs muscles et le wagon s'ébranle avec lenteur.

De chaque côté, la forêt touffue aux arbres gigantesques, formidable masse de végétation, enfantée depuis des siècles par une terre successivement trempée par les averses et chauffée par le soleil torride; au travers de ce chaos végétal les hommes ont frayé un passage, large d'une centaine de mètres, pour y faire courir sur deux bandes d'acier leurs locomotives et leurs wagons. La voie monte et descend en suivant les sinuosités du terrain. Pour parcourir certains kilomètres

on met de 20 à 25 minutes, les cordes tendues par l'effort des muscles. Ailleurs, la pente emporte le wagon malgré les freins auxquels est attentif un soldat européen; les porteurs précipitent leur course, puis lâchent les cordes et se jettent de côté; on ne s'arrête qu'au bas de la descente: un kilomètre a été franchi en sept à huit minutes. Un nouvel effort est nécessaire pour remettre le wagon en mouvement. A des intervalles variables, des tations: les bâtiments, occupés par de petites garnisons, sont transformés en fortins; les murs sont percés de meurtrières et renforcés par des lacs de terre: alentour, des fossés, des abatis, des rangées de petits piquets pointus. Deux fois, on fait halte pour la nuit dans ces gares fortifiées.

Le matin du troisième jour, on se lève tôt. On part à l'heure où le dernier quartier de la lune pâlit entre les nuages; le ciel se teinte de rose, de légères vapeurs grises flottent sur les grands arbres de la forêt. L'étape est courte et la voie en pente descendante; la tâche de notre équipe de traction est aisée. Nous arrivons sur un long remblai dominant des marécages qui annoncent l'approche de la Dibamba. Les Allemands ont fait sauter une partie du pont, long de 320 mètres, jeté sur cette rivière. Depuis près de deux mois, le détachement du génie travaille, avec une grande activité, à remplacer par un pont de pilotis la travée métallique détruite. En attendant que la réparation soit terminée, le passage s'opère, comme sur la Sanaga, au moyen de grandes pirogues. La gare de Yapoma est à quelques centaines de mètres du pont. C'est une trop longue marche pour des malades; ils préfèrent attendre le train, assis à l'ombre des talus.

Le sifflet de la locomotive retentit aux oreilles comme une agréable musique. On monte dans un wagon couvert, pourvu de bancs de bois, qui semble très confortable au regard de celui qu'on vient de quitter. Après une courte halte à la station, on repart à grande allure. Aussitôt la Dibamba franchie, le paysage change brusquement. A la forêt impénétrable et aux marécages, succède une campagne humanisée: des palmiers, des bananiers, des champs de patates et de manioc, plusieurs villages où des indigènes vaquent à leurs travaux journaliers. Bientôt apparaissent les premières maisons de Douala. Le pylône abattu de la télégraphie sans fil git à terre, à gauche de la voie. On passe sous un pont et on s'arrête devant la gare, où les sous-officiers français du génie ont remplacé les employés allemands. Après quelques moments d'attente dans le hall, deux voitures viennent chercher les malades et les conduisent à l'hôpital. C'est un grand bâtiment à étage, situé sur un plateau élevé d'une vingtaine de mètres au-dessus du fleuve.

Des journées lentes aux heures vides; repos au lit ou sur les chaises longues de la véranda; la brise marine passe comme une caresse sur les fronts brûlants des malades. Actives et silencieuses, des nurses anglaises, vêtues de blanc,

vont et viennent à travers les salles. En ce mois de décembre, les pluies, si fréquentes et si abondantes en octobre, ont cessé. Des brumes, épaisses le matin, traînent sur le fleuve et sur la terre. La formidable silhouette du mont Cameroun reste invisible. Malgré la brise qui souffle à certaines heures, de la mer, l'atmosphère tiède et humide n'est pas propre à rendre des forces aux Européens anémiés par le climat. Après une courte promenade à pas lents, autour des pelouses du vaste jardin, on regagne sa chaise longue aussi fatigué qu'après un exercice violent. Pour rétablir la santé des convalescents, les médecins anglais décidèrent de les envoyer à Bouéa, la capitale de la colonie, située à environ 1.000 mètres d'altitude sur les pentes sud du mont Cameroun et occupée depuis le milieu de novembre 1916 par les troupes alliées.

*
*
*

Pour aller de Douala à Bouéa, il faut d'abord se rendre par mer à Victoria. On employait souvent pour cette traversée un petit vapeur à roues nommé *Porpoise*, armé de trois canons de marine et protégé par des plaques de blindage. Peu de place: on s'installe comme on peut, au-dessus des aubes, dans une cabine à demi remplie par la roue du gouvernail et sur un petit pont contigu. Dans la cabine, derrière le blindage, la chaleur est étouffante et sur le pont tombent les rayons brûlants du soleil de midi. A l'avant et à l'arrière, les passagers indigènes s'entassent avec les bagages.

La traversée s'annonce comme devant être dépourvue d'agrément. Elle sera longue; nous sommes partis peu après midi et on annonce que nous ne serons pas à Victoria avant 8 heures du soir. Voyage sans incident sur une mer calme. Les côtes boisées s'estompent dans la brume tiède. Assis dans un fauteuil d'osier, bercé par le bruit régulier des machines, je m'assoupis. Un coup de sirène me tire brusquement de ma torpeur. La nuit est tombée, mais à la clarté de la lune naissante, je distingue que nous sommes entrés dans une baie profonde, entourée de rives élevées.

Le *Porpoise* jette l'ancre, une grande pirogue accoste, dans laquelle nous descendons. Après quinze ou vingt minutes de navigation à la pagaie, nous arrivons au wharf, où nous attend un médecin anglais, prévenu de notre arrivée par le directeur du service de santé. Il nous fait asseoir sur un lorry; le wagonnet poussé à bras d'homme part dans la nuit, roule sous une voûte d'arbres touffus, puis s'arrête. Le docteur nous introduit dans une maison toute proche et disparaît.

Tout est disposé pour nous recevoir. Le cuisinier indigène vient annoncer que le dîner sera prêt dans une demi-heure. On emploie ce temps à quelques soins de toilette, après lesquels nous prenons place autour de la table. Elle est ornée de fleurs, garnie d'une nappe et de serviettes neuves; les assiettes, les verres, les couteaux, cuillers et fourchettes brillent sous la lumière

douce de la lampe. Nous sommes le 24 décembre; il est dix heures du soir; c'est presque le réveillon traditionnel que nous allons célébrer là. Tout en faisant honneur, avec nos appétits de convalescents, au menu copieux, potage, cabri au riz, petits maquereaux frits, omelette sucrée, nous songeons à tous les soldats qui, dans les tranchées du Nord et de l'Est, n'ont pas une semblable veillée de Noël. Et cette même pensée vers ceux qui souffrent au loin me poursuit dans le lit où je m'endors, bercé par le murmure de la mer qui se brise sur la grève, tout près de la maison.

Le 25 décembre, je me lève à la pointe du jour : de la véranda sur laquelle ouvre ma chambre, j'aperçois un petit jardin empli de fleurs, une rangée de cocotiers dont la mer atteint presque le pied; au delà de la baie, une côte boisée à gauche, des îlots rocheux couverts de verdure, le tout baigné d'une lumière terne.

Dès 7 heures nous avons quitté notre asile d'une nuit et près de la maison, à côté d'un pont jeté sur un ruisseau aux eaux limpides, sur la route par laquelle nous sommes venus hier au soir, nous attendons le train qui doit nous emmener : deux petits wagons dans chacun desquels il y a tout juste place pour quatre personnes et une locomotive en miniature qui part à vive allure. Le spectacle est très beau : à notre gauche, la baie avec ses rives boisées et ses îles; à notre droite, une haute muraille de rochers, couverte de lianes et d'arbustes et qui retentit de la fraîche chanson des sources. Nous arrivons bientôt à un groupe de bâtiments importants : maisons d'habitation, magasins, ateliers, vastes aires bétonnées pour le séchage du cacao, c'est « Kakaohafen », le centre de la riche Société des plantations de l'ouest africain (*Westafrikanische Pflanzungs-Gesellschaft Viktoria*). C'est aussi la gare principale du petit chemin de fer à voie étroite, dont un Allemand, prisonnier sur parole, continue de diriger l'exploitation.

Après un arrêt assez long et quelques manœuvres, notre train repart. La ligne serpente en nombreux lacets pour gravir des pentes raides; elle franchit des torrents dont les eaux courent rapides et écumeuses, entre des rochers gris. Nous traversons d'immenses plantations de caoutchoucs et de cacaoyers, dans lesquelles s'enfoncent des embranchements de la voie ferrée. Ça et là des maisons en tôle ondulée, magasins et cases pour les travailleurs de la Société. Peu de forêt et de brousse; à côté des plantations de caoutchouc et de cacao, sont des bananiers, des palmiers à huile, des champs de maïs et de patates, fournissant la nourriture des indigènes employés aux cultures. L'œuvre accomplie sur ces premières pentes de la montagne est considérable et vraiment digne d'admiration.

Le paysage de montagnes et de cultures se découvre plus largement à chaque nouveau détour de la voie. Notre locomotive s'arrête souvent pour prendre du charbon ou de l'eau. Chaque fois, il semble qu'elle sera incapable de repartir. De

fait, au bas d'une pente un peu plus dure que les autres, elle ne peut plus avancer. Heureusement, nous sommes prêts de Soppo, terme de notre voyage en chemin de fer et un train nous y a précédés : sa locomotive arrive à nos coups de sifflet de détresse et nous emmène à grande vitesse.

Nous faisons halte près d'un groupe de trois ou quatre maisons de tôle ondulée. Deux voitures, attelées chacune d'une paire de mules, nous attendent. Nos bagages sont déjà chargés sur une charrette à bœufs. Il est plus de midi et nous sommes las du voyage. Par un chemin en lacets, bordé d'herbes hautes de trois ou quatre mètres, nos voitures montent vers le mont Cameroun, énorme masse rocheuse dominant une ceinture de forêts. Par endroits, des éclaircies dans la brousse laissent apercevoir quelques maisons blanches.

*
*, *

Soudain les hautes herbes disparaissent et sont remplacées, de chaque côté de la route, par des buissons de roses rouges : nous arrivons à Bouéa. La capitale du Cameroun n'est pas une ville; c'est un immense parc dessiné sur les pentes de la montagne. Quelques arbres géants ont été respectés, derniers vestiges de la forêt primitive; ailleurs on a planté des essences de montagne qui ressemblent à des sapins; en d'autres endroits, des bambous prodigieux se groupent en touffes énormes. Des maisons se dissimulent dans la verdure des jardins. A gauche, au-dessus des balustrades blanches de plusieurs terrasses superposées, le palais du Gouverneur se dresse, construction élégante, point colossale, avec ses larges fenêtres, son balcon central et le clocheton qui la domine. Au centre, un grand bâtiment banal, à deux étages, percé de fenêtres régulières, où se trouvent les bureaux du gouvernement. Près de là, la poste et une fontaine ornée d'un buste de Bismarck. A droite, sur un mamelon auquel on accède par une allée de superbes manguiers, la mission protestante et son église au clocher carré. Le village indigène, avec ses cases de paille ou de tôle ondulée, a été relégué loin des habitations européennes.

Partout des fleurs; on quitte la route bordée de roses pour pénétrer dans un jardin, dont les portes sont encadrées de bougainvilléas aux fleurs pourpres. Des cannas, des fuchsias, des hibiscus aux teintes éclatantes, des roses surtout, à profusion, rouges, blanches, roses, jaunes, en buissons le long des allées, en massifs au milieu des pelouses, grimpant contre les maisons.

L'utile se mêle à l'agréable : derrière chaque habitation s'étend un jardin potager, où croissent des légumes d'Europe : pommes de terre, choux, haricots, pois, tomates, concombres et autres; des fraisiers y prospèrent à côté de fruits indigènes, ananas, papayes, bananes. Plus haut que toutes les maisons, non loin de la lisière de la forêt, s'élèvent les bâtiments d'une vaste ferme; ils abritent un nombreux troupeau de bétail euro-

péen qui fournit en abondance du lait et du beurre frais.

Mon séjour à Bouéa fut un long enchantement. J'ai vécu des journées délicieuses dans la villa qui m'avait été attribuée par l'officier anglais commandant la place : une petite maison construite comme presque toutes les autres, tôle ondulée à l'extérieur et bois à l'intérieur; une véranda garnie de plantes grimpantes, à laquelle on accède par quelques marches; trois pièces, cabinet de travail, salle à manger, chambre à coucher, confortablement meublées, peintes de couleurs diverses, l'une en rouge, l'autre en brun, le troisième en vert clair. Par derrière, les dépendances reliées à la maison par un passage couvert.

Le matin, après le bon sommeil que procure la fraîcheur de la nuit, on se lève tout dispos. On sort, on aspire avec délices l'air pur, on cueille des roses encore tout humides de la rosée nocturne. On passe quelques heures à lire ou à écrire, tranquillement installé dans un agréable cabinet de travail, les fenêtres ouvertes toutes grandes. On se promène au hasard le long des chemins en lacets. En beaucoup d'endroits, ils sont bordés d'arbustes dont les grosses fleurs blanches, en forme de clochettes allongées, exhalent vers le soir un parfum exquis. Chaque jour, on se sent plus fort et plus alerte. L'appétit est excité par l'air de la montagne; la nourriture abondante, le lait, le beurre, les légumes frais rendent rapidement des forces aux convalescents et leur refont une santé nouvelle.

L'aspect du paysage change avec les heures. Au soleil levant, la longue arête rocheuse du Cameroun se teinte de rose; mais elle se couvre bientôt après de vapeurs épaisses. En certaines saisons, on peut, de Bouéa, distinguer nettement Douala et l'estuaire. De fait, un des derniers jours de septembre, après la violente averse à la nuit, je me rappelle avoir aperçu, le matin, du pont de l'*Amiral-Fourichon*, sur la masse sombre du Cameroun, les taches claires des maisons de Bouéa. Mais en décembre et en janvier, la plaine est toujours noyée dans la brume. Souvent des vagues de brouillard montent à l'assaut de la montagne. Par instants, tout Bouéa disparaît sous un voile mouvant de la brume grise. Il suffit d'ailleurs d'un souffle de vent pour la dissiper et le soleil brille à nouveau dans le ciel bleu. Vers le soir, la masse énorme du mont Cameroun reparait, à peine couverte d'une légère buée bleuâtre. La nuit arrive; le disque de la pleine lune surgit à l'horizon; la monstrueuse échine de la montagne se découpe d'un trait net sur le ciel étoilé. Des milliers d'insectes font résonner sans arrêt leurs petites voix claires dans l'air frais et limpide.

En vérité, le gouverneur von Puttkamer fut heureusement inspiré en transférant de Douala à Bouéa, en 1901, le siège de l'administration centrale de la colonie.

Durant les années précédentes, les indigènes, de race Bakouiri, forts et courageux, bons chas-

seurs, avaient opposé aux Allemands une sérieuse résistance. En 1883, un Polonais nommé Rogozinski avait pris possession de Bouéa au nom de l'Angleterre et avait remis au chef nommé Kouba un pavillon anglais. En décembre 1885, von Puttkamer, le futur gouverneur, alors chancelier et juge, arrivait à son tour à Bouéa : il fit hisser le pavillon allemand, expliqua au chef indigène qu'un traité avait été signé entre l'Angleterre et l'Allemagne, que l'accord conclu avec Rogozinski était maintenant sans valeur, que Kouba et les habitants de Bouéa étaient désormais les sujets de l'Empereur d'Allemagne. Il donna un pavillon rouge, blanc et noir à Kouba, et celui-ci livra le drapeau anglais qu'il avait en sa possession. Mais cet acte ne détermina pas la soumission des Bakouiri de Bouéa.

En novembre 1891, une expédition de police fut dirigée contre eux. Le capitaine von Gravenreuth qui le commandait fut tué à l'attaque d'une position fortement retranchée; le lieutenant von Stetten, qui prit le commandement après lui, fut blessé. Les troupes, manquant de cartouches, durent battre en retraite après avoir enterré leur chef. Les pertes des indigènes dans ce combat avaient été si fortes qu'ils firent leur soumission. Mais la paix ne fut pas de longue durée. En décembre 1894, une nouvelle expédition fut entreprise sous le commandement de von Stetten et du lieutenant Dominik : le chef Kouba fut tué et son village détruit. La paix fut alors établie sur les pentes du mont Cameroun.

(A suivre.)

CL. FAURE.

LE SOUDAN ÉGYPTIEN

PENDANT LA GUERRE

Le ministre de la Guerre a publié le dernier rapport que sir Reginald Wingate, haut commissaire en Egypte, a dressé sur le Soudan pendant la guerre (1).

Ce rapport se divise en trois parties.

I

La première partie est relative à la situation générale du Soudan pendant les deux premières années de la guerre. C'est un exposé rapide, que nous avons d'ailleurs donné ici en détail, des forces réparties au Soudan anglo-égyptien à la déclaration des hostilités, des mesures de guerre qui durent être prises : cour martiale, censure, difficultés avec Ali Dinar, sultan du Darfour et Fiki Ali, chef des Miri dans les montagnes de Nouba, etc. En 1916, malgré les fatigues de la campagne, accrues par les difficultés de la relève, les forces expéditionnaires ont pu intervenir dans le Congo français. Voici d'ailleurs le passage du rapport de Sir Reginald Wingate relatif à ce sujet :

Le 18 février 1916, le major R. F. White, du régiment d'Essex, commandant le poste de Tamboura (province du Bahr-el-Ghazal) reçut une lettre du chef de division (français) de Mopoï, re-

(1) *London Gazette* du 23 mai 1919, 6^e supplément.

latant qu'il avait été attaqué à l'improviste par ce chef et qu'il s'était vu obligé de se retirer sur le poste belge de Bangoro. Le 4 mars, en réponse à une seconde demande de secours, le major White, accompagné par le capitaine J. A. Clark du corps médical de l'Armée Royale, traversa la frontière avec 80 hommes du bataillon de l'Equateur et 600 porteurs indigènes et s'avança vers le poste de Mopoi qu'il atteignit le 16 mars. Cette même nuit, le camp du major White fut attaqué et le jour suivant (17 mars), lorsque les contingents français et belges approchèrent du poste, il put rencontrer et disperser une partie des rebelles en leur infligeant de lourdes pertes. Le 18 mars, on entreprit des opérations combinées dans la vallée du Zumba, où l'ennemi s'était réfugié, et le soir du 19 mars, bon nombre de ces derniers s'étaient rendus. Une lettre de remerciements pour la prompte et appréciable collaboration apportée par le détachement du major White fut envoyée par S. E. M. Merlin, gouverneur général de l'A. E. F.

II

La deuxième partie du rapport traite de plusieurs points que nous reproduisons *in extenso*, en raison du jour qu'ils jettent sur des opérations encore mal connues en Europe. Ils permettront au lecteur de se rendre compte de ce que fut la guerre dans la région du Haut Nil.

« En ce qui concerne les événements du Soudan, je vous ai fait connaître la série des opérations au Darfour dans ma dépêche du 5 avril 1917, depuis l'occupation d'El Fasher jusqu'à la mort d'Ali Dinar à Guiba, le 6 novembre 1916. Cet événement mit fin à la résistance organisée au Darfour, mais il resta à réprimer quelques troubles locaux, à ramener les populations à l'ordre et plus spécialement à protéger le Darfour contre des raids des agents de Sidi Ahmed el Senoussi dans le Nord.

En même temps on prit en mains l'établissement d'une administration et, bien que ce fût un gros effort pour le personnel fatigué du gouvernement du Soudan, un arrangement laborieux fut mis en vigueur qui maintint la paix et localisa tous les troubles qui subsistaient de la révolte d'Ali Dinar. Ces troubles consistaient en partie dans la présence de corps armés constitués par des esclaves fugitifs qui maraudaient dans la contrée. Ceux-ci se trouvaient divisés en deux bandes sous la conduite de deux adeptes d'Ali Dinar, Abd el Moukerram et Angabou. Ces deux bandes se réfugièrent dans le sud-ouest du Darfour, où une poursuite prolongée était impossible, le pays étant peu connu et la plus grande partie des forces dont disposait le gouvernement se trouvant nécessaire ailleurs. En dernier lieu, Abd el Moukerram franchit au Sud le Bahr-el-Arab et se rendit au poste du gouvernement à Kafra Kingi où on désarma ses partisans qui furent placés en lieu convenable.

Angabou ayant refusé de se rendre à l'officier qui commandait le poste de Dibbis (angle sud-ouest du Djebel Marra), fut déclaré hors la loi en janvier 1917 et s'enfuit dans le Sud. En mars, il

passa en territoire français avec 100 personnes de sa suite et 80 fusils; il y vit maintenant en paix; la plupart de ses suivants l'ont abandonné et sont retournés à El Fasher.

L'établissement de postes à Nyala et à Zalingei, en février 1917, a contribué au maintien de la paix dans la zone troublée.

Les raids des Senoussi du Nord furent une plus sérieuse menace; mais ils fournirent l'occasion pour le gouvernement du Soudan de coopérer avec les Français au Ouadaï. Ces raids étaient particulièrement rassemblés par Mohammed Erbémi, chef de la section de Teika chez les Gouraan. Les Gouraan vivent principalement en territoire français et presque entièrement de razzias. Ils reconnaissent une vague souveraineté aux Senoussi et à Ali Dinar, mais ne se trouvaient pas sous un contrôle bien défini. En 1916, ils opérèrent dans le Darfour, sous la conduite de Mohamimed Erbémi, et obtinrent 500 chameaux de la section de Oum-Gelloul dans la tribu Mahamid, au nord d'Abiad et quelques 500 autres des tribus adjacentes. Les troupes françaises dans l'Ennedi ont constamment marché contre eux et cette poursuite des djouch du Darfour fut la première manifestation de coopération active avec les Français. A cette fin, une troupe composée de 6 officiers britanniques, 250 fusils du Camel corps, quatre Maxims, sous le commandement du major (maintenant lieutenant-colonel) T. B. Vandeleur D. S. O. (régiment royal irlandais), s'avança sur Fouraiwia en janvier 1917. M. E. G. Sarsfeld Hall (des services civils du Soudan) accompagnait cette force en qualité d'officier politique. La troupe manqua de communication directe avec les Français, déjà retirés vers le Nord. Néanmoins nos partisans arabes, postés en surveillance près des Gouraan qui faisaient des incursions dans le Soudan occidental, avaient été en contact avec les gens d'Erbémi en plusieurs points et les avaient refoulés. Erbémi, après deux ans de fortunes diverses, pendant lesquels il fut continuellement pourchassé par les Français, se rendit finalement au poste de Fourawia en décembre 1918.

En janvier 1918, le refus des Beni-Holba, dans le Darfour méridional, d'obéir aux ordres du gouvernement, provoqua l'envoi d'une petite patrouille dans leur pays, sous le commandement du capitaine H.-F.-C. Hobbs (régiment du Yorkshire occidental), accompagné de M. J.-A. Gillau (service civil du Soudan) comme officier politique. La patrouille revint en février, ayant rempli son objectif.

En mai 1918, quelque mouvement fut signalé dans le Dar Masalit et donna ensuite l'occasion d'une coopération franco-anglaise. Il apparut que Bedowi, frère de Mohammed Bahr el Din, le sultan (communément appelé Endoka), encouragé par Abou Shilloukh, son principal officier, proposait d'attaquer simultanément les postes français et soudanais, qui d'un commun accord avaient été placés à Adre et Kereinik, sur les limites du Ouadaï et du Soudan. On reçut à

temps des nouvelles de ce mouvement et on envoya des renforts. Ce déploiement de forces empêcha une action de la part des indigènes et on persuada à Endoka qu'il fallait envoyer Abou Shilloukh à notre poste de Kereinik, d'où on le dépêcha sur El-Facher. Bedowi, pendant ce temps, était envoyé en voyage à La Mecque, pour le pèlerinage; il en revint en décembre 1918. On espérait que les facilités qu'il avait eues de voir le monde et plus spécialement les ressources du gouvernement, l'impressionneraient suffisamment pour le détacher de son frère dans ses prochaines intrigues.

La coopération avec les Français fut grandement aidée dans cette contrée par l'établissement de la T. S. F. à Kereinik, relié ainsi à Abéché et à El-Facher. Un système de courriers également institués pour porter les dépêches n'a pas seulement accru la sécurité, mais a développé les relations commerciales entre le Ouadaï et le Soudan.

La nouvelle province se tranquillise rapidement, au fur et à mesure que l'administration s'étend et protège la population.

Je considère que la conquête du Darfour a eu des résultats très importants sur l'opinion des gens du pays. Le sentiment de méfiance qu'ils avaient pu avoir dans certains endroits, quant à notre capacité de tenir et de diriger le pays, alors que l'Empire était engagé dans une lutte à mort en Europe, disparut entièrement à la nouvelle de la destruction des forces d'Ali Dinar.

Dans les autres parties du Soudan, la principale préoccupation militaire du gouvernement a été concentrée dans trois zones. On ne peut pas attribuer les troubles qui s'y produisirent à des influences extérieures ou au sentiment général que le pouvoir du gouvernement était affaibli. De telles opérations sont inévitables dans l'administration d'un pays semi-barbare et étendu.

Ces trois zones dont je parle étaient : 1° Sur la rive orientale du Haut-Nil, dans la section de Laou, chez les Nouer; 2° Les collines de Nyima, dans la province des montagnes de Nouba; 3° Chez les Dinka, sur la rive occidentale du Nil.

Après le récit des opérations de pacification de ces trois zones, le rapport continue ainsi :

Les troupes du gouvernement ont eu deux occasions, en dehors de l'expédition combinée avec les Français contre Erbéimi dans le Nord-Ouest du Darfour, de coopérer avec les gouvernements voisins.

1° En 1917, les autorités du Congo français ont demandé au gouverneur du Bahr-el-Ghazal de participer à la reprise de Krikri qui, hors la loi, avait rassemblé une suite et pillait les chefs loyaux. Une troupe sous le capitaine V. H. Ferguson (des fusiliers écossais) patrouilla sur la frontière pour le cas où Krikri essaierait de se retirer en territoire soudanais. Il fut arrêté finalement en avril.

2° Expédition contre la tribu Turkhana. C'est

une tribu pastorale située à la frontière septentrionale de l'Est-Africain britannique, près du lac Rodolphe. Jadis elle avait défié le contrôle du gouvernement de l'Est-Africain et fait des incursions chez les tribus paisibles du Sud et du Sud-Ouest. Les autorités de l'Est-Africain anglais estimaient à plus de 30.000 têtes le bétail volé en 1917, tandis que le Protectorat de l'Ouganda réclamait de son côté 3.000 têtes. De plus, les Turkhana s'étaient alliés avec les tribus Donyro et Marille, tandis qu'ils s'étaient mis en relation avec l'Abyssinie qui avait participé à quelques razzias.

Comme les limites provisoires Soudan-Ouganda divisent les Turkhana en deux et comme on sentait qu'aucune action contre la tribu n'aurait d'effet durable si la punition infligée ne frappait pas simultanément la tribu entière, on décida que le gouvernement du Soudan coopérerait avec les forces britanniques de l'Est-Africain pour réaliser les objets suivants :

1) Punir et désarmer, quant aux armes à feu, les Donyro, Marille et Turkhana ainsi que d'autres tribus indigènes résidant en territoire militaire et hostiles au gouvernement;

2) Expulser les Abyssiniens de l'Est-Africain et des Protectorats de l'Ouganda à l'Ouest du lac Rodolphe;

3) Réduire le territoire militaire à un état convenable pour l'administration civile;

4) Reprendre le bétail volé.

La concentration des troupes du Soudan, sous le major R.-F. White (régiment d'Essex) qui, en sa qualité de plus ancien officier, prit le commandement de la troupe combinée, fut terminée le 12 décembre 1917 à Ikoto, à la frontière du Soudan-Ouganda (lat. 4° 05' N., long. 34° 03' E.), et de là les unités traversèrent la frontière à Loyoro (lat. 3° 20' N. long. 34° 08' E.). La force était accompagnée par le dernier major H. T. C. Jones Vaughan (brigade des fusiliers) comme principal officier politique. Les cinq mois suivants, les colonnes opérèrent ensemble à l'Ouest, dans l'Ouganda, et à l'Est dans l'Est-Africain britannique. Elles traversèrent sur la rive occidentale du lac Rodolphe et livrèrent plusieurs engagements à cette époque.

Un des incidents des opérations fut constitué par l'attaque que les Abyssiniens donnèrent contre la colonne du capitaine J. H. R. Yardley D. S. O. dans les collines du Lorusia (4° 15' lat. N. 35° 20' long. E.) à la date du 27 mai. De lourdes pertes leur furent infligées; les Abyssiniens furent repoussés. Lorsqu'on écrira la participation des Abyssiniens, il sera procédé à une enquête officielle sur place par des représentants des gouvernements britannique et abyssinien.

En juin 1919, l'objet de l'expédition ayant été atteint, on retira les troupes du Soudan et les autorités de l'Est-Africain anglais établirent une chaîne de postes temporaires.

Avant d'atteindre leurs stations au Soudan, quelques unités furent occupées par de petites opérations dans divers districts. Une compagnie

opérant dans le voisinage de Madial (3° 50' lat. N. et 33° 25' long. E.) en conjonction avec la police de l'Ouganda, du 3 au 5 juillet, rencontra quelque résistance de la part des rebelles dont plusieurs furent tués. Une section de la même compagnie fut encore engagée dans ces montagnes le 21 juillet. Une action fut également entreprise contre quelques villages près de Mengi (à quatre milles à l'Ouest de Liria dans le district de Latouka) où un policeman fut tué et les courriers volés.

En plus de ces opérations il y eut environ vingt-huit occasions dans lesquelles nos troupes sont intervenues pour prévenir des conflits entre tribus ou pour défendre le gouvernement. Quelques petits troubles se sont produits, la plupart sur les confins éloignés du pays et sans importance politique. Ils n'appellent pas de mention individuelle et je m'y réfère seulement pour montrer que le travail de défense du pays n'est pas négligeable, même avec la routine habituelle de l'administration.

J'espère que le compte rendu de ces opérations militaires n'apportera pas l'impression que le ton général du Soudan a été celui de l'agitation. C'est l'inverse qui fut le cas. Les combats que j'ai décrits ont été, — sauf quelques troubles sur la frontière occidentale, conséquence naturelle de la conquête du Darfour — l'accompagnement inévitable de l'administration dans ce pays, et comme je l'imagine, de tout pays où un contrôle est exercé sur des tribus sauvages. Il s'est également produit dans des districts voisins où le gouvernement n'en est encore qu'à ses débuts. L'attitude de tout le Soudan central et septentrional — partie qui contient la population la plus civilisée et la plus intelligente — n'a pas été seulement une attitude dictée par la reconnaissance de la suprématie du gouvernement, mais par une active sympathie et de la bonne volonté.

III

La troisième partie du rapport contient des précisions sur les services rendus par divers détachements : intendance, service de santé, génie, etc., ainsi que sur ceux rendus par le Soudan qui a fourni dans les deux dernières années à l'Égypte et aux forces britanniques 119.000 tonnes de grains, 61.000 bœufs, 318.000 moutons, le tout évalué à 3.595 livres sterling. Or, avant la guerre, les quantités de grains exportés annuellement ne dépassaient pas 32.000 tonnes. Ce détail prouve combien l'on chercha à organiser les ressources locales, organisation qui fut très appréciée des indigènes.

BIBLIOGRAPHIE

Le Droit prime la Force, par le général FAMIN, 1 vol. in-16, de 306 pages. Plon, 8, rue Garancière.

Le général Famin qui a créé la direction des troupes coloniales au ministère de la Guerre et qui l'a reprise fort heureusement au début de la guerre a réuni sous ce titre diverses études écrites au coin des événements de ces dernières années et toutes marquées au cours de l'expérience et du jugement. Et il conclut que la Force et le Droit doivent être réunis dans les mêmes mains pour que celui-ci domine dans le monde.

Parmi ces notes restées d'actualité, plusieurs sont naturellement consacrées aux questions coloniales et aux contingents indigènes. Le général Famin a été l'un des organisateurs de l'armée indigène et plus particulièrement pendant les trois années qu'il a

passées au Ministère, au début de la guerre, il s'est efforcé « de faire rendre aux troupes d'infanterie et d'artillerie coloniale, au service de santé comme à l'Intendance coloniale, le maximum d'effort utile pour la défense nationale et d'autre part d'obtenir de nos colonies le plus puissant concours possible. » Les résultats ont dépassé toutes les espérances. « Divisions d'infanterie coloniale (il y en eut sept), nombreuses batteries d'artillerie lourde et de campagne, bataillons sénégalais au nombre d'une centaine, Annamites, Malgaches, Somalis, Nè-Caledoniens rivalisèrent partout de courage et d'abnégation. » Le général Famin souhaite qu'un jour une plume autorisée soit tentée d'écrire l'histoire de la part prise à la guerre par les coloniaux. Nous nous associons à ce vœu d'autant plus volontiers que le Comité de l'Afrique française a dressé quelques éléments de cette histoire par son tableau d'honneur des Africains au champ d'honneur et par les notices qu'il a publiées sur quelques-uns des plus glorieux régiments d'Afrique.

Le général Famin donne des détails intéressants sur les tirailleurs et les travailleurs indochinois qui ont été l'une des révélations de la guerre. Ici nous relevons deux traits de son exposé, l'un qui vise les Abyssins et l'autre les Sénégalais.

L'article sur les Abyssins est du 25 avril 1918. Nos lecteurs savent déjà qu'il a été un instant question d'une participation de l'Éthiopie à la guerre ou tout au moins de la formation d'un contingent éthiopien (*Afrique française*, 1919, p. 147). Le général Famin qui connaît bien l'Éthiopie estimait à 200.000 hommes l'ensemble de ce qui pouvait être levé en Éthiopie pour une guerre populaire et ne semblait pas croire que l'utilisation des troupes abyssines en Europe fût facile, car si les Abyssins sont guerriers, ils ne sont pas disciplinés et leur encadrement eût été presque impossible. Tout au plus aurait-on pu envoyer en France quelques bataillons de soldats abyssins et de travailleurs gallas.

Le général Famin consacre l'un de ses meilleurs chapitres aux tirailleurs sénégalais, en rappelant, ce qu'on ignore trop souvent, leur participation à la glorieuse défense de Dixmude et la prise du fort de Koum-Kalé sur la rive asiatique des Dardanelles. Il cite, lui aussi, des anecdotes caractéristiques, comme celle de ce cuisinier noir qui, sans suivre les boyaux de communication comme il est prescrit, apporte en courant à travers champs sous le feu de la mitraille, le diner de son capitaine aux tranchées de première ligne, et aux observations sévères qui lui sont adressées répond sans se départir de son large sourire : « Ma capitaine, pas moyen aujourd'hui suivre boyaux, ça rognons peut pas attendre. » Le Sénégalais a non seulement la bravoure, mais la fidélité et l'attachement à ses chefs. La grande guerre a confirmé cette vérité depuis longtemps bien connue de nos coloniaux.

Rabat ou les heures marocaines, par JÉRÔME et JEAN THARAUD; un vol. in-16 de 268 pages; 3 fr. 50. — Emile-Paul, 100, faubourg Saint Honoré.

Les livres sur le Maroc abondent. Celui-ci se remarque au milieu des autres par sa tenue littéraire, par son art, par la puissance d'évocation qui est habituelle aux auteurs. MM. Tharaud savent dire tout ce que le Maroc a gardé de charme et de mystère dans sa modernisation. Il est curieux de relire le récit de l'apparition de Moulay Hassan dans Gabriel Charmes et Pierre Loti et d'en rapprocher ensuite celle de Moulay Youssef dans J. et J. Tharaud. « Alors sur ce plateau d'Afrique, un étonnant cérémoniel fit surgir tout à coup du fond d'un passé mort qu'on pouvait croire inanimé à jamais, toute une vieille civilisation qui fut aussi la nôtre, mais que depuis des centaines et des centaines d'années nous avons mise au tombeau. »

Et MM. J. et J. Tharaud ne sont pas seulement de merveilleux peintres et des évocateurs émouvants du passé. Ils savent noter le trait politique et voici par exemple, à propos d'une entrevue cordiale entre le sultan et le Résident général, un joli petit résumé de politique indigène. « Le général, ferme avec grâce, persuasif et limpide, à mesure qu'il lui présentait quelque personne de sa suite, lui disait ses intentions, son désir, sa volonté de respecter dans ce Maroc qu'il aime, les formes séculaires de sa vie, ses traditions, ses coutumes, les situations héréditaires. Graves questions qui passaient dans cette causerie toute unie, immense problème, dont la réussite à cette heure prend un caractère angoissant quand, à 200 kilomètres à peine, les tribus de l'Atlas payées et armées par l'Allemagne, ne sont maintenues dans leurs rochers que par quelques bataillons. Et cependant quelle paix de la mer à l'Atlas, du Sous à la frontière espagnole ! Pour ainsi dire, pas un soldat dans cette vaste étendue ! Où donc est le secret de cette force invisible ? Je le voyais là clairement, au cours de cette entrevue. Ce beau secret, si beau, si simple, il est dans ces hautes manières, nobles sans morgue, affables sans condescendance, polies sans familiarité ; il est dans le respect d'une race qui garde toujours sur elle l'empreinte d'un des grands passés du monde, et surtout dans ce sentiment plus riche que tous les autres en vertus merveilleuses : l'amour des gens et des choses de l'Islam. »

Le Gérant : J. LEGRAND.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 47.

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

LA ZONE DE MELILLA. — J. GOULVEN.....	23
LA SITUATION GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE : Discours de M. Merhn, gouverneur général, au Conseil de gouverne- ment.....	37
AU CAMEROUN AVEC LE CORPS EXPÉDI- TIONNAIRE FRANCO-ANGLAIS, 1914-1916 (suite). — CL. FAURE.....	41
Le port de la Côte d'Ivoire.....	47
Bibliographie.....	48
CARTES	
Zone de Melilla.....	27
Le projet du port de Comoé.....	47
Le projet du port de Vridy.....	48

LA ZONE DE MELILLA

D'après les géographes espagnols del Valle et Fernandez Iruegas, la zone de Melilla constitue une région naturelle de 723 kilomètres carrés qui comprendrait uniquement le pays des Guelaïa, la possession espagnole de Melilla et sa zone neutre. Ses limites géographiques seraient : au Nord, la Méditerranée dans laquelle vient se dresser le cap des Trois-Fourches ; à l'Ouest, l'Oued-Kert ; à l'Est, la Mar-Chica et le Rio-Selouane ; au Sud, la plaine du Garet. Basées sur des accidents topographiques, elles sembleraient montrer qu'on se trouve pour la zone de Melilla en présence d'un petit pays qui doit ses caractères, non à des faits politiques ou à des raisons ethniques, mais bien à la géographie (1).

Cette division de savants n'a pas encore passé dans les études courantes sur la région de Melilla — qui sont assez rares d'ailleurs — et il semble qu'en Espagne on veuille donner à la zone plus d'extension. C'est ainsi, pour ne citer qu'un au-

teur, parmi les récents, que M. Pio Suárez Inclan, dans une conférence faite à la Société de Géographie de Madrid, a assigné 2.483 kilomètres carrés à la zone de Melilla et lui a donné les limites suivantes : au Nord, la mer Méditerranée ; à l'Est, la Moulouya ; à l'Ouest, l'oued Ouaringa, qui la sépare de la région de Gomara soumise à une autre commanderie générale ; au Sud, une ligne indéterminée (1).

C'est cette dernière délimitation, toute politique et par conséquent bien variable, que nous adopterons pour cette étude dont le but est tout simplement de ramasser, en quelques pages, pour les lecteurs du *Bulletin de l'Afrique Française*, une certaine somme de renseignements d'ordre géographique, politique et économique sur la région de Melilla.

I

Bien que nous ayons les ouvrages de Gentil, le *Maroc physique* ; de Suess, la *Face de la terre* (2) ; de Coquand, *Description géologique de la partie septentrionale de l'Empire du Maroc* ; de Lucas Fernandez Navarro, *Estudios geológicos en Rif oriental* et quantité d'autres travaux, tous les problèmes concernant la zone de Melilla, au point de vue géographique, sont loin d'être résolus. On sait, en particulier, que l'hypothèse du professeur Gentil sur la naissance du Rif dans la presqu'île des Guelaïa n'est pas admise par ses collègues dont quelques-uns rattachent la chaîne rifaine, non pas à la Cordillère bétique par le cap des Trois-Fourches et l'île andésitique d'Alboran, mais au système alpin qui comprenait les Apennins, la Sicile, la Tunisie, l'Algérie et le Rif. Il est, d'ailleurs, assez difficile de parler avec exactitude de l'orographie du Rif oriental, car, ainsi que le disent MM. del Valle et Fernandez Iruegas, par suite de grandes éruptions et d'une érosion extraordinaire, on se trouve là en présence d'une topographie très variée et étrange. Les multiples phénomènes de plissement qu'on y rencontre

(1) En ce sens, DEL VALLE et FERNANDEZ IRUEGAS, *Revista de geografía colonial y mercantil*, 1918, t. XV, p. 202.

(1) *Boletín de la real Sociedad geográfica*, t. LX, 1918, p. 95.
(2) *Das Antlitz der Erde*.

dans les parties connues — car toutes ne sont pas encore explorées (1) — produisent une confusion d'autant plus grande qu'on ne trouve pas de chaîne montagneuse proprement dite, mais « une réunion de noyaux montagneux, isolés les uns des autres, suivant des lignes arbitraires à première vue et non sujets à une direction fixe prédominante » (2). Plus précises sont les indications fournies par la constitution géologique du pays qui peut être ainsi esquissée. Dans le Nord, se dresse à une hauteur moyenne de 300 mètres, le massif éruptif des Trois-Fourches, aux nombreux pics pelés et sauvages; pays de pauvreté et d'aridité parce que la vie végétale y est impossible, et que les vallons deviennent des torrents en saison de pluies. A ses pieds s'étend, vers le Midi, le plateau sédimentaire des Beni-Sicar qui comprend deux zones très différentes au point de vue géologique : celle du Nord-Est, sans eau ni terres de cultures, qui est peu habitée; la seconde, inclinée légèrement vers le Sud-Est, mais limitée par des falaises qui tombent à pic sur la mer, notamment aux environs de Melilla. Ce plateau a une hauteur moyenne de 300 à 400 mètres. Le massif éruptif du Gourougou a la forme d'une haute montagne couronnée par quatre pics principaux. Les matières éruptives qu'il contient lui donnent un aspect des plus sombres, mais, riche en eaux pures et en sources, il est très peuplé. Vient, enfin, le massif des Beni-Bou-Ifrou, dont le culminant ne dépasse pas 696 mètres (Ouichane) et qui s'abaisse par des monts de 300 et 250 mètres jusqu'à disparaître dans la plaine du Garet.

Les dépressions qui séparent ces montagnes sont occupées par des fleuves, secs ou torrentiels suivant la saison. La vallée du Oro forme une prairie de quelques 300 mètres de large où l'on cultive de nombreux jardins; celle du Ouichane, ancien affluent du Kert, est riche en fer; celle du Khemis, très fertile, se prête au peuplement et à des échanges très actifs, etc. Mais la colonisation n'a pas retenu ces endroits comme les plus intéressants; nous aurons occasion de voir que les Espagnols ont apporté toute leur attention à la mise en valeur de cette plaine qui est bornée par le versant méridional du Gourougou et que l'on appelle du nom de *Garet*, bien qu'elle porte dans chacune de ses parties des dénominations différentes : *El-Tir* près de Taouima, *Bou-Erg* après le Selouane, *Chemorra* vers le mont Arrouit, *Garet* dans le Sud et aussi *Seheb-el-Mohra*. L'irrigation jouera un grand rôle dans l'exploitation de ces terres, car, par lui-même, le réseau hydrographique du pays est peu important. Il ne saurait d'ailleurs en être autrement là où les montagnes ont de fortes pentes et sont proches de la mer. Peu nombreux sont, en conséquence, les cours d'eau qui peuvent s'appeler *oueds*. Citons cependant, parmi ces privilégiés, l'*oued Kert* qui me-

sure 70 kilomètres, le *Rio Selouane* qui, né au mont Arrouit, se termine après un cours de 14 kilomètres, se perd dans les sables aux environs de Mar-Chica, et le *Rio de Oro* qui a 21 kilomètres de long et passe à proximité de Melilla.

Si les autres cours d'eau se caractérisent par leur état de sécheresse, il faut mentionner, par contre, de nombreuses sources, soit dans les terrains siluriens du Ouichane ou du Souq-el-Khemis, soit dans les terrains éruptifs du Gourougou (Traras, Segangan, Ahfer, Lobo, etc.), où elles sont les plus pures du territoire. C'est là une question très intéressante pour l'alimentation des Européens, car jusqu'ici l'eau de Melilla a été réputée imbuvable.

La côte se caractérise, comme l'intérieur de la zone, par ses escarpements et ses ravins. Elle n'a point de ports, car on ne peut donner ce nom à de simples abris propices tout au plus à la contrebande. Les seuls endroits où l'on puisse se réfugier lors des tempêtes et des forts vents d'Est ou d'Ouest sont : Melilla construite elle-même sous la protection du cap des Trois-Fourches, les Zafarines qui montent tristement la garde à l'entrée de la Moulouya, Sidi-Hassein, petit refuge fréquenté par les Beni-Saïd et plus loin Alhucemas, l'*Hadjerat-en-Nekour* des Rifains, bâtie sur une île calcinée par le soleil et qui reflète sa féodale mélancolie dans les eaux d'une baie sans commerce. Sur ses rivages, signalons encore la lagune appelée par les géographes *Puerto Nuevo* et par les indigènes *Sebkha-bou-Erg* ou *El-Dzira* qui, longue de 22 kilomètres et large de 7 kilomètres, n'a pas de profondeurs supérieures à 8 mètres et a des eaux très chargées de sel (1).

La météorologie de la zone est assez singulière. La température, telle qu'elle a été observée à Melilla de 1904 à 1916, y est élevée et se rapproche de celle des climats tropicaux : la moyenne maximum de ces douze années s'élève à 37 degrés et la moyenne minimum est de 3^o. On se trouve donc en présence d'un climat à variations excessives et ce phénomène se reproduit, que l'on soit ou non éloigné de la mer. C'est la seule ressemblance que Melilla présente avec les régions tropicales. Son régime des pluies est totalement différent : celles-ci ne tombent qu'en hiver et au printemps, d'octobre à mai. Les précipitations abondantes à Melilla (418 mm.) s'atténuent au fur et à mesure qu'on se dirige vers l'Est ou dans l'intérieur du continent (2). Par suite, en effet, de la présence de hautes montagnes qui arrêtent l'humidité de la mer, il existe dans la zone deux régimes différents qui la divisent également en deux régions distinctes : l'une côtière, caractérisée par les observations météorologiques de Melilla qui s'appliquent aussi aux Guelaïa, et l'autre intérieure, commençant à moins de 60 kilomètres de Melilla et beaucoup plus sèche, où le pluviomètre

(1) Sur 2.400 kilomètres carrés pacifiés dans la zone de Melilla, la mission géologique A. Marin y a étudié 800 kilomètres carrés en 1915-1916.

(2) DEL VALLE et IRUEGAS, *op. cit.*, p. 220.

(1) Le poisson en meurt. Ces conditions ont été modifiées par l'ouverture d'une nouvelle communication avec la mer.

(2) Les chutes d'eau sont abondantes à Melilla. En 1904, il est tombé 190 mm. de pluies en 34 jours, et en 1910, 627 mm. en 37 jours; on cite des jours où il tombe 40 mm. en une heure.

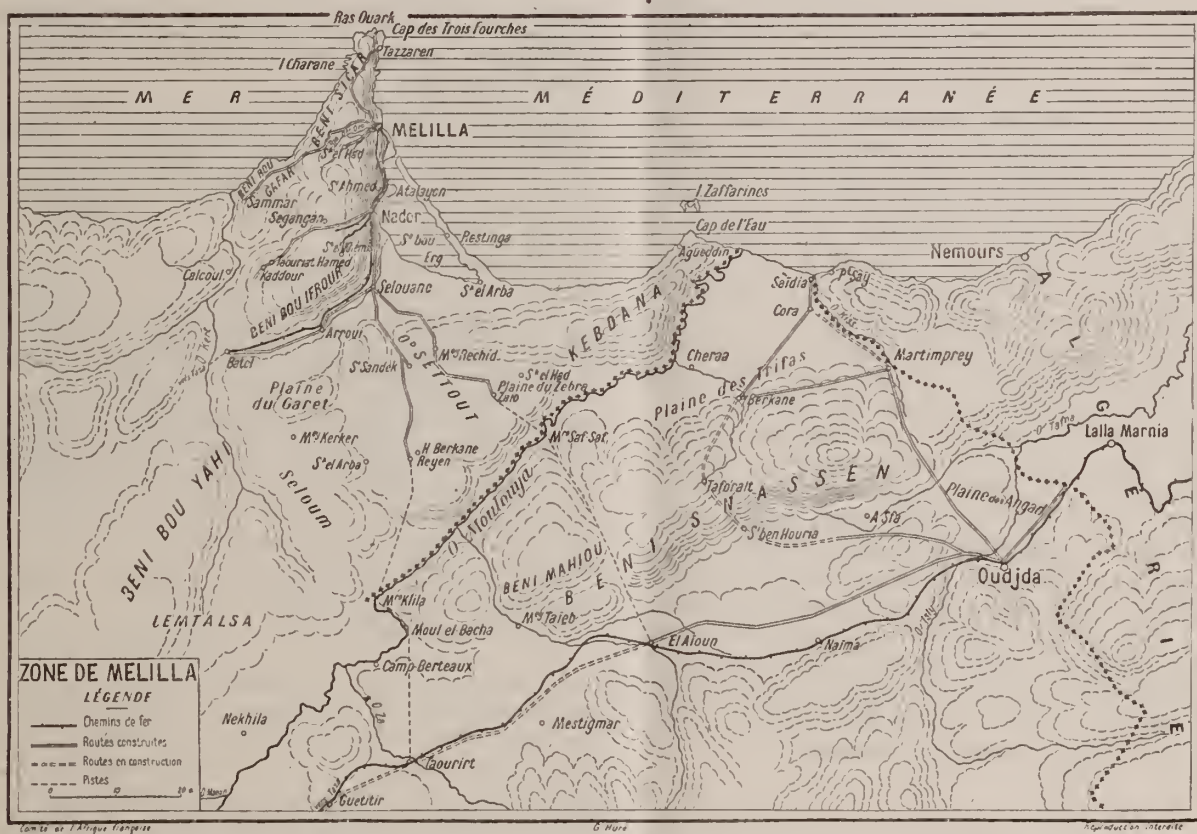
RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ne marque pas, en certaines années du moins, 200 mm. d'eau.

Tel est le cas pour la plaine du Zebra, près de la Moulouya. Aussi, ces deux régions se distinguent-elles clairement. Non seulement la seconde est aride et stérile, mais les conditions de la vie y sont toutes différentes : c'est le pays des nomades.

Ce n'est pas à dire que la zone côtière soit riche, comme le sont dans le Maroc occidental, nos Chaouïa ou nos Doukkala-Abda. La pluie n'y est pas le seul élément de prospérité ; il faut compter aussi avec la terre, et il se produit, dans la zone de Melilla, ceci de particulier que, là où il pleut beaucoup, certaines mesetas, comme celles des

Bou-Erg, le Zebra, le Zaïo qui ne sont pas désertiques comme les plaines de la basse Moulouya (*Guerrouao*), vraies steppes balayées par les vents et calcinées par le soleil, les montagnes se prêtent déjà à d'intéressantes exploitations. Non pas à leur surface, car, entre le Kert et la Moulouya, leurs pentes sauvages et arides ne sont recouvertes que de boqueteaux de petits chênes, de lentisques, de thuyas et de genêts. Il ne s'agit que de leurs richesses minières, bien que celles-ci aient donné lieu à des versions contradictoires. Pour certains, le Rif n'offrirait aucun intérêt à ce point de vue, pour d'autres, au contraire, il était susceptible de rivaliser avec Bilbao. Aucune des deux théories n'a jusqu'ici été reconnue exacte



Trois-Fourches, sont arides et dénuées de végétation, et qu'ailleurs, au contraire, où les terres sont formées par des roches éruptives qui contiennent du phosphore et de la potasse, on a des éléments de richesse. Il en serait ainsi dans les régions de Prajana, de Nador et dans la vallée du Khemis où les épis de blé comportent des grains en nombre exceptionnel. Le Garet commencerait également à donner de bons résultats ; ses anciennes terres d'élevage se métamorphosent, grâce à l'élément colonisateur européen, en magnifiques champs de blé. Bref, d'un sommaire examen des terres on peut retenir que leur fertilité varie d'un point à un autre, suivant que le sol est à même ou non de profiter des pluies bienfaisantes de l'hiver.

En attendant que l'œuvre de la colonisation ait tiré un parti utile des plaines telles que le Garet,

dans les zones pacifiées. Chez les Beni-Boufrou par exemple, il existe bien des gisements de fer, de plomb et de zinc très intéressants ; mais on ne saurait en comparer la richesse avec ceux du Nord-Ouest de l'Espagne. Les filons d'Afra sont irréguliers en teneur, en direction, en inclinaison. On en a trouvé qui contenaient 84,81 0/0 de silice et 8,19 de fer ; d'autres avaient 30 à 48 0/0 de zinc, 73 à 82 0/0 de plomb, etc. ; car les minerais recelés dans cette région sont très divers : plomb, zinc, fer, silicate de chaux et de magnésie, malachite, pyromorphite. Dans la zone on rencontre encore d'autres minéraux dont l'origine est due à des éruptions volcaniques. C'est ainsi que les vapeurs sulfureuses de ces roches ont produit de l'aluminite, mais on ne possède pas encore de données suffisantes pour juger de son exploitabilité : à Melilla, le kaolin se trouve

en abondance, il semble toutefois qu'en peu d'endroits il réunisse les conditions nécessaires pour être exploité. C'est également l'action des vapeurs des roches éruptives qui forme l'opale et ses dérivés, abondants dans le Rio de Oro; à tel point qu'on étudie actuellement avec soin cette formation sur les feldspaths pour voir s'il n'y aurait pas là matière à exploitation. On sait que les feldspaths se kaolinisent par l'action des eaux chargées d'acide carbonique; la soude, la potasse, les oxydes de fer forment les carbonates, et l'acide silicique qui reste donne lieu non seulement à des concrétions d'opale et de calcédoine, mais aussi à la formation de jaspe. Les pierres de construction les plus importantes de la zone sont les basaltes et les andésites: ce sont ces dernières que l'on emploie dans les travaux du port de Melilla.

Comme les ressources du sous-sol hors de la région pacifiée, on parle du fer d'Alhucemas connu de toute antiquité, et on pense qu'entre Alhucemas et Melilla, le pays est riche en minerais. C'est l'opinion de personnes qui ont réalisé de petites expéditions sur le massif du Kerker; c'est également celle des indigènes qui vivent sur la tradition. On peut l'admettre en se basant sur les données scientifiques. Car il a été constaté que le minerai était abondant à la rencontre ou au croisement de plis tertiaires avec des plis anciens; or ce phénomène naturel se reproduit assez souvent dans le Rif oriental: il pourrait justifier les hypothèses émises jusqu'ici.

Telle est, au point de vue géographique, la physionomie générale de la zone de Melilla, physionomie assez mal connue en France et dont au reste, nous n'avons pas peint les traits complets. Mais si imparfait que soit le tableau, nous aimons à croire que nous n'en avons pas altéré le caractère et que ces lignes représentent le vrai cadre du pays dans lequel l'Espagne a commencé de travailler et où il lui reste encore beaucoup à faire pour arriver à des résultats comparables à ceux qui couronnent l'œuvre du général Lyautey dans la zone du Protectorat français.

II

La région de Melilla fut, dans les temps passés, considérée comme la limite du monde, et les Carthaginois y construisirent le port de Rusadir, antique prédécesseur de l'actuelle Melilla. Aujourd'hui la région ne termine plus un monde; le contraire est seul vrai: Melilla et Tanger sont les têtes du Nord-Ouest africain et cette qualité leur donne une importance qu'il n'est pas nécessaire de préciser ici. Les Espagnols semblent avoir mis longtemps à s'en apercevoir et Melilla, sur laquelle ils étendent leur pleine souveraineté, est restée de longues années un *presidio* sans développement ni grande vie. Un jour l'action de la France au Maroc est venue les stimuler: l'orgueil castillan a frémi au chant du coq gaulois et s'est essayé à remplir la mission civilisatrice que, dans des traités célèbres, les Puissances d'Europe lui avaient confiée. Quels en sont les résultats

aujourd'hui? Il semble qu'il n'est pas inutile de projeter quelque clarté sur cette question que le silence des Espagnols sur les travaux de leur zone d'influence ou la surabondance des débats aux Cortès ne réussissent l'un et l'autre qu'à obscurcir. Voyons à qui ils ont à faire et comment ils s'y prennent.

La zone de Melilla se compose de plusieurs provinces indigènes, à savoir:

1° Les *Guelaya*, qui comprennent cinq tribus: les Mazouza, les Beni-Siear, les Beni-bou-Gafar, les Beni-bou-Ifrouer et les Beni-Sidel;

2° Les *Qebdana*, qui se divisent en dix fractions (1): les Oulad-el-Hadj, les Beni-Guiaten, les Berkana, les Lahdara, les Cheranet, les Lehdara, et Bou-Alatir, les Ouled-Daoud, les Zejanin et les Ahl-Demen;

3° Les *Oulad-Settout*, composés également de dix fractions (1), à savoir: les Ouled-al-Lal, les Ouled-el-Bachir, les Ouled-bou Yahi, les Ouled-Chiekh, les Ouled-Chaïb, les Ouled-Bezaer, les Ouled-Daoudi, les Dressa, les Messousat et les El Moueddin;

4° Les *Beni-Saïd*, qui sont divisés en sept fractions: les Abdouna, les Tehouket, les Ahlzegzaoua, les Ouardana, les Beni-Temaet, les Ahl-Tazagin, les Ahl-Mauro;

5° Les *Metalz*, qui comptent parmi leurs principales fractions les Kal-Loucha, les Oulad-Ichou, les Ababda, les Oulad-Merim, les Oulad-Almed, les Oulad-Taleb, les Zrarkna et les Fetateha;

6° Les *Beni-Oukil* comprennent quatre fractions: les El-Hassara, les Oulad-Raho, les Tariehat, les Oulad-Embarek;

7° Les *Beni-bou-Yahi*, qui forment quatre groupes bien définis (Garet, Guiliz, Areg, Mezgout) divisés en neuf fractions: O. Fethoma, Abdein, Mousa ou Mohand, Allal-ben-Hasso, Atman, Salem, Zemmour, Hannaoui, Ali;

8° Les *Ksennaïa*, qui comprennent les Rbaba, Beni-Has-som, Aberkan, Yeberna, O. Hammou-ben-Amar, O. Addon, Oudriss, Hadria, Tarilest, Aïn-el-Amra, El-Bourd, El-Mablal;

9° Les *Beni-Touzin*, qui se composent de Beni-Taban, Beni-Lahri, Beni-bel-Aïz et d'autres fractions moins importantes qui vivent dans l'Onest.

10° Les *Al-Tafersit*, qui ne comprennent que les O. Braham ou Alla et les Beni-bou-Lleri;

11° Les *Beni-Oullichek*, qui sont divisés en deux fractions: les O. Yaber et les Al-Aminaous;

12° Les *Temsaman*, qui sont plus éloignés.

La domination espagnole ne s'étend pas sur toutes ces tribus, dont les unes sont arabes, comme les Ouled-Settout et les Beni-Oukil, et les autres berbères; cependant parmi ces dernières, certaines comme celles des Beni-bou-Yahi et des Metalza du Sud parlent l'arabe. De ces tribus les unes sont nomades, tels les Beni-bou-Yahi, Ouled-Settout et Metalza; les autres sont sédentaires et ont parfois des populations denses et riches, mais, en général, difficiles à dominer. L'occupation espagnole les transforme petit à petit. Mais c'est une œuvre lente et ardue.

Bien qu'il y ait plus de trois siècles qu'Estopinan ait pris possession de Melilla et que les campagnes de 1859-1860 et 1893-1894 aient agrandi les limites de la place, on peut dire que la pénétration des troupes espagnoles sur le territoire de Melilla a commencé en réalité à l'automne de 1909; les établissements de la Restinga et du Cap de l'Eau, occupés en 1908 par le général Larrea, se réduisaient en effet à peu de chose. Il fallut leur donner de l'air; aussi, les deux premières opérations visèrent-elles à soumettre, d'une

(1) D'après Delbrel.

part, les peu belliqueux Qebdana, et d'autre part, les farouches Guelaya, qui étaient hostiles à toute intervention étrangère. Mais leur soumission ne put pas être tenue pour certaine avant février 1916, seulement lorsque les troupes eurent réussi à occuper Tisingart dans la tribu des Beni-Saïd. C'est également à la même époque que fut réalisée chez les Ouled-Settout et les Beni-bou-Yahi l'avance suffisante pour commander la plaine de Garet, tandis qu'à l'Ouest l'occupation des postes de Seboudj-Sbaa, Laarâr, Aïn-Mesauda, Bousada, Sidi-Aïssa et Ifran-Boaza, situés sur les rives de l'oued Kert, ouvrait l'accès de Tafersit, dont la prise marquera le terme de l'intervention militaire espagnole dans la région de Melilla.

En attendant, l'Espagne imite la politique des bureaux de renseignements français du Maroc ; l'effort militaire marche de pair avec l'action politique qui a pour but d'entretenir des relations de plus en plus fréquentes avec les tribus dissidentes. C'est ainsi qu'elle pense pouvoir, grâce à ses bonnes relations avec des fractions de la tribu des Beni-bou-Yahi, partir de Reyen et du souk de l'Haraïg pour gagner, sans grands risques, Aogla d'abord et, s'il n'y a pas d'empêchements diplomatiques ou politiques, le marabout de Sidi-Maarouf, qui se trouve dans le Sud, non loin de la Moyenne-Moulouya. Vers l'Occident, elle pourrait ensuite s'étendre, par le Sélouane, jusqu'à Draa, puis Djevica pour être maîtresse de la vaste plaine de Guerrouao, à la limite de la frontière française. Ceci accompli, elle pourrait occuper le reste de la zone à l'Ouest, d'après le plan qui consisterait à se porter sur Dar-Azougag où se trouve la maison du célèbre Hadj Amar el Kaloudji, en prenant pour base de départ Ifran-Boaza et Bousada. Cette étape de Dar-Azougag serait particulièrement importante, parce que la soumission d'Hadj Amar el Kaloudji et celle de son parent le caïd Bou Rahail, qui entrainerait avec lui la fraction des Kelatcha, simplifieraient singulièrement le problème militaire. La nature du terrain permettrait, en outre, si besoin était, des opérations tactiques faciles pour atteindre Tafersit, en tribu des Beni-Oulidjet. Tafersit n'est pas seulement intéressante par le nombre de ses habitants ; elle l'est encore par son caractère de nœud de voies de communication vers Alhucemas, la plage de Si-Driss, les Beni-Saïd, les Beni-Touzin, les Metalza et surtout vers Melilla et Taza. Il est certain que la possession de Tafersit par les Espagnols faciliterait singulièrement leur tâche. Commandant ainsi la plus grande route qui unit Melilla à l'intérieur de l'Empire chérifien, ils seraient en mesure de bloquer les Rifains dissidents dans leurs montagnes, autant par terre que par mer, puis ayant gagné à leur cause, par une politique habile, la forte tribu des Beni-Touzin, ils réussiraient à soumettre, sans grande lutte, le reste de la zone : Beni-Ourriaguél, Tensaman, Beni-Saïd, etc. Ainsi pourraient se renouer les relations amicales entre Alhucemas et les gens de la montagne, relations qui ont été interrompues par la campagne de 1909. Mais ce plan est-il réalisable ?

Certains s'appuyant sur les difficultés militaires qui se sont succédé de 1909 à 1912, ne le pensent pas. D'autres, comptant que la grande masse de la zone occupée, dont la population indigène dépasse 96.000 habitants, est favorable à une intervention en ce sens, ou faisant fond sur certains facteurs, tels que la mort de grands chefs, ou l'unité de commandement dans l'armée d'Afrique, etc., sont enclins à croire que les Marocains n'offriront pas une grande résistance aux troupes espagnoles et demandent en conséquence que la pacification de la zone de Melilla soit faite sans retard.

Quelle que soit l'issue d'une opération armée — et elle ne devrait pas être douteuse quand il s'agit d'attaquants qui peuvent avoir à leur disposition tout le matériel de guerre moderne — il ne faut pas oublier que la grande question au Maroc est moins de battre les Marocains sur le champ de bataille que de les amener à supporter le vainqueur. Il faut dans l'administration des territoires apporter beaucoup de doigté, respecter les traditions et les mœurs, et même aimer les sujets dont on veut se faire obéir. Ce résultat final, on ne l'obtiendra que si l'Etat civilisateur emploie des fonctionnaires civils et militaires honnêtes et studieux, conscients de la valeur de leur rôle et connaissant le pays. Or, peut-on trouver de tels fonctionnaires dans la Péninsule ? Un journal de Melilla permet d'en douter. Les Espagnols se plaignent en effet de l'instabilité de leurs fonctionnaires qui considèrent leur service au Maroc, non comme une œuvre nationale, ainsi que le comprennent les fonctionnaires français, mais comme une chose étrangère quelconque, sans rapports avec les sacrifices de la nation. D'après *El Telegramma del Rif*, le haut commandement ne trouverait pas d'auxiliaires efficaces parmi les militaires qui peuvent être d'excellents officiers, mais qui n'ont aucune préparation aux fonctions politico-administratives dont on les charge. Un stage au bureau des Affaires indigènes leur serait donc nécessaire pour se mettre au courant des mœurs du pays. C'est le même reproche qu'on peut adresser aux fonctionnaires civils. « Un des inconvénients, et non le moindre, que présente l'administration de notre protectorat est le manque de préparation du personnel envoyé au Maroc : connaissance du pays, des us et coutumes, caractère, mentalité des indigènes, organisation du makhzen, législation établie dans la zone française, etc., etc. Le manque de préparation du fonctionnaire le conduit à de lamentables erreurs et à ne pas concevoir sa mission en différenciant le Protectorat de droit — simple fiction diplomatique — du Protectorat de fait (1). »

En attendant que l'Espagne ait à sa disposition un personnel spécialisé et préparé, elle se sert d'excellents agents de pénétration qui forment la *Police indigène* instituée par le général Larrea. Son objet principal est de servir de trait d'union entre les autorités péninsulaires et la population

(1) *El Telegramma del Rif* du 6 juin 1919.

à qui elle inspire confiance et qui, de ce fait, est plus facilement assimilable. Recrutés parmi les familles notables du pays et placés dans les tribus auxquelles ils appartiennent, les membres de la police indigène sont de braves soldats. Les luttes qu'ils ont eu à soutenir contre les Rifains, depuis leur création, en font un corps admirable de vaillance. Le fait ne saurait nous surprendre puisque la grande guerre a mis en pleine valeur les fortes qualités militaires des Marocains de notre zone de Protectorat.

Cette police indigène comprend des gens à pied et des cavaliers qui se présentent avec leur monture et leur équipement. L'Etat, n'ayant à leur allouer qu'une indemnité quotidienne de 0 p. 50, se constitue ainsi une cavalerie à peu de frais. Le personnel est exclusivement recruté parmi les autochtones et seuls sont Européens les chefs et officiers qui le gouvernent et le dirigent. La police indigène forme dix *mias*, à la tête desquelles se trouve un capitaine qui, en outre du commandement des troupes, connaît de toutes questions politiques et administratives. La répartition de ces *mias* est la suivante :

I. — Mia des Qebdana et Ouled-Settout. Centre principal : Souk-el-Arba d'Akermann; bureaux détachés à Cap-de-l'Eau, Mouley Rehid et Zaïo.

II. — Mia de Mazouza (1). centre principal à Nador; bureau détaché à Sélouane.

III. — Mia des Beni-Sicar et des Beni-bou-Gafar. Centre principal à Souk-el-Had; bureau détaché à Sammar.

IV. — Mia des Beni-bou-Ifrou. Centre principal à Souk-el-Khémis.

V. — Mia des Beni-Sidel. Centre principal à Taouriat-Houmed.

VI. — Mia des Metalza. Centre principal à Sidi-Aïssa.

VII. — La 7^e Mia n'a pas de juridiction, elle ne fait qu'occuper militairement la plaine de Tikermin; le commandant de la troupe réside à Tisingart.

VIII. — Mia des Beni-bou-Yahi. Centre principal à Batel; bureaux détachés à Mont-Arrouit et au Draa.

IX. — Mia des Beni-bou-Yahi. Centre principal à Hasi-Berkane; bureau détaché à Souk-el-Arba de l'Haraïg.

X. — Mia des Beni-Said. Centre principal à Djarf-el-Baach.

Les Espagnols essaient également de tirer du *Corps de santé militaire*, créé en 1909, tout le parti qu'on peut en attendre au point de vue de l'effet moral que produit la civilisation européenne sur les indigènes. Pour obtenir une meilleure action ils ont placé les centres de consultations sous l'autorité des *mias* et du Bureau central des affaires indigènes. Aujourd'hui on compte neuf centres de consultations indigènes : Souk-el-Had des Beni-Sicar, Souk-el-Arba d'Akermann, Nador-Sammar, Kadour, Zaïo, Hasi-Berkane, Mont-Arrouit et Djarf-el-Baach. Nombreux sont les indigènes qui accourent à la visite du *toubib*, et l'influence de celui-ci est incontestable; auxiliaire indispensable de toute colonisation, il a provoqué plus d'une soumission importante au Maroc. En zone espagnole on cite souvent le cas du caïd des Beni-Sicar, Abd-el-Kader Hadj-Tief, ce mordant ennemi de 1909 qui, radicalement guéri d'une maladie opiniâtre, est devenu l'ami sincère de

l'Espagne. Il ne semble pas malheureusement que les formations sanitaires de nos voisins soient parfaitement organisées sous tous les rapports. Alors que dans la zone française le service mobile se déplace, aussi loin et aussi rapidement qu'il le faut, grâce aux automobiles affectées aux formations, on se plaint, de l'autre côté de la frontière, que l'assistance médicale à domicile dans le bled ait à souffrir de la parcimonie du Bureau central des affaires indigènes qui refuse les chevaux nécessaires aux médecins. On s'est montré, par contre, beaucoup plus large lorsqu'il s'est agi de construire l'hôpital indigène de Melilla, créé en 1906 sur l'initiative du marquis d'Alhucemas, alors ministre des affaires étrangères. Terminé depuis 1909, c'est un édifice de style marocain qui réunit toutes les conditions d'hygiène désirables. Il n'a cependant pas été prévu assez grand, de sorte qu'on est obligé de n'y hospitaliser que les militaires indigènes; les autres doivent se faire soigner à l'hôpital central de Melilla.

Dans le même ordre d'action politique, il faut signaler ce que l'Espagne a fait pour développer l'instruction chez les indigènes. A la base de l'enseignement se trouve organisé l'enseignement primaire qui s'adresse aussi bien aux autochtones qu'aux Espagnols. Il comprend trois groupes. L'École hispano-marocaine de Nador créée en 1912 appartient au premier; elle est subventionnée par le ministère des Affaires étrangères qui paie 3.000 pesetas un maître espagnol et 2.000 pesetas chacune, une maîtresse espagnole et un auxiliaire indigène. Tous les élèves jusqu'ici sont Européens, bien que l'école puisse recevoir des Marocains. Melilla (1907) et Souk-el-Had de Beni-Sicar ont chacun une école de ce genre. Les écoles du second groupe, situées à Sélouane et Cap-de-l'Eau, sont soutenues par les juntas de Arbitrios de ces deux villes. Chacune d'elles est dirigée par un professeur métropolitain payé de 1.200 à 1.800 pesetas par an. Le troisième groupe comprend deux séries d'écoles préparatoires à l'enseignement indigène; dans les unes on apprend l'espagnol et le Coran; dans les autres on se borne simplement à l'enseignement de ce dernier.

Les écoles de Souk-el-Arba d'Akerman, Nador, Sélouane, Cap-de-l'Eau, Segangan et Mont-Arrouit sont très suivies. Pour y attirer les élèves, on leur sert, à la fin des classes, de légères collations de fruits, de galettes et de thé, ou bien on leur distribue, en guise de prix, du sucre en pain, des étoffes, etc. A côté de ces écoles, les *fquhs* indigènes enseignent les versets du Coran aux jeunes enfants de moins de sept ans. On compte une école de ce genre par *djemaa*. Toutes ces écoles ressortissaient autrefois au Bureau central des affaires indigènes et fonctionnaient sous le contrôle des capitaines des *mias*. Aujourd'hui elles sont dirigées par un inspecteur général qui réside à Tanger, mais qui, manquant de moyens d'effectuer son service, se borne à de trop courtes visites. Ce n'est certes pas le meilleur moyen de développer l'instruction dans la zone. Ce simple

(1) Non compris la place et le camp extérieur de Melilla.

fait prouve que la question n'est pas encore au point chez nos voisins.

Il en est de même pour l'administration de la justice ; du moins est-ce l'impression que donnent les documents publiés sur ce sujet. Melilla connaît une organisation semblable à celle de la Péninsule, puisqu'elle constitue un territoire de souveraineté. Les appels de ses tribunaux sont même portés à Malaga, ce qui est fort gênant pour les plaideurs, dans les circonstances actuelles où les relations maritimes avec l'Espagne sont très irrégulières. Peut-être obvierra-t-on à cet inconvénient en déléguant à Melilla une section de la Cour de Malaga, ainsi qu'un ordre royal du 28 avril 1919 l'a autorisé pour Ceuta.

Cette réforme accomplie, il restera à s'occuper de la zone d'influence qui a un régime judiciaire différent. Il existe à Nador un juge qui est compétent pour les Européens, dans des conditions analogues à celles posées par l'organisation judiciaire du Protectorat français. Toutefois en ce qui concerne les indigènes, il semble qu'il y ait une certaine confusion de pouvoirs. Les officiers de la police indigène paraissent bénéficier d'attributions considérables qui empiètent sur celles des *cadis*. Sous prétexte qu'ils doivent connaître mieux que personne la situation des tribus, les rivalités des partis, les querelles des individus, et que, d'autre part, les *cadis* ne présentent pas toutes les garanties nécessaires, on les a faits juges au civil et au criminel : dette de sang, capture des délinquants, questions de propriété, etc., tandis que les *cadis*, à raison de un par tribu, sauf chez les Beni-bou-Yahi qui en possèdent deux, sont compétents en matière civile et en matière criminelle aussi là où il n'y a pas de *caids*. Inutile d'ajouter que *cadis* et *adouls*, dont le savoir et l'honnêteté ne sont pas toujours portés au maximum, font l'objet d'une surveillance constante de la part des capitaines de *mia*. Aussi ces officiers de renseignements remplissent-ils bien les journées qu'ils consacrent à entendre les *chikaya*, tellement sont nombreux les clients qui préfèrent leur justice et leur arbitrage à ceux des *cadis*. Une des questions que les capitaines de *mia* ont le plus souvent à résoudre se rapporte au divorce et à la nouvelle situation sociale de la femme répudiée. Jusqu'ici celles qui ont recouvré leur liberté sont tombées d'ordinaire dans une condition misérable qui les a menées à la prostitution, lorsque les capitaines de *mia* n'ont pas réussi à les placer chez de notables musulmans. Ceux qui ont assisté à cette remise en liberté dont certaines font un si déplorable usage sont unanimes à souhaiter que des mesures soient prises par des particuliers ou des associations charitables afin de mettre un métier ou un emploi dans les mains des malheureuses abandonnées. On pense également que la condition de la femme marocaine s'améliorerait si les officiers de la police indigène pouvaient vivre avec leurs familles dans les postes. Mais la chose restera impossible tant qu'on n'aura pas construit d'habitations convenables pour celles-ci.

Ajoutons que la haute direction de toutes ces

questions, tant politiques qu'administratives ou judiciaires, appartient à la direction des Affaires indigènes qui est chargée du contrôle de la zone d'influence, à l'exclusion de la ville de Melilla.

Cette ville possède, comme on le sait, une municipalité qui a été instituée par un décret royal du 13 décembre 1918. Toutefois, cette municipalité n'est pas autonome : elle dépend de Malaga, qui en est séparée par douze heures de mer. Les inconvénients qui en résultent ont amené la Chambre de Commerce de Melilla à demander une autonomie administrative complète. Dans sa lettre du 14 juin 1919 elle argue, comme raisons, de la difficulté des communications, de l'exiguïté du périmètre judiciaire de la ville de Melilla, de sa qualité de port franc depuis 1863 et de port principal du Rif oriental : *adhuc sub iudice lis est*. Rappelons également que la Ligue africaniste a demandé l'extension de la zone de souveraineté de Melilla (1), parce que cette augmentation de périmètre permettrait à la ville de se développer. Il lui manque, en effet, de l'espace pour faire des parcs, des camps d'instruction, des cimetières, créer des pépinières, établir des chemins de fer de pénétration. Comme le dit la Chambre de Commerce de Melilla, « il lui faut une nouvelle zone qui permettra à l'Espagne, agissant en territoire de souveraineté, de convertir l'immense Sebkhah-bou-Erg en un port qui sera le plus grand de toute l'Afrique méditerranéenne (2) ». Evidemment, la délimitation du 24 août 1859 ne répond pas à pareilles intentions. Mais le sultan consentira-t-il cette cession ? Il est permis d'en douter.

III

Que vaut la zone de Melilla au point de vue économique ? Pour répondre à cette question, voyons comment s'opèrent la mise en valeur du sol et les échanges commerciaux, puis indiquons les moyens de communication et les ressources industrielles. Nous constaterons ainsi que l'Espagne est encore loin derrière nous dans la voie de la colonisation agricole, mais qu'au point de vue commercial, elle a des visées qui doivent être pour nous le meilleur des stimulants.

A l'heure actuelle, le peu d'abondance des pluies et des cours d'eau ne donne pas de richesse au sol de la zone de Melilla, de même que l'élévation des rives des fleuves rend difficile le problème de l'irrigation. Le gouvernement espagnol s'est cependant livré à un essai dans la région de Sélouane où il a divisé un domaine makhzen de 233 hectares en 20 parcelles, 5 seulement d'entre elles se trouvant irriguées. Elles ont été louées par adjudication, et moyennant une faible redevance annuelle, à 15 Espagnols et 7 indigènes, qui les mettraient, dit-on, soigneusement en culture. On a relevé, d'autre part, l'existence d'un ancien canal d'irrigation, aujourd'hui inutilisable, dans la vallée moyenne du Kert, entre Dar-Azougag et le

(1) *Afrique française*, 1919, p. 298.

(2) *Boletín de la cámara de comercio*, août 1919, p. 4.

confluent de l'Igan où se trouvent des terres d'une grande fertilité. Si les Espagnols restaurent cette canalisation, toute cette partie de la zone perdra le caractère désertique qu'elle revêt actuellement; à la steppe succédera une plaine riche de moissons et bien peuplée.

L'agriculture se développera encore si l'on irrigue les terres basses de la Moulouya qui s'étendent sur 396 kilomètres carrés chez les Qebdana et les Ouled-Settout. L'insuccès de l'entreprise de Meser el Melha, tentée dans de mauvaises conditions, ne doit pas décourager à cet égard les initiatives nouvelles. En attendant, des colons espagnols se sont établis dans le Bou-Erg, sur lequel des opinions si contradictoires ont été exprimées et que les Espagnols déclarent aujourd'hui très fertile lorsque les pluies ont été abondantes. Mais c'est surtout vers la plaine du Garet que se porte la colonisation européenne. Cette plaine mesure 196 kilomètres carrés environ. Le gouvernement y a creusé des puits qui procurent de grandes quantités d'eau; mais son exploitation est assurée par l'entremise de la Compagnie espagnole de colonisation, très critiquée d'ailleurs, parce qu'au lieu de s'adonner elle-même à sa mise en valeur, elle a préféré vendre des lots le plus cher possible, non à des Espagnols, mais « à des colons algériens séparés de nous de longue date, qui ont peut-être perdu la nationalité espagnole et qui se disposent maintenant à quitter la région oranaise, dans la crainte des impôts qui frapperont sans aucun doute la France, sitôt la guerre terminée (1) ». Cette Société qui est en œuvre depuis 1916 aurait obtenu par contrat l'option sur la quasi-totalité de la plaine d'El Haraig. Que valent ces derniers papiers? Ils portent bien sur des terres de parcours fréquentées seulement par les nomades. Cependant la question du statut de ces terres n'a pas encore été réglée. Sont-elles biens makhzen ou constituent-elles des communaux administrés par les Djemaas? Les indigènes qui les ont vendues en sont-ils réellement les propriétaires? Le problème si complexe et si difficile à résoudre de la propriété au Maroc se retrouve ici dans toute son ampleur. Que les nouveaux colons d'Algérie y fassent bien attention! Ils se sentiront, en effet, d'autant plus portés vers ces régions nouvelles que, dans les tribus à population sédentaire, les Européens n'arrivent pour ainsi dire pas à se constituer de propriétés, tellement est fort l'amour de la terre chez l'indigène marocain. D'autre part, disons-le en passant, on ne saurait se prononcer sur le degré de sécurité du Garet, puisque la Compagnie de colonisation a dû armer les colons pour qu'ils puissent se protéger contre les maraudeurs. La *mia* de Batel est également chargée de veiller sur eux, de concert avec des gardes assermentés indigènes.

Chez les Guelaya on réussit bien, il y a quelques années, à se procurer des terres, mais les essais de colonisation ne paraissent pas y avoir été tous

heureux en dehors de ceux tentés dans les vallées bien abritées. C'est ainsi que, par suite de la sécheresse et des vents d'Est qui soufflent avec une très grande violence et dessèchent herbes et plantes dans la région de Melilla, beaucoup de colons espagnols ont perdu leur temps, leurs efforts et leurs capitaux. Seule la vigne paraît devoir y bien réussir en raison de la douceur de la température et de la composition du sol.

Au point de vue de la mise en valeur, on estime que pour une zone occupée de 2.483 kilomètres carrés, il faut compter environ 138.000 habitants dont 96.130 marocains. Les tribus les plus peuplées, comme les Beni-Sidel et les Beni-Sicar, ont une densité approximative de 90 habitants au kilomètre carré; chez les nomades Beni-bou-Yahi, celle-ci tombe à 10. D'après le bureau central des Affaires indigènes, il y aurait eu, au cours de 1917, 29.393 hectares ensemencés en orge pour un rendement de 139.660 quintaux; la plus grande partie de ces ensemencements s'applique à la tribu des Qebdana, chez qui se trouve la plaine fertile de Bou-Erg. Le blé, cultivé principalement chez les Ouled-Settout, a occupé 6.164 hectares avec une production de 27.496 quintaux; le maïs a donné 328 quintaux sur 88 hectares, les fèves 88 quintaux sur 3 hectares. Chez les Beni-Sicar et les Beni-Sidel, les légumes n'ont pas fourni grand'chose: les haricots 97, les pois chiches 92, les lentilles 62; 1865 quintaux de patates, 1914 de fèves et 801 de petits pois dans la tribu des Mazouza où des cultivateurs européens et les propriétaires des terrains irrigués des environs de Nador et de Selouane avaient ensemencé 465 hectares.

Les arbres sont rares dans la région, du fait du déboisement opéré soit en vue de la fabrication du charbon, soit pour obtenir du tizra des matières colorantes. Les règlements du haut commissariat demeurent inopérants tant qu'un service forestier n'est pas constitué. Quant aux espèces à fruit, elles sont relativement rares dans le pays, faute d'eau et par suite de la violence des vents. On compte 92.110 pieds de vignes, 23.340 figuiers, 20.225 grenadiers, 6.068 caroubiers, 4.265 oliviers, 2.000 arganiers, 1.524 orangers, 1.000 pêcheurs, 517 palmiers, 134 poiriers, 230 amandiers, 32 citronniers, 27 mûriers et 1.349 arbres divers. On fait actuellement des tentatives de plantation d'oliviers dans la plaine ouverte du Garet. Est-ce bien l'endroit?

En somme, on se trouve là en présence d'une agriculture peu développée et d'un déboisement auquel il sera facile de remédier, si l'on tient compte de l'évolution qui s'est déjà produite chez l'indigène depuis l'occupation espagnole. Aux anciennes demeures à l'aspect fortifié succèdent maintenant des maisons qui perdent de plus en plus leur traditionnelle apparence de fortin; dans certaines tribus, l'Européen peut circuler librement, tandis que les Marocains s'adonnent en toute sécurité aux travaux de la terre et que les femmes ne se préoccupent plus de se voiler le visage. Ces manifestations de progrès ne peuvent

(1) Suárez Inclan. — Protectorado de España en Africa. — Zona de Melilla. — *Bolletín de la Real Sociedad Geographica*, t. LX, 1918, p. 428.

donner que bon espoir pour l'avenir : bien dirigés, ces Marocains pourront développer la culture des plantes et des arbres. A cette intention, on a institué une ferme modèle, aux environs de Melilla, dans le quartier El Real où les indigènes prennent connaissance des procédés agricoles modernes. Le service des Affaires indigènes a également institué des *Positos*, magasins de blé, très utiles aux indigènes à l'époque des semences et dont le développement concourra à l'essor de l'agriculture dans le pays.

Au mois d'août 1919 s'est créé le premier syndicat agricole du Garet; il porte le titre de « Cercle des laboureurs » et s'est établi dans la maison de la Compania Colonizadora. Cette compagnie a promis aux indigènes pauvres de leur fournir des semences et aux colons de leur donner des facilités qui leur permettront d'intensifier leurs travaux l'année prochaine. On signale, dans le même ordre d'encouragements à l'agriculture, que les ingénieurs agronomes feront bientôt des conférences techniques sur les systèmes culturaux, les sélections de semences, les rendements, les assolements, les irrigations etc., et que des feuilles de vulgarisation seront distribuées aux agriculteurs. Ces conférences, ordonnées depuis le 10 août 1919, se feront avec le concours de la Direction générale de l'Agriculture de Melilla et de la Chambre officielle agricole de cette même ville.

Comme partout ailleurs au Maroc, le commerce se traite principalement sur les *souks*; mais il est exclusivement entre les mains des juifs. Cette particularité explique qu'on ne trouve pas en tribu de marché du samedi, *souk es Sebti*, sauf chez les Beni-Oulichek. Les plus importants marchés connus actuellement des Espagnols sont ceux du cap de l'Eau, de Nador qui est le marché de Melilla, puis les Souks el Ilad de Ferrahia, el Arbaa d'Akerman, el Had des Beni-Sicar. On perçoit une taxe sur chaque marché; mais l'institution en est trop récente pour qu'on ait pu songer à en faire profiter le budget général de la zone : son produit suffit à peine encore aux besoins des marchés qu'il faut aménager. Le recouvrement du tertib s'opère également sans difficultés dans la zone soumise. Mais ce commerce que l'on ne peut guère évaluer en l'absence de statistiques, est-il en voie de développement? Il devrait suivre les commodités qui sont accordées aux tribus, aux fractions, aux villages pour communiquer entre eux, par la pose du rail, la création des routes et l'amélioration des pistes. D'après *El Telegramma del Rif*, il n'en serait peut-être pas ainsi.

Certes, les statistiques commerciales par le port franc de Melilla marquent une courbe ascendante, puisque de 1907 à 1918, c'est-à-dire en onze ans, le trafic total est passé de 16.947 à 384.153 tonnes, et que dans la même période les importations se sont élevées de 15.800 à 65.644 tonnes, et les exportations de 1.147 à 282.509 tonnes. Mais il s'agit de déterminer la signification réelle de ces chiffres. A cet effet, il

est nécessaire de publier intégralement les statistiques et de les comparer aux statistiques de la population; la relation qu'il est possible d'établir entre ces deux tableaux est tout à fait significative :

Commerce.

Années	Importations	Exportations	Totaux
		Tonnes	
1907.....	15.800	1.147	16.947
1909.....	51.301	780	52.081
1911.....	104.530	1.525	106.055
1913.....	128.805	8.502	137.307
1915.....	106.244	95.956	202.200
1917.....	68.353	213.079	281.632
1918.....	65.644	282.509	348.153

Mouvement de la population.

Années	Population civile	Garnison	Total
1907.....	9.759	4.587	14.346
1909.....	20.038	21.038	41.076
1911.....	21.255	27.000	50.255
1913.....	29.663	29.983	59.646
1915.....	36.674	31.000	68.674
1917.....	37.316	20.000	57.016
1918.....	40.160	17.704	57.864 (1)

Pour bien interpréter ces statistiques il faut faire observer :

1° Que la progression des importations est corollaire non pas d'un plus fort trafic avec les tribus, mais tout simplement de l'augmentation des troupes; c'est ce qu'indiquent les bonds des années 1909, 1911, 1913 et 1915. Les forces militaires sont-elles diminuées? Malgré l'essor croissant de la population civile, les importations tombent considérablement : voir les années 1917 et 1918. Il est exact d'ajouter que les restrictions imposées au commerce par la guerre et le non approvisionnement des tribus Branès, Senadja, chez qui Abd-el-Malek opérait, ont également contribué à se résultat.

2° Que l'essor des exportations ne résulte pas davantage d'un développement de commerce avec les tribus. Celui-ci provient seulement de l'exploitation des mines. En 1914, il est sorti 6.100 tonnes de fer et de plomb : en 1915, 88.000 tonnes, en 1916, 204.000 tonnes; en 1917, 200.000 tonnes et en 1918, 272.000 tonnes. Ces exportations de minerais montrent combien sont peu importantes les sorties des autres produits de la zone. Autant dire que le commerce avec l'indigène y est nul. Ces chiffres nous permettent de rester sceptiques lorsqu'on vient nous parler du développement commercial de la zone de Melilla.

Il est vrai qu'ils ne nous disent pas le commerce qui se fait avec l'intérieur du pays. Mais les renseignements à ce sujet peuvent être puisés dans les statistiques des douanes de Djazanen et de Nador. Or, les marchandises passées par ces bureaux, atteindraient, de 1914 à 1918, les valeurs suivantes :

(1) *El Telegramma del Rif*, 31 août 1919.

1914.....	7.800.000	pesetas
1915.....	6.700.000	—
1916.....	9.800.000	—
1917.....	42.800.000	—
1918.....	45.100.000	—

Que peut-on en déduire? C'est que le mouvement des affaires avec les tribus n'a pas progressé depuis 1914, si l'on admet que de 1914 à 1918 le coût de la vie a renchéri de 100 0/0 et si l'on retient que dans ces marchandises un dixième environ représente l'approvisionnement des troupes. Mais il y a plus. On estime que le commerce avec les indigènes a regressé de 2 millions de pesetas environ et que les augmentations de valeur précitées sont dues au développement des centres européens, des travaux publics et des exploitations minières. Il n'est pas douteux, d'autre part, que l'occupation française du Maroc Oriental et que le chemin de fer Oudjda-Taza enlèvent du trafic au port espagnol. C'est à nous à continuer de travailler pour notre pavillon. Et cela d'autant plus que les Espagnols sont fort préoccupés de créer des relations entre Oudjda et Melilla ainsi que le montrent leurs routes et chemins de fer (1).

La principale route est, en effet, celle qui, partant de Melilla, passe par Nador, Sélouane, Mouléy-Rechid et doit s'arrêter à Tourmiat ou Zaïo, en attendant que la piste de Berkane soit aménagée, ce qui établirait des relations faciles entre Melilla et l'important marché d'Oudjda. Les voitures qui font le service quotidien de Berkane passent la Moulouya à Mechra-Saf-Saf quand la chose est possible, c'est-à-dire aux basses eaux. Le gouvernement espagnol et la Chambre de commerce de Melilla seraient fort désireux qu'un pont international fût jeté sur le fleuve pour obvier aux incon vénients qui résultent toujours de ces passages à gué et qui nuisent incontestablement au trafic. Mais, comme il s'agit là de fortes dépenses, il faut espérer, quelle que soit la légitimité de ce désir, que le gouvernement français commencera par doter le Maroc français des ponts qui lui font tant défaut avant de servir d'autres intérêts. Une seconde route, très importante aussi, se branche sur la précédente à Sélouane et permet d'atteindre Arrouit et Batel dans le Garet. Elle est parallèle au chemin de fer de Batel. De Sélouane part encore une troisième route en voie de construction et qui passant par Sidi-Sadik, aboutit aujourd'hui à Reyén; mais il est question de la prolonger jusqu'à Mechra-Klila, où elle rejoindrait la route française de Taourirt. Dans le Nord de la zone, la route de Nador à Calcoul passe par Segangan et Kaddour; un beau pont a été jeté sur l'oued Kert, dans un but surtout militaire, bien que les indigènes commencent à utiliser cette route pour se rendre à Tafersit ainsi que dans l'intérieur du pays. De Melilla deux routes sillonnent la péninsule des Trois Fourches: l'une se dirige vers

l'Ouest sur Djazanen et Sammar, l'autre, vers le Nord, aboutit au phare et a des ramifications sur la baie de Churanès et sur Cala-Tramontana, qui toutes deux offrent un abri sûr contre les tempêtes d'Est aux navires auxquels l'état de la mer ne permet pas de doubler le cap.

Les chemins de fer ont pour objectif de desservir les exploitations minières des Beni-bou-Ifrouer et d'amener les minerais à Melilla, qui en est éloignée de près de 25 kilomètres. L'itinéraire de cette voie, qui appartient à la Compagnie espagnole des Mines du Rif, comprend les stations de Hipodromo, Empalme, Nador, Segangan et San-Juan de las Minas. « Les rails de chemins de fer qui courent sur les quais du port de Melilla ont trois largeurs différentes. La voie d'un mètre est celle de la « Compañía española de Minas del Rif, de Melilla a San-Juan de las Minas. Un rail intermédiaire forme avec un rail de cette voie une voie de 75 centimètres de largeur, qui relie sur une dizaine de kilomètres le port de Melilla à la carrière de pierres. Enfin, la voie de 60 centimètres de la « Compañía Norte Africana » dessert les mines de Nador sur un tracé parallèle jusqu'à Nador, à la première ligne, et le « Soco-el-Khemis (1) ». C'est de Nador que se détache le chemin de fer d'Etat, à voie d'un mètre, qui passe par Sélouane et le mont Arrouit, traverse le Garet, atteint Batel à 54 kilomètres de Melilla, puis doit franchir les vallées de l'Igan et du Kert pour se développer dans la direction de Tafersit et ultérieurement de Taza. On prévoit également qu'une autre ligne venant s'embrancher à Sélouane pourra être construite sur Mechra-Klila, à 30 kilomètres seulement de Taourirt. Ces deux projets indiquent très nettement la politique que l'Espagne poursuit dans cette région, toute au profit de Melilla, comme le montrent les chiffres suivants; de Taza à Oran, la distance par chemin de fer est en effet de 475 kilomètres, et de Taza à Kenitra elle est de 310 kilomètres, tandis que de Taza à Melilla elle n'est que de 245 kilomètres. La marchandise suivant le chemin le plus court parce que le moins onéreux, on voit le tort que cette voie ferrée causerait à nos ports français. Le danger n'était heureusement pas imminent pendant la guerre; mais chez nos voisins les meilleurs esprits ont toujours pensé que ce problème constituait une question de vie ou de mort pour Melilla et que sa solution s'imposait à bref délai. L'Espagne, disent-ils, ne doit pas se confiner dans ses chemins de fer Sélouane-Tiztutin, Sélouane-Sidi-Sadik et Ceuta-Tétouan; il lui faut créer la ligne Alhucemas-Fez, qui sera la ligne directe de la Méditerranée, et surtout les lignes qui doivent partir de Melilla et que justifient la pacification d'un territoire étendu, la naissance d'industries minières, le développement de plaines agricoles, l'augmentation du commerce, etc. La situation de Melilla, entre les vallées de la Moulouya et du Kert, détermine parfaitement l'exten-

(1) Voir *Des voies commerciales d'Oudjda*, rapport de M. de LAS CAGIGAS, vice-consul d'Espagne à Oran, *Afrique française*, *Reus. Col.*, 1918, p. 10.

(1) M. DE MAZIÈRES. La zone méditerranéenne espagnole du Maroc, dans le *Bulletin de la Société de Géographie du Maroc*, déc. 1918, p. 25.

sion de son rayon d'influence; à l'Est elle s'étendra jusqu'à la zone du chemin de fer Nemours-Oudjda, à l'Ouest jusqu'à celle du chemin de fer Allucemas-Fez, et au Sud jusqu'à l'Atlas, soit une zone de 10.000 kilomètres carrés qui pourrait s'augmenter de quelques contrées secondaires. Mais ce chemin de fer, qui part de Melilla, où doit-il aboutir? M. Leonardo Nieva rejette les tracés par Taourirt et par Taza comme peu avantageux. Il demande que la voie ferrée suive la Moulouya que bordent des plaines susceptibles d'irrigation et où les Européens pourront coloniser; cette voie irait jusqu'à Guercif où elle se raccorderait avec la ligne Oran-Fès, et aurait 1 kilomètre de longueur; elle pourrait servir à mettre en valeur le Cap-de-l'Eau (1).

La question du Cap-de-l'Eau préoccupe également l'opinion espagnole. Nous en avons eu un écho par la revue *Africa* qui, dans son numéro de mai 1919, a recommandé de faire une base commerciale du Cap-de-l'Eau, en y faisant un embarcadère et un abri. « Profitant du régime de la porte ouverte, il nous suffirait d'unir cette position par un Decauville à la vieille cité d'Oudjda, qui est actuellement convertie en un centre commercial d'une capacité d'absorption extraordinaire. La France utilise, pour envoyer son volumineux contingent de marchandises (1 million de tonnes environ) le port d'Oran, distant de 248 kilomètres et d'un trajet difficile. Au contraire, Cap-

de-l'Eau n'est qu'à 88 kilomètres d'Oudjda, et si nous prenons la précaution de soustraire cette précieuse base commerciale aux droits compliqués de transit qui pèsent sur Melilla, nous pourrions mesurer nos armes avec le commerce français dans des conditions suffisamment favorables (1). » Nous avons rapporté cette opinion parce qu'elle est de nature à montrer les désirs de l'Espagne de faire échec à notre trafic dans le Maroc oriental. Aussi fait-elle beaucoup de projets. Mais il faut reconnaître que tout n'est pas que projets chez elle. L'exemple du port de Melilla est là pour le prouver.

On sait que la loi du 18 mai 1863 a déclaré ports francs les places de Ceuta, Melilla et les îles Zaffarines. Cette loi n'a assujéti qu'à des droits de port et de santé les navires marchands; toutes les marchandises qui y sont importées entrent en franchise. Par contre, les produits exportés sont considérés comme étrangers et paient les droits du tarif; il n'est fait exception que pour le poisson.

Sous ce régime le port de Melilla n'a pas manqué de progresser. Il ne l'a cependant pas fait dans la mesure où il l'aurait pu. On constate en ces huit dernières années un fléchissement du mouvement maritime qui équivaut à une sorte de crise, notamment pour les bâtiments à vapeur. De 1911 à 1918 le nombre de ceux qui ont visité Melilla a diminué de moitié :

Années	ESPAGNOLS				ÉTRANGERS				TOTAUX	
	VAPEURS		VOILIERS		VAPEURS		VOILIERS			
	Nombre	Tonneaux	Nombre	Tonneaux	Nombre	Tonneaux	Nombre	Tonneaux	Nombre	Tonneaux
1911.....	969	577.809	129	4.710	305	191.726	4	513	1.407	774.758
1912.....	910	534.053	124	5.574	333	220.140	1	2	1.368	759.769
1913.....	1.020	621.161	102	4.307	268	211.916	4	626	1.394	838.010
1914.....	924	621.698	84	3.840	340	187.166	4	672	1.352	813.376
1915.....	832	536.292	03	10.818	290	86.339	4	1.266	1.329	634.725
1916.....	784	445.474	304	12.886	228	119.075	»	»	1.316	577.435
1917.....	609	361.629	285	9.257	169	142.201	3	72	1.064	497.159
1918.....	466	236.619	414	13.568	157	147.578	1	1.062	1.038	393.827

Cette situation semble paradoxale alors que le mouvement de la population et celui des exportations de minerais augmentent considérablement. Elle est en réalité l'œuvre de la guerre qui a porté un grand tort à Melilla. Parmi les difficultés qui en sont issues il faut citer en premier lieu, le ravitaillement de la place et de la zone auquel on peut adjoindre les taxes d'Arbitrios. Avant la guerre, l'huile d'Espagne était un des principaux articles importés dans la région concurremment aux huiles de Marseille. Les espadrilles commençaient à remplacer les babouches traditionnelles et sur les marchés on voyait aussi des sucres, des cotonnades, des savons de marque espagnole. Il est certain que le commerce de la Péninsule aurait dû profiter de l'absence des étrangers sur le marché pendant la guerre, malgré les droits

d'entrée à Melilla, qui ne sont autre chose qu'une taxe de transit imposée à toutes les marchandises qui passent par la ville. Cette taxe est néanmoins très impopulaire. L'administration la maintient pour son budget; mais les commerçants craignent que Gibraltar et Oran ne profitent de sa persistance qui, en outre, ne fait qu'encourager à la contrebande. Aussi est-ce une des questions qui agitent le plus les groupements commerciaux de la zone à l'heure actuelle, et on lui impute assez facilement la stagnation présente des affaires.

La vérité est que l'approvisionnement de la zone, est fait de très déficiente façon au cours de 1919. Par suite d'une mauvaise récolte le pays a manqué de blé, tandis que le ministre des approvisionnements, de crainte de fraudes, n'a envoyé à Melilla que des quantités d'huile et de

(1) *Boletín de la Asociación de Ingenieros civiles*, 15 fév. 1915, p. 40-42.

(1) RAFAEL AREVALO. *La acción económica de España en Marruecos*, p. 1416.

patates tout à fait insuffisantes. Le commissaire général aux huiles n'y aurait envoyé par exemple que la dixième partie de ce qui était demandé par les importateurs. A ce propos Candido Lobera oppose dans *El Telegramma del Rif* la politique française à celle, malencontreuse, de l'Espagne. « Peu de Rifains ignorent qu'une des mesures politiques mises en pratique par la France à la frontière insoumise consiste en l'établissement de souks où les Marocains trouvent, à prix modérés, non seulement des articles de première nécessité, mais d'autres comme le thé et le café que nous considérons comme du luxe. Sur ces souks les indigènes apportent leurs produits qu'ils vendent sans marchandages ni rabais. C'est une grande mesure politique qui produit d'excellents fruits, surtout quand vient l'hiver et qu'avec lui augmente la misère qui menace le Maroc septentrional à la suite de la perte des récoltes. Quant à nous, nous sommes incapables d'utiliser ce ressort économique avec les tribus rebelles, et ce qui est plus douloureux, nous ne pouvons même pas approvisionner les tribus soumises qui sont attachées à notre régime légal et vivent de la vie du Protectorat de l'Espagne (1). » Sans méconnaître la valeur de cette argumentation, il faut avouer que les Espagnols n'ont pas fait grand chose pour tirer parti de toutes les richesses locales. Fascinés par l'exploitation minière dont nous avons indiqué plus haut les statistiques d'exportation, les Espagnols ne commencent qu'actuellement la colonisation agricole. Mais d'autres ressources, comme la pêche, ne sont pas très bien exploitées. Antérieurement à l'arrivée des Espagnols, les Beni-Sicar et les Beni-bou-Gafar pêchaient le long de la côte à la dynamite, aujourd'hui des barques andalouses et levantines viennent bien dans les mers rifaines et à leur exemple, les Marocains ont changé leurs vieilles habitudes. Toutefois cette exploitation des ressources ichtyologiques de la région ne doit pas être encore très développée si l'on en juge par les réflexions des journaux locaux, comme *El Telegramma del Rif* qui publiait l'entrefilet suivant dans son numéro du 6 juin 1919 : « Sur toute la côte depuis Alhucemas jusqu'au cap des Trois-Fourches, on voit tous ces jours-ci, presque à fleur d'eau, de nombreux bancs de sardines, dont quelques-uns larges de 30 et 40 mètres. Nos correspondants s'étonnent de l'incurie de nos pêcheurs qui, avec peu d'effort, pourraient obtenir de grands rendements. » Il faut dire aussi que les vents d'Est, violents et fréquents, constituent un gros obstacle : les barques ne sortent pas de la rade et renforcent leurs amarres lorsque survient une *marejada de levante*. Ce n'est là qu'un exemple ; mais il dénote de façon précise, le peu d'aptitude des Espagnols à coloniser. Aussi n'est-on pas surpris de voir qu'un port comme Melilla ne se développe pas avec toute la rapidité désirable.

Il est vrai qu'il n'est pas encore terminé et c'est

là un second ordre de raisons de son arrêt économique. On semble oublier ce port en haut lieu. Alors que le ministre des Travaux publics s'occupe de celui d'Algésiras et de celui de Ceuta, pour lequel le député José Torrès a réussi à faire voter un emprunt, le port de Melilla n'avance pas et les navires se voient obligés, dès que souffle le *Levante*, d'aller se réfugier aux Zaffarines et à la Cala Tramontana. Par contre, on discute beaucoup pour savoir si la digue Sud doit être construite avant que l'on prolonge celle du Nord-Est et réciproquement. Mais ces discussions de techniciens paraissent surtout mécontenter les commerçants de Melilla, qui aimeraient mieux que le gouvernement votât les fonds d'emprunt nécessaires pour la continuation rapide des travaux. C'est un sentiment qui se comprend. La Chambre de commerce de Melilla a beaucoup discuté cette question de l'achèvement de la digue nord-est, les retards portant préjudice à la population et empêchant le développement du port qui est actuellement insuffisant pour le trafic maritime qui s'y fait. Le 7 août 1919, elle a même écrit au président du Conseil des ministres pour le supplier de faire présenter aux Cortès par le ministre des Travaux publics un projet d'emprunt de 12 millions de pesetas amortissable en vingt-cinq ans et donnant un intérêt de 5 0/0.

Mais le développement du port de Melilla n'est pas seulement lié à des travaux matériels. Il est en relation étroite avec la bonne organisation des services maritimes entre la Péninsule et le territoire de souveraineté. On sait avec quelle insouciance des intérêts généraux du pays la *Transmediterranea* a rempli les obligations de son contrat pendant la guerre, surtout depuis deux ans : services irréguliers, frets élevés, grèves, rien n'a manqué à la série. Or, pour Melilla, la question des transports maritimes est vitale ; sans des services bien compris, c'est le blocus qui la menace. Les faits l'ont démontré récemment. On comprend, dans ces conditions, que le gouvernement espagnol se préoccupe d'étudier le prochain contrat qu'il imposera aux services maritimes des Baléares, Canaries et Nord de l'Afrique. Une grande enquête est actuellement en cours dans la Péninsule qui guidera les pouvoirs publics dans cette importante question et leur permettra de la résoudre au mieux des intérêts du pays.

Telles sont les principales explications concernant la crise du port de Melilla. Comme on le voit, elles ne lui sont pas toutes spéciales.

* * *

Ainsi, dans l'ensemble, la zone ne paraît pas avoir prospéré pendant la guerre. Au point de vue militaire, peu de progrès, faute d'outillage. N'est-ce pas le général Berenguer, lui-même, qui a dit : Le problème du Maroc est moins un problème d'hommes qu'un problème de matériel et d'argent. Cette parole était inspirée par l'incurie des pouvoirs qui ont retiré aux troupes de police les canons Schneider pour les remplacer par des

(1) 12 août 1919.

Krupp du siècle dernier, qui ont laissé les pays d'artillerie sans canons et qui n'ont pas doté le pays de matériel moderne. Au point de vue civil, l'outillage et le personnel capable manquent. Ce sont des plaintes qui s'élèvent de toutes parts : travaux publics s'effectuant lentement, ports qui s'éternisent, insuffisance des communications maritimes, élévation du fret, interruption de câble pendant cinq ans, approvisionnement difficile des places, etc., etc. Si l'Espagne doit conserver son influence dans le Maroc septentrional, il faut qu'elle change de méthode. Plus que jamais, comme nous savons le montrer dans le Protectorat français, l'ère des réalisations est commencée. En quelques années, malgré la guerre, nous avons régénéré la zone du Maroc soumise à notre Protectorat. Les résultats obtenus par l'Espagne dans le même ordre d'idées sont vraiment encore bien minces.....

J. GOULVEN.

LA SITUATION GÉNÉRALE

DE

L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

En ouvrant le 29 décembre la session du Conseil du gouvernement de l'Afrique Occidentale Française, M. Merlin, gouverneur général, a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Depuis que la confiance du gouvernement de la République m'a appelé au gouvernement général de l'Afrique Occidentale Française, en 1918, c'est, par suite de circonstances diverses, la première fois que je suis appelé à présider à vos travaux. Je connais la plupart d'entre vous ; certains mêmes ont été déjà mes collaborateurs ; je n'ai donc pas besoin de vous exposer longuement les conditions dans lesquelles je comprends notre travail en commun. J'estime qu'il n'est de collaboration productive que fondée sur l'estime et la confiance réciproques, sur une communion complète des idées, que poursuivie par un effort constant et coordonné de toutes les volontés tendues vers un même but. Après en avoir délibéré avec ses collaborateurs, il appartient au chef de prendre, sous sa pleine responsabilité, les décisions nécessaires, de donner, pour leur application, les directions utiles et de veiller à ce que celles-ci soient observées. Les collaborateurs ont pour devoir de présenter à leur chef, en toute indépendance, toutes les considérations de nature à éclairer le jugement de celui-ci dans les affaires qu'ils soumettent à son examen, et, la décision prise, d'appliquer, non seulement dans leur lettre mais dans leur esprit, les instructions qu'ils ont reçues de lui. Il restebien entendu, par ailleurs, que chacun des collaborateurs demeure entièrement libre de son action dans la limite des attributions qui lui sont dévolues et des responsabilités propres qui lui incombent. La pratique de ces principes, le respect strict de l'individualité de chacun, une impeccable courtoisie dans les rapports entre personnes, sont les règles que j'ai toujours imposées à mon administration et une longue expérience m'a démontré que, seules, elles sont de nature, non seulement à prévenir tout heurt et tout froissement, mais à rendre à chacun le travail plus facile et plus agréable et à donner à

l'œuvre commune son plein effet. Vous êtes donc assurés de trouver en moi un esprit toujours ouvert à vos suggestions, toujours appliqué à mettre en harmonie les obligations des uns et des autres, et à prendre, sans hésitation ni réticence, les décisions aussi bien que les responsabilités, qui m'incombent.

*
* *

Au moment que s'ouvre la première session du Conseil du gouvernement de l'Afrique Occidentale Française où je suis appelé à siéger comme gouverneur général titulaire, ma pensée ne peut s'empêcher de se reporter à douze ans en arrière, au mois de décembre 1907, alors que, comme gouverneur général intérimaire, je me trouvais présider la session du même Conseil qui clôtura, pour ainsi dire, l'administration sinon l'œuvre de M. Roume.

Vous me permettez certainement, Messieurs, de m'arrêter un instant à évoquer, à quinze années de distance, l'œuvre accomplie ici par ce grand administrateur, moins pour l'en louer, pour lui apporter le tribut de reconnaissance que lui doit l'Afrique occidentale, le témoignage de la déférente admiration que lui garde son plus intime collaborateur, que pour rappeler les conditions dans lesquelles est née l'institution du gouvernement général, ainsi que les idées essentielles qui ont présidé à son organisation. Rappel qui n'est peut-être pas inutile, comme tout retour aux principes dont, avec le temps, on a toujours tendance à s'écarter. Aussi bien, l'œuvre de M. Roume était trop profondément conçue, procédait de vues d'avenir trop étendues, était trop solidement bâtie pour ne pas imposer au pays son orientation pendant une longue période de temps. En fait, la conception de M. Roume sert de pierre d'assise à tout ce qui s'est édifié depuis lors en Afrique occidentale et anime encore toutes les formes du développement du groupe et des colonies qui le composent.

En 1902, le Sénégal sortait très éprouvé d'une longue et terrible épidémie de fièvre jaune : sa vie économique, l'avenir de ses ports de commerce risquaient d'être irrémédiablement compromis. La Guinée avait à peine achevé la première section du chemin de fer qui devait ouvrir son hinterland : elle se trouvait sans crédit pour le continuer. La Côte d'Ivoire cherchait non moins vainement des ressources qui lui permissent d'entreprendre la construction de la voie ferrée et des ports forains nécessaires à son commerce. Le Dahomey se débattait au milieu d'inextricables difficultés financières, aux prises, d'une part, avec la Compagnie chargée de la construction de son chemin de fer, et d'autre part, avec la Compagnie chargée de l'exploitation de son wharf. Le Soudan, sans aucune issue vers la mer, végétait et réclamait avec instance contre le profit que tiraient de son propre commerce les Colonies voisines qui l'enserraient de tous côtés et par lesquelles transitaient forcément, et, leur payant tribut, les marchandises consommées par lui et les produits exportés par lui. Isolées les unes des autres, limitées dans leurs ressources, animées d'un esprit particulariste inévitable, incapables d'aucune vue d'ensemble, d'aucun effort puissant, d'aucun développement considérable, les Colonies du futur groupe risquaient de s'épuiser à vouloir réaliser des entreprises qui dépassaient leur capacité financière et leurs moyens d'action propres.

En les fédérant, le Gouvernement général vint assurer l'essor du Groupe. En mettant l'harmonie entre leurs intérêts, en coordonnant leur effort, il leur procura une puissance remarquable de réalisation. En quelques années l'Afrique occidentale française était transformée, le Dahomey voyait disparaître ses difficultés financières et pouvait en toute liberté d'esprit continuer la construction de son chemin de fer. La Côte d'Ivoire commençait le sien et améliorerait grandement les moyens d'action de son port. Le chemin de fer de la Guinée atteignait le Niger. Au Soudan, le chemin de fer de Kayes à Bamako était achevé. Au Sénégal, le port de Dakar était ouvert et le chemin de fer de Thiès à Kayes amorcé. Cependant, le crédit de l'Afrique occidentale était porté à tel point que le Gouvernement général a toujours pu, depuis lors, réaliser dans d'excellentes conditions, les différents emprunts qu'il a eu à contracter. Le Gouvernement général a donc rendu à l'Afrique occidentale les plus signalés services. Il est appelé à lui en rendre de non moindres dans l'avenir, à condition qu'on

veuille bien ne pas s'écarter des principes qui ont présidé à son organisation.

Si le Gouvernement général est à l'égard du Département et doit rester un organe de décentralisation, il n'est pas à l'égard des Colonies du Groupe un organe de centralisation comme pourraient le faire croire, et ont pu le faire craindre certaines tendances qui se sont manifestées plus ou moins activement de la part des Administrations qui ont suivi celle de M. Roume.

L'autonomie administrative et financière des Colonies est un des principes fondamentaux de la Charte de 1904. Ce principe correspond à la réalité des choses. Les Colonies qui constituent le Groupe de l'Afrique occidentale forment des unités distinctes, parfois éloignées les unes des autres. Elles sont habitées par des populations différentes, les unes musulmanes, les autres fétichistes, les unes pastorales et nomades, les autres agricoles et groupées autour des points d'eau, d'autres encore très arriérées et dispersées au plus profond de la forêt tropicale. Chez aucune d'elles, l'évolution ethnique, la formation historique, le développement économique n'ont été semblables. Ce serait un contre-sens politique que de prétendre leur imposer des règles administratives identiques. Le rôle du gouvernement général est d'assurer à chacune d'elles un développement normal, tout en maintenant l'harmonie nécessaire entre elles, et, pour cela, de laisser aux lieutenants-gouverneurs la plus large initiative et la plus grande liberté d'action. Le Gouvernement général doit donner à ceux-ci le sentiment qu'il est un guide toujours bon à consulter, un appui toujours prêt à donner son assistance, qu'il n'est jamais une entrave à l'action, une charge à supporter. Le Gouvernement général est un organe de haute direction et de contrôle : la direction doit toujours rester haute, le contrôle ne jamais devenir méticuleux. Par ailleurs le budget général est l'instrument financier du syndicat des Colonies du Groupe et, à ce titre, le gage des porteurs de titres des emprunts de l'Afrique occidentale française. Son devoir primordial est donc d'assurer intégralement et dans des conditions parfaitement sûres le service de ces emprunts. Il lui faut ensuite pourvoir aux besoins des services généraux ; mais il doit le faire avec la plus sage économie et éviter avec soin que ceux-ci prennent une extension excessive et ne correspondent pas au rôle utile qu'ils doivent remplir en Afrique occidentale française. Le surplus des revenus que le budget général prélève sur les ressources du Groupe doit faire retour aux Colonies dans la plus large mesure ; mais cela moins sous la forme des subventions que sous la forme de contributions aux grands travaux publics nécessaires au développement de chacune d'elles. Les Colonies du Groupe doivent, en effet, pourvoir à leur administration par leurs ressources propres et le concours du budget général ne leur est dû que pour des travaux d'intérêt général ou des entreprises qui dépassent leur capacité financière propre.

Ce sont, Messieurs, ces principes qui ont présidé à l'institution du Gouvernement général et dont l'esprit se retrouve dans chacune des dispositions de la charte de 1904. Et si j'ai tenu à les rappeler avec tant de précision, c'est que c'est d'eux que j'entends toujours m'inspirer dans mon administration et que ce sont eux qui, sous ma direction, régleront, en toute circonstance, les rapports du Gouvernement général et des Colonies du Groupe.

Ces principes ont d'ailleurs fait leurs preuves puisque c'est eux qui avaient amené, de 1902 à 1913, le commerce de l'Afrique occidentale de 131 millions de francs à 277 millions de francs et les recettes de ses budgets de 27 millions à 88 millions, assurant ainsi à l'ensemble des Colonies une ère de prospérité qu'elles avaient été loin de connaître dans le passé.

*
* *

Ce magnifique essor fut interrompu par le cataclysme qu'étendit au monde entier la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France. Mais, la vitalité du pays était telle que l'Afrique occidentale put franchir sans encombre les quatre années qui, dans l'angoisse générale, se déroulèrent de 1914 à 1918. Elle fit mieux. Grâce au patriotisme de sa population, elle fournit à la Métropole 163.000 hommes qui furent parmi les plus vaillants sur tous les champs de bataille, qui ajoutèrent une glorieuse page aux

fastes déjà splendides de notre armée coloniale et qui, par le grand exemple de dévouement qu'ils donnèrent à la mère patrie, rendirent plus cher à celle-ci son domaine d'outre-mer. Combien de ces hommes sont tombés sur le sol de France et ne reverront plus jamais leur pays d'origine auxquels nous devons garder un pieux souvenir ! Combien de familles se trouvent en deuil auxquelles nous devons témoigner une religieuse déférence ! Comme aussi, dans le sacrifice commun, se sont indissolublement liées les deux races qui se trouvent ici en contact et qui ont ainsi appris à comprendre qu'elles font partie d'une seule et même famille, la grande famille française, celle qui se trouve toujours en tête de toutes les nations quand il s'agit de poursuivre la réalisation des idées les plus hautes de la civilisation et les plus généreuses du progrès social ! L'Afrique occidentale ne borna pas son effort à donner sans réserve ses enfants à la France. Elle eut en outre la satisfaction de pouvoir lui prêter son aide sous une autre forme. Les produits de son sol, oléagineux de toutes sortes, se trouvèrent parmi ceux dont la métropole avait le plus grand besoin. Elle les lui envoya tous. La production en fut activement accrue et l'ensemble des colonies du groupe put exporter pendant les années de guerre pour 825 millions, près d'un milliard, de produits de toutes sortes.

*
* *

Depuis, la victoire est venue couronner l'effort de la France et le courage héroïque de ses enfants. Les grandes puissances réunies à Paris ont signé la paix avec l'Allemagne ; une paix qui, en Europe, nous restitue l'Alsace et la Lorraine arrachées à notre pays en 1871 ; une paix qui, outre-mer, enrichit notre domaine colonial de la majeure partie des Territoires allemands du Cameroun et du Togo. Le Togo dévolu à la France par les accords internationaux, est appelé à faire partie du groupe de l'Afrique occidentale française ; il élargit l'étroite bande de territoire à laquelle était confiné le Dahomey ; il va permettre à cette colonie de se développer plus normalement que par le passé.

Mais, si la victoire a mis fin aux hécatombes qui tenaient à décimer l'humanité, si elle a rendu à leur profession les trente millions d'hommes qui, depuis cinq ans, n'étaient occupés qu'à une œuvre de destruction, si elle nous a permis de refouler hors du territoire français les bandes germaniques, elle n'a pu, en un instant, réparer le mal qui avait été fait. Il y faudra, au contraire, des mois ajoutés à des mois, peut être même des années ajoutées aux années.

En vérité, les difficultés de l'heure présente restent grandes ; la population des nations occidentales de l'Europe, de la France surtout, a été réduite dans de considérables proportions, la production mondiale est nettement déficitaire. Les stocks sont partout épuisés. Par les destructions de la guerre sous-marine, par l'effort excessif qu'ils ont donné sans pouvoir se réparer, les moyens de transport, aussi bien sur mer que sur terre, sont restreints à l'extrême. Cet état de choses général pèse plus lourdement encore sur notre pays, le plus éprouvé par la guerre, puisque c'est constamment sur son territoire que le fort de la lutte s'est produit.

Les conséquences en sont un renchérissement général de la vie, une dépréciation continue de la monnaie, une élévation constante du change. Les matières et les objets sont rares, difficiles à obtenir ; leur prix excède toute prévision. C'est un état de crise et de crise grave. Sous la pression des circonstances passagères, des courants variables de l'opinion publique, on a eu recours et on a encore recours à des palliatifs divers. Il n'est, toutefois, à la situation actuelle que deux remèdes, ceux que Léon Say, le grand économiste, préconisait au lendemain de la guerre de 1871 : « Dépenser moins, produire davantage. » Ce n'est en effet que par une production intensive qu'on arrivera à mettre en circulation les matières qui sont nécessaires à la consommation mondiale, qu'on parviendra à stabiliser le prix de la vie, à assainir la circulation monétaire et à rendre à toutes les nations qui ont pris part à la guerre des conditions d'existence normales. Mais qu'on se souvienne bien qu'il n'est de production intensive que par le travail dans l'ordre et par l'effort coordonné de toutes les volontés. Les peuples qui aironent les premiers et, de plein cœur, entonnent, ce que M. Loucheur a, d'un mot

heureux, appelé « l'hymne à la production », ceux qui les premiers auront compris que tout arrêt du travail est actuellement un crime, non seulement à l'égard de la patrie, mais à l'égard de l'humanité, ceux qui les premiers, écartant tout sujet de querelle inopportun, se seront remis avec ardeur à produire toujours davantage, seront les premiers aussi à sortir de la crise actuelle et à prendre la tête de l'humanité.

L'énergie héroïque dont la France a fait preuve pendant les quatre années de guerre, la patience réfléchie dont elle a témoigné depuis l'armistice, le bon sens qu'elle a montré dans la récente consultation électorale, sont de sûrs garants qu'elle saura garder son rang parmi les premières des Nations. Elle a, d'ailleurs déjà donné des marques rassurantes de sa vitalité dans le passé. Il y a juste cent ans, en 1819, elle avait, en quatre ans, réparé le désastre de 1815, les conséquences de deux invasions et de nombreuses guerres, et après avoir payé plus de 2 milliards, elle avait retrouvé des budgets en excédents et sa rente au pair. De même, au lendemain de l'autre désastre impérial, celui de 1871, il lui suffit de quatre ans encore pour régler 12 milliards de rançons diverses au vainqueur et revoir ses budgets, cependant aggravés de 750 millions d'impôts, de nouveau en excédent. Ainsi, deux fois en un siècle, la France vaincue s'est relevée de ses défaites avec une rapidité prodigieuse.

Si grave qu'elle soit, la situation actuelle ne doit donc porter les esprits, ni à l'inquiétude, ni au découragement. La crise prendra fin d'autant plus tôt que la volonté d'y mettre un terme sera plus grande et que le travail sera repris plus rapidement. La consigne en quelque sorte que se doivent donner à eux-mêmes tous les bons Français est toute entière contenue dans les deux mots : ordre et travail ! Ce sont les mêmes principes, ce sont les mêmes mots qui doivent guider notre action, ici même, et vous pouvez être assurés que j'y tiendrai la main.

* *

Dans l'œuvre de restauration qu'elle a à poursuivre, la métropole, à qui la guerre a appris la valeur de ses colonies, aura encore une fois besoin de notre concours le plus large. Notre devoir est de lui fournir les matières premières qu'elle emploie son industrie dans la plus grande proportion possible. Tous nos efforts doivent donc tendre à accroître notre production, à en améliorer les conditions et à activer nos relations avec la mère patrie.

Au premier plan d'un semblable programme figure naturellement le développement de plus en plus rapide de l'outillage économique des Colonies du Groupe. C'est dire qu'il faut reprendre, dans le plus bref délai, l'accomplissement des grands travaux publics qui, depuis quinze ans, se poursuit en Afrique occidentale française. Parmi les plus urgents de ces travaux se place l'aménagement des ports qui jalonnent nos territoires sur l'Atlantique. Il est nécessaire d'agrandir, dans des proportions considérables, le port de Dakar, devenu insuffisant au trafic qui s'y fait. L'importance de cette entreprise a retenu l'attention de la Métropole et il est même possible que son concours nous soit prochainement acquis d'une façon plus directe et plus effective que par le passé. Il convient aussi d'améliorer sensiblement les conditions d'embarquement et de débarquement dans les ports de Conakry et de Cotonou, aussi bien que de fixer en quel point de la Côte d'Ivoire doit être édifié son principal débouché sur la mer.

Il importe non moins de continuer activement la construction des voies ferrées en cours d'exécution, surtout d'achever rapidement la ligne qui, partant de Thiès pour arriver à Kayes, mettra en toute saison la vallée du Niger en relation directe avec la mer. Il faut aussi poursuivre la continuation des chemins de fer de la Côte d'Ivoire et du Dahomey auxquels vient s'ajouter, aujourd'hui, au Togo, le chemin de fer de Lomé à Atakpamé. Il y aura même lieu, avant de fixer l'orientation définitive de ces dernières voies ferrées, d'examiner avec soin quelle est celle qui est de nature à mettre la riche région Mossi le plus directement et le plus avantageusement en communication avec le golfe du Bénin.

J'estime qu'au réseau des chemins de fer construits et qui doit être incessamment étendu, il est utile d'adjoindre tout un réseau de routes carrossables, propres à être par-

courues par des automobiles robustes, et à servir de canaux d'adduction, pour ainsi dire, à l'égard des voies ferrées elles-mêmes. C'est ainsi que je verrais avec satisfaction de nouvelles routes partir de Bamako, de Kankon, de Siguiri, de Bouaké vers le Niger.

* *

Pour accroître la production du pays, il ne suffit pas d'étendre le réseau de ses voies de pénétration et de communication, ni d'activer les conditions des transports, il faut aussi, au premier chef, développer et améliorer les conditions de l'agriculture. L'Afrique occidentale a été jusqu'à ces dernières années exclusivement dévolue au commerce et en quelque sorte au régime du comptoir. Toutes les maisons qui s'y sont installées ne se sont guère préoccupées d'autre chose que de vendre leurs marchandises aux indigènes et d'acheter à ceux-ci les produits du sol. Pour répondre à l'appel de matières premières que nous fait la Métropole, pour pourvoir à la surproduction qui est réclamée de nous, il faudra désormais que l'agriculture se transforme et applique des procédés plus scientifiques que par le passé. D'ailleurs, dans des pays où la population n'est pas extrêmement dense, où la main-d'œuvre n'est pas particulièrement abondante, où celle-ci est, par suite des circonstances sociales, de faible rendement, où pour être rémunératrice, la culture doit s'étendre sur de grandes surfaces, il est sage de substituer autant que possible le travail de la machine à celui de l'homme. Je ne me dissimule pas qu'une telle transformation entraînera de nombreuses conséquences dans la nature des exploitations qui exigeront de plus gros capitaux et de meilleures organisations que par le passé, dans l'emploi de la main-d'œuvre indigène qui, si elle est plus rémunérée, devra acquérir plus de régularité, plus de rendement et surtout plus de stabilité. Dans l'adaptation à ces nouvelles conditions d'exploitation et de travail, le concours de l'Administration ne fera défaut à personne, sa tutelle ne faillira à aucun des devoirs qu'elle a à l'égard des indigènes, mais son assistance ne sera pas marchandée aux colons qui viennent ici consacrer leur activité et leurs capitaux à une mise en valeur méthodique du pays.

Toutefois, l'Administration ne saurait borner son œuvre à encourager le travail d'autrui, elle doit donner elle-même l'exemple. Il est certaines entreprises, certaines études de longue haleine auxquelles ne peuvent pourvoir les initiatives particulières et que l'Administration doit elle-même poursuivre. C'est ainsi que j'estime utile de créer dans chacune des Colonies, des établissements modèles des principales cultures qui y sont pratiquées. Les cultures de l'arachide et du coton seraient par exemple particulièrement suivies au Sénégal et au Soudan; celles des oléagineux, du cacao, du café, de la vanille, dans les colonies de la Côte d'Ivoire, du Dahomey et du Togo; celles du riz et des fruits dans la Guinée; la sylviculture à la Côte d'Ivoire, l'élevage du gros et du petit bétail sur les points appropriés du territoire. Cette nomenclature n'ayant d'ailleurs rien de limitatif, toute autre culture nouvelle pourrait être étudiée de même.

Ces établissements modèles ne correspondraient en rien dans mon esprit, aux anciens jardins d'essai que l'expérience a définitivement condamnés, au moins au stade de développement où se trouve encore l'Afrique occidentale française. Chaque établissement qui aurait son autonomie propre, sous la direction d'un technicien spécialement choisi, n'entreprendrait qu'une ou deux sortes au plus de culture à grand rendement. Il les poursuivrait sur de grandes surfaces, d'après les procédés les plus scientifiques certes, mais aussi d'après les méthodes commerciales, afin d'être à même de faire à tout moment connaître aux intéressés les conditions d'une pareille exploitation telles que la production et le prix de revient exact à l'hectare.

De toutes les cultures susceptibles d'être entreprises en Afrique occidentale, l'une doit particulièrement retenir l'attention de l'Administration : la culture du coton. Les fleuves Sénégal et Niger avec leurs crues régulières sont éminemment propres à assurer, une fois canalisés, l'irrigation normale d'immenses surfaces. Il faut considérer que le Sénégal et le Soudan peuvent et doivent devenir, comme l'Égypte, un immense champ de coton. Cela est

d'autant plus nécessaire que le coton deviendra un produit de plus en plus demandé dans le monde et que chacune des Nations tendra à se réserver le produit de ses propres cultures. N'en serait-il même pas ainsi, que la France aurait le plus grand intérêt à s'approvisionner de coton dans ses propres possessions, afin d'éviter à ses industries textiles de payer un lourd tribut aux peuples étrangers.

Ces conditions nouvelles du développement agricole des Colonies du Groupe entraîneront forcément, non seulement la réinstitution, mais une réorganisation profonde des Services d'Agriculture que j'ai le projet de soumettre à vos délibérations au cours d'une session ultérieure.

*
* *

Ces problèmes d'ordre purement économique ne sont pas les seuls qui doivent occuper l'activité de l'Administration supérieure. Il en est deux autres qui sont aussi essentiels. C'est le développement de l'Assistance médicale et le développement de l'Instruction publique. Lorsque quelque peuple européen s'installe dans un pays neuf pour en mettre dans la circulation du monde les produits du sol, il contracte, de ce fait même, l'obligation étroite d'apporter aux populations au milieu desquelles il s'établit, le bénéfice de sa propre civilisation; il a le devoir strict d'améliorer rapidement leurs conditions sociales et de les conduire activement dans la voie du progrès intellectuel et moral.

En Afrique Occidentale Française, il a déjà été fait beaucoup pour l'Assistance médicale indigène grâce au dévouement des médecins coloniaux. Il n'a pas été fait assez. J'estime que le nombre des médecins en service dans l'ensemble des colonies est très insuffisant. Si nous ne voulons manquer à notre mission à l'égard des indigènes, il faut en accroître grandement le nombre, exiger d'eux qu'ils soient sans cesse en route avec le matériel médical et les médicaments nécessaires. Il convient, en effet, de mettre partout les soins à la portée de l'indigène. Si dans les localités importantes, nous avons des hôpitaux qui fonctionnent convenablement, nous n'avons pas ailleurs assez d'infirmières-ambulances, assez de dispensaires pour pourvoir aux nombreux besoins des malades et enseigner aux indigènes le bienfait de notre médecine. Je n'ignore rien des difficultés que rencontre l'exécution d'un aussi vaste programme. Dépenses importantes d'abord — mais que nous n'avons pas le droit d'hésiter à faire, parce qu'il y va de la santé de populations que nous devons garantir contre les maladies et les épidémies qui les déciment. Pénurie de personnel ensuite; — malgré les situations avantageuses faites aux médecins de colonisation, nous trouvons peu de praticiens qui consentent à s'expatrier. Le corps des médecins des troupes coloniales, limité par les règlements administratifs, ne peut nous fournir tous les éléments dont nous avons besoin. Aussi, nous faut-il former rapidement des médecins auxiliaires indigènes qui assistent les médecins européens dans leur lourde tâche. C'est dans ce dessein qu'a été récemment instituée une Ecole de médecine à Dakar, qui promet de fournir, dans un délai assez court un nombre important d'auxiliaires au Corps de santé.

L'Instruction publique a fait l'objet de nombreux règlements d'organisation dont certains sont tout récents. Le fonctionnement des écoles supérieures a été révisé et aura, je crois, besoin de l'être encore prochainement pour en revenir à une formule plus simple. Un lycée a été créé à Saint-Louis, un cours secondaire doit être organisé à Dakar, mais ce que je voudrais voir se multiplier, ce sont les écoles primaires où les enfants de tous les villages pourraient venir apprendre les rudiments de la langue française. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'une nation souveraine ne fixe définitivement la nationalité des peuples qu'elle fait entrer dans sa famille qu'après leur avoir appris à parler sa langue, à penser dans sa langue. Je souhaiterais aussi que dans chaque colonie fussent instituées, dès que possible, des écoles régionales où les meilleurs sujets des écoles primaires élémentaires viendraient recevoir en complément d'études une instruction primaire supérieure. Enfin, je ne saurais trop attirer votre attention sur l'intérêt que présente la création d'écoles professionnelles bien organisées. A mesure que les colonies développeront leur outillage économique, que l'agriculture s'industrialise, le

besoin d'ouvriers habiles, d'artisans nombreux, se fera de plus en plus sentir.

*
* *

La réalisation d'un tel programme imposera sans nul doute à l'Afrique Occidentale Française le devoir de trouver de nouvelles ressources pécuniaires si elle veut conserver de saines finances et assurer un équilibre indiscutable à ses budgets. Diverses causes lui en font, par ailleurs, une nécessité: le relèvement des émoluments des fonctionnaires décidé par la métropole pour compenser le renchérissement de l'existence est considérable; il oscille entre 40 et 60 0/0. D'autre part, la dépréciation générale de la monnaie a modifié l'échelle de toutes les valeurs; il en résulte que le taux des taxes actuelles ne correspond plus en rien au prix de la matière imposée et ne suffit plus aux besoins pour lesquels les taxes ont été instituées. Pour toutes ces raisons, j'ai déjà mis à l'étude une révision générale des taxes afférentes au budget général; il faudra que les gouverneurs fassent de même pour celles qui constituent les revenus de leurs budgets. C'est une tâche délicate mais nécessaire, dans laquelle mon administration apportera un esprit dégagé de toute fiscalité étroite. Tout en demandant au commerce et au consommateur tous les sacrifices nécessaires, elle s'efforcera de faire de préférence appel aux taxes à grand rendement et d'apporter dans l'assiette et le recouvrement des taxes la moindre gêne au contribuable. L'examen des divers projets de nature à assurer l'application des vues que je viens de vous exposer se poursuit activement et j'ai tout lieu de penser qu'ils seront définitivement élaborés dans quelques mois.

C'est dans cette prévision que je me propose de vous réunir à nouveau pour vos le soumettre en session extraordinaire au cours du deuxième semestre 1920. Par suite de mon arrivée récente, de diverses circonstances, j'ai dû, en effet, les réserver pour cette époque et garder à la présente session du Conseil un caractère exclusivement budgétaire, afin d'assurer seulement, comme le veulent les règlements financiers, la délibération des divers budgets prochains de l'Afrique Occidentale Française avant le 31 décembre.

*
* *

L'accomplissement du programme dont je viens de vous marquer les principaux chefs, réclame un effort soutenu et un long labeur. Je sais que le concours d'aucun de vous ne me fera défaut pour m'aider à mener à bien la lourde tâche qui m'a été confiée par le gouvernement de la République. Je connais votre dévouement à cet attachant pays, je connais le haut sentiment que vous avez tous de votre devoir professionnel. Ce sentiment doit, d'ailleurs, être maintenant plus que jamais dans tous les cœurs français. Les Français qui ont su gagner la guerre, restituer à la France son intégrité territoriale, lui donner la première place parmi les grandes Puissances, ne doivent pas faillir au devoir de la restaurer rapidement et de lui rendre son ancienne prospérité. Aussi terminerai-je, Messieurs, par le conseil que je donnais à tous au début de cet exposé: « Au travail, au travail dans l'ordre le plus méthodique et dans l'effort le plus énergique, pour la France, pour l'Afrique Occidentale Française! »

CONDITIONS D'ADHÉSION AU COMITÉ

Tout Français souscripteur d'une somme annuelle d'au moins vingt-cinq francs devient membre adhérent et recevra pendant l'année le Bulletin mensuel publié par le Comité.

Le chiffre minimum de la cotisation est réduit à vingt francs pour les fonctionnaires coloniaux, l'armée et les membres de l'enseignement.

Ces prix ne s'appliquent point aux souscriptions antérieures au 1^{er} novembre 1919 qui sont maintenues à leur chiffre, quel qu'il soit.

AU CAMEROUN

avec le corps expéditionnaire
franco-anglais

1914-1916

(Suite) (1).

CHAPITRE VI

Retour à Douala et à Edéa.

Tout a une fin. Un jour, l'aimable capitaine anglais, qui veille aux besoins des convalescents de passage à Bouéa, m'annonce qu'il faudra partir le lendemain. Respirons encore un jour le parfum des roses, admirons une dernière fois la masse bleue sombre du mont Cameroun au soleil couchant.

On refait en sens inverse la route en lacets qui descendent entre les hautes herbes jusqu'à Soppo. On prend place à nouveau dans les wagons du train minuscule qui s'en va prudemment, les freins serrés, au-dessus des ruisseaux écumants, à travers les grands arbres, les palmiers à huile, les bananiers, les plantations de caoutchouc et de cacao.

Voici la mer, sur laquelle flotte une brume légère. A la descente du train, le médecin anglais m'informe que, cette fois, je serai l'hôte du capitaine qui occupe la maison de l'administrateur de Victoria. Cette maison est située au sommet d'une petite colline que gravit un sentier en pente raide. Il est midi; l'air n'est plus aussi frais qu'à Bouéa et, malgré les arbres qui ombragent le chemin, cette brève montée est pénible. Mais on est bien récompensé de sa peine lorsqu'on arrive à la maison.

Au premier étage est un vaste hall d'où l'on jouit d'une vue magnifique : en face, la baie Ambas semée d'îles boisées et couvertes d'une buée transparente; à gauche, la plaine entourée de collines, dans laquelle les villages indigènes se groupent au milieu des cultures; les maisons européennes, dissimulées dans la verdure, s'alignent près de la mer, des deux côtés de la route ombragée d'arbres que nous avons suivie le soir de notre arrivée; à droite, la grande masse verdoyante du jardin botanique

C'est vers ce jardin que je dirige mes pas après avoir déjeuné et pris quelques instants de repos. On m'a prévenu, en effet, que le capitaine dont je suis l'hôte est occupé à surveiller, à bord d'un vapeur ancré dans la baie, le chargement du cacao que les Anglais ont fait récolter dans les plantations du mont Cameroun, et qu'il ne rentrera pas avant le soir. Je puis donc disposer librement de l'après-midi.

J'emploie plusieurs heures à errer, solitaire,

dans les allées du jardin magnifique. On y a réuni, comme dans une serre prodigieuse, tous les arbres des tropiques. Au pied de chacun, une petite plaque émaillée indique son nom, son pays d'origine, son usage. Il y a des palmiers de toutes les tailles et de toutes les formes, des arbres du voyageur dont les feuilles sont disposées comme un gigantesque éventail, d'énormes manguiers aux feuilles étroites et longues, de gros orangers chargés de fruits. Je vais au hasard par les sentiers qui s'entrecroisent dans ce jardin féerique. Ici est un vaste champ d'ananas, là un verger de jeunes papayers, ailleurs des pépinières de toutes sortes d'arbres utiles : cacaoyers, caoutchoucs, etc. Dans des serres, s'alignent des centaines de pots de terre pour les semis. Les travailleurs restent invisibles. Durant toute ma promenade, je ne rencontre qu'un vieux nègre à cheveux blancs, assis par terre.

J'arrive à une petite rivière qui court, rapide et claire, sur un lit de rochers. Sur le bord, un moulin dont la roue est au repos; non loin de là, un groupe de bâtiments : c'est l'école où l'on enseignait l'agriculture à de jeunes indigènes. Plus près de la mer sont d'autres habitations, des maisons pour les Européens et des cases en tôle ondulée pour les Noirs.

En se promenant dans ce parc admirable, désert et silencieux, on oublierait facilement que nous sommes en guerre. Voici pour me le rappeler : ce sont des vitres brisées et un coin de toiture démolie par un obus; c'est le tronc d'un gros arbre traversé par un projectile. Le *Bruix*, en effet, a lancé quelques obus sur Victoria pour faciliter le débarquement des troupes.

Je monte au premier étage de la maison qui a servi de cible à nos canonnières et, de là, je vois entrer dans la baie le petit vapeur à roues qui nous a amenés de Douala et qui nous y reconduira demain. Le temps passe et il faut quitter le jardin magnifique.

Je suis l'avenue plantée d'arbres au feuillage épais, le long de laquelle sont bâties des maisons européennes, d'aspect confortable, entourées de beaux jardins. Juste en face du wharf, le bâtiment de la Compagnie Woermann a été sérieusement endommagé par les obus du croiseur. Un poste de tirailleurs anglais est installé dans le magasin contigu. A la nuit tombante, je regagne la maison de l'administrateur, un peu las de ma longue promenade.

*
* *

Cette jolie petite ville de Victoria doit son origine à un missionnaire anglais baptiste, Alfred Saker. En 1858, il vint établir sur la terre ferme des Noirs de Fernando-Po, à qui l'intolérance religieuse des Espagnols rendait impossible le séjour de l'île. Cette colonie reçut le nom de la reine d'Angleterre et forma une petite république religieuse indépendante jusqu'à l'établissement des Allemands sur la côte du Cameroun, en 1884. La mission de Victoria ne fut cédée par l'Angleterre à l'Allemagne qu'en 1887, par des notes

(1) Voir *Rens. Col.*, n° 1, p. 9.

échangées les 27 et 31 janvier. Le consul anglais la remit au gouverneur allemand le 28 mars 1887.

Le beau jardin botanique que je viens de visiter fut fondé en 1889, par le gouverneur von Soden.

Victoria est le port principal d'importation et d'exportation pour la région des plantations du mont Cameroun. Les gros vapeurs doivent rester à plusieurs kilomètres du rivage, mais la baie Ambas, à demi fermée par des îles, offre une protection contre le vent et les vagues. En 1913, 162 navires (119 allemands, 30 anglais, 13 espagnols) ont touché le port de Victoria.

Cette même année, le chiffre de la population européenne était de 148 âmes : 126 hommes et 22 femmes.

Les pentes méridionales du mont Cameroun sont la principale région de plantations de la colonie. Une douzaine de sociétés y avaient obtenu des concessions. La plus ancienne est une petite société anglaise *Ambas Bay Trading Company* fondée en 1888, au capital de 250.000 francs, dont le siège social est à Liverpool. Certaines de ces sociétés, à la fois agricoles et commerciales, étaient arrivées à un degré de prospérité extraordinaire. La plus importante était la *Westafrikanische Pflanzungsgesellschaft Victoria*, fondée en 1897, au capital de 3 millions de mark et qui possédait une concession de 15 000 hectares. Les premières années avaient été consacrées à la mise en culture de cette concession. Ce fut seulement en 1904 qu'elle distribua un premier dividende de 6 0/0. En 1910, la Société avait 25 employés blancs et 1.800 travailleurs noirs ; 2.500 hectares étaient plantés de cacao ; le dividende distribué cette année-là fut de 15 0/0. Depuis lors, la prospérité n'avait fait que s'accroître. En 1913, la Société avait exporté 4.560 tonnes de cacao, 28 tonnes de caoutchouc, 74 tonnes d'amandes de palme, 860 tonnes d'huile de palme. Le bénéfice net avait dépassé 850.000 mark, et l'assemblée générale tenue en mai 1914 avait décidé d'attribuer un dividende de 20 0/0 aux actionnaires.

C'est par Victoria que s'exportait la plus grande partie du cacao récolté au Cameroun ; en 1912, 3.475 tonnes valant 3.320.000 mark, sur une production totale de 4.551 tonnes valant 4.242.000 mark. En 1911, la production de la colonie n'avait atteint que 3.582 tonnes valant 3.307.000 mark.

Non loin de Victoria, à Tiko, au fond d'une des criques de l'estuaire du Cameroun, une autre société avait entrepris la culture des bananes. Au commencement de mai 1914, une compagnie de Hambourg avait lancé un navire pourvu d'installations spéciales pour le transport des bananes fraîches du Cameroun en Allemagne. Des colons français établis en Guinée avaient reçu des offres de cette compagnie, dont le vapeur aurait fait escale à Conakry.

*
* *

A Victoria, les nuits sont moins fraîches qu'à Bouéa et on n'y jouit pas d'un sommeil aussi

réconfortant. Je me lève de bonne heure et, après avoir pris congé de mon hôte, je me dirige vers l'appontement, où attendent déjà d'autres voyageurs, Anglais et Français. Nous embarquons dans une grande pirogue qui nous conduit à bord du *Porpoise*. Le petit pont a été couvert d'une tente, ce qui constitue une amélioration sensible. Comme au voyage d'aller, des indigènes s'entassent à l'avant et à l'arrière du bateau.

Nous levons l'ancre ; sur la mer parfaitement calme, flotte, comme la veille, une brume légère. Le rivage, couvert de forêts, s'estompe dans cette vapeur grisâtre. A la pointe d'un cap, on aperçoit un phare qui a l'aspect d'une forteresse du moyen âge. Puis, pendant des heures, c'est le spectacle monotone de rives boisées, aperçues à travers la buée tiède. Notre bateau, après avoir dépassé les navires coulés, remonte prudemment le fleuve Wouri. Debout près des aubes, un matelot noir jette sans arrêt la sonde et, d'une voix chantante, annonce en anglais la profondeur trouvée : *twenty feet! fifteen feet! eighteen feet!*

Sur la rive gauche du fleuve, apparaissent d'abord les grands arbres du jardin de l'hôpital et le réservoir des eaux, énorme cylindre élevé sur un bâti métallique. Visibles de très loin, ces arbres et ce réservoir constituaient d'excellents objectifs pour les pointeurs du *Challenger*. Le « casino » des officiers, situé au bout du jardin de l'hôpital, dominant le fleuve, fut à demi démoli par les obus.

Au battement régulier des roues dans l'eau jaunâtre, nous approchons lentement de Douala. Nous accostons à l'appontement principal. Des porteurs attendent qui prennent nos bagages, et notre petit convoi se dirige vers l'hôpital d'où nous sommes partis vingt jours plus tôt. Là, un médecin anglais nous dit qu'il n'y a plus de place pour nous. Nous repartons, suivis de nos porteurs, vers le dépôt des troupes françaises installé à la Mission catholique. Le capitaine qui le commande n'a pas été prévenu de notre arrivée, mais il organise rapidement notre logement.

Il m'envoie loger à la Mission baptiste. Bâtie au bord du plateau, la maison est bien placée pour recevoir la brise, qui, à certaines heures, souffle de la mer et rend plus supportable la température humide et chaude. Les chambres sont au premier étage et ouvrent sur une véranda d'où l'on découvre une belle vue sur le fleuve. Sur la rive droite, on aperçoit des bois et les maisons de Bonabéri. Lorsque la marée est basse, beaucoup de jeunes indigènes, garçons et filles, viennent prendre leurs ébats, avec de grands cris, dans les eaux boueuses au-dessous de la mission. Au milieu du fleuve, est ancré le *Challenger*. La vie du bord se répercute dans la ville : à 8 heures du matin, le clairon salue les couleurs britanniques qui sont hissées à la poupe ; un coup de canon annonce l'heure de midi ; à 6 heures du soir, les couleurs sont amenées et saluées comme le matin. La nuit venue, les lumières du croiseur allongent des reflets d'or tremblotant dans l'eau noire.

Pendant mon séjour à l'hôpital, la réparation

du pont sur la Dibamba avait été terminée et le voyage de Douala à Edéa s'effectuait en quelques heures. Mais les trains n'étaient pas encore fréquents et je dus attendre pendant trois jours le premier départ. Je profitai de cet arrêt forcé pour revoir les camarades restés à Douala et pour flâner de nouveau à travers la ville. Elle était plus animée qu'au mois d'octobre ; les indigènes y étaient revenus en grand nombre ; les factoreries anglaises, King, John Holt, Hatton and Cookson, étaient rouvertes ; l'intendance anglaise avait organisé des magasins à l'usage des troupes alliées, auxquelles elles vendait à prix modéré des vivres et des vêtements. Les rues de la ville avaient été dépouillées de leurs noms allemands. Sur des écriteaux fraîchement peints on lisait les noms des chefs d'Etat alliés : *King George Street* était prolongée par *Président Poincaré Street* ; ceux des généraux alliés : *Joffre Road, Kitchener Street, French Road* ; ceux des croiseurs qui avaient contribué à la prise de Douala : *Challenger Street, Cumberland Street, Bruix Street*, et aussi ceux des officiers morts au Cameroun depuis le début de l'expédition : *Franqueville Street, De Martel Street*.

Le jour du départ arrive et je m'installe dans le wagon blindé où j'avais pris place à Edéa il y a environ six semaines. Voici de nouveau les terrains cultivés aux environs de Douala ; nous franchissons lentement le pont réparé, puis nous entrons dans la grande forêt monotone. Les petites gares ont été mises en sérieux état de défense : les abatis, les tranchés, les réseaux de fil de fer barbelé en font des blockhaus imprenables. Une attaque allemande sur la gare de Kopongo, le 5 janvier, a complètement échoué.

Parti à 7 h. 1/2, le train arrive vers 1 heure de l'après-midi au bord de la Sanaga. Le génie a déjà commencé la réparation du pont. Une passerelle pour piétons franchit la coupure. Des cases pour les travailleurs indigènes ont été construites, et sur le chantier règne une merveilleuse activité : on coupe des arbres dans la forêt ; on prépare les pilotis qui seront enfoncés dans le lit du fleuve et les madriers qui soutiendront le tablier, sur lequel seront posés les traverses et les rails.

En attendant que la réparation soit achevée, personnel et matériel sont transportés par eau. On embarque sur une chaloupe à vapeur qui emmène à son flanc un chaland chargé de bagages, de caisses de vivres et de munitions. On contourne la pointe occidentale de l'île. Le niveau du fleuve a beaucoup baissé depuis le mois de décembre : de grands bancs de sable jaune sont à découvert ; la cheminée d'une grosse chaloupe coulée par les Allemands commence à émerger.

Au débarcadère, les officiers m'attendent. Ils me font compliment de la belle mine que j'ai prise à Bouéa. Je me réinstalle, à l'ouest du plateau, dans la petite maison aux persiennes grises que je croyais bien ne plus revoir et je reprends mon service.

CHAPITRE VII

Le chemin de fer du centre.

Cette voie ferrée fut d'une importance capitale pour le corps expéditionnaire franco-anglais. Elle fut vraiment l'artère vitale par laquelle circulèrent les troupes, et leur ravitaillement en vivres et en munitions.

Ce chemin de fer part de Douala dans la direction générale du Sud-Est, pour atteindre le fleuve Nyong, en avant d'une suite de rapides, au commencement d'un bief navigable long d'environ 200 kilomètres. D'après le premier projet, établi en 1908, la voie ferrée devait avoir une longueur de 360 kilomètres et être achevée en 1913. De nouvelles études réduisirent le parcours à 285 kilomètres, mais, en raison des grandes difficultés de terrain, on ne comptait pas pouvoir arriver à Nyong avant le mois de juillet 1916.

L'établissement de cette voie ferrée avait été confié à la Société allemande pour la construction et l'exploitation des chemins de fer coloniaux. Les frais, supportés par le gouvernement allemand, étaient évalués à 48.350.000 marks, prélevés sur l'emprunt pour les colonies. La construction des 135 premiers kilomètres avait coûté 24 millions de marks. A la fin de l'année 1914, une somme de plus de 39 millions devait être dépensée. Il est probable que les 9 millions restants n'auraient pas suffi pour terminer la ligne.

Les travaux avaient commencé en 1908. Dans le second semestre de l'année 1913, ils avaient été poussés avec une grande rapidité : au 1^{er} juillet, la ligne était en exploitation jusqu'à la station de Mbingé, au kilomètre 97 ; en octobre, jusqu'à Mésondo, au kilomètre 131 ; en décembre, jusqu'à Bidjeka, au kilomètre 151. Pendant ce semestre, le chemin de fer du Centre avait transporté plus de 17.000 voyageurs et plus de 3.000 tonnes de marchandises ; les recettes avaient dépassé 97.000 marks. Au mois de juin 1914, la station d'Eséka, à 173 kilomètres de Douala, fut ouverte au trafic des voyageurs et des marchandises. Cette importante gare, d'abord nommée Ngouwang, du nom d'un petit chef indigène, avait reçu, par un arrêté du gouverneur de la colonie en date du 22 avril 1914, son nouveau nom d'Eséka, qui est celui des indigènes de la région.

La construction du chemin de fer du Centre était contrôlée par le gouvernement et, chaque mois, un compte rendu était inséré au *Journal officiel* de la colonie. Le dernier compte rendu imprimé avant la guerre fut celui du mois de juin 1914. A cette date, l'axe de la voie était jalonné jusqu'au kilomètre 204, les déboisements opérés jusqu'au kilomètre 192 et les terrassements en cours d'exécution jusqu'à ce point, les ponts construits jusqu'au kilomètre 180. La voie normale à écartement de 1 mètre était prolongée par une voie légère, à l'écartement de 0 m. 60. Le tracé de celle-ci était achevé jusqu'au kilomètre 210, la superstructure poussée jusqu'au

kilomètre 194 et l'infrastructure jusqu'au kilomètre 196.

Le nombre des travailleurs employés à la construction de ce chemin de fer variait de 8.000 à 10.000. Une moitié environ de ces travailleurs étaient des manœuvres payés à la journée. Les autres étaient liés par un contrat d'engagement valable ordinairement pendant un an. Ils devaient travailler dix heures par jour; ils étaient logés et nourris et avaient le droit de recevoir gratuitement des soins médicaux. Ils recevaient un salaire mensuel de 10 marks, dont la moitié était retenue pour constituer un pécule payable à la fin de l'engagement. Ce pécule était confisqué par la compagnie si l'indigène abandonnait sans raison le travail avant l'expiration de son contrat.

Dans une agglomération de plusieurs milliers d'hommes, les maladies étaient fréquentes. Au mois de juin 1914, deux hôpitaux pour les travailleurs du chemin de fer existaient aux kilomètres 180 et 197. Pour assurer la nourriture de ces indigènes, on avait créé, le long du tracé de la voie ferrée, des plantations de manioc, de bananes et de maïs; quelques-unes de ces plantations avaient une superficie de plus de 400 hectares.

*
* *

A Douala, les établissements du chemin de fer du Centre occupent un vaste espace. La gare, les magasins, les hangars et les ateliers de réparations sont construits au fond d'une dépression de terrain où coule un petit ruisseau. Les voies vont jusqu'au bord du fleuve, où des appontements permettaient le déchargement du matériel apporté d'Allemagne. Sur la hauteur, à l'est de la dépression, se trouvent un réservoir d'eau et les habitations du personnel: maisons d'un type uniforme, surélevées sur des bâtis de briques et entourées de vérandas fermées par des persiennes. A l'Ouest, des maisons plus récentes avaient été édifiées pour les bureaux d'études, pour l'ingénieur et pour le fonctionnaire chargé de contrôler la construction, maisons d'un modèle différent, avec des loggias et de larges baies orientées dans la direction des vents dominants.

En quittant la gare, le train entre dans une petite tranchée, passe sous le pont qui réunit les deux parties de la ville et se dirige vers l'Est à travers une région d'où la grande forêt a presque complètement disparu, remplacée par des bouquets de palmiers à huile, des champs de manioc et de patates. On arrive, au kilomètre 18, à la station de Yapoma. Par une tranchée assez profonde, on parvient à la Dibamba, franchie par un pont métallique de cinq travées, long de 320 mètres. Un remblai de plus d'un kilomètre a été élevé au-dessus de la zone marécageuse de la rive gauche. La voie s'élève peu à peu et pénètre dans la grande forêt, abattue sur une centaine de mètres de largeur pour lui livrer passage. On passe aux petites stations de Pitti, Lobadjeck, Lounghahé, Kopongo et on atteint le bras nord de la Sanaga, que la voie franchit sur un pont métal-

lique de quatre travées long de 240 mètres. On traverse l'île, où des carrières avaient été ouvertes pour l'extraction du ballast, et on arrive au bras sud de la Sanaga, à quelques centaines de mètres en aval des cascades. Là le fleuve est trop profond et le courant trop rapide pour qu'il soit possible d'y fonder les piles d'un pont. Les ingénieurs allemands avaient donc décidé de construire un pont d'une seule arche. Ce très remarquable ouvrage d'art a 160 mètres de longueur; le sommet de l'arc est à 52 mètres au-dessus du niveau du fleuve et à 30 mètres au-dessus du tablier. Ce pont, d'un poids total de 990 tonnes, fut monté sur les rives en deux parties, qui, soutenues par des radeaux, furent rapprochées et fixées l'une à l'autre le 8 novembre 1911.

Aussitôt le pont franchi, la voie pénètre dans une tranchée, enjambée par un pont de fer conduisant à la mission de Bâle: elle domine ensuite à gauche un des bras de la Sanaga, qui se précipite en écumant à travers les blocs de rochers et parvient à la station d'Edéa, maison banale élevée d'un étage.

Après Edéa, la voie continue à courir à travers la forêt et franchit de nombreux cours d'eau sur des ponts métalliques. Au kilomètre 98, un de ces ruisseaux coule dans un ravin profond d'une vingtaine de mètres. Après les stations de Mbingé, Makondo, Poud-Njok, simples petites maisons de briques blanchies à la chaux, on parvient à un cours d'eau plus considérable, la rivière Kélé, large d'une centaine de mètres.

Sur la rive gauche, près de la station nommée So-Dibanga, se trouve le premier établissement européen qui se rencontre depuis Edéa. Au sommet d'une petite hauteur, à droite de la voie ferrée, au milieu d'un vaste espace débarrassé de la forêt, s'élève la factorerie Drescher et Stein, maison de bois, à un étage entouré d'une véranda et couverte de tôle ondulée. Cette maison, prise par une colonne française au mois d'avril 1915, fut entourée de fossés, de levées de terre, de réseaux de fil de fer barbelé, d'abatis et transformée en un blockhaus imprenable.

Le rail continue à courir à travers la forêt qui présente toujours le même spectacle monotone. Les cours d'eau sont nombreux. Les stations, Mésondo, Ndog-Bisol, Bidjoka, sont toujours de petites maisons isolées, autour desquelles on ne voit aucune trace d'établissements indigènes. A Sendé-Bidjoka, au kilomètre 151, une immense bananeraie, plantée pour nourrir les travailleurs du chemin de fer, fait une tache d'un vert plus clair dans la forêt sombre; elle est dominée par une petite colline.

Après avoir encore parcouru une vingtaine de kilomètres dans la forêt, une autre plantation de bananiers, des collines aperçues à droite et à gauche de la voie, annoncent qu'on arrive à la station d'Eséka, à 173 kilomètres de Douala. Ce point était destiné à prendre une certaine importance. La gare est un édifice de pierre, élevé d'un étage, maison blanche à toit gris telle qu'on pourrait la trouver en Saxe ou en Bavière. Des han-

gars, des voies de garage, un pont tournant avaient été établis sur un large espace. Les trains auraient, en effet, stationné là une nuit avant de reprendre leur marche vers le Nyong.

Eséka est à une centaine de mètres au-dessus du niveau de la mer. Les collines voisines varient de 150 à 250 mètres environ; aussi la température est-elle un peu inférieure à celle de Douala et d'Edéa. Les Allemands y avaient installé des maisons pour l'ingénieur chargé de la construction de la voie et pour ses auxiliaires. Des factoreries commençaient à s'installer. Eséka devenait le point de transit des voyageurs, de la poste et des marchandises vers Yaoundé et les autres stations de l'intérieur. De la gare partait un petit chemin qui allait rejoindre la route d'Edéa à Yaoundé. Le budget de 1913 prévoyait l'installation à Eséka d'un commissaire de police (*Polizeimeister*), en raison du grand mouvement de porteurs et du trafic destiné à s'accroître sur ce point.

Après Eséka, la voie normale à écartement d'un mètre se poursuivait encore sur 7 kilomètres.

*
*
*

Tel était l'état du chemin de fer du Centre au moment de la déclaration de guerre. Sur cette voie ferrée, les Allemands multiplièrent les destructions à mesure qu'ils battaient en retraite. En abandonnant Douala, le 26 septembre 1914, ils firent sauter une des travées du pont sur la Dibamba. Cette travée, restant appuyée par une de ses extrémités sur l'une des piles, ne tomba pas complètement dans le fleuve. Elle permit à quelques tirailleurs de franchir le fleuve, tandis que d'autres le passaient en pirogue.

Un des principaux moyens de défense des Allemands pendant leur retraite sur Edéa fut un wagon blindé armé de mitrailleuses et remorqué par une locomotive. En évacuant Edéa, le 26 octobre, ils firent sauter complètement et précipitèrent dans le bras nord de la Sanaga une des quatre travées du pont, longue de 60 mètres, et provoquèrent l'écroulement en trois morceaux dans le ravin du kilomètre 98, d'un autre pont long de 75 mètres. Ils détruisirent aussi le pont sur la rivière Kélé, au kilomètre 120. Plusieurs mois après, le pont sur la rivière Lingen, au kilomètre 147, subit le même sort.

Une section de chemin de fer de campagne avait été adjointe au corps expéditionnaire. Elle était commandée par le capitaine du génie Chardy, ancien élève de l'École Polytechnique, à qui ses études scientifiques et les années passées à la construction du chemin de fer de la Côte d'Ivoire assuraient la compétence nécessaire pour mener à bien la tâche lourde et difficile qui lui était confiée. Il avait pour auxiliaires deux officiers d'administration et une vingtaine de sous-officiers du génie, qui tous avaient travaillé dans les chemins de fer de l'Afrique Occidentale Française. Les travailleurs indigènes furent presque tous recrutés sur place.

Débarquée à Douala dans les premiers jours

d'octobre 1914, la section répara d'abord les locomotives laissées là par les Allemands et assura le trafic jusqu'à Yapoma. Dès que la colonne eût forcé le passage de la Dibamba, la réparation du pont commença. Le capitaine Chardy conçut l'idée ingénieuse et hardie d'appuyer les pilotis de bois sur la travée métallique à demi tombée dans le fleuve. Vers le milieu du mois de décembre, les trains franchissaient la Dibamba et atteignaient la rive nord de la Sanaga.

Là, une des quatre travées du pont, longue de 60 mètres, avait été précipitée dans le fleuve, où elle disparaissait complètement au moment des hautes eaux. Pour rétablir le passage, il fallut d'abord enfoncer dans le lit du fleuve, profond de cinq mètres aux plus basses eaux, des pilotis sur lesquels on dressa un assemblage de quatre longues poutres reliées par des traverses. La construction de ce pont sur pilotis dura environ quatre mois. Les essais eurent lieu, avec un plein succès, le 13 avril 1915. Le premier train qui traversa l'île fut salué par les applaudissements et les hurlements de joie de nombreux indigènes qui s'y étaient réfugiés; il répondit par de longs sifflements aigus et des sonneries de sa cloche. Le grondement de la locomotive et des wagons passant sur le grand pont du bras méridional, depuis longtemps silencieux, fit écho au fracas des cataractes. Le mécanicien salua par de nouveaux coups de sifflet la vue de la gare d'Edéa.

Les chantiers du génie furent alors transportés au kilomètre 98, où le pont, jeté au-dessus d'un ravin profond d'une vingtaine de mètres, s'était écroulé en trois tronçons. Un de ces tronçons put être soulevé progressivement sur un amas de madriers jusqu'à son ancien niveau. Le reste de la coupure fut rempli par un merveilleux assemblage de pilotis superposés. Ce pont fut achevé et livré à la circulation le 9 août.

A la rivière Kélé, on avait pu établir aux basses eaux, une passerelle pour piétons sur les poutrelles du pont écroulé. Un nouveau pont sur pilotis fut construit un peu en aval et la voie ferrée fut dérivée sur quelques centaines de mètres. Les travaux furent terminés au commencement du mois de novembre.

Chacun de ces chantiers de réparation était protégé pendant la durée des travaux par un poste fortifié, qui fut ensuite chargé de préserver les nouveaux ouvrages. Il était bien évident que les Allemands tenteraient d'empêcher le rétablissement de la voie ferrée.

Au mois de mars, un petit groupe franchit la Sanaga en aval d'Edéa, se glissa dans la forêt et fit sauter la voie près de Kopongo. Ce dommage fut réparé rapidement et les ennemis poursuivis par quelques-uns de nos partisans indigènes eurent beaucoup de peine à rejoindre un poste allemand. Plusieurs mois passèrent sans nouvelle tentative.

Dans la nuit du 18 au 19 septembre, l'ennemi tenta de faire sauter un pont au kilomètre 109, pendant qu'on travaillait à rétablir le pont sur la Kélé. Fort heureusement, les charges de dyna-

mite, placées trop rapidement, n'explosèrent pas complètement et ne produisirent qu'un faible affaissement du tablier métallique. Il fut assez facile de le relever au moyen de madriers et le passage des trains ne fut interrompu que pendant quelques jours.

La dernière réparation effectuée par la section du génie, au mois de novembre, fut celle du pont long de 30 mètres, jeté sur la rivière Lingén, au kilomètre 146. Au mois de décembre 1915, au prix d'un travail acharné, toutes les destructions faites par les Allemands étaient réparées et le trafic était rétabli entre Douala et Eséka.

On avait trouvé à Douala, au mois d'octobre 1914, peu de matériel roulant. La plus grande partie de ce matériel, 7 locomotives et environ 200 wagons à voyageurs et à marchandises, fut emmenée au delà d'Eséka. Au moment de l'avance de la première colonne française, en mai 1915, les Allemands bloquèrent ce matériel au bout du rail, en faisant dérailler un train de ballast dans une tranchée. Le déblaiement de cette tranchée ne put être entrepris qu'au mois de novembre. Toutes les boîtes à graisse des wagons, certaines pièces des locomotives avaient été enlevées. Une partie de ce matériel roulant fut pourtant remise en état, et on vit bientôt une locomotive toute neuve, de la maison Krupp, baptisée pour ce fait « la grosse Bertha », remorquer des trains chargés de troupes françaises ou anglaises.

* * *

Au mois de janvier 1916, Eséka était devenu la base de ravitaillement de toutes les troupes opérant dans la région de Yaoundé et d'Ebolowa. Les arrivées et les départs de trains, les mouvements des convois de porteurs qui comptaient plusieurs centaines d'indigènes, y mettaient chaque jour une grande animation.

Autour de la gare, des hangars de tôle ondulée et des cases de feuillage avaient été construits pour abriter les Européens, les tirailleurs, les porteurs, les vivres et les munitions. Certains Européens avaient élu domicile dans des wagons de marchandises. Plusieurs cultivaient avec soin près de leurs cases, de petits jardins potagers : haricots, radis, salades et autres légumes d'Europe y prospéraient. Une basse-cour nombreuse fournissait des œufs frais aux malades de l'ambulance. Un commerçant français avait installé une petite succursale de son magasin de Douala, où l'on trouvait du tabac et des vivres. Enfin à ce village, qui s'éveillait au son du clairon, il ne manquait même pas un cimetière : trois Européens, des tirailleurs, des porteurs y dormaient leur dernier sommeil.

Ces divers établissements étaient enfermés dans une enceinte fortifiée, fossés, levées de terre, abatis. Sur les trois collines dominant à l'Ouest ces installations, on avait abattu un grand nombre d'arbres et construit d'autres ouvrages défensifs. Sur la moins élevée de ces collines, à la place d'une factorerie détruite, un blockhaus était éta-

bli : un canon veillait dans une embrasure ; ailleurs, sous un abri de tôle ondulée, une mitrailleuse de rempart allongeait son cou mince de petite bête méchante. De cet ouvrage la vue s'étendait largement sur une vaste bananeraie, grande tâche d'un vert clair encadrée par la forêt sombre. A l'horizon, quelques sommets grisâtres émergeaient au-dessus des nuages. Sur la colline voisine, il ne restait plus que les pieux qui avaient soutenu les cases destinées aux dessinateurs du chemin de fer. Enfin, au sommet de la colline la plus élevée, un autre blockhaus et des cases pour les tirailleurs entouraient la maison de l'ingénieur. Celle-ci, construite en bois, ne manquait vraiment pas d'élégance, avec ses murs extérieurs de rondins bruts, ses planchers bien ajustés, ses plafonds et ses cloisons formés de cadres de bois et de nattes de roseaux tressés. L'air était plus vif et le regard planait au loin sur la cime verdoyante de la forêt immense. Un chemin en lacets et un escalier rustique de plusieurs centaines de marches descendaient vers la gare.

A l'Est de la station, sur l'autre colline, un troisième blockhaus dominait le sentier qui se dirigeait vers la route d'Edéa à Yaoundé. Au pied de cette colline, sur le bord d'un ruisseau, à l'ombre des grands arbres de la forêt, se cachait un village indigène : misérables petites cases mal couvertes de feuilles sèches où vivait une population d'aspect lamentable. Ces indigènes avaient fui leurs villages incendiés par les Allemands et s'étaient réfugiés sous la protection de nos fusils. La plupart des hommes étaient employés comme porteurs pour les transports de la colonne, et, au seuil des cases basses, près des feux dont la fumée bleuâtre montait vers la voûte de feuillage, on ne voyait guère que des vieillards, des enfants et des femmes ; celles-ci voilaient à peine leur nudité maigre par un lambeau d'étoffe passé entre les cuisses ; une touffe de fibres végétales, en forme de queue de cheval, leur pendait au bas des reins et se balançait à chaque pas. La vue de ces créatures misérables, à l'air effarouché, provoquait la pitié.

La voie normale se prolongeait encore pendant 7 kilomètres au delà d'Eséka. La station provisoire, où s'opérait le déchargement des trains, était située près d'un ruisseau. A droite et à quelques mètres au-dessus était la voie légère à écartement de 0^m60 ; à gauche, au sommet d'un petit mamelon, un blockhaus surveillait les alentours. Comme les autres, c'était un solide ouvrage de campagne, entouré d'abatis et de fossés profonds ; les épais parapets de terre étaient maintenus à l'intérieur par des clayonnages ; la garnison s'abritait dans des cases aux murs faits de feuilles de palmier et couvertes de tôle ondulée. La voie ferrée, encore encombrée d'une file de wagons de marchandises, vieux et fatigués pour la plupart, manquant de coussinets et de boîtes à graisse, se terminait dans un cirque entouré de collines boisées. Un grand excavateur à vapeur était abandonné sur la plate-forme envahie par les hautes herbes.

La voie légère passait sur un bois au-dessus de la voie normale et s'enfonçait sous la voûte silencieuse des grands arbres de la forêt. Des convois de wagonnets, tirés à bras d'hommes, pouvaient y circuler sur un parcours d'une quarantaine de kilomètres.

(A suivre.)

CL. FAURE.

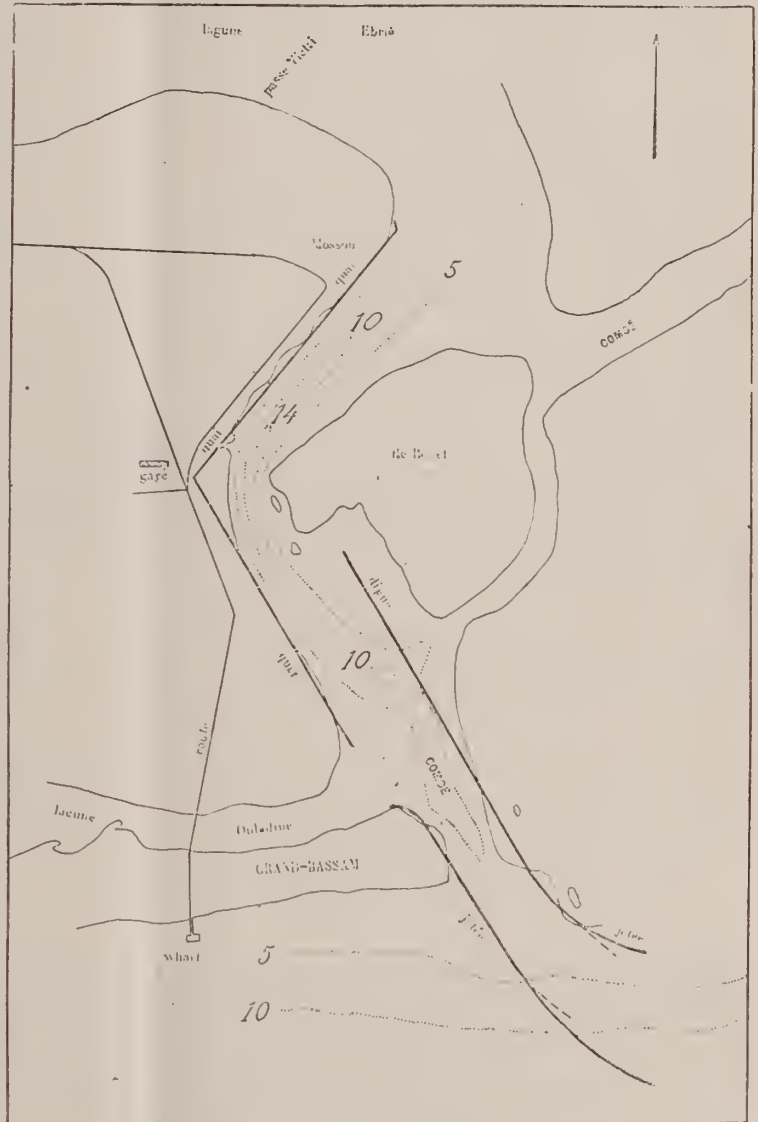
LE PORT DE LA CÔTE D'IVOIRE

« Voilà vingt et un ans que l'administration coloniale étudie la création d'un port à la Côte d'Ivoire ». C'est par ces mots que M. Noël, ingénieur des ponts et chaussées, commence l'étude qu'il vient de donner au *Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale* (Année 1919, n° 3, p. 233). Approche-t-on enfin de la solution définitive? Il faut l'espérer.

La question a été traitée à diverses reprises dans *l'Afrique française* (1). Son importance vient de l'impossibilité d'établir sur cette côte battue par la houle un port à l'abri de la barre. Le premier projet consistait à faire le port à Port Bouët en face de « Trou sans fond » découvert jadis par l'amiral Bouët-Willamez. Il y eut là de 1905 à 1907 une lutte épique contre l'ensablement pour amener la lagune à se joindre à la mer par un chenal de 30 mètres de largeur : quatre fois la coupure s'ensabla malgré l'effort de la drague et l'insuccès de Port-Bouët était dû à l'instabilité des fonds sous-marins au Trou sans fond et à la non propagation de la marée dans le chenal ouvert. Les études reprises en 1912, tant par M. Aron, ingénieur des ponts et chaussées, que par M. Renaud, ingénieur hydrographe en chef de la marine, aboutirent à la présentation de deux solutions possibles, soit la création d'un port à Grand-Bassam à l'embouchure du Comoé, soit au percement de la lagune à Vridy en face d'Abidjan destiné à devenir le port. La colonie se décida pour la construction d'un port à l'embouchure du Comoé. Le projet établi à cet effet en 1913 par M. Aron, mort depuis au champ d'honneur, devait permettre la création et le maintien dans le Comoé d'un chenal permettant la montée des bateaux de haut-bord jusqu'à la fosse dite de Mossou. Il consistait en deux jetées parallèles l'une de 890 mètres, l'autre de 608, prolongées en amont par des digues et des revêtements

de berges empêchant l'ensablement du chenal par la corrosion des berges. Evalué à 10 millions de francs, il eût été réalisé sans la guerre. Aujourd'hui il coûterait 31 millions de francs.

M. Noël en fait une critique approfondie. D'abord au point de vue technique, et les difficultés qu'il signale porteraient la dépense à plus de 42 millions. Ensuite, au point de vue économique : le terminus du chemin de fer est à Abidjan et la liaison du port et du chemin de fer ne se ferait pas par la solution de la Comoé, puisque les bateaux n'accéderaient qu'à la fosse de Mossou et qu'il faudrait donc, pour atteindre à Abidjan l'artère que doit être le chemin de fer, un transbordement par chalands et, par suite, des lenteurs, des retards, des frais supplémentaires, des sures-



LE PROJET DU COMOÉ

Carte du Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale.

taries, une main-d'œuvre spéciale, bref, toutes les difficultés des ports à transbordements. Ou bien il faudra construire des quais et un second port à Mossou, un chenal dans la lagune de Mos-

(1) Voir notamment *Afrique française*, 1913, p. 135.

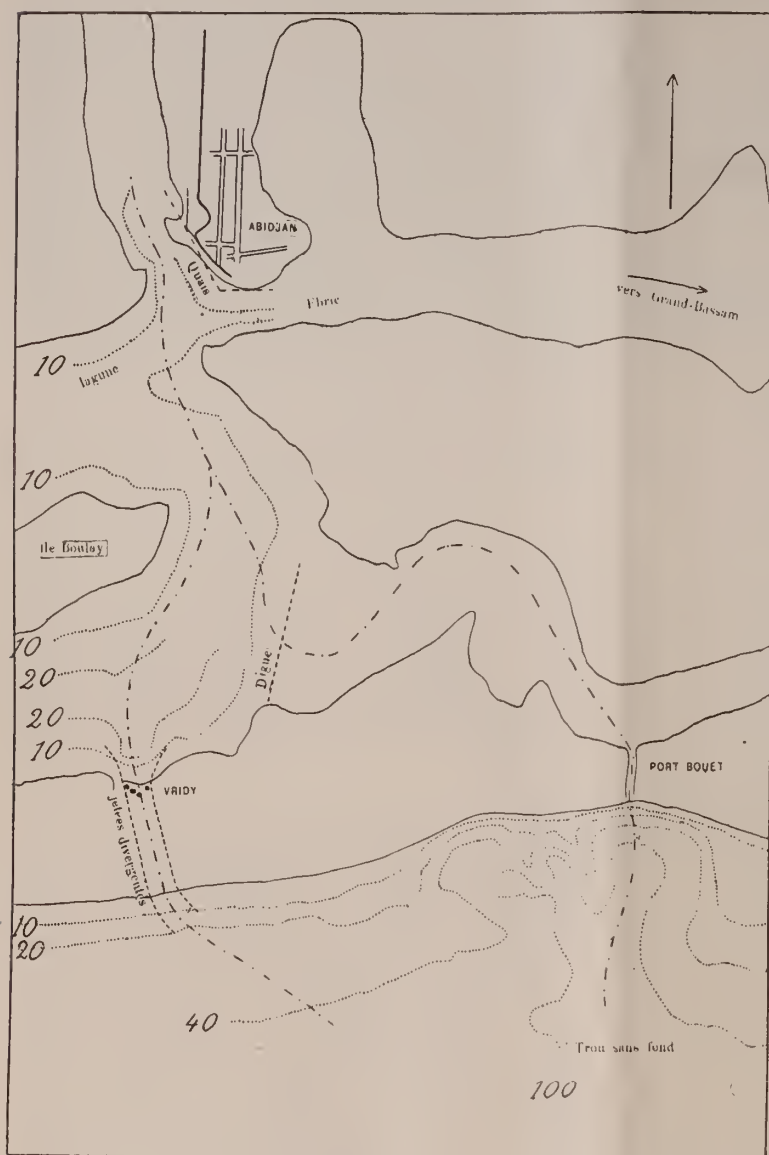
sou à Abidjan et un chemin de fer de Mossou à Abidjan, soit une dépense de 107 millions.

Aussi M. Noël revient à la seconde solution indi-

minus du chemin de fer. La dépense serait de 80 millions.

M. Noël conclut donc que si la solution de la Comoé et celle de Vridy sont également réalisables au point de vue technique, la seconde est seule bonne au point de vue économique et que de plus elle coûtera moins cher. Il ne se dissimule pas qu'elle aura d'ailleurs contre elle les intérêts économiques déjà créés à Grand-Bassam où, le wharf fameux ne pouvant durer pendant les six années qu'exigerait la solution de Vridy, il propose de construire un nouveau wharf qui serait ultérieurement transporté à Tabou ou à Sassandra.

Voilà donc la question nettement posée. La solution s'impose, car le chemin de fer de la Côte d'Ivoire demeure sans port au moment où toutes les ressources de la colonie doivent être mises en valeur.



LE PROJET DE VRIDY

Carte du Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale.

quée par M. Renaud, celle de la coupure du littoral à Vridy à 5 kilomètres à l'Ouest de Port-Bouët, loin des parages dangereux du Trou sans fond. La carte ci-jointe, que nous devons à une aimable communication du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique Occidentale Française — dont le bulletin est devenu une collection si précieuse — expose le détail du projet dont les caractéristiques sont un chenal de 800 mètres de long, 300 mètres de largeur et 8 mètres de profondeur creusé à travers le cordon littoral, deux jetées divergentes au débouché de ce chenal dans la lagune et une digue barrant le bras de la lagune entre l'île Boulay et le cordon; les bateaux de mer arriveront à Abidjan au ter-

BIBLIOGRAPHIE

Avec la Marocaine, par MAURICE MAUGARS; préface du général DAUGAN; un vol. in-16 de 236 pages; 4 fr. 90. — Albin Michel, 22, rue Huyghens.

Ancien élève de l'École centrale, venu d'Argentine pour faire son devoir au front, l'auteur a eu la chance de servir dans cette artillerie de la Division marocaine dont l'*Afrique française* a dit les hauts faits (*Revs. Col.*, 1919, p. 104) et très simplement il donne ses impressions de combattant qui viennent compléter les « Pages de gloire de la Division marocaine ». Nous retrouvons là ces vigoureux régiments qui ont illustré la D. M.

Les anecdotes fourmillent dans le récit des dures alertes et des offensives heureuses et sanglantes. Le capitaine Maugars se plaît à camper pour ses lecteurs les types des soldats qu'il a vus au feu.

Telle cette histoire de traillleur sénégalais : « Ce matin j'allais à Verzenay. A l'entrée du village, un Noir croise la baïonnette, me demande le mot. Je ne l'ai pas. « Si toi pas mot, toi passe pas ». J'allais rebrousser chemin, car insister eût été dangereux, quand arriva un civil. Il exhibe un laissez-passer. Une inspiration me vient soudain. Je sors de mon portefeuille un papier revêtu de nombreux cachets, mon ordre de mobilisation. « Tu vois, j'ai un laissez-passer. » Il l'examine attentivement, le tourne dans tous les sens, le lit dans le mauvais, méfiant, se décide enfin : « Toi pouvoir passer, mon lieutenant. »

Telle aussi cette histoire de légionnaire. « Quelques jours avant l'attaque, un légionnaire, évacué depuis plusieurs mois pour blessures, rejoint isolément et sans ordre, le régiment. Il demande à parler au colonel : « Je suis X... de la 4^e compagnie. J'étais au dépôt de Lyon. J'ai appris que la légion allait travailler... me voici ! — Qui t'a donné l'ordre de quitter le dépôt ? — Ma conscience. — Tu es donc déserteur ? — Oui, j'ai déserté le dépôt pour venir me battre ! — Rejoins ta compagnie... Trente jours de prison ! Tu es un brave... Donne-moi la main. »

Le Gérant : J. LEGRAND.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

LES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LA TUNISIE ET L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE. — ANDRÉ BONAMY.....	49
LES PRÉTENTIONS MINIÈRES ALLEMANDES AU MAROC : Décision de la Commission arbitrale.....	56
AU CAMEROUN AVEC LE CORPS EXPÉDITIONNAIRE FRANCO-ANGLAIS, 1914 1916 (suite). — CL. FAURE.....	62
Bibliographie.....	66
CARTE	
Le Sahara central.....	51

LES RELATIONS COMMERCIALES

ENTRE LA TUNISIE

ET L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

M. Bonamy, administrateur des Colonies, dont l'Afrique française a déjà raconté la mission de 1917 à travers le Sahara (1), a été chargé en 1919, par le ministère des Colonies, d'étudier la possibilité de nouer des relations commerciales entre la Tunisie et l'Afrique Occidentale Française.

Nous publions ci-après le texte de l'intéressant rapport qu'il a dressé sur cette nouvelle mission.

« Si le goudron guérit de la gale, le Soudan guérit de la pauvreté » : tel est le proverbe arabe répandu chez les populations du Sahara tunisien. Il suffit à donner une idée de l'importance que nos sujets de l'Afrique du Nord attachent aux relations commerciales avec les pays du sud qu'ils désignent sous un nom unique : le Soudan.

Nous ne voulons pas refaire ici l'historique des relations commerciales entre le Centre africain, le Niger et le golfe de la petite Syrte. Nous nous

(1) *Afrique française*, 1918, p. 211.

contenterons de dire qu'elles remontent aux temps les plus reculés : Carthage tirait du Soudan les captifs noirs qu'elle revendait sur tous les marchés de la Méditerranée; Rome puisait dans la vallée du Niger la main-d'œuvre qui lui a permis d'édifier les monuments et les travaux d'art dont les vestiges nombreux en Tunisie donnent encore aujourd'hui une si haute idée de la colonisation romaine; plus récemment les traitants de Tripoli s'approvisionnaient auprès des sultans de Zinder, du Ouadaï et du Darfour, en esclaves et en eunuques destinés à l'Egypte, à l'Asie Mineure et même au Turkestan.

L'occupation des oasis sahariennes, de la vallée du Niger et du Tchad par la France, du Darfour et du Soudan égyptien par l'Angleterre, et enfin de la Libye par l'Italie a porté un coup fatal à ce commerce florissant. On ne fait plus le commerce des esclaves et, d'autre part, les denrées d'origine européenne, en pénétrant en Afrique par le Sénégal et le golfe de Guinée, ont envahi le marché soudanais et ruiné le commerce caravanier du Nord.

Un événement, la guerre, vient cependant d'attirer à nouveau l'attention sur l'intérêt que peut présenter à l'heure actuelle une reprise des relations caravanières intersahariennes délaissées depuis trente ou quarante ans.

La guerre sous-marine en détruisant les navires de commerce a raréfié les importations des denrées européennes sur la côte d'Afrique et, d'autre part, a considérablement diminué l'exportation de nos matières premières.

Cette situation va s'améliorer très rapidement sans doute, les navires marchands vont se faire plus nombreux dans nos ports africains, mais quels seront ces navires? Il est malheureusement à peu près certain qu'ils ne seront pas Français, mais Américains et Anglais.

Ce n'est, en effet, un secret pour personne que la flotte marchande française est tombée au septième rang parmi les flottes commerciales du monde. La France fera certainement une tentative pour donner à son pavillon la place qui lui revient dans le trafic maritime mondial; de nouvelles compagnies d'armement seront créées, des

navires seront achetés à l'étranger, l'Etat par tous les moyens donnera son appui aux armateurs, mais sera-t-il possible, dans l'état actuel des choses, distancés comme nous le sommes, de concurrencer le fret américain et anglais? Le gros effort de notre marine marchande ne sera-t-il pas d'ailleurs, et avec raison, porté vers les relations entre la métropole, l'Afrique du Nord et les ports méditerranéens?

Que se passera-t-il alors? Ceci est facile à prévoir : les navires étrangers peu à peu s'empareront du monopole du fret de la Côte Occidentale d'Afrique, inonderont le marché de leurs produits et feront la râle des matières premières des colonies françaises pour les transporter, non pas en France, mais en Amérique et en Angleterre où elles seront travaillées pour nous être revendues sous forme d'objets manufacturés. L'industrie française risque ainsi de se voir concurrencée à l'importation et frustrée des matières premières d'origine coloniale française.

Le commerce d'importation et d'exportation ne semble pas, à première vue, touché par ce nouvel état de choses : s'il ne trouve pas de navires français, il utilisera le fret étranger, d'ailleurs souvent moins cher. Mais cette combinaison a un grave défaut, il ne faut pas l'oublier, elle fera sortir de France tous les ans plusieurs milliards pour payer ce fret étranger, ce qui n'est pas fait pour améliorer notre change dans l'avenir.

Pour pallier cette difficulté, un remède pourrait être trouvé dans un régime douanier protecteur, une sorte de nouveau pacte colonial; mais outre qu'un tel régime, du reste en complète défaveur de nos jours, équivaldrait à la ruine du développement économique de nos colonies, nos Alliés anglais et américains y feraient une violente opposition.

C'est pour ces différentes raisons que certains ont été amenés à jeter les yeux sur la carte, ce qui leur a permis de se rendre compte que les centres de production soudanais n'étaient pas tellement plus éloignés des ports méditerranéens que des ports de l'Atlantique et du golfe de Guinée. C'est également ce qui donne en ce moment un regain de faveur aux différents projets de chemins de fer transsahariens, malgré l'opposition des coloniaux routiniers et les rivalités des divers groupes de colonies.

Si, dans ce préambule, nous nous sommes un peu écarté du sujet immédiat qui nous occupe, c'est-à-dire de la liaison commerciale par caravanes entre l'Afrique du Nord et l'Afrique Noire, c'est que nous avons voulu essayer de démontrer que, dans ce projet de jonction transsaharienne, il faut voir autre chose que le simple désir, la simple ambition de vaincre une difficulté; la question est beaucoup plus haute, elle embrassera peut-être un jour l'avenir colonial de la France dans la péninsule africaine.

* *

Le but très modeste de notre mission consistait à rechercher s'il était possible, et en raison

des modifications qui ont été apportées par l'état de guerre, de nouer des relations commerciales par caravanes entre le sud tunisien et notre groupe de colonies de l'Afrique Occidentale Française. Il s'agissait de rechercher si nous étions en mesure de profiter des circonstances favorables que nous offre la victoire pour jeter l'amorce d'un trafic terrestre d'importation vers le centre africain.

Nos voisins italiens de Tripolitaine n'ont pas abandonné l'idée de reprendre avec l'Afrique centrale le commerce qui fit autrefois la richesse de Tripoli. Récemment, ils viennent de demander l'autorisation d'installer un de leurs consuls à Zinder et ils ne cessent de réclamer, pour leurs protégés, les Senoussis, l'ouverture de nos marchés de l'Afrique centrale. L'Italie, par un accord de septembre dernier, a obtenu de la France la cession des routes caravanières de Gadamès à Ghat et de Ghat à Tummou. Ceci prouve surabondamment qu'elle ne considère pas comme négligeable le trafic qui peut être fait avec les régions de Zinder et du Tchad.

La France jouit en ce moment d'une situation unique dont elle doit profiter. Contrairement à ce qui se passe dans l'arrière-pays libyen, le Sahara français, de Gabès à Agadès, est pacifié, les routes doivent être libres vers le Sud. Nous laisserons-nous distancer dans la course aux échanges? Nous estimons que toutes les places sont bonnes à prendre; notre industrie et notre commerce ne doivent négliger aucun débouché, aussi petit soit-il.

* *

La question des relations commerciales de la Tunisie avec le Sahara et le Soudan n'est pas nouvelle. Elle a été étudiée avec soin à plusieurs reprises; malheureusement, les résultats pratiques ont toujours été médiocres. Les expériences tentées n'ont jamais été poussées à fond et l'appui gouvernemental indispensable, sans faire complètement défaut, a toujours été un peu marchandé à ces entreprises. Trois gouvernements, ceux de la Tunisie, de l'Algérie et de l'Afrique Occidentale Française, ont, en effet, chacun leur mot à dire dans tout ce qui touche les affaires sahariennes; la difficulté est d'arriver à une entente complète entre eux, afin d'adopter une ligne de conduite commune. Colonies ou Protectorats ont des idées arrêtées sur la question et il n'existe aucune autorité supérieure pour les départager en cas de conflit. Le décret interministériel de janvier 1917, qui avait placé tout le Sahara sous un commandement unique, avait réalisé un grand progrès; pour la première fois un commencement de collaboration entre les diverses colonies ou protectorats avait pu être réalisé. Un décret d'août 1919 vient de supprimer ce commandement. La Tunisie, l'Algérie et le Maroc reprennent leur liberté de manœuvre, l'Afrique Occidentale Française la sienne. Nous avons quelque appréhension de voir consacrer un retour à l'état de choses ancien dont tout le monde avait reconnu les inconvénients. On peut, en effet, affirmer sans

craindre de se tromper, que si les communications ne sont pas plus fréquentes entre le groupe des colonies de l'Afrique du Nord et celui de l'Afrique Occidentale Française, c'est à ces rivalités d'autorité que nous le devons. Or, nous n'hésitons pas à le dire, sans l'appui officiel et simultané des diverses autorités, il est complètement impossible de faire revivre le commerce saharien. Et quand nous disons appui, nous entendons autre chose qu'un acquiescement platonique par lettre officielle transmise de département à département et de colonie à colonie, mais une aide efficace et effective. Il faut des directives nettes et précises des gouvernements et une conviction chez les agents d'exécution. La moindre négligence, l'exécution pure et simple d'un ordre reçu, sans l'adapter au milieu et aux circonstances, sont susceptibles, dans un pays comme le Sahara, de tout faire échouer.

Les règlements administratifs et militaires — qui, d'ailleurs, diffèrent dans chaque colonie — sont, d'autre part, ridiculement trop étroits, les actes d'arbitraire trop fréquents. Tel caravanier passant d'un territoire sur un autre risque parfois de voir réquisitionner ses animaux par l'autorité militaire; tel autre, qui a besoin d'acheter des chameaux pour compléter ses équipages de retour, se voit interdire l'achat d'animaux destinés à sortir du territoire. Une caravane parvenue après trois ou quatre mois de route au terme de son voyage désire-t-elle faire savoir dans son pays qu'elle est arrivée à bon port? Il y a bien la télégraphie sans fil, mais elle est réservée à l'autorité administrative et militaire. Des commerçants partent avec l'assurance qu'ils n'auront à verser aucun droit de douane à l'entrée dans une possession française: il n'en est rien, on les frappe de droits exorbitants; ils réclament, on finit par leur donner raison et, cinq mois plus tard, on leur rembourse ces droits perçus à tort, après des tractations où trois ministres et autant de gouverneurs généraux ont eu à intervenir.

Les indigènes ne comprennent rien à toutes ces tracasseries et préféreraient l'époque où ils payaient tribut aux touareg pour traverser leur territoire; l'impôt payé, au moins étaient-ils sûrs d'accomplir tranquillement leur voyage.

Le caravanier qui quitte Gabès pour Tombouctou ou l'Aïr, ou vice-versa, doit se sentir protégé, soutenu par l'autorité quelle qu'elle soit, et cette autorité devra se convaincre que sa principale — pour ne pas dire sa seule — raison d'être dans un pays comme le Sahara est d'assurer la sécurité des voyageurs. Il y a bien des choses à faire dans cet ordre d'idées. Depuis la tentative d'insurrection avortée en 1916 dans le Sud tunisien, la contrée est absolument calme; quelques « djichs » attaquent parfois les voyageurs isolés, mais ceci est inhérent à toutes les zones semi-désertiques. Il appartient aux commandants de territoire de prendre les mesures qui conviennent pour avoir raison de ces coupeurs de routes qui, dans tous les cas, ne peuvent être un obstacle sérieux au passage des caravanes organisées. Il existe, du

reste, dans le Sud tunisien, une formation de police méhariste qui est tout à fait suffisante pour donner aux caravanes circulant dans le territoire de la Régence toute la sécurité désirable. D'autre part, une étroite collaboration des autorités françaises et italiennes sur la frontière tuniso-libyenne doit rapidement assainir la région.



Afrique Française

Reprod^{on} interdite.

Sur le territoire algérien, c'est un peu plus compliqué. L'espace à franchir est plus considérable, les points d'eau y sont plus rares et il est nécessaire de traverser le territoire des Touareg Azdjer, depuis 1916 jusqu'à ces derniers mois en rébellion ouverte contre la France. Ces nomades viennent heureusement de faire leur soumission et il est probable qu'une politique de rapprochement pourra nous rendre ces auxiliaires indispensables du commerce saharien. Un peu plus à l'ouest, les Touareg-hoggar entretiennent les meilleures relations avec les autorités françaises. Ajoutons que l'Algérie possède également une police méhariste qui a fait ses preuves et qui, la

guerre terminée, va pouvoir reconstituer ses cadres en officiers et donner son plein effort.

Reste le trajet en Afrique Occidentale Française pour atteindre Agadès, qui peut être considéré comme le terme du voyage. La sécurité de cette partie de la route peut être assurée d'accord entre la police méhariste d'Algérie et celle de l'Afrique Occidentale Française. Quant à Agadès, c'est à l'heure actuelle un poste à l'abri de toute surprise. Il faut espérer que le bien-être et la tranquillité ne tarderont pas à renaître des ruines accumulées dans le Tassili des Azdjer et en Air par l'insurrection des Touareg, les hordes de Khaocen et les colonnes de répression qui ont suivi. Les populations, actuellement dans un état de dénuement complet, il faut le reconnaître, mais avides de jouir de la paix et de se procurer les objets manufacturés qui leur font complètement défaut depuis quatre ans, seront les premières à seconder le mouvement des échanges avec le Nord. Il y aura évidemment un courant à créer, une lutte économique à engager avec Kano, la métropole anglaise de Nigeria, reliée au golfe de Guinée par un chemin de fer. Devons-nous nous déclarer vaincus d'avance alors que tous les indigènes sahariens manifestent le plus grand enthousiasme pour la reprise de ce mouvement commercial?

*
* *

Les possibilités commerciales existent-elles? Un mouvement d'échanges entre le Sahara et la côte de la Méditerranée est-il possible? Pour créer un tel mouvement il faut pouvoir trouver sur place, à Gabès par exemple, les denrées d'importation destinées au Sahara et au Soudan et, d'autre part, rencontrer dans ces deux pays les produits d'exportation qui pourront être transportés avec profit de l'intérieur vers la côte méditerranéenne. Ces deux facteurs sont indispensables : une caravane qui se contenterait de porter des marchandises au Sahara et reviendrait à vide, n'aurait aucune chance de réaliser des bénéfices.

Or, à l'heure actuelle, quels sont les denrées ou objets demandés par le centre de l'Afrique? Ce sont, par ordre d'importance, des cotonnades, du sucre, du thé, de la bougie, de l'huile, du café, du savon, de la parfumerie, des vêtements confectionnés et des objets divers.

Nous estimons que tous ces objets, sauf le thé et le sucre, peuvent être immédiatement trouvés sur les marchés du Sud tunisien et en particulier sur celui de Gabès qui possède un certain nombre de grosses maisons avec entrepôts.

En août 1919, ce marché était suffisamment approvisionné en cotonnades. Le tissu de coton blanchi d'origine anglaise et teint en bleu à Tunis, ainsi que la cotonnade blanche importée de France et d'Angleterre étaient abondants. Leur prix de vente de Gabès, à cette époque, était de 20 francs la pièce de 15 mètres pour la première catégorie, et de 54 francs la pièce de 34 mètres pour la deuxième. A noter que les tissus de coton

d'origine française sont exempts de droits de douane à leur entrée dans la Régence, tandis que ceux d'origine anglaise sont frappés d'un droit de 5 0/0, *ad valorem*.

Quant au sucre, au sucre cristallisé en pain, le seul utilisé dans le commerce saharien, il faisait complètement défaut sur le marché. On trouvait assez facilement du sucre en poudre ou granulé, mais cette variété ne jouit d'aucune faveur chez les nomades, d'abord parce qu'il entraîne une perte dans la manipulation et dans l'emballage, et ensuite parce que le sucre en pain — en général en pain de 2 kilogrammes — a la valeur d'une monnaie d'échange au Sahara. D'autre part, l'Etat tunisien a monopolisé la vente du sucre et interdit formellement toute l'exportation de cette denrée, même vers le Sahara.

Il y a là une situation tout à fait fâcheuse, car le sucre est indispensable à toute caravane se dirigeant vers le Sahara. Le nomade viendra de très loin pour acheter 2 kilogrammes de sucre et par la même occasion fera d'autres achats; tandis qu'une caravane sans sucre, sans thé n'intéressera personne au désert. Si la Régence de Tunis désire encourager le commerce saharien, il est de toute nécessité qu'elle autorise l'exportation du sucre en pain vers le sud. Il n'est pas naturellement question d'une exportation de quantités considérables; chaque caravane de 40 à 50 chameaux quittant Gabès devrait, par exemple, être autorisée à exporter une tonne ou une tonne et demie de sucre. Quelle répercussion cette mesure aurait-elle sur l'ensemble de la consommation tunisienne? Evidemment aucune.

La question du thé, la troisième denrée indispensable au Sahara, est plus complexe. La seule variété de thé consommé dans tout le Sahara, de la Méditerranée à Tombouctou, est un thé vert spécial, à feuilles roulées de provenance anglaise. Ce thé, très grossier, valait avant la guerre 2 fr. 50 à 3 francs le kilogramme; c'est le seul qui soit en faveur chez les Arabes et les Berbères.

En 1919, ce thé manquait sur le marché tunisien, et, pour nous en procurer des échantillons, nous avons dû nous adresser à une maison de Marseille qui avait l'habitude, avant 1914, d'expédier cette variété de thé à Gabès. Il serait intéressant d'étudier dès maintenant la possibilité de faire diriger sur Gabès des thé verts qui trouveraient immédiatement preneur. Ce commerce considérable, ainsi que nous le disions plus haut, était entièrement entre les mains des Anglais. Ne pourrait-on pas essayer de profiter de l'occasion qui nous est offerte pour concurrencer les thé verts d'origine anglaise par nos thé indo-chinois qui cherchent actuellement des débouchés?

Les autres objets d'importation au Sahara se rencontrent facilement sur le marché tunisien. Ce sont : la bougie, les allumettes et le savon qui, avant la guerre, étaient de provenance étrangère, l'huile, le café, les épices et certains vêtements confectionnés d'origine française et tunisienne, et

enfin des parfums à bon marché venant tous d'Allemagne et d'Autriche.

La vente des parfums dits parfums d'exportation est susceptible d'un grand développement dans l'Afrique centrale elle devrait tenter des maisons françaises.

Quels sont maintenant les produits africains qui peuvent alimenter un fret de retour de l'intérieur vers la Méditerranée? Ceci est plus difficile à trouver. En effet, plus d'esclaves nègres, plus d'eunuques, à peine des plumes d'autruches et de l'ivoire, un peu de poudre d'or en quantité insignifiante. Il ne reste plus à l'heure actuelle qu'un seul produit dont l'exportation vers le Nord soit possible et vraiment intéressante : c'est le cuir, la peau de toute espèce et en particulier la fameuse peau de filali soudanaise, teinte en vert, en jaune et en rouge, extrêmement recherchée et très estimée dans toute l'Afrique du Nord. En 1919, la filali soudanaise était presque introuvable sur le marché tunisien; son prix était de 40 francs le kilogramme. Les selliers, bourre-



VUE DE MÉDENINE
CHEF-LIEU DU TERRITOIRE DU SUD-TUNISIEN

Phot. Bonamy.

liers, cordonniers, savetiers, fabricants de sacoches, de porte-monnaie et de multiples objets en cuir — et ils sont nombreux dans l'Afrique du Nord — étaient contraints de faire venir les cuirs d'Europe, de sorte que la paire de babouches qui, avant la guerre, valait de 1 fr. 50 à 2 francs, se vendait 10 à 12 francs.

La denrée d'exportation saharienne par excellence est donc actuellement le cuir, et nous sommes persuadés que son exportation pourrait donner lieu à un trafic important par caravane.

Nous ne saurions guère encourager les opérations sur les plumes d'autruches et l'ivoire : ce commerce nécessite des courtiers, des spécialistes, des connaisseurs capables d'apprécier — à l'arrivée des caravanes — ces denrées à leur juste valeur. Ces spécialistes et connaisseurs n'existent pas à Gabès; on ne les trouve qu'à Tripoli.

Ceci veut-il dire que le caravanier qui part vers Ghadamès, Ghat, Djanef, l'Air et même Zinder, bornera ses échanges à ces quelques denrées? Non, le commerce saharien est des plus complexes. Tel caravanier arrivé dans une oasis échangera avec les sédentaires son huile, son thé, son sucre, sa cotonnade, contre du blé, de l'orge, des len-

tilles qu'il troquera à nouveau contre des moutons avec des nomades. Il revendra ensuite ces moutons à des détachements de troupes qu'il rencontrera, ou les échangera contre du sel qu'il dirigera vers Zinder et Kano. Sur le chemin du retour, au moyen des bénéfices réalisés et en plus des peaux de filali qu'il ramènera à la côte, il achètera des chameaux et différents objets du Soudan : vêtements de coton, lithames (voiles des Touareg) teints à l'indigo au pays haoussa, etc., qu'il revendra en cours de route aux nomades.

Il sera donc très difficile à une maison de commerce européenne de contrôler d'une façon complète les opérations effectuées en cours de route par le caravanier qu'elle aura commandité. Ces opérations seront multiples, les unes seront bonnes, les autres seront mauvaises; le commanditaire ne devra considérer que le résultat final de l'entreprise et faire confiance au commerçant indigène qui généralement est honnête.

* * *

Le moyen de transport est d'une importance capitale en matière de commerce saharien. Jusqu'ici, il n'y en a qu'un : le chameau. Or, les chameaux n'appartiennent généralement pas au commerçant lui-même, parce que cet animal, en dehors des périodes de travail, doit se reposer ou plus exactement se refaire de longs mois dans des régions à pâturages souvent très éloignées des centres. Le propriétaire du chameau est presque toujours le nomade qui pratique l'élevage de cet animal. C'est donc lui qui sera le transporteur; c'est avec lui que le commerçant réglera le prix de transport d'une charge de tel point à tel autre point. Ce transporteur sera responsable des charges qui lui seront confiées; il guidera les caravanes, car lui seul connaît les pistes et les points d'eau du désert. C'est l'associé indispensable du commerçant. Pour entreprendre le commerce saharien, l'entente avec les nomades est donc indispensable. Souvent cette entente ne se fera pas toute seule; l'autorité devra intervenir d'une façon bienveillante pour amener les indigènes à consentir à la location de leurs animaux aux commerçants, ou pour obtenir des commerçants un tarif de transport plus élevé. Ce sont là de ces multiples questions dans lesquelles le chef de poste doit jouer le rôle d'arbitre et de conciliateur.

Les opérations militaires pendant ces cinq années de guerre ont ruiné le cheptel camelin aussi bien dans l'Afrique du Nord que dans l'Afrique Occidentale Française. A l'heure actuelle on se heurtera à quelques difficultés pour le recrutement des animaux de transports, mais cela ne durera pas; dans deux ou trois ans le troupeau camelin sera reconstitué et l'intervention de l'autorité ne sera peut-être même plus nécessaire. Le troupeau de la Tunisie a été beaucoup moins entamé que celui de l'Algérie et de l'Afrique Occidentale Française. Malheureusement, les nomades tunisiens, les Touazines, et les Merazigues ne sont pas, comme les Chaamba et les Touareg,

des nomades à grand parcours, il leur répugne, dans leurs déplacements, de dépasser le parallèle de Ghadamès. Les Merazigues, cependant, dont le cheptel atteint, dit-on, 10.000 têtes, sont à même d'effectuer le transport des charges jusqu'à Djanet en deux étapes et avec une double équipe d'animaux : la première équipe transporterait les charges jusqu'à un point donné où elle trouverait la deuxième équipe qui prendrait les charges pour les conduire au point terminus.

La charge commerciale du chameau de bât est de 150 à 175 kilogrammes selon que la marchandise est plus ou moins encombrante. Avant 1914, le prix du transport d'une charge, de Gabès à Djanet, était de 200 francs. Il est probable qu'à l'heure actuelle, il atteindrait de 300 à 350 francs, car le prix des animaux a considérablement augmenté. Le chameau de transport qui valait, avant la guerre, de 150 à 200 francs se vend couramment 600 ou 700 francs.

De Gabès à Djanet, les transporteurs pourraient être des Merazigues ou des Chaamba; au delà, il serait nécessaire d'utiliser des Touareg; les chameaux du Nord s'accommodent mal des climats et du sol rocheux des régions situées au-dessous du 25° parallèle.

*
* *

Gabès, en l'état actuel des choses, ne paraît pas parfaitement outillé pour le commerce saharien. On trouve dans cette escale de grosses maisons de commerce, mais ce qui lui manque, et cela a déjà été signalé à diverses reprises en Tunisie par tous ceux qui s'intéressent à cette question, c'est une maison ou un groupe de maisons possédant un comptoir spécial destiné à approvisionner les caravanes à leur départ pour le Sud et capable de se porter acquéreur des denrées soudanaises dès leur arrivée. Il faut éviter ce qui s'est déjà produit à Gabès, lorsque des caravanes arrivées de Ghadamès ou du Soudan ne pouvaient trouver à écouler sur place leurs marchandises et se trouvaient dans l'obligation d'aller à Tunis ou même de prendre le chemin de Tripoli. En effet, il n'existait pas à Gabès de commerçants assez au courant de la valeur et de la qualité des marchandises soudanaises, ou ces derniers ne disposaient pas des capitaux suffisants pour se porter immédiatement acquéreurs. Le caravanier, qui avait perdu ainsi son temps et son argent, ne manquait pas de faire, dans la suite, une fâcheuse réputation à Gabès, et les caravanes, au lieu de venir en Tunisie, se rendaient à Tripoli où des comptoirs sahariens étaient en mesure d'acheter, le jour même de l'arrivée, le chargement de toute une caravane.

Ce comptoir ou cette maison de commerce spécialisée rechercherait les denrées susceptibles d'exportation au Sahara ainsi que les types demandés, car on sait que certaines marques seules sont d'une vente courante dans le Sud, tandis que d'autres, même de meilleure qualité, trouvent difficilement preneur. Un des premiers soins du Comptoir serait donc de se procurer les

échantillons de toutes les denrées qui font l'objet du commerce saharien. Peu à peu, certaines marques françaises pourraient être substituées à des marques étrangères. Cette substitution s'opérerait évidemment avec beaucoup de prudence. Au Sahara, le commerce se fait uniquement au moyen de troc : une pièce de colonnade de telle marque, un pain de sucre de tel poids, une barre de sel de Taodeni sont considérés comme une monnaie d'échange et cette monnaie doit être de la même marque, de la même qualité et de la même forme. C'est une des caractéristiques de ce genre de commerce.

L'établissement d'un comptoir saharien à Gabès ne nécessiterait pas de grands frais généraux. Les opérations sahariennes n'absorbent pas continuellement celui qui en serait chargé; des loisirs lui permettraient d'avoir d'autres occupations. Notre consul à Tripoli n'a-t-il pas signalé que les maisons de Tripoli les plus prospères étaient celles qui, à côté d'un trafic saharien, s'occupaient d'autres affaires?

Gabès offre, du reste, d'importantes ressources



BEN GARDANE, POSTE FRANÇAIS DU SUD TUNISIEN

Phot. Bonamy.

à l'activité d'un comptoir; cette ville est à l'heure actuelle dotée d'un chemin de fer qui la relie à Tunis; elle est la véritable capitale économique du Sud-Tunisien; le commerce des grains et de l'alfa y est très important.

Enfin, au point de vue caravanier, Gabès est le centre côtier le plus proche pour atteindre le Tidikelt, le Hoggar, Ghadamès, Ghat, le pays Azdjer et l'Aïr.

*
* *

Le commerce « intersaharien » a beaucoup diminué, il n'a cependant pas disparu et il est susceptible de se développer. C'est ainsi qu'un poste de la Compagnie saharienne du Tidikelt installé à Admer, sur la route de Ghat, a recensé tous les convois qui sont passés en 1910 par ce poste. Il a compté 3.219 chameaux allant du Soudan à Ghat et 2.355 chameaux allant en sens inverse. Soit un total de 5.574 charges. Le Consul de France à Tripoli écrivait, la même année, que le nombre de charges venant du Sud et arrivées à Tripoli était de 2.000.

La Régence de Tunis, si elle est décidée, comme nous le pensons, à favoriser les relations commerciales avec le Sahara et le Soudan, a le devoir de prendre quelques mesures. Nous avons déjà si-

gnalé celle qui concerne l'exportation du sucre. Il y en a une autre qui s'impose, c'est le rétablissement à Gabès de l'entrepôt réel par passavant de transit tel qu'il existait avant la guerre. Les droits de douane n'étaient alors que de 8 0/0 *ad valorem* sur les marchandises destinées au Soudan et passant par Gabès, à l'heure actuelle, ils sont trop élevés pour permettre de tenter la concurrence avec Tripoli et Kano.

Nous n'ignorons pas que le service des douanes du Protectorat est hostile à cet entrepôt réel. Il prétend que les marchandises destinées au Sahara ne prennent pas toutes la route du Sud, beaucoup retourneraient en fraude vers le Nord pour rentrer soit en Tunisie, soit en Algérie.

Nous ne pouvons pas nier que cette fraude existe : quand il y a une douane, il y a toujours des contrebandiers. Il appartient cependant aux autorités de prendre les mesures nécessaires pour réduire cette fraude au minimum. Nous ne demandons, du reste, l'entrepôt réel que pour certains articles dont la consommation est courante au Sahara et au Soudan et non pour les nombreuses catégories de marchandises qui figuraient à la nomenclature antérieure à 1914 et qui alimentaient particulièrement la fraude, comme le poivre, par exemple.

En ce qui concerne l'entrée au Soudan, aucune question douanière ne se pose. En effet, le Gouverneur général Merlin, alors Gouverneur général de l'Afrique Equatoriale Française, dans un câble n° 360 du 11 novembre 1915, adressé au ministre des Colonies, a déclaré qu'il ne voyait aucun inconvénient à ce que les marchandises importées par caravanes du Sud tunisien entrassent en franchise en Afrique Equatoriale Française. Il terminait sa lettre en disant qu'il lui paraissait utile que les dispositions de ces règlements soient portées à la connaissance des maisons de commerce tunisiennes susceptibles d'organiser des caravanes à destination des possessions françaises du Tchad. Nous pensons que M. le Gouverneur général Merlin, à l'heure actuelle Gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française, entend, en ce qui concerne la colonie de l'Afrique Occidentale Française, pratiquer la même tolérance en matière douanière.

*
* *

Une dernière question, non sans importance, se posera dès la reprise des relations commerciales avec le Soudan, c'est la question des routes que devront suivre les caravanes pour la traversée du désert. Nous avons dit plus haut que ces routes ou plutôt ces pistes emprunteront le territoire de trois possessions différentes : la Tunisie, l'Algérie et l'Afrique Occidentale Française ; il sera donc nécessaire qu'une entente préalable ait lieu entre les différents gouvernements afin que la collaboration en matière de police puisse s'effectuer d'une façon effective. La T. S. F. dans cet ordre d'idées sera d'un précieux concours.

Il existe plusieurs routes pour se rendre de Gabès en Air. L'une, la plus longue et qui a

actuellement la préférence des indigènes parce qu'elle est jalonnée de postes français et traverse des contrées réputées tranquilles, passe par Kebili, atteint Ouargla, In-Salah, gagne le Hoggar par Tin-Tarabin et enfin Agadès.

Ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte sur la carte, elle fait un immense détour vers l'ouest, mais elle permet aux caravanes de commercer tout le long du chemin dans les oasis, dans les villes de garnison et dans les campements des Touareg Hoggar. Les transporteurs par cet itinéraire pourraient être des Chaamba, des Trouds, dans la première partie, et des Touareg Hoggar dans la deuxième. Le parcours est d'environ 2.800 à 3.000 kilomètres, il est fort connu de tous les nomades du désert et peut être effectué en 120 à 130 jours par caravane.

Une autre route légèrement plus courte pourrait passer plus à l'Est par Fort-Lallemand, ou même directement par Temacinin (Fort Flatters), le Hoggar (région de Tazarouk) et l'Air, soit par Tin-Tarabin et In-Azaoua ou par Touaret ; le parcours ne serait que d'environ 2.500 kilomètres, il est assez connu ; 90 à 100 jours seraient nécessaires pour couvrir cette distance.

Une autre route beaucoup plus courte, plus directe, de Gabès se dirige vers Ghadamès, traverse tout le territoire des Azdjer et atteint Djanet puis Ifrouane et Agadès ; mais certaines étapes se font en zones complètement désertiques, l'eau et les pâturages y sont souvent rares ou médiocres. Cette route ne quitte pas le territoire français ; partant de Gabès elle passe exactement par : Médenine, chef-lieu du territoire du Sud, Tataouine et Bir-Kecira, postes, Bir-Pistor, puits, laisse Ghadamès, à l'Est, atteint Hacı-Moulay où l'eau est mauvaise, passe à Tamelouli où l'eau est médiocre et en faible quantité, rencontre ensuite une zone désertique et après six jours de marche atteint l'oued Tarat, gagne l'oued Admer et enfin arrive à Djanet ; soit environ 1.200 kilomètres qui peuvent être couverts en quarante ou quarante-cinq jours par caravane. Ensuite, on peut se diriger sur l'Air, soit directement, soit en faisant un crochet sur le Hoggar. Avec les pertes de temps, les arrêts, il faut compter par cette route un voyage de deux mois et demi à trois mois pour aller par caravanes de Gabès à Agadès, soit 2.200 kilomètres environ.

Cette dernière route est donc sensiblement plus courte, mais par suite de l'insurrection des Azdjer et des troubles de Tripolitaine, elle a été complètement délaissée par les caravanes depuis cinq ans.

Quelle est l'importance du commerce saharien par caravane ? Peu considérable, nous le disons très franchement. Ce commerce existe, il peut être développé, mais il n'aura jamais qu'une importance relative, tant que des moyens de transport plus modernes n'auront pas été substitués à ceux qui existent actuellement.

Le Sahara par lui-même ne peut alimenter un grand commerce ; ce pays est pauvre, le manque d'eau le rend impropre aux cultures et à l'éle-

vage; il ne produit que des dattes dans ses oasis, du sel et du natron dans ses mines et ses sebkha; son sous-sol, il est vrai, non encore prospecté, nous est peu connu; peut-être nous réserve-t-il des surprises! Sa population, d'autre part, est peu nombreuse et très clairsemée sur un immense territoire qui va du 18° parallèle (latitude de Tombouctou et d'Agadès) au 32° parallèle (latitude de Ouargla), et de l'Atlantique au 18° de longitude Est, c'est-à-dire aux environs de Ghat. Trois à quatre cent mille nomades à peine, d'origine berbère ou arabe, vivent dans ces solitudes; leurs besoins sont restreints et leurs ressources assez faibles.

Le Sahara apparaît toujours comme un obstacle qu'il faut franchir pour atteindre la zone peuplée : le Soudan.

L'intérêt commercial qui s'attache actuellement au trafic caravanier reste par conséquent dans le domaine des opérations de petite envergure. Le capitaliste ou le commerçant européen ou nord africain peut néanmoins parfaitement s'intéresser à ce genre d'opération, mais il devra se contenter d'avoir à Gabès un comptoir tenu par un Européen, des sous-comptoirs indigènes dans les centres sahariens de Fort-Flatters, In-Salah, Ghadamès, Djanet, Agadès, etc., et ensuite borner son initiative à commanditer des caravaniers indigènes. Une installation de cette sorte, pour ainsi dire sans frais généraux, peut faire de gros bénéfices, car en matière de commerce saharien, si les opérations ne sont pas très importantes, les bénéfices sont considérables.

* * *

La nécessité du maintien et du développement des relations intersahariennes est d'une importance plus générale. En effet, la télégraphie sans fil fonctionne déjà au Sahara; l'automobile a atteint le Hoggar, et l'aviation, qui a fait son apparition à In-Salah, étudie en ce moment toute une série de nouveaux itinéraires avant que le rail ne vienne souder définitivement les possessions françaises d'Afrique.

N'est-il pas nécessaire de préparer les voies à toutes les entreprises scientifiques modernes? Ne devons-nous pas chercher à entretenir des relations de plus en plus étroites avec les nomades du désert, afin que, le jour où nous devrons entreprendre de grands travaux, nous ne nous trouvions pas en présence d'indigènes encore hostiles, mais en face de gens qui nous connaissent et savent qu'à notre contact il est possible d'améliorer leur existence?

Les nomades, Touareg et Maures sont gens intelligents; eux seuls seront capables de nous apporter une aide efficace dans l'exploitation d'une voie ferrée transsaharienne; après dressage, ils seront en mesure de seconder ou même de remplacer une grande partie du personnel européen dans les régions les plus désertiques et les plus torrides du parcours.

Leur approvisionnement complet ne pourra être obtenu que lorsque les caravanes circuleront

librement d'une rive à l'autre du Sahara. Les nomades sahariens ont la réputation de brigands redoutables et impénitents, mais ils ne se font brigands que parce qu'ils ont faim; le jour où les caravanes leur apporteront les quelques objets ou denrées indispensables à l'existence, qu'ils échangeront contre les produits soudanais, la sécurité des pistes sahariennes sera complète, le brigand se sera fait gendarme.

Encourageons donc le mouvement caravanier transsaharien : il apportera un peu de bien-être aux populations sahariennes dont nous aurons certainement besoin un jour et il contribuera à la pacification définitive du désert beaucoup mieux que maintes expéditions militaires.

ANDRÉ BONAMY.

Les Prétentions Minières Allemandes

AU MAROC

L'œuvre d'assainissement poursuivie par le Protectorat marocain dans tous les ordres d'idées était particulièrement délicate en matière minière. L'ancien Makhzen, et surtout Moulay Hafid, avaient dilapidé les droits et les intérêts du Maroc en cette matière comme dans les autres et donné à des aventuriers des droits miniers suspects.

Aussi en même temps que le dahir du 19 janvier 1914 portait règlement minier pour l'avenir, un second dahir de la même date instituait, à Paris, une Commission arbitrale chargée de régler les litiges basés sur des actes ou faits antérieurs au 30 janvier 1914, date de publication du dahir, et composée d'un surarbitre désigné par le roi de Norvège, d'un arbitre nommé par le Makhzen et d'un troisième arbitre nommé par le gouvernement de chaque Puissance à laquelle ressortissaient les divers réclamants.

Les requêtes devaient, sous peine de forclusion, être présentées avant le 30 mai 1914. Le délai accordé au surarbitre et au service des mines pour formuler leurs observations, jugé trop court, fut prorogé jusqu'au 30 juillet 1914, en même temps que les requérants étaient admis à compléter leurs dossiers jusqu'au 30 septembre 1914.

La guerre suspendit les travaux de la Commission dont les archives, en raison de leur inviolabilité garantie par le gouvernement français, restèrent en dépôt dans ses bureaux installés à Paris, 2, rue Edouard VII.

Dès la signature de l'armistice, la Commission se préoccupa de reprendre ses travaux et, dès le mois d'avril 1919, elle avisa les requérants que les délais prévus pour compléter leurs dossiers étaient prorogés à nouveau jusqu'au 15 juillet 1919.

La Commission dont le surarbitre est un jurisculte norvégien, M. Gram, ancien ministre d'Etat, avait à statuer sur 499 requêtes, tant pour

la zone française que pour la zone espagnole auxquelles la même réglementation était applicable. Sur ces 499 requêtes, 189 étaient allemandes, provenant presque toutes des frères Mannesmann.

Les requêtes allemandes en zone espagnole au nombre de 47 avaient été ainsi rappelées par M. Rober Raynaud dans un article du *Temps* du 19 juillet 1919 :

C'est ainsi que la Compagnie Mannesmann-Rif, dont le siège est à Reimscheid, demandait en 1914, et réclamera demain, un droit d'exploitation sur des régions minières, d'après les superficies suivantes :

Hectares		Hectares	
Guelaya.....	15.709	Beni-Bou-Yahi....	7.834
Beni-Touzin.....	31.416	Ghômara.....	13.619
Beni-Iteuft.....	7.854	Beni-Ouriagel....	23.562
Beni-Hozmar.....	76.169	Beni-Hamed.....	48.419
Guelaya.....	31.416	Beni-Maden.....	29.412
Quebdana.....	29.400	Andjera.....	45.321
—.....	23.550	Beni-Zerkel.....	34.416
—.....	35.794	Beni-Msauer.....	36.381
Beni-Jema.....	57.750	Beni-Hamed.....	31.481
Guelaya.....	7.854	M'tioua.....	38.450
Beni-Touzin.....	37.206	Ghomara.....	57.950
Beni-Ahmed.....	41.923	—.....	57.950

Soit plus de 800.000 hectares. La Compagnie allemande réclame, en outre, la reconnaissance de ses droits sur tous les terrains minières compris dans la région limitée au Sud par la frontière entre la zone française et la zone espagnole, au Nord par la Méditerranée, et comprise entre 5°30' et 7°30' de long, Ouest, c'est-à-dire les deux tiers environ de la zone espagnole.

D'autre part, le *Marokko Minen Syndikat* de Berlin demande que lui soit accordé le droit d'exploitation de terrains minières d'une superficie de 7.854 hectares dans les Beni-Saïd du Rif, de 62.832 hectares dans les M'tioua, de 78.540 hectares dans les Beni-Ouriaghel.

Max Mannesmann demande la reconnaissance de ses droits à l'exploitation de 31.416 hectares dans les Beni-Touzin et Tamsaman et de 39.270 hectares dans les Beni-Ouriaghel.

Franz Forscht, de Reimscheid, intervient avec un permis de recherches sur 90.450 hectares au Ghomara.

Max L. Tornow et C^{ie}, de Francfort, se déclare bénéficiaire d'une concession de terrains non dénommés à Oued-el-Kasar, dans les Djebala.

La Land Compagnie Scheschauen Commandit Gesellschaft (Tanger) produit un permis de recherches des gisements des Beni-Sedjel (Gomara).

Arthur Netter, de Mannheim, détient de son côté un permis de recherches des gisements de Sidi-Yahia, Beni-Touzin, de Beni-Bou Ifrou (Guelaya), et d'Igarrbien-Beni-Oulichieck, et un permis d'exploitation de la mine « Navarrette » (1.297 hectares), dans les Beni-Ifrou (Guelaya).

Pour cette dernière mine, Netter, ayant obtenu en 1914 un permis provisoire d'exploitation, a par la suite cédé ses droits à un syndicat de Bilbao (Cia Setolazar), formé de F. Ortiz de Zarate, Juan Olavarriega, tous deux de Bilbao, et F. Setuain y San Emeterio, de Madrid. En 1918, 60.000 tonnes de minerai ont été exportées en Angleterre. Netter, bien entendu, demeuré dans l'affaire, perçoit une redevance par tonne de minerai exporté.

Devant la Commission arbitrale, ce ne sont pas des Allemands qui ont soutenu les requêtes allemandes en zone espagnole, car les droits minières des frères Mannesmann ont été acquis par le duc de Tovar et c'est donc un Espagnol qui a été appelé, par la nationalité du demandeur, à juger la question. La Commission arbitrale était composée de M. Gram, ancien ministre d'Etat de Norvège, surarbitre, et des arbitres MM. Altamira, profes-

seur à l'Université de Madrid, arbitre pour le gouvernement espagnol, et Aguirre de Carcer, secrétaire d'ambassade, arbitre pour le gouvernement du khalifa du sultan. Le service des mines de la zone espagnole était représenté par M. Gaytan de Ayala, délégué du service des mines de la zone du protectorat espagnol. M^e Edouard Clunet plaidait pour le duc de Tovar.

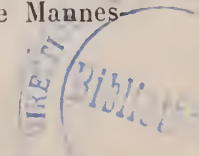
La Commission arbitrale statuant le 31 janvier 1920 a rejeté les prétentions du demandeur en déclarant que les prétendus droits minières des Mannesmann dans la zone espagnole du Maroc ne reposaient pas sur une base juridiquement valable. Elle n'a envisagé que le remboursement au requérant des sommes que les Mannesmann auraient pu verser au sultan pour acquérir leurs prétendus droits et sur justification de ces versements.

Quelques jours après, la Commission arbitrale a statué sur les requêtes des frères Mannesmann en zone française.

Sur les 290 requêtes soumises à la Commission pour cette zone, 142 avaient été présentées par des Allemands, dont 17 par la « Hamburg Marokko Gesellschaft » et 125 par les frères Mannesmann. Les prétentions exorbitantes de ces derniers, qui portaient sur la plus grande partie du Maroc et tendaient à rien moins qu'un véritable monopole, visaient plus particulièrement, dans la zone française, les régions d'Oudjda, Taza, Fez, Ouezzane, Meknès, Marrakech, le Sous et de l'Atlas. Le périmètres réclamés avaient des étendues variant de 8.000 à 160.000 hectares et l'ensemble représentait un total de 3.500.000 hectares.

La Commission arbitrale, toujours présidée par M. Gram, comprenait M. Padel comme arbitre pour l'Allemagne, et M. de Fontarce comme arbitre pour la France. MM. Lantenois, inspecteur général des mines, et de Lapradelle, professeur de droit des gens à l'Université de Paris, se présentaient au nom du Service des mines du gouvernement chérifien.

Les intérêts des frères Mannesmann étaient soutenus par M^e Borel, professeur de droit public et international à l'Université de Genève. Les Mannesmann appuyaient surtout leurs prétentions sur un dahir donné le 7 octobre 1908 par Moulay Hafid à Reinhard Mannesmann et confirmé le 7 décembre 1908 et le 20 mars 1909 et sur une prétendue loi minière marocaine faite à la même date du 7 octobre 1908. Les représentants du Service des mines ont objecté que ces dahirs « ont le caractère incontestable d'une concession minière de droit régalian, consistant dans l'attribution discrétionnaire de la concession à un particulier choisi arbitrairement » ; que la prétendue loi minière du 7 octobre 1908 n'était que « le masque frauduleux d'une concession de droit régalian », puisqu'elle n'a aucun des caractères prévus par l'article 112 de l'Acte d'Algésiras ; que notamment aucune publicité n'y avait été donnée et que, d'ailleurs, postérieurement à cette concession, l'activité minière de Mannes-



mann avait été nulle. En termes moins juridiques, nous dirions que le soi-disant dahir de concession de 1908 et la soi-disant loi minière jointe n'étaient que des actes de complaisance destinés à dissimuler, deux ans après l'Acte d'Algésiras, la vente par laquelle Moulay Hafid céda contre espèces des droits miniers d'une étendue considérable aux Mannesmann.

La Commission arbitrale a émis le 16 février la sentence arbitrale suivante qui écarte complètement la thèse allemande :

Sentence de la Commission arbitrale concernant les requêtes 121 à 237 F, — 241 F, — 242 F, — 299 à 301 F.

La Société « Marokko-Minensyndikat m. b. H. », de nationalité allemande, domiciliée à Berlin,

La Société « Marrakech Bergwerksgesellschaft m. b. H. » de nationalité allemande, domiciliée à Marrakech,

M. Otto Mannesmann, ingénieur, de nationalité allemande, domicilié à Remscheid,

M. Alfred Mannesmann, ingénieur, de nationalité allemande, domicilié à Remscheid,

M. Max Mannesmann, ingénieur, de nationalité allemande, domicilié à Remscheid,

M. Reinhard Mannesmann, ingénieur, de nationalité allemande, domicilié à Remscheid,

M. Robert Mannesmann, ingénieur, de nationalité allemande, domicilié à Remscheid,

MM. Brandt et Toel, négociants, de nationalité allemande, domiciliés à Casablanca,

Ont présenté les requêtes suivantes :

Marokko-Minensyndikat m. b. H., les requêtes 121 à 225 F ;

Marrakech Bergwerksgesellschaft, les requêtes 226 à 229 F ;

Otto Mannesmann, les requêtes 230 et 231 F ;

Alfred Mannesmann, les requêtes 232 à 234 F ;

Max Mannesmann, la requête 235 F ;

Reinhard Mannesmann, les requêtes 236 et 237 F ;

Robert Mannesmann, les requêtes 241 et 242 F ;

Brandt et Toel, les requêtes 299 à 301 F.

Les requérants ont tous élu domicile à Paris, 87, rue Taïbout.

MM. Otto, Max et Robert Mannesmann étant plus tard décédés, leur héritier, M. Reinhard Mannesmann, s'est présenté comme requérant en leur place.

Les requêtes sus-mentionnées ont été soumises à la présente Commission, composée du surarbitre, M. Gram ; de l'arbitre allemand, M. Padel, et de l'arbitre du Maghzen, M. de Fontarce.

Vu la connexité qui existe entre ces requêtes, la Commission a décidé, d'accord avec les requérants et le Service des Mines, de les examiner conjointement.

Les titres invoqués à l'appui des requêtes sont :

Dahir chérifien du 10 ramadan 1326 (7 octobre 1908) constituant un contrat de société concernant des mines, entre le sultan du Maroc et M. Reinhard Mannesmann, de même que certains actes chérifiens annexés audit Dahir ;

Dahir de la même date, contenant le règlement minier (la loi minière) en conformité duquel le contrat de société est conclu.

Dahir chérifien du 13 Ka'da 1326 (7 décembre 1908) confirmant le contrat de société. Le même Dahir porte, d'après la traduction, que le sultan a accordé l'exploitation à M. Mannesmann et son représentant à l'exclusion d'autres, et constate que le requérant a payé une somme d'argent à titre d'arrhes.

Dahir du 27 Safra 1327 (20 mars 1909) confirmant de nouveau le contrat de société et mentionnant le paiement d'une somme additionnelle entre les mains du sultan.

Les affaires ont été traitées devant la Commission dans les séances du 31 janvier, des 2, 3, 4 et 6 février 1920.

Comme représentant des requérants, s'est présenté M. Borel, professeur à l'Université de Genève. Il a présenté

une procuration de la part de M. F. Bodenstedt, agissant au nom des requérants susmentionnés, en vertu de procurations antérieurement produites. Ces procurations ont été trouvées en due forme. Maître Borel a précisé et développé les arguments invoqués dans les requêtes, et a présenté à la Commission les conclusions suivantes :

Le requérant conclut à la reconnaissance et adjudication, à son nom et sous réserve de l'article 144, dernier alinéa du Traité de Paix de Versailles du 28 juin 1919, des droits ou autres attributions prévus à l'article 2, alinéas 1 et 2 du dahir du 19 janvier 1914. En conséquence, il a l'honneur de demander à la Commission arbitrale :

I. — En application de l'article 2, alinéa 1^{er} dudit dahir :

1^o Principalement :

De déclarer juridiquement valables les droits d'exploitation minière qui résultent, pour ledit périmètre continu ci-après désigné au titre : indication du périmètre :

a) Du dahir chérifien du 10 ramadan 1326 (7 octobre 1908) annexe 2 de la présente requête, qui est un contrat synallagmatique entre le sultan du Maroc et Reinhard Mannesmann relatif à l'exploitation des périmètres miniers dont il donne la liste, et des actes chérifiens qui l'ont précédé, ainsi que de la décision chérifienne à laquelle se rapportent les annexes 2a et 2b, relatives à l'incorporation de la liste des périmètres concédés figurant à l'annexe 2a dans la liste dudit dahir ;

b) Du dahir chérifien du 13 Ka'da 1326 (7 décembre 1908) annexe 4, confirmant le contrat d'association (annexe 2) et en constatant un commencement d'exécution ;

c) Du dahir du 27 safer 1327 (20 mars 1909) annexe 5, réitérant la confirmation ci-dessus ;

Tels que lesdits droits miniers se comportent sous le régime du dahir du 10 ramadan 1326 (7 octobre 1908) figurant à l'annexe 3 qui contient le règlement minier en conformité duquel le contrat synallagmatique ci-dessus (annexe 2) est conclu et doit être exécuté.

2^o Subsidièrement :

Et en cas de décision négative sur la demande ci-dessus, totalement ou en partie :

a) de mettre à la charge du Maghzen, en faveur du requérant, une indemnité correspondant à tous les frais occasionnés au requérant ou à ses auteurs par l'acquisition des droits revendiqués par lui, aux termes de la conclusion principale ci-dessus ;

b) de renvoyer la cause à l'instruction aux fins d'établir le montant desdits frais.

II. — En application de l'article 2, alinéa 2 du dahir du 19 janvier 1914 :

1^o De lui accorder, pour des raisons d'équité, des permis de recherches ou des permis d'exploitation, en raison des faits et circonstances, invoqués par lui et antérieurs à la publication dudit dahir, notamment de son activité d'exploration minière au Maroc de 1906 à 1914, étant précisé que ces permis sont demandés :

a) A titre principal pour les faits et circonstances qui ne rentrent pas dans la conclusion I, chiffre 1^o ci-dessus ;

b) A titre subsidiaire, et en cas de décision négative quant à la conclusion I, chiffre 1^o ci-dessus, à l'égard des faits et circonstances qui rentrent dans cette conclusion I, chiffre 1^o.

2^o De renvoyer la cause à l'instruction pour détermination plus complète des éléments et résultats de cette activité, et, en général, de tous faits et circonstances rentrant dans l'application de l'article 2 alinéa 2 précité.

III. — Et aux fins de l'application de l'article 144 sus-rappelé du Traité de Versailles :

De procéder à l'estimation pécuniaire des droits et attributions réclamés aux termes des conclusions qui précèdent.

Le Service des Mines, représenté par MM. Lantenois et de Lappadelle, a contesté la validité des droits invoqués dans les requêtes de l'argumentation juridique présentée par M. Borel, en ajoutant des observations d'ordre technique. Le Service des Mines a présenté les conclusions suivantes :

Plaise à la Commission arbitrale

Dire et juger :

1^o Que les requérants ne sont pas fondés à réclamer des droits de recherches ou d'exploitation en vertu de l'alinéa 1^{er} de l'article 2 du dahir du 19 janvier 1914, portant réglementation pour la solution des litiges miniers ;

2° Ni à demander, en cas de décision négative sur le chef précédent, une indemnité à raison de frais occasionnés par l'acquisition des prétendus droits, et qui serait représentative soit des sommes dépensées à titres divers par les requérants, telles que frais de voyage, recherches, etc., soit des sommes versées en 1908 et 1909 par les requérants au sultan à titre d'arrhes sur les redevances minières;

3° Que les requérants doivent être déboutés de leurs conclusions très subsidiaires tendant à l'octroi de permis de recherches ou d'exploitation à raison des faits et circonstances prévus à l'article 2, § 2 du dahir, leur mode d'activité minière ne répondant point aux conditions fixées par le dahir.

Par une lettre en date du 7 février 1920, le représentant des requérants, M. Bodenstedt, a demandé au surarbitre de la Commission de considérer comme nulle et non avenue la requête n° 234 F.

La Commission donnera acte de cette demande en rayant la dite requête du rôle.

La validité des titres invoqués dépend en premier lieu de la question de savoir si le règlement minier édicté par le dahir du 10 ramadan 1326 satisfait à l'engagement pris par le sultan du Maroc en conformité de l'Acte d'Algésiras en date du 7 avril 1906.

L'article 112 dudit acte porte :

« Un firman chérifien déterminera les conditions de concession et d'exploitation des mines, minières et carrières. Dans l'élaboration de ce firman, le Gouvernement chérifien s'inspirera des législations étrangères existant sur la matière. »

L'importance de la disposition contenue dans l'article 112 de l'Acte d'Algésiras est, entre autres, démontrée par le préambule, où il est dit que le but de la Conférence « ne saurait être atteint que moyennant l'introduction de réformes basées sur le triple principe de la souveraineté et de l'indépendance de Sa Majesté le sultan, de l'intégrité de ses Etats et de la liberté économique sans aucune inégalité ».

La question de savoir si le gouvernement chérifien, en édictant la loi minière invoquée dans les requêtes, s'est inspiré des législations étrangères existant sur la matière, a fait l'objet d'un examen approfondi de la part d'un grand nombre de jurisconsultes de divers pays auxquels les requérants se sont adressés pour entendre leur avis. Ils sont tous arrivés au résultat que les dispositions de cette loi ne sauraient être attaquées comme s'écartant des principes adoptés par les législateurs d'autres pays.

Dans la procédure du Service des Mines, une place importante a été donnée à certaines citations du « Livre blanc allemand », d'après lesquelles la loi minière n'entrerait en vigueur qu'après avoir été préalablement connue et approuvée par le Corps diplomatique accrédité au Maroc. Un accord dans ce sens serait intervenu entre les membres du Corps diplomatique à Tanger et le gouvernement chérifien aurait pris connaissance de la décision.

La Commission ne trouve pas nécessaire d'entrer dans un examen de cette partie de l'argumentation du Service des Mines. Elle attache, au point de vue du droit, une importance décisive à la question de savoir si les concessions minières accordées à M. Mannesmann concordent avec les conditions tirées du texte même de l'article 112 de l'Acte d'Algésiras et de la loi minière produite par les requérants comme ayant été élaborée en conformité de cet article.

Le principe établi par cette loi, en cas de concurrence entre plusieurs requêtes, consiste à accorder la préférence au requérant qui peut invoquer en sa faveur la priorité de sa demande. Ce principe est formulé d'une façon explicite dans l'article 8 de la loi qui est ainsi conçu :

« Si la permission pour l'exploitation du minerai est demandée conformément à l'article 7, le gouvernement chérifien est obligé de donner la permission à celui qui l'a demandée le premier. Et c'est d'après cela qu'il déterminera l'admission de la demande : elle aura lieu en effet d'après la date de sa réception ».

Les requérants soutiennent que M. Mannesmann a satisfait à cette prescription et font à ce sujet, dans les requêtes adressées à la Commission, les allégations suivantes : La priorité lui est déjà acquise par les démarches qu'il avait faites auprès du sultan et des autorités administratives

avant l'élaboration de la loi qui, d'après l'article 112 de l'Acte d'Algésiras, devait déterminer les conditions dans lesquelles les concessions minières seraient attribuées et exploitées. Ainsi le gouvernement marocain a-t-il reconnu la priorité de la dénonciation des gîtes miniers figurant à une liste déposée auprès du gouvernement le 23 septembre 1906. Le certificat délivré à cet effet a été, par un membre du gouvernement, transmis à la Légation d'Allemagne le 23 novembre 1906.

Le vœu de l'article 8 de la loi a été ensuite, d'après les requérants, formellement rempli par le fait que la requête du 23 septembre 1906 se trouve incorporée dans le contrat intervenu entre le sultan et M. Mannesmann par le dahir du 7 octobre 1908. ce contrat ayant été ensuite muni du grand sceau chérifien, délivré sous cette forme au chef de bureau dans le service de M. Mannesmann au Maroc et communiqué au Consulat d'Allemagne : « Le Consul — disent les requérants — prit les documents en dépôt. »

A l'appui de leur thèse, les requérants invoquent, en outre, que, d'après la loi musulmane en vigueur au Maroc à l'époque dont il s'agit, le sultan émettait personnellement ses ordres souverains; pour en assurer l'exécution, il ne les faisait pas connaître à tout le monde, mais à ceux seulement qu'il chargeait de les exécuter. La forme la plus solennelle était, — disent les requérants, — un rescrit contenant les dispositions du souverain auquel il apposait son grand sceau. Il n'existait pas au Maroc d'autre mode de promulgation d'une loi ou de dispositions gouvernementales ayant force de loi.

La Commission est d'avis que, pour ce qui concerne la question qu'il s'agit de décider ici, le procédé du sultan ne satisfait pas à la loi édictée par le dahir. La règle que la priorité de la demande détermine la préférence n'aurait pas de sens, dans les circonstances qui ont provoqué l'Acte d'Algésiras et la loi minière au Maroc, si la volonté du législateur n'était pas portée à la connaissance du public par une communication apte à mettre les intéressés, sans distinction, à même de présenter leurs demandes et de prendre part au concours dans des conditions égales pour tous.

Il est avéré que ladite règle est conforme aux prescriptions contenues dans quelques législations en Europe. C'est même l'introduction du principe du droit du premier requérant qui a été relevé dans certaines réponses des jurisconsultes comme une des circonstances établissant que la loi minière de 1908 était conçue dans l'esprit des législateurs de notre temps. Mais la coexistence cesserait d'exister si la loi marocaine reposait sur la présomption que l'administration serait libre de pratiquer le nouveau principe sans être en même temps astreinte à faire publiquement connaître que le droit d'exploiter les minerais reviendrait dorénavant à celui qui se présenterait le premier. Il est incontestable que les législations étrangères, qui établissent le principe de la priorité du premier requérant, supposent la promulgation comme une condition indispensable pour la mise en vigueur d'une telle loi.

Au point de vue du texte de la loi marocaine, il importe d'observer que les articles 7 et 8 ne sont pas rédigés de manière à donner à entendre qu'une publication des nouvelles dispositions ne serait pas nécessaire et qu'elles s'appliqueraient même à des demandes formulées avant l'émanation de la loi. L'article 7 prescrit les formalités à observer par celui qui désire l'exploitation des minerais qu'il a trouvés dans la terre et indique ce que la demande doit contenir. L'article 8 donne à ceux qui se conforment aux règles édictées l'assurance que « le gouvernement chérifien est obligé de donner la permission à celui qui l'a demandée le premier ».

D'après leur contenu, les dits articles ont en vue de régler les démarches de ceux qui, après avoir pris connaissance du nouveau règlement minier, demandent à concourir pour l'exploitation des minerais.

Aussi la réforme que les puissances ont entendu introduire dans la législation minière du Maroc exige-t-elle pour sa réalisation que les nouvelles dispositions soient mises en vigueur simultanément pour tous, de manière à ne pas créer une position privilégiée à celui qui, à un moment donné, aurait seul eu connaissance du décret émané.

Il est constant qu'une telle publication n'a jamais eu lieu. Ce n'est qu'en attachant un tel sens aux règles de la loi

minière marocaine qu'on peut dire que le gouvernement qui l'a édictée s'est inspiré des législations existant dans d'autres pays. C'est ainsi qu'il introduit au Maroc un principe généralement admis de notre temps et qui consiste à mettre la libre concurrence à la place des décisions arbitraires de l'autorité administrative. Le dit principe est également conforme à la préoccupation des Puissances d'introduire au Maroc des réformes assurant la « liberté économique sans aucune inégalité ».

La Commission tient en outre à observer que l'Acte d'Algésiras, par lequel le gouvernement chérifien a pris l'engagement d'élaborer une loi minière, est antérieur aux documents invoqués par les requérants comme donnant date certaine à leurs dénonciations minières. Les requérants admettent eux-mêmes qu'il était convenu entre le ministre d'Allemagne et le sultan d'ajourner le règlement de l'affaire jusqu'à la mise en vigueur de l'article 112 de l'Acte d'Algésiras, — une allégation à laquelle la Commission reviendra au sujet d'une prétendue concession verbale accordée en 1906.

Il ne serait pas nécessaire d'expliquer que la communication des dahirs au Consulat allemand à Fez, lequel prit le document en dépôt, ne satisfait pas à la publication exigée en cette matière.

Les observations précédentes ont conduit la Commission au résultat que le rescrit émané le même jour que la prétendue loi minière, et au terme duquel de nombreuses concessions d'exploitation ont été accordées à M. Mannesmann, ne saurait créer un titre valable en faveur des requérants. C'est un acte dont on peut bien trouver l'explication naturelle dans les démarches poursuivies pendant une série d'années en vue de procurer aux frères Mannesmann la permission d'exercer l'industrie minière au Maroc. Mais cet acte ne constitue pas moins une transgression de la part du gouvernement chérifien de la prétendue loi, aussi bien au point de vue du texte que de l'esprit dans lequel elle a été édictée. Par ce même fait, le gouvernement a dépassé les limites dans lesquelles il a été autorisé à agir par l'article 112 de l'Acte d'Algésiras.

Les requérants soutiennent qu'il est vrai, en voie subsidiaire, que, si, le dahir du 7 octobre 1908 n'était pas conforme à l'article 112 de l'Acte d'Algésiras, le souverain possédait, d'après le droit marocain, la liberté d'accorder des concessions de mines.

Il est toutefois à observer que le sultan a, aussi bien dans le contrat d'association avec M. Reinhard Mannesmann du 7 octobre 1908, que dans le préambule de la loi minière de la même date, expressément déclaré que les concessions étaient accordées en vertu de la dite loi. Sur cette question, il existait un parfait accord entre le sultan et M. R. Mannesmann, ainsi qu'il résulte des explications fournies dans les requêtes présentées à la Commission.

Le dahir du 19 janvier 1914, pourvoyant à la solution des litiges miniers survenus entre des ressortissants de diverses nationalités au Maroc, confère à la Commission le pouvoir de décider souverainement « si les droits de recherche ou d'exploitation réclamés à raison d'actes ou de faits remontant à une date antérieure à la publication du dahir chérifien sur les mines, reposent sur une base juridiquement valable ».

C'est en conformité de ce même dahir que les puissances ont concouru à la réglementation de la matière et se sont fait représenter dans la Commission arbitrale. Devant un texte si formel, les requérants invoqueraient en vain que le dahir du 7 octobre 1908 garde son caractère de contrat entre le sultan et M. Mannesmann et qu'au cas où cet acte constituerait une lésion de l'Acte d'Algésiras, les puissances intéressées ne pourront s'en tenir qu'au sultan. A ce sujet, il faut remarquer que les limites imposées à la liberté d'agir du souverain par l'article 112 de l'Acte d'Algésiras étaient bien connues de M. Mannesmann. Cela résulte, entre autres, de la lettre qu'il a adressée au ministre des Affaires étrangères du Maroc à l'occasion de sa démarche en vue d'obtenir des droits miniers et qui, d'après la traduction produite, contient les phrases suivantes : « Puisque le Maghzen s'est engagé à l'article 112 de l'Acte d'Algésiras sur lequel les puissances sont tombées d'accord, et qui est signé de votre propre main, à fixer au sujet des affaires minières les stipulations comme les autres États, j'ai le droit de préférence pour ma de

mande de concession minière parce que je suis le premier à avoir demandé des concessions minières, d'après la norme et la législation minière bien connue en Allemagne, Autriche, Italie, Angleterre, Espagne et France. Toutes sont d'accord que celui qui, le premier, présente et poursuit une telle demande, possède ce droit », — affirmation d'ailleurs erronée.

Dans l'exposé présenté à l'appui de leurs demandes, les requérants font aussi mention d'une concession verbale donnée en octobre 1906 par le sultan Abdul Aziz, et ils font valoir qu'à cette époque le consentement verbal du souverain suffisait pour opérer le transfert du droit. L'existence d'un décret de cette nature est contestée par le Service des mines qui invoque à ce sujet que la prétention des requérants est en contradiction avec des documents officiels contenus dans le « Livre blanc allemand ».

La Commission trouve qu'il n'y a pas lieu d'entrer dans un examen des points de vue juridiques présentés à cet égard par les requérants. Les allégations contenues dans les requêtes ne confirment pas l'existence d'une concession verbale. Les requérants allèguent à ce sujet dans les requêtes : « Guidés par des raisons d'ordre international évidentes, le ministre d'Allemagne et le sultan tombèrent donc d'accord pour juger opportun de faire précéder la notification écrite de la concession attribuée par l'élaboration du dahir chérifien qui, d'après l'article 112 de l'Acte d'Algésiras, devait déterminer les conditions dans lesquelles les concessions minières seraient attribuées et exploitées, ce dahir devant, en s'inspirant de la grande majorité des législations étrangères, faire dépendre l'attribution de la concession de la priorité de la dénonciation du gîte. »

Quoi qu'il en soit, la Commission trouve que la preuve d'une concession accordée verbalement à M. Mannesmann n'a point été fournie.

Les dahirs contenant, d'après les requérants, la confirmation des concessions attribuées par le dahir du 7 octobre 1908 se trouvent entachés, au point de vue légal, des mêmes vices que le dit dahir. Ils n'ont pas été, non plus, précédés d'une communication publique de la loi minière et on ne peut donc leur attribuer plus d'effet qu'au contrat d'association primitif.

De ce qui précède, il résulte que la Commission trouve que la demande formulée principalement en application de l'article 2, alinéa 1^{er} du dahir du 19 janvier 1914, ne repose pas sur une base juridiquement valable.

L'arbitre allemand, « opinant :

1^o Que le principe de la publication de firmans émanant des sultans est étranger au droit musulman applicable en la matière ;

2^o Que l'article 112 de l'Acte d'Algésiras, en prévoyant l'inspiration par les législations étrangères du firman chérifien attendu, n'a pas introduit et n'a pas voulu introduire en matière minière dans laquelle le sultan a conservé, de par la volonté des Puissances, son entier pouvoir législatif, le principe de publicité, stipulé expressément et seulement dans le domaine des travaux publics ;

3^o Que, enfin, seule l'apposition du Sceau chérifien rend valable et exécutoire un firman en affaires minières ;

fait ses réserves quant à la décision de la Commission, « qui déclare, pour le seul motif de non-publication du firman chérifien, la demande des requérants comme non fondée sur une base juridiquement valable ».

L'arbitre nommé par le Maghzen s'en réfère aux motifs exposés dans la sentence constatant la nullité des concessions visées par elle. Mais puisque les réserves présentées par l'arbitre nommé par le gouvernement allemand tendent à montrer que dans son esprit, les concessions étaient valables, l'arbitre du Maghzen croit devoir rappeler à son tour les points suivants mis en lumière par les débats :

Que les requérants n'ont point justifié de la réalité des 931 prétendues découvertes portées sur les listes n^{os} 2 et 2a ; que ces listes ont été dressées avec une hâte extrême sur de simples renseignements fournis par les indigènes et qui n'ont, manifestement, aucune valeur technique ;

Que, postérieurement à la prétendue concession, les requérants

n'ont fait ni tenté de faire aucun travail d'exploitation ni même de reconnaissance sur aucun des 951 gisements qui faisaient partie de leur concession;

Que le fait est d'autant plus étrange qu'ils ont envoyé des ingénieurs dans des régions toutes voisines de celles qui contenaient un certain nombre des 951 gisements miniers, sans qu'aucun de ces gisements ait fait l'objet, non pas seulement d'une exploitation, mais d'une constatation quelconque;

Qu'aucun document, de quelque nature qu'il soit, n'a été produit pour la justification de l'existence des 951 gisements miniers;

Que l'acte du 7 décembre 1908, confirmatif de celui du 7 octobre, faisait (article 13) aux prétendus concessionnaires une obligation impérative de commencer l'exploitation dans le délai de cinq ans, faute de quoi les concessions devaient s'éteindre;

Qu'en vain les requérants — sans en fournir d'ailleurs aucune justification — excipent de difficultés provenant soit des troubles du pays, soit d'une prétendue interdiction du pays protecteur, attendu que, de leur propre aveu, leurs expéditions d'ingénieurs sont venues à proximité de nombreux endroits où les précédents gisements prétendus découverts avaient été signalés;

Qu'en conséquence, au cas le plus favorable de tous pour les requérants, où les concessions eussent été, dès le début, valables, elles se fussent naturellement éteintes.

Les requérants ont ensuite allégué que, d'après l'article 144 du traité de paix, les requérants n'exerceront à l'avenir aucun des droits miniers sollicités. Ils pensent par conséquent qu'une fixation d'une indemnité équitable doit comprendre — outre le paiement des droits miniers que la Commission reconnaîtrait aux requérants — ce qui suit :

« Pour des raisons d'équité, le remboursement des frais qu'ils ont dépensés, « bonâ fide » pour le développement de leurs droits miniers, par exemple pour l'acquisition des terrains miniers appartenant à des particuliers ou à des tribus, pour l'obtention et l'exécution de traités avec les tribus en vue d'obtenir leur protection et leur assistance dans des travaux miniers, le paiement anticipé des revenus miniers de Moulay Hafid, etc. :

« Dédommagement pour les permis de recherches ou d'exploitation demandés, en plus des concessions basées sur le Dahir en attendant la nouvelle loi minière, pour autant que la Commission arbitrale les reconnaîtrait aux requérants sur la base de leurs requêtes. »

A ce sujet, la Commission est d'avis que l'activité minière des requérants, jusqu'au 7 octobre 1908, ne doit pas être prise en considération. Les faits invoqués à l'appui de cette catégorie ne sont pas bien précis, et la Commission ne croit pas devoir s'arrêter à l'offre de prouver, à l'aide de témoins, les différentes circonstances qui auraient empêché les requérants de pousser plus loin la prétendue activité.

Aucune activité minière postérieure au 7 octobre 1908 n'étant invoquée pour un certain nombre des requêtes, la Commission trouve qu'il n'y a pas lieu d'accorder aux requérants des permis de recherches ou d'exploitation en vertu de l'alinéa 2 de l'article 2 du Dahir du 19 janvier 1914 pour ce qui concerne ces requêtes. Les requêtes sont : 121, 127, 131 à 136, 143, 145, 148, 150, 151, 153 à 161, 163 à 165, 167, 169, 170, 172, 178, 182, 185, 191 à 195, 197, 200 à 203, 205 à 207, 209, 211 à 215, 218, 220 à 222, 225 F.

Pour ce qui concerne les sommes que les requérants prétendent avoir payées au sultan à l'occasion des actes de concession, la Commission est d'avis que, sur justification apportée à cet égard, elles doivent être remboursées à titre de frais occasionnés par l'acquisition des prétendus droits.

L'arbitre nommé par le Makhzen,

« Se référant à ses observations précédentes desquelles il résulte que, même originellement valable, la concession serait actuellement éteinte, faute d'exploitation dans le délai prévu, sans remboursement d'aucune sorte;

« Estimant que la non validité de leur titre, qui ne diminue pas leur faute, ne saurait rendre la condition des requérants meilleurs;

« Regrette de ne pouvoir ici partager l'avis de la Commission. »

La Commission se réserve au reste d'examiner ultérieurement la question de savoir si et dans quelle mesure sont applicables, soit la disposition finale de l'alinéa 1^{er} de l'article 2 du Dahir du 19 janvier 1914, soit la disposition contenue dans l'alinéa 2 du même article. A ces fins, la cause est renvoyée à l'instruction :

1^o Afin d'établir le montant des frais occasionnés aux requérants ou à leurs auteurs par l'acquisition des prétendus droits revendiqués par eux aux termes de l'alinéa 1^{er} de l'article 2;

2^o Afin de fournir la preuve de faits et circonstances antérieurs à la publication du Dahir chérifien, représentant une activité minière postérieure au 7 octobre 1908 et donnant lieu d'accorder des permis de recherches ou d'exploitation pour des raisons d'équité.

La Commission donne acte des réserves ci-dessus mentionnées de la part des arbitres allemands et du Makhzen, et prononce comme décision de la majorité ce qui suit :

La Commission,

Raye du rôle la requête 234 F;

Décide, en ce qui concerne les requêtes 121 à 233, 235 à 237, 241, 242 et 299 à 301 F, que les prétentions de droits d'exploitation ou de recherches, telles qu'elles sont formulées par les requérants, ne reposent pas sur une base juridiquement valable;

Dit, en ce qui concerne les requêtes 121, 127, 131 à 136, 143, 145, 148, 150, 151, 153 à 161, 163 à 165, 167, 169, 170, 172, 178, 182, 185, 191 à 195, 197, 200 à 203, 205 à 207, 209, 211 à 215, 218, 220 à 222, 225 F, qu'il n'y a pas lieu d'accorder aux requérants des permis de recherches ou d'exploitation en raison de faits et circonstances antérieurs à la publication du Dahir chérifien sur les mines;

Se réserve de statuer ultérieurement sur les autres chefs des demandes présentées par les requérants;

Renvoie la discussion des affaires à une date à fixer ultérieurement pour permettre aux requérants de fournir la preuve :

a) Du montant des frais occasionnés par l'acquisition des prétendus droits en ce qui concerne les requêtes 121 à 233, 235 à 237, 241, 242 et 299 à 301 F;

b) Des faits et circonstances postérieurs au 7 octobre 1908 et antérieurs à la publication du Dahir chérifien sur les mines, invoqués conformément à l'alinéa 2 de l'article 2 du Dahir instituant la Commission arbitrale, en ce qui concerne les requêtes 122 à 126, 128 à 130, 137 à 142, 144, 146, 147, 149, 152, 162, 166, 168, 171, 173 à 177, 179 à 181, 183, 184, 186 à 190, 196, 198, 199, 204, 208, 210, 216, 217, 219, 223, 224, 226 à 233, 235 à 237, 241, 242, 299 à 301 F;

Dit que l'exposé des requérants avec les pièces à l'appui ainsi que les conclusions dans les affaires ci-dessus devront être présentés avant le 15 avril 1920.

Fait à Paris, le 16 février 1920.

Le Surarbitre,

Signé : G. GRAM.

Le Secrétaire faisant fonctions de Greffier,

Signé : L. ROBIN.

La superficie des requêtes définitivement rejetées par cette sentence est de 1.400.000 hectares.

CONDITIONS D'ADHÉSION AU COMITÉ

Tout Français souscripteur d'une somme annuelle d'au moins vingt-cinq francs devient membre adhérent et recevra pendant l'année le Bulletin mensuel publié par le Comité.

Le chiffre minimum de la cotisation est réduit à vingt francs pour les fonctionnaires coloniaux, l'armée et les membres de l'enseignement.

Ces prix ne s'appliquent point aux souscriptions antérieures au 1^{er} novembre 1919 qui sont maintenues à leur chiffre, quel qu'il soit.

AU CAMEROUN

avec le corps expéditionnaire franco-anglais

1914-1916

(Suite) (1).

CHAPITRE VIII

La résistance allemande (2)

Les Allemands avaient au Cameroun deux sortes de troupes indigènes : la troupe coloniale (*Schutztruppe*) et la troupe de police (*Polizei-truppe*).

D'après le budget de la colonie pour 1914, 209 Européens, officiers et sous-officiers, formaient alors les cadres de la troupe coloniale, qui comptait 1.650 indigènes, répartis en douze compagnies. Deux de ces compagnies possédaient une section montée, forte de 60 hommes. Dès 1912, le vieux fusil modèle 1871 avait été remplacé, dans la moitié des compagnies, par la carabine modèle 1898, à chargeur de cinq cartouches. Le remplacement était peut-être achevé dans toutes les compagnies au moment de la déclaration de guerre. L'effectif de la troupe de police était de 1.450 indigènes, encadrés par 34 Européens seulement. La troupe coloniale et la troupe de police étaient pourvues de mitrailleuses ; la troupe de police en possédait vingt et chaque compagnie de troupe coloniale en avait, au moins, deux ou trois. La mitrailleuse est une arme dont les Allemands s'étaient beaucoup servis dans leurs expéditions contre les indigènes.

Les effectifs européens furent considérablement renforcés par la mobilisation de fonctionnaires et de commerçants. Les équipages des navires de commerce réfugiés à Douala au début de la guerre comptaient près de 450 hommes, dont beaucoup furent enrôlés.

Pour augmenter leurs troupes indigènes, les Allemands appelèrent d'anciens tirailleurs retraités et en recrutèrent de nouveaux. Ces nouveaux soldats étaient recrutés de gré ou de force : chaque chef de village avait ordre de fournir un certain nombre de recrues, sous peine d'être

(1) Voir *Rens. Col.*, n° 1, p. 9; n° 2, p. 41.

(2) On ne trouvera pas dans ce chapitre un récit détaillé des opérations du corps expéditionnaire franco-anglais. Le Comité de l'Afrique française a publié un document capital : le rapport d'ensemble du général DOBELL (*Renseignements coloniaux*, 1916, p. 199-204), plusieurs ordres généraux du colonel MAYER (*Bulletin du Comité*, 1915, p. 311-312), et divers autres renseignements au cours de l'année 1915 (*Bulletin*, p. 11, 105, 144) et en 1916 (*Bulletin*, p. 39). Il faut aussi consulter l'article de M. HENRI MAILLET, *Le rôle des colonnes françaises dans la campagne du Cameroun (1914-1916)* dans le *Bulletin* de 1916 (p. 187-225) et aux pages 228-241, du même numéro du *Bulletin*, sous les initiales J. F., les impressions d'un officier de la colonne du Nord. le capitaine Ferrandi, sur la fin de la campagne et sur son voyage de Yaoundé à Douala et retour.

pendu. Il résulte de renseignements fournis par des tirailleurs allemands, déserteurs ou prisonniers, que certaines compagnies étaient fortes de 250 à 300 indigènes, encadrés par 25 ou 30 Européens et qu'elles avaient jusqu'à six mitrailleuses. Le recrutement fut si abondant que les Allemands arrivèrent à avoir plus d'hommes que de fusils, anciens ou récents, de guerre ou de chasse, pour les armer. Au mois de juin 1915, des tirailleurs, blessés et prisonniers, déclaraient que leur compagnie, forte de 25 Européens et de 200 indigènes, était suivie par 100 hommes, vêtus de kaki, non armés, qui avaient ordre de prendre le fusil de tout tirailleur tué ou blessé dans une action. Effectivement, il arriva très rarement de trouver sur le terrain des combats des soldats tués ayant encore leurs armes et leurs cartouches.

Avec des troupes ainsi renforcées, assurément bien pourvues de munitions, le gouverneur et le commandant militaire du Cameroun devaient penser, au mois d'août 1914, qu'ils pourraient résister à toutes les attaques jusqu'à la victoire que leur empereur et ses incomparables armées ne pouvaient manquer de remporter rapidement en Europe.

Un fait important à noter, c'est que le Cameroun se trouva sans relations directes avec l'Allemagne dès la fin du mois d'août 1914, après la destruction de la puissante station de télégraphie sans fil de Kamina au Togo qui communiquait avec celle de Nauen. La station de Douala en fut réduite à intercepter les communications échangées entre les stations côtières et les croiseurs anglais ou français. Le 27 septembre, la télégraphie sans fil de Douala était détruite. Il est possible que les Allemands aient alors installé dans l'intérieur un poste, sinon d'émission, au moins de réception (1).

Quoi qu'il en soit, par on ne sait quelles voies mystérieuses, d'excellentes nouvelles parvenaient aux Allemands. Le 25 septembre, deux jours avant la reddition de la ville, le journal de Douala, le *Kamerun-Post*, annonçait l'incendie de Versailles et le siège de Paris ; il ajoutait, il est vrai, que cette nouvelle était de source privée. Mais, peu après, le 3 octobre, c'est le gouverneur Ebermaier lui-même qui télégraphiait de Yaoundé : « Des nouvelles espagnoles confirment la prise des forts de Paris ; des zeppelins ont jeté des bombes sur Paris et causé de grands dégâts ; les troupes allemandes ont occupé le Havre ; entre la frontière belge et Paris, Français et Anglais sont complètement mis en déroute par nos troupes ; toute la Belgique est sous la domination allemande. Les succès de la marine allemande contre la flotte anglaise sont confirmés. » Au mois de novembre, un sous-officier allemand écrit à un camarade : « Les Turcs sont en France.

(1) Au budget supplémentaire de 1913, on avait prévu une somme de 150.000 mark pour installer trois stations mobiles de T. S. F. destinées à mettre en relation Doumé avec Nola (*Feuille officielle du Cameroun*, 1913, p. 201). Il est très possible que ces stations, rapprochées de la côte, aient servi pendant la guerre à communiquer avec l'extérieur.

Les Allemands sont partout victorieux en Europe. Dans la mer du Nord, un torpilleur allemand a attaqué quatre navires de guerre anglais et un français et il les a coulés. »

Des mois se passent; la victoire attendue n'est pas arrivée, et cependant le moral de l'ennemi reste intact. Au mois de mai 1915, la colonne française en marche sur Eseka trouva, à la gare de Bidjoka, un morceau de papier avec ces mots écrits au crayon : « *Pourquoi vous faites dans ce pays cette spectacle inutile? Ne savez-vous pas que vous devez payer bientôt tous à Guillaume II? 1066-1915. William the Conqueror.* » Ce petit document, rédigé ainsi en mauvais français et en anglais, est très significatif. Celui qui l'a écrit était persuadé que l'année 1915 marquerait une seconde conquête de l'Angleterre et que le Kaiser allait gagner le même surnom que son homonyme, le duc de Normandie du XI^e siècle. En ce mois de mai 1915, le bruit d'un débarquement en Angleterre courait parmi les Allemands du Cameroun. Un officier de réserve note dans son carnet à la date du 20 mai : « Fritsch apporte de Yaoundé des nouvelles merveilleuses : 130.000 Allemands ont débarqué en Angleterre. » Mais, six jours plus tard, il écrit : « Le major Haldiché va conférer avec le colonel. A son retour, nous avons appris que la bonne nouvelle était fausse. »

*
*
*

Assurés de pouvoir recruter dans les populations du Cameroun tous les soldats qui leur seraient nécessaires, persuadés que la victoire en Europe leur rendrait promptement les portions de la colonie qu'ils auraient abandonnées aux alliés, les Allemands n'opposèrent d'abord qu'une résistance médiocre à notre avance. Il est certain qu'ils auraient pu arrêter la colonne française pendant plus de quatre jours sur la route de Déhane à Edéa, longue de 40 kilomètres, où tant d'obstacles avaient été préparés. Ils ne résistèrent que le temps nécessaire à l'évacuation d'Edéa. On dit que le dernier train avait quitté la station peu avant l'arrivée des éclaireurs de la colonne.

De Douala, où il était venu à la déclaration de guerre, le Gouverneur Ebermaier s'était retiré, à la fin de septembre, à Yaoundé. Ce point était heureusement choisi pour y fixer le siège du gouvernement. A 700 mètres environ d'altitude, dans la région de transition entre la grande forêt et la savane, la température y est plus douce que près de la côte et plus supportable pour les Européens. La station de Yaoundé, fondée en 1889, était le centre d'un district, dont la population était nombreuse et riche : en 1912, l'impôt indigène, alors perçu au taux de 6 marks par homme adulte et capable de gagner sa vie, avait produit dans ce district la somme de 428.412 marks, soit presque la cinquième partie de l'impôt recueilli dans la colonie tout entière, 2.274.600 marks. C'est dans le district de Yaoundé que se recrutaient les meilleurs tirailleurs. Le lieutenant-co-

lonel Zimmermann, commandant supérieur des troupes, s'installa d'abord à Eseka, point terminus du chemin de fer du Centre.

A Yaoundé, le gouvernement allemand s'organisa pour durer, pensait-il, jusqu'à la fin de la guerre. Il fallait pour cela être assuré de ne manquer ni de vivres, ni de munitions; il était utile aussi de garder des relations avec le reste du monde. Ces relations furent établies par l'intermédiaire de la Guinée espagnole. Une route d'étapes fut créée entre Yaoundé et Bata; vers ce port furent dirigés, durant toute l'année 1915, des convois de femmes et de non-combattants. Par cette voie ou par des points non surveillés de la côte du Cameroun, passèrent, très certainement, des lettres, des munitions et des vivres.

Au mois de novembre 1915, les troupes françaises recueillirent sur des terrains où l'on avait combattu des cartouches pour fusil Mauser portant le millésime du deuxième trimestre 1915. Mais la contrebande des munitions étant une opération dangereuse, il est vraisemblable que les Allemands ne reçurent de l'extérieur que peu de cartouches. Ils se préoccupèrent de restreindre la consommation des munitions. Les tirailleurs, au lieu de 150 cartouches, n'en reçurent plus que 50 et furent obligés de rendre les douilles de celles qu'ils avaient brûlées. Des ateliers furent installés, à Yaoundé et à Ebolowa, où l'on fabriqua de la poudre, des balles, notamment avec les coussinets des wagons bloqués à Eséka, et où l'on réamorça les étuis vides. On obtenait ainsi des cartouches suffisantes pour le combat aux courtes distances, tel qu'il se livre en forêt. On entreprit même de fabriquer des douilles de cartouches. Malgré tout, les Allemands ne parvinrent pas à résoudre le problème des munitions. On verra à la fin de ce chapitre que le gouverneur Ebermaier, rendant compte au ministre des Colonies de l'abandon du Cameroun, lui dit qu'il avait dû passer en pays neutre faute de munitions.

Certains vivres européens durent également manquer assez vite. Les Allemands n'avaient pas eu le temps de vider complètement les magasins de Douala et d'Edéa, d'en enlever toutes les bouteilles de bière et toutes les boîtes de conserves. Mais Yaoundé n'était pas loin de la savane où existent des troupeaux de bœufs. Dans les environs de Yaoundé et d'Ebolowa, on entreprit de grandes cultures de pommes de terre. Avant que la côte du Cameroun n'ait été déclarée en état de blocus, le 23 avril 1915, des vivres durent venir de l'extérieur. Vers le mois d'août, on trouva à bord d'un vapeur espagnol une grosse quantité de farine, d'ailleurs médiocre, du vin, des chaussures; on présuma que tout cela était destiné aux Allemands du Cameroun plutôt qu'aux rares Espagnols de Bata, et on le confisqua au profit du corps expéditionnaire franco-anglais. En somme, si les Allemands furent privés de certaines denrées auxquelles est habitué un Européen, il ne semble pas qu'ils aient réellement souffert d'un manque de nourriture.

* * *

Au 1^{er} janvier 1915, le corps expéditionnaire franco-anglais occupait Douala, Edéa, Yabassi, Victoria, Bouéa, Baré, Kribi.

Une colonne, exclusivement anglaise, avait progressé, en novembre et en décembre, le long du chemin de fer du Nord et avait pris la station terminus, Ngonksamba, à 160 kilomètres de Douala et à 880 mètres d'altitude. Elle avait un poste avancé à Baré.

Sur la côte, un corps français, renforcé par un détachement anglais, occupait Kribi, le centre administratif et commercial le plus important du Cameroun du Sud. La mission catholique y possédait un établissement. Toutes les grandes maisons de commerce avaient à Kribi, et dans les places voisines de plantation et de Longji, des succursales. dont les représentants avaient fondé en 1907, la Chambre de commerce du Cameroun du Sud. Kribi s'étend largement au bord de la mer sur les deux rives du fleuve du même nom, et ne possède qu'une rade foraine. Ce fut pourtant jusqu'en 1912 le principal port d'exportation de la colonie. En cette année 1912, la valeur des exportations par Kribi atteignait, en chiffres ronds, 10.190.000 marks tandis que celle des exportations par Douala était seulement de 7 millions 662.000 marks. Par Kribi, on exportait surtout des marchandises riches : l'ivoire et le caoutchouc ; en 1912, 17.230 kilogrammes d'ivoire valant 264.000 marks et 2.450 tonnes de caoutchouc valant 9.852.000 marks.

Kribi est relié à Yaoundé par une bonne route, longue de 285 kilomètres et praticable aux automobiles. On aurait pu y établir une base secondaire, d'où une colonne serait partie pour marcher sur Yaoundé. Mais les effectifs du corps expéditionnaire étaient insuffisants. Les troupes françaises qui occupèrent Kribi du 4^{er} décembre 1914 au 28 janvier 1915 se bornèrent à mettre ce point en état de défense et à faire de courtes expéditions aux alentours. Les Anglais l'évacuèrent quelques mois après les Français et Kribi fut seulement surveillé de la mer, par des vapeurs armés.

Au début de l'année 1915, les Allemands tentèrent de reprendre Edéa aux Français. Toutes les forces disponibles dans la région, 800 hommes au moins, furent employées à cette attaque. Trois colonnes devaient attaquer simultanément la localité à l'Ouest, au Sud et à l'Est (1) ; en même temps, une autre troupe attaquait la gare de Kopongo pour couper la retraite aux Français.

Le 5 janvier, au petit jour, les Allemands, favorisés par le brouillard, se présentèrent brusquement devant la mission catholique. Elle était gardée par une section d'infanterie coloniale et par un détachement de tirailleurs. La consigne n'était pas de tenir à tout prix sur cette position

(1) Le plan de l'attaque contre Edéa a été trouvé sur le corps d'un officier allemand tué. Il est reproduit dans *La Science et la Vie*, n° 20, mai 1915, avec les souvenirs de campagne au Cameroun d'un soldat d'infanterie coloniale : *Comment fut conquis le Cameroun..... Carnet de route d'un petit soldat*, pages 849-858.

avancée et difficile à défendre. Européens et tirailleurs évacuèrent la mission après avoir fait feu sur l'assaillant, disparurent dans l'épais brouillard qui remplissait le vallon et se replièrent sur la position principale. Une vive fusillade s'engagea entre les Allemands, maîtres de la mission, et les Français qui, sitôt l'alarme donnée, avaient pris place dans leurs tranchées. Deux pièces de 80 de montagne vinrent appuyer le feu de nos fusils : tirant à obus explosifs, à la distance de 700 mètres, elles eurent vite fait de démolir des bâtiments en tôle ondulée et en bois et de rendre la position intenable. Dans le même temps, les colonnes qui attaquaient à l'Est et au Sud se heurtaient à des lignes d'abatis et tombaient sous le feu dirigé, à courte distance, de nos tranchées. Quoique vigoureusement enlevés par leurs chefs blancs, les tirailleurs ennemis eurent leur élan brisé par notre fusillade et durent battre en retraite.

Les pertes ennemies furent de 23 Européens tués, dont au moins 5 officiers, et d'environ 200 soldats indigènes tués ou blessés ; les nôtres de 4 tués, dont un sergent européen, et de 11 blessés dont 10 légèrement. Les Allemands abandonnèrent sur le lieu de l'action une mitrailleuse, des fusils, des cartouches, des équipements et un grand drapeau, noir, blanc et rouge, à l'aigle impériale, qui devait remplacer au mât de pavillon les couleurs françaises et anglaises.

L'attaque dirigée le même jour à la même heure sur la gare de Kopongo fut également repoussée avec de fortes pertes pour l'ennemi.

Les Allemands ne recommencèrent plus une action offensive de cette ampleur.

* * *

Pendant les trois mois qui suivirent ce succès, la garnison d'Edéa, renforcée des troupes ramenées de Kribi, entreprit un certain nombre de reconnaissances vers les points où des rassemblements ennemis étaient signalés par les indigènes.

C'est au mois de mars, après une conférence entre M. Fourneau, lieutenant-gouverneur du Moyen-Congo, et le général Dobell, qu'un plan de campagne nouveau fut adopté : le corps expéditionnaire franco-anglais devait marcher sur Yaoundé ; on espérait que les colonnes parties de l'Afrique équatoriale y arriveraient au mois de juin, qu'on pourrait entourer la place et obliger le gouverneur Ebermaier à capituler.

D'Edéa à Yaoundé, l'avance des forces alliées devait se faire en trois phases. Dans la première, du 10 au 14 avril, une colonne anglaise, commandée par le lieutenant-colonel Haywood, progressa, le long de la route, jusqu'à la rivière Ngoué, tandis qu'une colonne française, sous les ordres du commandant Mathieu, s'avancait, en suivant la voie ferrée, jusqu'à la Kélé. Le passage des deux rivières fut forcé après de vifs combats. Du poste établi à la Ngoué, les Anglais envoyèrent un détachement à Sakbajémé, sur la Sanaga, sta-

tion de la mission protestante de Bâle, qui servait de point de passage et de lieu de ravitaillement aux troupes allemandes. Plusieurs missionnaires, hommes et femmes, y furent faits prisonniers.

Pendant la deuxième phase de l'opération, durant les premiers jours de mai, la colonne anglaise, toujours avec le même chef, et la colonne française passée sous les ordres du commandant Méchet, avancèrent, la première jusqu'à Woum-Biagas, à 80 kilomètres à l'Est d'Edéa, la deuxième jusqu'à Eséka, au kilomètre 173 de la voie ferrée. Une forte résistance fut opposée aux Anglais, au passage de la rivière Mbila, aux Français à Sendé-Bidjoka, puis à Eséka; ce point fut occupé le 11 mai. De là, les Français rejoignirent les Anglais à Woum-Biagas.

Le 20 mai, le colonel Mayer quitta Edéa pour aller prendre le commandement de ce corps franco-anglais et tenter de parcourir à sa tête les 100 kilomètres qui séparent Woum-Biagas de Yaoundé : des ordres du général Dobell prescrivait de marcher le plus vite possible; c'était la troisième phase de l'opération.

La colonne quitta Woum-Biagas le 25 mai. La résistance ennemie se manifesta aussitôt, très vigoureuse, favorisée par une région boisée, accidentée, coupée de ruisseaux marécageux. Des mouvements tournants, très longs et très pénibles à cause de la forêt et de la brousse, étaient nécessaires pour faire tomber chaque position ennemie. L'avance fut très lente. Les pluies étaient très abondantes, le ravitaillement difficile, l'état sanitaire mauvais. La sécurité était mal assurée sur les derrières de la colonne : à la fin de mai, un officier supérieur anglais, le major Griffith, commandant la ligne de communication, fut tué par surprise entre Woum-Biagas et la Ngoué. Le 12 juin, un convoi de 500 porteurs, parti de Woum-Biagas à destination de la colonne avec une escorte trop faible, fut attaqué, dispersé et pillé. A cette date, la colonne n'avait pu progresser que de 25 kilomètres. Le général Dobell envoya l'ordre de se replier jusqu'à la Ngoué. Les Allemands gardèrent le contact avec nos troupes en retraite : de vifs combats d'arrière-garde furent livrés les 16 et 17 juin. Le 15, notre poste de So-Dibanga, sur la Kélé, avait repoussé une violente attaque. Depuis le 1^{er} mai, la colonne française avait subi des pertes sérieuses : Européens, tués, 6; morts de maladies ou d'accident, 3, blessés, 2; indigènes, tués, 42, blessés, 129.

Les Allemands avaient gagné la partie, mais non sans peine. Ils avaient, eux aussi, subi des pertes sérieuses : un officier de réserve note dans son journal les noms de plusieurs camarades blessés, grièvement ou non. Il signale plusieurs renforts arrivés de Yaoundé. A la date du 29 mai, il écrit : « Les derniers jours ont été très durs », et deux jours plus tard : « Nos troupes et spécialement les Européens ne peuvent plus continuer beaucoup plus longtemps. » La retraite des troupes franco-anglaises dut certainement relever le moral de nos ennemis.

*
* *

Le 20 juin, la plus grande partie des troupes françaises était de retour à Edéa et des tirailleurs anglais étaient dirigés par voie ferrée sur Douala. Imposée par la saison des pluies, une période de recueillement et de préparation commença : elle dura jusqu'à la fin de septembre.

Les effectifs, tirailleurs et porteurs, furent renforcés. Les Anglais amenèrent à Edéa des automobiles pour assurer leurs transports pendant leur future marche sur Yaoundé et une automobile blindée. Ils tentèrent d'installer un poste de télégraphie sans fil, mais les essais ne furent pas satisfaisants.

Cependant on apprenait à Douala et à Edéa les succès remportés au Nord et à l'Est par les colonnes anglaises et françaises : prise de Garoua le 11 juin et de Ngaoundéré le 29 juin (1); prise de Lomié le 25 juin par la colonne Hutin; prise de Bertoua, le 22 juillet, de Doumé le 25, d'Abong-Mbang le 29, par la colonne Morisson.

Un plan d'opérations fut arrêté dans une entrevue que M. Martial Merlin, gouverneur général de l'Afrique Equatoriale Française, et le général Aymerich, commandant supérieur des troupes de ce groupe de colonies, eurent à Douala, au mois d'août, avec le général Dobell et le colonel Mayer.

Le 6 octobre, deux colonnes, l'une anglaise, l'autre française, partirent en même temps du poste de la Ngoué et de So-Dibanga. Le lieutenant-colonel Haywood atteignit Woum-Biagas le 9 octobre; le commandant Méchet, arrêté dès le premier jour, progressa le long de la voie ferrée beaucoup plus difficilement qu'au mois de mai et ne parvint à Eseka que le 30 octobre. De nouvelles bases furent aussitôt constituées à Woum-Biagas et à Eseka.

Le 25 novembre, la marche en avant fut reprise : la colonne anglaise, sous le commandement du colonel Gorges, avait pour objectifs Dschang-Mangas et Yaoundé; la colonne française, sous les ordres du lieutenant-colonel Faucon, devait suivre le tracé de la voie ferrée jusqu'à la rencontre de la route de Kribi à Yaoundé. La résistance opposée par l'ennemi à l'avance de ces deux colonnes fut d'abord très énergique; elle était favorisée par la configuration du pays, accidenté et couvert de forêts. Heureusement, la saison des pluies avait pris fin; deux mois de sécheresse presque complète devaient faciliter la marche des colonnes alliées. La colonne anglaise atteignit Dschang-Mangas le 17 décembre; ne trouvant plus devant elle qu'une faible résistance, elle avança rapidement et arriva à Yaoundé le 1^{er} janvier 1916. La ville, évacuée par l'ennemi, était intacte, mais déserte; les Allemands avaient forcé les indigènes à les suivre dans leur retraite :

(1) Voir *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1915, p. 231-232 et p. 279-289.

on trouva seulement à l'hôpital deux missionnaires et quelques indigènes.

Pendant ce temps, la colonne française, après une série de durs combats dans une région boisée et coupée de ravins, à travers laquelle la voie légère et le tracé de la voie normale décrivaient maintes sinuosités, avait atteint Manguelès le 21 décembre. Elle avait vingt-cinq jours pour parcourir une quarantaine de kilomètres.

La résistance de l'ennemi pendant les vingt premiers jours de décembre n'avait pour but que de permettre l'évacuation de Yaoundé et la concentration des Allemands à Ebolowa en vue de leur passage en Guinée espagnole. Cette manœuvre avait été prévue et, à la conférence du mois d'août, on avait décidé de constituer à Campo une colonne secondaire qui aurait pour mission de s'avancer le long de la frontière de la colonie espagnole pour couper la retraite aux Allemands. Mais ceux-ci se gardaient dans cette direction dangereuse. Un détachement anglais au mois d'août, et plus tard deux compagnies de tirailleurs français qui le remplacèrent ne purent s'avancer à plus d'une trentaine de kilomètres de Campo. Au mois de janvier 1916, l'effectif de cette colonne secondaire fut porté à un bataillon de tirailleurs, avec une section d'artillerie. Elle progressa avec beaucoup de peine, à travers une région couverte de forêts et coupée de marécages, ayant de grandes difficultés pour se ravitailler. Elle ne réussit pas à couper la route aux Allemands qui en janvier battaient en retraite devant les colonnes françaises et anglaises. Les forces de l'Afrique équatoriale, sous le commandement du général Aymerich, arrivèrent à Yaoundé peu de jours après les Anglais. La colonne du lieutenant-colonel Faucon se porta rapidement de Manguelès jusqu'à Ebolowa, où elle entra le 19 janvier. De là des détachements poussèrent jusqu'à la frontière de la Guinée espagnole. En la franchissant, les Allemands prirent soin de fixer aux bornes frontières des pancartes, écrites au crayon bleu, annonçant qu'ils cessaient les hostilités et passaient en territoire neutre.

A la date du 6 février, on transmettait de Madrid aux agences d'information de Londres et de Paris que 900 Allemands et 14.000 indigènes venant du Cameroun avaient franchi la frontière de la Guinée espagnole, avaient été désarmés et internés. Des vapeurs armés, anglais et français, le *Rinaldo*, le *Vauban*, l'*Amérique*, surveillèrent l'arrivée des Allemands à Bata et leur transfert à Fernando-Po. Le gouverneur Ebermaier parvint à la côte le 14 février et s'embarqua le 17. Ce même jour, il pria le général Dobell de faire parvenir au ministre des Colonies Solf, à Berlin, ce télégramme :

« Faute de munitions m'oblige à quitter le Protectorat et passer au territoire espagnol avec troupe entière et administration. Tous invalides et blessés en sûreté. Troupe commença passer frontière le 4 au soir. Les premiers détachements arrivent à la côte. Gouvernement espagnol veut transporter à Fernando-Po tous les ressortissants

du Protectorat. Négociations sur détails de l'internement pas encore finies. Rapport écrit en chemin. »

La conquête du Cameroun était achevée.

(A suivre.)

CL. FAURE.

BIBLIOGRAPHIE

Dans le Grand Atlas marocain; Extrait du carnet de route d'un médecin d'assistance médicale indigène, 1912-1916, par le Dr PAUL CHATINIÈRES, du groupe sanitaire mobile de Marrakech; introduction du général Lyautey; carte et photographies; 1 vol. in-16 de 296 pages, 6 francs. — Plon, 8, rue Garancière.

Le médecin agent de pénétration pacifique, ce sous-titre donné par l'auteur au chapitre de ses impressions et souvenirs pouvait être celui du livre tout entier. Le Dr Chatinières a été l'un des apôtres de la pénétration médicale au Maroc, l'un de ces « toubibs » des formations mobiles qui ont suivi et souvent précédé les colonnes militaires. Il raconte ici ses randonnées dans l'Atlas et fait vivre les populations de ces régions, les grands caïds et leurs sujets et les Chleuhs encore si peu connus de nous et si intéressants.

Mais, ce que nous cherchons surtout et que nous trouvons dans son livre, c'est l'évocation du rôle du médecin. L'assistance médicale indigène mobile est l'une des plus nobles créations du général Lyautey. Grâce à elle la science médicale n'attend pas seulement le malade à l'hôpital de région ou au dispensaire du poste, elle va le chercher dans le bled et parfois dans des tribus où l'action de l'officier de renseignement ne fait que commencer. « Le médecin, écrit le Dr Chatinières, fut dans la région de Marrakech non seulement le pacificateur du pays conquis, mais encore, précédant les colonnes d'occupation, il favorisa la pénétration de l'influence française et prépara le pays à accepter le Protectorat. »

Il fallait faire œuvre de dévouement, d'abnégation, de diplomatie et de patience. Voici, par exemple, la prise de contact avec un petit village des Ait-Ymour, près de l'oued Nefs : « Les chefs avaient annoncé mon passage. Des groupes d'indigènes, attirés par la curiosité enfantine de voir un médecin européen, entouraient gravement la tente conique qui me servait de salle de consultation et, assis sur leurs talons, ils attendaient souriants que le plus malin d'entre eux se décidât à parler. Le malaise accusé était souvent imaginaire. Il me fallut bien cependant leur donner un remède. Le coup de sonde était jeté; tous les spectateurs s'approchèrent pour demander le « doua », c'est-à-dire le médicament. Le nombre des consultants grossissait sans cesse : ce furent d'abord les hommes méfiants et rusés, venus seuls en éclaireurs. Puis, au moment de mon départ, les femmes apparurent, accompagnées de leurs enfants. Renseignées par leurs maris, elles voulaient aussi leur part de remèdes. Il me fallut les examiner, écouter leurs récits, les interroger, faire déballer à nouveau la cantine de médicaments. Mon départ était retardé. Je constatai, une fois de plus, que la vie de médecin dans le bled est une bonne école de patience. »

Autre anecdote prise à Tamesloht : « Le 10 février était jour de marché à Tamesloht. De retour dans la ville sainte, j'installai mes caisses de médicaments dans un local rustique de la place du marché que le chérif avait mis à ma disposition. Je tenais boutique à côté des marchands mes voisins. Suivant la coutume, un crieur public se promenait dans la foule, annonçant : « Un toubib européen nous est arrivé. Il soigne toutes les maladies, le froid, la fièvre, les vents, les esprits, les rhumatismes, la frigidité, la stérilité par des procédés inédits, infaillibles, gratuits et pour Dieu. » Des clients accoururent, réclamant les remèdes annoncés. Un guérisseur indigène, en face de mon officine improvisée, soignait par le fer rouge. J'allumai aussitôt mon thermocautère, et je lui fis une rude concurrence, lui enlevant, par la prodigalité des remèdes, la plus grande partie de sa clientèle. Un peu plus loin, un barbier scarifiait la nuque d'un Chelleuh, puis il appliquait des ventouses de fer-blanc, guérissant ainsi des maux de tête par la saignée locale. Accroupi derrière le patient, les lèvres sur le petit tube de fer-blanc disposé sur le côté de la ventouse, il aspirait

avec bruit de l'air et du sang qu'il rejetait ensuite de sa bouche en crachotant à distance et, tout en opérant, il conservait une gravité de pontife. »

Bien entendu, en dehors des remèdes pour toutes les maladies humaines et particulièrement les ophtalmies et les maladies cutanées si répandues au Maroc, il y a une forte demande pour tout ce qui pourrait rendre un peu de jeunesse à des vieillards ou même à des hommes simplement mûrs qui n'ont d'ailleurs pas usé leur santé dans les travaux intellectuels chers au Dr Faust. « Je ne suis pas malade, dit le brave et regretté pacha Haïda ou Moïus, à qui on présente le toubib, mais je voudrais retrouver dans mon gynécée la même vaillance que vous venez de me reconnaître dans les combats. » Et le caïd Mtougui que quelques bouteilles d'eau de Vittel ont soulagé de coliques néphrétiques, s'écrie : « Que Dieu te bénisse pour cette eau précieuse qui me permettra de manger maintenant à ma faim et qui, par sa vertu naturelle, transformera en lait dans mes veines les viandes dégustées. Mon estomac est, grâce à Dieu, robuste et ne demande qu'à bien digérer, mais mon ancienne vigueur est bien souvent défaillante : ton remède me rendra ma vaillance d'autrefois. »

Voici encore une curieuse séance à Telouet, en plein Atlas : « A la kasbah, une foule bariolée attendait mon retour. Des gens du caïd et des indigènes d'alentour venaient me consulter et me demander des médicaments. Naïfs et curieux, il se bousculaient pour passer les premiers. Ma cour cimentée fut bientôt transformée en infirmerie. Des montagnards exhibaient leurs genoux et leurs chevilles douloureuses. Les infirmiers les massaient et baigeonnaient à la teinture d'iode leur peau écaillée. D'autres, écartant leur ample vêtement, mettaient à nu un coin de leur dos pour recevoir aussi la teinture d'iode. Des esclaves se faisaient arracher des dents. L'un d'eux, tout jeune, affligé d'une tumeur au cou, acceptant le chloroforme, s'allongea sur le sol pour subir l'ablation. Un montagnard, âgé et calme, subit patiemment l'opération de la cataracte, s'abandonnant avec une tranquille confiance. Des femmes geïgnaient pour mieux me faire comprendre leur mal. Des vieilles guidaient ma main à travers leurs vêtements et me faisaient toucher du doigt la région dont elles souffraient. De jeunes femmes accusaient des maux d'estomac. Toujours pareilles désirant avoir des enfants, elles attendaient la fécondité de la vertu de mes médicaments. « J'ai le froid », disaient les unes; « j'ai le vent et les esprits », disaient les autres. A tout ce petit monde, je dus prodiguer avec patience des remèdes et des conseils. Tout en m'efforçant de découvrir la cause de leurs maux, je devais éviter, pour garder leur confiance, d'aller à l'encontre de leurs croyances, de les soigner par exemple pour un « froid » quand elles se croyaient torturées par les « esprits ». Des juifs et des juives vinrent à leur tour par groupes, pleurnichants et obséquieux. On m'amena aussi par certaines pour la vaccination antivariolique des négrillons, des bambins chilleux joufflus, des jeunes gens et même quelques adultes. Ces séances durèrent plusieurs jours. Beaucoup de ces clients venaient de fort loin. Des malades graves et des infirmes avaient été hissés sur de petits ânes, pour pouvoir arriver jusqu'à moi. Mon logement s'était transformé en une véritable cour des miracles. Les indigènes médicamenteusement repartaient plus alertes, convaincus de leur guérison prochaine. Selon leur expression, je les soignais, mais Allah seul les guérissait. En cas d'échec, je n'avais pas à craindre de perdre leur confiance. »

Cette confiance était d'ailleurs entière, générale et méritée. Elle se traduisait par des dînas et des compliments tels que celui qui fut fait au village de Moulay Brahim où le docteur s'enquerait des malades soignés par lui un an plus tôt : « Tu les as tous guéris, lui fut-il répondu, et il n'y en a pas eu de nouveaux depuis ! » Et le toubib écrit justement : « On n'est pas plus aimable ou plus finement moqueur ».

Le Dr Chatinières résume ainsi le rôle des groupes sanitaires du Maroc :

« Le médecin, le toubib, a joué, de tout temps et bien avant la venue des Européens, un rôle important dans la société indigène.

« Les Marocains, imbus des préjugés populaires et fervents de sorcellerie, recouraient volontiers à leurs guérisseurs indigènes, des empiriques parfois fort habiles, parfois vulgaires charlatans, ou encore des personnages religieux exploitant cyniquement la crédulité de leurs naïfs clients. Quand ils connurent les médecins des premiers dispensaires, créés avant l'occupation française, ils furent vite éclairés sur la supériorité incontestable des nouveaux toubibs due à leurs connaissances scientifiques et à leur esprit de méthode; ils apprécièrent leur désintéressement, leur patience, leur foi dans l'art de guérir et leur générosité qui se dépensait auprès des pauvres aussi bien qu'auprès des riches. Les médecins

européens acquirent aussitôt un prestige qui grandit peu à peu à côté de la popularité des guérisseurs indigènes. La curiosité et de la sympathie pour les nouveaux médecins vite appréciés triomphèrent bientôt de la méfiance atavique que les populations indigènes gardent à l'égard de l'étranger. Aussi trouvèrent-ils accueil empressé et confiance toute spontanée. Le médecin devint ainsi une sorte d'apôtre dont l'influence bienfaisante se développa par la médecine à côté de celle du missionnaire.

« Déjà, en Europe, le médecin est le confident de tous ceux qui souffrent : mieux que le confesseur, il peut voir à nu l'âme humaine avec ses défauts cachés, ses misères inavouées. Son œil exercé, qui scrute et qui pèse, perce vite l'orgueil et la méfiance qu'on lui oppose : car l'homme qui a dépouillé sa chemise hésite moins à mettre à nu son âme, et la constatation de lésions et de symptômes qui ne peuvent être niés force la sincérité du client.

« Au sein des populations indigènes, plus proches de la nature, son influence devient plus grande encore. »

Et le général Lyautey, dans son introduction, dit à son tour : « Mon cher Chatinières,

« Vous me demandez d'écrire une introduction aux récits de vos randonnées à travers le Maroc. De grand cœur. Ils offrent par eux-mêmes le plus grand intérêt, mais je désire par-dessus tout que ceux qui vous liront se rendent compte que ces récits ne constituent pas seulement la distraction littéraire d'un voyageur qui aime à fixer ses souvenirs, mais qu'ils illustrent une tâche que vous avez accomplie avec une ardeur, une conviction, une foi qui l'ont rendue féconde.

« Ces régions du Maroc que vous avez parcourues et dont certaines étaient encore très peu connues, vous ne les avez pas seulement vues en médecin, mais en croyant. Je m'explique... Vous apportiez avec vous, en même temps que le désir de faire du bien aux populations que vous visitiez, une simplicité, une compréhension de ces âmes si différentes des nôtres, une volonté de sympathie telles qu'il eût été bien extraordinaire que vous ne pénétriez pas dans leur cœur et dans leur esprit.

« Je savais, avant de lire ces récits, la manière dont vous compreniez votre rôle, la façon dont vous voyagez, vous laissant guider par les circonstances et aussi par votre instinct, allant là où vous pensiez pouvoir être utile et où l'on vous demandait, vivant pendant des mois de la vie des populations que vous parcouriez, mangeant leur nourriture et vous abritant sous leur toit. Vous avez ainsi appris à les connaître et à les apprécier, mais il y a eu réciprocité et vous vous êtes fait, là où vous êtes passé, de véritables amis qui sont restés fidèles à votre souvenir.

« Vous connaissez mes idées sur l'importance du rôle du médecin aux colonies et sur l'aide que celui-ci peut apporter à la pacification d'un pays. Beaucoup de malentendus cessent dès que l'on se connaît. Or, qu'est-ce, le plus souvent, que la pacification, sinon la fin d'un malentendu? Seulement, c'est la première explication qui est difficile, il faut quelqu'un qui inspire une confiance préalable. Or, nul ne remplit mieux cette condition que le toubib ». Du jour où un notable, un caïd, un pauvre diable quelconque, qui souffre, se décide à voir le médecin français et sort de chez lui soulagé, la glace est rompue, le premier pas est fait et les relations se nouent.

« Mais pour cela il faut au médecin, comme à l'officier de renseignements, en dehors de sa valeur technique, des qualités spéciales de tact, de compréhension, il faut aussi être convaincu. Toutes ces qualités, mon cher Chatinières, vous les avez; ceux qui liront votre livre s'en rendront vite compte. Ils y trouveront aussi le pittoresque, l'observation juste, l'émotion, sous une forme charmante qui en doublera l'attrait et vous assure un succès très mérité, dont je suis heureux de me porter garant. »

LYAUTEY.

Les toubibs français ont une large part du succès de la pénétration française au Maroc. On le savait. Le livre du Dr Chatinières le confirme dans un récit vivant et plein d'observations sur les populations du Sud Marocain.

L'Afrique à travers les âges, par ALFRED MOULIN; 1 vol. in-8° de 350 pages; prix, 10 francs. — Ollendorff, 50, Chaussée-d'Antin.

L'auteur présente lui-même son livre comme un « travail de compilation et de coordination. » Il a voulu faire une histoire générale de l'Afrique en plaçant l'histoire de chaque peuple ou région en face de celle des autres peuples et des autres régions. Au surplus, dit-il, « chaque peuple africain possède une histoire propre, de l'étude de laquelle on peut tirer des conclusions et des

comparaisons suggestives ». Et de l'étude documentée qu'il a faite il conclut que l'Afrique a le plus grand avenir. « Tous ces centres de peuplement feront rayonner autour d'eux leur activité bien-faisante et transformeront du tout au tout le sol; l'aspect, les mœurs, les races du continent africain. Il n'y a rien d'exagéré à espérer que d'ici un siècle la population purement blanche de l'Afrique aura décuplé, comme elle a décuplé depuis cent ans. »

A ce propos M. Alfred Moulin soutient énergiquement le droit d'intervention de l'Européen dans la transformation de l'Afrique : « Une fausse sentimentalité, écrit-il, fait croire qu'en allant explorer le Congo par exemple, nous allons « chez les Congolais » et que ceux-ci, s'ils ne désirent point entrer dans la vie de civilisation, sont dans leur rôle en massacrant les voyageurs ou en interrompant leur marche. C'est une grande erreur. L'Afrique est une terre vierge. Elle n'appartient aucunement aux nègres. Nous n'allons pas chez eux en nous y rendant, nous allons dans une forêt de la surface terrestre où ils peuvent entrer au même titre que nous. Ils n'ont point cultivé ce territoire que nous traversons. Ils sont même incapables d'en tirer le parti que nous en saurions tirer promptement. Allez-vous arguer du droit de premier occupant après avoir parcouru ce volume, où vous avez vu que les peuples africains, du Nord au Sud, sont des peuples conquérants venus d'une contrée lointaine et implantés par la force brutale dans le territoire qu'ils occupent en ce moment et où ils dominent les races qui y étaient venues antérieurement ! En principe, lorsque nous allons peupler un point de l'Afrique, nous sommes dans notre droit strict. Lorsque nous protégeons nos colons par des armées d'occupation, nous n'avons rien à nous reprocher »

M. Alfred Moulin termine son travail par un exposé complet de la guerre mondiale en Afrique. Ainsi l'empire colonial allemand tombe, à l'exemple des grands empires égyptiens, arabes ou noirs dont la constitution et la décadence forment l'histoire de l'Afrique à travers les âges.

Les Oasis dans la montagne, par ODETTE KEUN ; 1 vol. in-16 de 330 pages. Prix : 4 fr. 90. — Calmann Lévy, 3, rue Auber.

L'Aurès a gardé un charme un peu mystérieux de région encore peu connue. M^{lle} Odette Keun y guide le lecteur à travers les vallées de l'oued El-Abiod et de l'oued Abji. Son récit est vibrant des impressions et des émotions qu'elle a ressenties dans cette région « pleine de montagnes rouges ou brunes, de torrents qui sautent dans leurs déchirures, de rivières gris bleu lorsqu'elles vivent, blanches quand elles se sont desséchées, de forêts vertes de cèdres ou noirâtres de pins qui s'en vont par delà de multiples horizons, de villages élevés sur des rocs comme des bastions aux confins du monde ou couchés dans des vallées comme des bijoux. » Masqueray, Lartigue, d'autres encore nous ont présenté cet îlot qui résista si longtemps à toutes les invasions qui se ruèrent sur cette partie de l'Afrique. M^{lle} Keun l'a vu et parcouru avec ses impressions de femme, et sa personnalité féminine s'exprime et s'accuse dans ses descriptions.

Surtout elle s'est penchée sur le sort de l'indigène et notamment sur la femme et l'enfant. Elle a souffert devant tant de proies encore abandonnées à la maladie et à la mort et elle a ce cri de révolte contre les Allemands, auteurs de la guerre, de ses ruines et de ses dépenses folles : « Ils ont fait pis qu'être sauvages et injustes. Ils ont appauvri l'œuvre de la civilisation. L'or qu'il a fallu, à cause d'eux, mettre dans des boulets de canon et dans des bombes, l'intelligence et l'énergie qu'il a fallu sacrifier sur des champs de bataille, ont été irrévocablement perdus pour toutes ces contrées qui avaient besoin de leur fécondation. Les milliards qu'a coûtés la guerre auraient ouvert ici les voies et édifié des institutions. Les belles ardeurs et la généreuse pensée anéanties en Europe auraient pu éduquer et orienter ces peuples primitifs d'Afrique. » Et sa pensée va jusqu'à ce vœu : « Après la guerre, je songe que, sûrement il se trouvera en France des femmes qui voudront venir ici dans les montagnes, sous les tentes, seules avec ce peuple que nous avons l'obligation d'élever, et qu'elles soulageront, puisque aussi bien la guerre nous a donné, à jamais, le sens magnifique, le sens tyrannique de la solidarité sociale, ces pauvres enfants souffrants d'un pays qui, appelé à défendre notre civilisation, n'y a pu participer encore que par la douleur. »

Au voyage dans l'Aurès sont jointes trois études sur Tunis et surtout sur la condition de la femme tunisienne et de la femme musulmane en général. Pour M^{lle} Keun, le Musulman même souffre de l'infériorité où il tient la femme musulmane, parce que l'enfant est laissé jusqu'à dix ou douze ans sous la garde et l'éducation des femmes. « L'islamisme ne pourra vivre que si la femme évolue. »

Africa : Slave or free? par J.-H. HARRIS. Londres, Student Christian Movement, 1919, in 18, 19-244 pages, 6 shillings, net.

L'ouvrage que la Société de missions *Student Christian Movement* vient de publier sous la signature de M. J.-H. Harris, qu'il ne faut pas confondre avec le correspondant du *Times* à Tanger, est un livre de polémique. Il appartient à la catégorie, assez nombreuse en Angleterre, des ouvrages d'humanitarisme africain. Hâtons-nous d'ajouter que nous employons ce mot sans la moindre intention de critique, mais dans le seul but de caractériser brièvement une étude écrite d'ailleurs d'un style agréable, fort bien documentée et bien composée. La plupart des questions de politique indigène qui peuvent se poser en Afrique : régime des terres, alcool, polygamie, éducation, missions, etc., y sont étudiées par un homme qui a évidemment étudié patiemment son sujet et qui sait utiliser des documents authentiques, mais qui les utilise toujours dans le même sens. On s'y reportera volontiers sans se laisser rebuter par le ton un peu dogmatique de certains jugements et de certaines conclusions.

Carte du Congo belge, publiée par le ministère des Colonies de Belgique; prix 1 franc.

L'extension territoriale, concédée au Congo belge par l'accord du 30 mai 1919, et le développement prévu des voies de communication constituent l'intérêt tout spécial de cette publication, faite en août de l'année dernière, par la section géographique du War Office et publiée par le gouvernement belge. Cette carte, embrassant les provinces du Rouanda et de l'Ouroundi, est à l'échelle de 1.400.000. Tirée en plusieurs couleurs, et, par suite, parfaitement lisible, elle indique les limites de provinces et de districts, le relief du sol, figuré par des courbes et des cotes de niveau, les voies navigables, les chemins de fer, exploités et projetés, les routes pour automobiles, et les routes carrossables, les postes de T. S. F., les lignes télégraphiques et téléphoniques et les établissements commerciaux, bref tous les éléments de connaissance de cette grande colonie qui entre dans une phase nouvelle de son histoire.

Les Valeurs de l'Afrique du Nord. Un vol. de 840 pages, prix : 20 francs. — Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, 43, rue Cambon, Paris.

La nouvelle édition de cet Annuaire vient à son heure et rendra les plus grands services, complétée par la *Revue des valeurs de l'Afrique du Nord* dont le même établissement a repris la publication.

Cheikh Saïd ; Fleurs de France et Fleurs d'Islam, par ALBERT CORBIE; un vol. in-16 de 126 pages. — Levé, 17, rue Cassette.

Apôtre infatigable de la question de Cheikh-Saïd, M. Albert Corbie soutient cette fois son exposé dans une série de poèmes bien venus qui nous font entendre

La voix de Cheikh-Saïd grondant sur les sommets :
A la France toujours, mais au sultan jamais !

Annuaire général du Maroc, 1918-1919 : prix 10 fr. Société d'édition et de publicité marocaine, rue des Jardins, Casablanca.

Nouvelle édition, revue et augmentée d'un annuaire qui est comme un petit Bottin du Maroc.

Les Traités de commerce conclus par le Maroc avec les puissances étrangères, par E. ROUARD DE CARD, professeur de Droit à l'Université de Toulouse. 1 vol. de 88 pages, 1919 — Pedone, 13, rue Soufflot, Paris.

C'est la deuxième édition, revue et corrigée, de cette étude, qui a déjà rendu de grands services par sa précision et sa documentation. L'auteur a mis au point l'étude d'ensemble qui précède le texte des divers traités.

Le Gérant : J. LEGRAND.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

DEUX ÉPISODES DE LA GUERRE AU SAHARA : Les rapports du maréchal des logis Lapierre :	
I. — Le siège de Djanet.....	69
II. — Prisonnier à Koufra.....	83
Le port de Ceuta.....	91
CARTE	
Djanet et ses environs.....	71
Itinéraire de Djanet à Benghazi par Koufra....	82
Oasis de Koufra.....	86

DEUX ÉPISODES DE LA GUERRE AU SAHARA

Les Rapports du maréchal des logis Lapierre

I. — LE SIÈGE DE DJANET

Le siège et la prise de Djanet (Fort-Charlet), dont l'Afrique française a rendu compte dans un récent fascicule (Rens. Col. n° 1, p. 4) sont un des plus beaux épisodes de l'histoire de l'armée d'Afrique. Pendant dix huit jours la petite garnison du poste de Fort-Charlet (1), encerclée par une mehalla senoussiste forte et bien armée, résista à la canonnade. Elle finit par tenter, sans pouvoir rejoindre la colonne envoyée à son secours, une sortie au cours de laquelle elle fut capturée.

Le maréchal des logis Laurent Lapierre qui commandait le poste a dressé sur ce siège mémorable un rapport intéressant que nous reproduisons ci-après et dont on appréciera les détails et la forme savoureuse.

(1 Elle comprenait le maréchal des logis Laurent Lapierre, le brigadier Buc, mort plus tard en captivité chez les Senoussis, 21 Sahariens indigènes, 20 goumiers d'In-Salah et Ouargla, plus 3 auxiliaires touareg qui plus tard firent défection.

Ouaou-el-Kebir, le 23 mai 1916.

Le maréchal des logis Lapierre, chef du poste de Djanet,

à M. le commandant militaire du territoire des Oasis.

RAPPORT

Sur les événements qui se sont déroulés avant, pendant et après le combat de Djanet.

Dans mes comptes rendus de quinzaine de janvier et de février 1916, je vous avais signalé la conduite suspecte du caïd intérimaire d'Azellouaz (un des Ksours de Djanet), le nommé Ibrahim ag Amatal, et les conciliabules inquiétants tenus dans la montagne, en particulier à Iddi, par des femmes de Djanet, le saharien targui Afan ag Salem et des gens venus de Rhât. Je faisais valoir que ces derniers me paraissaient être des émissaires du sultan Ahmoud et de Cheikh Abdeselem Chardag Tarhouni. J'avais rapporté le bruit, recueilli par l'ifoghassi Sidi ag Rali, que Djanet serait attaquée dans les premiers jours de mars. J'avais regretté le départ de mon interprète touareg, Bedidi ag Younès, qui m'avait fait part du renseignement donné par Sidi ag Rali.

Par ma lettre du 28 février, je faisais pressentir que je serais attaqué lors de l'arrivée de cette dite lettre à Fort de Polignac. Il me fallait ouvrir l'œil. Mon interprète, le seul sur lequel je pouvais compter, venait de partir, appelé pour le service ailleurs. Je me trouvais entre deux feux : faire bonne mine au mauvais sort et me garder confiant en l'avenir et dans la bonne étoile de la France.

Le 2 mars dans la nuit, arrive de Rhât une vieille femme ; le 3 au matin le caïd d'Adjahil, Moha Ag Abellès, m'informait de cette rentrée et me dit : « C'est une vieille femme, faut-il qu'elle vienne se présenter ? » Je lui répondis : « Oui, je l'attends. » A onze heures elle est au bureau. C'est en effet une vieille femme toute tremblante qui se cache le visage et pleure. J'essaye d'en

irer quelque chose. Elle vient de Rhât ; à proximité de Rhât elle a été arrêtée par des gendarmes de cette ville et mise dans l'obligation de faire demi-tour. A la faveur de la nuit elle les a joués et est venue à Djanet. C'est tout ce que j'ai pu en tirer. (Pendant l'attaque j'ai appris que la leçon lui avait été faite par le caïd d'Adjahil qui, paraît-



LE MARÉCHAL DES LOGIS L. LAPIÈRE
Photographie du capitaine R. S. Doman,
de la Croix-Rouge américaine.

il, lui aurait dit : « Ne crains rien, ne dis rien, même si on te met en prison, car tu seras délivrée dans deux ou trois jours au plus tard »).

Le 5 mars, dans la matinée, est présenté au bureau par le caïd d'El-Mihan, Mokhtar ag Didi, un targui à demi nu : c'est un Imr'ad que je connais ; il vient du Tassili, il est de Djanet, il est retourné à Djanet pour reprendre un âne qu'il a vendu sans condition et qui ne fait pas l'affaire de l'acquéreur. De Rhât il dit n'avoir entendu que ceci : « Cheikh Abdesselem Chardag Tarhouni est le grand commandant, l'aménokal Ahmoud n'est rien ». (1) J'interroge succinctement

(1) Nous rappelons que Cheikh Abdesselem était un tripolitain, originaire de Mizda, qui s'était acquis une réputation militaire en guerroyant contre les Italiens. Il reçut des Senoussistes le commandement de la mehalla formée à Rhât au début de 1916.

Après la reprise de Djanet, il fut remplacé par le nommé Boubekeur ben Naimi. On retrouve son nom dans la lutte engagée en 1917-1918 autour de Mourzouk entre les Turcs et les Senoussistes. On ignore ce qu'il est devenu.

Quant à Sultan Ahmoud il est depuis vingt ans un de nos adversaires irréductibles. Il était le suzerain de toutes les tribus de Djanet avant l'occupation française en 1911. Il fut en 1915-1916 le véritable instigateur de la rébellion en région ajjer. Les senous-

le caïd sur cet individu. Mokhtar ag Didi me répond : « Tu peux avoir confiance, c'est un Imr'ad que je connais, qui fréquente peu Rhât, il ne doit pas savoir autre chose ».

Le 5 mars, vers les 22 heures, le 2^e classe Mohamed ben Ali Koma, factionnaire chef de poste de garde, me prévient qu'il manque un homme de garde ainsi que quelques goumiers. Je donne l'ordre au brigadier B... de faire contre-appel à l'extérieur.

Le contre-appel fait, il manquait quatre goumiers qui ne tardèrent pas à se présenter et se faire porter rentrants. A 22 heures et demie, le poste se trouvait au complet, à l'exception de deux militaires, 400 Aflan ben Salem, permissionnaire de par ses fonctions, et Ahmed ben Brahim Zaïd, permissionnaire régulier. Des ordres sont à nouveau donnés au factionnaire chef de poste, nous laissons s'écouler la nuit.

Le 6 mars, vers les une heure, un coup de feu venant d'Azellouaz se fait entendre. Nous sommes sur le qui-vive. A 3 heures le factionnaire chef de poste Mohamed ben Ali Koma nous prévient, moi et le brigadier, nous disant : « L'ennemi est là ». Ben Nadji lui a dit « Il y a, à El Mihan, sept à huit brigands qui se promènent ».

A 3 h. 10, Mohamed ben Nadji nous prévient à nouveau, nous disant : « Les Fellagas (2) sont ici avec Cheikh Abdesselem et Sultan Ahmoud ; ils m'ont fait prévenir par un parent de ma femme, de passer de leur côté, qu'il ne me serait fait aucun mal. » Nous donnons alors le signal de l'alerte par trois coups de canon tirés à blanc. Les hommes sont envoyés à l'eau avec toutes les guerbas disponibles, le plein l'eau se fait, le courrier se prépare à partir. Deux fractions de cinq hommes reçoivent chacune l'ordre de se porter sur l'un des sommets respectifs des garas Nord-Est et Sud-Est de Fort-Charlet. Ces deux patrouilles n'ont pas fait 100 mètres dans leur direction respective, qu'elles essuient une fusillade des plus vives et sont obligées de se replier sur le bordj. Chacune de ces crêtes paraissent être occupées par une trentaine de fusils à répétition. Il est impossible au courrier de partir, il est jour, Aflan ben Salem et Ahmed ben Brahim Zaïd manquent. Nous sommes encerclés.

De 6 à 15 heures, c'est le calme. J'en profite pour inviter ma petite troupe à conserver le plus grand calme, les hommes ont confiance, tous répondent : « Nous ferons notre devoir jusqu'au bout ». A 8 heures, un vieux nègre, tenant au

sistes avaient trouvé en lui un chef politique, comme ils avaient trouvé un soldat en Cheikh Abdesselem. Sultan Ahmoud, que l'aménokal Moussa ag Amastane a souvent cherché à ramener à nous, s'est toujours dérobé. Il vit actuellement à Rhât et plus souvent encore dans la région montagneuse entre Rhât et Mourzouk. Il passe pour n'avoir plus autour de lui que de rares fidèles. — N. D. L. R.

(2) Le terme fellagha, qui vient du mot arabe fellag, fendre, séparer, est à la fois synonyme de dissident et de pillard. Il est employé par les sahariens de l'Est, en parlant de leurs adversaires. Il ne peut pas l'être logiquement par les Senoussistes pour désigner leurs propres troupes. Il ne s'applique pas, dans la bouche des indigènes soumis, aux seuls senoussistes, mais, en 1916, tous les dissidents se joignaient aux senoussistes, et tous étaient couramment dénommés fellaghas. — N. D. L. R.

DJANET et ses environs

D'après la carte dressée par ordre du Capitaine Depommier *Cdt la C^e Saharienne du Tidjkeit* et d'après la carte au 1/500 000^e de la Direction de l'Agriculture et les itinéraires du Lieutenant Revol, *Cdt le Goum d'El Oued*

* Carte dressée d'après les itinéraires du Lieutenant Bagnères du 1^{er} Spahis



bout d'un bâton un papier, s'approche, il vient d'Azellouaz, monte la gara et se présente au bordj. Il porte deux lettres de Cheikh Abdesslem Chardag Tarhouni ; une dans laquelle ce dernier, qui l'a fait écrire par un intermédiaire, nous invite à quitter la position, répondant qu'il ne nous serait fait aucun mal, mais que, si nous voulons persister, nous mourrons tous. La deuxième lettre est écrite par un autre individu qui ne signe pas ; mes doutes se portent sur un Djaneti, car il me semble que ce deuxième larron paraît avoir quelques accointances avec les militaires. Cette dernière lettre disait aux militaires qu'il était mieux pour eux, qui étaient des musulmans, d'abandonner les kaffeurs (infidèles), que s'ils ne le faisaient pas, ils mourraient tous comme des chiens, que quatre canons étaient placés, un sur chaque face du bordj.

Comme interprète de ces deux lettres je me servis du brigadier Messaoud et du goumier Mohamed Ben Bouamama dit « Taleb d In-Salah », lesquels furent invités au plus grand secret. Je fis répondre à Cheikh Abdesslem : « Je reste à mon poste, c'est à toi de te retirer, j'en rends compte à mon Gouvernement. »

Dans l'après-midi le canon ennemi se met à tonner et une pluie de balles s'abat sur les murs du bordj ; où est le canon ennemi ? Il tire, il tire. Ce n'est qu'au six ou septième coup et après avoir constaté la direction de laquelle venait l'obus que nous finissons par l'apercevoir au jet de la flamme produite au départ du projectile ; il est bien masqué.

Les dégâts se sont déjà fait sentir, la façade ouest du bordj a été percée.

Le combat d'artillerie s'engage, nous échangeons de 7 à 8 obus et la partie s'arrête pour reprendre plus fort le lendemain.

J'ai pu, par la suite, d'après des données



LE POSTE DE DJANET

Ph. Cap. Levasseur.

sérieuses et constatation oculaire, connaître que de cette heure-là, la partie s'était engagée avec un ennemi fort de 400 hommes venus de Rhât, plus 150 fusils qui devaient servir et serviront à armer les Djanetis. Toutes ces armes étaient des armes modernes.

Étaient présents au bordj l'adhanaren Belag ag Younès que j'envoie en courrier à Fort-Polignac à la tombée de la nuit, l'adhanaren Chebeki, qui, après le signal d'alerte, rejoignait le bordj, avait fait demi-tour, car il fut accosté au pied de la gara par un Kel Djanet, que j'ai cru reconnaître en la personne du marabout d'Adjahlil, père de Mia, femme qui a été inculpée de complicité avec l'ennemi.

Ce 7 mars, vif combat d'artillerie et de mousqueterie toute la journée. Les dégâts se font sérieux, une partie du bastion est démolie, la brèche faite au bordj est agrandie, le minaret, le bureau, les magasins, les cuisines ont été atteints par les obus. Mort du kaouadji En Naceur, atteint d'un éclat d'obus qui lui traverse la poitrine de gauche à droite. Blessés : le militaire Baafou ben Sliman au bras droit, et le goumier Cheikh ben Amadi, d'In-Salah, à la gorge.

Le 8 mars, dans la matinée, nous échangeons une quinzaine de coups de canon, la fusillade reprend ensuite pour durer jusqu'à la nuit. Le goumier Ahmed ben Benkhaled d'Ouargla, à 8 heures, est blessé d'une balle qui lui traverse le bassin à hauteur de la cuisse. Toute la façade Ouest du bastion est partie en éclats, mais la soirée nous revivifie, l'ennemi semble fléchir, le canon ne tonne plus, le moral des militaires se rehausse, tous ont bon espoir. La nuit du 7 au 8 est employée à restaurer les dégâts occasionnés par les feux de l'ennemi.

Le 9 mars, journée très calme. A 3 heures du matin, mort du goumier Ahmed ben Benkhaled ; que son âme repose en paix, c'était un brave qui ne craignait pas de se dépenser de tous les côtés. Seul, l'ennemi tire une dizaine de coups de fusil auxquels nous ne daignons pas même répondre. A 18 heures, à la tombée de la nuit, départ de 2 militaires porteurs d'un courrier rapide, Yahia ben Ahmed et Lahbib ben Bouhafra ; ils doivent arriver à Tarat coûte que coûte et le plus tôt possible.

Ils se font forts d'y arriver dans la nuit du 11 au 12 courant.

Le 10 mars, dans la matinée, l'ennemi semble s'être retiré, quelques va-et-vient plutôt individuels semblent avoir lieu au Nord d'Azellouaz. Un im'rad vient de Tarat, il n'est dérangé par personne, traverse les palmiers du Nord et vient camper avec ses bourriquets au Sud-Ouest d'Azellouaz. Vers les 10 heures, le courrier est aperçu dans l'oued, je mets en batterie et tire un obus à ses devants. C'est alors que sort des palmiers une foule de gens qui s'élancent au-devant des deux rekkas, je continue à tirer. Des ballessont échangées dans ce groupe. Que se passe-t-il ? L'ennemi s'est emparé des chameaux que nous voyons emmener dans les palmiers. Un paquet semble resté sur le terrain.

Dans l'après-midi, le canon ennemi nous repère à nouveau, il a changé de place et s'est porté à Azellouaz où nous finissons par le découvrir à l'Est de la grande gara rocheuse Est de ce même village. Son feu ne nous effraie guère, car

la moyenne de ses coups sont courts ou outrepassent son objectif, néanmoins nous répondons coup pour coup. Le feu du canon ennemi se ralentit vers les 16 heures, nous entendons une voix qui crie à El Mihan : « *iha Oulad nar Likoum el Youm* » et une fusillade des plus nourries nous arrose de balles jusqu'à la nuit. L'ennemi nous serre de près, nous ne le voyons pas.

Dans cette journée nous avons reconnu la voix de Brahim ag Aneslem (Idjeradjriouen) ; de Moussa ag Ouankara (Ait-Lohen assimilé aux Kel-Har'ir). Brahim ag Aneslem nous annonçait qu'un parti serait tombé sur le capitaine B... à Issendjelen, que le capitaine et 10 de ses hommes d'escorte auraient été tués, que le convoi, le courrier avaient été pris, que 3 militaires auraient été tués, qu'un ou 2 avaient réussi à s'enfuir. Brahim ag Aneslem appelle Yahia ben Ahmed, de ma voix je domine celle de Brahim et donne l'ordre à Yahia de se taire et de ne pas répondre.

Je sais que Yahia ben Ahmed et Lahbib ben Bouhafra sont partis en courrier sur Tarat-Polignac. Je suis persuadé qu'ils ont réussi à passer, n'ayant pas entendu un seul coup de feu durant le laps de temps de une heure et demie après leur départ. J'en suis sûr maintenant, car Brahim persiste à appeler l'un d'eux.

Dans la nuit, après une salve de coups de fusils à bout portant contre la façade sud du bordj, Ahmed ben Abdelkader Boukhis, de retour de R'adamès, appelle le brigadier Mohamed bel Brahim, Attalah ben Cheikh, Cheikh ben El Had Ali, etc..., leur envoie des salutations et ajoute : « Les Arabes de R'adamès font la guerre aux Français, etc... ». Attalah ben Cheikh lui dit alors : « Toi que j'ai connu comme un homme, dis-nous combien y a-t-il de fils de prostituées, de gens sans foi, sans loi et sans Dieu qui sont en face de nous; si tu ne peux le dire, mais qu'ils se fassent voir ces voleurs, ces brigands, ces fils de chiens ! » Ahmed ben Abdelkader répond : « Beaucoup. » Attalah ben Cheikh coupe court, il lui rappelle qu'il est sujet Français, que son devoir est de nous rejoindre, à lui de prendre l'un ou l'autre chemin. Ahmed ben Abdelkader ne semble plus pour nous. Attalah ben Cheikh continue : « Va, lui dit-il, tu as vendu ton cœur à une prostituée, tu es un chien comme les autres, seuls le canon et nos fusils te répondront. » La nuit se passe sans autre incident. Le moral est bon.

Le 11 mars, combat d'artillerie et de mousqueterie. Rien à signaler en dehors de quelques cris de bêtes fauves qui viennent de l'extérieur et les nombreux blasphèmes lancés à l'égard des roumis et des infidèles dans lesquels commence à rentrer toute ma troupe.

Le 12 mars, pas de combat d'artillerie, fusillade de part et d'autre. Nous faisons eau dans la matinée, car la ration d'eau commence à être limitée, huit hommes se dévouent et se portent aux puits Ouest du bastion, ils y sont accueillis par une fusillade de feux croisés. J'ouvre un feu d'artillerie fusant sur les palmiers Ouest et Nord-

Ouest, d'où viennent les balles de l'adversaire l'ennemi est dispersé et les hommes qui avaient dû un moment hésiter arrivent au puits, qu'ils trouvent comblé de palmes (djerids); ils se frayent un passage au milieu des corbes et puisent l'eau tant bien que mal, remplissent les guerbas (ou-



DJANET

La garnison à l'exercice en 1912.

Phot. C^t Ardaillon.

tres) et font retour ayant chacun sa guerba d'eau avec un flegme admirable dans lequel, à part les balles qui s'abattaient à leurs pieds, rien n'aurait pu faire soupçonner qu'ils se trouvaient en face de l'ennemi. Le moral est bon.

Le 13 mars, combat d'artillerie et feu de mousqueterie. L'artillerie ennemie s'est reportée sur la gara Ouest, mais plus au Nord : journée assez calme, moral bon.

Le 14 mars, même journée que la précédente. A nouveau Yahia ben Ahmed est appelé, seules les armes répondent. Tous les coups de canon de l'ennemi font mouche. Nous faisons eau la nuit. Moral bon.

Le 15 mars, même journée que la précédente. Moral bon.

Le 16 mars, l'ennemi a changé à nouveau son canon de position et s'est placé à environ 400 mètres plus au Nord. Combat d'artillerie et feux de mousqueterie de part et d'autre. Nous faisons eau à la nuit tombante. Le moral se maintient.

Le 17 mars, vif combat d'artillerie jusqu'à 15 heures. A 15 heures l'ennemi tire un coup de canon à blanc, c'est le signal de l'attaque, l'ennemi nous serre de près, nous ne voyons personne, seules les balles des adversaires sont meurtrières. La fusillade dure de part et d'autre jusqu'à 16 h. 30, de notre côté elle est soutenue par quelques coups de canon tirés à mitraille à des distances courtes. A 16 h. 30 l'ennemi semble céder pied et fait succéder de nombreux blasphèmes à ses balles. Mort de Attalah ben Cheikh : je perds en lui le meilleur de mes soldats, doué d'une volonté de fer, prêt à tout, il faisait partie de toutes les corvées d'eau, dont il assurait le service de

**

patrouille, imposait sa volonté en peu de paroles, en un mot il était l'âme de toutes les corvées, je pouvais compter sur lui, c'était un brave, il a bien mérité de la patrie. Que Dieu donne le repos à son âme !

Blessés, le brigadier Mohamed ben Brahim, qui est atteint d'une balle au flanc droit, Mohamed ben Mahmoud ben Djedid atteint à l'épaule droite; Abderrahman ben el Hadj Ahmed, Cheikh ben el Hadj Ali (deuxième fois), Mohamed ben Daho. Les trois derniers n'ont que des blessures légères, ils pourront continuer leur service. Le moral des hommes tombe.

Le 18 mars, combat d'artillerie et feux de mousqueterie. Journée plus calme que la précédente. Le moral des hommes semble se refaire un peu. J'ai quelques bons soldats et quelques bons goumiers, je compte sur eux pour remettre les idées des autres, l'exemple que donne à tous le brigadier B..., qui est atteint depuis une dizaine de jours d'une conjonctivite purulente, est admirable; jour et nuit il fait des rondes auprès des hommes de faction, égaye et contente les uns, soigne les autres, enfin c'est l'âme de tous qui espère et donne espoir aux autres. Moral assez bon.

Le 19 mars, combat d'artillerie, fusillade de part et d'autre. Le combat d'artillerie augmente d'intensité, le bastion d'artillerie et la rampe y donnant accès sont à nouveau sérieusement endommagés, l'ennemi semble s'acharner après. Le moral se fait bon.

Le 20 mars dans la matinée, combat d'artillerie du côté ennemi. Nous n'y répondons pas, il s'acharne, nos hommes semblent un moment se laisser aller. Dans l'après-midi, pour remettre ma



DJANET

Le jardin et le puits de la garnison.

Phot. C. Ardaillon.

troupe sur pied, je suis obligé de reprendre les feux d'artillerie, qui à 16 heures réduisent le canon ennemi au silence. L'ennemi a été joué, il n'en revient pas; en sont témoins les nombreux blasphèmes qu'il jette contre nous tous, dans les heures où il s'est vu obligé de céder à notre feu.

Le moral des hommes se fait bon, mais ils commencent à se forger toutes sortes d'idées, ils attendent du secours et ne le voient pas venir; ils ont quoique çà bon espoir.

Le 21 mars, vif combat d'artillerie et fusillade intense de part et d'autre. Le moral faiblit. Seuls quelques militaires aidés de quelques bons goumiers ne se laissent pas aller et se font l'âme du combat, ils se dépensent de toutes les manières et revivifient leurs compagnons par leur entrain, leur exemple et leur bouhomie. Les seules paroles que je puis percevoir sont, entre autres, dites par Mohamed ben Ali Koma: « Soyez persuadés que le gouvernement français ne laissera pas agir ainsi les Fellagas. N'ayez pas peur; il est là, il vient, il nous vengera. Tenez bon. »

Le 22 mars, même journée que la précédente. Nous ne pouvons plus faire eau de jour, c'est inutile d'y compter, tous les soirs l'ennemi, à la tombée de la nuit, allume les clôtures des jardins environnant le bordj, d'où des fusillades intermittentes nous sont adressées. Ces feux éclairent jusqu'au lever de la lune. Les hommes se refroidissent, le moral faiblit. Les hommes parlent d'évacuer la position, nous avons encore un peu d'eau, les vivres sont à bout, il reste encore une centaine d'obus. Nous ne pouvons partir, laissant ces munitions. Un jour de plus, cela sera autant de gagné.

Le 23 mars, vif combat d'artillerie et de mousqueterie. La partie devient de plus en plus rude, c'est une pluie de balles et d'obus durant toute la journée. Il ne reste plus que 7 caisses réglementaires d'obus. Faire eau, c'est inutile d'y compter, les hommes ne pourront pas. Dans la soirée, après avoir essayé de faire sauter la pièce de 80 millimètres à l'aide de pétards, projet que je fus contraint à abandonner, les pétards n'ayant pas voulu éclater, j'ordonne aux hommes de faire leurs préparatifs de départ. Nous brûlons toutes les armes qui se trouvent en magasin, plus le mousqueton de Mahmoud ben Abd el Kader, qui est blessé à l'épaule droite et ne pourra s'en servir. A 20 heures nous tentons une sortie. Un premier groupe passe hors du réseau de fils de fer encerclant le bordj. Pendant que le deuxième échelon franchit à son tour les fils de fer, nous essayons une fusillade à bout portant de l'ennemi, venant du parapet (perron). Les hommes deviennent hésitants, n'osent plus faire un pas. Nous ne pouvons continuer, nous rebroussons chemin, la fusillade devient intense, tout se passe dans le silence le plus complet, l'ennemi ne s'est certainement pas aperçu de notre manœuvre. Chacun à son poste, nous remontons la pièce de 80 millimètres dont nous emportons la culasse, et j'ouvre un feu d'artillerie à déblayer sur toute la face Nord et Nord-Est du bordj, je tire quinze à vingt obus et tout rentre dans le calme de la nuit.

Le 24 mars à 1 heure du matin, lorsque tout était calme, nous tentons une deuxième sortie, après avoir enlevé à nouveau la culasse du canon et les porte-lames du débouchoir que nous emportons avec nous. Je suis obligé de prendre les de-

vants, les hommes n'osent plus marcher en avant. Le brigadier B... a le commandement de la seconde fraction qui se compose elle aussi de deux échelons; les femmes, les gosses des militaires suivent entre les fractions. Cette sortie nous réussit pleinement, nous quittons notre poste avec tristesse et nous éloignons direction Est-Sud-Est-Nord, pour rejoindre le premier point d'eau dans la journée. La marche est pénible, les hommes sont fatigués. Le brigadier Mohamed ben Brahim, duquel je n'ai eu qu'à me louer, (cet homme, blessé grièvement depuis le 17 mars, a continué son service jusqu'au bout) souffre beaucoup. Après une assez longue marche, arrivés à 2 heures environ au nord du bassin de Djanet, nous atteignons un oued que nous longeons, les femmes ne peuvent plus suivre, elles sont maintenant en sûreté, connaissent mieux les routes que nous, nous les quittons, leur enjoignant l'ordre de se rendre à Fort-de-Polignac. Nous continuons notre route toujours dans ce même oued que nous quittons ensuite pour prendre le djebel. Au petit jour nous atteignons le sommet du djebel. Après une petite pause, car l'eau nous fera défaut, nous continuons la marche, nous sou-

pons. Sur le sentier Assakao-Djanet, nous ne relevons aucune trace et vers les 10 heures nous arrivons au bord de l'Oued qui descend de Iherher. La chaleur commence à se faire sentir, nous sommes sans eau. Il faut avancer coûte que coûte, nous faisons péniblement 3 à 4 heures de marche, les hommes n'en peuvent plus, la soif les étirent. Après une pause à l'ombre des roches nous faisons un nouvel effort et arrivons à un oued où nous comptons trouver un « redir » qui sans doute nous aidera à atteindre l'aguelman de Tabarakat. Nos efforts sont vains, nous ne pouvons atteindre les soi-disant redirs (qui sont à sec). Je détache 6 hommes qui se font fort d'aller faire eau à Tabarakat qui se trouve à environ une bonne heure et demie au Nord. Nous faisons la pause à l'ombre des roches et attendons la fraîcheur pour continuer la marche jusqu'au point d'eau. Vers les 4 h. 30 à 5 heures, alors que nous nous approchions de l'aguelman, les hommes partis à l'eau nous rejoignent; ils me rendent compte qu'un détachement allant sur Djanet est passé par là, qu'une vingtaine d'hommes à pied marchent au-devant. Quel est ce détachement? Les traces ne sont pas reconnues, seule une enveloppe d'un paquet de cigarettes relevée sur les lieux des traces fait supposer que c'est un détachement des nôtres, je reste malgré cela indécis.

Les hommes se sont un peu désaltérés et nous pouvons ainsi reprendre la marche pour atteindre le point d'eau à la tombée de la nuit. A Tabarakat, deux goumiers qui nous avaient devancés pour aller faire eau y sont restés. Ils y surveillaient une vieille négresse qu'ils ont trouvée en ce point, ils me remettent une lettre qu'ils ont trouvée en rejoignant le camp, elle est écrite en arabe, émane du caporal Kada, où il est question que ce dernier est témoin d'un mariage. La

question se pose : lui a-t-elle été prise, l'a-t-il jetée, pourquoi l'a-t-il jetée? Est-ce la crainte de ..., ou lui a-t-elle été ravie? Nous avons de forts doutes que c'est les nôtres, mais nous n'avons pu reconnaître aucune trace. La négresse est questionnée; elle se contente de nous répondre : « Un



LE 14 JUILLET 1914 A DJANET
(La population visite le poste)

Ph. Cap. Levasseur.

détachement est passé par ici avant la pluie de la veille, j'ai su que c'était la méhalla commandée par Aganay (ex-fonctionnaire caïd d'Azellouaz. — Est-ce qu'il y a des gens dans les environs? — « Oui, à une journée d'ici (au Nord) », en nous montrant du doigt l'endroit. C'est toutes les réponses que nous avons pu en tirer. La soupe est faite, nous faisons un petit repas et passons la nuit sur un petit monticule qui domine assez bien la région.

Le 25 mars à Tabarakat, à la première heure j'envoie trois hommes dans diverses directions en reconnaissance de la région. A 12 heures il sont de retour; un n'a rien signalé, deux ont reconnu le camp où le détachement (1) a campé, ils ont relevé les empreintes du chameau du capitaine-commandant le secteur des Ajjer ainsi que celles de deux chameaux des militaires qu'ils connaissent très bien. Ils ajoutent : « Nous ne pouvons assurer qu'ils aient un canon, mais certainement ils ont du matériel ». La disposition du camp ne peut faire douter que ce ne soient des nôtres. Mes doutes n'ont plus lieu d'être. C'est les nôtres. Je décide alors de me reporter sur Djanet, allant à l'aide ou au secours de ce dit détachement.

(1) Il s'agit ici d'un détachement d'une centaine d'hommes, composé de tous les éléments dispersés dans la région, qui se porta sur Djanet, dès la nouvelle du siège, avec l'intention de recueillir la garnison.

Ce détachement se heurta le 26 mars au petit jour contre la méhalla senoussiste, forte de 700 à 800 guerriers et armée de deux canons, alors qu'il n'avait que ses carabines. Il fut rapidement débordé, tandis que les obus, tombant sur le camp des méhara, y jetaient le désordre. Il eut du mal à se dégager en se rejetant dans la montagne; mais il avait pu se rendre compte que Fort Charlet était déjà tombé.

Des coïncidences fâcheuses avaient empêché ce détachement et la garnison, déjà sortie de Djanet, de se rencontrer. Ils avaient l'un et l'autre suivi des gorges parallèles dans le tassili très tourmenté qui sépare Djanet de Fort-Polignac.

La véritable colonne, formée à Ouargla, ne put reparaître de-

Vers les 13 heures j'ordonne aux hommes de se tenir prêts et de faire la soupe. A 15 h. 30, 16 heures, lorsque la chaleur est tombée, je donne les ordres au brigadier B., auquel je laissai les hommes qui ne pouvaient me suivre, plus Mohamed ben Nadji. Les ordres que je laissai au brigadier B... étaient : attendre durant trois jours, après lesquels il devait se retirer sur Polignac, dans les environs de l'Aguelman de Tabarakat. Faire ses feux de cuisine de jour, se déplacer tous les soirs, après avoir mangé pour camper. N'accepter comme envoyé par moi ou le capitaine que tout militaire ou goumier, qui, déployant une ceinture rouge en guise de drapeau, aurait tiré 6 coups de feu consécutifs. Je quittais le brigadier B..., après un adieu qui nous faisait mal au cœur, mais confiant : c'était le devoir, ayant avec moi une trentaine d'hommes.

Nous suivons les traces du détachement, relevons les empreintes de deux méhara montés, elles paraissent de la veille et se dirigent vers Issedilen-Dider. Une bonne heure après, nous coupons à nouveau les traces de deux piétons qui ont la même direction. Qu'est-ce que ces gens là ? Nous continuons notre route, car, coûte que coûte, il faut que nous atteignons notre but qui est de rejoindre le détachement du capitaine-commandant.

Le 26 nous étions à proximité du camp qu'avait occupé le dit détachement. Après une pause d'environ deux heures que nous sommes obligés de faire en attendant le lever de la lune, car il nous est impossible d'avancer, nous ne pouvons plus suivre les traces. Vers les 7 heures, nous reconnaissons le camp qu'avait occupé le capitaine-commandant et son détachement, où nous relevons des fusées d'artifice qui ont été brûlées, des paquets ayant contenu des cartouches, des traces de tranchées, etc.

Le dit détachement que nous recherchons s'est porté en avant, nous nous portons en avant avec précaution, car nous n'entendons plus un coup de feu. Arrivés à hauteur de la grande gara Nord-Est d'Azellouaz, je m'aperçois qu'il me manque Mohamed ben Bouazza, il est soi-disant parti devant. Je détache deux hommes qui, en se masquant du mieux qu'ils le peuvent, doivent continuer la reconnaissance des traces des nôtres. Une heure après environ 3 détonations se font entendre. Qui est-ce ? Je prends position sur une gara dominante. C'est Mohamed ben Bouazza qui revient, amène un chameau. Il me rend compte que quelques caravaniers sont campés au bas des sables à proximité du sentier Admer-Djanet, que

vant Djanet que le 11 mai. Bien qu'elle disposât de quatre canons et de deux mitrailleuses, avec un effectif sensiblement égal à celui de la méhalla ennemie, elle livra le 12 mai, contre des positions dominantes et fortifiées, un combat très dur. En particulier, ses canons qui étaient tombés aux mains de l'ennemi ne purent être repris que par une contre-attaque à la baïonnette, menée par le colonel commandant la colonne.

Le 15 mai, une progression méthodique amena les troupes au contact des lignes ennemies et le 16, la méhalla, dont les munitions étaient à peu près épuisées, se décida à la retraite. De notre côté, l'épuisement était tel qu'une poursuite immédiate fut impossible. Les chameaux, par manque de nourriture, et les hommes par manque d'eau, étaient à bout. — N. D. L. R.

tout paraît calme ; il a pris un chameau sellé, que deux des soi-disant caravaniers l'ayant aperçu se sont mis à sa poursuite et ont jeté leurs armes, qu'un se serait fait connaître comme étant le fils de Khaoudi (amr'rar des Kel-Harir). Le chameau est reconnu comme étant aux Kel-Harir. Nous restons sur le qui-vive et attendons la rentrée des deux hommes que j'ai moi-même envoyés en mission. Une heure s'est écoulée depuis leur départ. Enfin ils arrivent, ils n'ont vu personne et ont coupé les traces d'une quinzaine de fuyards poursuivis par un gros peloton de méharistes. Il faut voir coûte que coûte ce qui se passe, où sont les nôtres. Je prends les dispositions suivantes : scinder mon détachement en trois fractions, trois hommes marchent en avant du drapeau déployé (fanion du groupe Ajjer), les fractions espacées entre elles d'une cinquantaine de mètres, j'opère une marche en tiroir jusqu'au bas des sables.



DJANET

Vue du bordj sur la vallée.

Phot. C^t Ardaillon.

Aucun mouvement n'a lieu dans l'oued, c'est le calme. A peine débouchons-nous des gros blocs en bordure des sables, que l'ennemi est aperçu débouchant lui-même du même côté que nous, mais plus au sud. J'ordonne à mes hommes de se coucher ; une vive fusillade, s'échange, seuls Mohamed ben Bouazza, Mohamed ben Mouissa, Bou Amama ben Abdelkader font avec moi le service d'arrière-garde et nous nous retirons sur le point d'eau d'Imernaz. Il est 17 heures environ, nous sommes sans eau, mais la nuit nous aidera, nous l'attendons. En cours de route la nuit nous surprend, il nous manque Ahmed ben Amran. C'est un traître qui nous a lâchés ; déjà j'avais eu l'attention attirée sur lui par quelques uns de mes vaillants soldats qui avaient reçu de moi l'ordre de le fusiller au premier faux pas. Mohamed ben Mansour est assoiffé, il ne peut plus avancer, il tombe chemin faisant, c'est à mon arrivée à Imernaz qu'il m'est rendu compte que ce dernier est tombé en cours de route pris de soif. A Imernaz nous faisons une pause de deux heures environ, pendant que cinq hommes vont à l'eau ; un

seul, Baafou ben Sliman, connaît le point d'eau pour y avoir passé une fois, aussi les recherches se font un peu longues; le plein d'eau est fait, nous continuons notre route sur Assassou.

Le 27 mars nous arrivons au Tilmas d'Assassou vers les 5 heures, nous faisons eau pour nous retirer sur Issendilen, voulant ainsi donner le temps au brigadier B... de s'éloigner si possible. Nous continuons notre route jusqu'au soir où, vers les 16 heures, alors que nous faisons une petite pause, un goumier entend les cris d'un chameau. Nous prenons position sur une pente du djebel, les Fellagas sont aperçus, ils paraissent être une cinquantaine et font à nouveau une manœuvre d'encercllement. Mes hommes se retirent pour prendre position ailleurs, je ne suis plus maître d'eux, seuls Boukhehba et un Zoui, tous deux goumiers, peuvent se porter en avant, ils se chargent de se rendre à Polignac, je les laisse



LES ZÉRAÏBS D'ADJAHIL

Phot. C^t Ardaillon.

sur la position et je rallie le gros du détachement qui fuit, l'ennemi est à nos trousses. Aidé par quelques braves, je finis par reprendre le dessus et nous prenons position sur une koudia assez isolée des autres.

Pendant que nous prenons position, l'ennemi a réussi à atteindre la gara qui est à notre Sud, d'où parviennent à mes hommes des invitations de désobéissance. C'est Ahmed ben Brahim Zait qui fait à mes hommes ces propositions-là. L'aile droite est placée, je vais pour prendre position avec le reste sur le sommet qui est à une dizaine de mètres; j'entends alors une voix qui vient des fellagas et crie : « Tuez-les tous comme des chiens, ces kasseurs. » C'est Afan ben Salem qui a parlé. Je me retourne, jetant un coup d'œil sur l'aile droite, c'est un défilé d'hommes qui se rendent, les autres parlent de se rendre; seuls quelques-uns sont avec moi et ne veulent pas me quitter. Quand tout a fui, que nous sommes seuls, les deux Bouazza, les goumiers Bouamama ben Abdelkader, Eddin ben Mohamed, le chef goumier Mohamed ben Mouissa d'Ouargla et le militaire Baafou ben Sliman, je leur donnai alors

l'ordre de me fusiller. Je ne saurai dire si j'en aurais eu ou si je n'en aurais pas eu le courage de le faire moi-même. Je confiais mon âme à la Providence. L'ennemi me cueille sur le terrain : j'entends des voix qui crient : « N'aie pas peur ! » Peur, je n'ai pas, j'ai fait mon devoir, je mourrai, ce sera ma consolation. Je suis amené avec les autres, on me donne un peu d'eau et nous nous acheminons sur Djanet. Nous passons toute la nuit en marche.

Le 28 mars, nous arrivons à Djanet à la plaine Gueyla, au milieu de l'oued, entre Azellouaz et le bordj; les chioukh appréhendent que nous ayons sur nous des armes, aussi nous subissons l'affront d'une deuxième revue qui nous est passée en détail sous les « Youlous » des ksouriens d'Azellouaz, après quoi nous sommes acheminés vers le pied de la gara où est le campement de l'ennemi. Là un peu en dehors du camp sont montées deux tentes où deux hommes, baïonnette au canon, montent la garde. Cheikh Abdesselem m'en assigne une, des militaires sont logés dans la seconde qui est placée à une trentaine de mètres de celle qui m'a été fixée. Il y a environ une heure que je suis dans cette maudite tente, un Noir vient et m'apporte, de la part du Cheikh Abdesselem, de l'eau, des dattes et ensuite une tasse de café. Vers les 16 heures, Cheikh Abdesselem Chardag Tarhouni, ce fanatique de la religion, fait expressif par le succès de la rapine, vient me trouver et m'invite à réciter la Chehedda. Je lui fis comprendre que, quelle que soit la Chehedda que je puisse réciter, mon cœur était et serait resté le cœur d'un roumi auquel ni les menaces, ni les châtements, ni la mort ne pouvaient faire de l'effet plus que celui de vingt et un jours de combat. J'ajoutais : « Chehedda ou non Chehedda, je te prie de me laisser la paix; moi je t'assure de rester tranquille tant que tu ne me pousseras pas à porter les armes contre mes frères les roumis. » Cheikh Abdesselem me prend la main, il me répond : « Ne crains rien de tout cela, ici tu es simplement prisonnier, tu retourneras dans ton pays quand la paix sera faite. » Cheikh Ahmoud (Sultan) se présente peu après ce colloque, il me présente la main, je ressens un froid intérieur et lui tends avec dégoût la mienne parce que j'ai compris que, dans ce moment, un acte de rébellion, d'hostilité ne m'aurait rien valu. Il parle avec Cheikh Abdesselem. Ce dernier se retire, invitant Sultan Ahmoud à en faire autant, sur ces simples et bonnes paroles : « Laissons-lui la paix ».

Dans la soirée, vers les 17 heures, Cheikh Abdesselem revient vers moi et m'invite à sortir, il y a une foule d'hommes en armes, je crois un moment que c'est fini. Il me dit : « Suis-moi. » Au même instant une foule d'hommes se rue sur nous les armes en avant, j'entends entre autre prononcer par Moussa Ag Barada : *Touah alia enna n'dha alik* (maintenant à moi, moi je te tuerai). Je conserve tout mon sang-froid : Cheikh Abdesselem le repousse en administrant quelques bons coups de cravache sur la figure de quelques-

uns. Tous se retirent penauds et le silence renaît. Cheikh Abdesselem m'assigne une nouvelle tente qui est aménagée; c'est mon ancienne tente; enfin j'aurai avec moi une vieille compagne! Dans cette soirée Cheikh Abdesselem essaye de me sonder pour savoir où est passé le reste du déta-



LA VALLÉE DE DJANET
Vue du poste.

Ph. Cap. Levasseur.

chement, je me contente de lui répondre : « Je ne sais pas, je crois qu'il est parti à Tarat. » Il n'est pas satisfait et me laisse. Peu après, de ma tente, je m'aperçois des nombreuses allées et venues de Mohamed ben Daho et j'entends qu'il dit à Cheikh Abdesselem : « N'aie pas de crainte, je veux y aller, je sais où ils sont, je les amènerai s'il plaît à Dieu! » Mon cœur se serre : pauvre B...! Il est perdu!

Le 29 mars, vers les 8 heures, je vois Mohamed ben Daho qui est armé, je m'aperçois d'un départ d'hommes montés, je passe une journée tranquille, on me laisse la paix.

Le 30 mars, dans la matinée, Cheikh Abdesselem m'apporte un accordéon, m'invite à le manœuvrer pour me distraire, il essaye lui-même d'en tirer quelques sons et agite cet instrument d'un côté pendant qu'il tapote sur quelques touches. Ce jour-là il fait porter à manger et m'invite à manger avec lui. Dans le repas de soirée Cheikh Abdesselem Chardag Tarhouni me dit : « Maintenant nous allons partir sur Ilezy, pour marcher ensuite sur le Touat. » Je ne réponds pas, gardant mes impressions pour moi-même. J'ai confiance qu'ils rebrousseront plus tôt chemin qu'ils ne pensent. Il ajoute : « Les gens de Djanet doivent beaucoup d'argent à Si Hallan, c'est un des nôtres, il faudra que cet argent rentre et si ce n'est maintenant ce sera à mon retour d'Ilezy (Fort-de-Polignac). Ils doivent au tadjer Si Hallan une somme de 9 à 10.000 réals Rhât. » Je me contente de lui répondre : « Je ne sais rien à ce sujet, peut-être bien. » Et la journée se clôt sur ces entrefaites.

Le 31 mars, les fellagas chargent le matériel et vont ensuite prendre possession du bordj. Je suis derrière. Chemin faisant Mohamed ben Bouazza m'approche et me dit : « Ce traître de Mohamed

ben Daho est parti à la recherche du brigadier B.... et de son détachement. » Cheikh Abdesselem m'assigne comme logement le bureau. Tout a été bouleversé, les casiers sont vides. Je remets un peu d'ordre, fais quelques recherches et ne trouve que quelques lettres particulières. L'heure du déjeuner arrive. Cheikh Abdesselem fait porter à manger, nous mangeons ensemble. Je m'attends à ce qu'il va me dire; je me suis trompé, la conversation qui s'engage n'a guère de sens. C'est la création de douze branches tribus ou races, j'ose avouer que je n'y ai rien compris. Il me quitte, je crois avoir la paix jusqu'au repas du soir.

Dans l'après-midi, Cheikh Abdesselem me remet le courrier et une lettre, il se contente de me demander si les porteurs du courrier ne portaient pas d'argent. Après avoir fait semblant de jeter un coup d'œil sur le courrier, je lui réponds : « Non, ils ne portaient pas d'argent » Il me quitte pour revenir à l'heure du repas du soir, car je suis tout à mon courrier, il comprend et se retire.

Dans le courrier, j'ai découvert la lettre qu'adressait le capitaine commandant le secteur Ajjer, chef des affaires politiques et militaires en territoire Ajjer, à M. le capitaine commandant les troupes de l'Afrique Occidentale Française à Bilma (Kaouar). Je suis au courant de la situation, je détruis cette lettre.

Le 1^{er} avril, je suis tranquille jusqu'à midi où pendant le repas reviennent encore ces questions d'argent; je satisfais à peu près mon adversaire par des réponses évasives. Ce jour-là il m'avait apporté un supplément du courrier, mes journaux et les dépêches officielles. Vers les 15 heures, Cheikh Abdesselem me prévient que le brigadier B.... arrive, nous nous serrons la main, Cheikh Abdesselem serre à son tour la main au brigadier et se contente de dire : « Matkhafeh » et nous rentrons dedans. J'ai pu, durant cette demi-heure, voir défiler les troupes de l'ennemi, parmi lesquelles je remarquais de nombreux Kel-Djanet et quelques ladhanaren défilant, plus tous les autres ladhanaren, Djanetis et Targui se donnant de l'importance en armes. L'ifoghassi Sidi R'Li qui a joué un rôle qui nous a été très difficile à définir paraît être le piédestal de Sultan Ahmoud, il est avec ce dernier qui était lui-même en armes.

Dans le courrier, j'ai éprouvé une belle satisfaction dans la défaite qu'ont éprouvée les fellagas senoussistes du côté de l'Égypte. J'en fais part à quelques-uns, je leur donne bon espoir, leur rappelle leur devoir; je suis heureux, car ils aspirent tous à la délivrance prochaine, la plupart ne fauteront pas.

Je suis de concert avec le brigadier B.... lequel est persuadé et est d'avis que la trahison des Kel-Djanet n'est pas du tout étrangère aux dettes qu'ils ont contractées envers le commerçant Si Hallan et dont ils ont déjà vu s'écouler l'époque de l'échéance et desquelles ils sont persuadés qu'ils en seront délivrés une fois débarrassés des kaffeurs (français) (voir à ce sujet : correspondance

du chef de poste, mois de septembre ou novembre 1915 ; réponse à M. le capitaine commandant le groupe mixte des Ajjer à la suite d'une lettre reçue par lui, émanant de M. le commandant militaire du territoire des oasis au sujet des créances de Sidi Mohamed Hallan).

En décembre 1915, j'en rendais compte verbalement à M. le lieutenant L..., lors de son passage, lui disant ainsi : « Si jamais je suis attaqué à Djanet, ce sera uniquement à la suite des dettes qu'ont contractées les ksouriens envers le commerçant Si Hallan, dettes desquelles ils comptent être libérés par la Senoussia ». Le lieutenant L..., me donna des instructions, ces instructions furent suivies à la lettre.

Il faut que je donne temps aux divers mouvements, qui doivent s'opérer dans le territoire, d'arriver à Fort-de-Polignac (Ilesy). Je crois dès lors bien de parler un peu moins évasivement de cette question d'argent, je parlerai au moment opportun.

Les journées des 2, 3, 4, 5 avril, Cheikh Abdesselem nous fait porter à manger, nous mangeons avec lui. Les conversations varient pendant les repas. Plusieurs ont trait aux offrandes qui lui sont faites par les Imr'ad, parce qu'il est de la Senoussia, l'autre roule sur l'imposition, l'autre roule sur les miracles de la Senoussia, etc., etc. Cheikh Abdesselem fait toutes les journées marcher la cravache, il fait soi-disant rentrer des sommes dues aux commerçants de Rhât.

Le 6 avril, dans la soirée nous nous trouvions dans la cour du bordj, moi et le brigadier B... Cheikh Abdesselem interroge l'ex-fonctionnaire caïd d'Azellouaz parti en dissidence (probablement de connivence avec 400 Assan ben Salem, (voir lettre du 28 février 1916) vers le 27 ou 28 février 1916, sur la somme qu'il doit au commerçant Si Hallan et les sommes qu'il a déjà reçues. Ag Nanay répond ne rien devoir ni lui, ni le caïd Miloud et ajoute : « Je sais simplement que le caïd Miloud s'est rendu responsable envers Si Hallan des dettes qu'ont contractées chez ce dernier les ksouriens d'Azellouaz, mais je n'ai rien perçu, car je n'avais aucun ordre du caïd Miloud à ce sujet. » Ag Nanay me prend à témoin, il tombe mal, car je sais qu'il a pas mal perçu, j'avais eu quelques bruits de plainte au sujet de ces prélèvements ; je me contente de répondre : « Oui, je sais que tu as touché de 50 à 60 douros de dattes ou divers en remboursement des sommes dues à Si Hallan et pour lesquelles tu as assez fait de quêtes ». Il nie. Je maintiens ce que j'ai dit et lui pose des points sur les i. En attendant que l'affaire se termine je me retire avec le brigadier dans le bureau.

Le 7 avril dans la matinée, la question revient sur le tapis, je dis alors à Cheikh Abdesselem : « Oui, je sais que les caïds de Djanet sont responsables envers Si Hallan d'une somme de 3.000 à 4.000 francs chacun ; te dire exactement le chiffre je ne le sais pas. C'est tout ce que je puis te dire ». Cheikh Abdesselem m'apprend qu'il s'est fait remettre par Khan ag Barada, quatre bœufs que

lui avait sequestrés le Beylik ; tant mieux, le voleur est volé.

Dans la soirée arrive une lettre envoyée par un nommé Aïssa des Injeradjriouen, qui, paraît-il, a été anciennement soldat français. Je coupe un passage où il est dit : « Les kaffeurs (français) sont partis avec le gros, en quel endroit, je ne sais où ils sont passés. Fort-de-Polignac n'est occupé que par quelques hommes seulement. »

Le 8 avril vers 16 heures, arrive un courrier rapide porté par Tora et deux autres targui, que je crois aussi des Kel-Harir, il y a une lettre où il est question que les Français arrivent à Ilesy comme des pluies de sauterelles.

Dans cette même soirée arrivent de Rhât ou de Birghen l'ifoghas Si ould Aouied el Kheir, Mohamed ag Salah et deux ou trois autres targui. J'ai de forts doutes que Mohamed ag Salah a été envoyé en mission au Fezzan, il embrasse un petit « keteb » vert que lui a remis Si Mohamed Labed. Pour moi il a trahi.

Le 9 avril dans la journée, je coupe, d'une conversation qui a lieu entre Cheikh Abdesselem et des targui, ce passage (C'est Mohamed ag Salah qui parle) : « Je crains pour mes troupeaux qui sont du côté français ». J'entends une réponse qui lui est faite : « N'aie pas peur, tu vas venir avec nous à Rhât, tu es des nôtres. Tu n'auras rien à craindre ». Qui est-ce qui lui a répondu cela, je l'ignore.

Le 10 avril, je vois Barada ag Banada qui dit à Cheikh Abdesselem avec un air de sainte nitouche : « Bididi, il en a de l'argent. C'est un kaffeur comme les autres, il fait partie de cette bande-là,



MAMELON PIERREUX DANS LA PLAINE D'ADMER

Ph. Général Laperrine.
Vérascope Richard.

c'est sur lui qu'il faut tirer ». Je ne sais de quoi il s'agit.

Vers les 8 heures nous quittons Djanet pour nous rendre à Rhât avec Cheikh Abdesselem, quelques targui, plus 10 soldats goumiers français et Ahmed ben Abdelkader Boukhis. En cours

de route je constate que Ahmed ben Abdelkader Boukhis fait le chérif, je vois les militaires Mohamed ben Daho, Abderrahman ben el Hadj Ahmed et le goumier Bouamama, dit « Taleb », d'In-Salah, qui lui embrassent la main. C'est Boukhis qui fait le chef de poste la première soirée où, à



ENTRÉE DU COL D'ASSAKAOU

Ph. Général Laperrine.
Vérascope Richard.

tous les pas, nous sommes suivis, le brigadier B... et moi, par des targui, baïonnette au canon.

Le 11 avril, j'essaye de ramener Ahmed ben Abdelkader à de meilleures idées, lui ayant rappelé qu'étant soldat français il avait toujours bien fait son devoir, qu'il ne devait pas oublier qu'il était tout de même protégé français et que sa façon d'agir était très mal. Boukhis, avec un sourire narquois et dédaigneux, me répond : « Quand j'étais avec les Français, j'ai fait mon devoir ; maintenant que je suis avec la Senoussia, je suis pour elle et pour les Senoussistes, je travaillerai avec eux, je ferai tout pour eux ». Le goumier d'In-Salah Bouamama dit « Taleb », qui a coupé quelques mots de notre conversation avec Boukhis, ajoute : « Moi, je te jure que je suis avec les Senoussistes, que toutes mes balles serviront contre les Français, contre qui j'ai une dette à faire payer. » Je les ai compris tous deux.

Le 12 et le 13 avril, j'ai meilleure chance, je ne tombe qu'avec des hommes qui ont de bien meilleures idées, tels les goumiers Bouamama ben Abdelkader des cheurfa de Laghouat, Abdelkader ben el Hadj Ali, Eddin ben Mohamed, ben Mouissa, ainsi que le militaire Baafou ben Sliman qui est l'oncle de Mohamed ben Daho et qui me dit : « C'est ignoble, le crime dont s'est rendu coupable Ben Daho, il ne mérite pas même de pitié, j'en rendrai compte dès que je le pourrai. »

Le 14 avril, nous atteignons El-Barkat dans la matinée. En cours de route le fiqui, fils de El Faki, marabout de Rhât, me dit : « Ce sont les gens d'El-Barkat qui ont pris et tué les porteurs du

courrier, ils ont aussi capturé le convoi venant de Tarat où ils ont tué 5 soldats. »

A El-Barkat la diffa est servie ou offerte par Senoussi, je ne le reconnais pas dans l'assistance. Le caïd d'El-Barkat, d'après ses conversations, me fait l'effet d'un senoussiste invétéré. Après le repas on nous conduit à la zaouïa senoussiste qui est assez cachée dans une ruelle ; nous y allons tête basse, c'est un nouvel affront qu'il nous faut supporter. Après le retour, je peux enfin me soulager un peu, un individu d'El-Barkat vient à moi, je le reconnais, c'est un ancien agent de renseignements qui nous a rendu des services, il s'ouvre à moi et nous plaint sur notre sort, je lui réponds : « Ne crains rien pour nous, nous souffrons pour notre pays, nous subissons ce qu'il nous faudra subir, c'est pour notre pays, notre pays nous vengera. Pour nous la Senoussia n'est qu'une bande de brigands dont les chefs sont les mauvais esprits. »

Nous quittons El-Barkat vers les 13 heures et arrivons à Rhât à 15 heures. A Rhât, nous sommes reçus par les autorités mercantiles. Le cheikh me paraît être un nommé El Hajd Ahmed et habite Tounin. Nous sommes logés en ville dans la salle de réception où sont alignés symétriquement de nombreux fauteuils. A moi et au brigadier B... ils nous ont assigné deux fauteuils d'honneur, les hommes de troupe et le Touareg sont sur les tapis. Le groupe des mercantis s'installe sur les fauteuils. Un homme frisant la soixantaine, gras, au teint brun, le visage légèrement variolé, prend place à côté de nous, c'est un tadjer, il prend la parole : « Les Allemands par ici, les Allemands par là, les Allemands sont les maîtres des mers, ils occupent tout le Soudan, etc., etc. Maintenant nous avons la route du Soudan, nous ferons ci, nous ferons ça, etc... »

Le véritable secrétaire de Cheikh Abdesselem Chardag Tarhouni me paraît être un marabout senoussi avec lequel il a de nombreux entretiens et qui lui fait sa correspondance durant les trois journées que nous passons à Rhât. Pendant ces trois journées nous sommes un peu plus tenus à l'écart. Le cheikh a moins d'égards pour nous ; tant mieux, nous avons la paix, Dieu merci !

Le 17 avril, nous quittons Rhât pour être conduits au sultan : « Où, mais quel sultan ? — Au Fezzan, au sultan Mohamed. » Notre cœur se serre, nous sentons les nôtres tout près, on nous éloigne. Nous campons à proximité de Rhât entre la gara El-Djenoun et ce dernier pays, dans l'oued Ouest de l'Akakous.

Le 18 avril, toute la matinée, nous marchons dans ce même oued. Dans l'après-midi nous suivons un lit d'oued (presque à hauteur de la gara Ed-Djenoun), rentrant dans l'Akakous, direction Est-Nord. Après deux heures environ de marche nous atteignons le sommet de l'Akakous que nous coupons. En cet endroit, l'Akakous ne forme pas plateau, le lit d'un oued coulant de l'Ouest à l'Est est à nos pieds, nous descendons et campons après deux heures environ de marche, dans les

gours qui forment l'Akakous, dans sa partie Est.

Le 19 nous faisons eau au pied du djebel, deux heures environ au Sud de l'endroit où nous avons campé, dans un tilmas qui, paraît-il, serait permanent, et nous venons camper dans le grand lit de l'oued qui se trouve entre l'erg et l'Est de l'Akakous.

Le 20 avril, nous levons le camp et nous nous portons au puits qui est au pied de quelques grands tamarins. Nous y passons la journée. Là, c'est la grande plaine qui s'étend à perte de vue; au Sud et à l'Est elle est sillonnée de nombreux oueds, fertiles en végétation. Au Nord, elle paraît aride, à l'Est elle est coupée par un erg.

Le 21 avril, nous marchons direction Est, coupons l'erg en une journée et campons dans une plaine presque sans végétation. Nous sommes à proximité de l'erg.

Le 22 avril, nous marchons Nord-Est, coupons un oued où il y a quelques tahlas, nous campons aux approches de Messak.

Le 23 avril, nous rentrons dans le Messak, campons après trois heures et demie de marche dans un grand oued qui semble venir du Sud-Est. Nous faisons eau dans un aguelman extérieur de l'oued au Sud.

Le 24 avril, nous montons sur le Messak, c'est une grande plaine de reg pierreux et sans fin, sillonnée de nombreux oueds fertiles où domine le drinn. Beaucoup de ces petits oueds ou chaabs qui sont à peu près sur le même point que le Messak sont fournis de puits touareg. Nous campons à proximité d'une tente des gens de Boubekour ag Allegoui où il nous est simplement et catégoriquement refusé la diffa.

Le 25 avril, nous rencontrons Boubekour ag Allegoui et deux de ses gardes de corps. Les salutations s'échangent simplement, Boubekour et ses hommes restent à chameau, nous continuons. Je suis épaté, la garde qui nous escorte devait, si elle rencontrait Boubekour ag Allegoui, le fusiller, le lapider, enfin je ne sais quoi, l'avalier, et tous ces gardes baissent maintenant la tête, on dirait qu'ils ont peur, ils ont trop parlé. Ce jour-là nous campons dans un oued encaissé, nous sommes au Sud de Oubari.

Le 26 avril, nous atteignons Tikerkiba. Avant d'arriver au hameau, nous coupons quelques campements touareg, les gens nous crient: « Ya kaffeurs, ada baraka sidi klebs, kaffeurs, etc... » Nous séjournons dans ce premier hameau (de cette grande atia) le 27 et 28; les gens semblent plutôt nous prendre en pitié.

Le 29 avril, toujours dans cette même atia, nous campons dans un hameau, trois heures environ plus au Nord où nous passons encore la journée du 30 pour nous mettre en route sur Birghen le 1^{er} mai. Le 29, j'ai pu couper quelques mots d'une conversation. Un petit détachement français aurait poussé une pointe à Oubari, à la nuit il aurait interrogé quelques gens trouvés par ci par là errants. J'en préviens le brigadier et l'invite à ouvrir l'œil. Durant ces deux journées nous sommes tenus autant que possible à l'inté-

rieur d'une habitation particulière, qui est occupée. Il y a donc certainement quelque chose qui se passe, nous en sommes persuadés, nous sommes heureux, car sans aucun doute à cette heure-ci, nous sommes vengés. Ici seulement j'ai su qui et quel était ce sultan.



COL D'ASSAKAOU PRÈS DE DJANET
Ph. Général Laperrine. Véroscope Richard

Le 1^{er} mai, nous quittons Tikerkiba pour rejoindre Birghen où nous arrivons le 4 mai. Nous marchons durant trois jours dans l'erg direction Nord. Nous coupons trois atia où nous faisons eau. La plus importante est celle du Nord de l'erg en limite de ce dernier et dont les palmiers se perdent à l'Est et à l'Ouest à l'infini. Enfin nous arrivons à Birghen, nous avons coupé l'erg et traversé l'oued Oubari, autrement dit « l'Ouadi ».

Birghen est une petite ville composée de deux hameaux, plus le tronçon d'un troisième, dont la population au maximum peut être de trois cents âmes, elle compte par contre de nombreux palmiers.

Le camp de Sidi Mohamed Labeled ben Mohamed Cherif ben Mohamed ben Ali es Senoussi el Khateb el Hassan el Idris est placé un peu extérieurement du village, en dehors des palmiers. Les forces de ce camp évaluées largement n'arrivent pas à 250 hommes, 4 canons, 4 mitrailleuses modèle italien et une dizaine de chevaux. Notre tente est montée au milieu de cette méhalla, il y a à côté de nous un Français et un Italien. Nous lions vite connaissance; Jean-Baptiste B..., soldat au 48^e de ligne, a été fait prisonnier à Oum-Souigh; J... B..., caporal au 6^e d'infanterie italienne, a été fait prisonnier lors de l'évacuation de Nalout.

Nous sommes présentés dans l'après-midi à Sidi Mohamed el Labeled, qui loge dans une grande zaouïa. On nous fait appeler. Des sentinelles, il y en a partout; nous sommes introduits dans une vaste cour où reposent contre une façade intérieure Sidi Mohamed Labeled et Khaoussen installés sur un grand tapis. On nous conduit auprès de ces

deux derniers personnages. Sidi Labeled nous invite à nous asseoir. C'est un homme d'une quarantaine d'années, gras à pleine peau, il est au lard, aux yeux chamarrés d'antimoine; il cligne d'un œil et possède un sourire angélique ou pervers. Il se contente de nous jeter des taiebs, des iak taieb, des iakoum taibin plein la figure. Cet échange de salutations dure près d'un quart d'heure. Après, voyant que cela n'en finissait plus, nous essayons de placer quelques mots, il nous coupe par des taieb en veux-tu en voilà et lève les mains en nous invitant à en faire autant, dit la fatiha, ce qui veut nous dire de nous retirer.

Nous faisons retour à notre tente. Boubekeur ben Naimi et quelques chaamba viennent nous voir dans la soirée. Boubekeur ben Naimi parle peu, essaye de nous faire entendre qu'il faut nous résigner au sort qui nous est tombé dessus, prendre notre temps en patience et que nous n'avons rien à craindre de personne. Les Chaamba Mohamed ben Kaddour Moulay (ex-brigadier aux sahariens), Moulay Cherif, Mansour ben?... et un vieux frisant les 55 ans (qui, paraît-il, aurait sept frères aux compagnies sahariennes) semblent plus envieux de nouvelles. A toutes leurs questions, je me contente de leur répondre : « Je ne sais où ils sont, peut-être sont-ils en France ou au Soudan, car une note est passée à la compagnie demandant des volontaires pour ces deux endroits? Je sais que beaucoup ont demandé à partir, maintenant je ne sais rien, car il y a trois mois, quand on m'a pris, que je n'avais pas eu de nouvelles à ce sujet. »

Le 5 mai 1916, dans la matinée, Boubekeur ben Naimi revient nous voir, il est seul. Dans l'entretien que nous avons ensemble, il me fait sentir qu'il voudrait retourner du côté français, mais il craint le châtement. Je crois pouvoir m'en servir. Aussi je réponds à son discours : « Une puissance est comme Dieu, Dieu est grand, il a en lui le grand pardon. La France est grande, elle a aussi le grand pardon et te pardonnera ». Il a compris, je crois, c'est à lui de s'ouvrir maintenant. Les chaamba reviennent à la charge, ils sont une quarantaine, c'est toujours les mêmes réponses que je leur fais, ils se désespèrent et nous quittent.

Dans la soirée, Boubekeur ben Naimi revient à nous et nous raconte qu'il a vu Si Labeled qui lui a parlé et lui aurait dit : « Ceci et ceci, — en lui montrant deux paquets enveloppés dans un djerdj (sorte de haïk) — est pour eux, c'est leurs trousseaux, tu leur diras que je les salue beaucoup, que j'ai préparé du linge pour qu'ils s'habillent, qu'ils n'ont rien à craindre ici, qu'ils n'auront que la paix et le bien. D'ailleurs tu leur diras aussi, qu'ils resteront ici auprès de moi. »

Le 6 mai, au matin, alors que nous nous y attendons le moins, quatre hommes viennent, tombent notre tente, il faut partir, c'est l'ordre. Que s'est-il passé? Certains disent que c'est sur les conseils de l'ex-brigadier saharien Moulay Kaddour que Si Labeled nous fait éloigner.

En achevant mon rapport je sens le devoir d'attirer très modestement l'attention de mes supérieurs sur la bonne conduite qu'a tenue tout le détachement. Détachement qui au premier jour du mois de mars n'avait pu être aligné en vivres que jusqu'au 7 mars, tous les vivres en magasin étant épuisés. Ces hommes au pouls ferme n'ont pas failli à leur devoir. Seule la malchance et l'imprévisible les ont vaincus, vaincus en héros, après avoir supporté courageusement dans un élan d'union de cœur et de sentiment du devoir, la faim, la soif et les fatigues durant ces vingt et un jours de combat.

Je demande une récompense toute particulière et en relation des actes d'abnégation et de mérite des hommes dont j'ai déjà ci-dessus cité les noms, soldats et goumiers que je me permets de rappeler tout particulièrement à l'attention de mes supérieurs, en même temps que le remboursement par l'État de leur matériel perdu pour cas de force majeure.

L. LAPIERRE.

II. — PRISONNIER A KOUFRA

Emmené prisonnier de Rhât à Ouaou el-Kebir (1), le maréchal des logis Lapierre allait connaître une autre merveilleuse aventure : il fut conduit à Koufra où aucun Européen n'avait pénétré, sauf l'Allemand Rohlf.

Le groupe d'oasis de Koufra, vaguement connu de l'explorateur Hornemann, fut signalé pour la première fois par notre consul à Djeddah Fresnel. Rohlf avait essayé vainement d'y accéder en 1868. Il reprit sa tentative en 1879 et, parti de Tripoli, il réussit à pénétrer jusqu'à Koufra-Kebabo en août 1879. Mais il fut attaqué et malmené, le 13 septembre 1879, par les Zaouïas et dut revenir à Benghazi. Il a laissé une description détaillée (2) de l'archipel d'oasis qui constitue Koufra.

Ouargla, le 21 juin 1919.

Le 1^{er} mai 1916, avant mon arrivée à Ouaou-el-Kebir, j'eus l'occasion de traverser quelques villages du Chiatti et du Fezzan. Les indigènes de ces pays, dont la population peut s'élever à 25.000 âmes, commençaient à être las des tromperies des khouans senoussistes. Aussi la plupart n'hésitaient pas à me le manifester ouvertement.

Ce fut ainsi qu'à Sehba plusieurs notables s'adressant à moi me demandèrent : « Penses-tu que les Italiens vont revenir? » Je répondis : « Oui, je crois qu'ils ne tarderont pas davantage. » Ils me demandèrent alors : « Mais pourquoi vous autres les Français vous ne venez pas habiter le pays? » Comme je m'abstenais de répondre, ils

(1) L'itinéraire suivi par le maréchal des logis Lapierre est porté sur la carte ci-jointe. Il va de Djanet par Esseyen à Rhât, Tilia, qui n'est pas un puits, mais un timas dans l'oued Tilia. De là par une piste plus au Sud que celle qui est portée sur les cartes sans passer par conséquent par le col d'Arlad, l'itinéraire franchit la falaise Massakmetlet, passe à Hassi-Hiaouin, oblique vers le Nord-Est à travers la hammada de Mourzouk sur Djerma en évitant Mourzouk, passe à la palmerie de Tikertiba, à Aghar, village à 40 kilom. très ouest de Mourzouk dans l'oued du même nom, traverse directement l'erg au Nord de la hammada jusqu'à l'oued Ech-Chiatti, touche Bir-Ghen à l'Est de Ouenzerig, Guir-da, retrace l'erg en direction du Sud-Est et passe à Sehba, Zouila et enfin Ouaou-el-Kebir et Ouaou-en-Namous. — N. D. L. R.

(2) *Kufra, Reise von Tripolis nach der Oase Kufra*; Leipzig, Brockhaus, 1881.

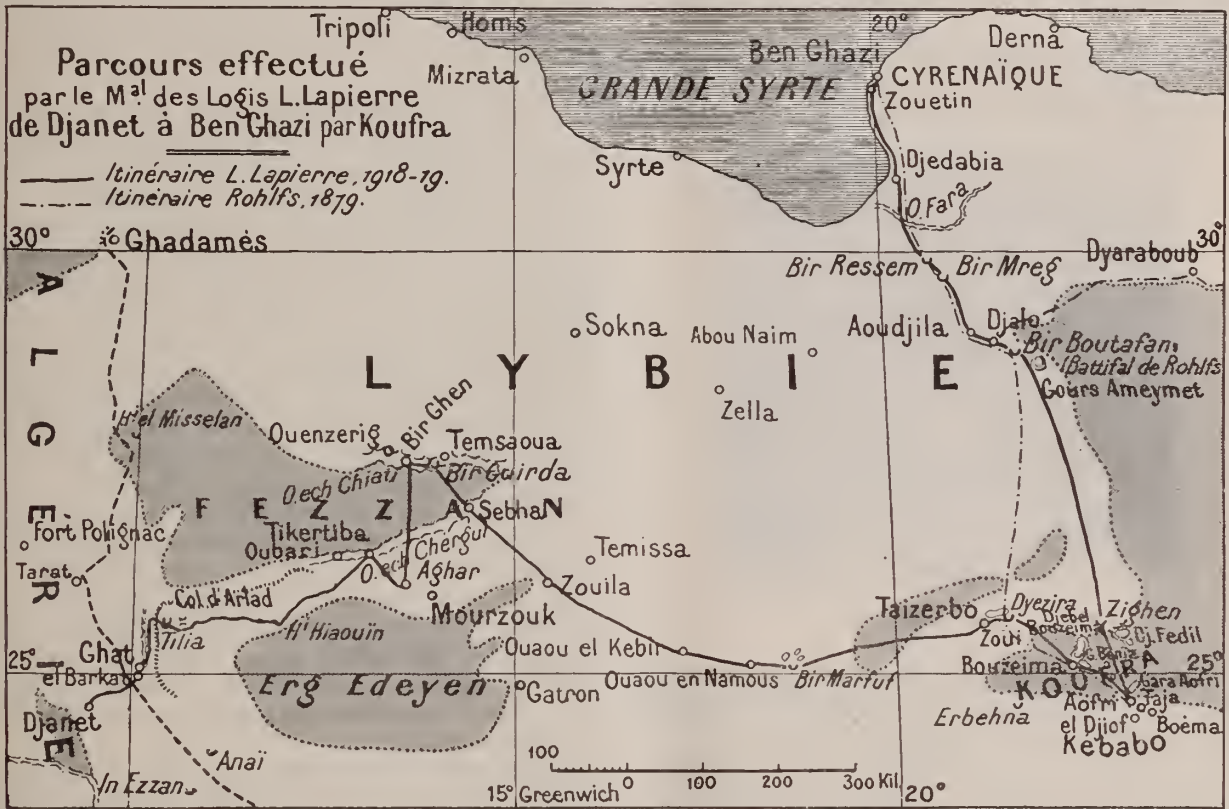
reprirent : « La plupart de nous, nous avons travaillé avec les Français en Tunisie, nous y avons des nôtres, ils sont tous contents, nous connaissons les Français, nous serions heureux qu'ils viennent parmi nous. » Ce fut à peu près les mêmes conversations que j'entendis dans tous les villages par où nous avons passé. Je ne peux me rappeler le nom d'un petit hameau à côté de Birghen, au Sud de Brak où la diffa nous fut servie parce que nous étions deux pauvres Français prisonniers, où il fut refusé de la servir en hommage à Si Labeled et à la Senoussia.

Au Ouaou, les gens sentaient le besoin de causer, ils ne nous étaient pas hostiles au vrai sens du mot, mais la cravache de fer du senoussi

autres. De plus, Si Labeled qui fit retour au Ouaou, en septembre 1916, n'avait que de bonnes paroles pour nous et à notre égard. Il nous donnait confiance (confiance que nous avons déjà) pour notre pays et nous promettait que dès que la guerre (ici il voulait parler de la guerre européenne) serait finie, il nous renverrait dans nos pays, que nous verrions les nôtres, etc., etc...

En août 1917, l'oncle de Si Labeled, qui avait formé une mehalla et marchait contre les Turcs qui occupaient le Fezzan, engageait un combat à Sehba-el-Abiod où il éprouva un rude échec et fut lui-même capturé et pendu quelques jours après.

Cette même année, des bruits ayant couru que



Mohamed Ali Lacheb, oncle de Si Labeled, tenait les bouches closes.

Au Ouaou, nous étions sept Européens, nous étions logés et vivions ensemble dans une même maison, libres de sortir pour aller promener, nous étions nourris comme les askris, notre ration était supérieure à celle des Arabes, nous avions en plus un peu de thé tous les jours. Matériellement, nous avons souffert du peu de vivres et du manque de commodités. Le lieutenant italien et moi avions chacun un lit de camp, mais les camarades couchaient sur des nattes en jonc. Seuls quelques lambeaux de couvertures nous servaient à nous parer tant bien que mal du froid.

Moralement, si ça n'avait été le manque de nouvelles de la Patrie et des nôtres, nous n'aurions pas trop souffert, car enfin à sept nous trouvions toujours le moyen de nous aider les uns et les

Si Labeled devait se retirer, nous lui fimes comprendre que s'il allait à Koufra, nous préférions qu'il nous laisse au Ouaou. Si Labeled partit le 28 septembre pour Koufra, nous laissant au Ouaou aux mains d'un mokaddeem de zaouïa, Mokhammad ag R'Li (ifoghassi dont la famille réside à Admer).

En décembre, un rekkas faisait retour de Koufra avec un nommé Ahdallah ben Mohamed ben Salem de Gelfa (Messak) (goumier ou sokhrar qui avait été envoyé en mission pour nous rechercher). Ce dernier était parti de Fort-Flatters d'après les ordres de M. le général. Ce courrier avait avec lui quelques chameaux qui devaient nous emporter à Koufra où Si Labeled désirait nous voir avant de nous renvoyer.

Si Boubekeur ben Sfoulli, khouan, Zoufia et Mokhammad ag R'Li s'opposèrent à notre départ,

les chameaux qui nous avaient été envoyés furent dirigés sur le Fezzan pour prendre quelques vivres, il en revint trois, les autres avaient été enlevés par les partisans des Turcs. Un rezzi fut formé au Ouacu, il partait au Fezzan, enlevait aux Turcs une cinquantaine de chameaux. C'étaient, je crois, nos sauveurs, mais la guigne nous poursuivait : ce rezzi s'étant enfermé à Gatroun, il fut rejoint par le parti turc et taillé en pièces.

C'est à Gatroun que fut tué Boubekour Targui, chef d'état-major de Si Labed. Je crois pouvoir assurer que c'est ce dernier dont doit vouloir parler M. le commandant D..., et non de Boubekour ag Allegoui qui a toujours été contre les senoussis et même d'un parti opposé à Sultan Ahmoud.

En fin janvier 1918, les vivres étant épuisés, nous eûmes à traverser une première période de trente-cinq jours, ne touchant d'autres vivres



SI LABED

que sucre, thé et café. Commencement mars, un petit convoi arriva, nous pûmes, durant les quelques jours que nous touchâmes des vivres, nous remettre un peu de ce premier choc. J'écrivis moi-même une lettre à Si Labed, espérant qu'il nous enverrait quelque chose ou nous appellerait à lui, je ne saurais dire s'il reçut la lettre, toujours est-il qu'il n'en fit rien. La disette sévissait à Koufra, décimant la population. Hélas ! ce n'était pas fini ; à compter de fin mars jusqu'aux premières dattes, ce fut une tragédie effroyable, plus de vivres, impossible de se ravitailler ailleurs, nous fûmes contraints au régime sucre, thé, café et lakmi. Les askris, les Arabes nomades qui s'étaient réfugiés au Ouacu tombaient comme des mouches, nous avons enregistré de 5 à 10 décès par jour, c'était terrible. Mes pauvres camarades (quoique nous touchions une ration de beaucoup supérieure aux Arabes) succombaient eux aussi, mais des derniers, d'épuisement physique (J... B... B..., 40° de ligne, E..., B..., compagnie du Tidikelt, P..., B..., compagnie de Tougourt).

Le Ouacu s'est purgé à un tel point qu'il n'est resté que le mokaddem de la zaouïa senoussiste,

2 mokaddem de zaouïa Hassen et Mohamed Tissaoui (qui était mokaddem de la zaouïa senoussia de Djanet en 1914), un jardinier dit Mohamed Djanniti et une famille fezzanaise.

En août 1916 arrivait un caravanier de Koufra (Safi) ayant des ordres d'amener à Koufra tous les Français, j'étais seul, dans un état lamentable, je fus soigné un peu mieux, un sokhrar fut mis à ma disposition, on me fit faire quelques bouillons de farine, on me donna des dattes à volonté et, le 15 août, je quittais Ouacu-el-Kebir pour me rendre à Koufra où j'arrivais le 11 novembre 1918.

Le Fezzan, le Chiatti, le Djebel Tripolitain, en un mot toute la Tripolitaine a été complètement purgée des senoussistes, où la main et la poigne de fer des Turcs les a fauchés comme la mitraille peut faucher une troupe d'infanterie marchant en groupe sur un terrain plat et uni, à portée des feux de l'ennemi.

Le Ouacu-el-Kebir est une grande atia (1) dans une dépression de sol, en forme de cuvette, d'une forme triangulaire dont le sommet serait au Nord d'une superficie d'environ 6 kilomètres, elle compte 5 à 600 palmiers, peu de pâturages pour chameaux, quelques puits pour l'entretien de 3 ou 4 jardins. A l'Est, il y a une source d'eau, légèrement salée. Il y a une zaouïa dans l'ancien village Tibbous qui est inhabité, qui porte le nom de zaouïa de Sidi-Abdallah et un hoch, logement de feu Si Ali Lacheb et ex-habitation de Si Labed dit « medmouna » (l'inviolable) qui est bâti au Nord de cette cuvette sur un mamelon du même niveau du plateau qui domine le Ouacu.

La population qui est de 20 à 25 âmes en temps ordinaire y vit misérablement du produit des dattiers et de quelques lopins de terre cultivés.

Le 15 août, après une marche de trois jours dans un srir sillonné d'oueds et de chaabs sans la moindre végétation, nous campions aux approches d'un srir noir et fin ; chemin faisant, nous avons rencontré de nombreux glissements de mika.

Le quatrième jour, au matin, nous reprenons la marche sur un srir noir et fin, vers midi nous arrivons au bord d'une grande cuvette. c'est un spectacle inoubliable, dans le désert à 280 mètres de profondeur on remarque trois grands lacs, on dirait du lait en train de se coaguler ; au Sud, on aperçoit un amas de palmiers, une centaine environ. Ces lacs embrassent une montagne que surmontent deux mamelons qui dominent toute la région à deux jours de distance. C'est *Ouacu-Namous*.

Ces eaux ont une couleur laiteuse par suite de leur saturation de chlorure de soude (sel de cuisine), carbonate de soude (trouna) et carbonate de magnésie.

La quantité de moustiques est en relation des mares d'eau salée. Un phénomène qui émerveille beaucoup, c'est qu'à 70 centimètres autour de ces lacs, on trouve tantôt de l'eau salée, tantôt de

(1) Atia, affaiblissement du sol, dit d'oued, où il y a, ou bien il y a eu de la verdure ; toutes les palmeraies habitées ou non sont aussi par extension appelées atia.

l'eau douce, très douce, très bonne et très fraîche pendant que l'eau salée, provenance des recherches faites à côté, est chaude.

Dans cette atia il y a beaucoup de souris (mulots), beaucoup de bécassines, de canards sauvages, des échassiers, des tourterelles, des rapaces et un grand nombre de petits oiseaux de toutes sortes.

Quant à la flore, il y a une grande quantité de guezba (sorte de petit roseau), quelques ethels et tamaris.

Le 3 octobre, nous quittons Ouou-Namous et, après deux jours de marche, direction soleil levant, dans un srir sans fin, nous atteignons Bir Marouf ou atia Marouf. Au Nord de Bir, il y a de nombreux monticules d'ethels sèches, pas ou presque pas de pâturages à chameaux.

Eau en très petite quantité, mauvaise, d'un goût amer et gluant.

Le 6 octobre, nous reprenons la marche, direction Est, tant soit peu Nord, et après quatre jours de marche forcée, dans un srir légèrement empierré entrecoupé de vallonnements, nous atteignons les grandes étendues de sable qui de l'Ouest à l'Est, en passant par le Sud, encerclent l'archipel de Koufra. Nous marchons durant trois jours dans ces sables, qui sont une suite de grands fedj, d'une direction Sud-Est. De temps en temps, nous coupons quelques chaines de dunes, pas très hautes, la marche n'est pas trop pénible. Le huitième jour, au pied d'une dune où l'on rencontre des touffes de hartatres vertes, nous faisons des fouilles et trouvons de l'eau à environ 70 centimètres. C'est ici que l'on commence à trouver un peu de pâturages pour les chameaux.

Le 13 octobre, nous arrivons à Zoui, petit hameau au Sud-Ouest de Taizerbo.

Le 18, après une petite journée de marche, nous atteignons Taizerbo, dans sa partie Ouest, nous campons au point dit « campement des Touati ».

Çà et là, dans cette grande atia, sont disséminés de petits hameaux, très peu peuplés, la marche se poursuit dans cette atia sur 70 kilomètres environ, c'est une série de petites palmeraies, disséminées çà et là, que nous traversons; elles sont distantes entre elles d'une dizaine de kilomètres, la plus petite ne compte pas moins de 20.000 palmiers.

Pâturages à chameaux, jones en grande quantité, diss et tamarin. Au Sud-Ouest de la palmeraie le pâturage est beaucoup meilleur.

Le 28 octobre, nous atteignons l'Est de la grande atia de Taizerbo.

Le 29, nous quittons Taizerbo, direction Sud-Est. La première journée nous marchons dans un srir très fin, le deuxième jour nous sommes dans les sables, de temps à autre nous coupons quelques petites dunes : le troisième jour, au matin, nous apercevons les gours de Bouzeima, la marche se poursuit dans les sables, c'est une série de vallonnements à pente douce. Le quatrième jour dans l'après-midi, c'est une série de hautes dunes que nous coupons, c'est un peu pénible, mais le

convoi passe assez aisément. Enfin à la tombée de la nuit, nous arrivons à Bouzeima, le 1^{er} novembre.

Bouzeima est une grande atia, au milieu des sables, en forme d'entonnoir; dans sa partie la plus basse surgit au Nord-Est de la palmeraie une grande montagne de direction Sud-Ouest-Nord-Est, qui peut avoir 7 à 8 kilomètres de long sur 2 ou 3 de largeur. Elle se termine en sa partie Nord-Est dans les sables par une série de gours.

Le village situé au Sud-Ouest du djebel Bouzeima comprend 7 à 8 maisons et peut compter de 40 à 50 âmes.

A proximité et au Sud-Ouest se trouve la palmeraie, en forme de croissant, dont les pointes sont dirigées Nord-Ouest, Sud-Est dans sa partie



KHAOSSEN

rentrante au nord d'un grand lac d'eau salée; plus au nord, c'est la sebkha desséchée.

Cette atia peut compter de deux à trois cent mille palmiers. — Pâturages à chameaux, jone et guezba.

La population cultive quelques lopins de terrain où ils font pousser des courges et oignons en quantité effroyable. Les gens se nourrissent de quelque peu de farine, de beaucoup de dattes qu'ils mangent avec des oignons.

Le 8 novembre, nous quittons Bouzeima pour nous rendre à Koufra où nous arrivons le 11 novembre 1918.

En quittant Bouzeima, l'on marche deux journées et demie dans les sables, la marche est beaucoup plus fatigante pour les chameaux, le troisième jour au soir on atteint un srir caillouteux. Nous tenons toujours direction Est tant soit peu Sud. Nous longeons dans sa partie Nord et à ses approches une chaîne de montagnes qui se joindrait, paraît-il, au Tibesti. Le quatrième jour, dans la matinée, nous arrivons à Aoufri.

A Aoufri est une grande palmeraie, dans un lit d'oued qui se déverserait dans la palmeraie d'El Giof (Koufra proprement dit); elle a environ

20 kilomètres de long sur deux de large dans sa partie la plus faible.

A Aoufri, il n'y a pas de village, çà et là on rencontre quelques habitations.

Les gens font les mêmes cultures qu'à Bouzeïma.

Pas de pâturages à chameaux.

Nous quittons Aoufri dans l'après-midi et arrivons à Koufra (Taja) dans la nuit. En quittant Aoufri, l'on marche durant une heure dans un srrif fin, après quoi l'on atteint un plateau caillouteux, très peu accidenté dans sa partie supérieure. Çà et là, sont parsemés de nombreux mameçons appelés gours. Après quatre heures de

pas de village proprement dit, à 20, 22 kilomètres d'El-Giof au Nord.

La palmeraie de Koufra a la forme d'un croissant dont la convexité serait au Nord. La terre, le sol est de sable marneux. Les hauteurs stratiformes, sans pétrification, sont de roches calcaires sur base de grès de Nubie, elle peut compter pour le moins un million de palmiers.

La flore. Les habitants de Koufra se livrent beaucoup à la culture, ils font trois récoltes par an de céréales. Le blé de novembre à avril; le millet de fin avril à deuxième quinzaine juin; en automne, le sorgho.

En outre, dans les potagers, ils font des semis de tomates, de melons, de pastèques, de courges, de poivrons, de navets, de carottes, de betteraves fourragères, d'oignons, de concombres, etc.

Il y a des fruitiers, tels que quelques bananiers, pêchers, abricotiers, vigne, orangers, citronniers.

La plus grande partie des habitants sont des zoueïa, tribu mrabine du Barka, de nombreux tiboüs, quelques mogabres — gens de Gialo — et diverses familles appartenant à des tribus de l'Égypte.

La population de Koufra, y compris les habitants de l'atia d'Aoufri, peut compter 5.000 âmes, mais c'est là un maximum. Le sexe faible l'emporte de beaucoup sur le fort.

Les tiboüs qui habitent Koufra, sont des gens beaucoup plus évolués que le spécimen que j'ai eu l'occasion de voir au Ouaou-de-Aouzo, région nord de Bardaï. Ce sont des gens affranchis qui, je crois, méritent notre attention, ils font à Koufra — car la plupart ont eu des relations avec nos détachements de l'Afrique Occidentale — une propagande toute française, sous les yeux des khouans, impuissants à pouvoir réprimer ces manifestations qui leur sont hostiles. Je respirais lorsque je pouvais converser avec l'un d'eux. Merci, braves tiboüs!

Le 1^{er} avril 1919, je quittais Koufra et arrivais à Aoufri, dans l'après-midi.

Le 3 avril 1919, nous laissons Aoufri pour nous rendre à Zighen où nous arrivons le 6 au matin. Chemin faisant, nous avons passé à l'Est et à proximité des gara Aoufri et Benia et à environ 4 kilomètres à l'Ouest du djebel Fédil, qui en cette partie-là est formé par un chapelet de gours.

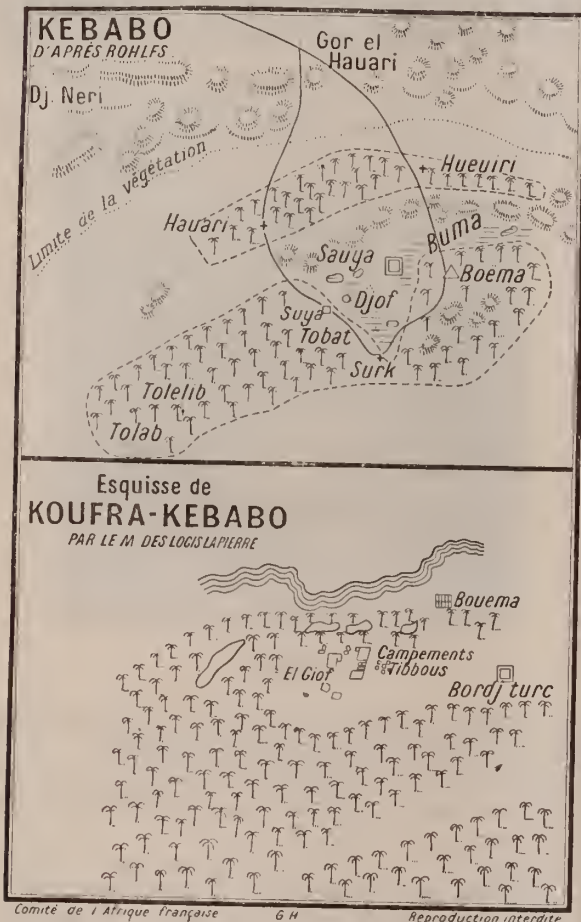
Le 6, vers les 10 heures, nous campions à l'Est de l'atia de Zighen, au pied d'un rhumella, au centre et au sud de cet erg où se trouve le puits de Zighen.

Du sommet de ce Rhumella, lorsque le temps est clair, l'on aperçoit, à l'ouest, le djebel Bouzeïma.

Zighen paraît être un lit d'oued où il y a quelques palmiers, de nombreuses touffes surélevées de hâd et de harta sèches.

Nous avons tenu direction Nord-Ouest environ 20 degrés.

Le 8, au matin, nous quittons Zighen, n'ayant d'autre direction que l'étoile polaire. Nous mar-



marche, on aperçoit la palmeraie de Koufra, au Sud-Ouest, qui s'étend à perte de vue, et l'on arrive à Taja, village des chérifs senoussi et de quelques gros khouans de l'entourage de ces messieurs, construit sur ce même plateau dans sa partie Sud, à environ 4 kilomètres du village d'El-Giof.

Le 11 novembre, arrivée à Koufra.

Kebabo-Koufra comprend quatre hameaux principaux :

Taja : Population 700 âmes, au Nord du village d'El-Giof, habitations des chérifs es senoussi.

El-Giof : Population 600 âmes, zaouïa El Istat, mogabres, habitants Zoueïa et tiboüs.

Boëma : Population 300 âmes, à 6 kilomètres d'El-Giof, habitants zoueïa.

Aoufri : Population 600 âmes, habitants zoueïa,

chons durant sept jours dans un srir plat, uni et fin, sans aucun point de repère. Le huitième jour nous apercevions les gours Ameymet (deux mamelons) et passions à environ 20 kilomètres à l'Ouest. C'est le seul point de repère dans cet immense srir. Enfin, dans la soirée, nous approchons de Bir-Boutafan; nous commençons à trouver quelques touffes d'alfa, c'est fête pour les dromadaires qui n'avaient pas mangé d'herbe

à Bir-Ressem, eau saumâtre, pâturage ressem.

Le 21, nous campons à l'oued Fara; nombreux puits dans le lit de l'oued, très beaux pâturages.

Le 23, nous arrivons à Gedabia.

Gedabia paraît être un village d'une assez grande importance; il ressemble beaucoup à un village de colons; tout autour c'est la grande plaine qui semble ne demander que main-d'œuvre. C'est actuellement le camp du grand senoussi Mohamed



LES CHEFS DU SENOUSSISME

Photographie prise à Gedabia sous une tente.

(De gauche à droite : Si Souf Eddin, frère de Si Labeid; Si Redda, frère de Si Mohammed Idriss, envoyé en ambassade à Rome; Si Mohammed Idriss, chef suprême des Senoussis; capitaine italien Campani, du service des Affaires indigènes de Cyrénaique.)

depuis Koufra. A 6 heures, nous arrivons au puits de Bir Boutafan.

Bir-Boutafan profond de 70 centimètres, eau très bonne, en grande quantité.

Le 16, marchant direction soleil couchant, nous venons camper à Gialo.

Gialo est une grande palmeraie qui comprend deux grands villages. Les habitants sont appelés mogabres, ce sont tous des caravaniers commerçants, ce sont des anciens trafiquants de viande humaine.

Le 17, marchant direction soleil couchant, nous venons camper à Aougila.

Aougila est une grande palmeraie de plus de 20 kilomètres de long.

Les habitants font les tisseurs et fabriquent des djerd très appréciés, on les appelle des Logfli.

Les 18 et 19, marchant direction Nord-Ouest, nous sommes enfin dans les pâturages à chameaux, nous arrivons à Bir-Mreg.

Bir-Mreg, profond de 4 mètres au pied de trois gros gours dans un oued très boisé et très abondant en eau mais très salée.

Le 20, toujours même direction, nous campons

Idris. Il y a toute une foule de campements qui entourent le village où réside sa seigneurie. Il m'est difficile de pouvoir juger de l'importance de ce pays, il y a tous les jours marché, des nomades même de l'extérieur, de nombreux troupeaux, c'est un mouvement continu.

Les habitations sont bâties en pierres de taille. La population stable est de...?

Le 24, je campais au premier poste avancé italien, à Zouetin. C'est un campement avancé, au bord de la mer, c'est par ce poste que sont ravitaillées les troupes senoussistes du grand cheikh Essenoussi, actuellement sous la direction et le contrôle militaire de l'Italie.

Je fis séjour à Zouetin du 24 au 30 avril 1919.

Le 30 avril, 1^{er} mai, j'arrivais à Benghasi.

Benghasi est une gentille petite ville, fermée, d'un style tout à fait oriental, en face la jetée; un square avec jardin d'agrément, une belle avenue avec bâtiments style moderne. Les rues sont très spacieuses. La ville est d'une propreté impeccable.

D'après les dit-on, il y aurait 35.000 habitants.

Il y a un amorcement d'une voie ferrée de 33 kilomètres de long qui va vers l'Est.

La construction d'un port va être incessamment entreprise, les crédits ont été votés, le coût serait de 30 millions de francs.

Le 23 mai je quittais Benghasi et arrivais à Bizerte le 26 mai par le contre-torpilleur l'*Epieu*.

En terminant, je suis heureux de pouvoir adresser mes plus chaleureux remerciements à M. le Consul qui, par une habile politique et connaissance approfondie de l'arabe, a su mener à bonne fin une tâche aussi difficile que celle de nous restituer à notre cher pays;

A MM. les officiers italiens des Affaires indigènes de Benghasi qui ont mis à ma disposition tous les moyens qu'ils avaient pour me faire distraire et qui m'ont confié à deux charmants sous-officiers que je remercie beaucoup, eux aussi, car ils se sont dévoués de leur mieux à dissiper un peu ma tristesse et à me faire oublier mes mauvais jours vécus.

J'ai aussi mes remerciements les plus chaleureux à adresser à tous les sous-officiers de l'équipage de l'*Epieu* qui, eux aussi, par leur jovialité et leur verve primesautière, ont contribué pour beaucoup à dissiper toutes ces vapeurs ombraageuses qui assombrissaient mes idées.

Signé : LAURENT LAPIERRE.

ANNEXE

SI MOHAMED MEHDI SENNI BEN MOHAMED BEN ABDALLAH. — Originaire du Fahia-Ouadaïa, peut avoir quarante-cinq ans de petite taille, gros, au cou de taureau, au visage plaisant, de teinte foncée, fourni d'une barbe très noire. Mehdi Senni était l'homme de confiance de Si Labed. Il a envoyé quelques fois des mehalla contre nous; mais il est toujours resté à l'écart. Cet homme qui aime les bruits, les pompes et les honneurs, a abandonné en 1917 la cause de Si Labed et s'est rangé du côté de E Barouni et des Turcs.

KHALIFA BEN ASKEUR. — En 1914, fut nommé mokkadem par Si Labed, de toute la région comprise entre Dehibat-Zouara-Tripoli. Dès le début des opérations, il marcha d'accord avec son chef, mais à la suite du premier échec qu'il éprouva du côté de Oum-Souigh-Dehibat (1915), il se détacha complètement de Si Labed en renvoyant sur le champ Hachemi auprès de son maître. Ben Askeur avait gagné de nombreux partisans à sa cause. Il s'adjoignit à El Barouni et continua à jouer de sa tête.

MOHAMED HACHEMI. — Est un homme énergique, capable, intelligent, doué d'une force morale supérieure, il fut tour à tour moutaserif (commandant de petits districts), commandant de mehalla (région de Nalout). En 1916, il fut destitué de toute fonction et jeté en prison pour avoir cherché à faire son jeu au détriment de Si Labed. Il a anciennement participé à de nombreux combats contre nous dans le Ouadaï. Il est actuellement à Koufra.

BOUBEKEUR TARGUI. — Chef d'état-major de Si Labed, il avait la direction militaire des opérations. Mort à Gatroun, commencement 1918.

BOUBEKEUR BEN NAIMI. — Ex-saharien, homme de confiance de Si Labed, il fut un de ceux qui prépara de son mieux le soulèvement des Ajjer, il fut envoyé à Rhât par Si Labed quelques jours après les affaires de Djanet comme directeur politique et militaire de ce moment. Il a participé au combat qui a eu lieu à l'oued Ihan et s'est flatté à moi d'avoir tué l'adjudant.... Je crois qu'il était aussi à l'affaire d'Aïn-el-Hadjadj. Il était comme chef d'un parti rebelle dans les affaires qui se sont déroulées du côté d'Agadès. Il était de retour au Ouau vers fin 1917, je ne sais ce qu'il est devenu.

KAOUSSEN. — A toujours marché d'après les ordres de Si Labed, qui faisait faire des prières au Ouau pour que ses entreprises brigantesques au Soudan aboutissent à de bonnes fins pour la secte. Rejeté du Soudan par les troupes de l'Afrique Occidentale Française et le goum Moussa, il s'était réfugié au Tibesti; là, à la suite de certaines divergences de vues entre lui et Si Labed, il s'est complètement séparé de ce dernier, s'est porté au Ouau et, après avoir tout saccagé, il s'est rendu à Gatroun en compagnie du sultan Kadogo. Attiré dans un guet-apens par les Turcs, il y fut tué.

KADOGO. — Sultan d'Agadès. — Serait à Gatroun avec les restes de la mehalla Kaoussen.

SI MOHAMED ALI LACHEB. — Oncle de Si Labed, a été pendu par les Turcs à Sahba en août 1917.

CHEIKH ABDESSELEM CHARDAG TARIHOUNI. — Blessé au Soudan, du côté d'Agadès, s'est réfugié à Koufra, où il est actuellement.

BOUBEKEUR AG AKHAMOUD BEN BRAHIM. — Kel Djancti (Iadharan), dissident depuis 1911, a été un des principaux conspirateurs pour l'affaire d'Esseyen. Comme Akouan, il semble avoir assez d'ascendance sur les Kel-Adjalil. Actuellement, je crois, à Djanet.

SAFY. — Frère d'El Khoussini, d'Adjahil, dissident depuis 1911, Akouan, grand coupeur de routes, a tué les porteurs d'un courrier de M. le capitaine R... (courrier au sujet compte rendu renfort garnison Kidal, résultat combat de Taoua, cercle de Gao-Gao), seoussiste aclairné.

EL HOUSSINI AG MOHAMED, d'Adjahil. — Parti en dissidence un peu avant l'affaire d'Esseyen (1913) par crainte d'être inculpé d'avoir entretenu des mésintelligences avec l'ennemi. S'est tenu tranquille depuis 1913, n'a fait que le sokhrar des caravanes de Si Labed, m'a demandé d'intervenir en sa faveur pour qu'il obtienne l'aman, a été un de mes informateurs sur tous les épisodes heureux et malheureux qui se sont déroulés chez nous depuis 1914.

SI MOHAMED AG R'LI. — Chef de la tribu des Ikaskazen a toujours été inconnu, inconnu en 1914, il obtint l'autorisation de se rendre au Soudan, où il a été envoyé par Si Labed; a pris une part active contre nous dans l'affaire d'Agadès, où, d'après le tirailleur soudanais qui était prisonnier à Koufra, il a fait égorger une dizaine de nos tirailleurs soudanais. A conduit à Koufra, en 1917, une caravane de trois cents esclaves parmi lesquels se trouvait le tirailleur ci-dessus. Cet homme a reconnu son erreur. Il demande le pardon et m'a promis que ce serait bien fini, que jamais plus il ne se laisserait tromper, que si le pardon lui était accordé il retournerait dans son pays ramenant beaucoup de siens; qu'il resterait auprès de nous, qu'il ferait tout ce que nous exigerions de lui, et nous le procurerait et enfin qu'il serait avec nous jusqu'à la mort.

Lui faire connaître que l'aman lui est accordé par un de ses gens ikaskazen, si toutefois cela était, chose qu'il ne mérite pas.

SI LABED BEN MOHAMED CHÉRIF BEN MOHAMED BEN ALI ES SEOUSSI EL KHATEB EL HASSAN EL IDRIS. — Est un homme très prétentieux, intelligent, rusé, hypocrite, à la figure changeante, il connaît très bien les Arabes et sait s'en servir, il est partisan du proverbe: « baise le chien sur la bouche si tu as besoin de lui ». Au fond, il est timide et semble avoir bon cœur. Il est le seul conservateur de la secte (c'est-à-dire qu'il avait reconnu avant la mise en scène des événements qui devaient se dérouler, que tout acte d'hostilité contre les puissances européennes irait irrévocablement à la perte de la confrérie).

Cet homme cherchera aujourd'hui par tous les moyens à refaire le prestige de la seoussia qui est déjà beaucoup tombé, en cherchant à regagner le plus grand nombre de prosélytes que ces quelques années de brigandage ont refroidis ou fait perdre.

Il est très susceptible, aussi je crois qu'il serait très sensible à une politique basée sur un ton tout à fait amical qui nous permettrait, si non d'avoir raison de lui, du moins de nous mettre en bonnes relations avec ses intentions qui sont d'effacer toutes les traces de la guerre et de ramener l'amitié.

Je citerai ici quelques mots de l'entretien que nous eûmes avant de me congédier :

« Tu me connais mieux que ce que je me connais, tu sais qui je suis, c'est à toi de parler en bien de moi auprès de ton gouvernement. »

SULTAN AHMOUD. — Je connais très peu ce dernier qui m'a toujours tenu à l'écart, j'eus néanmoins l'occasion de le voir à Djanet. C'est un bel homme, d'une soixantaine d'années, d'une tenue irréprochable, à allure distinguée, il cause très peu et pose en type autoritaire.

Il a pris part à l'attaque de Fort-Charlet en mars 1916. En mai 1917, il était chef d'un parti rebelle, composé de trois cents fusils levés au Sinaoun et attaquait Fort-Flatters. A la suite de l'échec du côté de Flatters, il dirigea le rezzi qui s'empara du convoi de munitions et dattes escorté par les maréchaux des logis C... et S..., qui y trouva la mort.

Des racontars ont voulu que, contre les ordres d'Ahmoud, quelques rebelles achevèrent le pauvre S..., qui était blessé grièvement.

En juillet 1917, Ahmoud vint à Ouaoou. Je ne pus lui causer, néanmoins je fis comprendre à un djaneti nommé Amrar d'Azellouaz, qui faisait partie de sa suite, qu'Ahmoud n'avait rien à gagner en continuant à faire ainsi.

Je citerai ici quelques paroles qui peuvent être significatives que Sultan Ahmoud dit au lieutenant italien :

« Je me souviendrai toujours de ce que me dit le major... de la garnison de Rhât. J'avais en lui un véritable ami et j'ai reconnu que les roumis n'avaient qu'une parole, qu'une chose dite était chose tenue. Je n'ai pas encore trouvé un ami franc dans l'Islam. »

Signé : LAPIERRE.

Ouargla, le 22 juin 1919.

Le maréchal des logis Lapierre

à Monsieur le commandant militaire du territoire des oasis, Ouargla.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que le goumier Boudjema ben Nadji d'In-Salah, qui nous suivit, le brigadier B... et moi en captivité, restait avec nous comme ordonnance jusque vers fin 1916.

En novembre, il quittait le Ouaoou et suivait Sultan Ahmoud. On lui avait fait entendre qu'on le renvoyait près des siens au Touat. Il partait en cachette. Une fois du côté de Oubari, il fut envoyé dans l'erg d'Edeyen, auprès d'un esclave de Si Labeled qui y gardait les troupeaux de son maître. Boudjema ben Nadji fut ainsi assujéti au rang d'esclave des esclaves.

En compagnie de son nouveau maître, il eut l'occasion d'apprendre à connaître l'Edeyen; il eut une fois l'occasion de se rendre à Ghadamès : là des chaamba, bien intentionnés sans doute, lui offrirent de lui favoriser sa fuite pour rejoindre nos lignes du côté de Bir-Pistor, le plan fut ébruité, il ne put réussir.

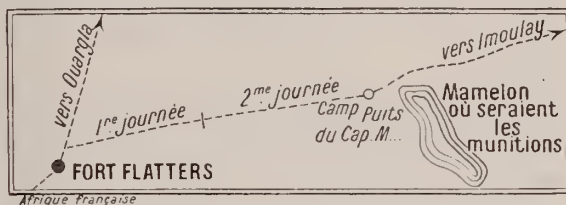
En mars 1917, Sultan Ahmoud qui, avec une mehalla forte de 300 fusils (en majeure partie arabes du Sinaoun) se portait à Fort Flatters, le fit suivre. Boudjema ben Nadji, de retour à Ouaoou vers fin 1917, m'informait :

1° L'erg d'Edeyen est un grand rh'mella où il y a de nombreux pâturages où paissent de gros troupeaux de moutons et chèvres et de chameaux. La population est peu dense, les campements gé-

néralement aux abords des puits sont très espacés les uns des autres. Il estime au maximum à 500 âmes le nombre des gens qui peuplent cet erg. Il y a beaucoup d'ouled djeramna, quelques touareg, mais le plus grand nombre des Djeramna et Ifoghassi vivent au nord de Ghadamès, dans la vallée qui conduit au Sinaoun;

2° Que les munitions transportées par la caravane, escortée par les maréchaux des logis C... et S... avaient été laissées et cachées sur un des plus hauts mamelons d'une chaîne de montagnes formée de gros blocs à environ 2 heures à l'Est et au Sud du puits où avait campé anciennement le capitaine M...

J'avais fait un petit croquis en même temps



qu'un compte rendu que je crois me rappeler et que je représente ici selon mes souvenirs.

Je ne saurais dire si ces munitions d'artillerie y sont à l'heure actuelle. Des recherches nous réservent peut-être la surprise, car je crois me rappeler que ni touareg ni djeramna n'ont voulu prêter leurs chameaux pour leur enlèvement et Si Labeled lui-même en a fait l'abandon.

Au Ouaoou, Boudjema ben Nadji reprit son premier emploi auprès de nous. Il nous quittait sans rien dire en mars 1918 et partait en compagnie du lieutenant italien et d'un adjudant indigène italien pour se rendre au Fezzan.

Le lieutenant italien put rejoindre Mourzouk où il fut fait prisonnier par les Turcs.

Boudjema ben Nadji, les premiers bruits ont laissé entendre qu'il était arrivé à Mourzouk avec le lieutenant ci-dessus. Moi, de mon côté, j'ai cherché par la suite à avoir quelques nouvelles de lui, mais je n'ai pu rien savoir sur ce qu'il était devenu.

L'adjudant indigène italien fut tué par des senoussistes à Zouila.

Quant aux autres indigènes qui faisaient partie de la garnison de Djanet et qui ont été faits prisonniers avec le brigadier B... et moi, je les ai laissés à Rhât ou Djanet et n'ai pu avoir que les nouvelles suivantes sur eux :

Ahmed ben Amran, saharien, a suivi les rebelles et est allé faire la guerre au Soudan.

Abderrahman ben El Hadj Ahmed, saharien, a suivi les rebelles et est allé faire la guerre au Soudan.

Allan ben Salem, saharien, a suivi les rebelles et est allé faire la guerre au Soudan.

Mohamed ben Brahim, brigadier, malade, a été retenu à Rhât et a finalement réussi à rejoindre les lignes françaises.

Ouargla, le 22 juin 1919.

Signé : LAPIERRE.

Ouargla, le 23 juin 1919.

*Le maréchal des logis Lapiere,
à M. le commandant militaire du territoire
des oasis, Ouargla.*

J'ai l'honneur de vous rendre compte, en réponse à votre note n° 4190 :

I et II. — Que la caravane qui m'a conduit à Koufra se composait de 12 chameaux, de 2 sokh-rars (esclaves de Si Labed) et un bachamar guide nommé Safy (djaneti, frère de Mokhamed ag Amechaoui).

Safy me tint à l'écart sous le prétexte que j'étais un vulgaire roumi, durant tout le trajet de Ouao à Koufra et m'empêcha de ce fait à avoir toute relation avec les indigènes des pays où nous passions.

Néanmoins, comme chrétien, « toubib » j'ai pu voir quelques gens qui, en invoquant des faux prétextes de maladie, me faisaient mander; j'ai constaté que ces gens-là, assez raffinés, ne sont pas si fanatiques, si faux et barbares qu'a voulu nous le faire entendre Rohlfs dans son compte rendu sur sa reconnaissance de Koufra. J'ai vu une famille d'In-Salah, je crois de la tribu des Oulad-Azzi, un jeune homme, deux femmes dont le père aurait été tué à In-Salah par les Français, ces derniers ont été gentils pour moi et m'ont servi une diffa en secret.

III. — J'ai eu l'occasion de voir au Ouao le sultan Tibbous Brahim, cet homme me paraît n'avoir aucune influence près des siens. Il vit misérablement entre Bardai-Aouzo-Gatroun.

Sultan Brahim me dit un jour que le gouvernement français lui avait offert un traitement annuel de 900 francs, mais que c'était là bien peu.

J'ai connu Ahmed ben Naceur, fils d'Abdeljelil des Oulad-Sliman, ce dernier m'a peu causé, mais il m'a fait comprendre qu'il n'attendait plus que le retour du gouvernement italien pour être tranquille.

IV. — En août 1918, Si Labed nous envoyait quelques chameaux pour notre transfert de Ouao à Koufra (à cette date mes pauvres camarades étaient morts). Les dit-on voulaient que Si Labed désirait nous voir avant de nous renvoyer.

Je partais pour Koufra le 15 août 1918. Commencement de janvier 1919, lorsque je fus à peu près remis de mon voyage Ouao-Koufra, Si Labed me fit appeler, il me remit une lettre qui nous était adressée par M. le consul de France de Benghasi. Quand j'eus pris connaissance de cette lettre, il me dit : « Maintenant tu dois être heureux, tu vois que j'ai fait le nécessaire. J'ai été touché de la lettre qu'il m'a adressée à moi personnellement et qu'il a écrite en arabe, de même que du bon accueil qu'il a fait à mon envoyé. J'attends maintenant des ordres que j'ai demandés moi-même à Sidi-Idris. Sois tranquille, espère, Dieu t'a conduit ici, Dieu te reconduira chez les tiens. J'aurais voulu vous voir tous, mais telle

n'a pas été la volonté de Dieu, qu'il leur accorde son pardon. » — Je lui répondis : « Je te remercie, ya Sidi. Ils ont souffert et ont su souffrir pour leur pays et pour Dieu. Dieu ne les oubliera pas. »

Après toute une suite de salamalek, interrompus par une série de larmes sans sincérité, dans lesquelles il essaye de me faire comprendre que dans toutes les affaires précédentes ils avaient été les malheureux joués des Tures, il me congédiait en me disant : « Bientôt tu retourneras chez les tiens ».

Durant tout mon séjour à Koufra, je fus choyé de tous les côtés, bien nourri, bien habillé, mon linge était lavé deux fois par semaine par les dames de l'hoch, enfin il ne me manquait rien.

J'employais mes loisirs à réparer ou pour mieux dire à nettoyer des phonographes, des horloges, et ayant été improvisé toubib, métier qui m'était très lucratif, la clientèle ne me faisant pas défaut, les journées s'écoulaient pour le mieux.

J'eus plusieurs fois l'occasion de causer avec les fils de Si Labed. Ici, je ne parle pas de Si Cherouf l'ainé, celui qui devait renverser le monde, car c'est un bêta, mastoc et encore bien plus bêta que ce qu'il est gros. Ses enfants qui ont été très gentils avec moi, qui se sont même plusieurs fois privés de quelques-unes de leurs gourmandises pour me gâter un peu, étaient heureux lorsqu'ils pouvaient me rendre joyeux; plusieurs fois ils m'ont dit : « Ne t'inquiète pas maintenant, Sidi (ici ils veulent dire leur père) va te remettre en embonpoint et lorsque tu seras bien portant, il t'enverra en France ».

En fin février, Si Labed me fit connaître la suspension des hostilités en Europe, mais je ne pus savoir autre chose sur les conditions d'armistices; néanmoins, m'étant adressé à un Akhouan, Mohamed Abdallah, fezzani qui, je crois, est parent de Si Labed, je pus comprendre et reposer tranquille. Ce Fezzani me dit : « N'écoute pas ce que peuvent te dire les musulmans, ils ne peuvent t'avouer la vérité, mais sois tranquille pour ton pays, bientôt tu partiras. » C'était suffisant, j'avais compris.

Le 20 mars arrivait à Koufra une caravane venant de Si-Idris. Le bachamar vint chez moi (j'étais logé à la Tarhouna, maison des passagers) et me dit : « Si Idriss t'a envoyé des vivres, des effets, du matériel afin que tu ne manques de rien, des chameaux pour ton retour chez les tiens, nous allons maintenant tout préparer et, d'ici quelques jours, nous remonterons ensemble vers le Nord, Benghasi : sois content, que Dieu soit loué ».

Le 22 mars, Si Labed me fit appeler, on déballa les effets, les vivres, etc..., c'était tout des vivres, effets et matériel italiens. Après avoir pris connaissance de ce qui nous avait été adressé, Si Labed nous pria, moi et le tirailleur soudanais Bakkari Jerra, m^{le} 148, du 2^e régiment, 1^{re} compagnie Kati, de nous vêtir en Européens, désirant nous voir dans notre nouvelle tenue. Nous nous revêtîmes à notre grande satisfaction de nos nouveaux habits et nous nous présentâmes à lui.

Si Labed fut tout heureux de nous voir, et il

LE PORT DE CEUTA

nous dit : « Vous devez être satisfaits, vous avez été jusqu'ici mes hôtes, maintenant vous êtes ici chez vous, j'en suis heureux, bientôt je vous mettrai en route, allez, vous êtes libres », et il me remit 25 francs. Nous primes congé.

Du 22 au 30 mars, nous fûmes choyés pour le mieux, les compliments ne nous manquaient pas.

Le 30 mars, Si Labed nous fit appeler pour nous congédier; en dehors de quelques paroles que nous eûmes et que j'ai déjà citées dans mon rapport précédent, je ne puis me rappeler que ceci : « Toi dans ta religion, et moi dans la mienne, et espérons que nous serons tous deux bons amis »; il ajoutait aussi : « Tu n'oublieras pas d'envoyer quelques petites gourmandises pour les petites Cfifa et X... Allez en paix, j'ai donné des ordres pour qu'il ne vous manque rien. » Je prenais congé de lui sur ces paroles : « Que Dieu t'accorde sa confiance et t'ouvre les portes du bien ».

Commerce. — Au Fezzan, des cotonnades, du sucre, du thé, du savon, des verreries sont importées de Tripoli et de Bengardane.

Exportation : néant.

Koufra. — Des cotonnades, des draps, des vêtements indigènes de confection, des soies, des verreries, du sucre, du thé, du riz et divers articles de quincaillerie sont importés de Cyrénaïque (Benghazi) et de l'Égypte (Alexandrie), en échange ont eu lieu des exportations provenant du Ouadaï, de peaux, de plumes d'autruche, de l'ivoire et divers articles de confection indigène de cette riche région.

Les Tibbous des environs de Bilma, du Borkou, amènent à Koufra sur le marché des céréales, du tabac, du beurre, des chameaux et de nombreux troupeaux de moutons et chèvres.

Les Tibbous sont des senoussistes occasionnels, autrement dit non convaincus : payés ils se tiennent à la hauteur de la tâche que peut leur confier le cheikh senoussi. Pas d'argent, pas de tibbous.

A Koufra, tous les Tibbous sédentaires connaissent plus ou moins les Français, je pourrais dire qu'ils sont presque tous pour l'occupation du pays par les troupes françaises. Seul, le çof de sultan Brahim, du côté de Bardaï, paraîtrait être hostile.

Signé : LAPIERRE. (1)

(1) Le maréchal des logis Laurent Lapière, aujourd'hui adjudant, a été inscrit au tableau de concours pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur avec les motifs suivants :

« LAPIERRE LAURENT, maréchal des logis à la compagnie saharienne du Tidikelt, chef du poste de Djanet (Extrême-Sud) : « A soutenu du 7 au 27 mars 1916, contre des forces très supérieures, « un investissement pendant lequel il a fait preuve des plus belles « qualités de soldat et de chef. Après avoir réussi une sortie qui « mettait ses hommes provisoirement hors de danger, a rebroussé « chemin pour essayer de rejoindre un détachement dont il avait « recoupé les traces. L'a fait prisonnier avec les survivants de sa « troupe, après trois jours de marche forcée en zone désertique, a « subi une captivité de trois ans et deux mois au cours de laquelle « il a vu mourir de privations et de misère physiologique ses compagnons d'infortune. A conservé, malgré ses souffrances physiques et morales, la plus digne attitude vis-à-vis de ses ennemis et fait preuve d'un bel esprit militaire. Croix de guerre ».

L'attention se porte de plus en plus en Espagne sur le port de Ceuta, dont l'importance a soudain grandi aux yeux des Espagnols, depuis le projet de grandes lignes ferrées Paris-Dakar-Amérique du Sud. Nous avons déjà plusieurs fois signalé l'état de la question (1) et publié une carte du port.

La *Revue de la Marine marchande* vient de publier, sous la signature de M. Victor Monge, vice-consul de France à Tétouan, une intéressante étude (2) que nous résumons.

Ceuta, dont l'origine remonte presque au déluge puisqu'on lui attribue comme fondateur Sem, fils de Noé, après avoir été colonie phénicienne, carthaginoise, grecque, romaine, puis sous la domination des Vandales, des Goths, des Arabes et des Portugais, devint espagnole en 1580 et l'est restée malgré les tentatives des Marocains qui lui ont fait subir le plus long siège de l'histoire (de 1694 à 1727). Position purement militaire et baignée, elle n'a repris vie qu'à partir de la guerre de 1860. Elle avait alors 2.200 habitants, elle en a, en 1918, 30.000 sans compter 10.000 hommes de garnison; le baigne a été supprimé en 1910. Ceuta tend à se débarrasser de son caractère de place de guerre. Sa population est composée surtout d'Espagnols, d'Israélites originaires de Tétouan et d'Arabes.

C'est un port franc, exportant surtout des conserves de poisson et important le lot habituel des importations au Maroc, tissus, matériaux de construction, objets d'alimentation, notamment de nombreux envois faits pour l'intendance. En 1918, le commerce a été le suivant :

Cabotage. Entrées.....	42.926.466 tonnes
— Sorties.....	2.916.992 —
Etranger. Entrées.....	2.065.845 tonnes
— Sorties.....	731.875 —

Ce qui représente 14 millions de pesetas d'importations et 4 millions d'exportations. En 1919, ce dernier chiffre a dépassé 8 millions de pesetas. L'industrie des conserves est la principale, mais la région semble riche en mines (3).

Ceuta est reliée par des câbles avec Tanger, avec Melilla et avec Estepona (Malaga). Un chemin de fer dont la construction et l'exploitation ont été concédées à la *Compania Española de Colonización* (Colonizadora) et une route carrossable la relie à Tétouan. Elle a des services de navigation quotidiens sur Algésiras et hebdomadaires sur Malaga, Tanger et Cadix, Melilla et Barcelone.

L'importance de Ceuta, c'est son port. Nous reproduisons ci-après tout ce qu'en dit l'étude de M. Monge :

Le Port. — Le port de Ceuta est en construction. Le besoin d'un port à Ceuta a commencé à se faire impérieu-

(1) *Afrique française*, 1919, p. 197.

(2) *Ceuta, son commerce, son port, son avenir*, dans la *Revue de la Marine marchande*, décembre 1919, p. 587.

(3) Dans la conférence récemment faite par M. Merry del Val à la Société royale de géographie de Londres, l'ambassadeur d'Espagne donne à Ceuta 15.000 habitants seulement et comme chiffre d'affaires 15.800.000 pesetas en 1915.

sement sentir en 1860, à la suite des difficultés éprouvées pour le débarquement du corps expéditionnaire de Tétouan. Le génie militaire élaborait un projet en 1851, mais ce projet ne fut pas exécuté. Le 7 mars 1880, une loi fut promulguée qui déclarait d'utilité générale la construction du port de Ceuta ; conformément à cette loi l'ordre fut donné d'entreprendre les travaux en tenant compte aussi bien des nécessités commerciales que des nécessités militaires. En 1884, le génie se mit en devoir d'exécuter le projet de 1861, mais les conditions de navigation et d'armement avaient changé et les travaux, ne répondant plus aux besoins du moment, durent être suspendus en 1897.

Plus tard, la construction du port de Ceuta fut confiée au ministère du Commerce. Un Comité des travaux du port (Junta de Obras del Puerto) fut constitué, et adopta en 1916 un projet établi par l'ingénieur directeur des travaux, M. José E. Rosende. L'entreprise fut mise en adjudication en 1908, et les travaux commencèrent au cours des premiers mois de 1909.

Ce projet Rosende est celui qui est actuellement en exécution.

Il consiste en deux digues d'abri : la digue jetée nord et la digue nord, qui enserrant une superficie de 106 hectares, comptée à partir des calaisons de 4 à 20 mètres. Cet espace est divisé en deux parties par les jetées transversales : la jetée Alphonse XIII et la jetée Reina-Victoria-Eugénia, formant ainsi un port et un avant-port.

L'entrée de l'avant-port, entre les deux pointes de la digue jetée nord et de la digue nord, aura 300 mètres de largeur, celle du port entre les pointes des deux jetées transversales, aura 200 mètres. La largeur de ces jetées transversales sera de 60 mètres. La moitié des bassins aura de 10 à 20 mètres de fond. L'autre moitié de 4 à 10 mètres.

La Société adjudicataire était formée au début de MM. Arango, Eserina et Lopez Trigo, elle est réduite aujourd'hui à MM. Arango père et fils. Ce dernier est ingénieur des mines. Les pierres nécessaires à la construction du port sont extraites de la carrière de l'Acho, et surtout des carrières de Benzu, situées à 7 kilomètres à l'ouest de Ceuta, et sont amenées par un petit chemin de fer qui relie les carrières au port. On prévoit aussi la construction de grands magasins de dépôts, où les marchandises pourront être débarquées par les grues du port. Les terrasses de ces magasins serviront de séchoir aux marchandises avariées.

Les travaux de construction du port n'ont pas été poursuivis jusqu'à présent avec toute la rapidité désirable. La cause de cette lenteur est imputable à des difficultés financières. Aussi l'opinion publique à Ceuta s'est-elle vivement intéressée à un projet d'émission d'obligations pour l'achèvement du port, établi par le Comité des travaux. Mais cette émission, autorisée par la loi du 25 décembre 1912, se heurta à des obstacles de toutes sortes et échoua. L'idée fut reprise et les Cortès approuvèrent, le 19 juillet dernier, et le Sénat adopta, le 10 août, un projet de loi autorisant l'émission d'obligations à 5 0/0 d'intérêt, pour une somme de 11.500.000 pesetas (1).

Aussi, après la promulgation de cette loi — certains disent avant la promulgation — M. Jaime Cusso y Maurell, au nom de la Banque hispano-africaine (filiale de la Colonizadora) qu'il dirige, et d'un consortium de Bilbao et de Catalogne, offrit au Comité des travaux d'acheter les obligations à émettre. Cette proposition fut agréée, et on commença immédiatement le recrutement des ouvriers en Espagne. On attend l'arrivée prochaine de 3.000 ouvriers et le Comité des travaux, d'accord avec la municipalité, s'occupe de l'aménagement de vastes baraquements pour les loger. Le Comité des travaux désire terminer rapidement la digue jetée nord et commencer immédiatement la construction de la jetée commerciale Alphonse XIII, avec tous les services annexes, y compris la jonction du chemin de fer de Ceuta avec le port. A cet effet, il active la construction des bloes, l'édification des magasins et le dragage.

Le port de Ceuta est cependant utilisable dans son état actuel. Ses quais atteignent 600 mètres, le fond en bordure a une quinzaine de mètres, et des navires de fort tonnage peuvent y accoster. Je dois ajouter que Ceuta a ainsi aujourd'hui l'avantage sur Gibraltar, sur Tanger et sur les

autres ports de la côte occidentale du Maroc, d'offrir aux navires qui s'y arrêtent la possibilité de débarquer leurs voyageurs et de décharger leurs marchandises à quai.

La construction du port doit être terminée le 26 décembre 1920, mais il est certain que les travaux ne seront pas achevés à cette date.

Indépendamment de l'activité qu'il déploie pour mener à bonne fin l'œuvre de la construction du port de Ceuta, M. Cusso y Maurell, au nom de la Banque hispano-africaine et de la Colonizadora, offre au Comité des travaux d'avancer les fonds nécessaires à la jonction du chemin de fer de Ceuta-Tétouan avec la jetée nord, entreprise dont l'importance au point de vue du tarif avec l'intérieur est indiscutable.

La presse porte un grand intérêt à cette question du port de Ceuta et il n'est pas douteux que cette campagne reçoit son inspiration du gouvernement lui-même qui compte avec Ceuta tuer Tanger et rivaliser avec Gibraltar.

Il est à noter aussi qu'il a été décidé dernièrement de charger M. Arango, adjudicataire des travaux du port de Ceuta, du prolongement du chemin de fer de Benzu jusqu'à El Ksar Esseghir, avec construction d'un débarcadère en ce dernier point. Je rappelle enfin le projet de jonction de la ligne militaire de Rio Martin à Tétouan avec celle de Ceuta-Tétouan, avec prolongement de la première jusqu'à Bousfila en attendant le Fondak. Ces projets témoignent en effet de l'intérêt qu'on attache maintenant en Espagne aux communications.

Le chemin de fer de Ceuta-Tétouan, livré à l'exploitation en mai 1918, est le premier qui, dans le Maroc occidental, pénètre de la côte de la Méditerranée à l'intérieur et, étant donné les inconvénients que présentent généralement les ports de la côte africaine atlantique, il menace d'attirer à lui le commerce de la plus grosse partie du Nord-Marocain.

Quant au port lui-même, outre le grand avantage dont il jouit d'être le point de départ de la ligne dont il vient d'être question, outre son importance comme base d'embarquement, de débarquement et de ravitaillement des troupes espagnoles de la région de Tétouan, il est appelé, lorsque cette zone sera ainsi pacifiée, à être le centre des transactions entre les tribus qui l'avoisinent et l'extérieur, et le port d'embarquement des minerais qui seront extraits de cette contrée, certainement riche en mines de fer, de cuivre, de charbon.

D'ailleurs, placée sur le passage du courant commercial et d'émigration le plus important du monde, Ceuta, si les Espagnols savent tirer tout le parti possible de cette situation, s'ils persévèrent dans les dispositions qui semblent les animer aujourd'hui, est appelée à un avenir considérable. Avec les voies de pénétration dont elle sera la tête et son caractère de port franc, elle pourra lutter avantageusement avec Gibraltar et alors se réaliser, peut être, dans un avenir plus ou moins lointain, ce vœu émis il y a plus de vingt ans par la Commission supérieure consultative de la guerre espagnole : « Ceuta doit être une ville cosmopolite, c'est-à-dire un grand caravansérail espagnol où s'arrêteront les étrangers, et nos compatriotes qui vont au Maroc exploiteront son industrie, son commerce et son agriculture dont les riches produits pourront s'échanger là avec les autres nations. »

Remarquons encore, d'après une note du *Boletín de la Real Sociedad geográfica* (novembre 1919, p. 393) que la Chambre de Commerce de Ceuta proteste contre l'établissement d'une douane à Ksar-es-Srir (Esseghir) et demande au contraire la continuation rapide de la ligne projetée partant de Ceuta, Ksar-es-Srir et allant s'embrancher sur le Tanger-Fez à sa sortie de la zone tangéroise.

L'abondance des matières nous oblige à ajourner au prochain fascicule la fin du récit de M. Cl. Faure. *Au Cameroun avec le corps expéditionnaire franco-anglais.*

Le Gérant : J. LEGRAND.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE 17,

(1) Voir le texte dans *l'Afrique française* 1919, page 197.

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET
DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DU MAROC DE 1917 A 1919. — J. GOGUEN.....	93
AU CAMÉROUN AVEC LE CORPS EXPÉDITIONNAIRE FRANCO-ANGLAIS, 1914-1916 (Suite et fin). — CL. FAURE.....	96
LES OLÉAGINEUX EN AFRIQUE OCCIDENTALE. — G. FRANÇOIS.....	163
Les « train-ferries » et le Cap au Caire.....	106
Bibliographie.....	408

Le Commerce Extérieur du Maroc

DE 1917 A 1919

La mauvaise habitude qu'ont prise les statisticiens d'indiquer en valeurs le mouvement commercial des pays qu'ils étudient oblige, en raison des termes de comparaison possibles, à suivre cet errement. Son inconvénient est cependant grave : elle ne permet pas de fixer avec précision la situation commerciale des Etats, en raison de la dévalorisation actuelle de l'argent. Il est banal de dire que seules les quantités de produits importées ou exportées peuvent aujourd'hui être considérées comme le baromètre de cette situation et nous aurions aimé à nous y rattacher entièrement si les statistiques publiées à ce jour sur le Maroc nous l'avaient permis. Pour les données générales, la chose nous est malheureusement impossible et il ne nous reste, pour toute base d'appréciation, qu'à comparer des valeurs entre elles. Pour le détail des articles, nous sommes plus favorisé et nous pourrions mieux étudier la situation de chacun d'eux au cours de ces dernières années.

*
**

Le commerce total de la zone française a atteint : en 1917, 319.579.618 fr. ; en 1918, 354.622.397 fr. ;

en 1919, 573.159.408 francs ; non compris le mouvement avec l'Algérie qui a été de 66.659.000 fr. en 1917 et de 74.723.000 fr. en 1918. A ne considérer que les valeurs, le commerce général du Maroc a largement doublé depuis 1916 — puisqu'il a maintenant dépassé le demi-milliard — et ce, malgré les difficultés inhérentes à l'état de guerre et surtout à l'après-guerre où les relations maritimes de la France avec ses colonies sont devenues lamentables, au préjudice réciproque des deux parties.

Il faut, en effet, se méfier du mirage des chiffres qui expriment aujourd'hui une valeur, et ce ne sera pas une raison de chanter que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, lorsqu'on aura constaté que la part de la métropole, importations et exportations, est représentée dans ce trafic par une valeur de 354.440.486 francs contre 201.600.305 francs en 1918 et 206.098.969 francs en 1917. A première vue, la situation s'indique en progrès, surtout si l'on remonte à 1916 où le commerce français s'arrêtait à 155.319.906 francs. Mais ce progrès est-il réel ? C'est ce que nous indiquerons plus loin après avoir dit que l'Angleterre arrive bon second dans la course au commerce du Maroc, avec un chiffre de 134 millions et demi contre 63 millions en 1916 : son effort reste parallèle au nôtre sans jamais se démentir. Des autres nations, à part l'Espagne qui a triplé son chiffre de 1916, aujourd'hui 35.853.936 francs, et les Etats-Unis qui s'intéressent au Maroc pour 25 millions et demi, soit quatre fois plus environ qu'en 1916, nous ne dirons rien dans ce très bref travail destiné seulement à donner quelques idées d'ensemble sur la situation du commerce au Maroc en 1919.

*
**

Dans ce demi-milliard, qui représente la valeur des échanges du Maroc avec l'extérieur, pour quelle part s'inscrivent respectivement les importations et les exportations ? C'est ce que nous allons voir avec un peu de détail puisque nous nous proposons de dire en même temps quelques mots des éléments auxquels ce résultat est dû.

Tout d'abord on fait sauter aux yeux, quelle que soit la part à réserver au phénomène de « l'inflation ». C'est le sensible progrès que connaît l'exportation des produits marocains. Certes, le chiffre des importations de marchandises européennes commença à devenir sérieux : 215.710.537 francs en 1917, 257.579.981 en 1918, et 366.044.951 francs en 1919 (1). Mais le rapport entre la valeur du commerce d'importation en 1916 et en 1919 ne varie que du simple au double, tandis que pour le commerce d'exportation il y a plus, et par conséquent mieux.

En indiquant pour 1919 un total de 207.117.457 francs à la sortie du Maroc, les statistiques marquent que ce genre de commerce s'est développé beaucoup pendant la guerre. Son rapport s'est établi de 1 à 3 entre 1916 et 1919, soit, si l'on veut des chiffres : 68.503.990 francs en 1916, 103.869.081 fr. en 1917, 97.042.416 fr. en 1918 et 207.117.457 fr. en 1919, non compris les exportations sur l'Algérie qui oscillent entre 13 et 20 millions. La constatation est intéressante. Mais elle ne tend pas surtout à parler en faveur du Maroc agricole dont la prospérité est aussi relative qu'irrégulière — que nous sommes loin de l'époque où les Romains considéraient l'Afrique du Nord comme un grenier d'abondance ! — Nous voulons plus particulièrement y voir un effort de bonne volonté pour faire servir le Maroc au relèvement de notre pays, effort vraiment méritoire, car le Maroc, encore sans chemins de fer, sans ports et sans navires suffisants, est gêné pour produire comme pour écouler ses produits, faute de posséder un outillage économique qui réponde à l'impulsion qu'a su lui donner le général Lyautey. Peut-être le Parlement français et la grande presse française — qui portent en eux la faute d'avoir trop longtemps négligé les questions coloniales — vont-ils comprendre désormais que pour produire, afin d'améliorer le change de la France, il faut donner aux producteurs l'instrument de travail qui leur manque. Le Maroc vient s'inscrire sur le registre des distributions en tête des bénéficiaires parce que ses relations avec la métropole doivent devenir nombreuses et peu coûteuses, parce que l'immigration française s'y poursuit avec intensité, parce qu'on y a déjà beaucoup travaillé et que les statistiques sont là pour le prouver. Donner au Maroc des instruments de travail, des moyens sérieux, ce sera travailler pour la France.

IMPORTATIONS

Le Maroc achète en France de nombreuses marchandises. Pour 1919, ces achats représentent une valeur de 190 millions, contre près de 119 millions en 1918 et 116 millions en 1917. C'est donc (en 1919 sur un chiffre total de 366 millions de francs) 53 0/0 des importations qui viennent directement de la métropole, sans

(1) Non compris les importations d'Algérie qui montent de 50 à 60 millions de francs.

compter les marchandises d'origine algérienne. On conviendra que la France peut et doit faire mieux et il est à espérer que la diminution constatée dans les importations françaises au Maroc depuis 1917 — en 1916 la part de la France était de 62 0/0 — ne durera pas. Sans se laisser impressionner par ce fléchissement des chiffres : 206.098.969 francs en 1917, 118.809.637 francs en 1918 et 190.033.199 francs en 1919, qui est un indice trop certain des difficultés qui existent dans notre pays, retenons que c'est la première fois, depuis notre occupation du Maroc, que ce phénomène se produit et acceptons comme de bon augure le relèvement qui s'est produit en 1919.

C'est ainsi qu'il faut noter avec satisfaction que la France a pu fournir au Maroc 43 millions et demi de kilogrammes de *sucre*, tout comme en 1915, excellente année au point de vue de la vente des sucres français et à laquelle on ne peut comparer que l'année 1913 qui fut exceptionnelle. Comme c'est là un article « politique » pour le Maroc, il n'est pas sans intérêt de constater, — hélas ! on ne peut guère faire autre chose, — qu'en 1913 on avait 47 millions de kilogrammes de sucre pour 21 millions de francs et qu'en 1919, 43 millions et demi de kilogrammes ont coûté 81 millions de francs.

On aperçoit l'influence que cette simple hausse a pu exercer sur la vie chère au Maroc. Après le sucre la France a surtout importé du *riz* : 2.256.921 kilogrammes en 1919.

Ce chiffre représente la quasi-totalité du riz introduit au Maroc (2.501.013) : il s'est produit une grande baisse de consommation dans cet article, les importations par l'Allemagne et l'Angleterre ayant cessé ou fortement diminué depuis 1914. En 1913, il était entré au Maroc 7.425.874 kilogrammes de riz.

Le *café* est également presque exclusivement fourni par la France qui en a introduit en 1919 1.019.410 kilogrammes sur 1.609.875 kilogrammes. A noter que cet article qui connaissait une faveur croissante au Maroc a eu son importation réduite de moitié en 1918. Le chiffre ci-dessus donné dénote un sérieux mouvement de reprise.

Nous réussissons aussi à livrer des quantités plus considérables de *tissus de coton* (360.268 kg.), de *fers* (1.229.790 kg.), de *cuiivre* (266.479 kg.), de *bois* (4.336.356 kg.), de *ciment* (24.358 tonnes), de *chaux* (3.435 tonnes), de *pétrole* (175.247 kg.), de *machines motrices* (1.463.644 kg.), de *automobiles* (403.325 kg.), de *bougies* (567.345 kg.). Mais, ces chiffres, supérieurs à ceux de notre exportation pour 1918, sont bien faibles si on les compare à ce que la France avait fourni au Maroc en 1913. Ils sont de près de 60 0/0 pour les tissus de coton, de 80 0/0 pour les fers, de 40 0/0 pour les bois, etc. Il n'y aurait exception — et même notable — que pour les ciments, chaux, automobiles et bougies. Ainsi pour ce dernier article, en particulier, notre fourniture au Maroc s'est élevée de 180.940 kilogrammes en 1913 à 567.345 kilogrammes en 1919.

Mais l'année 1919 ne marque pas, pour les exportations françaises au Maroc un progrès sur tous les articles et nous avons à noter des fléchissements pour le *thé* : 537.362 kilogrammes contre 927.603 en 1918; les *vins* : 54.284 hectolitres contre 74.997 en 1918; l'*huile d'olives* : 26.149 kilogrammes contre 72.728; les *tissus de laine* : 57.311 kilogrammes contre 86.734; les *savons* : 324.364 kilogrammes contre 496.717 l'année précédente, etc., etc. Rappelons pour mémoire qu'en 1913 la France a expédié au Maroc 732.817 kilogrammes de savons, et ce simple rappel nous permettra de conclure que la métropole a devant elle un gros travail à fournir si elle veut arriver à contenter comme par le passé sa clientèle du Maroc qui, elle, s'est enrichie et développée depuis 1913, et que, pour cette raison, l'étranger sollicite actuellement de façon pressante. Il n'y a pas de temps à perdre.

Déjà les Anglais, ainsi que l'*Afrique française* l'a signalé, fortifient leur position commerciale au Maroc. Leurs importations qui atteignaient 31 millions et demi de francs en 1913, ont passé à 69 millions en 1917, à 97 millions et demi en 1918, et à 115 millions et demi en 1919. Ils ont cherché à maintenir leurs fournitures de *thé* (1.359.000 kg. en 1919), et surtout de *cotonnades* (4.417.000 kg.) qui représentent toujours leur gros chiffre d'affaires. En 1913, disons-le en passant, leurs 4.393.656 kilogrammes de cotonnades représentaient une valeur de 15.523.757 francs. En 1919, les 4.417.357 kilogrammes qu'ils ont importés atteignent la somme fantastique de 61.311.592 francs. Encore un article dont la valeur a quadruplé!... Parmi les fortes importations d'Angleterre signalons encore les *fers* : 1.378.302 kilogrammes; le *ciment* : 16.336 tonnes; les *machines motrices* : 437.772 kilogrammes, et surtout les *bougies* (2 833.564 kg.), et les *savons* (1.607.775 kg.). Ce sont là des marchés de grand avenir que nos Alliés soignent particulièrement. Sachons les imiter.

Après l'Angleterre, l'Espagne, avec ses 27.763.434 francs de produits importés, tient le troisième rang du commerce au Maroc. Cette puissance a importé en 1917 pour 17.483.640 francs, et en 1918 pour 23.893.008. Son effort porte surtout sur les livraisons d'*huile d'olives* (1.163.200 kg.), de *tissus de laine* (57.632 kg.), de *bois* (3.716.641.641 kg.), de *vins* (130.935 hectolitres).

Mentionnons enfin parmi les principaux fournisseurs du Maroc, les Etats-Unis dont le commerce d'exportation dans l'Empire chérifien (zone française) n'atteignait que 7 millions et demi de francs en 1917, s'est élevé à 40 millions en 1918, et a doublé en 1919 avec une valeur de 20.529.838 francs. Le Maroc lui achète un peu de *sucre* (1.137.622 kg.), de *café* (481.210 kg.), quelques *fers* (1.234.138 kg.), beaucoup de *pétrole* (4.465.700 kg.) et d'*essence* (5.525.191 kg.), des *machines motrices* en grande quantité (1.062.473 kg.), et des *automobiles* (253.652 kg.), soit un peu plus de la moitié des voitures impor-

tées au Maroc. Si l'on se reportait aux statistiques anciennes de 1913 et 1914, on verrait que les importations de l'Espagne sont, pour la plupart, inférieures à celles constatées avant la guerre. Pour les Etats-Unis, au contraire, il y a progrès, car certains des articles sus-mentionnés ne sont importés au Maroc que depuis les hostilités. C'est une concurrence nouvelle dont le producteur français ne doit pas se désintéresser.

EXPORTATIONS

Lorsque le total des exportations du Maroc oscillait, avant la guerre, entre 58 millions de francs si l'année agricole avait été bonne, et 20 millions si les pluies n'étaient pas tombées en quantités suffisantes aux moments propices, on ne pouvait guère s'imaginer qu'en un jour prochain les statistiques des exportations indiqueraient des valeurs supérieures à 100 millions. Le fait s'est cependant produit en 1917, et s'est reproduit en 1918 (97 millions de francs, non compris les 18 millions exportés sur l'Algérie). Ces chiffres déjà très intéressants, car ils dépassent d'un tiers ceux de l'année 1916, paraissent aujourd'hui assez modestes, puisque avec les statistiques de 1919 nous voyons évaluées à 207 millions de francs les exportations du Maroc, et à 164.407.287 francs le seul mouvement sur la France.

Au moment où nous écrivons ces lignes nous ne possédons aucun renseignement sur les échanges avec l'Algérie par voie de terre; on peut présumer qu'ils dépassent le chiffre de 1918 (17 923.000 fr.). Ainsi plus des trois quarts des exportations sont destinés à la France. La part des autres puissances est de ce fait extrêmement faible : 8 millions pour l'Angleterre, 6 millions et demi pour le Portugal, près de 5 millions pour les Etats-Unis et 3 millions et demi pour la Belgique. Cette situation n'est que la conséquence des mesures de guerre qui ont porté de grandes entraves à la liberté commerciale. Elle ne se reproduira plus de la même façon pour 1920, étant donné les arrêtés pris dans la colonie pour préparer le retour à la vie normale.

Les produits que la France a principalement achetés au Maroc sont : le *blé dur* (139.891 quintaux) ne laissant que 4 quintaux pour les autres pays, l'*orge* (344.484 quintaux); le *maïs* en totalité (211.010 quintaux); les *amandes* (771.600 kilogrammes sur 2.442.881), — l'Angleterre en a acheté un million et demi de kilogrammes —; les *graines de lin* (12.173.226 kilogrammes sur 16.591.123); les *pois chiches* (118 553 quintaux sur 176.920); l'*alpiste* (33.210 quintaux sur 82.119), — l'Angleterre en a fait venir 38.067 quintaux —; la *coriandre* (275.297 kilogrammes sur 1.255.500), — l'Angleterre en a acheté 676.743 kilogrammes et les Etats-Unis 297.223 —; les *fèves* (295.141 quintaux sur 321.443); le *cumin* (996.627 kilogrammes sur 2.553.465); — ici encore les Etats-Unis et l'Angleterre se sont adressés au Maroc; les premiers lui ont demandé 481.633

kilogrammes et la seconde 950.316 —; le *fenugrec* (649.994 kilogrammes sur 3.663.399), — les principaux acheteurs sont l'Angleterre et l'Italie : près d'un million et demi de kilogrammes chacune —; la *gomme sandarac* (78.377 kilogrammes sur 185.557); les *œufs* (8.605.000 kilogrammes sur 8.626.096); les *laines en suint* (1.415.670 kilogrammes sur 1.479.719); les *peaux de chèvres* (1.238.954 kilogrammes sur 1.827.916); les *peaux de moutons* (1.331.878 kilogrammes sur 1.386.813); la *cire brute* (74.880 kilogrammes sur 112.126) et les *chiffons* (516.000 kilogrammes sur 1.202.000).

Le lecteur nous excusera de lui présenter de façon aussi sommaire la situation actuelle des exportations du Maroc. Nous nous bornons à cette simple énumération pour ne pas abuser des colonnes de ce Bulletin. Toutefois, avant de terminer cet article, nous voudrions indiquer s'il y a ou non progrès dans le commerce marocain d'exportation.

A reprendre les produits que nous venons d'énumérer, on n'aperçoit guère de progrès, d'une façon générale; on ne constate que des déplacements de quantité provoqués naturellement par la loi de la demande et par conséquent, pendant la guerre, des hauts prix. C'est ainsi que les cultures vitales pour la France telles que le blé, l'orge, le maïs sont en diminution, tout au moins au point de vue des quantités exportées, et même en diminution très marquée.

Nous sommes loin, par exemple pour le blé, de l'effort effectué en 1916 où la statistique indiquait une exportation de 310.433 quintaux, et pour l'orge la différence est encore plus grande, puisque les 368.000 quintaux exportés en 1919 ne représentent guère plus du quart de l'exportation de 1916, et il en est ainsi pour les laines, la cire, la gomme, la coriandre, le fenugrec, le cumin, etc. Il est vrai que le Maroc, qui s'était démunni de ses réserves au cours des années précédentes, a eu besoin de refaire ses stocks et ce peut être là une explication de cette insuffisance des exportations. D'autre part, il n'est pas douteux que les négociants ont préféré, l'esprit ne dominant pas toujours la matière chez eux, s'occuper de produits plus rémunérateurs et c'est ce qui explique le mieux qu'en 1919 tout le succès va aux graines de lin et aux pois chiches, dont l'exportation dépasse de beaucoup celle de 1912, cependant très forte, à l'apiste qui connaît une bonne année comme en 1916, aux fèves et aux chiffons qui sont, depuis trois ans, en progrès continu, aux amandes et surtout aux œufs, dont l'exportation a doublé sur celle des fortes années 1913 et 1916, grâce au contingentement qui aurait dû être appliqué aux céréales depuis longtemps.

*
* *

De ces chiffres il ressort un fait indéniable : c'est la réelle prospérité du Maroc, malgré d'insuffisants moyens de production. C'est par 25.000 et 30.000 que nos compatriotes viennent chaque

année, depuis l'armistice, se fixer au Maroc. Les villes continuent à les retenir en attendant que les difficultés d'établissement à l'intérieur s'aplanissent. Les services économiques, politiques et domaniaux de la Résidence générale font actuellement de gros efforts à ce sujet, mais les meilleures volontés se heurtent à la question des transports terrestres et maritimes bien défectueux encore au Maroc. On parle pour toutes nos colonies d'un grand emprunt de mise en valeur; mais les sommes à prêter publiées, jusqu'ici, ne paraissent pas répondre à des conceptions de grande envergure. On a l'impression que l'on ignore en France l'effort actuel accompli ou en voie d'accomplissement par nos alliés anglais dans leurs possessions d'outre-mer. Nos programmes de mise en valeur sont dérisoires à côté des leurs; nous paraissions des Lilliputiens, alors qu'en réalité, nous sommes un peuple d'action et de savoir-faire. Nous faisons grand à l'occasion, comme le prouvent, dans deux domaines bien différents, la constitution de notre empire colonial et notre victoire sur le Deutschland. Mais puisque aujourd'hui nous avons besoin d'exploiter intensément nos colonies, que le Parlement donne à celles-ci le capital de premier établissement qui leur est nécessaire : cet argent sera le levier de la renaissance de la France dans un beau temps de paix.

J. GOULVEN.

AU CAMEROUN

avec le corps expéditionnaire
franco-anglais

1914-1916

(Suite et fin) (1).

CHAPITRE IX

Douala.

Point de débarquement et base d'opérations du corps expéditionnaire franco-anglais, la ville de Douala (2) fut visitée par tous les Européens de la colonne. Beaucoup y vinrent à l'hôpital, les uns pour rétablir leur santé, d'autres pour attendre leur évacuation vers Dakar ou vers la France, certains, hélas! pour mourir. Mais Douala fut aussi le lieu où l'on venait en permission de détente, soit après une dure colonne ou un séjour dans l'un des postes établis le long de la voie ferrée, soit même pour échapper à l'existence sans périls et sans gloire, mais terriblement monotone, que l'on menait à Edéa dans un bureau

(1) Voir *Bens Col.*, n° 1, p. 9; n° 2, p. 41; n° 3, p. 62.

(2) Voir un plan de Douala dans le *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1917, p. 105 et l'article : Douala port français (*Ibid.*, p. 179-183).

d'état-major ou de bataillon. Vers le milieu de l'année 1915, un commerçant français vint de la Côte d'Ivoire à Douala pour y installer un hôtel. A cette fin, l'autorité militaire lui remit le vaste immeuble de la mission de Bâle, fort bien situé au bord du plateau et dominant le fleuve.

De tous les Français qui vinrent à Douala, soit pour chercher la guérison à l'hôpital, soit pour passer quelques jours de repos chez M. Bougerolle, bien peu, probablement, se préoccupèrent de connaître l'origine de cette ville et les commencements de la domination allemande au Cameroun.

*
* *

Comme beaucoup d'autres points de la côte occidentale d'Afrique, le Cameroun a reçu son nom des navigateurs portugais de la fin du xv^e siècle. Ceux-ci trouvèrent à l'embouchure d'un fleuve un quantité prodigieuse de petits crabes et, en raison de ce fait, ils nommèrent la pointe extérieure de l'estuaire : *Cabo dos Camaraons*, dénomination que les Anglais traduisirent, sur leurs cartes marines, par *Cape Cameroons*. La haute montagne qui domine le fleuve au Nord fut d'abord appelée par les Portugais : *Tierra Alta de Ambozes*, du nom d'une peuplade demeurée inconnue. Cette dénomination n'a pas subsisté, mais la baie Ambas, au fond de laquelle se trouve Victoria, en conserve le souvenir. Plus tard, la montagne, l'estuaire du fleuve, la côte, tous le pays furent désignés par le nom attribué au cap, nom qui prit la rude forme germanique : *Kamerun*.

Suivant une tradition non vérifiée, des commerçants portugais seraient venus vers 1640 sur l'emplacement actuel de la ville de Douala. Les indigènes avec lesquels ils entrèrent en relations n'étaient pas ceux qui ont donné leur nom au port principal du Cameroun. Les Doualas vivaient alors à Pitti sur la rive méridionale de la Dibamba ; ils ne passèrent sur les bords du fleuve Wouri qu'au commencement du xviii^e siècle et s'installèrent sur les deux rives. Il est possible que les archives portugaises renferment des documents sur les relations des Portugais avec les Doualas au xviii^e siècle : à l'embouchure du Cameroun, comme ailleurs, c'était des esclaves que les Européens venaient chercher. L'interdiction de la traite des Noirs enleva à ce point son importance.

C'est seulement vers 1820 que des maisons anglaises commencèrent à renouer des relations commerciales avec les Doualas. Les négociants allemands n'arrivèrent que dans la seconde moitié du xix^e siècle : la maison C. Woermann, de Hambourg, fut la première à paraître au Cameroun, en 1868.

Les chefs doualas, Bell, Akona et Deido, interdisaient aux Européens de s'installer à terre pour les empêcher de commercer directement avec les races de l'intérieur ; ils se réservaient ainsi le rôle lucratif d'intermédiaires. L'existence des négociants européens devait être singulièrement

pénible : ils étaient contraints de vivre dans de vieux navires appelés *hulks*, ancrés dans le fleuve et servant de factoreries. Les pirogues indigènes venaient les accoster et y restaient jusqu'au moment où se levait la brise de mer : on ne pouvait trafiquer qu'entre 6 heures du matin et 2 heures de l'après-midi. Les indigènes livraient de l'ivoire, de l'huile et des amandes de palme, et recevaient en échange des étoffes, des coupe-coupe, du sel, de la poudre et des fusils, du tabac, du rhum, des verroteries.

En 1881, la maison C. Woermann réussit la première à prendre pied sur la terre ferme : elle acheta un terrain à Deido et y construisit une factorerie. D'autres maisons s'installèrent ensuite : la maison allemande Jantzen et Thormaehlen, les maisons anglaises John Holt, R. et W. King, David Jones et C^o, Herschell et Rider (1).

Les intérêts commerciaux de l'Angleterre dépassaient donc ceux de l'Allemagne dans l'estuaire du Cameroun. Peu s'en fallut que les Anglais ne prissent officiellement possession de ce point avant les Allemands. En 1879 et en 1881, les chefs Bell et Akoua demandèrent que l'Angleterre prît leurs villages sous sa protection. En 1883, la Chambre de Commerce de Hambourg réclama des mesures pour la protection des marchands allemands en Afrique. Le 10 juillet 1884, la canonnière anglaise *Goshak* entra dans l'estuaire, mais le consul anglais n'était pas à bord. Elle repartit le lendemain matin et, le soir du même jour, *Nachtigal* arrivait à bord de la *Mæve*. Consul général d'Allemagne à Tunis, chargé de prendre possession des points de la côte occidentale d'Afrique où existaient des factoreries allemandes, il venait de hisser le pavillon allemand sur les côtes du Togo, à Bagida et à Lomé. Il conclut sans retard un traité avec les chefs Akoua et Bell, et le 14 juillet, il fit arborer le pavillon impérial sur le plateau de Joss, terrain qui appartenait à Bell. Le 19, le consul anglais Hewett arriva avec la canonnière *Flirt* et protesta contre la prise de possession du pays par l'Allemagne ; mais *Nachtigal* ne tint pas compte de ces protestations. Des traités passés en 1885 avec l'Angleterre et la France assurèrent à l'Allemagne la possession de toute la côte entre le Rio del Rey et le fleuve Campo (2).

Je n'entreprendrai pas de raconter le développement de Douala pendant trente années de domination allemande. Je suis persuadé que cette étude d'histoire et de géographie urbaine serait fort intéressante : mais, pour l'écrire, il faudrait avoir consulté les archives du district et j'avoue que je ne l'ai pas fait. J'avouerai même que je ne sais pas à quelle date on commença à nommer « Douala » l'agglomération européenne et indi-

(1) Ces renseignements sont empruntés à une étude de M. Asmis, *Der Handel der Duala (Mitteilungen aus den deutschen Schutzgebieten, t. XX, 107, p. 85-90)*.

(2) La France échangea ses droits sur la côte entre le Cameroun et le fleuve Campo contre les possessions allemandes à Conakry. — Voir aussi sur la prise de possession du Cameroun par les Allemands, le livre d'André Chéradame, *La Colonisation et les Colonies allemandes*. Paris, Plon-Nourrit, 1905, gr. in-8^o, p. 63-69.

gène de la rive gauche du Wouri. J'indiquerai seulement que ce nom ne figure pas encore sur une carte publiée en 1893 dans le Supplément à l'Atlas universel de Richard Andree (*Richard Andree's Allgemeiner Handatlas*). Cette carte représente l'embouchure du Cameroun : voici, en remontant le fleuve, les noms inscrits sur l'emplacement de la ville actuelle de Douala : *Tokoto Dorf*, *Joss Dorf* (*Bonapriso*), *Muskoto Dorf* (*Bojongo*), *Gouvernement Bell Dorf* (*Bouamandone*), *Akwa Doerfer* (*Bonahu*), *Deido Dorf* (*Bonebela*). On remarquera que les Européens et les indigènes donnent à une même localité des noms différents : le nom européen peut même se rencontrer sous une forme anglaise : *Belltown*, *Akwatown*, *Deidotown*. Sans insister davantage, on comprendra qu'une étude sur les noms de lieux du Cameroun ne manquerait ni de difficulté, ni d'intérêt (1).

Je me bornerai à citer quelques événements et à extraire quelques chiffres de statistiques, puis je demanderai au lecteur (*benevolenti lectori* disaient les anciens auteurs) de m'accompagner dans quelques promenades à travers Douala, pour voir ce qu'était cette ville vers la fin de 1915 et pendant les premiers mois de 1916.

En juillet 1884, Nachtigal, après avoir hissé le pavillon allemand à Bimbia, à Malimba, à Batanga, à Kribi, laissa au Cameroun, comme gouverneur provisoire, son compagnon le docteur Buchner et partit vers l'Afrique du Sud pour prendre possession de nouveaux territoires au nom de l'Allemagne.

Les indigènes du Cameroun furent incités par le vice-consul anglais Buchan à considérer comme nuls les traités passés avec Nachtigal : « Le roi de Hambourg, leur disait-il, n'a qu'un bateau, la *Mæve*; maintenant qu'il est parti, vous, les Doualass, vous n'avez plus rien à craindre. » Que ces propos, rapportés par un auteur allemand (2), soient vrais ou faux, il est certain que les gens de Joss et d'Akoua se révoltèrent au mois de décembre. Mais, juste à ce moment, deux corvettes *Olga* et *Bismarck* entraient dans les eaux du Cameroun, elles mirent à terre 330 hommes qui, appuyés par quatre canons, donnèrent l'assaut au village de Joss. Les rebelles firent leur soumission. Un seul matelot allemand fut tué dans ce combat, premier combat livré par les Allemands depuis 1871, le premier aussi de ceux qu'ils engagèrent contre les indigènes du Cameroun et qui furent nombreux (3).

Au mois de mai 1885, le premier gouverneur du Cameroun, le baron Julius von Soden arriva

avec un chancelier, Jesko von Puttkamer, un secrétaire et un maître de police (1). La première installation sur le plateau de Joss fut très modeste. Un officier de marine, alors embarqué comme enseigne sur l'avis stationné au Gabon, qui vint, en 1890, montrer les couleurs françaises dans les eaux du Cameroun, m'a raconté qu'il se rappelait la résidence du gouverneur comme une maison de bois couverte de tôle ondulée, mais entourée d'un beau jardin, planté d'orangers et de citronniers chargés de fruits.

Lorsque von Puttkamer revint au Cameroun comme gouverneur, au mois de décembre 1894, la situation n'était pas brillante. Les bâtiments du gouvernement étaient à peine pourvus des meubles indispensables : lits, tables et chaises. Un officier n'avait qu'une chambre dans la maison aux palabres, où s'entassaient tous les services du gouvernement, la douane et la poste. Et ces bâtiments montraient des marques de combats, des murs percés de projectiles, des décombres. Après une année, les traces de la « révolte du Dahomey » étaient encore visibles (2).

Voici ce qui était arrivé : en 1891, le capitaine von Gravenreuth, par l'intermédiaire du consul allemand à Lagos, avait fait racheter au roi Béhanzin un certain nombre d'esclaves, environ 300 hommes et des femmes. Il paya pour chaque homme 320 marks et pour chaque femme 280. Ces esclaves libérés s'engagèrent à servir pendant cinq ans au Cameroun comme travailleurs, porteurs ou soldats, sans recevoir de salaire, car le prix de leur rachat en tiendrait lieu. Plus de la moitié des affranchis étaient très faibles et moururent rapidement. Les autres se rétablirent si bien que 50 hommes furent enrôlés dans la troupe de police : conformément à la convention, ils étaient habillés et nourris, mais ils ne recevaient pas de solde, tandis que celle des autres soldats, qui provenaient surtout du Libéria et de Sierra-Leone, était de 30 marks par mois. Ces Dahoméens se comportèrent bravement au combat livré aux Bakouiri, à Bouéa, le 5 novembre 1894. Plus tard, les meilleurs reçurent une solde de 6 à 10 marks. Mais bientôt ils s'aigrirent, parce qu'on ne leur accordait pas d'augmentation de solde et qu'on leur infligeait trop souvent, pour des fautes légères, des punitions corporelles.

Les femmes libérées, employées à des travaux faciles dans les jardins et les plantations de café, se signalèrent par une grande paresse. Des punitions telles que la diminution de leur ration de vivres, restant inefficaces, le gouverneur intérimaire Leist décida de faire un exemple et d'infliger un châtement corporel à une vingtaine de femmes qui avaient abandonné leur travail. Le 15 décembre 1893, chacune reçut environ cinq coups de fouet. Cette exécution, faite par un soldat étranger, en présence de toute la troupe de police, jeta les soldats dahoméens, déjà irrités, dans une telle fureur qu'ils se révoltèrent et pri-

(1) Un travail intéressant sur ce sujet a été publié par le missionnaire E. Dinkelacker, de Bonaberi, dans les *Wissenschaftliche Beihefte zum deutschen Kolonialblatte. Mitteilungen von Forschungsreisenden und Gelehrten aus den deutschen Schutzgebieten*, Berlin, E. Siegfried Mittler, t. XV, 1902, p. 173-180.

(2) EMIL SEMBRITZKI, *Kamerun*. Berlin, W. Sussnerott, s. d. [1908], p. 5. — Sembritzki est un instituteur, le premier directeur de l'École gouvernementale de Victoria.

(3) Un état, annexé à une ordonnance impériale du 13 juin 1912 créant une médaille coloniale, énumère cent expéditions militaires, faites au Cameroun de 1891 à 1909 et donnant droit au port de cette médaille. (*Deutsches Kolonialblatt*, 1912, p. 641.)

(1) E. SEMBRITZKI, *Op. cit.*, p. 21.

(2) J. VON PUTTKAMER, *Gouverneursjahre in Kamerun*. Berlin, Georg Stilke, 1912, p. 22-23.

rent d'assaut les bâtiments du gouvernement. Un employé fut tué, beaucoup furent blessés; Leist réussit à se sauver à bord d'un petit vapeur. Les factoreries et les missions ne furent pas attaquées. Le 23 décembre, les bâtiments occupés par les mutins furent bombardés et repris avec l'aide d'une compagnie de débarquement de la *Hyène*. Tous les rebelles furent arrêtés et une vingtaine furent condamnés à être pendus : cette sentence fut exécutée le 1^{er} janvier 1894 (1).

Le gouverneur von Puttkamer confia, en 1899, l'administration du district de Douala à von Brauchitsch, un officier devenu fonctionnaire colonial, qui avait auparavant administré celui d'Edéa. Sous la direction de celui-ci, les villages sales et en ruines des Doualas firent place peu à peu à une ville d'une propreté irréprochable, aux larges rues droites et aux vastes places aérées (2).

Le mouvement du port de Douala fut, en 1902, de 112 navires jaugeant 325.600 tonnes, en 1909 de 130 navires jaugeant 399.400 tonnes, en 1913 de 230 navires jaugeant 583.800 tonnes. Des travaux considérables avaient été entrepris : construction d'un quai, dragage et balisage d'une passe afin de rendre le port accessible aux plus grands navires.

Les travaux d'amélioration du port et la construction des chemins de fer avaient eu pour résultat d'augmenter considérablement le mouvement commercial de Douala : en 1909, 45 millions de marks (importation et exportation); en 1910, 20 millions; en 1911, 22.800.000; en 1912, 26 millions 500.000. En 1913, il s'était élevé à 31 millions 600.000 marks, dont 20.800.000 à l'importation et 10.800.000 à l'exportation. De 1912 à 1913, les exportations du port de Douala avaient augmenté de plus de 3 millions. Voici, en chiffres ronds, les quantités et les valeurs de quelques-uns des produits exportés en 1912 et 1913 :

Cacao :			
1912.....	900 tonnes valant	750.000 marks	
1913.....	1.400 — —	1.250.000 —	
Amandes de palme :			
1912.....	14.700 tonnes valant	4.155.000 marks	
1913.....	18.000 — —	5.870.000 —	
Huile de palme :			
1912.....	3.000 — —	1.420.000 —	
1913.....	4.000 — —	1.740.000 —	
Bois :			
1912.....	9.900 — —	630.000 —	
1913.....	10.500 — —	750.000 —	

La population européenne n'avait pas progressé aussi rapidement que le commerce et la navigation : en 1909, on comptait à Douala 317 Européens (275 hommes, 49 femmes, 23 enfants); au 1^{er} janvier 1913, la population blanche ne s'élevait qu'à 379 individus. Au mois de septembre 1914, on y fit plus de 400 prisonniers des deux sexes : la population normale de la ville avait été certainement grossie par des réfugiés.

(1) SEMBRITZKI, *Op. cit.*, p. 221-223.

(2) PUTTKAMER, *Op. cit.*, p. 139-190.

* * *

Après l'établissement des ponts sur la Dibamba et sur la Sanaga, le voyage d'Edéa à Douala devint très facile et ne durait guère plus de quatre heures. Assez souvent, il y avait deux trains dans la journée, l'un à 7 heures et l'autre à midi.

On trouvait à l'hôtel Bougerolle le gîte et le couvert. Plusieurs des officiers en service à Douala y prenaient pension et on y rencontrait compagnie nombreuse et agréable. On mettait à profit les voyages à Douala pour ravitailler les popotes : à la fin de 1915 et au commencement de 1916, on se procurait facilement et à des prix modérés, en particulier à la « Cantine des Forces Alliées », organisée par les Anglais, des conserves variées de viandes et de légumes, des confitures, du lait condensé, des vins fins, des apéritifs, des liqueurs. Presque tous les voyageurs rapportaient avec eux quelques caisses de provisions.

Le dimanche matin, on pouvait assister à la messe à l'église de la Mission catholique. Une foule très nombreuse s'y pressait, les hommes à droite, les femmes à gauche, les enfants tassés sur les premiers bancs, les Européens immédiatement derrière eux. On chantait, avec accompagnement d'harmonium, les chants liturgiques en latin, et des cantiques en langue douala. Un missionnaire français, mobilisé en Nigeria, prononçait en anglais un sermon, dont les phrases étaient traduites en langue du pays par un indigène.

Plusieurs fois par semaine, la musique du régiment de Gold Coast donnait un concert sur la place principale de la ville. C'étaient de beaux Noirs, coiffés d'une chéchia rouge sombre, qui, par-dessus leur vêtement kaki, portaient une petite veste sans manches, d'un rouge vif, souf tachée de jaune. Le chef de fanfare seul était européen; il avait formé une équipe remarquable qui exécutait avec succès des airs difficiles. Ces concerts, à la chute du jour, à l'heure où la brise de mer passait par larges bouffées, étaient vraiment fort agréables : dans la nuit commençante, bercé par la musique, on oubliait la réalité. Les Français étaient d'ailleurs peu nombreux à ces séances musicales : l'apéritif avec le bridge ou la manille a tant de charmes ! Quel que fût le programme, le concert se terminait par *la Marseillaise* et le *God save the King*, que tous les assistants écoutaient debout, respectueusement dans une immobilité absolue. Si loin de France, notre hymne national était singulièrement émouvant à entendre.

Quand on flânait à travers Douala, les après-midi du dimanche, on rencontrait parfois des indigènes vêtus à la dernière mode européenne : madame en robe de soie rose, coiffée d'un chapeau de paille garni de rubans, chaussée de bottines jaunes; monsieur vêtu d'un complet gris, avec un faux-col d'une blancheur irréprochable et une cravate de couleur vive, un « panama » sur la tête et des souliers jaunes. Mais ces rencontres étaient rares. La plupart des femmes étaient

vêtues d'une grande robe flottante, souvent de couleur noire, avec un foulard noir ou de couleur, noué sur la tête. Si quelques hommes avaient adopté le pantalon européen, beaucoup restaient fidèle au pagne noué autour des reins et couvrant le bas du corps; un tricot ou maillot sur le torse complétant le costume.

La ville indigène est extrêmement étendue, on peut faire plusieurs kilomètres en remontant le cours du fleuve et rencontrer toujours des cases, de tôle ondulée ou de paille, ombragées de cocotiers ou de manguiers, entourées de petits champs de manioc, de patate et de maïs.

Dans une direction opposée, après avoir dépassé l'hôpital européen et les bâtiments en tôle ondulée de l'hôpital indigène, on parvient à une avenue bordée de cocotiers, longue de plus de 300 mètres. Elle conduit à une caserne, entourée d'un vaste champ de manœuvre, près duquel se trouvent cachées dans des jardins verdoyants, les maisons où habitaient les officiers. Ces maisons dépassées, la route se poursuit à travers la savane et un petit bois et l'on arrive à un important groupe de cases neuves, bien alignées le long d'une avenue large d'au moins vingt mètres. C'est « Neu-Bell », le village où les Allemands voulaient reléguer les indigènes de Douala. Beaucoup de ceux-ci étant des pêcheurs trouvèrent très mauvais d'être transportés à 3 ou 4 kilomètres du fleuve. Ils firent parvenir leurs réclamations jusqu'au Reichstag. Après des débats assez vifs, car les socialistes défendaient la cause des gens de Douala, le plan d'expropriation fut adopté. Le 13 mai 1914, le Dr Solf, secrétaire d'Etat des colonies, terminait ainsi son discours : « Dans peu d'années, les Doualas enverront au Reichstag une pétition pour nous remercier de leur avoir donné de si belles habitations. Mais je suis aussi fermement persuadé que tous les Blancs du Cameroun inscriront cette journée en lettres d'or dans l'histoire de la colonie. Aujourd'hui est placée la première pierre pour la création du plus grand port de la côte occidentale d'Afrique, sur lequel le drapeau allemand flottera dans l'avenir, drapeau que les Doualas n'abattront pas. » De vifs applaudissements saluèrent ces paroles. Quatre mois et demi après, les drapeaux français et anglais flottaient sur Douala.

*
**

Pendant les mois de mars et d'avril 1916, presque toutes les troupes qui avaient participé à la conquête du Cameroun furent dirigées sur Douala pour y être embarquées à destination de l'Europe ou des colonies anglaises et françaises de la côte d'Afrique. Un accord avait été conclu pour l'administration provisoire entre l'Angleterre et la France du pays conquis et le général Aymerich venait d'être nommé commissaire de la République pour administrer la partie attribuée à la France.

L'état major du colonel Mayer quitta Edéa le 20 mars pour s'installer à Douala en attendant

le retour en France. J'accueillis avec joie ce changement de résidence et, les derniers jours, je parcourus les sites tant de fois visités de cette localité. Je vins ainsi, un soir, sur l'emplacement de la Mission catholique. De ce point, la vue s'étend largement sur la Sanaga et sur les forêts qui la bordent de leurs masses sombres. A l'occident, des nuages gris amoncelés figuraient une prodigieuse chaîne de montagnes, vers laquelle s'abaissait le disque rouge du soleil. Je m'efforçais de restituer par le souvenir l'aspect primitif des lieux. De la maison des Sœurs, il ne restait que quelques pierres éparses : impossible de retrouver l'emplacement de la maison principale, des dépendances, du jardin potager; les hautes herbes recouvraient tout. De la maison des Pères et de la chapelle, on pouvait encore discerner les soubassements. Trois marches subsistaient, s'offrant au promeneur fatigué comme pour l'inviter à prolonger sa rêverie solitaire. Près de là se dressaient un manguiers énorme et quelques palmiers dont le panache frémissait dans le vent du soir. Tous les autres arbres avaient été coupés : rasés ceux qui limitaient l'enclos du petit cimetière; abattus les palmiers qui ombrageaient les tombes. Déjetées, l'une privée de son bras transversal, des croix, aux inscriptions effacées, surgissaient au milieu des herbes folles. En une année, toutes les traces d'une activité civilisatrice et bienfaisante qui s'était exercée là, avaient disparu. Un petit blockhaus hargneux montrait ses murs de terre. Près des ruines de la maison des Pères, on voyait le tronc contourné d'un frangipanier, dont les branches coupées avaient servi aux abatis entourant le fortin. Sur quelques-unes de ces branches, des fleurs s'étaient épanouies, corolles blanches au cœur jaune, d'un parfum doux et pénétrant. Et ces fleurs ainsi écloses sur des branches coupées me semblèrent signifier qu'après toutes les horreurs de la guerre, sur les ruines entassées, la beauté, la douceur et la joie reflleuriraient.

Enfin le jour du départ arriva. Je fis une dernière visite au petit cimetière où cinq Européens, tués à l'ennemi ou morts de maladie, reposent à l'ombre de la croix dans un étroit enclos de terre délimité par une barrière rustique, orné de quelques plantes vivaces. D'autres tombes, plus simples et plus nombreuses, de tirailleurs et de porteurs, sont alignées non loin des premières. Et puis, pour la dernière fois, je parcours la route bordée de filaos qui conduit au quartier des factoreries. Le dernier repas pris chez un camarade, on monte dans le train; la locomotive siffle; on est parti. Voici le grand pont du bras sud de la Sanaga: disons adieu à notre maison, dont le toit rouge et les persiennes grises apparaissent à travers le feuillage; voici l'île, puis le pont réparé sur le bras septentrional du fleuve, puis la forêt immense, grandiose, monotone. Les petites gares reprennent un aspect pacifique: les abatis ont été enlevés, les fossés comblés, les meurtrières bouchées; des indigènes se sont installés aux alentours. Le train franchit la Dibamba aux rives

boisées et court jusqu'à Douala au milieu d'une campagne cultivée, qui fait un vif contraste avec la forêt sauvage qu'on vient de traverser.

Pendant quelques semaines, la ville de Douala fut animée par des mouvements continuels de troupes arrivées en chemin de fer, départs en bateaux. Le 1^{er} avril, la ville fut remise aux autorités françaises et le général Dobell partit le surlendemain. Des tirailleurs anglais faisaient la haie depuis le gouvernement jusqu'à l'appontement, le long duquel étaient alignés d'un côté des tirailleurs français et des tirailleurs belges vêtus d'une blouse bleu sombre, de l'autre des tirailleurs anglais en tenue kaki avec ceinture bleue. Tous les officiers anglais et français, tous les Européens non militaires de Douala s'étaient massés à l'entrée de l'appontement pour saluer une dernière fois le commandant du corps expéditionnaire. Les drapeaux anglais et français flottaient sur l'appontement, le drapeau belge sur le bâtiment des services du port, agités par le vent d'Ouest qui tempère l'ardeur du soleil éclatant. Au grand mât, sur le bord du plateau, le pavillon français est maintenant seul. L'automobile du général apparaît et descend à petite allure la côte, que j'ai gravie à la tête de ma section dans une nuit déjà bien lointaine. Les clairons sonnent; la musique du régiment de Gold Coast joue. Le général descend de voiture, serre des mains, passe en revue les troupes rangées sur le wharf et s'embarque sur le *Rinaldo*, accosté à son extrémité. Le vapeur démarre aussitôt; debout sur la passerelle, le général salue; les tirailleurs anglais poussent des hurrahs et agitent leurs fez verts au bout de leurs baïonnettes; une foule énorme d'indigènes, massée aux alentours, acclame le chef qui les a libérés du joug allemand.

Quelques jours passèrent encore avant notre départ. Le général Aymerich vint s'installer à la place du général Dobell dans la maison du gouvernement. J'eus plus d'une fois l'occasion de me promener dans le beau parc qui l'entoure. Plusieurs monuments y évoquaient le souvenir des artisans de l'expansion allemande au Cameroun. Une pyramide de granit rouge, avec un médaillon de bronze, avait été élevée en 1886 en l'honneur de Nachtigal. Ailleurs, un lion de bronze, la grille posée sur un drapeau, la tête levée fidèlement dans une attitude de défi : ce monument a été érigé en 1893 à la mémoire du capitaine baron von Gravenreuth, tué devant Bouéa le 5 novembre 1891, dont un médaillon de bronze, fixé au socle, reproduit les traits. Au milieu d'un massif de verdure, un obélisque qui commence à être rongé par des mousses rougeâtres, a été dédié par l'équipage de la corvette *Olga* au matelot Bugge tué au combat de débarquement du 29 décembre 1884 et à deux autres matelots morts victimes du climat. Sur une pyramide de granit gris, élevée en 1890, sont gravés les noms de plusieurs explorateurs morts au Cameroun pendant les premières années de l'occupation : Retzer, Bertram, Weber, Weissenborn, Tappenbeck, Zenner.

A côté du mât de pavillon, sous une dalle de marbre noir, repose le comte Alexandre von Monts, lieutenant de vaisseau, mort à bord de la *Hyène* le 25 décembre 1893.

Du pied de ce mât de pavillon, on a une vue splendide sur le fleuve et sur le mont Cameroun fréquemment couvert de nuages. Je venais souvent m'y asseoir vers la fin de l'après-midi. De là je vis un jour partir le croiseur anglais *Astræa* et arriver, un autre jour, un vapeur de la Compagnie Paquet, le *Mingrêlie*, qui venait chercher une partie des troupes du colonel Mayer. Celui-ci, avec son état-major et un second contingent de tirailleurs, devait prendre passage sur l'*Europe* quelques jours plus tard.

À Douala comme à Edéa, une de mes dernières promenades eut pour but le cimetière. Parmi les Français qui y reposaient, il en était deux dont la perte m'avait été cruelle : le lieutenant de Martel et le sergent Sciamia. J'avais fait la connaissance du premier pendant la longue traversée à bord de l'*Amiral-Fourichon* et j'avais été rapidement conquis par la simplicité et la cordialité de cet officier de carrière; avec le second, jeune élève administrateur, brillant de vigueur et de santé, j'avais eu d'excellentes relations à Dakar pendant les mois qui avaient précédé la mobilisation. Tous les deux étaient morts à l'hôpital de Douala, de maladies causées par les fatigues de la campagne, celui-là en novembre 1914, celui-ci en juin 1915.

Sous l'ombrage des palmiers et des filaos, se pressaient les tombes nombreuses des Européens, Allemands et Anglais, morts à Douala avant la guerre. Les pierres les plus vieilles étaient déjà rongées par la mousse et leurs inscriptions à demi-effacées, presque illisibles : sépultures de marchands, de missionnaires, de matelots, d'officiers, de fonctionnaires, de travailleurs du chemin de fer. Un monument isolé, avec un médaillon de bronze, rappelait le souvenir du comte von Puckler Limbourg, chef du poste d'Ossidingé, tué le 22 janvier 1904, à Basho, près de la frontière de Nigéria, par des indigènes en révolte (1). Parmi les autres tombes, on distinguait celle de Théodore Christaller, ornée de l'effigie en bronze du défunt : fondateur à Douala, en 1887, de la première école, il y était mort le 13 août 1896.

La promenade, le repos, le rêve, parfois un peu de travail remplirent les derniers jours. À la pensée du départ, j'éprouvais une allégresse plus vive encore qu'en quittant Edéa. Après un dîner d'adieu, à mon gré trop somptueux et trop bruyant, ce fut la dernière nuit à passer au Cameroun. Près de dix-neuf longs mois avaient coulé depuis celle où j'y avais débarqué. Comme en cette première nuit, l'air était tiède et immobile; les étoiles scintillaient dans le ciel noir; d'innombrables insectes faisaient retentir leurs petites voix stridentes, et, à ce chorus nocturne, s'ajoutait le battement régulier du moteur qui animait la machine à glace.

(1) Voir Utkamer, *op. cit.*, p. 308.

CHAPITRE X

Retour en France

Le départ est fixé au jeudi 27 avril. Le capitaine Chardy offre au colonel Mayer et à son état-major le dernier déjeuner. Nous descendons au quai et après avoir serré des mains nombreuses, nous embarquons dans une chaloupe à pétrole qui nous conduit au *Margaret Elizabeth*, ancré au milieu du fleuve. Sous un nom anglais et monté par un équipage anglais, ce joli bateau, reluisant de propreté, est l'ancien yacht du gouverneur du Cameroun, *Herzogin Elizabeth*, à bord duquel von Puttkamer fit tant d'agréables croisières. Il lève l'ancre. Sous le soleil éclatant, dans la vive lumière, nous regardons défiler rapidement les maisons et les verdure de Douala, puis les palétuviers des rives. Des silhouettes de navires à l'ancre apparaissent à l'Ouest et se précisent peu à peu : on reconnaît le croiseur *Friant*, l'*Europe*, le *Loiret*, à bord duquel s'est embarqué ce matin un bataillon de tirailleurs.

Mettre le pied sur le pont d'un paquebot français, c'est déjà toucher un prolongement mobile du sol de la patrie. On le visite et on s'installe, pendant que le *Loiret*, accosté à tribord, déverse ses tirailleurs qui s'entassent sur le pont. Toute la nuit, les treuils fonctionnent pour transférer dans les cales de l'*Europe* des sacs de cacao, de caoutchouc et d'amandes de palme. Le 28 avril, à 9 heures, on lève l'ancre et on part : c'est l'instant attendu et désiré depuis si longtemps ! Le mont Cameroun s'estompe derrière nous. Nous approchons de Fernando-Po : on distingue les maisons blanches de Santa Isabel, des masses de forêts et le cône du pic Clarence au-dessus de nuages gris. Le grand paquebot vogue sur la mer étincelante ; la brise vivifiante nous fouette le visage. On navigue ainsi pendant dix jours, avec des escales fréquentes : Cotonou, Accra, Grand-Bassam, Tabou, Conakry. Partout de grandes pirogues viennent accoster le vapeur dont les cales continuent à s'emplir : gros ponchons d'huile de palme, sacs de maïs, de cacao, de caoutchouc, d'amandes de palme. Chaque fois que la chose est possible, je descends à terre. Cotonou me charme par ses rues au sol rouge, plantées de cocotiers, son marché extraordinairement animé, ses maisons d'aspect confortable, entourées de petits jardins clos par des barrières de bois. A Grand-Bassam, un effort considérable a été fait pour assainir la ville, resserrée entre la mer et la lagune, et pour l'embellir ; il vaut mieux marcher dans des rues bétonnées que d'enfoncer dans le sable et les voies Decauville offrent un moyen commode pour transporter jusqu'au wharf les produits du pays qui s'entassent dans les entrepôts des maisons de commerce ; les arbres plantés le long des rues et dans de petits squares bien dessinés sont encore jeunes ; quand ils auront grandi, la ville deviendra plus agréable. Je passe une matinée à errer dans les grandes avenues rectilignes de Conakry, où des manguiers touffus

répandent une ombre bienfaisante et sur le boulevard circulaire, bordé de cocotiers, arrosé par l'écume des vagues qui rejaillissent parfois au-dessus du parapet.

Le lundi matin 8 mai 1916, l'*Europe* venait s'accoster au môle du port de Dakar que nous avions quitté vingt mois et un jour auparavant. A qui arrive du Sud, Dakar, surtout à la fin de la saison sèche, fait une fâcheuse impression : terre stérile, brûlée par le soleil. Une épaisse couche de poussière couvre les feuilles des arbres de l'avenue Roume. Des maisons sans caractère, une verdure rare et poussiéreuse, une lumière aveuglante : ainsi m'apparut Dakar pendant cette escale ; mais j'y fus si cordialement accueilli par tant de personnes que j'en partis cependant avec l'espoir d'y revenir plus tard.

Le paquebot reprend sa course vers le Nord sur l'Océan agité par un vent plus frais. La nuit, il va tous feux éteints. Aux approches du cap Finistère, les passagers sont invités à se coucher tout habillés. Mais la nuit, se passe sans incidents. Le 17 mai, nous naviguons en vue des montagnes d'Espagne. Les jours grandissent à mesure que nous montons vers le Nord et, ce soir-là, après le dîner, il fait encore clair. La lune surgit de la mer, énorme disque rouge, qui, en s'élevant, diminue et devient d'argent clair, jetant sur les flots calmes une large traînée lumineuse.

Le jeudi 18 mai, c'est bien vraiment l'« Aurore aux doigts de rose » qui jette une première lueur sur la paroi blanche de ma cabine. Le ciel est d'une admirable limpidité. On aspire avec délices l'air frais du matin et un peu plus tard on se laisse caresser par les rayons tièdes du soleil : soleil de France qui n'est plus meurtrier comme celui d'Afrique ! A l'horizon, la côte apparaît : ligne noire mollement ondulée, on se dresse la barre verticale d'un phare. Peu à peu, les détails se précisent : on distingue la plage de sable jaune, les pins verts, la tour blanche du phare et les grands bras du sémaphore. Des barques de pêche, aux voiles de couleurs variées, rouges, brunes, bleues, blanches, glissent sur l'eau calme. Pendant les flots jaunâtres de la Gironde, nous avançons lentement vers le phare de Cordouan apparu à notre droite, et avec la marée, nous remontons le fleuve. Tous les passagers, massés sur le pont, regardent se dérouler le paysage des rives : les arbres au jeune feuillage, les prairies verdoyantes illuminées de boutons d'or, les châteaux, les fermes et les villages. Salut, douce terre de France ! Salut, nourricière des vignes et des moissons ! Par cette chaude journée de printemps, que tu parais belle aux yeux de tes fils, qui pendant de longs mois, n'ont vu que les sables et les rochers du Cap-Vert ou l'écrasante splendeur de la végétation tropicale ! En leur cœur, quelle émotion et quelle fierté à la pensée qu'ils viennent te défendre contre l'odieuse envahisseur !

Soudain, de trois grands cris de sa sirène rauque, le navire salue des silhouettes grises apparues dans le lointain : les hautes flèches de l'église Saint-Michel et les pylones métalliques du pont

transbordeur en construction. Sur la rive droite, voici les baraques de bois d'un camp de prisonniers, occupés à construire un quai et des usines. Plus loin, des chantiers maritimes, dans lesquels un croiseur est en réparations. Voici les quais, le long desquels se pressent de nombreux navires, les Français sous la tenue grise de guerre et les neutres dont les noms sont peints sur les flancs, en lettres énormes, à côté des couleurs nationales. L'Europe jette l'ancre et accoste à l'emplacement qui lui a été réservé.

Le chef d'état-major du général commandant la 18^e région monte à bord et souhaite, au nom de celui-ci, la bienvenue aux combattants victorieux du Cameroun. Puis ceux-ci descendent à terre et se séparent, chacun allant vers sa destinée.

CLAUDE FAURE.

LES OLÉAGINEUX

EN AFRIQUE OCCIDENTALE

L'Afrique occidentale, dans sa partie française comme dans les régions appartenant à d'autres puissances, est, avant tout, productrice de matières grasses. A ce titre, les questions relatives aux oléagineux traitées au Congrès d'agriculture coloniale de mai 1918, devaient tout spécialement l'intéresser. Le compte rendu des travaux de la section (1) des « oléagineux » vient de paraître et contient toute une série de documents qu'il importe de dépouiller pour en connaître les données éventuelles, tout au moins en ce qui concerne les productions que l'Afrique occidentale est susceptible de fournir à la métropole dans le compartiment des matières grasses d'origine végétale, c'est-à-dire l'arachide, les produits du palmier à huile, le cocotier, le karité, pour ne citer que les principaux.

* *

En 1913, dernière année normale, la France importait pour ses besoins, 523.600 tonnes d'arachides, dont 264.000 tonnes provenaient des colonies françaises. Le Sénégal en fournit 466.000 tonnes, le Haut-Sénégal-Niger, 8.600, la Guinée, 3.400, l'Inde, 2.900. A lui seul, donc, le Sénégal dirige vers la métropole plus de la moitié du tonnage d'origine coloniale française et un peu moins du tiers de ce qui est nécessaire aux industries françaises. Comme on le voit, la marge n'est pas considérable entre l'exportation ouest-africaine et les besoins des usiniers français. Cette marge peut-elle être comblée ? Il est permis, si grand

que soit l'effort à accomplir, de penser qu'il n'est pas au-dessus de nos moyens. Tout d'abord, l'année 1913 avec ses 230.000 tonnes au Sénégal n'est pas une année exceptionnelle. En 1915, l'exploitation a dépassé 300.000 tonnes et avec ce chiffre nous sommes encore au-dessous des rendements pouvant être obtenus actuellement. Mais il est possible, pour prendre une expression très employée, d'intensifier la production, et M. F. de Roux, dans son rapport général, s'inspirant des études reçues, indique ce qu'il convient de tenter dans ce but. C'est en Afrique occidentale que nous devons faire porter nos efforts et nous devons les concentrer sur le Sénégal, le Haut-Sénégal-Niger et la Haute-Guinée. Les espaces ne manquent pas, même au Sénégal où, au lendemain de l'ouverture à l'exploitation du Thiès-Kayes, de nouveaux champs d'arachides ont été défrichés. Que de nouvelles voies d'évacuation s'établissent, et l'on verra se reproduire le phénomène constaté dans le Cayor avec le Dakar-Saint-Louis, et dans le Baol, avec le tronçon sud du Thiès-Kayes. On peut même calculer avec une légère approximation l'augmentation du tonnage à la production que procure chaque kilomètre de voie ferrée nouvellement construit (le fait est d'expérience) sans apporter la moindre amélioration au mode rudimentaire de culture. Le Haut-Sénégal-Niger et la Haute-Guinée sont susceptibles de fournir un certain appoint à l'exportation sénégalaise. En s'en tenant à deux zones : la première, traversée par le chemin de fer Kayes-Niger, peu éloignée de la ligne ; la seconde, formée par les régions avoisinant le Niger et le Bani dans leur partie navigable, on a calculé que le Soudan pouvait facilement, sans que rien soit changé aux méthodes culturales indigènes, fournir 115.000 tonnes. En Haute-Guinée, dans la Haute-Côte-d'Ivoire également, les Noirs pourraient faire aussi des arachides.

En outre, il y aura lieu de poursuivre l'amélioration des procédés de culture suivant les conseils de l'éminent entomologiste Roubaud ; il faudra prendre certaines dispositions (*dry farming*, emploi de variétés hâtives) pour lutter contre l'action due à la sécheresse, aux parasites, aussi bien pendant la présence des graines en terre qu'après la récolte, lors de l'amoncellement dans les seccos ou les magasins. Il sera indispensable d'éduquer les Noirs, même ceux du Sénégal ; il faudra les initier aux méthodes modernes de culture, les familiariser avec l'emploi des instruments attelés aidant l'indigène à étendre ses champs mais non à les défoncer plus avant, car le rendement n'est pas fonction de la profondeur à laquelle le sol est travaillé.

Enfin, « l'amélioration des conditions d'achat aux indigènes est l'un des facteurs les plus importants à mettre en œuvre pour obtenir une augmentation de récoltes », en un mot, un prix rémunérateur incite l'indigène à cultiver la précieuse graine. Or, dans les régions un peu éloignées de la côte, le seul moyen de pouvoir payer au producteur un prix convenable, rémunérateur,

(1) Président : M. Bohn, président de l'Institut colonial de Marseille ; vice-présidents : M. François, délégué de l'Afrique Occidentale Française ; Mailhe, professeur adjoint à la Faculté des sciences de Toulouse ; P. Maurel, vice-président de la Chambre de commerce de Bordeaux ; rapporteur général : M. F. de Roux.

est d'acheter l'arachide sous la forme décortiquée, pratique suivie dans l'Inde, à la côte orientale d'Afrique, en Nigeria. Le décorticage entraîne une économie de fret montant à 53 p. 100 qui permet de donner une prime fixe au vendeur, tout en réduisant le prix de revient de la matière utile.

Perfectionnement des procédés de culture et de conservation après récolte, développement des voies de communication et en premier lieu achèvement du Thiès-Kayes, de Cotiari à Ambidédi, extension de la pratique du décorticage nécessaire dans les zones éloignées de la côte, tels sont les moyens d'augmenter presque immédiatement la production et l'exportation des arachides de l'Afrique occidentale, au Sénégal et dans certaines régions du Soudan géographique.

* * *

Si l'arachide a fait la fortune du Sénégal et peut devenir pour cette colonie et les régions du Haut-Sénégal et du Niger-Moyen une source de revenus encore plus importants, le palmier à huile, *l'elaeis guineensis* des botanistes, remplit ce même rôle pour les colonies du Sud.

« De tous les végétaux de l'Afrique occidentale, dit Aug. Chevalier, celui dont les produits donnent lieu au commerce le plus élevé et qui fait vivre les populations les plus nombreuses, en leur assurant un bien-être inconnu à la plupart des peuplades noires est incontestablement le palmier à huile. » C'est dire qu'il est très répandu. On le rencontre, en effet, en Casamance, en Guinée française, mais surtout à la Côte d'Ivoire et au Dahomey.

Avant la guerre, on importait en Europe 300.000 tonnes environ de palmistes et 200.000 tonnes d'huile. Les palmistes étaient surtout dirigés sur l'Allemagne (Hambourg, 240.000 tonnes en 1913), le reste allait en Angleterre. Quant à l'huile, les trois quarts de la production était absorbés par l'Angleterre, le reste par l'Allemagne et la France, les colonies françaises fournissaient environ 45.000 tonnes d'amandes et 20.000 tonnes d'huile; plus de 80 p. 100 provenait de la côte occidentale d'Afrique. Depuis la guerre, l'Angleterre s'est complètement substituée à l'Allemagne pour l'emploi du palmiste.

L'huile de palme africaine provient des palmeraies naturelles qui, du moins dans les colonies françaises, ne sont pas aménagées, sauf toutefois dans le Bas-Dahomey. Elle est jusqu'ici presque entièrement fabriquée par les indigènes, sauf à la Côte d'Ivoire; encore les quantités extraites par les usines européennes sont-elles peu importantes. La multiplication d'usines pour le traitement des fruits du palmier est cependant hautement désirable à divers points de vue.

Tout d'abord, avec ses méthodes rudimentaires, l'indigène perd dans l'extraction de l'huile du péricarpe du fruit, une certaine quantité de matière grasse, puisque c'est sur cette augmentation de pourcentage d'huile qu'est basé le béné-

fice de l'usine de la Côte d'Ivoire (Pericarpe Syndicate) traitant les noix de palme apportées par les Noirs. De plus, il y a intérêt pour la qualité de l'huile, à traiter les fruits aussi frais que possible. Or, avec les difficultés de la récolte et les moyens d'évacuation, il ne peut être possible d'installer des usines à grand rendement, autrement elles seraient trop longtemps arrêtées. Il y a, néanmoins, un double avantage de quantité et de qualité à ce que l'huile soit obtenue industriellement.

Le concassage mécanique des noyaux présente, lui aussi, un réel intérêt; jusqu'à ces dernières années, cette opération était faite à la main par les femmes et les enfants. Aussi des quantités considérables de noyaux sont-elles encore, à l'heure actuelle, abandonnées près des palmeraies ou des villages. Le concassage mécanique, soit dans les usines, soit à l'aide d'instruments installés dans les villages permettra d'augmenter dans de fortes proportions le tonnage des palmistes exportés et, en outre, libérera une importante main-d'œuvre qui pourrait être employée utilement, soit à la récolte des régimes, soit à l'aménagement des palmeraies.

Il est hors de doute que l'avenir de l'exploitation du palmier à huile réside dans la culture. Déjà on cultive avec succès en Malaisie et l'on a constaté des rendements plus précoces et plus importants. Le prix de revient de l'huile et des amandes sur les plantations baissera, en même temps que la qualité des produits sera plus stable et plus satisfaisante (acidité). Il faut donc qu'en Afrique tropicale l'on aménage et l'on plante. C'est une nécessité; autrement l'huile de palme africaine sera victorieusement concurrencée par l'asiatique; il faut donc que les pouvoirs publics et les commerçants, en un mot tous ceux qui sont intéressés au développement économique de l'Afrique occidentale, se préoccupent de cette importante question. Il est urgent d'agir, tant au point de vue de la culture qu'au point de vue traitement du fruit. Devant les problèmes à résoudre, maintes difficultés se posent, mais aucune n'est insurmontable, qu'il s'agisse de questions botaniques, comme la détermination des espèces à planter, de questions indigènes, de main-d'œuvre, comme celle des grimpeurs dont le nombre diminue, comme celle du rôle de chaque membre de la famille noire dans le travail; de questions de concessions de terre à des sociétés européennes; de questions de combinaison entre les industriels et les indigènes pour le traitement du fruit ou le concassage des noyaux; de questions de procédés industriels à mettre au point, soit pour l'extraction de l'huile ou la préparation et le triage des palmistes.

À l'heure actuelle, tout le monde est d'accord sur la nécessité d'améliorer la fabrication de l'huile suivant des méthodes et des moyens européens, par des usines à faible rendement et en profitant des expériences acquises. Le chimiste P. Ammann a démontré la possibilité d'obtenir sur place une huile de palme neutre. Quoi qu'il

en soit, avec l'application de l'hydrogénation, l'huile de palme, pouvant entrer dans la consommation de bouche, voit s'ouvrir devant elle des débouchés pour ainsi dire illimités.

Quant aux palmistes, il semble qu'il convient de continuer à les importer dans leur forme actuelle et de ne pas songer, pour le moment du moins, à les triturer en Afrique, car les sous-produits, les tourteaux, n'auraient pas d'écoulement. Il arrivera cependant un moment où l'emploi des tourteaux s'implantera en Afrique occidentale. La terre, pour ne pas s'épuiser, a besoin d'engrais. Il ne faut pas oublier non plus, que l'Afrique occidentale possède un important cheptel qui vient d'être assez sérieusement décimé, mais qui se reconstituera assez vite. Il comptait avant l'épidémie près de 8 millions de bovins, actuellement il est réduit à 4.500.000 têtes, plus 4 millions de moutons et quelques porcs. Or, en maintes régions, certaines années, sur de larges étendues les animaux, les bœufs principalement, souffrent de la faim. Des tourteaux produits à bon marché aideraient à sauver des quantités d'animaux. Aussi le jour où les palmistes seront traités en partie sur place, il y a lieu de penser que les tourteaux, comme ceux des arachides le cas échéant, auront leur utilisation en Afrique même.

* *

On trouve encore d'autres oléagineux dans notre Afrique de l'Ouest qui donnent lieu à un trafic moins important, mais qui méritent cependant de retenir l'attention : ce sont le cocotier et le karité.

Le cocotier pousse aussi bien au Sénégal qu'en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Dahomey, plus exactement dans les régions maritimes de ces colonies. Néanmoins, les étendues où il est planté ne représentent pas des superficies considérables : quelques centaines d'hectares qui augmentent tous les ans spécialement en Guinée et au Dahomey sur le cordon littoral entre Cotonou et Grand-Popo et dans les alentours du lac Ahémé où les indigènes préfèrent, pour le moment, constituer avec les noix des pépinières au lieu d'en extraire la matière qui, séchée, deviendra le coprah. Les indigènes mettent depuis quelque temps chaque année en terre plus de 25.000 pieds. Ces quelques centaines d'hectares sont peu de chose à côté des 430.000 hectares des colonies anglaises du moyen Orient, des 170.000 hectares des Philippines et des 260.000 hectares de Java et de Sumatra, à côté même des 12.000 hectares de nos établissements d'Océanie et des 4.000 hectares d'Indochine. Et il ne semble pas probable que l'Afrique occidentale arrive à produire les 120 à 130.000 tonnes de coprah que la France, spécialement la région de Marseille, consommait chaque année avant la guerre. Néanmoins, elle peut, elle pourra dans l'avenir fournir un certain appoint de cette matière grasse qui est l'une des plus intéressantes à cultiver, tant par son rendement

élevé que par la longévité de l'arbre. Il est bien certain que les populations ouest-africaines n'abandonneront pas l'élaïs pour le cocotier, et qu'en raison de la faible densité de la population il ne faut pas espérer une énorme extension des plantations de cocotiers. Il faut remarquer cependant que le cocotier pousse dans les terrains saumâtres, là où précisément le palmier à huile ne résiste pas. A défaut du palmier les indigènes font du cocotier, le cas s'est présenté au Dahomey où les cocovivateurs noirs avaient sous les yeux un exemple frappant : la cocoteraie de Topo en Nigéria anglaise, à quelques kilomètres de la frontière dahoméenne sur la lagune qui joint Porto-Novo et Lagos, superbe plantation s'étendant sur l'étroite bande de terre qui sépare la lagune du rivage de la mer, et où les arbres sont de belle venue.

Il est donc certain que l'Afrique occidentale a intérêt à ne pas délaïsser le cocotier qui met assez longtemps à produire, mais qui, convenablement planté et aménagé, assure un rendement élevé et stable à tel point que sa culture a été qualifiée de placement de père de famille.

* *

Le dernier produit oléagineux important, le karité, existe à l'état spontané dans la brousse soudanaise : c'est un arbre commun du Soudan géographique. L'inspecteur d'agriculture Vuillet estime que la production totale de l'Afrique Occidentale Française est de 200 à 300.000 tonnes d'amandes sèches, les colonies les plus productrices étant le Haut-Sénégal-Niger (Haute-Volta comprise) et le Haut-Dahomey.

De ces amandes, les indigènes extraient le beurre de karité et les moyens rudimentaires qu'ils emploient aboutissent à une perte de 50 0/0 de matière première et à un emploi de main-d'œuvre considérable. Ce beurre doit être transporté dans des récipients spéciaux et subir une désodorisation avant d'être employé : l'expérience semble avoir démontré qu'il est préférable d'exporter les amandes sèches pour les traiter en Europe, bien que le tourteau n'étant pas comestible soit de faible valeur commerciale. Encore faut-il que ces amandes puissent être transportées hors de la colonie à des frets dont les taux ne soient pas prohibitifs.

Les deux questions à résoudre consistent dans un meilleur emploi de la main-d'œuvre locale et dans le problème du transport.

La préparation du beurre par les procédés indigènes, soit pour les besoins de la consommation domestique, soit pour le commerce d'exportation exige un gros travail, et absorbe donc un grand nombre de personnes, ou de longues heures de travail. Il est incontestable d'autre part que faute de main-d'œuvre une certaine quantité de noix (un quart, dit Vuillet pour le Soudan, plus encore pour le Haut-Dahomey) se perd sur place, sans profit. En libérant des travailleurs ou en diminuant le travail, on obtiendra des disponibilités

de temps ou d'ouvriers, il sera possible de faire ramasser et utiliser la matière première laissée à l'abandon. Aussi a-t-on envisagé l'installation d'usines modestes pour la fabrication du beurre consommé sur place.

Mais s'il s'agit de produit destiné à l'exportation, l'aspect du problème se modifie, car une usine ne fonctionnerait pas en Afrique avec les mêmes rendements qu'en Europe, le prix de revient du traitement sera aussi plus élevé. L'emballage du beurre reviendra plus cher que le logement des amandes et il est probable que le fret serait sensiblement le même au poids. Enfin, il est à prévoir que le beurre de karité aurait à acquitter des droits à l'entrée en France, alors que les graines, les amandes en sont exemptes. Il semble donc qu'il y ait lieu d'exporter, non le beurre, mais les amandes sèches de karité, bien que sous cette forme, étant donnée la présence d'une certaine quantité de matière inerte, le coût du transport puisse paraître élevé. C'est là une question de tarifs qui peuvent être prévus à des taux assez bas par les colonies exploitant leurs railways en régie et partant maîtresses d'appliquer des barèmes dégressifs suivant la distance. Le karité pousse loin du littoral et les peuplements denses sont partout éloignés de la côte. Il suit de là que le commerce ne pourra puiser dans les réserves soudanaises et dahoméennes qu'autant que le réseau ferré ouest-africain aura atteint un développement suffisant tant dans ses principales lignes de pénétration que dans les voies secondaires se rattachant à l'ossature générale.

L'achèvement du Thiès-Kayes, de Cotiari-Naoudé à Ambidedi, la pose du Decauville, Niger-Bani à Ségou, le prolongement du railway de la Côte d'Ivoire qui en dépassant le Baoulé va s'enfoncer dans une zone où les peuplements de karité sont abondants, amèneront une augmentation des exportations. Mais pour arriver au rendement complet de l'Afrique occidentale, il faudra nécessairement que le chemin de fer du Dahomey soit poussé dans le Nord et que le transnigérien soit construit. Il y a donc dans le karité des possibilités immédiates et des réserves d'avenir.

*
* *

Il est encore bien d'autres matières oléagineuses ouest-africaines, ricin, sésame, niébé, arbre qui rappelle le karité par le port et le feuillage, lamy, toulouconna, finzan, graines de bombax (kapok) graines de coton, etc., mais ce sont là des produits secondaires qui, d'ici à un assez long laps de temps, n'alimenteront pas un trafic de quelque importance. Ils sont donc actuellement et pour un certain temps encore négligeables dans les statistiques africaines et l'on peut, pour donner une idée du commerce des matières grasses végétales d'Afrique occidentale, s'en tenir aux arachides, aux produits du palmier, au coprah, au karité. Si l'on compare le chiffre des exportations totales de la colonie à celui des sorties des produits qui

viennent d'être cités, on voit qu'avant tout l'Afrique occidentale, colonie essentiellement agricole, est avant tout productrice de matières grasses :

Années	Exportations totales	Exportations de matières grasses
1893.....	32 millions	20.5 millions
1903.....	62 —	50 —
1913.....	126 —	83 —
1916.....	131 —	56 —
1917.....	180 —	83 —

La plus grosse part, 180 millions, des exportations est donc constituée par des oléagineux et cette situation se maintiendra vraisemblablement, car si d'autres produits viennent alimenter le commerce (textiles), si d'autres prennent de l'extension (les bois, le cacao), les cultures d'arachides continueront à s'étendre, la production industrielle de l'huile de palme et le concassage des noyaux se généraliseront. On sortira de plus en plus des graines oléagineuses et de l'huile, on peut même espérer, sans faire montre d'optimisme, que l'Afrique occidentale à elle seule sera en mesure, en un temps assez court, de fournir à l'industrie française les arachides dont elle a besoin, 520 à 30.000 tonnes. Quoi qu'il advienne à cet égard, il n'en demeure pas moins que, dès maintenant, l'Afrique Occidentale Française est un très important marché d'approvisionnement en matières grasses.

G. FRANÇOIS.

LES " TRAIN FERRIES "

ET LE CAP AU CAIRE

Le problème du Cap au Caïre dont la solution, qui parut longtemps incertaine, peut être envisagée pour un avenir relativement prochain, aujourd'hui que la domination britannique s'exerce sans interruption du Nord au Sud de l'Afrique, continue de passionner l'opinion anglaise. Nous avons signalé en leur temps les divers projets mis sur pied par des explorateurs, des ingénieurs, des géographes, pour déterminer le meilleur tracé. Voilà qu'un homme d'affaires doublé d'un parlementaire vient de proposer à son tour une solution nouvelle, très ingénieuse et qu'il nous paraît intéressant de signaler.

M. Wilson Fox, député aux Communes, a été jadis le collaborateur de Cecil Rhodes : il est aujourd'hui directeur de la Compagnie de la Rhodésie : grand voyageur, écrivain distingué, il fait partie du conseil de la Société Royale de Géographie de Londres, et c'est devant cette Société qu'il a développé son projet. En voici l'économie générale :

Tout le monde a entendu parler de ces bacs à vapeur qui, en Danemark, servent à assurer la continuité des voyages par chemin de fer en

chargeant des trains entiers, ce qui permet aux voyageurs d'éviter les changements de voiture qui seraient fréquents dans un pays aussi découpé et économise aux marchandises les frais et les retards qu'occasionne tout transbordement. Des services analogues fonctionnent sur le lac Baikal et ils sont particulièrement développés sur les grands lacs de l'Amérique du Nord. Ce que l'on sait peut-être moins, c'est qu'au cours de la guerre, des bacs pour trains ont fonctionné entre la France et la Grande-Bretagne, et notamment entre Richborough et Dunkerque, Richborough et Calais, Southampton et Dieppe. Ces navires, dont certains atteignent de grandes dimensions et peuvent recevoir, tout au moins ceux de la Manche, sur les voies qui courent sur leur pont supérieur jusqu'à cinquante-quatre wagons de marchandises de 10 tonnes, peuvent être exploités, paraît-il, dans des conditions très satisfaisantes au point de vue financier. Une compagnie américaine dont la flotte circule sur le lac Michigan aurait exploité avant la guerre à un coefficient de 26,80/0, et il suffirait d'un trajet de 60 milles, soit environ 96 kilomètres, pour récupérer les frais de transbordement qui auraient été nécessaires pour charger au départ et décharger à l'arrivée les marchandises dont le bac permet d'éviter la manutention.

Pourquoi ne pas utiliser des navires de ce genre sur les grands lacs africains? Le Nyassa, le Tanganyika, le Victoria Nyanza se trouvent justement à peu près sur le trajet ou l'un des trajets que l'on peut supposer que suivra la ligne du Cap au Caire; qui ne se rend compte de l'économie du temps et d'argent que l'on pourrait réaliser en se bornant à relier les uns aux autres ces lacs par des voies ferrées, et en installant sur les parties du trajet à effectuer sur les grands lacs, trajet qui équivaldrait au total à plusieurs centaines de kilomètres, quelques grands bacs pour trains. Voyageurs et marchandises pourraient ainsi se rendre du Cap au Caire sans transbordement et la réalisation du rêve de Cecil Rhodes serait sensiblement avancée. Tel est, dans ses grandes lignes, le projet Wilson Fox.

Nous l'avons réduit à un exposé schématique, mais en réalité, devant la Société de Géographie de Londres, il lui a donné tous les développements nécessaires, et il a notamment discuté les questions si controversées du meilleur tracé à adopter pour les voies ferrées qui doivent relier entre elles, soit les diverses lignes existantes, soit les voies d'eau. Sans suivre M. Wilson Fox dans le détail de son exposé, il convient cependant, avant de résumer la discussion qui a suivi sa conférence et qui a offert l'intérêt le plus vif par la compétence des personnalités qui y ont pris part, d'entrer dans quelques éclaircissements.

Dans le trajet du Cap au Caire le conférencier distingue trois zones. La zone sud a pour limite septentrionale Boulouwayo qui sera toujours, pense-t-il, un nœud important de voies ferrées et d'ou le voyageur venant du Caire pourra choisir entre les diverses lignes qui s'irradient de ce

point vers le Cap, le Natal, Beira, etc. Vient ensuite une section centrale qui va de Boulouwayo au Nord du lac Albert; c'est celle pour la traversée de laquelle le plus grand nombre de projets ont vu le jour, et c'est celle aussi dans laquelle devraient être utilisés les bacs pour trains que préconise M. Wilson Fox. Au Nord du lac Albert la région du Bahr el-Ghazal et du « Sudd » constitue un obstacle qu'il est impossible d'aborder de front; deux tracés ont été proposés: l'un par l'Ouest suit, en faisant un contour immense, à peu près la ligne de séparation des bassins du Congo et du Nil, et rejoint le Soudan à El-Facher d'où il gagne le chemin de fer du Soudan en tirant droit à l'Est vers Sennar; l'autre suit le pied du plateau abyssin et passe non loin de Nasser. Mais revenons à l'utilisation des bacs pour trains. Le trajet qu'ils auraient à parcourir sur l'ensemble des trois lacs dans une direction sensiblement sud-nord, est d'environ 850 milles anglais, soit 1.368 kilomètres. La construction d'une ligne de chemin de fer de cette longueur entraînerait, aux prix actuels, une dépense de 5 millions de livres sterling (1). Or pour organiser sur les lacs des services de bacs pour trains, il n'en coûterait guère que 500.000 livres sterling pour chacun, soit 1.500.000 livres sterling au total. L'adoption du système préconisé par M. Fox permettrait donc de réaliser une économie de 3.500.000 livres sterling; faut-il ajouter qu'il serait infiniment plus rapide de construire, de transporter et de monter des navires porte-trains que de construire 1.400 kilomètres de voie ferrée?

* *

Ce projet, si séduisant en apparence, n'a pas rencontré une approbation unanime de l'auditoire devant lequel il était exposé. L'usage est, en Angleterre, que le président d'une conférence provoque les observations et les critiques de ceux des assistants qu'il sait plus particulièrement compétents et avec cette simplicité de mœurs et cette franchise qui sont parmi les grandes qualités de nos voisins, les auditeurs, tout au moins ceux qui ont quelque autorité, ne se font pas prier.

Est-il opportun de mettre des navires bacs sur les grands lacs? Le major Taylor, qui est un spécialiste en matière de chemins de fer en pays tropicaux, ne le pense pas. Un steamer ramassant les marchandises de port en port rendrait plus de services au commerce. Est-il au reste équitable de comparer le coût de l'installation d'un bac pour trains avec les frais d'établissement d'un chemin de fer? Le premier exécute un transport de bout en bout, tandis que le second draine la production de la région qu'il traverse et a des chances de trouver des recettes sur place. La critique qu'a faite du projet Wilson Fox sir Alfred Sharpe, dont on connaît la grande autorité pour tout ce qui concerne l'Afrique centrale, est plus

(1) Encore, fait observer M. Wilson Fox, faut-il ne pas oublier qu'une ligne ferrée, obligée à des détours pour suivre les rives des lacs et contourner certains obstacles, atteindrait en réalité une longueur sensiblement supérieure au trajet lacu-tre.

décisive. Sir Alfred n'assistait pas, pour des raisons de santé, à la conférence de M. Wilson Fox et ses observations sont présentées dans une note que le *Geographical Journal* a eu la bonne idée de joindre au compte rendu de la séance.

Pour que les bacs pour trains, y dit-il en substance, après avoir critiqué, pour d'autres motifs, les projets du Cap au Caire, puissent offrir un réel intérêt au point de vue économique, il faudrait avoir à assurer un large courant commercial qui serait interrompu, sur un point de son parcours, par un certain espace d'eau. « Or, il n'est guère probable qu'il existe jamais un pareil courant passant du Nord au Sud et inversement, sur les grands lacs africains. Ce qu'il faudra — et il revient à l'idée du major Taylor — c'est plusieurs petits caboteurs ramassant du fret dans les différents ports du Nyassa, du Tanganyika, du Victoria, et le déposant au point de départ des lignes de chemins de fer allant à la côte. » Et sir Alfred Sharpe a terminé sa note par une remarque qui servira de conclusion à ce résumé :

« J'ai été également étonné de voir le conférencier comparer le coût de l'établissement d'un bac sur le Tanganyika avec celui d'une voie ferrée, construite le long d'une des rives du lac. Personne, j'imagine, n'oserait proposer d'établir, en Afrique, un chemin de fer le long d'une nappe d'eau profonde ayant 400 milles (640 kilomètres) de longueur. »

BIBLIOGRAPHIE

Le Maroc : *Géographie, Histoire, Mise en valeur*, par VICTOR PIQUET. [Nouvelle édition (3^e), entièrement mise à jour et augmentée.] Un volume in-8° (13×20) de XII-484 pages, avec 5 cartes hors texte en noir et en couleur, 12 francs. Librairie Armand Colin, 103, boulevard Saint Michel, Paris.

Cet ouvrage qui a conquis sa place dans la littérature marocaine est arrivé à sa troisième édition qui ne sera sans doute pas la dernière.

L'auteur a conservé son plan initial, géographie, histoire, mise en valeur. Mais il a dû reprendre presque entièrement cette dernière partie, car les choses marchent vite au Maroc.

Signalons tout particulièrement l'éloge qu'il fait de la restauration du pouvoir central chérifien et la place importante qu'il a donnée à l'étude de la question de Tanger, « porte d'entrée européenne du Maroc qui doit être sous l'égide française un grand port de transit. »

M. Piquet est convaincu que le Maroc est une bonne affaire par ses richesses agricoles et minières, par les possibilités qu'il ouvre au commerce et à l'industrie, par ses réserves de force hydraulique, par sa population et par les qualités de la race berbère qui nous permettra de réaliser le rêve grandiose d'un Maroc français.

L'Élevage au Maroc, par H. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, vétérinaire, inspecteur du service de l'élevage en Tunisie (en congé), inspecteur des services de l'agriculture au Maroc; préface de M. le professeur Moussu, membre de l'Académie d'Agriculture. 1 vol. in-8° de VI-458 pages. Challamel, 17, rue Jacob.

Ce livre retrouvera la faveur qui a accueilli le précédent ouvrage de M. H. Geoffroy Saint-Hilaire, *L'élevage dans l'Afrique du Nord*, que l'Académie nationale d'agriculture a couronné d'une médaille d'or. L'auteur a repris et développé les pages consacrées au Maroc dans son ouvrage d'ensemble et il insiste particulièrement sur l'avenir que le Maroc peut trouver dans l'élevage.

En dehors de la partie consacrée aux diverses espèces, à leur élevage, à l'hygiène, à la police sanitaire, aux épizooties et aux laines, et qui sera indispensable demain aux agriculteurs du Maroc, on trouve ici de forts développements sur les ressources fourragères du Maroc et la situation et l'avenir de l'élevage. L'auteur lui-même les résume dans cette série de formules : « Les ressources mondiales en bétail ayant diminué du fait de la guerre, il en est résulté une hausse des cours qui persistera longtemps et se maintiendra probablement du fait de la généralisation progressive de la consommation de la viande. Les progrès en matière d'élevage ne peuvent être réalisés rapidement que par certains colons instruits dont l'exemple servira à tous les autres éleveurs. Le recrutement de la main-d'œuvre étant difficile après la guerre, l'élevage est une des formes d'exploitation du sol qui en demande le moins. Un troupeau d'élevage constitue un capital susceptible d'être réalisé immédiatement à n'importe quelle époque de l'année. L'élevage pratiqué d'une façon rationnelle présente moins d'aléas que la grande culture et des revenus intéressants. L'élevage permet la mise en valeur de certaines terres qui resteraient improductives sans lui. Les engrais sont rares et chers, il faut pour les compléter et les suppléer, produire régulièrement du fumier en abondance. La constitution d'un troupeau de choix permet à l'éleveur de se soustraire à l'obligation d'acheter ou de vendre sur les marchés publics. La création d'abattoirs frigorifiques augmentera les débouchés actuels du Maroc et stabilisera les prix de la hausse. »

Livre d'expérience et de documentation, *L'élevage au Maroc* sera, comme le dit le professeur Moussu, un vrai livre d'éducation coloniale.

Le Poète Rustique, par FRANCIS JAMES. 1 vol. de 291 p., Mercure de France, 16, rue de Condé, Paris.

Dans le sillon où il végète, le blé nourricier voit son existence menacée par les parasites, lorsque le maître du champ n'en surveille pas l'éclosion et le développement.

Cette image me vient à l'esprit, au spectacle de Rustique — ce poète dont l'r. James a oublié l'identité — et de sa nombreuse famille évoluant au milieu des perversions sociales : égoïsme et passions matérialistes des uns; déprimantes théories des autres. Et c'est sur ce fond que passe, silencieuse et infiniment pitoyable, une famille de pauvres gens, qui sombre dans une lamentable détresse : épisode du réalisme saisissant qui, dans la manière du poète, semble, à certains égards, une réplique humaine de la divine Passion.

Telle apparaît la vie « avec des hauts et des bas, du grave et du comique et de l'insignifiant aussi », en un tableau brossé dans le style nuancé du maître.

L'almanach du poète Rustique est comme une fantaisie captivante, où se trouvent mêlées la vie de l'homme et la vie de tout ce qui l'entoure. Rustique — ce faune converti à la loi du Christ — a gardé l'esprit prompt de sa vie en plein air : tout lui est familier, au point qu'il passe, sans transition apparente, d'une idée à une autre qui semble fort différente : il est partout à la fois, rien ne lui échappe, le ciel, la terre, l'homme, l'animal et la plante et les liens mystérieux qui les unissent les uns aux autres.

Mais que le lecteur se méfie de cette course en zig-zag, dans le temps et dans l'espace, par les sentiers dont seul un faune peut, en se jouant, démêler les secrets détours ! Qu'il ne perde pas de vue non plus que, pour le poète à la foi profonde, nos agitations se rattachent au plan divin, auquel il faut toujours les reporter pour en saisir le sens vrai.

Voilà ce qui soustrait ces pages à la banalité verbale de la littérature courante et les recommande à la lecture de tous ceux qui pensent.

C. M.

HENRY HUBERT. — Les Roches à facies granitique associées aux diabases du massif de Doualé (Haut Sénégal et Niger), *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, séance du 15 mars 1920.

Travail très technique montrant que dans certains cas — dont la région considérée fournit des exemples nombreux — des roches éruptives aussi dissemblables des diabases que le sont les granites peuvent cependant être formées à leurs dépens, à la suite de phénomènes de différenciation.

Le Gérant : J. LEGRAND

PARIS. — IMPRIMERIE LEVE, RUE CASSETTE, 17.

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

LE RÉGIMENT DE MARCHÉ DE SPAHIS MAROCAINS.....	109
LES SOUVENIRS DU GÉNÉRAL VON LETTOW-VORBECK. — CHARLES MOUREY.....	112
LE PROBLÈME DES GRANDS TRAVAUX EN AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE.....	113
UN NOUVEAU LIVRE SUR LE LIBÉRIA. — MAURICE DELAFOSSE.....	119
Bibliographie.....	124
CARTE	
Chemins de fer de l'Afrique occidentale.....	116

LES BELLES FOURRAGÈRES D'AFRIQUE

LE RÉGIMENT DE MARCHÉ DE SPAHIS MAROCAINS

Nous rourrons aujourd'hui notre serie des « Belles Fourragères d'Afrique » en l'honneur d'un corps qui n'est pas assez connu, le régiment de marche des spahis marocains, digne des régiments de tirailleurs marocains et qui a glorieusement porté son jeune étendard de la Marne au Danube.

Dans la deuxième quinzaine du mois d'août 1914, les escadrons de spahis marocains furent groupés et formèrent le régiment de marche de chasseurs indigènes à cheval, qui, le 1^{er} janvier 1915, prit le nom de régiment de marche de spahis marocains.

La Marne.

Transporté en France, ce régiment est rassemble le 3 septembre aux environs d'Epernay, prend part, avec le premier corps de cavalerie, à

la bataille de la Marne, et poursuit l'ennemi jusqu'à Juvincourt et Amifontaine.

Ensuite c'est la course à la mer, Albert, Baupume, Arras.

Le 13 octobre avec la troisième division de cavalerie le régiment attaque Radinghen, le 19 octobre, près d'Estaires, à côté des 3^e et 10^e divisions de cavalerie, prend d'assaut les fermes de Bas-Flandres et de Rosebois, monte jusqu'en Belgique, assure ensuite le service des tranchées dans l'Artois, sur la Somme, dans la vallée de l'Oise, où les Marocains se font remarquer par l'audace et l'habileté de leurs coups de main.

En Orient.

En janvier 1917, le régiment quitte le front français et débarque le 3 mars à Salonique.

En mars, avril et mai 1917 il exécute des opérations de police dans la région de Kozani et de Servia, dans la vallée de la Vistrica et sur les monts Cambuniens (Macédoine).

En juin, il marche sur la Thessalie, par Kalabaka, Larissa, Karditsa, protégeant l'armée d'Orient contre tout mouvement du parti du roi Constantin. Il arrive ainsi aux champs de bataille de Pharsale et des Thermopyles.

En septembre 1917, le régiment de marche de spahis marocains a un rôle important, lorsque la division d'infanterie provisoire attaque les positions autrichiennes, établies entre le lac d'Okrida et le lac Malik. La région est très montagneuse, l'ennemi y a fait de fortes organisations, dont la valeur est doublée par la difficulté du terrain. L'objectif général est Pogradec sur le lac d'Okrida.

Tandis que la division d'infanterie provisoire attaque les lignes ennemies, le régiment de marche de spahis marocains exécute un large mouvement débordant vers l'Ouest, c'est par la vitesse de ce mouvement à l'aile gauche que l'opération réussira.

Le 7 septembre, le régiment bivouaque dans les bois vers Moskopole à 18 kilomètres au Sud du Devoli, et se porte dans la nuit sur cette rivière, qu'il franchit au petit jour au Sud de Krasnisti

après avoir abandonné ses chevaux derrière lui. Il s'élance à pied en montagne, enlève le 8 le piton de Krasnisti tenu par l'ennemi — couche le 8 au soir à 7 kilomètres au Nord du Devoli — reprend sa marche le 9, aborde les contreforts très abrupts de Kamia (2 150 mètres d'altitude), enlève de solides retranchements, bouscule les troupes autrichiennes et allemandes envoyées en renfort, couche sur le terrain conquis, reste au contact des avant-postes ennemis.

Enfin, le 10 à 14 heures le régiment de spahis marocains occupe Pogradec, recueille des prisonniers nombreux, un matériel important, que l'ennemi, surpris par la vitesse de notre marche, avait dû laisser en se retirant sur une profondeur de plus de 18 kilomètres.

Le régiment obtient sa première citation :

Ordre général n° 163
du général commandant l'A. F. O.

EN DATE DU 21 SEPTEMBRE 1917.

Entraîné par son chef le colonel Dupertuis au cours de quatre jours et quatre nuits de combats ininterrompus, a forcé le passage du Devoli, bousculé dans un terrain montagneux et difficile des bandes d'irréguliers, enlevé de haute lutte sur une profondeur de 18 kilomètres des ouvrages défendus par des troupes autrichiennes, pénétré à la baïonnette dans le village de Pogradec tenu par des contingents allemands, les refoulant au Nord du village et assurant ainsi brillamment le plein succès de la manœuvre débordante qui lui avait été assignée.

A donné un superbe exemple d'énergie et d'audace ; s'est emparé de plusieurs canons, de mitrailleuses, de nombreux prisonniers et d'un important matériel.

Général GROSSETTI.

En octobre 1917, le régiment de marche de spahis marocains, avec la division d'infanterie provisoire opère sur le Skumbi (Albanie), torrent violent, encaissé dans de très fortes montagnes à pentes abruptes solidement organisées.

Eloigner l'adversaire des crêtes nord et nord-est de Pogradec, telle est la mission générale donnée à la division d'infanterie provisoire qui attaque entre le Skumbi et le lac d'Okrida, tandis que le régiment de spahis marocains progressant à l'aile gauche, doit menacer la ligne de retraite de l'ennemi.

Pour participer à cette opération, le régiment de spahis marocains vient le 18 octobre à 18 heures, coucher à l'Est des crêtes dominant le Skumbi, vers Cesme-Siperme, s'élance à pied le 19, au petit jour vers le torrent, en gravit les pentes, malgré le feu de l'adversaire, enlève les positions de Loznik et de Slabinja, garnies de mitrailleuses puis fonce sur Velicani-Mokra et aborde dans la soirée des retranchements tenus très fortement, protégés par un sérieux réseau de fil de fer. Dans la nuit du 19 au 20, les éléments d'assaut sont approchés de cette « Redoute autrichienne » et au matin du 20 l'attaque est déclenchée.

Les spahis marocains, avec beaucoup d'élan, coupent les fils de fer et enlèvent la position, 4 mitrailleuses sont prises, 2 officiers et 60 hommes sont faits prisonniers, de nombreux morts restent sur le terrain.

La vigueur, l'entrain et l'audace du régiment lui valent cette seconde citation et la fourragère aux couleurs du ruban de la croix de guerre :

Ordre général n° 52
du général commandant en chef les A. A.

EN DATE DU 3 NOVEMBRE 1917.

Sous le commandement d'un véritable chef, le colonel Dupertuis, vient à nouveau de remplir et au delà la mission qui lui était confiée en escaladant falaises et montagnes défendues par des forces autrichiennes et en leur infligeant des échecs successifs et sanglants bien que seul contre plusieurs bataillons.

Général SARRAIL.

Dès avril 1918, sans attendre la fonte des neiges, les opérations actives de l'armée française d'Orient, dans les montagnes d'Albanie, reprennent avec vigueur.

Le régiment de marche de spahis marocains avec les troupes de la réserve mobile de l'A. O., s'empare de massifs montagneux importants, où l'ennemi s'était organisé (Ostrovica, 1.950 mètres, Kamia, 2.250 mètres).

En juillet, une nouvelle opération est menée sur la chaîne de Bofnia (1.700 mètres d'altitude environ) dont la possession nous permet de progresser ensuite par la vallée de la Tomorica, et de soutenir les Italiens, qui, à notre gauche, marchent sur Bérat. Du côté français, le 7 juillet l'attaque se fait sur un front de 15 kilomètres, en quatre colonnes, qui, toutes, se heurtent à des défenses fortement organisées. Le régiment de marche de Spahis Marocains constitue la colonne de gauche et attaque au Cafat-Becit (1.900 mètres d'alt.). En deux jours de lutte très chaude, il enlève, malgré des pertes sérieuses, les positions fortifiées au Sud de Mali-Kercir que l'ennemi est contraint d'abandonner après avoir contre-attaqué très violemment et laissé de nombreux morts sur le terrain. Aussitôt la poursuite est commencée sur la crête du Bofnia. Le régiment de spahis marocains rejoint et dépasse les autres colonnes, s'engage dans la vallée de la Tomorica, que l'adversaire évacue en hâte, abandonnant ses approvisionnements, incendiant ses hôpitaux, ses abris, ses parcs à munitions. Le 13 juillet, le régiment de spahis marocains atteint Gramsi, ayant parcouru depuis le Cafat-Bécit plus de 40 kilomètres, luttant chaque jour contre des forces importantes qui sont forcées ensuite de se replier au Nord du confluent de la Holta et faisant à l'ennemi de nombreux prisonniers.

Après ces opérations, le général commandant l'A. F. O. adresse aux troupes l'ordre suivant :

Ordre général n° 229.

EN DATE DU 14 AOÛT 1918.

Trois reprises à Strelca, à l'Ostrovica, au Kamia, nos troupes ont chassé l'ennemi des plus hauts sommets de l'Albanie (2.150 m.). Les opérations du Bofnia ont achevé sa déroute et nous avons poursuivi les Autrichiens durant plus de 40 kilomètres.

En deux mois nous avons pris 2.000 prisonniers, 10 canons, une trentaine de mitrailleuses et un très important butin.

L'attaque que les Bulgares préparaient le long du lac d'Okrida a avorté. Pogradec et Koritza sont désormais à l'abri des coups et la sécurité de la route Santi-Quaranta et Corlou est désormais assurée.

Le régiment reçoit alors sa 3^e palme :

**Ordre général n° 235
du général commandant l'A. F. O.**

EN DATE DU 17 AOUT 1918.

Sous le commandement du lieutenant colonel Guespercau vient une fois encore d'affirmer sa bravoure, son esprit offensif et sa force de résistance. En juillet-août 1918 au cours des opérations exécutées en Albanie, a, sans trêve combattu pendant près de quarante jours un ennemi toujours supérieur en nombre et retranché dans de très fortes positions. Malgré la résistance opiniâtre et les contre-attaques répétées de l'ennemi, malgré les difficultés du terrain, malgré une chaleur accablante, a conservé constamment le même entrain, le même esprit de sacrifice, a brisé toutes les résistances, dépassant de près de 50 kilomètres le premier objectif qui lui avait été assigné, faisant plusieurs centaines de prisonniers et s'emparant de matériel et d'approvisionnement très importants.

Général HENRYS.

Enfin le 13 septembre 1918, les armées alliées d'Orient attaquent sur tout le front ; les Serbes, avec la 17^e D. I. C. et la 122^e D. I., enlèvent le Dobropolje et progressent rapidement en direction du Vardar.

La cavalerie est appelée à exploiter le succès et le régiment de marche de spahis marocains, qui, jusqu'à présent avait combattu audacieusement à pied en liaison avec l'infanterie, va faire œuvre de cavalier et exécuter cette poursuite merveilleuse, de Monastir au Danube, qui sera une des pages des plus brillantes de l'histoire de la cavalerie pendant cette guerre.

Le 23 septembre le régiment part de Monastir et s'élançait sur les traces de l'ennemi : il atteint Prilep, puis (Velès résistant encore), se jette à travers la montagne dans la direction d'Uskub, où après de violents combats il entre le 29, dépasse cette ville, arrête la deuxième armée allemande qui est ainsi coupée de sa ligne de retraite vers le Nord.

La Bulgarie signe l'armistice le 30 septembre : toutes les troupes à l'Ouest du Méridien d'Uskub sont considérées comme prisonnières de guerre.

Le régiment obtient sa 4^e citation :

**Ordre général n° 263
du général commandant l'A. F. O.**

EN DATE DU 11 NOVEMBRE 1918.

Unité d'élite, apte à toutes les missions et dépassant par son audace et son entrain, les espérances du commandement.

Le 29 septembre 1918, après une marche longue et difficile à travers un massif montagneux élevé, a, sous le commandement du lieutenant colonel Guespercau, enlevé successivement dans un combat à pied très mordant toutes les hauteurs dominant Uskub (Serbie) vers l'Ouest et tenues par un ennemi retranché. Puis débordant la ville s'est porté immédiatement sur les colonnes en fuite bousculant leurs arrière-gardes, leur enlevant 5 pièces d'artillerie lourde, 1.000 têtes de bétail, plus 100 voitures et capturant de très nombreux prisonniers.

Général HENRYS.

Le régiment continue la poursuite des éléments autrichiens qui se retirent vers le Nord, renforcés par des éléments allemands accourus en toute hâte d'Italie, de Roumanie, et même de Crimée. Harcelant l'ennemi chaque jour, il est le 2 octobre à Kumanovo; le 5, il fait vers Vpovo 320 prisonniers dont 6 officiers et ramène 8 mitrailleuses, le 13 il entre à Pirot sur les talons de l'ennemi, puis par Kujazevac, Jazecar, Negotin il atteint le Danube le 21 octobre, chasse les Allemands de leurs organisations de Pranovo et de Radujevac sur le fleuve.

A l'issue de cette poursuite le Voivode Boiovitch cite la brigade de cavalerie (régiment de marche de spahis marocains et 1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique) :

Ordre de la première armée serbe.

EN DATE DU 8 NOVEMBRE 1918.

Ont au cours de la campagne dans la partie est de la Serbie, du 30 septembre au 19 octobre 1918, affirmé d'une façon incontestable la valeur traditionnelle de la cavalerie française.

Progressant inlassablement à travers un terrain tourmenté, bousculant l'ennemi de Kumanovo jusqu'au confluent du Timok et du Danube, la brigade de cavalerie de l'armée française de l'armée d'Orient s'est tracé en liaison étroite avec ses frères d'armes serbes, une très belle page dans l'histoire des armées franco-serbes.

VOIVODE BOIOVITCH.

Les qualités remarquables dont le régiment a fait preuve dans cette dernière partie de la campagne lui valent une cinquième citation à l'ordre de l'armée française :

**Ordre général n° 196
du général commandant en chef les A. A.**

EN DATE DU 25 AOUT 1919.

Régiment d'un moral, d'un entrain et d'une endurance incomparables qui s'était déjà fait remarquer lors de la prise d'Uskub. Faisant ensuite partie intégrante de l'armée serbe a continué sous le commandement du lieutenant-colonel Guespercau à se signaler pendant la campagne dans la partie est de la Serbie du 30 septembre au 19 octobre 1918. Dans sa marche rendue particulièrement pénible en raison du terrain et du climat, s'est élancé inlassablement à la poursuite des troupes autrichiennes et allemandes, les bousculant de Kumanovo jusqu'au confluent du Timok et du Danube, faisant preuve ainsi dans sa progression d'un mordant égal à sa ténacité et à sa souplesse manœuvrière.

Général FRANCHET D'ESPÈREY.

L'armistice étant signé le 11 novembre 1918, le régiment occupe la Hongrie et séjourne pendant les trois premiers mois de 1919 au Nord de Budapest.

Les Marocains ont servi la France avec un très grand loyalisme, un fort beau dévouement, ils sont fiers de leur randonnée à travers toute l'Europe, ils ont admiré la valeur guerrière du Français qu'ils estiment par-dessus tout. Ils ont vu de leurs yeux, en France, en Macédoine, en Serbie, la brutalité et la rage de destruction de l'Allemagne, ils opposent celle-ci à la civilisation de la France faisant renaître partout où elle vient l'espoir et la prospérité. Ils ont constaté chez tous les

peuples dont ils traversaient les territoires une admiration sincère pour notre civilisation basée sur la beauté, la bonté, et la liberté.

Rentrés dans leur pays, ils raconteront leurs exploits et répéteront dans leurs douars cette phrase déjà dite par eux et qui résume toutes leurs impressions de voyage : « Le Français est le maître, — il va où il veut — il fait ce qu'il veut ».

Le fanion du régiment porte la croix de guerre avec 5 palmes, la médaille du mérite militaire Chérifien et la croix de Kara-Georges de Serbie.

Bientôt ces hautes distinctions seront posées sur la soie tricolore d'un étendard qui, en lettres d'or, perpétuera les étapes de gloire du régiment : LA MARNE, DEVOLI, POGRADEK, SKUMBI, BOFNIA, TOMORICA, USKUB, LE DANUBE.

LES SOUVENIRS du général von Lettow-Vorbeck

On vient de publier une édition anglaise des souvenirs de campagne (1) du général von Lettow-Vorbeck qui commanda, on se le rappelle, les troupes allemandes pendant toute la guerre dans l'Est africain. C'est une occasion de revenir sur les événements qui marquèrent cette campagne longtemps incertaine, et qui, malgré les efforts accomplis de 1915 à 1918 par nos alliés anglais et belges, n'avait pas donné, au moment où l'amnistie mit fin aux hostilités, des résultats tout à fait décisifs. Aussi bien, l'accueil fait à ce livre en Angleterre mérite-t-il à divers titres de retenir l'attention. Mais il y a plus : au cours des troubles politiques qui ont agité l'Allemagne depuis quelques mois, le nom de von Lettow-Vorbeck a été prononcé à plusieurs reprises, et souvent cité parmi le groupe des officiers de l'ancienne armée qui travaillent à restaurer la monarchie dans le Reich. Il n'est donc pas indifférent de savoir comment s'est comporté, alors qu'il exerçait le commandement suprême, un homme qui jouera peut-être un jour dans son pays un rôle important, et qui a été reçu en triomphateur lorsqu'il revint en Allemagne au début de 1919.

*
* *

Quand le colonel von Lettow-Vorbeck débarqua à Dar-es-Salam, en janvier 1914, il ne se doutait guère des responsabilités qui l'attendaient. Il était d'ailleurs bien préparé à y faire face, étant un des rares officiers allemands qui possédassent l'expérience des guerres lointaines. En 1900, en effet, il avait pris part à l'expédition de Chine, et il avait vu à l'œuvre quelques-uns

des corps de troupe anglo-indiens qu'il allait trouver devant lui dans l'Est africain ; plus tard, il participa à l'expédition contre les Herreros, et il put observer les méthodes de combat, parfaitement adaptées au pays, des auxiliaires boers qui combattirent à ce moment dans les rangs allemands ; il avait servi à l'état-major du général Botha : « Les excellentes qualités de cette race de bas-allemands, écrit-il en bon Germain, toujours prêt à annexer au Reich toute l'humanité, avaient retenu mon respect. Je n'aurais jamais pu imaginer que les Boers prendraient par la suite une part décisive — et en un certain sens — tragique, dans l'œuvre d'anglicisation de l'Afrique allemande. »

A peine débarqué, il entreprit une longue tournée d'inspection, d'où il rapporta l'impression que la colonie, si une guerre éclatait, serait en fâcheuse posture, mais nul ne songeait à la guerre, et surtout pas à une guerre avec l'Angleterre, et il ne réussit pas à secouer ce qu'il appelle l'indifférence des autorités. Comme tous les officiers prussiens, il est plein de mépris pour le pouvoir civil : il y avait dans l'Est africain un gouverneur, le D^r Schnee, et celui-ci, aux termes des règlements, possédait toute autorité sur les troupes ; il ne semble pas avoir eu le bonheur de plaire à von Lettow-Vorbeck qui déplore que la rupture des communications avec la mère-patrie ait empêché de modifier la législation en vigueur ; le gouverneur voulut s'en prévaloir, et il ne semble pas que de 1914 à 1917, il ait jamais abdiqué complètement son pouvoir entre les mains du commandant des troupes. Celui-ci se plaint, à diverses reprises, de l'intervention du gouverneur, intervention d'autant plus gênante qu'il accompagnait l'état-major dans ses déplacements, mais en 1917, à la suite d'une affaire assez malencontreuse où le D^r Schnee faillit provoquer un sérieux échec des troupes allemandes, il semble bien que le gouverneur ait été réduit au rôle de simple colis qu'on déplaçait avec les cantines de l'état-major.

*
* *

Nous ne pouvons songer à retracer en détails la campagne de l'Est africain ; du reste, le livre de von Lettow-Vorbeck serait pour une telle histoire un guide insuffisant. Ce sont, il le dit lui-même, de simples souvenirs, pour la rédaction desquels il n'a même pas eu la ressource des notes qu'il avait prises au jour le jour et qui ont, pour la plupart, disparu au cours de la campagne. Mais il est un épisode sur lequel aucun document officiel anglais n'a, croyons-nous, été publié jusqu'à ce jour et qu'il est intéressant de rappeler. Il s'agit de l'affaire de Tanga (3 et 4 novembre 1914). Tanga est un point de la côte orientale d'Afrique situé en face de l'île de Pemba. C'est le débouché naturel du riche pays de l'Ousambara auquel le relie une voie ferrée. S'ils avaient pu s'en emparer, les Anglais auraient eu un accès facile dans le Nord de la colonie allemande, et ils auraient arrêté la menace qu'ils jugeaient bien

(1) *My Reminiscences of East Africa*, by general von Lettow-Vorbeck, 1 vol. de 336 pages, avec cartes et gravures ; 24 sh., Hurst and Blackett, Londres.

que les Allemands dirigeraient tôt ou tard sur le chemin de fer de l'Ouganda. Le 3 novembre 1914, ils débarquèrent donc des troupes que von Lettow évalue à 6.000 hommes, mais qui ne comptaient, d'après la presse anglaise, pas plus de 4.000 hommes. Le corps de débarquement réussit à s'emparer, ce jour-là, de la ville et de ses abords immédiats, mais comme on va le voir, il ne tenait ni l'un ni l'autre bien solidement. Von Lettow était à New-Moshi, quand on l'avisait, le 2 novembre, que quatorze transports et deux croiseurs anglais étaient devant Tanga dont la capitulation sans condition était exigée. Il s'occupa aussitôt de diriger sur la ville menacée, soit par le chemin de fer, ligne à voie étroite sur laquelle un train de vingt-quatre à trente-deux wagons ne réussissait à transporter qu'une compagnie, soit par camions automobiles, tout ce qu'il put ramasser de troupes. Le 3 novembre les Anglais avaient débarqué, mais l'action qui eut lieu ce jour-là avait été si confuse que von Lettow en arrivant le soir du même jour à proximité immédiate de Tanga, ne put réussir à se faire une idée exacte de la situation que l'un de ses officiers représentait comme excellente, tandis qu'un autre estimait qu'il serait impossible de résister à l'attaque qui ne manquerait pas de se reproduire le lendemain. Il résolut donc de voir par lui-même, et il s'approcha de la ville à bicyclette :

Elle était complètement déserte et les maisons blanches des Européens réfléchissaient les rayons brillants de la lune. Nous atteignîmes ainsi le port à l'autre extrémité de la ville. A un quart de mille (400 mètres), devant nous on voyait les transports à l'ancre brillamment éclairés et pleins de vacarme ; sans aucun doute le débarquement allait commencer sur-le-champ. Je regrettai vivement de n'avoir pas encore notre artillerie — deux canons du modèle 1873. De cette place, par cet éclatant clair de lune, à si courte portée, leurs effets eussent été fondroyants malgré les deux croiseurs. Nous poursuivîmes vers Ras-Kasone, et laissant nos bicyclettes dans l'hôpital allemand, gagnâmes la grève à pied ; à peu de distance, droit devant nous était un croiseur anglais. En revenant vers l'hôpital nous fûmes interpellés, sans doute par une sentinelle indone, dans une langue inconnue, mais ne vîmes rien. Nous reprîmes nos bicyclettes pour rejoindre nos lignes. Le jour commençait à poindre, et sur notre gauche nous entendions les premiers coup de fusil.

Sur la journée qui suivit (4 novembre), von Lettow s'étend d'autant plus complaisamment qu'elle fut pour nos alliés un très sérieux échec. Débarquant dans un pays inconnu, couvert d'arbres et de brousse épaisse, les troupes anglo-indiennes se battirent vaillamment, mais bien qu'inférieurs en nombre les Allemands eurent le dessus (1). Les Anglais prétendent n'avoir eu que 795 hommes hors de combat, mais von Lettow donne un chiffre supérieur pour les seuls tués et il évalue le nombre des pertes anglaises à plus de 2.000. Le soir du 4 novembre un officier anglais venait négocier la remise des blessés. L'effet moral sur les troupes indigènes

allemandes fut considérable, et il n'est pas interdit de penser que le souvenir de ce premier succès demeura vivace, contribua à maintenir pendant les années suivantes la cohésion des Askaris de von Lettow. Quant au butin, il permit de réarmer plus de trois compagnies en armes modernes, parmi lesquelles 16 mitrailleuses purent particulièrement précieuses, et il procura aux Allemands, avec plus de 600.000 cartouches, tout un matériel téléphonique et assez de vêtements chauds et de couvertures pour pourvoir à tous les besoins pendant une année.

*
* *

La guerre qui suivit ces premières affaires a déjà été racontée. L'action fut lente jusqu'en 1916, les Anglais négligeant un peu au début un théâtre d'opération qui semblait secondaire, et les Allemands limitant leurs efforts à des incursions dans l'Afrique Orientale Anglaise, principalement sur le chemin de fer de l'Ouganda. Quand nos Alliés prirent la chose plus à cœur, les Allemands furent obligés de se retirer, et alors commença cette longue poursuite entrecoupée de quelques actions brusquées, qui fit parcourir aux deux adversaires des milliers et des milliers de kilomètres, ce qui permit au général Smuts, au cours d'une conférence que nous avons signalée en son temps (1), de déclarer que von Lettow-Vorbeck pouvait compter parmi les grands voyageurs africains et qu'il avait toute qualité pour faire une conférence à la Société de géographie de Berlin.

*
* *

L'armistice surprit von Lettow-Vorbeck dans la Rhodesia où il avait pénétré à la fin d'octobre et où il venait de réaliser des opérations de détail assez heureuses en s'emparant de dépôts de vivres et d'approvisionnements bien garnis. Le récit qu'il donne des dernières épisodes de la campagne n'est pas sans intérêt.

Il avait laissé à une journée de marche en arrière un détachement sous les ordres du capitaine Koehl ; de bonne heure, le matin du 11 novembre 1918 il se mit en route avec les gros des forces :

J'étais parti en avant à bicyclette, pour choisir l'emplacement du camp et j'attendais les troupes lorsque le capitaine Müller apparut, également à bicyclette, et me rapporta qu'un armistice avait été conclu. Un motocycliste anglais, celui-là même sans doute qui avait apporté la nouvelle aux troupes anglaises, était apparemment passé par Kasama et y avait été capturé par le détachement de Koehl. Grâce à la ligne téléphonique anglaise que nous longions, nous pûmes converser peu après et nous eûmes ainsi confirmation de l'armistice. Le télégramme du motocycliste était ainsi conçu :

12-11-18. A transmettre via M. B. par câble et par exprès : Communiquez ce qui suit sous drapeau blanc au colonel von Lettow-Vorbeck. Le premier ministre d'Angleterre a annoncé qu'un armistice a été signé à 5 heures, le 11 novembre et que les hostilités doivent cesser sur tous les fronts le 11 novembre à 11 heures. J'ordonne à mes troupes d'interrompre les hostilités sauf attaque nouvelle

(1) Von Lettow prétend n'avoir disposé que de 1.000 fusils et évalue l'effectif débarqué à plus de 6.000 hommes, mais nous lui laissons, bien entendu, la responsabilité de ces chiffres.

(1) Voir *l'Afrique française*, avril, mai, juin 1915, p. 98.

et je pense que vous agirez de même. Je vous communiquerai les conditions de l'armistice dès que je les connaîtrai moi-même. En attendant je vous suggère de ne pas vous éloigner de l'endroit où vous êtes actuellement afin de faciliter les communications. — Général van Deventer.

Nos sentiments étaient très mêlés. Pour ma part, ignorant tout de l'état des choses en Allemagne, j'étais convaincu que la conclusion des hostilités avait dû être favorable ou, tout au moins, n'avait pas été défavorable à l'Allemagne.

Le même soir, à minuit on lui remettait un second télégramme du général van Deventer ainsi conçu :

13-14-18. Communiquez ce qui suit au colonel von Lettow-Vorbeck sous pavillon blanc : Le ministre de la Guerre de Londres télégraphie que la clause 17 de l'armistice signé par le gouvernement allemand prévoit la reddition sans condition de toutes les forces allemandes opérant dans l'Est africain dans le délai d'un mois à compter du 11 novembre.

Mes conditions sont les suivantes. *Primo* : remettez immédiatement tous les prisonniers alliés, européens et indigènes qui sont entre vos mains au corps de troupes anglais le plus proche. *Secundo* : conduisez vos troupes à Abercorn sans délai, car Abercorn est la localité la plus proche où je puisse vous fournir des vivres. *Tertio* : rendez toutes vos armes et toutes vos munitions à mon représentant à Abercorn. Toutefois je vous autorise, vous et vos officiers ainsi que les Européens à conserver pour l'instant vos armes personnelles en considération de la façon vaillante dont vous vous êtes battus, mais ceci à la condition que vous conduisiez votre troupe à Abercorn sans retard. A Abercorn on fera le nécessaire pour envoyer tous les Allemands à Morogoro et pour rapatrier les askaris allemands. Prière d'envoyer promptement réponse, indiquant date probable arrivée à Abercorn ainsi que le nombre des Allemands, tant officiers qu'hommes de troupe, des askaris et des porteurs.

Cela valait toutes les nouvelles et suffisait à démontrer la situation désespérée de la patrie; car sans cela comment expliquer la reddition d'une troupe qui se maintenait fièrement et victorieusement en campagne.

Sans être en mesure d'examiner la situation en détail, je me dis que les conditions qui nous étaient imposées étaient inévitables et qu'il fallait m'y conformer loyalement. Je rencontrai le commissaire anglais qui était venu de Kasama à la factorerie de caoutchouc de Chambezi, à 8 h du matin, le 14 novembre. Il me dit que la flotte allemande s'était mutinée et qu'une révolution avait éclaté en Allemagne, enfin, s'il en croyait une nouvelle officielle mais qui n'avait pas encore reçu confirmation, que le Kaiser avait abdiqué le 10 novembre. Toutes ces nouvelles me parurent improbables et je n'y ajoutai foi que plusieurs mois après quand elles me furent confirmées pendant mon retour en Allemagne.

A ce moment les troupes allemandes ne comprenaient plus, si nous en croyons von Lettow-Vorbeck, que 155 Européens, dont 30 officiers, médecins ou fonctionnaires, 1.168 askaris et environ 3.000 autres indigènes. Le matériel qu'elles rendirent se composait de : 1 canon portugais, 37 mitrailleuses, 1.071 fusils anglais et portugais, 208.000 cartouches, 40 obus.

* * *

Le livre de von Lettow Vorbeck a eu, disions-nous, un très grand succès en Angleterre. Le *Times* en a donné à ses lecteurs de larges passages dès avant son apparition et il n'a pas consacré moins de sept longs articles à l'ouvrage. Toute la presse anglaise a vanté, non seulement les mérites du chef allemand, ses qualités de ma-

nouvrier, son indomptable courage, mais son caractère chevaleresque et surtout la constante fidélité de ses troupes indigènes. Nos voisins et alliés sont toujours de généreux adversaires et ils rendent volontiers justice à leurs ennemis. Mais n'y aurait-il pas là un peu d'exagération qui pourrait s'expliquer — le sentiment est humain — par le désir d'atténuer, par l'exaltation de l'effort allemand en Afrique orientale, l'impression assez fâcheuse qui avait été produite en Angleterre par l'échec renouvelé de toutes les tentatives faites pour encercler et réduire les forces dérisoires — nous venons d'en voir l'importance — qui tenaient tête aux armées anglo-belges? A dire vrai, il ne semble pas que les généraux anglais, qui avaient refusé au début de la guerre un concours français qui aurait peut-être permis d'abrégé la durée de la campagne, aient jamais poussé les opérations avec beaucoup de vigueur : ils devaient, les derniers mois surtout, escompter la victoire des Alliés en Europe. Sans cela on ne s'expliquerait pas qu'avec des effectifs que von Lettow-Vorbeck évalue — il exagère à son tour évidemment — à 300.000 hommes ils n'aient pas réussi à abattre une armée qui, au moment où elle était le plus forte, ne compta jamais plus de 300 Européens et environ 11.000 soldats indigènes. Ce sont du moins les chiffres que donne von Lettow. Quant à la fidélité des askaris elle n'a rien qui doive étonner ceux qui connaissent les Noirs d'Afrique. Certaines des races chez lesquelles ces troupes avaient été recrutées sont parmi les plus avancées au point de vue de l'organisation sociale et du développement intellectuel de l'Afrique entière et la complète liberté de piller que leur laissa toujours leur chef répondait trop bien à leurs instincts primordiaux pour ne pas assurer leur dévouement. Enfin, pour ce qui est du caractère chevaleresque de la guerre conduite par von Lettow, on ne peut qu'être surpris de l'enthousiasme de la presse anglaise. Il nous semblait qu'elle avait fait un accueil empressé et donné une large publicité, il n'y a pas encore trois ans, à un long rapport — publié par le gouvernement britannique — sur la façon barbare dont les Allemands avaient traité les prisonniers anglais et les indigènes dans cette même Afrique orientale (1). Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié l'analyse de ce document publié dans nos colonnes sous la signature de notre collaborateur Camille Martin (2). Il nous semblait aussi qu'au même dossier on avait versé et des lettres des Pères Blancs d'Afrique et un rapport circonstancié publié par le gouvernement belge (3). Nous ne pensons pas que la lecture, assez attachante, il faut le reconnaître, des souvenirs de von Lettow, puisse atténuer l'impression produite par ces documents. Qu'il ait fait preuve d'habileté et d'énergie, nul ne saurait le nier, de même il semble s'être per-

(1) *Reports on the treatment by the Germans of British prisoners and natives, in German East Africa*, London 1917 (Cd. 8689).

(2) *L'Afrique française*, janvier 1918, p. 5-18.

(3) *Id.*, mai-juin 1919, p. 151; *ib.* supplément 1919, p. 22 et 78.

sonnellement comporté à diverses reprises, en adversaire loyal, mais ses compatriotes, qu'ils aient agi d'après les ordres de leurs chefs ou de leur propre mouvement, ont commis, tant dans l'Afrique orientale que dans le reste du continent noir, assez d'actes barbares pour qu'on résiste au désir de trouver dans ce livre des motifs d'atténuer le réquisitoire que les nations civilisées ont justement dressé contre les procédés de guerre allemands.

CHARLES MOUREY.

LE PROBLÈME DES GRANDS TRAVAUX

EN AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

L'Afrique Occidentale Française a fait la guerre. Elle a donné sans compter ses enfants à la métropole pour la défense du sol national, pour celui de notre empire colonial et elle a même contribué à étendre celui-ci par la conquête du Togo puis du Cameroun où elle a envoyé 3 bataillons de 25 compagnies.

La fédération de l'Ouest africain a fourni un effort non moins utile dans la campagne de ravitaillement qui a pris toute son ampleur en 1917 sous l'impulsion du gouverneur-général Vollenhwen, depuis tué à l'ennemi, et qui a permis en 1917-1918 d'envoyer près d'un milliard de francs de produits de toutes sortes en Europe.

L'Afrique Occidentale Française qui a donné un si précieux concours à la métropole, qui a versé généreusement plusieurs millions de francs à nos œuvres de guerre, s'apprête sous la haute direction de son gouverneur-général M. Merlin à prendre une part de plus en plus importante dans l'œuvre de restauration économique de notre pays.

Dès que ses hautes fonctions de conseiller technique du gouvernement français à la Conférence de la paix le lui ont permis, M. Merlin, qui a été le collaborateur éclairé de M. Roume, s'est en effet préoccupé d'examiner et d'envisager les conditions dans lesquelles nos colonies de la côte occidentale, si riches en matières grasses, en bois, en cheptel, en pêcheries, en ressources de toute nature pourraient venir en aide à la mère patrie et comment, la production étant intensifiée, celle-ci serait susceptible d'être pratiquement transportée sur les marchés européens.

Il convenait notamment de regagner l'avance prise par les colonies étrangères voisines qui avaient pu en toute quiétude se préparer à l'après-guerre n'ayant à songer qu'à elles-mêmes tandis que nos autorités coloniales avaient eu au contraire à cœur de fournir le maximum d'efforts militaires et économiques dans la grande lutte mondiale qui vient de s'achever par la victoire du droit.

L'outillage économique de l'Afrique Occiden-

tale Française, interrompu par la guerre, se trouve, en effet, très inférieur désormais aux besoins nouveaux et les projets établis ont dû être suspendus par suite de l'élévation du coût des articles manufacturés et de la main-d'œuvre.

Le nouveau programme auquel il convient de s'arrêter, comprend, en dehors du développement des œuvres d'intérêt social, assistance médicale, enseignement, etc., de la réorganisation des services de l'agriculture, des forêts et zootechniques, environ 680 millions de francs de travaux neufs.

Les travaux peuvent être classés en trois catégories d'après leur urgence et seront réalisés par échelons.

	1 ^{re} urgence	2 ^e urgence	Totaux
	Millions		
1. — Chemins de fer (y compris 3 ponts).....	327	170	497
2. — Ports maritimes.....	63	»	63
3. — Fleuves.....	62	»	62
4. — Assainissement, alimentation en eau.....	38	»	38
5. — Constructions diverses.	20	»	20
Totaux.....	510	170	680

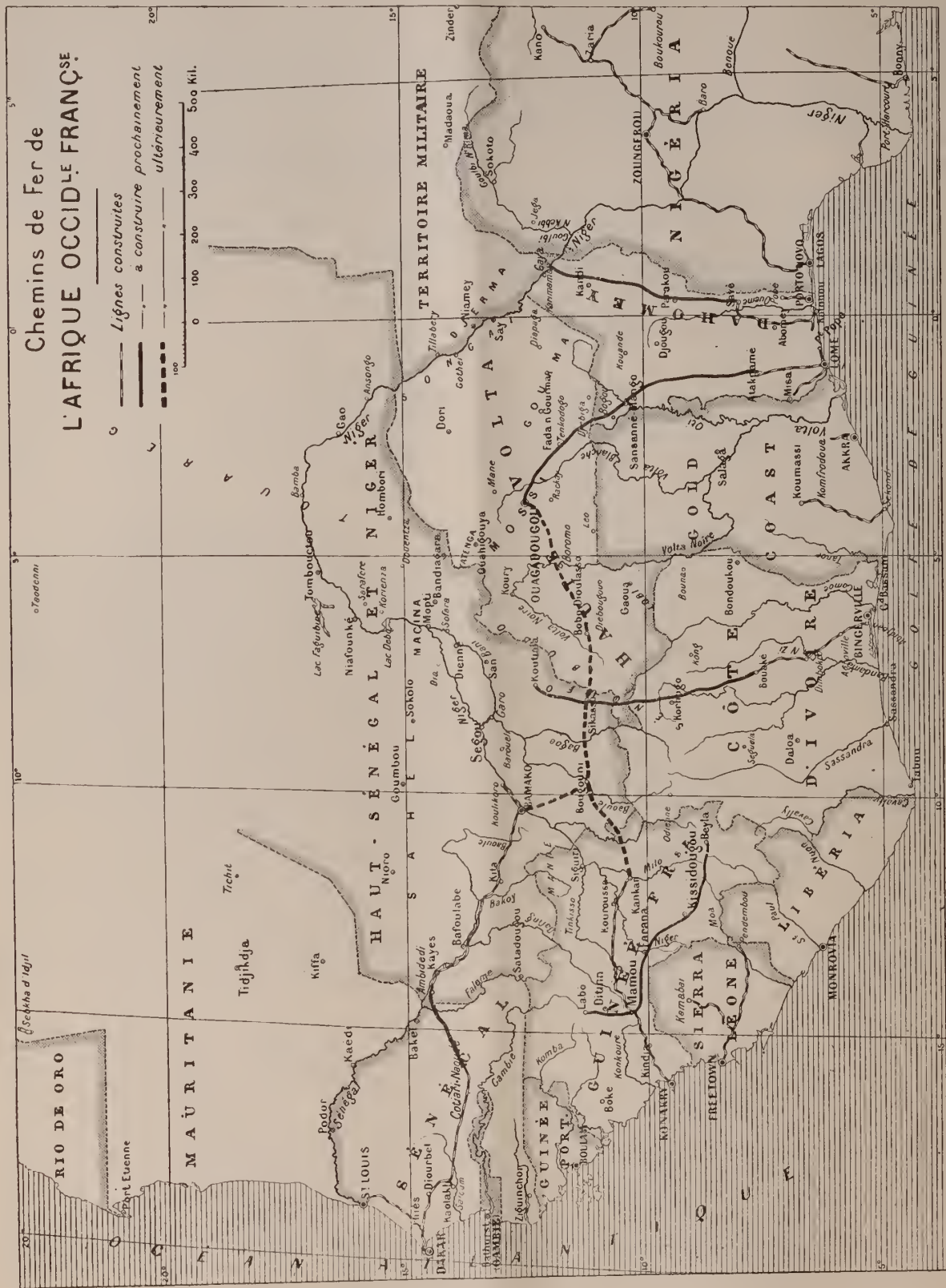
I. — Chemins de fer.

Au nombre des travaux de voies ferrées à exécuter en première urgence, sont placés, à côté de l'achèvement du Thiès-Kayes, les prolongements, jusqu'aux régions les plus peuplées de la boucle du Niger, du chemin de fer du Togo, d'Atakpamé à Ouagadougou. Une carte démographique fait en effet ressortir, dans la boucle du Niger, deux régions particulièrement denses en populations ayant approximativement comme centres à l'Ouest Sikasso, à l'Est Ouagadougou. Il a paru qu'il convenait de desservir ces deux régions au plus tôt par les voies les plus directes.

Sans doute on ne manquera pas de constater la modification que comporte le prolongement vers le Nord de la ligne de pénétration de la Côte d'Ivoire par rapport aux projets antérieurs : ce prolongement, au lieu de s'infléchir sur l'Est vers Boromo, s'infléchit en effet sur l'Ouest vers Sikasso et Koutiala. La raison qui justifie cette modification aux programmes anciens est le *fait nouveau* que constitue le mandat donné à la France sur l'ex-colonie allemande du Togo dans sa quasi-totalité. De ce fait, et pour toutes sortes de raisons tant économiques que géographiques il ressort nettement que Ouagadougou doit être atteint plus aisément par le Togo. Dès lors, la région dense orientale de la boucle du Niger étant ainsi desservie, il paraît que, logiquement le prolongement de la voie de la Côte d'Ivoire vers la même boucle doit tendre vers la région peuplée occidentale dont Sikasso est le centre.

Parallèlement, au Dahomey, la construction du tronçon de Savé à Parakou s'impose. La voie ferrée du Dahomey sera ensuite, poussée au Nord vers le Niger, au lieu de suivre le tracé primitivement arrêté de Parakou sur Djougou.

Deux considérations militent en faveur de ce changement. La première qui est d'atteindre | des plus favorablement désignées pour des tra-
vaux d'irrigation et dans laquelle il sera vrai-



Reproduction interdite.

Afrique Française

immédiatement le Niger est basée sur les appréciations favorables portées par M. l'ingénieur Belime sur la partie de la vallée de ce fleuve entre Ansongo et Gaya qui, à son sens, est l'une

semblablement possible d'entreprendre de vastes cultures irriguées de coton. La deuxième considération, qui fait abandonner Parakou-Djougou, résulte encore du fait nouveau de notre occupa-

tion du Togo. Cette situation et l'existence prévue du prolongement du chemin de fer du Togo rendent pour le moment inutile de desservir la région de Djougou par un embranchement Parakou-Djougou, cette région se trouvant à égale et relativement faible distance des deux nouveaux prolongements de voies ferrées, vers l'un ou l'autre desquels elle pourra se déverser indifféremment et sans doute au moyen de routes, en attendant la création de voies ferrées d'intérêt local.

La jonction par rails de Porto-Novo à Cotonou qui a déjà été maintes fois justifiée sera bien entendu réalisée dans un avenir aussi proche que possible; elle a pour but de ramener vers ce dernier point le trafic qui de Porto-Novo, a tendance par la lagune, à être dévié vers Lagos en Nigéria, au détriment de notre commerce national.

Enfin l'amélioration du Kayes-Niger — vraisemblablement par l'adoption de l'électrification pour son mode de traction — s'impose pour mettre ce tronçon de voie ferrée en mesure de satisfaire au trafic que ne manquera pas de développer sa jonction avec le Thiès-Kayes.

Cette électrification ne rencontrera pas de grandes difficultés techniques et se fera par l'utilisation des forces captées aux chutes particulièrement propices qui existent dans la région. Les travaux qui seront effectués à cet effet auront en outre l'avantage d'améliorer l'étiage du fleuve Sénégal.

Trois grands ponts à construire figurent dans ce même programme. Ces ponts seront établis à Bamako sur le Niger, à Kayes sur le Sénégal et à Kankan sur le Milo. Ces ouvrages peuvent être considérés comme des dépenses de voies ferrées, par extension des zones d'attraction et d'apport à ces trois grandes gares et comme amorces des prolongements ultérieurs du rail, auquel il sera suppléé par l'aménagement des grandes routes déjà suivies par le courant commercial.

Les voies ferrées de première urgence ainsi envisagées représenteraient un développement d'environ 4.800 kilomètres pour une dépense approximative de 327 millions, le kilomètre courant en voie ayant été estimé en moyenne à 175.000 francs.

*
* *

Les lignes qui figurent en deuxième urgence représentent une longueur totale de près de 1.000 kilomètres et une dépense de 170 millions.

En Guinée, deux embranchements de la ligne principale iront desservir, l'un les régions peuplées et productives du Fouta (Labé), particulièrement propices à l'élevage et très saines, l'autre les régions également peuplées du Kissidougou et de la frontière de Sierra-Leone et du Libéria jusqu'à Beyla. Ces régions sont naturellement très fertiles et riches en matières premières de toutes sortes. Elles sont toutes indiquées pour la culture du café, du cacao, et du kolatier.

Au Dahomey sera exécutée, comme on l'a exposé plus haut, la jonction au Niger, à Gaya, du tronçon ferré Savé-Parakou, afin de relier à la mer une

région particulièrement propre à la culture irriguée du coton, du sisal et du da ou hibiscus cananibus.

*
* *

En troisième urgence on pourrait classer les jonctions des extrémités des voies de pénétration précédentes : du Sénégal et Haut-Sénégal-Niger, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, et de la Haute-Volta (par le Togo). Il y aurait là, pour réunir Bamako et Kankan à Bougouni, puis Bougouni à Sikasso et à Ouagadougou, 1.260 kilomètres environ de voies à construire représentant une dépense approximative de 221 millions. Mais, afin de ne pas grossir inutilement le programme, il semble préférable pour le moment de ne pas y faire figurer ces travaux, destinés qu'ils sont à se faire en quelque sorte d'eux-mêmes dans un avenir plus ou moins lointain, sans doute en même temps que le futur transaharien Tanager-Dakar par le versant ouest du Tagant.

II. — Ports maritimes.

Un crédit de 40 millions pour les travaux d'extension du port de Dakar, — devant rester définitivement à la charge de l'Etat, — permettra à ce port impérial de répondre aux exigences du trafic et du mouvement de navires qui se rendent d'Europe dans l'Atlantique sud et qui touchent de plus en plus nombreux la capitale de l'Afrique Occidentale.

Une prévision de dépense relativement importante de 17 millions est inscrite également pour l'aménagement définitif du port de Conakry qu'il est indispensable d'outiller de façon qu'il soit enfin assorti, comme débouché maritime, à l'importance de la voie ferrée qui y aboutit. M. l'ingénieur Noël lors d'une mission qu'il a exécutée en Guinée a déjà étudié les aménagements de ce port très sûr et bien situé.

Pour la Côte d'Ivoire, il est encore possible d'envisager l'ajournement, pour un certain nombre d'années, de la création d'un port, dont les dépenses fort élevées ne seraient pas, sans doute de longtemps, en rapport avec le trafic à assurer. Grand-Bassam va être incessamment pourvu d'un second wharf bien équipé, l'ancien wharf restant affecté exclusivement aux manipulations des bois dont l'exportation sera cette année de 100.000 tonnes environ. Il paraît suffisant de prévoir la construction d'un semblable appareil, à Vridi, en face d'Abidjan, tête de la voie ferrée.

Enfin, une prévision de 2 millions permettra d'améliorer les conditions d'exploitation des wharfs existants (à Grand-Bassam, à Lomé et à Cotonou) par l'acquisition du matériel nécessaire de levage et de transport et surtout d'aconage. Il semble logique de faire supporter par des ressources extraordinaires de telles dépenses — qui représentent des chiffres relativement élevés pour les budgets locaux — en raison de l'objet

même auquel elles répondent qui représente bien un intérêt général.

III. — Fleuves.

L'amélioration de la navigabilité des fleuves doit être poursuivie, et les aménagements en vue de l'irrigation commencés. L'état des études de ces travaux ne permet encore de porter les chiffres précités qu'à titre de simple indication. Des projets, remontant à plusieurs années, ont bien été établis pour l'amélioration de l'embouchure et du cours du Sénégal, mais les évaluations des montants de ces projets et sans doute leur consistance même seraient sujets à révision. Quant au Niger, il n'existe pas encore de projet définitif bien qu'un ingénieur — M. Belime — soit actuellement en mission sur les lieux et poursuive les travaux qui ont déjà fait l'objet des missions de MM. Hardel, Aron et Younès. En tous les cas, bientôt environ un million d'hectares de terres admirablement situées auront été étudiées pour la culture irriguée du coton dans une région où la main-d'œuvre suffisante est déjà familiarisée avec la culture de ce textile.

Enfin il est prévu un crédit d'importance relativement limitée, — deux millions — pour des travaux de dégagement et de balisage d'un chenal praticable à de petites embarcations sur le bief du Niger s'étendant entre Kouroussa et Bamako, permettant à la fois d'étendre la zone d'attraction de ces deux gares et de faire une jonction entre les deux voies ferrées de la Guinée et du Haut-Sénégal-Niger où déjà des chaloupes à vapeur ont été mises en service par M. le lieutenant-gouverneur Périquet en 1917.

IV. — Assainissement. Alimentation en eau.

L'assainissement et l'alimentation en eau de Dakar doit être parachevée en poursuivant des travaux déjà en partie exécutés. Le remplacement de la conduite d'eau douce de Makhana à Saint-Louis s'impose également depuis longtemps en raison de son mauvais état. Cela représente une grosse dépense. La colonie du Sénégal, à qui on pourrait prétendre qu'elle devrait logiquement incomber, ne peut supporter cet effort. Il faudra pouvoir demander pour cet ouvrage exceptionnel, le concours des ressources extraordinaires. Il est aussi sage de prévoir l'alimentation en eau de Port-Étienne où viennent de plus en plus s'installer des entreprises de pêche, entreprises qui méritent d'être soutenues et de voir leur installation facilitée.

A priori, on peut estimer à un million de francs les dépenses que nécessitera cette dernière station de pêche.

V. — Constructions diverses.

Pour une dépense de 20 millions, figurent des constructions répondant à des besoins généraux et, en particulier le développement d'œuvres

d'intérêt social, enseignement et hygiène publique. A Dakar diverses grandes écoles : Ecole de médecine (les frais d'établissement de celle-ci devant d'ailleurs rester à la charge de l'Etat), une école normale supérieure, une école professionnelle. A Saint-Louis, le lycée créé par le décret du 20 juin 1919, — dans les chefs-lieux de chacune des colonies, Guinée, Côte d'Ivoire, Dahomey, Haut-Sénégal-Niger, une école normale, — pour l'ensemble des colonies du groupe, diverses formations sanitaires (infirmiers, ambulances, dispensaires, maternités). Des infirmeries automobiles permettront en outre de transporter temporairement de telles formations en certains points, accessibles par routes, et où ne semblerait pas cependant s'imposer *a priori* la construction de formations permanentes. La construction d'un asile d'aliénés et d'un pénitencier, dont la création s'impose, sont également prévus. Il serait indispensable d'autre part d'entamer à Dakar la construction d'un hôtel des Postes et d'un musée où seraient rassemblées des collections d'histoire naturelle. Enfin environ 3 millions permettront l'installation à Abidjan de la capitale définitive de la Côte d'Ivoire, solution qu'il convient enfin d'adopter pour faire cesser la situation anormale de cette colonie dont on peut dire que la capitale est actuellement divisée en 3 tronçons séparés sur une distance d'une cinquantaine de kilomètres.

Tel est dans ses grandes lignes le programme de grands travaux qui permettra de doter l'Afrique Occidentale Française du complément d'outillage économique, grâce auquel son essor s'accroîtra encore plus rapidement que pendant la période de 1902 à 1917 où cependant son commerce général a triplé et a atteint près de 400 millions de francs par an.

Au sortir de la guerre, cette fédération a pu faire face à toutes ses obligations, assurer sans le secours de l'Etat le service de ses emprunts, les caisses de réserve contenant encore au 31 décembre 1919 plus de 45 millions de francs tandis que ses budgets pour 1920 s'élèvent à environ 164 millions de francs.

La situation financière et politique est très satisfaisante et il est permis d'avancer que sous l'impulsion expérimentée et éclairée de M. Merlin qui a présidé aux côtés de M. Roume à sa fondation, l'Afrique Occidentale Française réalisera les fortes espérances que l'on met dans cet immense marché situé aux portes de la France.

CONDITIONS D'ADHÉSION AU COMITÉ

Tout Français souscripteur d'une somme annuelle d'au moins vingt-cinq francs devient membre adhérent et recevra pendant l'année le Bulletin mensuel publié par le Comité.

Le chiffre minimum de la cotisation est réduit à vingt francs pour les souscriptions personnelles des fonctionnaires coloniaux, diplomatiques et consulaires, de l'armée et des membres de l'enseignement.

UN NOUVEAU LIVRE SUR LE LIBÉRIA ⁽¹⁾

La bibliographie du Libéria s'enrichit de plus en plus. Bien pauvre encore il y a vingt ans, lorsque j'en donnai la courte liste à la fin d'une notice publiée en 1900 par les soins du Comité de l'Afrique française (2), elle s'est augmentée en 1906 du grand ouvrage de Sir Harry Johnston (3) et en 1912 d'une excellente monographie due à M. Jore, l'un de nos plus distingués administrateurs des colonies (4). Voici qu'elle vient d'être complétée par un livre dû à la plume alerte de M. Maugham, consul général de Sa Majesté Britannique à Monrovia, qui a exercé pendant la guerre, avec une autorité et un tact fort appréciés, les fonctions de consul général à Dakar et qui, auparavant, avait rempli des emplois consulaires et administratifs dans l'Afrique sud-orientale.

*
* *

Le premier chapitre contient une description pittoresque et imagée du pays qui doit certainement donner, à ceux qui n'ont pas eu l'occasion de le visiter, une idée très exacte du territoire libérien et de ses principales caractéristiques.

Nous arrivons ensuite à la partie historique. C'est un récit sobre, vivant, coloré, étayé par des détails puisés aux bonnes sources. Le côté héroïque de la fondation du Libéria, qui remonte en fait au début de 1822, et des luttes qu'eurent à soutenir ses organisateurs contre la nature et contre les hommes se dégage nettement de ces pages, dans lesquelles l'auteur manifeste pour ces premiers pionniers, devenus aujourd'hui presque légendaires, une sympathie qu'il arrive facilement à faire partager par ses lecteurs.

Après avoir raconté les furieuses attaques dont furent l'objet, de la part des indigènes, ceux qui cherchaient à se bâtir une patrie sur le cap Montserrado et la victoire chèrement acquise par l'américain Ashmun et ses trente-cinq colons noirs sur plus d'un millier d'autochtones, M. Maugham s'écrie : « Tel est le récit de la bravoure et du dévouement d'une petite troupe d'hommes résolus, nullement entraînés au combat et sans direction militaire qualifiée, mais déterminés à tout hasard à maintenir et conserver leur situation de pionniers d'une entreprise qui seule semblait leur promettre l'indépendance et la liberté. L'auteur de ce livre s'est arrêté plus

d'une fois sur le théâtre de ces rencontres et a tenté de peupler en imagination la solitude vide d'à présent avec les ombres de ceux qui firent cette vaillante défense, de contempler, avec les yeux anxieux de cet Ashmun mort depuis si longtemps, la mer montante des féroces et implacables visages dont chacun escomptait avec certitude le massacre sans merci qui devait suivre le furieux assaut. Tous ces braves ne sont maintenant que cendre et poussière ; et cependant, en esprit, nous nous découvrons devant eux en témoignage de notre admiration pour le courage et la résolution superbes dont, en dépit de la faim, de la fièvre et de l'épuisement nerveux, ils firent preuve néanmoins sans un moment de recul. Honneur à eux ! que la terre qui les recouvre aujourd'hui leur soit légère ! »

D'autre part, l'impartialité de M. Maugham, — qui n'est pas l'un des traits les moins saillants de sa personnalité bien accusée, — le conduit à montrer comment, très peu de temps après ces combats des 10 novembre et 2 décembre 1822, l'esprit d'indiscipline, d'imprévoyance et de paresse commença à se manifester parmi les colons. Ceux-ci, découragés de voir qu'il leur fallait travailler plus durement qu'en Amérique pour obtenir moins de bien-être, refusaient de cultiver la terre et prétendaient tirer leur subsistance uniquement des provisions de réserve expédiées par la Société américaine de colonisation. Ces provisions furent vite épuisées, la famine survint, Ashmun fut menacé et ne put apaiser ses administrés, chez lesquels soufflait un vent de révolte, qu'en leur promettant de solliciter des envois de vivres plus abondants. Cela n'empêcha pas d'ailleurs certains des plus exaltés d'adresser aux Etats-Unis des rapports calomnieux contre Ashmun. Il fallut la mission d'enquête de Gurley, en 1824, pour rétablir l'ordre.

L'auteur nous donne des détails intéressants et peu connus sur la traite des esclaves que continuaient alors à pratiquer sur la Côte des Graines de nombreux négriers européens et sur les efforts déployés par Ashmun, soit seul, soit avec l'aide de navires de guerre américains et français, pour y mettre un terme.

Vers la fin de 1825, c'est-à-dire trois ans seulement après que la future République de Libéria avait failli être tuée dans l'œuf, les colons libériens avaient passé du chiffre de 35 à celui de 1.200 ; ils possédaient des terrains le long du Saint-Paul, les cultivaient avec le concours d'une main-d'œuvre indigène, habitaient dans des maisons convenables, faisaient un commerce florissant et n'avaient pas de dette publique, condition fortunée dont ne jouit pas le Libéria actuel. Tout cela était l'œuvre d'Ashmun et de quelques colons qui furent pour lui de précieux auxiliaires, tels que Lot Cary et Elijah Johnson. Ashmun paya d'ailleurs de sa santé et de sa vie son dévouement inlassable : forcé par la maladie de retourner en Amérique au début de 1828, il y mourut le 25 août de la même année, à l'âge de trente cinq ans.

(1) *The Republic of Liberia*, being a general description of the Negro Republic, with its history, commerce, agriculture, flora, fauna and present methods of administration, by R. C. F. MAUGHAM, H. B. M. consul general at Monrovia, with map and 37 illustrations. — London, George Allen and Unwin. 360 pages in-8°, 1920, 18 shillings.

(2) *Un Etat nègre. La République de Libéria* Notice géographique, historique, économique et ethnographique, par MAURICE DELAFOSSE.

(3) Sir H. JOHNSTON. *Liberia*. — London, 2 vol. in-8°, 1906 (Une analyse critique de cet ouvrage a été donnée par M. Delafosse dans les *Renseignements Coloniaux* en novembre et décembre 1907).

(4) L. JORE. *La République de Libéria*. — Paris, in-8°, 1912.

L'appréciation de M. Maugham sur ce véritable fondateur du Libéria est à retenir : « La vie d'Ashmun, écrit-il, fut une des plus austèrement religieuses qu'il soit possible d'imaginer. Ses sombres protestations d'indignité personnelle transparaissent à chacune des lettres qu'il écrivait, comme à travers chacun des actes de sa vie journalière. Je ne crois pas qu'il ait jamais été réellement heureux ; accablé sous le pesant fardeau d'imaginaires péchés, d'autant plus lourds à supporter qu'ils étaient imaginaires, il passait la plus grande partie de ses moments de loisir en prières ferventes et en amers examens de conscience, convaincu que ses pseudo-défaillances étaient des crimes abominables, capables de battre sérieusement en brèche ses espoirs de salut. Il doit, à ce point de vue, avoir été presque un fou ; mais, comme représentant de la Société de Colonisation, comme administrateur et comme conducteur d'hommes, il a acquis un nom qui ne sera jamais oublié chaque fois que sera contée l'histoire du Libéria. »

Quelques pages sont consacrées au gouvernement de l'américain Buchanan, qui eut à lutter, non seulement contre l'hostilité de plusieurs tribus indigènes, celle des Gola en particulier, mais aussi contre les tendances séparatistes des missionnaires méthodistes, qui voulaient s'affranchir de la règle commune et constituer comme un Etat dans la colonie.

Puis, arrivant au gouvernement du mulâtre virginien Roberts, l'auteur parle des difficultés nées de la rivalité entre la colonie du Libéria, qui avait son chef-lieu à Monrovia, et celle du Maryland, installée à Cape-Palmas ; fondées par deux sociétés américaines différentes, elles avaient chacune un gouverneur distinct et se jalousaient l'une l'autre. Cette situation fut le premier motif qui poussa le Libéria à se constituer en Etat indépendant, dans l'espoir d'englober plus facilement alors dans son sein le Maryland, dont la prospérité était notoire. Le besoin de se procurer des ressources, qui conduisit le gouverneur Roberts à instituer des droits de douane sur les articles d'importation, précipita le mouvement. Les puissances européennes en effet déniaient au Libéria, qui n'était alors qu'un établissement privé, le droit de lever des taxes douanières. Les Etats-Unis — et ceci est à retenir — refusèrent de reconnaître la colonie comme une dépendance américaine et force lui fut alors de proclamer son autonomie absolue.

« Notre propre gouvernement, écrit M. Maugham, quoique continuant à considérer l'administration libérienne avec la plus grande bienveillance, ne pouvait naturellement pas encourager l'établissement de taxes de cette nature en l'absence de toute mesure investissant les autorités des pouvoirs qui auraient été nécessaires pour leur conférer la capacité de faire acte de souveraineté. Le gouvernement des Etats-Unis, lorsqu'il fut requis de déclarer quelle attitude il entendait adopter, eut sans doute de bonnes raisons pour indiquer clairement que rien n'était

plus loin de son intention que d'assumer les responsabilités d'un protectorat sur la colonie. »

En même temps que le gouvernement américain refusait ainsi un concours officiel qu'il semble aujourd'hui si empressé d'offrir, la Société Américaine de Colonisation décidait d'abandonner à eux-mêmes ses établissements africains. Les Libériens ne perdirent pas de temps et, le 26 juillet 1847, ils se constituèrent en Etat indépendant sous le nom de République de Libéria. Le même jour étaient votées une Constitution exactement copiée sur celle des Etats-Unis et une déclaration d'indépendance remarquable, dit M. Maugham, « par sa dignité, sa chaleur et l'admirable clarté de son style ». Ces deux documents sont reproduits *in extenso* dans l'ouvrage de l'auteur anglais. Une excellente traduction française de chacun d'eux a été donnée en 1912 par M. Jore, dans son livre sur le Libéria. Il est à remarquer que la déclaration d'indépendance, qui témoigne d'une sincère reconnaissance envers la Société Américaine de Colonisation, renferme un sévère plaidoyer contre les procédés du gouvernement et du peuple des Etats-Unis à l'égard de la race noire en général et des fondateurs du Libéria en particulier.

Le Maryland s'était également constitué en Etat indépendant. Mais en 1857, il fut obligé de recourir aux bons offices de Roberts, alors président du Libéria, pour triompher de l'hostilité déclarée de la puissante tribu indigène des Grébo, et il décida d'entrer dans le sein de la jeune République dont il forma le quatrième comté et qui se trouva ainsi définitivement constituée.

* * *

On lira avec intérêt le récit des difficultés qui divisèrent, de 1860 à 1882, le Libéria et la colonie anglaise de Sierra-Leone, difficultés provoquées par les agissements du traitant Harris et qui se terminèrent par l'annexion, à la possession britannique, du territoire de Gallinhas, acheté en 1848 par le président Roberts avec de l'argent qui lui avait été donné à Londres dans ce but. Le rôle joué par les autorités de Sierra-Leone en ces circonstances ne paraît pas toujours avoir été ce qu'il aurait dû être et il convient de louer l'impartialité avec laquelle l'auteur le laisse entrevoir.

Des lignes justement élogieuses sont consacrées à l'administration clairvoyante du président Barclay qui, de 1904 à 1912, travailla à mettre de l'ordre dans les finances, à ouvrir l'intérieur du pays au commerce et à jeter les bases d'une saine politique indigène, qui fut continuée d'ailleurs par son successeur, M. Howard, lequel vient d'être remplacé, le 1^{er} janvier dernier, par M. C. D. B. King.

Tout le chapitre traitant des méthodes actuelles d'administration et de la situation présente de l'Etat libérien est intéressant et instructif au plus haut point. J'y ai trouvé une apologie de l'éloquence libérienne qui ne m'a aucunement surpris, car, sur ce point comme sur beaucoup

d'autres, je partage entièrement l'opinion de M. Maugham. A propos du message annuel du président aux Chambres, il observe que le Libéria est peut-être le seul pays du monde où les documents de ce genre ne sont pas ennuyeux. Je crois devoir citer, en le traduisant de mon mieux, ce qu'il dit des discours prononcés à l'issue de la réception qui suit cette cérémonie : « Quelques-uns de ces discours sont des modèles absolument étonnants de composition, de style et d'argumentation. Si parfois ils s'égarent en quelque manière sur le terrain de la prolixité, la péroraison, en règle générale, vaut la peine qu'on a prise à l'attendre. Je dois confesser que, eu égard sans doute à quelque défaut ou quelque imperfection mentale, je n'ai jamais apprécié énormément ce qu'on appelle l'art oratoire ; mais je me souviens fort bien que, dans l'une des occasions que je viens de rappeler, je fus littéralement emporté par la fougue d'un certain personnage dont la harangue détermina dans mon esprit, pour l'éloquence libérienne, une vénération que le temps, j'en suis sûr, sera totalement impuissant à effacer. »

Parlant, à propos de la politique suivie vis-à-vis des autochtones, du chiffre probable de la population indigène, M. Maugham cherche à démontrer que le total de 2 millions, proposé par Sir Harry Johnston, doit être au-dessus de la réalité ; il en donne comme preuve que, la superficie du territoire étant d'environ 43.000 milles carrés, une population de 2 millions d'âmes donnerait une densité moyenne de 46 habitants par mille carré, ce qu'il estime invraisemblable. A vrai dire, une moyenne de 46 habitants au mille carré, soit de 17 à 18 au kilomètre carré, n'est pas chose inconnue en Afrique occidentale, puisqu'on la rencontre au Soudan français dans les cercles de San et de Ouagadougou, mais elle est assurément exceptionnelle et je ne crois pas qu'elle s'étende nulle part à l'ensemble d'une région aussi vaste que le Libéria, ni surtout à une région où la forêt dense est aussi prépondérante. Je pense donc, comme l'auteur, que ce chiffre de 2 millions que j'avais suggéré moi-même avant Sir Harry Johnston, ne peut être maintenu, et je suis tout disposé à me ranger avec M. Maugham à l'avis de M. Jore qui, en 1912, a indiqué comme probable le chiffre de 600.000 à 700.000 indigènes.

La situation financière du Libéria, réellement peu brillante, est exposée avec clarté et précision. A noter l'histoire du fâcheux emprunt de 1871, des agissements du président Roye, de sa tentative avortée de coup d'Etat, de sa fuite et de sa mort (il se noya en essayant de se réfugier à bord d'un vapeur, déguisé, dit-on, en Krouman). Dans une note, l'auteur rapporte la nouvelle selon laquelle, postérieurement à la rédaction de l'ouvrage, le gouvernement des Etats-Unis aurait consenti au Libéria un prêt de 5 millions de dollars et aurait ainsi fait de l'Amérique le seul créancier de la République ouest-africaine ; il a été question en effet, de cet emprunt, mais la dernière session

législative de Monrovia s'est close sans que la chose ait été réglée et la situation est toujours ce qu'elle était l'an dernier : le Libéria se trouve être le débiteur d'un certain nombre de banques en Angleterre, en Hollande, aux Etats-Unis, en France — et en Allemagne — et la direction de ses finances est entre les mains d'un receveur général des douanes américain, désigné par le gouvernement de Washington, devant lequel se sont effacés les receveurs français et anglais, le receveur allemand ayant naturellement disparu ; le receveur général remplit officiellement les fonctions de conseiller financier du gouvernement libérien et, si ce qu'on dit à Monrovia est exact, il exercerait en fait une sorte de dictature sur la République noire. Ce haut personnage, qui s'appelle H. F. Worley, a été surnommé *the uncrowned king of Liberia* (le roi sans couronne du Libéria). La question est de savoir si le président King, dont la personnalité s'est plus d'une fois affirmée et qui paraît avoir de sérieuses qualités d'initiative et d'énergie, voudra se contenter du rôle de roi fainéant aux mains d'un maire du palais de race étrangère.

A propos de la frontière franco libérienne, je crois utile de préciser ici quelques points sur lesquels M. Maugham semble avoir été mal ou incomplètement renseigné. Parlant des prétentions émises par la France sur Garraway et certains autres points de la Côte des Graines, prétentions abandonnées par elle en 1892 au profit du Libéria, sous réserve du maintien de l'indépendance de cet Etat, l'auteur se demande si les droits que nous avons fait valoir — et que nous pourrions faire valoir encore au cas où le Libéria aliénerait tout ou partie de son indépendance — pouvaient être basés sur des faits aussi lointains et aussi peu établis que l'installation des fameux comptoirs dieppois du xiv^e siècle. Ce n'est pas, en effet, sur ces souvenirs dont la portée est purement morale, que s'appuyaient nos prétentions, mais bien sur des traités en bonne et due forme passés au nom du gouvernement français avec des chefs indigènes, par le commandant Bouet-Willamez, en 1842, c'est-à-dire à une époque où la République de Libéria n'existait pas encore et où la Côte des Graines était, du point de vue international, *res nullius*. Nos droits étaient incontestables, autant pour le moins que ceux acquis plus tard par l'Etat éphémère de Maryland ou la République de Libéria sur quelques points situés entre l'embouchure du Cavally et celle du San-Pedro ; en en faisant abandon au Libéria, en 1892, nous avons très largement payé l'abandon réciproque consenti par cet Etat de ses prétentions à l'Est de Cavally ; de plus, l'abandon de nos droits a été accompagné d'un don en argent, en sorte que l'on peut dire tout au moins de la France ce que dit M. Maugham de la Grande-Bretagne, à savoir qu'elle n'a pas manqué de donner au Libéria un *quid pro quo*, « soit sous la forme d'un échange territorial, soit sous celle d'une compensation pécuniaire ou sous les deux formes à la fois ». Quant aux propositions qui

furent faites par le gouvernement français en vue de rectifier le tracé de la frontière septentrionale et qui furent acceptées en 1907 par le gouvernement libérien, elles n'auraient certainement jamais été formulées si le Libéria, en négligeant de s'intéresser à l'administration de régions qu'il prétendait siennes ou en ne s'en occupant que pour y envoyer des agents qui y faisaient naître des troubles, n'avait créé une situation qui était pour nos territoires de Guinée une source perpétuelle de très graves difficultés.

Comme tous ceux qui s'intéressent à l'avenir du Libéria, M. Maugham critique les stipulations constitutionnelles qui interdisent en fait aux Européens le droit d'acquérir et de posséder une parcelle quelconque du sol. Ces stipulations ont eu pour principal résultat de nuire considérablement au développement économique du pays, à sa prospérité financière et à sa stabilisation politique. « Personnellement, écrit l'auteur, je n'ai jamais été capable de découvrir aucune raison intelligible d'interdire aux étrangers l'accès à la propriété foncière. Si nous avions agi ainsi dans nos propres colonies africaines, que serait aujourd'hui l'état de celles-ci?... Pourquoi fermer le pays? Une contrée n'est pas dénationalisée du fait que des étrangers apportent leurs vies et leur argent pour accroître sa valeur productive, donnant les uns et dépendant l'autre pour des résultats qui sont loin d'être tous au seul bénéfice du nouvel arrivant. La conséquence immédiate de l'acquisition et de l'occupation des terres est une augmentation dans les recettes. La présence d'Européens signifie une immédiate circulation d'argent, dont une grande partie va à l'Etat sous forme d'impôts payés par les travailleurs employés aux plantations. Les besoins de l'étranger donnent naissance à l'établissement d'une quantité de licences diverses, dont chacune est payée en bonne et solide monnaie et constitue une source de revenus pour les caisses gouvernementales... »

Continuant son argumentation, M. Maugham explique qu'il n'a qu'une médiocre confiance dans l'avenir des grandes exploitations territoriales en Afrique et qu'il préfère voir dans une colonie donnée, au lieu de 2 ou 3 compagnies de trop vaste envergure, 200 ou 300 petites entreprises occupant réellement le sol dont elles poursuivent la mise en valeur dans des buts bien définis.

*
* *

Ceci nous amène à la partie économique proprement dite de l'ouvrage, dans laquelle le Libéria nous est présenté d'abord en tant que producteur (chapitre V) et ensuite en tant que consommateur (chapitre VI).

Après avoir passé en revue les diverses natures de sol que l'on rencontre soit près de la mer, soit à l'intérieur, l'auteur examine et étudie les principaux produits du pays : le café, dont la valeur intrinsèque est bien des fois supérieure à celle qu'il atteint péniblement sur les lieux de production et dont le taux infime est dû à une mauvaise préparation qu'il serait facile d'améliorer; l'huile

et les amandes de palme, dont les prix, quoique moins élevés que dans les colonies européennes voisines, où les produits sont mieux présentés, sont cependant très rémunératrices; le piassava (fibres du raphia), dont l'exploitation donne également un revenu satisfaisant; la noix de coco, qui demeure au Libéria, où elle abonde, l'objet d'une négligence inexplicable; le caoutchouc de cueillette (arbre et liane) et le caoutchouc de plantation (hevea); le coton, qui n'a été jusqu'à présent cultivé que par quelques tribus indigènes pour leurs usages locaux et qui ne fait l'objet d'aucun commerce, mais dont la production pourra être aisément intensifiée du jour où un chemin de fer reliera Monrovia aux régions du Nord-Est; le riz, qui est supérieur à celui des Indes et qui est appelé, non seulement à satisfaire les besoins locaux, mais encore à fournir un très intéressant appoint à l'exportation; le maïs, auquel on n'a prêté jusqu'à maintenant que peu d'attention et qui cependant mérite mieux; le cacao, déjà cultivé sur une échelle appréciable près de Monrovia et à Cape-Palmas; la canne à sucre, autrefois assez répandue, mais à peu près abandonnée aujourd'hui. L'auteur passe ensuite en revue d'autres plantes dont la culture n'est pas pratiquée au Libéria mais pourrait y être introduite avec chances de succès : la vanille, le tabac, le thé. Le bois, bien peu exploité encore en raison de l'absence de moyens de transport, abonde dans tout le pays.

Parmi les minéraux utilisables signalés au Libéria, M. Maugham cite le fer, le mica, le corindon, le zinc, le cuivre, le diamant, l'or, tout en faisant observer que l'exploration géologique du pays est encore à faire et que, tant qu'elle n'aura pas été faite, il serait téméraire de fonder de trop grands espoirs sur des possibilités dont nous ignorons l'étendue et les conditions réelles.

Il appelle l'attention sur les difficultés que présente le problème de la main-d'œuvre. La population indigène est peu nombreuse et clairsemée, généralement peu disposée à quitter ses villages; les salaires en usage sont élevés relativement au travail fourni (1 shilling par jour pour les hommes employés aux plantations, plus 3 pence pour la nourriture).

Les marchandises importées au Libéria venaient en majeure partie d'Allemagne avant la guerre; la Grande-Bretagne a assurément bénéficié de la disparition totale du commerce allemand; cependant, en 1919, la part des importations anglaises n'était encore que de 31 0/0 par rapport à l'ensemble des importations.

Celles-ci consistent surtout en riz (1.000 tonnes par an) — ce qui est tout à fait anormal, puisque le Libéria, loin d'importer du riz de l'étranger, devrait y exporter le sien —; en sel (2.000 tonnes par an) — encore un produit que l'on pourrait se procurer sur place —; en poisson de Norvège — troisième article que l'on peut s'étonner de voir les habitants d'une côte poissonneuse faire venir de si loin —; en tabac, quincaillerie, poudre et fusils, genièvre et alcools de traite, pétrole, etc.

On lira avec plaisir les pages extrêmement pittoresques que l'auteur consacre à la rue commerçante de Monrovia (le *water-side*), à la foule colorée qui y grouille, aux boutiques qui la garnissent et dans lesquelles s'entassent, en un extraordinaire fouillis, les choses les plus hétéroclites.

*
**

Passant du plaisant au sévère, l'auteur termine ce chapitre d'économie générale et domestique en nous donnant le tableau des droits de douane.

Les trois chapitres suivants sont consacrés à la flore et à la faune. Ils sont fort intéressants, et par le sujet lui-même et par la façon dont M. Maugham l'a traité, sans parler des figures et des sins dus au crayon habile de M^{me} Maugham, qui auraient rendu le texte vivant, s'il ne l'était déjà.

Tout en se défendant d'employer, dans la mesure du possible, les termes barbares dont les savants ou soi-disant tels ont encombré la botanique et la zoologie, M. Maugham se révèle à nous comme quelqu'un connaissant admirablement l'histoire naturelle et doué d'un égal talent pour décrire les espèces et pour broser les tableaux d'ensemble. Sa peinture de la forêt libérienne serait à citer en entier. Il n'oublie pas cependant, là comme ailleurs, de mêler l'utile à l'agréable et il nous donne des détails circonstanciés sur la valeur commerciale et industrielle des végétaux et de leurs produits, ainsi que sur les services rendus ou les dommages causés par les animaux, si bien que les nombreuses pages de son livre relatives à la flore et à la faune du Libéria forment un complément précieux à la partie proprement économique qui les précède.

Il rectifie çà et là quelques erreurs qui avaient échappé à Sir Harry Johnston et le fait d'une manière spirituelle et quelque peu malicieuse. Ainsi que je l'avais observé moi-même en analysant l'ouvrage de son devancier, il note que l'hippopotame commun existe au Libéria aussi bien que la petite espèce dite *Hippopotamus Liberiensis*, laquelle d'ailleurs n'est pas spéciale au Libéria et se rencontre également à la Côte d'Ivoire, conjointement avec la grosse espèce.

*
**

Le chapitre X, intitulé *The Natives* (les Indigènes), est un des plus originaux du volume. L'auteur y fait figurer quantité de renseignements nouveaux sur les habitudes et les civilisations de plusieurs tribus autochtones, les uns dus à ses observations directes, les autres recueillis par lui auprès de personnes dignes de foi et bien informées, telles que M. Chetwynd Pigott. On lira avec fruit ses indications concernant les mœurs des Krou et des Bassa, celles des Mandingues et des Vaï, celles des Mpressé (ou Guéré) et celles des groupements peu connus, cannibales pour la plupart, des *Gbalin* (lesquels doivent appartenir soit à une fraction des Dan ou Mèbé, autrefois appelés « Dioula anthropophages », soit à l'un des groupes septentrionaux de la famille Krou que leurs voisins appellent Guéré ou Nguéré,

des *Man*, des *Gio* (qui sont sans doute ceux que nous appelons Manon), des *Gbi*, etc.

Nous connaissons tous beaucoup d'idéologues qui ont des plans tout faits de développement de la race noire au moyen de l'enseignement. Je leur conseillerais volontiers de méditer les réflexions de M. Maugham à ce sujet. Après avoir parlé de la difficulté de conduire vers le mieux-être cette horde d'éléments si divers qui constitue la population indigène du Libéria en particulier et de l'Afrique noire en général, il ajoute : « Beaucoup a été dit et beaucoup a été écrit sur le rôle civilisateur et élévateur de l'enseignement considéré comme le moyen d'atteindre au résultat voulu ; mais à cet égard, s'il m'était permis de faire entendre un mot d'avertissement, j'aurais tendance à recommander qu'on fasse attention à ce que le remède ne soit pas la source d'obstacles plus graves que le mal originel et qu'il ne devienne pas un réel empêchement à la tâche consistant à ouvrir au progrès une partie de l'Afrique dont l'éveil sera fatalement soumis à une marche plus lente et plus ardue que ce n'a été le cas pour d'autres portions de ce grand continent. Je ne cesse de maintenir qu'en principe l'instruction, pour la masse des indigènes africains, devrait être la récompense du travail qu'ils ont à effectuer pour faire progresser le développement, la prospérité et le bon ordre du pays qu'ils habitent. Comme nous l'avons vu, d'importantes fractions de la population du Libéria sont avides d'études intellectuelles et de tous les avantages que celles-ci entraînent habituellement avec elles. Mais le Libéria n'est pas encore prêt pour une telle surabondance de gens supérieurement instruits. Ce dont il a besoin, c'est de travailleurs manuels, de producteurs, d'hommes munis de pioches, de bèches et de haches et sachant s'en servir ; et quoique certains indigènes, sans doute exceptionnellement doués sous le rapport de l'intelligence, aient pu, à la faveur d'occasions qui leur ont été fournies de recevoir une instruction développée, s'élever à de hautes positions sociales, nous ne devrions cependant pas nous laisser aveugler, à mon avis, sur les conséquences lamentables qui ne sauraient manquer de résulter d'une instruction donnée inconsidérément aux travailleurs d'un pays qui a tant à faire pour mettre en ordre son économie domestique. Je ne puis pas concevoir une situation plus malheureuse que celle d'un pays où l'instruction des masses a été trop poussée et où, en fait de résultat, l'on voit des quantités d'hommes jeunes et entre deux âges vivant misérablement dans toute la détresse d'une élégante pauvreté, devenus inaptes à la besogne de l'ouvrier et seulement pourvus, si l'on peut dire, d'un insuffisant vernis de connaissances générales sans utilité, lesquelles, en face de l'immense compétition du temps présent, constituent l'avantage le moins monnayable du monde. Non, enseignez d'abord la nécessité et la dignité du travail ; enseignez les métiers et, par-dessus tout, inculquez la nécessité d'une politique consistant à bâtir la nation. Ce sont là

des principes de bien plus grande importance, pour le moment, qu'une simple instruction livresque pour laquelle la mentalité de vos indigènes, dans la plupart des cas, n'est pas et, pour bien des années encore, ne sera pas mûre ni prête. »

* * *

Dans le XI^e chapitre, après quelques considérations sur l'esclavage tel qu'il était pratiqué autrefois et tel qu'il subsiste encore sous la forme très atténuée d'une sorte de servage domestique, M. Maugham nous entretient des nombreuses missions et sectes chrétiennes qui fleurissent au Libéria, ainsi que des écoles dépendant du gouvernement. A ce propos, il fait observer que, si les indigènes ne possèdent pas d'écoles, dans le sens que nous donnons généralement à ce mot, ils ne manquent cependant pas, au moyen d'institutions encore bien mal connues de nous, de distribuer à leurs enfants des deux sexes une éducation pratique sur les bienfaits de laquelle le regretté D^r Blyden avait naguère attiré l'attention. A cet égard, dit-il, « loin d'avoir rien à apprendre au païen plongé dans les ténèbres, nous aurions, en réalité, beaucoup à apprendre de lui ».

Traitant de l'éventualité, d'ailleurs improbable, de nouvelles immigrations de Noirs américains au Libéria, l'auteur ne s'en montre pas partisan. Les nègres vivant actuellement aux Etats-Unis, en effet, y jouissent d'un sort certainement plus enviable que celui qui les attendrait à la Côte des Graines, où il n'y a du reste pas de place pour eux dans les conditions actuelles et où l'arrivée de nombreux immigrants rendrait la situation générale plus mauvaise encore qu'elle ne l'est à présent. « Quand les Libériens, écrit-il, disent qu'ils accueilleraient avec plaisir quelque chose comme une immigration en masse venant d'Amérique, je me demande souvent s'ils comprennent bien ou veulent bien dire ce qu'ils disent ».

Le dernier chapitre parle du climat, donne des statistiques de température et de chute de pluie se rapportant à l'année 1913 et traite des affections morbides spéciales au pays, ainsi que des améliorations à apporter aux conditions sanitaires.

Il se termine par un coup d'œil en arrière et un regard vers l'avenir. M. Maugham se montre optimiste. Tout en reconnaissant que le but que s'était proposé autrefois la Société Américaine de Colonisation n'a été qu'imparfaitement atteint, il espère que le Libéria arrivera à sortir des obstacles qui l'ont jusqu'ici à peu près étranglé. Il fonde surtout son espoir sur la collaboration des indigènes à l'œuvre commune, mais il estime que cette collaboration ne sera féconde que si l'on ne cherche pas à faire évoluer trop rapidement les autochtones. « Il faut qu'il y ait une classe de travailleurs, dit-il, ou bien le pays ne sera jamais mis en valeur. Vous ne pouvez pas faire de chacun ce que les Américains appellent un *homme de collége*, sous peine de voir la brousse réapparaître et de ne plus avoir de moissons. »

Par contre, l'auteur recommande aux Libériens l'étude des langues indigènes, notamment du mandingue et du vaï, et la diffusion à travers le pays de ces idiomes parlés par les deux tribus les plus avancées en civilisation africaine; il voit là un moyen de hâter la fusion entre eux des divers éléments autochtones et aussi de combler le malencontreux fossé qui, trop souvent, tient éloignés l'un de l'autre le Noir africain et le Noir américain.

Il attend également beaucoup du chemin de fer projeté, qu'il croyait définitivement adopté au moment où il terminait son livre. Malheureusement la chose n'est encore qu'à l'état de projet et les Chambres libériennes se sont séparées en février dernier sans avoir voté ni même étudié aucune des concessions demandées à cet effet, comme sans avoir rien décidé au sujet d'un emprunt ni d'un programme financier.

Je désire vivement que les événements futurs viennent donner raison au bienveillant optimisme de M. Maugham, mais ma confiance, je l'avoue, est moins solide que la sienne. Puisse la politique du président King confondre bientôt mon scepticisme! En ami sincère et tout à fait désintéressé du Libéria, je ne souhaite rien qui soit de nature à me faire autant de plaisir et c'est de tout mon cœur qu'alors j'entonnerai l'hymne national libérien qui termine le volume et dont les accents vibrants et passionnés sont demeurés imprimés en ma mémoire depuis le premier jour où, voilà près d'un quart de siècle, je les ai entendus résonner sous le ciel ardent de Monrovia, aux côtés du père du président King.

Pour l'instant, je me borne à constater que la lecture du beau livre de M. Maugham m'a appris beaucoup de choses, m'a suggéré quantité de réflexions nouvelles et m'a procuré une jouissance intellectuelle fort délicate. Il en sera ainsi pour tous ceux qui liront cet ouvrage de saine raison, de grand bon sens et de logique aimable. Le moins qu'on en puisse dire est qu'il a été pensé et écrit par un *gentleman* qui est aussi un savant distingué et un fin philosophe, mais qui sait, chose rare, faire de la science et de la philosophie tout en restant un *gentleman*.

MAURICE DELAFOSSE.

BIBLIOGRAPHIE

Afrique, carte murale; prix 5 francs. Taride, 48, boulevard Saint-Denis.

C'est la première carte d'ensemble de l'Afrique parue depuis les modifications apportées par le Traité de Paix et l'on y voit avec intérêt les nouvelles frontières du Dahomey et de l'Afrique Equatoriale Française. Plus frappante encore est l'impression produite par le long couloir britannique qui va de la Méditerranée orientale au Cap sans interruption et avec à peine un étranglement au débouché de l'Afrique orientale dans l'Afrique du Sud, une sorte d'isthme entre la pointe Sud-Est du Congo belge et le Haut-Zambèze portugais de Zoumbo: l'Afrique anglaise est continue du Cap au Caire.

La carte Taride devra déjà subir quelques retouches du fait des récents arrangements entre la France, l'Angleterre et l'Italie. Mais nous l'enregistrons volontiers comme une bonne carte murale, la première d'après-guerre.

Le Gérant : J. LEGRAND.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE.

LA POLICE DU BLED AU MAROC. — Commandant VICARD.....	125
LE MAROC DEVANT LE PARLEMENT.....	123
LE GÉNÉRAL GALLIENI ET LE SOUVENIR COLONIAL FRANÇAIS. — PAUL PELET.....	130
L'ACCORD ANGLO-ITALIEN ET LA POSITION DE L'ITALIE EN AFRIQUE. — CAMILLE FIDEL.....	132
La Politique coloniale française : A propos du budget des colonies.....	136
L'Hommage de l'Académie française aux coloniaux : La réception du général Lyautey.....	137
Pour la France. — A. SALLES.....	140
Échos.....	141
CARTES	
Nouvelles frontières de la Libye.....	133
Nouvelles frontières de la Somalie italienne.....	134

LA POLICE DU BLED AU MAROC

Voler, razzier un troupeau, une caravane, piller un convoi, anéantir un petit détachement de soldats pour lui enlever ses armes et ses munitions, constitue ce que l'on appelle le « djich » en pays arabe.

Si cette opération exécutée à main armée est le plus souvent le fait de bandits, elle est aussi pour certaines tribus un de ses moyens de vivre. C'est ainsi que jadis les Doui-Menia et les Ouled-Djerir de la région de Colomb-Béchar incursionnaient aux abords des mines de sel de Taoudeni (Sahara) et poussaient même jusqu'à Tombouctou pour piller les caravanes. C'était de ces opérations que ces tribus tiraient leur principal moyen de subsister.

L'effectif des « djicheurs » varie suivant la distance, l'importance de l'action entreprise, le pays traversé. Dans certaines contrées, quand le djich est important on l'appelle « rezzou ».

De la façon dont les « djiouch » opèrent, nous déduirons les procédés à employer pour les empêcher d'exécuter leurs coups et même pour nous en emparer ou les anéantir.

Quand un djich sort de son ksar ou de ses campements, ses préparatifs ont été le plus souvent ignorés de ceux qui n'y prennent pas part. Tout s'est tramé dans le silence.

Les coups à faire sont ou prévus de longue date, ou fortuits.

Prévus, s'il s'agit d'attaquer une caravane périodique, un de nos convois réguliers, un de nos petits détachements de sécurité qui sort à dates fixes.

Fortuits, s'il s'agit de tomber sur une caravane dont la nouvelle du départ parvient brusquement sur le marché ou est apportée en toute hâte par nos émissaires.

Dans ce dernier cas, le djich a des chances d'être moins productif parce que moins bien préparé ; il court même le risque de rentrer bredouille. Car il faut que nous soyons bien persuadés que généralement les djicheurs préparent leurs coups dans les moindres détails.

En effet, voici comment ils procèdent. Ils se postent sur la voie suivie par la caravane ou la troupe qu'ils veulent attaquer. Ils recherchent d'abord le lieu où il est le plus difficile pour notre service de sécurité de fonctionner utilement. Tapis dans les rochers, dans les broussailles, ils étudient notre façon de procéder une fois, deux fois, aussi souvent qu'il est nécessaire ; ils notent les fautes que nous commettons (il y en a toujours), et si le coup en vaut la peine et peut se faire sans risques, ils dressent leur plan d'attaque et se distribuent à chacun leur rôle.

Si le coup ne leur paraît pas possible, ou s'il présente des difficultés, ils cherchent un autre endroit plus favorable, et même s'ils se rendent compte qu'ils auraient affaire à trop forte partie ou à des gens manœuvriers, ils prennent la décision de ne pas l'exécuter et vont étudier ailleurs sur un autre adversaire un coup plus facile.

Que de fois n'avons-nous pas rencontré sur notre chemin de ces petits groupes de djicheurs semblant se rendre bien pacifiquement au marché voisin ou garder un troupeau, qui, à notre approche, avaient embusqué leurs fusils et leurs cartouches dans un buisson, pour nous dire, en levant bien haut la main droite, un « b'jôr » re-

tentissant, quittes à reprendre fusils et cartouches un instant après !

Presque toujours, sur les flancs de nos petites colonnes, invisibles le plus souvent, nous avons de ces guetteurs postés pour étudier ou même exécuter le coup à faire si nous commettons les fautes qu'ils attendent.

Après avoir étudié sur place, arrêté l'affaire dans ses moindres détails, convenu du rôle à jouer par chacun, les djicheurs, après s'être donné rendez-vous dans un endroit sûr, retournent chez eux, le plus souvent dans des ksour ou campements différents, et chacun d'eux garde le secret jusqu'au dernier moment.

Au jour fixé, ils se rendent au point convenu, choisi presque toujours dans une direction différente de celle du coup à faire.

Légèrement vêtus de djellabas de couleur semblable à celle du sol, chaussés de bons « nails » ou pieds nus, nantis d'un bon fusil et d'une ample provision de cartouches (1), ils emportent une poignée de farine ou de dattes, le moins possible pour être plus agiles, en tout cas juste de quoi ne pas souffrir de la faim pendant le nombre de jours qu'ils estiment être dehors.

Alors, voyageant même de nuit, si la région à traverser n'est pas sûre, ils s'acheminent vers le point d'attaque pour y arriver, en tout cas, un peu avant le lever du jour, se portent à leurs emplacements de combat prévus, et attendent collés au sol sans faire l'ombre d'un mouvement. Au signal donné par le chef qui a assumé la responsabilité, l'affaire se déclenche.

Très maîtres d'eux-mêmes, ils ne passent pas à l'attaque, même étudiée de longue date et très concertée, si, le jour où ils l'ont décidée, leur coup présente quelques chances de non-réussite ou le plus léger risque à courir.

Les djicheurs s'inspirent des mêmes procédés quand ils se décident à tenter un coup de main qui se présente fortuitement; mais dans ce cas, il faut vraiment que tous les atouts soient dans leur jeu.

Somme toute, de leur propre aveu, ils n'attaquent qu'à coup sûr et quand ils sont certains que leur ligne de retraite est assurée. Ce dernier point est une de leurs grosses préoccupations.

Quand le coup est fait, il est généralement trop tard pour opérer contre le djich, car lorsque la nouvelle en parvient dans les postes, les djicheurs ont pris une telle avance qu'il est, dans la majorité des cas, impossible d'entamer une poursuite utile.

Une troupe lancée aux troussees d'un djich n'a, on peut presque dire, jamais réussi à l'agripper. Les poursuivants les plus heureux n'ont pu que reprendre, quelquefois, les prises les plus encombrantes que des djicheurs, serrés de trop près, avaient été obligés d'abandonner pour fuir plus vite.

(1) Ne sont admis à grossir les rangs des Aït-Hammou (petite fraction Aït-Saïd des Aït-Seghrouchen), tous djicheurs, que les individus alertes, très bons tireurs, et apportant avec eux un fusil ou une carabine de petit calibre avec 180 à 200 cartouches.

* *

Comment échapper à des guets-apens si bien préparés?

1° Par une organisation que j'appellerai « territoriale ».

2° Par un système préventif (organes avertisseurs).

3° En appliquant strictement nos méthodes de sûreté en marche et en station et en ne lançant pas sur les pistes des effectifs trop faibles.

4° Par le contre-djich.

I. — ORGANISATION TERRITORIALE.

Dans nos territoires où sont appelés à circuler non seulement nos convois, mais aussi les caravanes et guefflas de nos protégés, il faut que soient munis de téléphones tous nos postes militaires et dans la plus large mesure les grands chefs des tribus dont l'habitat n'est pas voisin de nos postes.

Il faut qu'il y ait en permanence dans toutes nos garnisons des détachements prêts à marcher, pouvant se mobiliser en moins de vingt minutes; dans les ksour ou douars importants une « fezza » organisée, prête à entamer une action au premier signal.

Le pays dans le rayon d'action de chaque poste, principalement les sentiers difficiles, les points d'eau, doit être bien connu de tous les chefs, pour qu'il n'y ait pas d'hésitation au moment voulu; il doit donc avoir été parcouru en tout sens par les groupes mobiles.

Un ou plusieurs plans de poursuite doivent être dressés à l'avance dans des hypothèses bien déterminées fixant les détachements et fezzas qui doivent fonctionner, les zones qu'ils doivent battre, de façon qu'au coup de téléphone tout le système se déclenche sans hésitation.

Enfin, tous les indigènes de notre zone d'occupation possédant un fusil doivent être munis d'un permis de port d'armes nominatif, avec signalement, et tout officier circulant sur les pistes a le devoir de se faire exhiber ce permis et d'arrêter tout indigène qui n'en est pas détenteur pour le présenter au bureau du Service des renseignements le plus voisin.

II. — SYSTÈME PRÉVENTIF. — ORGANES AVERTISSEURS.

Nous devons avoir des émissaires recrutés parmi les indigènes du pays, installés dans tous les ksour et douars de notre zone d'occupation et de la zone extérieure à nos postes de périphérie aussi loin que possible, en tout cas dans les tribus qui ne nous sont pas favorables et d'où partent généralement les djioch. Il suffit d'y mettre le prix. Ces émissaires parcourent les marchés, les moussem, pour surveiller l'attitude et les allées et venues des principaux djicheurs qu'ils doivent arriver à connaître.

Il faut en avoir non seulement de permanents pris parmi les msaken, et parmi ceux-là les infirmes, les vieillards sont à rechercher parce

qu'on s'en méfie moins, mais aussi des occasionnels à recruter chez les gros personnages en quête de faveurs.

L'émissaire, à l'affût des coups qui se préparent, doit, en dehors des renseignements périodiques qu'il envoie ou apporte lui-même, prévenir le poste le plus voisin dès qu'un djich est sorti ou va sortir, par n'importe quel moyen, en tout cas le plus rapide mais aussi le plus sûr.

Il faut en finir avec ce particularisme condamnable qui consiste, pour un chef du service des renseignements d'un territoire, généralement trop éloigné, d'exiger que son émissaire le prévienne lui-même au lieu de lui laisser porter le renseignement au chef du poste le plus voisin. La fierté du renseignement reçu le premier ne doit pas primer le gain que procure la rapidité.

Il y a évidemment à discerner le bon renseignement du mauvais, celui fourni par l'émissaire sûr de celui apporté par un indigène en quête de récompense, désireux de faire croire qu'il se dépense sans compter. Et, à ce propos, les renseignements doivent être rétribués à la qualité et non au nombre.

Il est souvent utile, s'il n'est pas urgent d'agir, d'attendre et même de rechercher le recoupement du premier renseignement fourni. Au Sahara, où les rezzous agissent sur de grands espaces, on a toujours le temps de procéder à ces recoupements; dans les territoires du Maroc où les djiouch opèrent sur de courts trajets, on est quelquefois pressé d'agir. C'est à l'officier de renseignements d'avoir le flair nécessaire.

En tout cas, il vaut mieux déplacer deux fois inutilement les détachements de police, que de laisser, une seule fois, anéantir un convoi ou une caravane.

Enfin, c'est le moins qu'on puisse exiger des chefs de ksar ou de tribu de la zone occupée de nous adresser les renseignements qui leur parviennent. Ils doivent même s'employer à les provoquer, avoir à leur solde de bons émissaires, et installer des chouaf en des points favorables sur les sentiers habituellement parcourus par les djiouch. Ces chefs indigènes doivent être jugés et récompensés suivant l'ardeur qu'ils déploient dans l'accomplissement de ce rôle, l'un des plus importants qui leur soit confié.

III. — PAR LA MANŒUVRE.

En aucun cas nos détachements ne doivent être expédiés sans avoir reçu communication des renseignements du moment. Tout chef de troupe en mouvement doit venir prendre langue, dans les postes qu'il traverse, avec le chef du service des renseignements. Il serait désirable que les caravanes et guefflas en fissent autant. Bien souvent il leur suffirait de retarder d'un jour ou deux leur mouvement pour éviter une catastrophe.

En tout cas, quand il y a danger, il est du devoir de l'officier de renseignements de prendre les mesures qu'il convient : soit arrêter le mouvement, soit même simplement prévenir.

Tout détachement doit appliquer strictement en toutes circonstances nos règlements relatifs à la sécurité en marche et en station. Une troupe qui se meut avec un service de sûreté bien compris n'est jamais attaquée par un djich. Quand un petit nombre d'hommes se rend non loin d'un poste pour assurer une sécurité quelconque, il faut qu'ils varient leur itinéraire et qu'ils n'emploient pas toujours le même procédé de protection.

Un homme qui passe plusieurs fois de suite au même endroit, à peu près à la même heure, est guetté; il est à peu près sûr un jour ou l'autre de tomber dans une embuscade.

Quand un petit détachement doit traverser un défilé à flancs inaccessibles ou d'une longueur telle que par ses propres moyens il ne pourrait songer à assurer son propre flanquement, alors il doit s'engager dans ce défilé en colonne par un, les hommes placés à un minimum de 5 pas de distance, quitte à avoir un allongement considérable, cela pour éviter de tomber en masse dans une embuscade, et pour avoir des hommes éloignés du point d'attaque, encore disponibles pour la défense et la riposte.

À ce propos, il ne faut jamais se fier aux fezzas chargées d'assurer la sécurité le long de la route. Il arrive trop souvent qu'elles font, ou cause commune avec les djicheurs, ou qu'ayant peur de se compromettre elles n'occupent pas les points utiles. Il ne faut les considérer que comme un surcroît de sécurité.

Tout détachement en circulation qui n'a pas une mission s'y opposant nettement doit, de son propre mouvement, entamer la poursuite d'un djich qui vient d'opérer dans ses parages ou attaquer quand il lui est signalé dans son rayon d'action.

Ceci s'impose, en tout cas, à un chef de poste qui a des effectifs disponibles, et liberté d'allures doit être donnée au chef envoyé en poursuite.

Enfin, il ne faut jamais, sur un parcours éloigné d'un poste, lancer un détachement d'un effectif inférieur à la force moyenne des djiouch en circulation dans le pays.

Dans le même ordre d'idées, un chef de poste ne doit pas hésiter, quand il a une sécurité à assurer dans son voisinage, à envoyer un détachement qui réponde comme effectif à ce même principe. Il lui est plus facile dans son poste, derrière ses murs organisés, de se défendre avec une garnison très réduite.

Enfin, il faudrait, pour déjouer les combinaisons arrêtées par les djicheurs, toutes les fois que cela est possible, éviter de lancer les convois, les détachements de liaison, à des dates fixes.

IV. — PAR LE CONTRE-DJICH.

Il ne sera pas question du djich du Sahara qui opère sur de grands parcours. Le général Laperrière a posé les principes de la sécurité dans ces régions (1).

(1) *Afrique française*, 1920, p. 47.

Le mot « contre-djich » n'est pas tout à fait exact, car il est réservé au djich lancé sur les tribus « Siba », monté ou toléré par nous. Il s'agit ici d'une troupe organisée spécialement pour assurer la police du bled.

Jusqu'à présent, au Maroc, pour lutter contre le djich, nous avons eu des goums, des maghzens à pied ou à cheval, et des groupes francs de tirailleurs à l'effectif de 50 hommes.

Ces organes de police du bled assurent bien la sécurité au moment où ils passent et dans la zone immédiate où ils patrouillent, mais la plupart du temps, éventés par les djicheurs, ils ne parviennent pas à s'en saisir.

Et voici pour quelles raisons :

Pour le moghazi ou le gommier, le djich n'est pas intéressant parce qu'il n'y a pas de butin à ramasser, et puis souvent il est mauvais tireur. Tandis que le djicheur, très ménager de ses cartouches, ne tire qu'à coup sûr puisque c'est son seul moyen de réussir, le moghazi, lui, lâche son coup sans viser (nous ne faisons pas son instruction quand il est au repos dans les postes, et c'est un tort).

Il est d'ailleurs peu payé et assez mal récompensé.

Lâchés pour ce travail de poursuite des djichs presque toujours sans officier, les moghazis mal commandés opèrent maladroitement.

Enfin, ils sont en petit nombre, et dans les postes, ils sont employés le plus souvent aux besognes exigées par l'administration.

Les groupes francs de tirailleurs ont une mauvaise organisation :

Fantassins, habillés d'effets européens, avec un paquetage ou un barda indigène trop lourd parce qu'ils emportent outils, vivres de réserve, linge de rechange, ustensiles de campement, ils se font suivre de 2 mulets porteurs de vivres qui les encombrant, et leur lieutenant est pourvu d'un cheval visible de trop loin et qui ne peut pas passer partout.

Ce qu'il faut pour lutter en « contre-djich » contre un adversaire presque insaisissable, c'est un élément de 50 indigènes, tirailleurs ou partisans, tous tireurs de précision, habillés comme les djicheurs, ne portant pas plus de vivres qu'eux, n'ayant pas de mulets à leur suite, et commandés par un lieutenant jeune, vigoureux, alerte, animé de l'esprit d'offensive à outrance et qui ne soit pas doté d'une monture.

Si ce sont des tirailleurs, il faut qu'ils aient de fortes indemnités; si ce sont des partisans, il faut les rétribuer largement.

Dans les contrées où les djicheurs agissent à cheval, on peut concevoir une organisation analogue d'éléments cavaliers.

Il doit y avoir un nombre de ces éléments proportionné au territoire occupé de telle façon que les zones, toujours les mêmes, où ils sont appelés à patrouiller, soient parcourues totalement chaque mois au cours de trois randonnées de 6 à 8 jours chacune.

Il faut qu'une fois lâché, le chef ait toute ini-

tiative pour son parcours et ses stationnements qui ne peuvent résulter que des premiers renseignements reçus ou de ceux recueillis en cours de route.

Il faut que ces éléments puissent se ravitailler en vivres et munitions dans les postes où ils passent, et surtout qu'ils soient capables de se nourrir avec les seules ressources du pays, si besoin est.

En une seule formule : il faut que pour vivre, marcher, stationner, ils emploient les mêmes procédés que leurs adversaires, les djicheurs.

Ce n'est qu'à ce prix que le « contre-djich » obtiendra des résultats.

Bien entendu ce n'est pas tel ou tel de ces procédés qui doit être employé de préférence à tel autre. Tous doivent être mis en œuvre, car si l'un d'eux fait faillite : téléphone coupé, émissaire empêché, groupe franc immobilisé, etc..., les autres fonctionneront.

Trop de soldats sont morts lâchement assassinés, sans profit aucun, sur les routes du Maroc. Cela vaut la peine que toutes ces mesures de précaution soient prises.

Commandant VICARD,
du 9^e tirailleurs.

LE MAROC DEVANT LE PARLEMENT

Une discussion, quelque peu à bâtons rompus, s'est engagée dans la séance de la Chambre des députés, du 17 juin, à propos des crédits de la 3^e section (Maroc) du budget de la guerre. C'était la première fois que la nouvelle Chambre s'occupait du Maroc. Tous les problèmes posés là-bas ont été effleurés, sinon discutés.

Déjà le rapport de M. Calary de Lamazière, au nom de la Commission des finances, les avait tous abordés (Chambre, n^o 810).

L'ensemble des crédits militaires du Maroc, fixé par le ministre de la Guerre à 447.044.000 francs, en augmentation de 109.134.155 francs sur les crédits de 1919, a été ramené par la Chambre à 385.754.580 francs. C'est ce que le Maroc coûte encore à la France. Il est à noter que, depuis plusieurs années, le Maroc a commencé à prendre à sa charge une partie des dépenses qui avaient incombé précédemment au budget français, par exemple les dépenses afférentes au Ministère des Affaires étrangères, les fonds de pénétration, les pensions des anciens sultans, la police de Tanger, la surveillance maritime, les indemnités aux officiers des bureaux de renseignements, etc. : il prendra l'an prochain, jusqu'à concurrence d'une vingtaine de millions, de nouvelles dépenses jusqu'alors payées par la métropole, les haras de remontes, les milices, les goums, etc.

Ceci prouve la « valeur fiscale » du Maroc, dont le budget propre se chiffre, depuis 1914, par les résultats suivants :

Années 1913-1914.....	16.000.000	francs
— 1914-1915.....	31.000.000	—
— 1915-1916.....	41.000.000	—
— 1916-1917.....	45.000.000	—
— 1917 (8 mois).....	39.000.000	—
— 1918.....	84.000.000	—
— 1919.....	103.000.000	—
— 1920.....	183.000.000	—

Et voici, pour 1920, le détail des recettes et dépenses :

1° *Dépenses.*

Liste civile.....	5.000.000	francs
Dette publique.....	32.000.000	—
Pouvoirs publics.....	5.000.000	—
Justice et administration générale..	40.000.000	—
Services financiers.....	18.000.000	—
Services d'intérêt économique.....	60.000.000	—
Services d'intérêt social.....	22.000.000	—
	<hr/>	
	183.000.000	francs

2° *Recettes.*

Impôts directs (tertib, taxe urbaine, patentes, etc.).....	51.000.000	francs
Douanes.....	52.000.000	—
Impôts indirects (enregistrement, timbre, plus-value, sucre, thé, marchés, etc.).....	52.000.000	—
Domaine et forêts.....	6.000.000	—
Monopoles.....	6.000.000	—
Produits divers.....	16.000.000	—
	<hr/>	
	183.000.000	francs

C'est ainsi que le Maroc a pu franchir la crise monétaire difficile qu'a entraînée la hausse, puis la suppression de la monnaie hassani.

En séance, M. Barthe, député de l'Hérault, a agi comme interpellateur. M. Barthe s'occupe activement du Maroc. Il était rapporteur dans la législature 1910-1914 du projet de loi concernant le régime douanier des produits marocains importés en Algérie par la frontière de terre, et on se rappelle les restrictions qu'au nom de la Commission des douanes de l'époque il voulait imposer aux produits agricoles marocains similaires de ceux de France, à la vigne notamment, et les encouragements qu'il prodiguait par contre à la culture du coton. La discussion de ce projet de loi, dans la séance du 11 mars 1914 (1), n'a pas abouti. M. Barthe a repris son rapport sous la législature 1914-1919, mais celle-ci a eu d'autres soucis, et il vient de le reprendre une troisième fois (Chambre, 1920, n° 279) : le projet s'est d'ailleurs modifié et s'étend à l'introduction des produits marocains en France comme en Algérie; nous y reviendrons. La thèse de M. Barthe n'a d'ailleurs pas changé.

Son interpellation — car c'en était une — a porté sur de nombreux points.

Tout d'abord les *phosphates*. On sait que d'importants gisements ont été découverts au Maroc auquel ils assurent une nouvelle source de richesse d'une valeur inespérée. Le bruit a couru que des Sociétés étrangères mettraient la main sur ces phosphates, et notamment sur la concession du chemin de fer qui doit en permettre

l'exploitation. Le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, et le rapporteur du Maroc ont démenti ce bruit. Le dahir du 27 janvier 1920 a réservé à l'Etat marocain la recherche et l'exploitation des phosphates, et le rapporteur a dit que celui-ci ne pourrait donc recourir ni à la concession directe ni même à la régie co-intéressée, mais seulement à la régie directe sous une forme autonome et industrielle. Reste la question de l'égalité économique. A ce sujet, il a écrit :

Le principe de l'égalité économique imposé par l'Acte d'Algésiras qui mettrait l'agriculteur ou le commerçant français sur le même pied que son concurrent étranger n'a pas été sans troubler la Commission de l'agriculture et sans créer un malaise qui a besoin d'être dissipé.

L'Acte d'Algésiras est encore une réalité internationale. Mais il faut faire confiance au gouvernement qui devra, au cours d'une convention diplomatique, briser les derniers liens déjà bien relâchés de l'accord imposé par l'Allemagne aujourd'hui vaincue. Il sera facile alors de trouver la manière de créer au bénéfice de l'agriculture française, pour l'exportation des phosphates du Maroc, un régime privilégié.

En séance, la question a été ainsi soulevée par M. Barthe, qui a provoqué une déclaration intéressante du président du Conseil :

L'acte d'Algésiras a été détruit, vis-à-vis de l'Allemagne, le jour où le militarisme allemand nous a attaqués. (*Applaudissements.*)

Du côté de l'Allemagne, nous n'avons plus aucun engagement.

En ce qui concerne l'Italie, je ne crois pas que la question soit posée.

Reste l'Angleterre. Il s'agirait d'engagements que vous auriez vis-à-vis de l'Angleterre. A cet égard, Monsieur le président du Conseil, je sais que l'héritage que vous avez reçu est des plus lourds et des plus redoutables et ce n'est pas à vous que s'adresse la critique. Mais nos négociateurs ont été singulièrement légers, alors qu'au point de vue économique nous nous sommes partout effacés et que nous avons laissé trop souvent sacrifier les intérêts français, alors que la nation a fait tant de sacrifices sur les champs de bataille, s'ils n'ont pas obtenu la liberté du Maroc. Et si, par oubli ou par maladresse, cette mesure n'avait pas été envisagée, il vous suffirait de vous tourner vers nos amis anglais et de leur montrer ce que nous avons déjà donné, pour qu'ils admettent la liberté et l'indépendance de notre action pour l'exploitation rationnelle des richesses du Maroc. Il n'est vraiment pas possible que nous ayons les mains liées de ce côté.

M. GEORGES BOUSSENOT. — Et nous avons reconnu le protectorat de l'Égypte, ce qui n'est pas déjà une si bonne action.

M. BARTHE. — Je ne veux pas soulever cette question, elle est trop délicate.

M. GEORGES BOUSSENOT. — Les deux questions sont liées.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Il ne faut pas qu'il y ait de doute ni d'équivoque sur ce point.

Lorsque, au cours des négociations du traité de Versailles, il a été stipulé que l'acte d'Algésiras serait supprimé en ce qui concerne l'Allemagne, les Alliés, notamment les Américains et les Anglais, n'ont accepté la suppression de l'acte d'Algésiras que sous la condition expresse que le régime que l'on appelle généralement — M. Barthe sait — le régime de la porte ouverte, déterminé pour la première fois dans les accords franco-anglais de 1904, serait maintenu.

M. Barthe a parlé ensuite des *pétroles*, sur lesquels M. Calary de Lamazière avait donné les indications suivantes :

On a parlé, ces temps derniers, de l'existence d'une

(1) *Afrique française*, 1914, *Bens. Col.*, p. 446.

nappe de pétrole au Maroc. Il ne faudrait pas se laisser d'espérances prématurées.

Sans doute, un sondage heureux fait dans la région de Petit-Jean a donné les premiers résultats intéressants, sinon au point de vue de la quantité produite, du moins comme un indice positif de la présence d'un naphte dans certaines couches géologiques où des suintements bitumeux sont connus depuis si longtemps.

Plusieurs sociétés financières se sont créées en vue de faire procéder à des recherches. Des permis ont été consentis, des sondages effectués, mais jusqu'à ce jour il n'est pas possible d'affirmer que le Maroc donnera une importante production de pétrole.

En séance, le gouvernement s'est montré fort discret sur cette question qui en soulève d'autres plus générales : M. Millerand, président du Conseil, s'est borné à demander qu'on lui fit confiance, et à dire qu'il envisageait pour les pétroles marocains « la même formule que pour les phosphates, ou du moins une formule qui, comme celle-là, donnera satisfaction aux intérêts français ».

Autre question débattue, celle des *chemins de fer*. M. Barthe a été dur pour le chemin de fer militaire, qui a pourtant rendu tant de services au Maroc. Quant au réseau normal, c'est un emprunt prochain qui permettra de le mettre enfin en mouvement.

Avec M. Morinaud, c'est une autre série de questions qui a été soulevée. Le député de Constantine, comptant qu'il y a au Maroc 40.000 Français et 6 à 7 millions d'indigènes, croit que « l'heure est venue d'appeler ces populations à l'administration et à la participation aux affaires publiques ». Il voudrait qu'elles puissent contrôler le budget, qu'une assemblée locale semblable à la Conférence consultative de Tunisie fût appelée à examiner et à voter ce budget, et que les budgets municipaux fussent aussi délibérés par des assemblées élues. Quel cadeau à faire au jeune Maroc ! M. Calary de Lamazière y a répondu :

Je suis de ceux qui considèrent que les régimes d'autorité doivent disparaître quand on entre dans une période normale. Le régime d'autorité, nécessaire en période exceptionnelle, ne doit pas subsister trop longtemps quand on revient à la normale habituelle des choses et de l'histoire.

Un effort a déjà été tenté ; il doit être rapidement continué. Il faut préciser très vite un statut pour le Maroc de demain, sans cependant procéder avec une rapidité excessive.

On peut opposer deux objections très graves à une manifestation immédiate législative, si je puis dire, de la volonté populaire au Maroc.

Tout à l'heure nous disions que la question de la porte ouverte n'était pas encore réglée. Hélas, non ! Il y a, au Maroc, des Chambres de commerce anglaises en particulier, qui pourraient dire qu'elles ont, elles aussi, à côté des nôtres, le droit de participer au contrôle, et de procéder à l'examen des dépenses et des recettes.

Il y a une question plus grave que celle-là. Je suis certain qu'en m'adressant à ceux qui connaissent les pays d'Islam je serai compris. Il y a un danger panislamique. Ce danger, il gronde actuellement à travers l'Asie Mineure. (*Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.*)

Il a peut-être, hélas ! été dressé contre nous par certains de nos Alliés. Il existe redoutable en Perse, en Cilicie, en Syrie, dans l'Hedjaz, en Palestine. Toute la Jeune-Turquie se prépare à des efforts de violence.

Est-ce le moment de donner, tout de suite, aux indigènes du Maroc la part, qu'ils ont droit de réclamer, mais qu'ils

considéreraient, dangereusement peut-être, comme une victoire contre celui qui, tout de même, est pour eux l'envahisseur ?

Voilà le danger qui nous oblige à être prudents dans nos espérances, à les limiter, peut-être à les faire attendre.

Il faut préparer l'opinion publique à des réformes nécessaires, mais il ne faut pas, cependant, trop de précipitation, pour ces deux raisons : l'incertitude de notre statut national au Maroc et le danger très grave de cette grande rumeur qui a traversé l'Islam et n'est pas encore apaisée. (*Très bien ! très bien !*)

Les autres questions soulevées dans cette discussion ont eu trait à la situation militaire du Maroc et à la question de l'Afrique du Nord. Nous en parlons ailleurs.

Nous allons oublier de dire que M. Barthe a tenté d'apporter à la tribune un écho, d'ailleurs timide, des polémiques trop vives répandues dans la presse et dans une partie de l'opinion du Maroc, sur la politique du résident général, ce qui a amené M. Raiberti, président de la Commission des finances, à faire cette courte déclaration :

M. LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES FINANCES. — Le général Lyautey est un grand serviteur du pays. (*Très bien ! très bien !*) Il a repris la tradition des grands colonisateurs français. Son œuvre a été admirable pendant la paix et plus admirable encore pendant la guerre. L'histoire la retiendra comme une des œuvres qui font le plus d'honneur au génie civilisateur de la France. (*Vifs applaudissements.*)

Ce peut être le mot de la fin de cette grande discussion marocaine, la première de la nouvelle Chambre.

Le Général Gallieni

ET LE « SOUVENIR COLONIAL FRANÇAIS »

Nos lecteurs connaissent de longue date le Souvenir colonial français et lui ont envoyé dès l'origine leur adhésion morale et leur souscription. Ce petit groupe d'esprits indépendants et généreux, étrangers à toute coterie et à tout parti, ardemment attachés à la cause coloniale et préoccupés uniquement de la servir, s'était constitué peu de temps avant la guerre. Il se recrutait surtout parmi les hommes, virils dans l'action, sobres en parole, qui ont collaboré depuis un demi-siècle à la fondation de notre empire et qui, sachant que les longs souvenirs font les grands peuples, ambitionnaient de recueillir et de faire fructifier tout ce que notre jeunesse conquérante et généreuse ne cesse de répandre à travers le monde d'activité féconde et de trésors de bonté. Laissant à d'autres le soin des intérêts matériels, des préoccupations de commerce, des réalisations immédiates, ces psychologues prenaient le grand détour, la voie longue mais créatrice des fibres secrètes et impondérables, des liens sentimentaux qui, souvent à notre insu, serrent leurs nœuds autour des collaborateurs d'une même œuvre et qui, d'éléments ethniques différents, forment un seul peuple. Ecrivains, conférenciers, professeurs, ils demandaient à la puissance incoercible du souvenir l'éternelle qui ranime le passé, et qui détermine l'avenir. Serait-ce en vain que tant de nos pionniers, de nos hommes d'avant-garde, explorateurs, soldats, apôtres, colons auraient sillonné de leurs itinéraires des régions inconnues et fermées, des contrées inhospitalières aux Blancs, où un si grand nombre, malgré des prodiges de sagacité et d'endurance, ont trouvé la mort ? De tous ces ossements inanimés, ils savaient refaire des êtres vivants, et la vision

du prophète se réalisait une fois encore : à leur voix, des chairs et du sang recouvraient ces os secs.

A la parole qui vole ici joignaient l'inscription qui dure. Des plaques de bronze, disséminées dans nos colonies, commémorent des noms et des évènements qui, pour n'avoir pas eu un retentissement universel et la gloire de la renommée, méritent pourtant de recevoir un hommage attendri et de demeurer fixés dans la mémoire des hommes. En tel lieu, tel fait s'est passé. L'épigraphie est une prise de possession définitive, durable au moins. Comme les navigateurs portugais du grand siècle marquaient de piliers commémoratifs (*padrões*) les rivages par eux découverts, ainsi nous scellons sur un rocher une inscription de bronze pour l'édification des temps à venir, solides titres de noblesse légués à nos descendants. N'est-il pas réalisé, et au delà, le vœu de Montesquieu que les noms de ceux qui meurent pour la patrie soient écrits et conservés dans les temples : le « registre », source de la gloire et de la noblesse, est devenu la paroi rochense toujours accessible au passant, où nos compatriotes et nos indigènes retrouvent avec émotion des faits, des noms conservés par le « Souvenir ».

Que dit-il, ce registre ? Il n'encombre pas la voie publique de monuments fastueux, de groupes de marbre où la curiosité ne retient guère l'indifférence ; il a cette vertu éducatrice, en précisant sur place un fait historique, un geste glorieux, une tragédie douloureuse, d'édifier le monument vivant qui s'érige dans les cœurs. Il parle de nos enfants au lieu même où ils sont tombés. Il en parle toute l'année et tous les jours, évocation perpétuelle d'un dévouement, permanent exemple de sacrifice et d'honneur.

Faisons l'appel : voici Dutreuil de Rhins, voyageur en Haute Asie, tué sur le Yang-tse-kiang ; le lieutenant Grillières, voyageur au Yun-nan, mort à Szeu-mao ; le lieutenant de vaisseau Mage et le Dr Quintin, au Soudan occidental, effectuant la jonction du Sénégal au Niger ; le lieutenant de vaisseau Boiteux, commandant la flottille du Niger après Caron qui fut ici le précurseur, et le colonel Bonnier, tué à Tacoubao, nos devanciers à Tombouctou ; le capitaine Grosdemange, tué à Achorat dans un combat trop inégal ; le capitaine Cazemajou, assassiné à Zinder ; Ferdinand de Béhagle pendu à Dikoa par l'esclavagiste Rabah. Voici le commandant Lamy, l'un des chefs de la mission Saharienne, et le capitaine de Cointet, de la mission du Chari, tués au combat de Kousseri où fut brisé l'empire de Rabah, conquérant du Tchad. Voici le colonel Largeau, qui pacifia le Ouadaï, le Borkou, l'Ennedi, continuant au Tchad l'œuvre du colonel Moll, organisateur du Territoire, tué dans le Massalit comme le lieutenant Brulé après avoir heureusement réalisé la pénétration au Salamat. Voici, sur le rocher de Togbao, les noms de Bretonnet, administrateur, capitaine Braun, lieutenant Durand-Autier, Martin, Pouret, Chabka, Hassen, avec mention des miliciens sénégalais, Fang et Bacongou, qui périrent glorieusement en luttant contre les forces de Rabah. Car nos fidèles auxiliaires indigènes ne sont pas oubliés dans cet hommage aux morts pour la France : le registre de bronze conserve le souvenir du mulâtre Paul Holle qui défendit héroïquement Médine investie par El Hadj Omar, comme les noms du sergent Sema Taraoré et du caporal Kouby Keïta qui vengèrent Cazemajou, et du sergent Malamine, le compagnon de Brazza, qui, dans des circonstances mémorables, garda le drapeau de la France sur les bords du Congo, et sut le faire respecter. Commémoration et honneur bien dus à tous ces valeureux artisans de l'œuvre coloniale française merveilleusement symbolisée par un nom, par une fondation que le « Souvenir Colonial » n'a eu garde d'oublier : le dernier feuillet du registre en résume toute l'âme : « Fondation de Libreville, peuplée d'esclaves africains ». Ne retentit-il pas dans nos cœurs comme un cri de liberté ?

Combien de ces vaillants, victimes de l'ennemi ou du climat, massacrés dans un guet-apens ou tués par la fièvre, sont restés sans sépulture sur le lieu où ils sont tombés ! Combien de mères françaises qui auraient redemandé aux colonies le corps de leurs enfants, leur gloire et leur orgueil, sont heureuses de l'hommage rendu par la Patrie aux disparus ! Cette plaque de bronze, si froide et nue soit-elle, se transfigure à leurs yeux mouillés : celui qu'elles pleurent est du moins sauvé de l'oubli, le « Souvenir »

veille sur leur fils. Entre elles et les colonies un douloureux dialogue se prolonge :

— Lointaine Asie, Afrique immense, rendez-moi les restes de mes fils, de mes lions valeureux et forts.

— France maternelle, mère Patrie, laisse-nous les corps de tes enfants. Ils ensemencent l'avenir pour lequel ils ont vécu. Leur vie a été un exemple, leur tombe est encore une leçon... Toute tombe française aux colonies fait, en France, une famille française coloniale. La prise de possession du sol par nos morts est la consécration suprême de la conquête. Ainsi, France, en restant parmi nous, ils continuent, ils complètent ton œuvre. Les rapatrier serait les tuer une seconde fois. Comment nous reprendraient-ils tout ce qu'ils nous avaient donné ? Leur jeunesse, leur vaillance, leur âme est ici. Laisse-les-nous ! Tu ne recevrais que leurs cendres !

Conçu dans cet esprit, le « Souvenir Colonial français » reçut, dès la première heure, entre beaucoup d'autres, l'adhésion immédiate de l'homme qui, sans conteste, était la figure la plus représentative de la carrière coloniale, le général Gallieni. Cette œuvre de patriotique piété ne tendait-elle pas à consolider les travaux de toute sa vie ? Parmi tout notre personnel militaire et civil, il était, aux yeux du petit groupe en formation, le nom essentiel, celui qui incarnait le plus complètement, en sa diversité soudanaise, tonkinoise et malgache, comme explorateur, comme soldat, comme administrateur, comme gouverneur-général, pacificateur et organisateur, les plus brillantes heures de notre épopée. Homme d'action et penseur, il avait introduit dans la guerre coloniale une doctrine, une méthode nouvelles, que ses disciples appliquaient avec non moins de succès sur d'autres théâtres. Il n'avait qu'à feuilleter sa vie pour évoquer d'abondants souvenirs de notre histoire. Chaleureusement, il apporta à l'œuvre pieuse le prestige et l'autorité de son nom. Une vice-présidence du Comité lui fut offerte.

Je vous suis très reconnaissant, répondit-il. Je n'ai pas besoin de vous dire que nul plus que moi n'apprécie les services rendus par nos coloniaux et ne juge bonne et utile l'œuvre de votre association. J'accepterais donc, avec le plus grand plaisir, l'honneur que vous voulez bien me faire. Malheureusement, je suis encore en activité de service et, comme vous le savez, nous ne pouvons entrer que dans les associations autorisées par le ministre de la Guerre. Si cette autorisation existe, vous pouvez disposer de moi comme vous voudrez.

Je vous envoie ci-inclus ma souscription.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments profondément dévoués.

GALLIENI.

Le ministre n'ayant pas accordé cette dérogation au règlement avant la publication de la circulaire du Comité, le nom du général ne put y figurer ; il nous consola de ce contre-temps dans les termes qu'on va lire :

Conseil supérieur de la Guerre.

Le 8 février 1913.

Mon cher Président,

Vous êtes bien aimable de ne m'avoir pas oublié. Comme vous le savez, mes préoccupations, en ce moment, sont d'ordre exclusivement militaire et, malgré l'intérêt que je continue à porter à nos colonies, c'est sur tout vers notre frontière que mes yeux sont dirigés.

J'en ai encore, sauf imprévu, pour dix-huit mois, et je vous prie à ce sujet, de renouveler au Comité l'expression de toute ma reconnaissance.

Sentiments profondément dévoués.

GALLIENI

Il est inutile de rappeler à nos lecteurs l'emploi que le général Gallieni a fait de ses derniers mois de service, prolongés, au delà du terme prévu, d'abord au gouvernement militaire de Paris, puis au ministère de la Guerre, par le glorieux vainqueur de la bataille de l'Oueq.

PAUL PELET.

L'ACCORD ANGLO-ITALIEN

ET LA POSITION DE L'ITALIE
EN AFRIQUE

Après l'accord intervenu le 12 septembre 1919 entre la France et l'Italie, relativement à la délimitation des frontières occidentales de la Libye et à la solution de certaines questions tunisiennes (1), la presse italienne nous renseigne sur l'accord qui vient d'être conclu entre la Grande-Bretagne et l'Italie au sujet de la rectification de la frontière orientale de la Libye et de la frontière entre la Somalie italienne et l'Afrique orientale anglaise, accord basé comme le précédent sur l'article 13 du traité de Londres.

On se rappelle que dans l'important discours qu'il a prononcé à la Chambre italienne le 27 septembre 1919 (2), M. Tittoni a rappelé qu'au cours des réunions tenues à Paris dans les premiers jours de juin 1919 sous la présidence de lord Milner, il avait été offert à l'Italie une zone à l'est de la Libye comprenant l'oasis de Djarboub et un territoire de 81.000 kilomètres sur la rive droite du fleuve Juba avec le port de Kismayou; il ajoutait que, par lettres échangées entre lord Milner et lui dans le courant de septembre 1919, les offres anglaises avaient été acceptées, et que restait seule ouverte la négociation relative à une cession territoriale plus étendue demandée par l'Italie dans le Jubaland, et à une clause concernant les chemins de fer coloniaux construits et à construire. Le *Times*, au cours d'une série d'articles publiés en janvier 1920 sur les négociations avec l'Italie en Afrique, faisait remarquer en particulier, que l'Afrique orientale britannique conservait, à proximité de Kismayou, le débouché maritime de Port-Durnford et émettait un doute relativement à des négociations au sujet du raccordement des chemins de fer coloniaux.

Les négociations de M. Tittoni, qui n'avait pas abouti à un résultat définitif, furent reprises par son successeur au ministère des Affaires étrangères, M. Scialoja; si elles ont apporté à l'Italie une amélioration notable des premières offres anglaises, elles ont fait naître, quant aux conditions auxquelles elles auraient été obtenues, des suppositions qui ne paraissent pas entièrement dénuées de fondement.

* * *

Le 13 mai 1920, c'est-à-dire quelques jours avant la chute du cabinet Nitti, deux députés, MM. Federzoni et Lanza di Trabia, adressaient au ministre des Affaires étrangères une interrogation, « pour savoir ce qu'il y avait de vrai dans les informations suivantes d'après lesquelles :

« 1° La cession par la Grande-Bretagne du ter-

ritoire situé au sud du Juba aurait été obtenue par l'Italie non pas comme une juste compensation à elle due en vertu des conventions fondamentales de l'alliance, la majeure partie des anciennes colonies allemandes étant passées sous la domination britannique, mais comme prix de la renonciation italienne à la baie de Solloum, qui au point de vue géographique, économique et stratégique, fait partie intégrante de la Cyrénaïque;

« 2° Même en dehors de tout lien avec l'acquisition, devenue si onéreuse, du territoire du Juba, on préparerait et négocierait une formule de reconnaissance du protectorat anglais sur l'Égypte, laquelle, même implicite et indirecte, ne pourrait que porter le plus grave préjudice à cette politique de sympathie pleine et active à l'égard des populations de l'Afrique septentrionale et de l'Orient qui constitue maintenant une des bases essentielles de l'action internationale de l'Italie. »

Disons immédiatement, à propos de cette dernière question, qu'une certaine émotion avait été provoquée dans les milieux coloniaux italiens par une correspondance de Rome au *Morning Post* exprimant l'espoir que, en échange des concessions territoriales qui lui étaient accordées, le gouvernement italien se déciderait à reconnaître le protectorat britannique sur l'Égypte. La *Tribuna Coloniale* du 10 avril 1920 faisait observer à ce propos qu'il s'agissait de compensations et non pas de concessions en faveur de l'Italie, et elle signalait que le projet de réforme de l'administration judiciaire élaboré par la mission Milner tendait à exclure la langue italienne des langues admises devant les nouveaux tribunaux, ce qui avait donné lieu à une vive protestation de la section du Caire de la « Dante Alighieri » (1). Ajoutons qu'indépendamment de ces raisons l'ouverture des négociations entre lord Milner et Zaghoul pacha, dont le résultat peut entraîner une modification profonde des relations entre la Grande-Bretagne et l'Égypte, justifie amplement l'attitude expectative de l'Italie.

Mais s'il n'y avait rien de fondé dans le bruit relatif à la reconnaissance italienne du protectorat britannique sur l'Égypte, par contre les informations ultérieures confirment l'abandon par l'Italie de la baie de Solloum. Aux termes d'un récent accord de principe, la frontière entre la Cyrénaïque et l'Égypte part de Ras-el-Milh, sur la Méditerranée, et suit le 25^e méridien; elle laisse à l'Égypte un petit triangle de la Cyrénaïque, dont un côté est constitué par la côte occidentale de la baie de Solloum (laquelle appartient ainsi en totalité à l'Égypte) et l'oasis de Siouah, et elle comprend en territoire libyen l'oasis de Djarboub avec ses dépendances jusqu'à l'oasis de Melfa, et tout le système des Oasis de Koufra. Dans la correspondance de Londres à l'*Idea Nazionale* (16 mai 1920) dont nous extrayons ces renseignements, nous lisons que la nouvelle

(1) *Afrique française*, mars 1920.

(2) Lire dans l'*Afrique française* de septembre-octobre 1919 la partie de ce discours relative aux questions coloniales.

(1) Les réclamations italiennes ont obtenu satisfaction sur ce point (*Afrique française*, juin 1920, p. 125).

frontière suit le 25° méridien jusqu'à la limite du Soudan anglo-égyptien : or, étant donné qu'aux termes de la convention franco-anglaise du 21 mars 1899, la limite entre la zone française et le Soudan anglo-égyptien suit le 21° degré, il subsiste encore une certaine incertitude en ce qui concerne la délimitation de ces régions, d'ailleurs purement désertiques. L'importance pour l'Italie de la nouvelle frontière est essentiellement d'or-

* * *

Plus importante, au point de vue économique, est pour l'Italie l'acquisition du Jubaland. Par l'accord Tittoni-Milner de septembre 1919, l'Italie avait obtenu de l'Angleterre un triangle ayant son sommet au port de Kismayou et sa base sur la limite occidentale du Jubaland. En février-mars 1920, au cours de conférences tenues à



Afrique Française

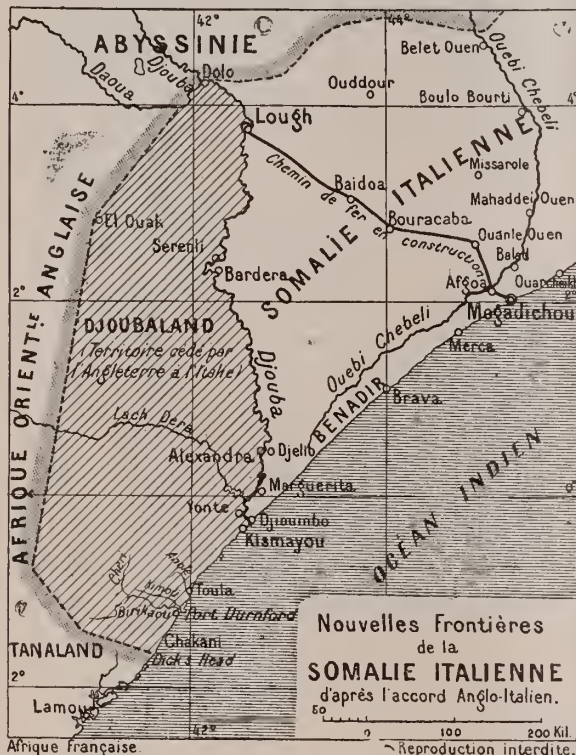
Reproduction interdite.

dre politique, en ce qu'elle lui attribue les deux centres du Senoussisme, résultat auquel elle attachait une certaine valeur comme étant de nature à faciliter l'extension et la consolidation de son influence en Cyrénaïque. Quant à l'Angleterre qui, du même coup, acquiert l'importante baie de Solloum et se débarrasse des soncis que lui causait la présence du Senoussisme à la frontière occidentale de l'Egypte, elle fait, somme toute, une opération avantageuse.

Londres en présence de sir Edward Northey, gouverneur de l'Afrique orientale britannique, le délégué colonial italien, M. Baccari, directeur des affaires politiques du ministère des Colonies, ancien commissaire de la région du Juba en Somalie italienne, fit valoir les raisons qui militaient en faveur de la cession à l'Italie du reste de la province du Jubaland, la ligne Tittoni-Milner coupant artificiellement le territoire d'une même tribu. Ces pourparlers aboutirent à un accord

constaté par un échange de lettres entre M. Scialoja et lord Milner, comportant l'attribution à l'Italie d'un nouveau territoire de 18.000 kilomètres carrés, ce qui met en la possession de cette puissance presque tout le Jubaland, soit une superficie totale d'environ 100.000 kilomètres carrés.

D'après le correspondant à Londres de l'*Idea Nazionale* (16 mai 1920), la nouvelle frontière établie par le traité (dont le texte n'a pas encore été publié) part de Dolo, où convergent les frontières de l'Abyssinie, de la Somalie italienne et de l'Afrique orientale britannique, se dirige vers



le Sud-Ouest jusqu'à la région d'El-Wak, puis s'écarte du 41^e méridien en prenant une direction légèrement inclinée vers le Sud-Ouest, jusqu'à sa rencontre avec la limite administrative entre le Jubaland et le Tanaland qu'elle suit en direction sud-est pour aboutir sur l'océan Indien au point appelé Ras-Kiamboni ou Dick's Head, près de la localité de Shakani, entre le 1^{er} et le 2^e parallèle sud.

Cette nouvelle acquisition territoriale de l'Italie est la partie la moins peuplée de la grande colonie britannique dont elle est détachée. Tandis que le rapport colonial pour 1909-1910 attribuait au Jubaland 88.000 habitants, le recensement effectué le 31 décembre 1917 ne lui reconnaît plus que 11.053 habitants, dont 9.648 indigènes, 1.014 Arabes, 343 Indiens, 25 Européens. Le rapport pour 1914-1915 faisait, il est vrai, observer que la population Somali de l'intérieur, qui est en voie d'accroissement, ne peut être évaluée avec exactitude. Ces Somalis se livrent surtout à l'élevage, tandis que les Gocha, habitant la région côtière, sont d'habiles cultivateurs.

Malgré cette très faible densité de population, l'annexion du Jubaland à la Somalie italienne présente pour l'Italie une réelle valeur économique à un double point de vue. D'une part elle ajoute à l'ancienne colonie une région côtière d'une longueur de 125 kilomètres, la seule partie du domaine colonial italien qui soit située au sud de l'équateur, c'est-à-dire dans la zone tropicale. Elle obtient le port de Kismayou — réclamé depuis longtemps par les milieux coloniaux italiens comme étant le débouché maritime de la partie méridionale du Benadir, accessible à toute époque de l'année, alors même que la mousson rend inabordable toutes les autres escales — et Port-Durnford, à l'entrée de l'estuaire où débouchent deux petits fleuves, le Kimori et le Birikau, ce dernier navigable sur 25 milles pour les petits vapeurs. Cet estuaire et celui de l'Arnole, autre cours d'eau côtier, sont bordés de terrains fertiles et sont riches en palétuviers, végétation dont on extrait des matières tannantes.

D'autre part, la possession des deux rives du Juba accroît sensiblement la valeur de la Somalie. Ce fleuve est navigable sur environ 400 kilomètres pour les vapeurs d'un faible tirant d'eau; mais le chemin de fer de pénétration en construction de Mogadichou à Lugh par Afgoi, Uanle-Uen, Buracaba et Baidoa, en diminuant l'importance du Juba en tant que voie de communication, permettra de le rendre à son véritable rôle, qui est d'irriguer les terres fertiles qu'il traverse. Une note, publiée par les journaux italiens à propos des accords dont nous nous occupons, fait observer que les fleuves de la Somalie, Juba et Ouebi-Chebeli, descendent des mêmes montagnes éthiopiennes que le Nil Bleu, ont le même régime hydrographique, inondent régulièrement à la même date les plaines environnantes et les fécondent de leur limon. Le Juba en particulier traverse la fertile plaine de Gocha, où l'on récolte le maïs, le coton, le millet, le tabac, les bananes, etc.; mais les débordements du fleuve n'étant pas régularisés ont, jusqu'à présent, plutôt endommagé les récoltes. Possesseurs des deux rives du Juba, les Italiens pourront maintenant construire les barrages et les canaux nécessaires pour l'irrigation, ce qui leur permettra notamment de cultiver le coton sur une surface évaluée entre 2.000 et 5.000 kilomètres carrés.

* *

La conclusion des accords franco-italien et anglo-italien permet de jeter un regard d'ensemble sur la situation de l'Italie en Afrique. Il est indéniable que les compensations accordées à cette puissance, pour l'incorporation des colonies allemandes d'Afrique aux domaines coloniaux de la Grande-Bretagne et de la France, ont produit dans l'opinion italienne une déception, que l'on peut attribuer pour beaucoup aux trop vastes espérances qu'une partie de la presse avait entretenues dans le public. D'autre part, dans leurs commentaires sur les deux accords, franco-italien et anglo-italien, les journaux de la Péninsule

font invariablement une comparaison qui n'est pas à l'avantage du premier.

Nous rappellerons, à ce propos, que la participation directe de l'Italie à la répartition du domaine colonial allemand était rendue difficile par le fait que l'article 22 du pacte de la Société des Nations attachait une importance particulière à la « position géographique » de l'Etat mandataire, ce qui a entraîné la décision en faveur des puissances qui se trouvaient être, par leurs colonies, limitrophes ou voisines des anciennes possessions allemandes. Cette manière de voir était, évidemment, défavorable à l'Italie ; mais, dès le début des discussions coloniales, à la Conférence de la Paix, les délégués italiens avaient manifesté l'intention de se placer sur le terrain des compensations, prévues par l'article 13 du traité de Londres, comportant l'amélioration des frontières des colonies italiennes. Or, la seule région limitrophe de possessions de l'Italie et de la France, où une extension des frontières italiennes était possible et désirable, se trouvait être celle des confins de la Libye et du Sahara français, région où, selon l'expression chère à nos confrères transalpins, on rencontrerait « beaucoup de sable et peu de palmiers ». Mais, il est juste d'ajouter que l'intérêt de la compensation réside, non pas dans la faible valeur économique des territoires cédés, mais dans la possibilité pour l'Italie d'être maîtresse de ses communications à l'intérieur de son territoire libyen, résultat longtemps et ardemment désiré par la presse italienne ; c'est dans cet esprit que, suivant les termes mêmes de l'exposé des motifs du projet de loi français, approuvant l'accord du 12 septembre 1919, une Commission mixte sera chargée « de déterminer sur les lieux, entre la Tripolitaine et nos possessions, une frontière répondant aux vues du gouvernement italien ». Il convient d'ajouter, que les nouvelles routes de caravanes acquises par l'Italie auront une réelle importance lorsque le rétablissement de conditions normales en Libye lui permettra de songer à la reprise des relations commerciales entre Tripoli et le Centre Africain. A ce moment, la disposition de l'accord d'après laquelle « la France et l'Italie se reconnaissent réciproquement la faculté de raccorder leurs chemins de fer coloniaux, construits ou à construire », avec égalité absolue de traitement pour les ressortissants et les marchandises des deux puissances, prendra toute sa valeur. Il ne faut pas oublier, en outre, que l'accord du 12 septembre 1919 ne porte pas seulement sur les compensations aux termes de l'article 13 du traité de Londres, et accorde à l'Italie, en Tunisie, des satisfactions d'ordre économique et moral qui atténuent singulièrement l'impression d'insuffisance que pourrait produire, à première vue, la partie territoriale de l'accord.

En ce qui concerne la Grande-Bretagne, si, sur les confins de la Cyrénaïque et de l'Egypte, le remaniement de la frontière est presque aussi avantageux pour elle que pour l'Italie, la cession du Jubaland a pour cette dernière puissance une

réelle valeur économique, sans affecter sensiblement les intérêts britanniques dans cette partie du continent noir, puisqu'il s'agit d'une province très excentrique de l'Afrique Orientale Anglaise, où tout l'effort de colonisation et de mise en valeur se porte sur la région traversée par le chemin de fer de l'Ouganda. Nous souhaitons vivement que l'Italie, où l'on peut constater en ce moment un effort colonial des plus sérieux, puisse trouver dans son domaine africain, et notamment dans sa Somalie agrandie, par l'utilisation des systèmes hydrographiques du Juba et de l'Ouebi-Chebeli (qu'étudie actuellement une importante expédition technique et commerciale, dirigée par le duc des Abruzzes), le moyen de satisfaire une partie de ses importants besoins en matières premières, notamment en coton, en sucre, en café, en céréales, etc.

Mais la lecture attentive de la presse italienne nous montre aussi que nos amis comptent beaucoup, pour parfaire l'insuffisance de leurs ressources coloniales, sur celles des empires coloniaux britannique et français. Le 20 décembre 1919, à la Chambre italienne, M. Scialoja, ministre des Affaires étrangères, déclarait à propos des négociations coloniales : « Notre action ne se limite pas à la politique coloniale territoriale ; nous nous préoccupons aussi de développer davantage l'économie et le commerce coloniaux. » Dans les lettres en date du 12 septembre 1919, constatant l'accord franco-italien, il est question « d'autres points réservés pour un prochain examen ». Et, dans la correspondance de Londres, à l'*Idea Nazionale* (16 mai 1920), signalée ci-dessus, il est fait allusion à des « négociations en cours », dont le sens est ainsi défini : « Notre politique coloniale paraît tendre, non pas tant à occuper des territoires, qu'à obtenir des concessions dans des zones qui sont sous la domination d'autres pays d'Europe, concessions qui ne limitent en rien la souveraineté de ces pays, et qui peuvent nous apporter une aide précieuse au point de vue économique. » L'information relative à des négociations en ce sens n'a pas été jusqu'à présent confirmée, mais nous constatons que nos distingués confrères, Aldo Blessich, Alberto Allegrini et d'autres se plaignent amèrement des tendances protectionnistes de la politique économique britannique et française, et insistent vivement pour la suppression des prohibitions de sortie de certains de nos produits coloniaux.

CAMILLE FIDEL.

CONDITIONS D'ADHÉSION AU COMITÉ

Tout Français souscripteur d'une somme annuelle d'au moins vingt-cinq francs devient membre adhérent et recevra pendant l'année le Bulletin mensuel publié par le Comité.

Le chiffre minimum de la cotisation est réduit à vingt francs pour les souscriptions personnelles des fonctionnaires coloniaux, diplomatiques et consulaires, de l'armée et des membres de l'enseignement.

LA POLITIQUE COLONIALE FRANÇAISE

A PROPOS DU BUDGET DES COLONIES

La discussion du budget du ministère des Colonies a eu cette année beaucoup d'ampleur : elle a eu lieu dans les séances des 29 et 30 juin et du 2 juillet. Nous donnons ailleurs le compte rendu des parties du débat relatives aux questions de politique générale.

* *

Un point sur lequel toute la Chambre s'est trouvée d'accord, c'est la nécessité d'accroître la production du domaine colonial.

On a insisté notamment sur celle du coton : sur 1.400.000 balles nécessaires à l'industrie française, 10.000 seulement proviennent des colonies, dont 8.000 d'Indochine.

On a insisté aussi sur la production des bois, et on a appris à ce propos que les six grands réseaux de chemins de fer français, désireux de remplacer leurs traverses, ont constitué un consortium pour l'exploitation des forêts de l'Afrique équatoriale avec un capital de 75 millions et une concession de plus de 100.000 hectares.

Partout l'effort s'impose. La nouvelle Chambre a été consternée d'apprendre que sur les 4 milliards de matière d'origine coloniale que nous importions en 1913, neuf dixièmes provenaient des colonies étrangères et un dixième seulement des colonies françaises.

On veut, on va changer tout cela. M. Sarraut, ministre des Colonies, M. Laffont, rapporteur du budget des colonies, les divers orateurs ont parlé en ce sens. Mais le ministre a tenu à dire que pour y parvenir il faut un outillage économique, une flotte coloniale et une propagande coloniale active en France, toutes idées que nos lecteurs connaissent bien, puisqu'elles ont été formulées et développées ici dans notre chronique du mouvement colonial.

Cet outillage économique, le programme en est prêt et comporte 4 milliards de dépenses : voies ferrées, routes, ports, travaux d'irrigation et d'hydraulique, voies navigables, etc. M. Sarraut a soutenu sa solution, celle d'un Crédit colonial qui, au lieu de lancer à la fois en concurrence sur le marché financier, si encombré, une douzaine d'emprunts de diverses colonies, permettrait d'avoir une dette unique, de créer, comme on a fait pour les régions libérées, un grand établissement financier à la constitution duquel participeraient tous les établissements français et coloniaux, les grandes firmes industrielles et commerciales de la métropole et des colonies, et de faire émettre par cet établissement des obligations garanties par l'Etat et dont les annuités auraient été inscrites momentanément, provisoirement, au budget de l'Etat. « Il serait plus aisé,

dit M. Sarraut, d'inscrire au budget de l'Etat pendant quelques années, 50, 60, 70 millions d'annuités que les 400 à 500 millions qui seraient nécessaires pour exécuter ces travaux. Puis, lorsque, dans quelques années, grâce à ces travaux, la richesse des colonies se serait développée, qu'elles auraient franchi la période difficile actuelle, rien ne serait plus aisé pour l'Etat que de reporter sur les colonies la charge de ces annuités et de les leur faire payer au prorata de l'argent qu'elles auraient reçu. » Il est curieux de noter que des députés avaient proposé l'établissement de compagnies à charte, calquées sur le type des anciennes Chartered britanniques, mais sans pouvoir de police.

Donc, le problème est bien posé devant la nouvelle Chambre : nos colonies peuvent fournir à la métropole des quantités considérables de matières premières, mais il faut les mettre en mesure d'avoir l'outillage économique et le fret nécessaires. C'est une vérité que nous avons souvent dite ici et que nous répéterons afin que les pouvoirs publics ne restent pas inactifs après avoir proclamé cet excellent principe.

* *

On a aussi beaucoup parlé de politique indigène au cours de ces séances.

M. Gratien Candace a dit à ce sujet d'excellentes choses dans la séance du 29 juin :

On parle souvent de tirer beaucoup de l'indigène, de lui demander le maximum de rendement. Il faut mettre ses facultés en mesure de donner ce maximum de rendement. Il faut l'instruire ; il faut, comme dans l'Afrique du Nord, comme en Indochine, que ceux qui ont une civilisation, soient instruits dans leur civilisation, en même temps qu'ils soient instruits dans la nôtre ; il faut, selon le mot qu'a prononcé un jour à cette tribune M. Waldeck-Rousseau, les faire évoluer dans leur propre civilisation. Elevons uniquement dans notre civilisation ceux qui sont des cerveaux neufs, sans traditions, sans passé.

Donnons-leur un enseignement technique, des notions pratiques. Pour cela apprenons-leur un métier, créons à leur usage des écoles d'apprentissage. Rien n'a été fait de tout cela. En Afrique occidentale, il y a 98 0/0 d'illettrés. En Afrique équatoriale, il y en a 99 ou 99,5 0/0. Instruisez ces hommes. Fondez des écoles d'apprentissage. Vous arriverez ainsi à former, dans nos colonies, des contremaîtres, de bons ouvriers.

Vous ne pouvez pas prétendre faire émigrer des Français, des métropolitains dans les colonies. La France a été saignée à blanc, elle a perdu 1.500.000 de ses enfants pendant la guerre. Elle a des centaines de mille de mutilés et elle doit refaire tout son sang et tous ses muscles. Vous ne pouvez plus compter sur une émigration intense. Vous recruterez seulement dans la métropole la plupart de vos chefs d'administration et vos capitaux d'industrie.

Il faut donc que, par un enseignement bien organisé aux colonies, vous arriviez à faire évoluer, dans notre civilisation, les populations qui ne sont pas encore civilisées et, dans leur propre civilisation, celles qui ont déjà une civilisation, afin de nous créer de véritables auxiliaires, au point de vue politique et social. (*Applaudissements.*)

C'est ainsi que vous réaliserez ce qu'un de vos prédécesseurs a appelé une politique d'association. Pour cela, il faut faire évoluer nos indigènes, il faut les mettre à même de suivre l'exemple de ceux qui sont chargés aujourd'hui de leur tutelle et de leur éducation.

Le rapporteur des colonies, M. Laffont, a ap-

prouvé ces idées, mais il y a ajouté cette notion nécessaire :

Une autre conséquence de notre devoir de générosité, c'est de respecter, partout où nous pourrions le faire, les civilisations au milieu desquelles s'exerce notre action. Nous perdons trop souvent de vue que notre action ne s'exerce pas toujours sur des masses amorphes et inorganisées, que nous sommes en présence de races différentes et dont chacune a produit une civilisation, dont chacune se fait du monde une représentation opposée, dont différent les modes de penser et d'agir. Ces civilisations sont parfois aussi évoluées que la nôtre, mais dans un sens différent.

M. LE MINISTRE DES COLONIES. — Très bien!

M. LE RAPPORTEUR — Au Maroc, où je suis allé récemment, cette constatation m'a fortement impressionné.

On ne peut nier que cette civilisation musulmane soit très évoluée; à certains moments même extrêmement raffinée. Au point de vue social, elle contient et elle consacre le principe d'autorité, de subordination, de hiérarchie. Celui qui, au nom de nos principes démocratiques, voudrait inscrire notre devise républicaine : liberté, égalité, fraternité sur la vénérable Koutoubia de Marrakech ferait par cela même la preuve de son incompréhension absolue de la politique indigène.

Ces principes diffèrent des nôtres; dans la mesure du possible, il faut les respecter. (*Applaudissements.*)

C'est pourquoi je ne suis pas un partisan farouche de cette politique d'assimilation, qui a été celle de la troisième République et qui a été souvent la cause des plus lourdes fautes. (*Applaudissements.*)

Nous avons une tendance naturelle à vouloir exporter les principes de 1789. Le Français est exportateur de ces principes par tempérament.

Nous raisonnons sur l'homme en soi. C'était la tendance généreuse de la Révolution française, qui avait la prétention de légiférer pour tous les hommes de tous les temps et de tous les pays. C'était la prétention de Condorcet; c'est un peu la nôtre.

L'idéal de la France doit donc être de conduire lentement ces populations, par l'intermédiaire de leurs chefs naturels, en les troublant le moins possible dans leurs convictions, dans leurs croyances, dans leur mode de vivre, de les mener lentement et comme par la main et sans qu'elles en souffrent, à un état politique social et économique meilleur.

Ne nous laissons pas aller à l'idéologie, au mépris du fait.

*
* *

Il faut maintenant que ce long débat ait une conclusion pratique. M. Guisthau, président de la Commission des colonies, et M. Sarraut, ministre des Colonies, l'ont promise sous la forme suivante : le gouvernement présentera prochainement un projet de loi organisant un effort méthodique et puissant de mise en valeur de nos colonies. Ce projet visera quatre grandes questions auxquelles toutes les autres se rattachent, la main-d'œuvre, le personnel technique, les travaux publics et les capitaux, et il sera discuté dans un débat qui portera sur tout le domaine colonial et qui constituera au Parlement une véritable « semaine coloniale ». M. Sarraut le caractérise ainsi : « Lors de la discussion de ce projet, le moment sera favorable pour envisager suivant quelles méthodes et quel programme notre pays entend poursuivre dans son domaine colonial une haute tâche de civilisation dans laquelle la création fondamentale de la richesse s'accompagne nécessairement, suivant les traditions invariables du génie français, d'une haute mission de progrès moral et social qui confère, à coup sûr, à notre pays, le meilleur de ses titres et de son prestige, sur les races qu'il gouverne et protège. »

L'Hommage de l'Académie Française aux Coloniaux

LA RÉCEPTION DU GÉNÉRAL LYAUTEY (1)

Enfin, l'Académie française a entendu les paroles qui devaient être dites chez elle, sur le rôle des coloniaux dans la grande guerre. La réception du général Lyautey, élu le 31 octobre 1912 (2), en remplacement de M. Henry Hous-saye, a eu lieu le 8 juillet, et elle a été une fête littéraire, et aussi, comme on pouvait s'y attendre, la célébration de l'expansion coloniale; et, pour que notre plaisir fût complet, le général Lyautey a fait cette célébration à propos de l'évocation d'un ami qui nous fut cher, comme à lui-même, et qui avait été déjà son parrain au Comité de l'Afrique avant de l'amener à l'Académie, Eugène-Melchior de Vogüé.

Voici cette très belle page qui a terminé le discours du général Lyautey, et qui aura dans les colonies le même retentissement qu'en France métropolitaine :

C'était vraiment un voyant. Et nulle vision ne s'imposait à lui, avec plus d'anxiété, que celle de la menace grandissante qui nous venait de l'Est, j'en eus si souvent le témoignage!

Mais là où sa clairvoyance patriotique se manifesta avec le plus de force, c'est dans la prévision qu'il eut des ressources inappréciables que pourrait nous offrir notre empire colonial, et dans la sollicitude vigilante avec laquelle il en suivit et en seconda le développement. Et c'est pourquoi, en dehors de toute amitié personnelle, nous l'aimions tant, nous, les coloniaux.

Il avait compris, alors qu'en France bien peu comprenaient. Sa pensée allait à tous ceux qui, depuis quarante ans, ont édifié, pièce à pièce, l'empire colonial de la France.

Certes, il n'y a pas eu d'œuvre plus méconnue ni plus décriée. A-t-elle assez trouvé créance, la légende de l'aventure coloniale, de la déperdition des forces, des atteintes portées aux ressources indispensables à la défense nationale! C'est presque à l'insu de la métropole, en s'en défendant comme d'une œuvre à peine avouable, que les grands coloniaux ont donné à leur pays cet admirable domaine d'outre-mer.

Pour en apprécier aujourd'hui le bénéfice, rap-pelons simplement les faits. Ai-je à redire la situation tragique où nous trouva, en 1914, le début de la guerre? Nous étions seuls : l'Angle-terre ne disposait alors que d'une poignée d'hommes, l'Italie n'était encore que spectatrice. Fut-il alors négligeable, l'appoint immédiat de ces tirailleurs algériens, tunisiens, sénégalais, marocains, dont chaque jour débarquaient dans nos ports les divisions compactes et entraînées,

(1) Au moment où paraît ce Bulletin la librairie Armand Colin édite *Lettres du Tonkin et de Madagascar* (1894-1899), par LYAUTEY, deux tomes in-8° (16x25), 644 pages, 28 dessins originaux de l'auteur, 14 cartes en couleur hors texte; ensemble, 40 francs. Nous ne pouvons que signaler aujourd'hui cet important ouvrage dont il sera rendu compte dans le prochain fascicule.

(2) *Afrique française*, 1912, p. 431.

jetées immédiatement dans la fournaise? Puis, vinrent les Malgaches, les Indochinois. Et, pendant cinq années, l'afflux continua sans répit. Ce furent, encore et toujours, de nouveaux bataillons se sacrifiant sans compter, ménageant ainsi autant de vies françaises.

Or, un tel effort ne fut possible que parce que des générations d'officiers et de soldats s'étaient, pendant un demi-siècle, sacrifiées dans un labeur patient et obscur, parce que des générations avaient, sans relâche, mené la rude vie du bled, de tous les bleds, depuis la frontière de Chine jusqu'aux confins du Sahara.

Et ce n'est pas seulement un appoint matériel d'hommes et de denrées que nos colonies apportèrent à la patrie. C'est surtout l'incomparable appoint de valeurs plus hautes. Oh! l'a-t-on assez ressassée, la légende des généraux d'Afrique, qui avaient perdu la guerre de 1870! Je pense que justice en est faite. Les noms parlent. Sur tant de ceux que la guerre a mis en vedette (j'ai d'autant plus de liberté pour le dire que je n'y étais pas), je ne nommerai que le plus grand, celui que mon plus haut titre d'honneur est d'avoir eu comme chef et comme ami, Gallieni.

Et, si la guerre a révélé à la France le « poilu », ce « poilu », dès longtemps les coloniaux le connaissaient. Je les revois au Tonkin. J'y arrivais après vingt ans de vie militaire de France, partageant l'ignorance, peut-être le dédain, de l'armée métropolitaine pour cette armée de parents pauvres dont nous méconnaissions trop la rude vie. Je me souviens de mon premier contact, sur la frontière de Chine, avec ces rudes gars, mâles et austères, pionniers de la plus grande France, tout à leur devoir, sans le moindre souci qu'on s'occupât d'eux ou non. Et je me souviens encore, trois ans plus tard, à Madagascar, où Gallieni me jetait, à peine débarqué, au front le plus proche. Le soir même, j'avais rejoint mon poste de commandement, et, dans la nuit, il fallut partir en reconnaissance avec une poignée de marsouins. Ce n'est qu'à la première halte, au petit jour, que je vis les hommes que je commandais. Ils étaient en guenilles, sans souliers, portant sur leurs visages les stigmates du paludisme, les traces des privations, quelques-uns souffrant de blessures récentes à peine pansées; mais tous avec le sourire, les yeux ardents et clairs, ces yeux de Français où le chef peut lire jusqu'au fond. Ah! c'étaient bien là les mêmes poilus que le peuple de France devait connaître vingt ans plus tard!

Et c'est aussi, dans notre guerre coloniale, qu'apparaît avec le plus d'éclat le contraste entre les deux conceptions de la guerre: l'allemande et la française.

Leur guerre, vous savez tous ce qu'elle laisse derrière elle: la destruction. Partout où ils sont passés, ce sont les terres ravagées, tarries jusqu'à la sève, les usines détruites, les monuments sacrés, témoins de notre histoire, ruinés sans merci.

Partout où, aux colonies, nous avons planté

notre drapeau, c'est la résurrection, le retour à la vie nourricière des terres laissées en friche depuis l'origine des temps, les populations accourant se mettre à l'abri de nos couleurs, sachant qu'elles les libèrent de l'anarchie et leur apportent la paix et la protection.

Qui peut mieux en témoigner que le sultan loyal auprès de qui je sers la France, et dont l'auguste amitié a tenu à m'honorer aujourd'hui par la présence de son plus haut représentant (1)?

Oui, cette guerre coloniale, si méconnue, est, par excellence, une guerre constructive, une œuvre de paix et de civilisation, et il fallait que cela fût dit.

Et aux souffrances coutumières de la guerre, faut-il ajouter l'incomparable souffrance morale que subirent au cours de cinq années ceux que le devoir retenait aux avant-postes lointains? C'était il y a quatre ans. Un officier grièvement blessé au front de France était revenu au Maroc. A peine était-il remis, que je lui confiais le commandement de celui de nos avant-postes exigeant le plus d'énergie physique et morale, celui sur qui reposait le maintien de notre fragile armature. Constamment investi, attaqué chaque jour, il était séparé du reste du monde auquel ne le rattachait que la colonne qui, tous les quatre mois, lui apportait son ravitaillement et... son courrier. Sans nouvelles du grand front où se jouaient nos destinées, il fallait là, pendant des mois plus longs que des années, maintenir le moral de tous et tenir bon. Au bout d'un an, l'officier demanda à aller revoir les siens en France, pendant quelques jours. Quand, à son retour, il se présenta devant moi, il me demanda d'une voix étranglée à ne pas rejoindre son poste et à retourner en France. « Comment? lui dis-je. — Ah! c'est que c'est trop dur. J'ai voulu aller revoir les camarades, ceux au milieu desquels j'avais combattu et j'avais été blessé. Dès le premier poste de commandement, à la première tranchée: « Tiens, d'où venez-vous? — Du « Maroc. — Ah! vous êtes embusqué? » Non! c'est trop dur! Laissez-moi repartir! » Je lui rappelai son devoir, et il retourna à son poste avancé, le cœur brisé. Voilà le sacrifice, le grand sacrifice. Le devoir accompli, obscur, ingrat, loin du grand souffle qui vous soulevait tous ici d'un tel élan, loin des encouragements quotidiens, loin du sol maternel ravagé, — le devoir dans toute son abnégation religieuse, la « servitude militaire » dans sa sublime grandeur, mais aussi dans sa plus cruelle sévérité. Permettez au vieux chef qui les a si longtemps commandés, qui a connu leur souffrance, d'apporter ce témoignage à ceux qui ont peiné, à ceux qui se sont fait tuer là où cela ne comptait pas.

Je vous disais, en débutant, qu'il me semblait n'avoir plus qualité pour parler au nom de cette armée que d'autres représentent avec des titres tellement plus glorieux, mais si! il reste un motif

(1) Le Fqih Mohammed el Mokri envoyé par le sultan du Maroc pour assister à la séance de l'Académie.

pour que je sois parmi vous, c'est que j'y représente cette armée coloniale que vous avez voulu honorer en moi.

Son petit soldat, quelle que soit la couleur de sa peau, c'est le petit soldat de France, celui que compriment et glorifient Albert de Mun, Eugène-Melchior de Vogüé, et, certes, ils se seraient associés à cette parole d'Henry Houssaye, une des dernières qu'il ait prononcées. A quelqu'un qui lui rappelait la Grèce : « Ah oui ! la Grèce, mais voyez-vous, mon ami, la grande beauté, savez-vous où on la trouve ? C'est dans l'âme d'un soldat, d'un soldat qui, avec un sou par jour, se fait casser la tête pour la France ! »

M^{re} Duchesne recevait le nouvel Immortel et a retracé la brillante carrière militaire et coloniale du général Lyautey, le Tonkin, Madagascar, le Sud-Oranais et le Maroc et cette étude sur le rôle colonial de l'armée qui a attiré sur lui l'attention du grand public. M^{re} Duchesne a fait un excellent et spirituel tableau du Maroc dans la paix, puis dans la guerre, et certes ce ne fut pas un spectacle banal que de voir évoquer à l'Académie, par un homme d'Eglise, les cavaliers berbères qui allèrent tourner sur les chevaux de bois de la Foire de Fèz, et on lui saura gré, à lui aussi, d'avoir en terminant son discours adressé aux coloniaux cette émouvante bienvenue :

« Garder le sourire » ! Telle était la consigne. Malgré l'inclémence du temps, on vous obéissait, et amplement. Depuis lors, et jusqu'à la présente année, la huitième de votre gouvernement, le Maroc ne s'est pas attristé. Il renaît, il est heureux de renaître. Ce grand empire, vaste comme la France, connaît une magnifique prospérité et voit s'ouvrir devant lui les plus rassurantes perspectives. Il vit de sa vie propre, traditionnelle, dirigée par son légitime sultan, dont l'autorité religieuse, partout reconnue, s'exerce sans la moindre entrave ; dont l'autorité temporelle, raffermie par vos conseils et, en certaines choses, par votre contrôle, se fait sentir avec une efficacité dont elle était déshabituée, et cela jusqu'en des régions qui l'avaient toujours ignorée. Vous présidez aux relations extérieures du souverain ; vous êtes aussi le chef de son armée. Et ce n'est pas une armée pour rire : nous en savons quelque chose, pour l'avoir vu combattre à nos côtés, de l'Yser à Verdun, pour avoir vu naître, dans le sang versé en commun, une fraternité d'armes fondée sur l'estime et le dévouement.

Il y a donc une armée marocaine ; il y a une marine marocaine, une administration, des ministères, des bureaux, tous les biens, jusqu'à des dettes, car on vous prête de l'argent, bon signe de considération. Toute cette vie est par vous sortie du tombeau : c'est sous votre main qu'elle s'épanouit, qu'elle fructifie. Tant qu'il y aura un Maroc français on y célébrera le nom du général Lyautey. Depuis Hercule, le vieil Atlas n'avait pas vu un si grand chef. Encore les célèbres colonnes marquaient-elles un terme : c'étaient des bornes au delà desquelles on ne devait pas aller. Vous, vous avez façade sur l'Atlantique, et cette façade, elle vous sert à autre chose qu'à épauler des rêves sur les mystères de l'Océan.

Quelle splendide carrière ! Quelle régularité

dans votre ascension ! Au début, l'attente, l'âme tendue vers l'action en des désirs intenses, aiguës, exaspérés par la placidité des garnisons, enfin assouvis au Tonkin, plus encore à Madagascar. Puis, comme si une Providence spéciale vous conduisait par la main, votre installation dans l'Ouest algérien, d'où vous voyez votre Maroc et intervenez déjà dans ses affaires ; enfin la mission à vous confiée par le gouvernement de la République, la mission de faire valoir la protection française dans l'empire chérifien. Moïse avait vu de loin la Terre Promise ; il ne lui avait pas été donné d'y pénétrer. Plus heureux que lui, vous tenez l'objet de vos rêves.

Je ne sais si les fées de Lorraine ont prophétisé sur vos débuts et vous ont dit : « Tu seras roi ! » Mais le fait est que vous avez, sans le titre, la réalité du pouvoir souverain, et du souverain fondateur d'empire ; que vous êtes là-bas, pour vous citer à vous-même, « celui dans les yeux duquel des milliers d'yeux cherchent l'ordre, celui à la voix duquel des routes se rouvrent, des pays se repeuplent, des villages surgissent » !

Ah ! sans doute, il vous reste un regret, celui de n'avoir pas combattu sur le grand front. Ce regret, quand il se fait trop cuisant, vous avez de quoi l'apaiser dans les exhortations, cent fois adressées par vous-même à ceux qui, près de vous, souffraient de la même tristesse. Répétez-vous, répétez-leur, que depuis huit ans, vous menez, comme l'a dit un de nos confrères, la bataille du Maroc, et ce n'est pas une mince bataille, ni pauvre de résultats.

Mais trêve à ces propos ! Nous n'avons pas qualité pour estimer et classer les mérites des généraux vainqueurs, ni pour leur décerner des triomphes : ce n'est pas ici le Capitole. Dans le bois sacré que nous cultivons, il se trouve qu'au milieu de frondaisons plus modestes une place puisse être faite à vos lauriers. Avec quelle fierté nous les accueillons ! En vous voyant vous intéresser à nos travaux littéraires, nous nous disons tout bas : par ces hommes, la France a été sauvée de la mort ; par eux la vieille France d'Europe a retrouvé ses frontières et ses provinces perdues, son Alsace et sa Lorraine ; par eux la France africaine s'est accrue d'un immense et magnifique empire, qui l'achève et la consolide tout entière, depuis Carthage et Gabès jusqu'aux rivages de l'Océan. La vue de vos uniformes évoque en nous le souvenir de vos soldats, de tous vos soldats : quelle que soit la nuance de leur teint, de quelque région française qu'ils soient accourus à la défense de la commune patrie, sur quelque front qu'ils aient combattu, nous les saluons, le cœur ému et reconnaissant. Et comme, dans ce temple des lettres, la France est représentée tout entière, une et indivisible, sans distinction d'autrefois et de maintenant, d'anciens régimes et de nouveaux, c'est à toute son histoire que nous prêtons notre voix pour vous acclamer : « Soyez les bienvenus ! »

“Pour la France”

Médaille commémorant le concours militaire
des coloniaux indigènes à la Guerre
1914-1918.

Qui oserait encore aujourd'hui prétendre qu'en cas de guerre européenne les colonies seraient pour la France une cause de faiblesse et même un danger militaire? Loin de là, les colonies et protectorats ont mis à la disposition de la métropole 545.000 hommes (1) tant pour les combats que pour les travaux de l'arrière, et ont fourni les produits les plus variés sans compter une participation aux emprunts



MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DE LA PARTICIPATION MILITAIRE
DES INDIGÈNES COLONIAUX A LA GRANDE GUERRE
(Face).

nationaux, acquérant ainsi un incontestable droit à revendiquer une part dans la victoire de la Patrie.

L'opinion allemande a bien senti le poids de cette collaboration; les artistes boches l'ont marquée par la frappe de plusieurs médailles sur lesquelles nos coloniaux ne paraissent qu'en tenue de sauvages. Sans doute ont-ils voulu par là les ridiculiser; ils leur ont plutôt rendu hommage en indiquant ainsi que leur rôle n'est pas passé inaperçu dans la grande mêlée mondiale.

Toutefois il était juste et digne qu'à ces médailles satiriques répondissent, du côté français, des documents numismatiques d'un tout autre esprit. L'artiste éminent qu'est M. Legastelois l'a compris; vient de consacrer une des œuvres nouvelles de sa galerie métallique de la guerre à la commémoration de cette part de nos coloniaux indigènes aux batailles de 1914-1918, en attendant de célébrer ensuite leur travail dans les arsenaux, usines, hôpitaux, et d'un autre côté, le concours des populations elles-mêmes apportant les produits exotiques des rives lointaines vers la France attaquée mais rayonnant dans le monde.

(1) Chiffre donné par le général Mangin dans ses récents articles de la *Revue des Deux Mondes*.

La nouvelle médaille est du module de 68 millimètres.

Son avers représente une troupe pittoresque de soldats de toutes races, casqués ou en coiffure nationale, armés, portant leurs fanions bigarrés, en marche autour du drapeau que décorent la fourragère et la croix et aussi les glorieuses inscriptions: Dahomey, Soudan, Madagascar, Maroc. A tout seigneur, tout honneur: au premier plan un Sénégalais, sous-lieutenant, la poitrine ornée de la croix de guerre, de la médaille militaire et de la Légion d'honneur. Puis viennent des Algériens, Marocains, Annamites, un Dahoméen et une foule mélangée de Malgaches, Tunisiens, Cambodgiens, Tonkinois, jeunes soldats des vieilles colonies, reconnaissables à leurs types, leurs coiffures ou aux emblèmes de leurs fanions; on aperçoit même un des Tahitiens de l'armée d'Orient



MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DE LA PARTICIPATION MILITAIRE
DES INDIGÈNES COLONIAUX A LA GRANDE GUERRE
(Revers).

qui a réussi à conserver une fleur de tiaré à l'oreille, et au loin des spahis, et dans le ciel l'avion du capitaine Do-huu.

Une légende plane au-dessus de cette armée, très simple, très compréhensive aussi: *Pour la France*. Et par une coïncidence heureuse, ces trois mots sont les trois derniers du discours de réception du général Lyautey à l'Académie française, de la péroraison dans laquelle le grand colonial glorifie le petit soldat qui, « quelle que soit sa couleur... se fait casser la tête pour la France ».

Le revers présente les noms de toutes nos possessions d'outre-mer, groupées en Frances d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et d'Océanie, autour d'un écusson central qui reste libre pour une inscription éventuelle en creux ou en relief. Sur cette sorte d'hémisphère, le grand groupe *Maroc, Algérie, Tunisie*, occupe une place imminente, alors que l'exiguïté de la surface libre et les nécessités artistiques n'ont pas toujours permis de donner à chacune des autres colonies l'espace correspondant à son importance.

On ne saurait trop savoir gré à M. Legastelois d'avoir, de sa propre initiative, créé cette belle médaille. C'est un hommage mérité rendu à nos indigènes coloniaux qui pourront se reconnaître sous le casque et l'uniforme des poilus de France et ceux qui les ont

commandés là-bas et ici, ceux qui les ont formés et se sont formés à leur tête pour les grandes victoires d'Europe, seront sans doute heureux de voir leurs modestes soldats à l'honneur d'un document numismatique de haute valeur d'art et d'une durée infinie (1).

A. SALLES.

ÉCHOS

L'INVITATION A DINER
(The dinner party).

Sous ce titre, M. le consul général Maugham a inséré, dans son beau livre sur le Libéria dont il a été rendu compte ici (2), un très spirituel *sketch* de sa composition dont nous nous permettons de donner à nos lecteurs une traduction en français, en nous excusant de n'avoir pu rendre comme il aurait fallu le sel britannique de l'original.

La scène se passe à Monrovia, où il est souvent difficile aux Européens de se nourrir et surtout de traiter leurs invités de façon convenable, à moins de « prendre leurs repas en Europe », selon le mot d'un humoriste américain.

On pourrait aussi bien l'intituler : « De l'influence du retard des paquebots sur la composition des menus et l'humeur des maîtresses de maison. »

Personnages : Monsieur, Madame, le Cuisinier, voix diverses au téléphone.

SCÈNE I

(L'intérieur de n'importe quelle maison de Monrovia qu'il vous plaira d'imaginer.)

MADAME. — Il y a bien longtemps, Charles, que nous n'avons pas eu les Simpson à dîner. Je crois bien que nous devrions les inviter sans tarder, ne pensez-vous pas ?

MONSIEUR. — Quand aurons-nous de la viande ?

MADAME. — Laissez moi voir... Un bateau est attendu lundi ; dois-je les prier pour ce jour-là ?

MONSIEUR. — C'est cela, et invitez en même temps un ou deux messieurs de la Banque ; nous tâcherons de faire un tour de bridge après le dîner.

MADAME. — Très bien, je vais écrire les mots ce matin même.

(Rideau.)

SCÈNE II

(Même décor. Lundi suivant après-midi. Entre Monsieur, venant de son bureau.)

MONSIEUR (gaiement). — Eh bien, petite femme, quoi de nouveau ?

MADAME. — Je commence à être un peu inquiète au sujet de notre soirée, mon chéri. Avez-vous entendu dire à quelle heure la viande et le reste seront débarqués du paquebot ?

MONSIEUR. — Non. Il n'est pas arrivé encore et personne ne paraît savoir quand il arrivera.

MADAME. — Oh ! Charles, que ferons-nous s'il n'arrive pas à temps ?

(Entre le cuisinier.)

MONSIEUR. — Que je sois pendu si...

(1) On peut demander la médaille à M. Legastelois, 17, rue Guénégaud, Paris (6^e). Prix : en bronze 20 francs ; en argent 150 francs environ (suivant le cours du métal), plus la taxe de luxe.

(2) Supplément à l'*Afrique française* de juin 1920 : *Un nouveau livre sur le Libéria*, par MAURICE DELAFOSSE (*The Republic of Liberia*, by R. C. P. MAUGHAM. London, 1920).

LE CUISINIER. — Madame, qu'est-ce qui y a la viande ? la viande y a pas venu tout suite, y a pas dîner.

(Madame pâlit quelque peu. La sonnerie du téléphone se fait entendre avec violence.)

VOIX DE M^{me} SIMPSON. — Bonjour. Nous sommes dans de beaux draps ! M. Garden et M. Winter, deux de nos amis, viennent juste de nous arriver de Bassa. Vous nous permettez bien de les amener avec nous ce soir ? Nous n'avons littéralement rien à manger à la maison.

MADAME (après avoir répété le féroce message et en jetant à son mari un regard désespéré). — Qu'allons-nous bien pouvoir faire ?

MONSIEUR (pétrié). — Juste ciel !

MADAME (au cuisinier, pendant que la sonnerie du téléphone retentit sans interruption). — Avez-vous du poisson ?

LE CUISINIER. — Y a pas poisson au marché. Moi y a gagné un poulet petit petit, y a payé...

MONSIEUR (avec impatience). — Inutile de nous dire combien vous l'avez payé !

MADAME. — Il n'y a qu'une chose à faire, il nous faut les remettre tous. (Elle prend le récepteur.) Vous êtes là ? Je suis atrocement désolée, Madame Simpson, mais quelque chose est arrivé au bateau et nos provisions ne nous sont pas parvenues. Sans elles, nous sommes complètement à la côte. Cela ne vous ferait rien de remettre à demain soir ?

VOIX DE M^{me} SIMPSON. — Mais c'est terrible ! nous comptions tellement venir chez vous que nous n'avons rien gardé pour ce soir ! Si seulement vous aviez pu nous faire savoir plus tôt...

MADAME. — C'est que, voyez-vous, nous venons seulement d'apprendre la chose et... Vous êtes là ? (Pas de réponse.) Elle a raccroché ! Zut !

(Le téléphone sonne de nouveau.)

VOIX DE L'AGENT DE LA C^{ie} DE NAVIGATION. — Vous êtes là ? Désolé, mais nous venons de recevoir un câble disant que notre bateau a du retard et n'arrivera pas avant demain soir.

MONSIEUR. — Nom de... !

MADAME (luttant contre un sanglot mal réprimé). — Oh ! Charles !

(Les personnages principaux montrent une attitude abattue, tandis que le cuisinier, à l'arrière-plan, rassemble une tablette de bouillon Lazenby, une boîte de harengs marinés et une boîte de conserve de bœuf Libbey, pendant que le rideau tombe.)

* * *

Parmi les *Récits marocains de la plaine et des monts* de M. MAURICE LE GLAY, dont l'*Afrique française* a déjà parlé, il en est deux qu'il faut souligner d'un trait spécial.

Les *Youyous*, c'est l'histoire d'une « femme qui a peur », d'une juive marocaine qui était à Fez en 1912 servante d'un des officiers victimes des émeutes d'avril, et qui a vécu l'horrible drame et vu massacrer sous ses yeux l'officier qu'elle essayait d'aider à fuir par les terrasses. Elle a gardé dans l'oreille les youyous des femmes déchainées contre les Roumis, et chaque fois qu'elle en entend de nouveaux, elle revit la scène tragique, et, dans sa folie, elle mime cette scène jusqu'au moment où elle s'évanouit après avoir crié aux assassins, comme elle l'avait fait vraiment en 1912, de ne pas couper la tête du Roumi et de ne pas jeter son corps dans la rue... Et elle a peur encore parce que les assassins de son ancien maître ont pu être retrouvés grâce à elle et châtiés, sauf un, dont la menace l'inquiète. Maurice Le Gay évoque puissamment cette tragique histoire qui doit être vraie, et dont un André de Lorde tirerait un acte émouvant.

L'*Automobile*, c'est l'histoire d'abord amusante, puis tragique, d'un officier d'état-major de France qui vient

pour la première fois au Maroc et dont les préjugés d'officier venu de « ces milieux très bourgeois de l'armée métropolitaine qui avaient pour l'armée d'Afrique le fraternel mépris réservé au cadet qui a mal tourné », s'évanouissent au cours de la première tournée automobile faite dans le bled de 1913, commencée par une inspection instructive et des révélations rapides sur les qualités inattendues des bledards et terminée par la traditionnelle attaque du convoi, toujours meurtrière.

Et voici tout d'abord le début du nouveau venu :

« Le capitaine Duparc, de l'artillerie, parvint à Meknès après un voyage fatigant. Il débarquait en Afrique pour la première fois et y venait sans enthousiasme. Mais, officier consciencieux et esprit cultivé, il eut soin, avant de quitter la France, de se documenter sur le pays où il allait vivre. Il acquit ainsi, en une dizaine de jours d'un travail assidu, des idées qu'il jugea satisfaisantes sur le régime dit de Protectorat, sur la religion mahométane dite Islam, sur la géographie, l'ethnographie de l'Afrique du Nord.

« Il apprit qu'au Maroc la population se divise en quatre classes : les Maures et les Juifs qui habitent les villes, les Arabes qui remplissent le pays, les Berbères qui sont confinés quelque part dans la montagne. Il lut une description intéressante du cortège qui accompagne le sultan à la prière du vendredi et admira la vitalité du gouvernement Makhzen qui, cramponné pendant des siècles aux destinées de quelques tribus mograbines, a résisté aux folies d'Abd-el-Aziz, à l'acte d'Algésiras et aux massacres de Fez. Puis il versa une cotisation de quinze francs au Comité de l'Afrique française (1) et acheta une grammaire arabe, se promettant de consacrer aux premiers éléments de cette langue les longues heures du voyage.

« Mais la mer, d'humeur fâcheuse, ne lui en laissa point le loisir. Après quatre jours de traversée agitée et deux jours de « bouchonnage » devant la barre de Casablanca, après la surprise du panier de débarquement et l'épreuve décisive de la barcasse, il échoua dans un hôtel qu'on lui affirma « Touring-Club ». Il y passa deux jours au lit. Et de cette couche étrangère qui longtemps remua elle aussi, il entendit, perpétuant son cauchemar, le grondement continu et tout proche de la mer furieuse se jetant affamée sur les blocs de Schneider et Cie. »

Les premières impressions de la vie militaire de Casablanca sur le nouveau débarqué seraient franchement mauvaises, si l'un de ses camarades, qui s'en doute, ne lui disait : « Moi, depuis des années, je roule de Tunis au Sahara, des Touareg aux Beni-Snassen, à Boudenib, à Fez et au Tadra. Je viens de faire deux ans de colonne sans débrider, sans boire un bock frais, sans voir un chapeau de femme. Je n'avais plus de chaussettes et j'ai demandé quinze jours de répit pour venir ici me faire couper les cheveux et me requinquer un peu... Les autres, c'est la même chose. »

Et voici l'automobile emmenant à grande allure loin de Meknès le capitaine Duparc, avec deux officiers de troupe dont le capitaine Martin, vieux soldat du bled :

« La grande guerre a multiplié à l'infini l'usage des

voitures automobiles, mais c'est au Maroc oriental d'abord, puis à l'occidental, que l'emploi dans tous les terrains en fut généralisé pour la première fois. Dans ce pays l'automobile vint longtemps avant la route, elle passa à peu près partout et précipita de la plus heureuse façon la conquête et la pacification.

« A l'époque où se place ce récit, il n'existait encore que des pistes indigènes parfois améliorées et constamment ravagées par les pluies, défoncées par les charrois. Un voyage en automobile dans les sables de la Mamora, dans les tirs, dans les glaises du Sebou et de l'Innaouen était la chose la plus extravagante et la plus pénible aussi. Le Maroc fut le tombeau des pneumatiques; mais on marchait et le progrès aussi. Les machines soumises à des cahots continuels duraient peu. Les maisons françaises fabriquèrent des cadres et des roues robustes pour le service du Maroc. Les Américains suivirent mais avec des modèles légers, solution différente et d'ailleurs bonne du problème à résoudre : le passage dans tous les terrains.

« Duparc n'avait aucune idée d'un voyage de cette sorte. Aussi, quand après avoir traversé la ville, l'auto sortant par la porte du mellah s'engagea sur la piste du camp Bataille, lorsque coincé entre ses deux voisins, gêné par les paquets, il vit la voiture ballottée, cahotée, sauter des mottes de terre, pencher au delà de tout équilibre raisonnable dans des ornières de terre molle, en sortir pour y retomber, progresser de côté comme un crabe en glissant des quatre roues, aborder des talus obliquement pour échapper par moment à la piste trop mauvaise, quand il entendit les halètements, les emballements fous du moteur et vit l'adresse et la force jusqu'alors victorieuse du chauffeur, il éprouva la sensation d'être embarqué dans une mauvaise farce. Martin parlait, s'efforçant d'intéresser son compagnon à tout ce que l'on voyait. Mais celui-ci, s'estimant secoué comme il ne l'avait jamais été, pensait à son cheval qui aurait si allègrement marché d'un pas souple sur cette piste infernale. »

L'auto va sa route, passant des oueds, échouant dans des pistes défoncées d'où les indigènes des champs voisins viennent la tirer, franchissant des ponts dont le tablier manque parfois de madriers. Duparc revient sur ses fâcheuses impressions et juge mieux les hommes et les choses, tout à fait édifié par cette conversation pittoresque, mais irrespectueuse, sur le sens du mot « roumi » dans le langage courant de l'armée du Maroc :

« Le mot roumi, déclare Martin, est un adjectif emprunté à la langue arabe, dans laquelle il signifie chrétien, par le vocabulaire administratif militaire et civil en usage au Sud du 35° parallèle et à l'Ouest du 4° méridien. Il sert à désigner les agents de tout ordre et de tout grade que la métropole a embarqués, souvent malgré eux, et à qui le « puissant protecteur » a dit, avec un petit tapement de main sur l'épaule : « Allez là-bas, mon cher, il y a de bonne besogne à faire, vous me comprenez, n'est-ce pas... ? et surtout écrivez-moi souvent... » Le mot roumi s'applique donc à un grand nombre d'individus qui, ayant subi l'épreuve de la barcasse, franchissent la barre de Casablanca et découvrent le Maroc.

« Le roumi se distingue à des aptitudes et vertus nombreuses. Il a, entre autres, la faculté d'appliquer un jugement purement européen à des gens et des faits qui

(1) Excellente tradition, mais hélas ! aujourd'hui elle coûte déjà, à notre grand regret, un peu plus cher ! — N. D. L. R.

relèvent, ou résultent, d'un système philosophique et d'un climat tout différents de ceux d'Europe. Il a aussi la volonté singulière de faire régner partout où il passe l'ordre et les méthodes en usage dans son patelin d'origine. Cet état d'âme est plus ou moins tenace suivant les individus. Certains évoluent très vite, d'autres point. D'aucuns s'acclimatent immédiatement; il en est, par contre, qui pourraient rester vingt ans en contact avec les gens et les choses de ce pays sans s'y intéresser le moins du monde. Ceux-là appartiennent au genre cuirassé.

« Mais il y a d'autres espèces : nous connaissons, par exemple, le rouni néfaste, le rouni inopérant, le pratique, le... »

« — Quel est le rouni néfaste ? demanda Duparc. »

« — Cette espèce comprend plusieurs variétés, reprit Martin, je ne saurais ici les décrire toutes; mais, me tenant sur le seul terrain militaire, je vous en montrerai une par un exemple. Imaginez le chef d'un escadron à qui l'on aurait confié des chasseurs d'Afrique, qui en colonne s'écarterait à plus de 200 mètres de l'infanterie et, sans y être forcé par l'absence de troupes spéciales, ferait faire à ces enfants de France un métier de spahis ou les enverrait battre à l'estrade comme des partisans. Il est sûr de se faire râfler ses canards. »

« — Mais il ne pécherait que par ignorance, objecta Duparc. »

« — La première fois, répondit Martin; la seconde, ce sera par roumite chronique. Maintenant cela vous intéresse-t-il de savoir ce qu'est le rouni pratique, le rouni poire, le rouni conscient, l'inconscient, le journaliste et toutes les variétés du rouni civil ? »

« — Ils sont trop, gémit Duparc, je me contenterai du rouni pratique, quel est-il ? »

« — C'est un modèle fréquent, en particulier chez les militaires; sa doctrine se résume en une formule de quatre mots : dix-huit mois, une colonne, une proposition au choix, le bateau. Laissez-moi, pour finir, ajouta Martin, vous signaler une sorte dernière. On n'en parle jamais, et c'est une ingratitude qu'il me plait aujourd'hui de réparer. Il s'agit du rouni nécessaire. »

« — Quel est donc celui-ci ? dit Duparc. »

« — C'est le rouni de France, celui qui paie, conclut Martin. »

Restons sur ce mot irrévérencieux. La journée finit par un combat de convoi à propos duquel le capitaine Duparc constate l'intelligence des officiers de renseignements et leur habileté à utiliser les moindres indices et aussi leur courage et leur abnégation devant la mort.

« Et Duparc, reposant le soir sous la tente d'un camarade, se prit largement à réfléchir à tout ce qu'il avait vu et fait depuis le matin. Et très loyalement il convint que, s'il y avait, comme il le disait en arrivant à Casablanca, « quelque chose à faire », c'était évidemment de se mettre à l'unisson de tous ces braves gens. »

Oui, et c'est Maurice Le Glay qui termine ce récit empreint tour à tour d'ironie, d'émotion, de « blague » et d'enthousiasme, par cette simple phrase si éloquente et si vraie :

« Duparc l'a fait d'ailleurs, et jusqu'au bout, et nous le pleurons, lui et Martin et tant d'autres, tant d'autres des belles divisions africaines ! »

LE COMMERCE DU MAROC

PAR LA FRONTIÈRE ALGÉRIENNE

EN 1919

Le mouvement commercial qui s'effectue entre l'Algérie et le Maroc par la frontière oranaise s'est élevé en 1919 à la valeur de 134.448.000 fr. dont 113.523.000 représentent la part des importations au Maroc. On jugera de l'essor pris par les affaires dans le Maroc oriental lorsqu'on aura rappelé qu'en 1912 le mouvement commercial atteignait à peine 21 millions de francs.

Parmi les principaux produits importés au Maroc par cette voie, citons le sucre (54.230 quintaux), les vins (35.540 hectolitres), l'orge (26.102 quintaux), la farine (22.839 quintaux), les tissus de coton (7.184 quintaux), le thé (3.275 quintaux) et les bougies (2.797 quintaux). L'exportation n'enregistre que des peaux (4.266 quintaux), des laines (6.074 quintaux), des bois bruts (5.958 quintaux) et des tapis d'alfa (3.367 quintaux).

Ce trafic est dû en grande partie au développement d'Oudjda, qui comprend actuellement 32.000 habitants, et de la voie ferrée qui s'avance de plus en plus vers Fès. Au 1^{er} juillet 1920, le réseau oriental comprenait, en effet, deux lignes : celle d'Oudjda-Taza-Sidi-Abdallah (280 kilomètres) qui dessert Taourirt, Guercif, Taza et les postes de la vallée de l'Innaouen et est en construction jusqu'à l'O. Matmata (305 kilomètres); puis la ligne Ceflet Frithissa-Djenar (93 kilomètres) qui sert au ravitaillement des postes de la Moulouya et pousse chaque jour vers Outad-el-Hadj (132 kilomètres) qu'elle atteindra dans le courant du mois de septembre prochain.

Chronique de l'Armée coloniale

Médaille coloniale. — Le droit à l'obtention de la médaille coloniale est accordé à un goum de 100 cavaliers auxiliaires indigènes, qui, organisé sous le commandement de l'adjoint aux affaires indigènes Haillet, a pris une part importante aux opérations dirigées par le chef de bataillon Simonin dans le cercle de Dédougou et par le colonel Molard dans la boucle de la Volta, opérations au cours desquelles ce goum a perdu en tués plus du dixième de son effectif.

BIBLIOGRAPHIE

L'Algérie et la métropole. par E. F. GAUTIER, professeur à l'Université d'Alger : un vol. in-16 de 256 pages avec 4 graphiques; 5 francs. — Payot, 106, boulevard Saint-Germain.

M. E.-F. Gautier se retrouve dans ce volume avec toutes ses qualités de science et d'observation teintées parfois d'un léger scepticisme et d'une tendance au paradoxe. Il aime et il connaît l'Algérie et il a un peu souffert sans doute de la voir un peu sacrifiée en ces dernières années dans l'opinion publique à ses deux voisines. « Pour ce complexe nord-africain, écrit-il, dans le monde nouveau qui s'ouvre, nous avons le droit de rêver de grandes destinées françaises. Mais le seul germe français, l'embryon, ce n'est assurément ni la Tunisie ni le Maroc. C'est l'Alge-

rie, la seule colonie des trois, au sens propre du mot colonie. C'est ce germe-là qui doit pousser, lui tout seul, à la façon mystérieuse des germes et qui deviendra un être adulte et puissant. Ou bien alors, s'il avorte, il n'y aura rien du tout et l'Afrique du Nord continuera sans doute sa stagnation berbère et orientale. »

Les études groupées par M. E.-P. Gautier dans ce livre sont de quatre sortes.

Les deux premières se rapportent à la conquête. L'une évoque la fameuse affaire des grottes du Dahra (19 juin 1845) et il semble bien qu'après l'enquête faite sur place et les ingénieuses déductions tirées de faits connus, ce n'est pas le nom de Péliissier qui devrait être lié au souvenir de l'enfumade des grottes du Dahra, mais que Saint-Arnaud a fait plus que lui en emmurant 500 Shéhas dans la grotte voisine de Frachich (12 août 1845). La seconde étude montre que la conquête de l'Algérie s'est faite sans méthode connue, sans politique d'ensemble, que « l'Algérie s'est conquise toute seule, malgré l'opposition, ou à tout le moins la répugnance, universelle. » On le savait. M. Gautier renouvelle notre opinion sur les imprévisions et les incertitudes de cette époque en leur appliquant « le métaphore actuellement usuelle du veau dans un magasin de porcelaine ». Evidemment, mais l'important était que le veau fût entré : on a pu, depuis lors, réparer les dégâts, en partie tout au moins.

Les autres parties de l'ouvrage évoquent l'affaire de l'Ouenza, les émeutes antijuives d'Algérie, deux Algériens, le P. de Foucauld et Emile Maupas, le zoologiste dont les travaux sur les animaux inférieurs étaient plus appréciés à l'étranger que chez nous. Enfin le dernier chapitre est relatif à la question indigène, M. Gautier analyse finement le conflit entre colons et indigènes et il conseille à la métropole la prudence dans ses réformes indigènes. « Ces deux éléments, européen et indigène, qu'on nous disait séparés par des haines inexpiables, ont combattu côte à côte sur le front avec une égale bravoure. Ce résultat magnifique, ce loyalisme des indigènes, il n'est vraiment pas possible que les colons y soient tout à fait étrangers, eux qui sont le cadre social des indigènes, eux à travers qui, dans un contact quotidien, les indigènes voient la France. »

Le Maroc au lendemain de la guerre, par HENRY DUGARD; 1 vol. in-16 de 272 pages; 7 fr. 50. — Payot, 106, boulevard Saint-Germain.

M. Henry Dugard a pris la bonne habitude de réunir chaque année en un volume les études qu'il fait paraître dans diverses publications au cours de l'actualité marocaine. C'est ainsi qu'après *Le Maroc de 1917*, *Le Maroc de 1918*, *Le Maroc de 1919*, il nous donne ce qu'il aurait pu appeler *Le Maroc de 1920*. C'est un almanach précieux et varié.

Ce qui nous plaît, c'est qu'il ne craint pas de dire la vérité aux imprudents et aux trop pressés, par exemple, quand il écrit qu'il est « absurde de croire que l'on peut s'improviser colon au Maroc » et qu'il y faut surtout des ouvriers spécialisés et des capitaux. Le savaient-ils tous, les immigrants qui ont débordé sur Casablanca dont la population européenne est passée de 900 en 1907 à 22.000 en 1913 et à 37.500 en 1917, à plus de 40.000 en 1920? « J'adore Casablanca, écrit M. Dugard, pour son atmosphère si spéciale de ville en perpétuelle gestation, en mouvement, en travail, pour les gens que l'on y rencontre, actifs, pleins d'imagination, de désirs et de rêves de fortune et aussi parce que Casablanca s'embellit tous les jours. » Oui, mais craignons les désenchantements et c'est à les empêcher que tendent les études de M. Henry Dugard.

Étude sur le dialecte berbère des Ntifa, grammair, textes, par EMILE LAOUST, diplômé de berbère, professeur à l'École supérieure de langue arabe et de dialectes berbères de Rabat; 1 vol. in-8° de xvi-446 pages. — Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte.

L'auteur dit dans son introduction qu'il a voulu simplement « jeter quelques coups de sonde dans la masse imposante des parlers maghrébins ». Ils lui ont donné une récolte abondante. Le dialecte des Ntifa, tribu berbère qui tient une partie de l'angle formé par le Grand Atlas et le Moyen Atlas à leur point de suture, avait été déjà étudié par M. Boulifa, membre de la grande mission confiée par le Comité du Maroc à M. de Segonzac en 1904-1905, et aujourd'hui chargé du cours de kabyle à la Faculté des Lettres d'Alger. M. Laoust étudie surtout la grammaire, et son travail rendra les plus grands services aux berbérissants qui doivent devenir de plus en plus nombreux au Maroc.

Un certain nombre de textes, fort clairement traduits, suivent la partie grammaticale et aussi quelques notes sur les mœurs des Ntifa et leurs superstitions. Par exemple : le mercredi est considéré comme un jour néfaste, le « jour du sang ». La peur des « djenoun » est très répandue. Les Ntifa possèdent en propre la légende de la « Mule des cimetières » dont les hennissements bruyants causent la terreur du voyageur attardé vers lequel elle galope pour le dévorer, et la légende de la « Fiancée des Tombeaux », femme d'une grande beauté, mais de mœurs abominables, condamnée par la colère de Dieu à courir toute la nuit dans le vaste cimetière en trébuchant à chaque pas sur les tombes et à regagner son propre tombeau à l'aube, jusqu'au jour du jugement, où l'attend un châtement pire encore. La poésie fleurit chez les Berbères qui ont ce dicton : « La science est à Fez, l'eau dans le Taçaout, la poésie dans le Sous. »

Almanacco italiano della Tunisia, anno 1920; 1 vol. de 624 pages avec trois cartes et de nombreuses gravures. — R. Bemporad, éditeur, à Florence.

Notre collaborateur Rodd Balek a cité dans ses études sur la question italienne en Tunisie cette publication de la *Libreria Nazionale* de Tunis. C'est en réalité un annuaire très détaillé des affaires italiennes de Tunisie, complété par un almanach italien.

La Compagnie des Messageries Maritimes ouvre une ligne commerciale des Indes

A mesure que se compensent les ruines de la guerre, nous voyons notre marine marchande, si profondément éprouvée, multiplier ses efforts, les intensifier, en vue de contribuer pour une part digne d'elle au relèvement national.

C'est ainsi que la Compagnie des Messageries maritimes non contente d'avoir repris ses services commerciaux au départ d'Anvers sur les ports de l'Extrême-Orient, se dispose à ouvrir une nouvelle ligne libre sous le nom de *Ligne commerciale des Indes*.

Comme ceux de la ligne commerciale d'Extrême-Orient, les navires affectés à la *ligne commerciale des Indes* partiront d'Anvers. Leur itinéraire fixe sera le suivant : Port-Saïd, Aden, Colombo, Pondichéry, Madras et Calcutta.

Il y a lieu de prévoir, en outre, que les nécessités du trafic les obligeront à faire fréquemment escale au Havre, à La Pallice et à Marseille, pour ne citer que les ports français.

En vue de constituer la flotte d'exploitation de sa *ligne commerciale des Indes*, la Compagnie des Messageries Maritimes a décidé de retirer du trafic de l'Extrême-Orient pour les affecter à la nouvelle ligne les quatre cargo-boats *Commandant-Mages*, *Chef-mécanicien-Mailhol*, *Lieutenant-de-la-Tour* et *Commissaire-Pierre-Lecoq* auxquels viendra s'ajouter d'ici quelques mois le *Commandant-Dorise* actuellement en cours de réparation.

En remplacement de ces unités la ligne commerciale d'Extrême Orient sera désormais desservie par le *Docteur-Pierre-Benoit*, le *Min*, le *Si-Kiang*, le *Yalou*, le *Yang-Tsé*, et le *Commissaire-Ramel*.

Le vapeur *Commissaire-Pierre-Lecoq* a été désigné pour effectuer le 8 août prochain le premier départ de la *ligne commerciale des Indes*. Ce départ se fera exceptionnellement de Marseille et l'itinéraire fixe du voyage sera celui que nous avons indiqué plus haut.

Jusqu'à l'entrée en service du *Commandant-Dorise*, laquelle aura lieu selon toute probabilité dans le premier semestre de 1921, les départs de la *ligne commerciale des Indes* se feront en principe tous les 36 jours. Cette périodicité sera ramenée à 28 jours lorsque cette cinquième unité sera venue se joindre au quatre cargo-boats qui vont assurer, dès à présent, l'exploitation de la nouvelle ligne.

Le Gérant : J. LEGRAND.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

L'ARMÉE COLONIALE PENDANT LA GUERRE 1914-1918.....	145
UNE MISSION D'ÉTUDES PRATIQUES AU MOYEN-CONGO (janvier-avril 1920). — II. Po-BÉGUIN.....	157
Chronique de l'armée coloniale.....	168
Bibliographie.....	168

L'ARMÉE COLONIALE

PENDANT LA GUERRE 1914-1918

Le tableau d'honneur que le Comité de l'Afrique française a publié pendant la guerre d'après les citations les plus remarquables des Africains a eu pour couronnement dans le Bulletin de nombreuses notices consacrées à l'historique de glorieux régiments.

Aujourd'hui c'est toute l'armée coloniale que nous célébrons en enregistrant dans ces quelques pages la part prise à la guerre par l'infanterie coloniale, l'artillerie coloniale et les troupes indigènes qui leur sont rattachées. C'est proprement, le Livre d'Or des Marsouins et des Bigors, et le Comité qui a si souvent fait connaître leur œuvre aux colonies, se devait de mettre en regard celle qu'ils ont accomplie aux divers fronts d'Europe pour la Victoire.

A la mobilisation, les troupes coloniales comprenaient comme formations combattantes, ainsi

qu'il ressort des chiffres ci-après et du tableau qu'on verra à la page suivante :

1^o En France : 60 bataillons et 58 batteries;
2^o Aux colonies : 83 bataillons (23 Européens, 35 Sénégalais, 16 Indochinois, 9 Malgaches), 41 batteries d'artillerie, 3 compagnies du génie, et 1 escadron de spahis sénégalais.

Cette composition a subi, au cours de la guerre, d'importantes modifications. D'une part, les effectifs ont enflé considérablement ; d'autre part, les unités coloniales d'abord disséminées, exception faite de celles entrant dans la formation du C. A. C., dans les grandes unités métropolitaines, sont finalement regroupées pour donner naissance à de grandes unités coloniales.

Voyons d'abord cette question des effectifs.

Au lendemain même de la déclaration de guerre, les colonies peuvent, grâce au loyalisme des indigènes, envoyer des renforts à la métropole en comprimant leurs unités. Les corps européens, stationnés outre-mer, envoient des cadres et des hommes, les corps indigènes envoient des cadres, et parfois même des unités constituées.

C'est ainsi que le Maroc fournit 4 bataillons européens, qui entrent dans la composition de la division marocaine, et 5 bataillons sénégalais ; l'Algérie fournit ses 2 bataillons sénégalais, et l'A. O. F. envoie en France le régiment sénégalais Lavenir, tandis qu'elle dirige 2 bataillons sénégalais sur le Maroc et coopère à la création de la colonne du Cameroun (d'abord 2 B. T. S.,

Bataillons indigènes venus des colonies après 1915.

Année	TIRAILLEURS SÉNÉGAL AIS		INDOCHINOIS		MALGACHES		SOMALIS		DU PACIFIQUE		Totaux
	Combat-tants	Instruction étapes et dépôts	Combat-tants	Instruction étapes et dépôts	Combat-tants	Instruction étapes et dépôts	Combat-tants	Instruction étapes et dépôts	Combat-tants	Instruction étapes et dépôts	
1916.....	31	»	»	»	»	»	»	»	»	»	31
1917.....	41	18	2	16	1	16	4	»	1	»	96
1918.....	91	2	2	13	3	6	1	»	1	»	119
			Plus 5.000 tirailleurs indochinois affectés aux services automobiles.		Plus 10.000 tirailleurs malgaches affectés à l'artillerie lourde.						

RÉPARTITION DES TROUPES COLONIALES A LA MOBILISATION

Armes	France	Algérie	Maroc	A. O. F.	A. E. F.	Madagascar	Côte des Somalis	Indochine	Chine	Antilles	Pacifique
INFANTRIE...	1° 1 C.A. à 2 D.I. actives de 4 rég. et une B.I. active de 2 régiments.	2 B.T.S.	6 rég. mixtes de 1 bat. eur. et de 2 bat. sén.; 4 bat. eur. soit : 7 bat. europ. 12 B.T.S.	1 bat. europ. 4 rég. de tirail. sé-nég. 2 B.T.S.	4 rég. de T.S. à 3 batail. T.S. à 2 bataillons	2 bat europ. 4 bat. de T.S., 3 rég. malgaches à 3 bataillons	1 Cie ou brig. de gardes indigènes	1 rég. europ. à 4 batail. 2 rég. eur. à 3 batail. 4 rég. anna. à 4 batail. 4 rég. tonk. à 3 batail.	1 rég. europ. à 2 batail.	2 Cies européennes	2 Cies européennes
	Totaux...	60 bataillons	19 bataillons	15 bataillons	5 bataillons	12 bataillons	26 bataillons	2 bataillons	2 Cies europ.	2 Cies europ.	2 Cies europ.
	ARTILLERIE...	1° 3 rég. attelant au total 30 batt. de 75.	3 batteries de 75	4 batteries de 65	1 régiment à 8 batteries	4 régiment à 6 batteries	1 régiment à 12 batteries	1 régiment à 12 batteries	1 régiment à 12 batteries	1 batterie	1 batterie
Totaux...	58 batteries	7 batteries	8 batteries	6 batteries	19 batteries	19 batteries	2 Cies indig.	2 Cies indig.	2 Cies europ.	2 Cies europ.	2 Cies europ.
CAVALERIE...		1 escadron de spahis ségalais									
GÉNIE.....				1 Cie sénég.							

1 compagnie européenne, et 1 batterie de 80 de montagne).

Ces renforts coloniaux, joints aux ressources des dépôts de France, permettent de former progressivement 7 nouveaux régiments : régiment colonial de la division marocaine, qui deviendra le régiment d'infanterie coloniale du Maroc, les 52°, 53°, 54°, 56°, 57° et 58° R. I. C., tous sur le front en 1915.

Entre temps, les colonies, l'A. O. F. notamment, recrutent des hommes, et forment de nouvelles unités indigènes destinées au maintien de l'ordre outre-mer, aux opérations du Togo et du Cameroun, et surtout à renforcer le théâtre principal de la guerre.

Cet afflux des unités indigènes ressort du tableau de la page précédente dont les chiffres ont leur éloquence.

A ces bataillons, il convient d'ajouter les renforts envoyés par les colonies, pour combler les vides causés par le feu et la maladie.

Qu'il nous suffise d'indiquer, que pendant la guerre, 275.290 indigènes ont été recrutés, et que 245.140 ont débarqué en Europe ou dans l'Afrique du Nord, et que le nombre des bataillons indigènes stationnés aux colonies n'a pas diminué, au contraire.

Au total, le nombre des bataillons indigènes existant à la fin de la guerre, tant en France qu'aux colonies, s'élève à 201.

Toutes les formations indigènes ont été encadrées par l'armée coloniale avec, il est vrai, un léger appoint de cadres de l'armée métropolitaine, mais encore faut-il remarquer que le nombre des cadres reçus de l'armée métropolitaine, a été inférieur et de beaucoup, à celui des cadres coloniaux prêtés à l'armée métropolitaine.

D'autre part, l'armée coloniale a encadré 55.000 travailleurs indochinois ou malgaches, et 36.000 travailleurs chinois transportés en France, et a participé à l'encadrement de 120.000 travailleurs fournis par l'Afrique du Nord.

L'extension de l'artillerie coloniale n'a pas été moins formidable que celle de l'infanterie.

Après avoir formé 58 batteries, au moment de la mobilisation, elle a fourni de nombreux cadres à l'artillerie métropolitaine.

Ses 3 régiments du début sont bientôt portés à 9 régiments de campagne, et donnent en outre naissance à 1 régiment d'artillerie de montagne et à 6 régiments d'artillerie lourde.

A l'armistice, l'artillerie coloniale comptait 18 régiments d'artillerie : 1^{er}, 2^e, 3^e, 21^e, 22^e, 23^e, 41^e, 42^e, 43^e, 44^e, 42^e, 143^e, 182^e R. A. P., 183^e R. A. P., 341^e, 342^e, 343^e et le 11^e régiment d'artillerie de montagne (en formation).

L'encadrement de si nombreuses formations montre quelle merveilleuse réserve de cadres constitue l'armée coloniale. Et quels cadres ? Décrits avant cette guerre par tous ceux qui ne les connaissaient point, ils ont montré une valeur hors de pair.

Nous verrons plus loin, que, d'après le plan de mobilisation, les troupes coloniales ne formèrent

qu'une seule grande unité, le C. A. C., et que bon nombre de régiments furent répartis dans des unités métropolitaines.

Ce mode d'utilisation fut vite abandonné, et dès 1915, le groupement des régiments coloniaux en grandes unités fut réalisé.

Tout d'abord, les 10^e, 15^e et 16^e divisions, ainsi que le 2^e C. A. C. (formé des 10^e et 15^e D. I. C.) furent créés dans le courant de 1915, puis apparaissent, en 1916 la 17^e division, et enfin la 11^e division par prélèvements sur les précédentes. Ce qui porte à 7 le nombre de D. I. coloniales.

Seuls, le R. I. C. M. et les bataillons indigènes furent ensuite employés, le cas échéant, en dehors de ces grandes unités.

L'accroissement formidable des troupes coloniales, leur solidité éprouvée, leurs aptitudes manœuvrières justifiaient amplement ces créations de grandes unités coloniales. Du reste, les missions que leur confia notre haut commandement témoignent amplement de sa haute estime pour ces vaillantes unités. Sauf de rares exceptions, il leur confia toujours la garde de secteurs difficiles, et les engagea dans presque toutes les batailles offensives et défensives livrées sur les principaux théâtres d'opérations.

Par suite, l'historique des troupes coloniales revient à faire l'historique de la grande guerre.

Nous nous bornerons ici à donner un aperçu rapide de leurs hauts faits.

1914

La mobilisation. — La concentration.

A la mobilisation, la répartition des troupes coloniales est la suivante :

1^o Le corps d'armée colonial est affecté à la 4^e armée, d'abord en réserve à l'Ouest de Commercy, puis intercalée entre les 3^e et 5^e armées après l'invasion de la Belgique par les Allemands. Vers le 20 août, le C. A. C. est dans la région de Stenay ;

2^o La 2^e B. I. C. (5^e et 6^e R. I. C.) entre dans (la composition du 14^e C. A., puis du 21^e C. A. (armée Dubail). Elle est le 8 août aux Archettes (Vosges) ;

3^o Les 44^e et 43^e régiments de réserve sont rattachés au 20^e C. A. (général Foch), chargé de couvrir à l'Est de Nancy la concentration de la 2^e armée (général de Castelnau) ;

4^o Les 34^e, 35^e, 36^e, 38^e, 42^e, 44^e régiments de réserve font d'abord partie de divisions de réserve affectées à la défense du front des Alpes. Ils seront transportés dans la région Verdun-Nancy, à partir du 19 août, dès la déclaration de neutralité de l'Italie ;

5^o Les 31^e, 32^e, 33^e, 37^e régiments de réserve, destinés d'abord à la défense des côtes, sont disponibles par suite de la maîtrise de la mer par les Alliés.

Les 31^e et 32^e vont à Maubeuge, les 33^e et 37^e seront transportés sur le front nord-est.

Bataille des frontières. — La retraite.

Au lendemain de l'invasion de la Belgique par les Allemands, les troupes françaises prenaient l'offensive sur tout le front, et livraient la bataille appelée bataille des frontières.

Les troupes coloniales y prirent une large part.

Corps d'armée colonial. — Dans la nuit du 21 au 22 août, le C. A. C., encadré à gauche par le 12^e C. A., et à droite par le 2^e C. A., se portait en deux colonnes, 5^e B. I. C. et 3^e D. I. C., de la région de Stenay sur Neufchâteau et Rossignol (Belgique), avec mission d'attaquer l'ennemi partout où il le rencontrerait. Sa 2^e D. I. C. restait en réserve d'armée.

Après avoir franchi la Semoy, les deux colonnes, 5^e B. I. C. à gauche, par la route Jamoigne-Luxy-Neufchâteau, la 3^e D. I. C. à droite, par la route la Sorpe-Saint-Vincent-Rossignol-les-Fossés, se trouvent d'une part séparées par une forêt impraticable rendant impossible toute liaison, et, d'autre part, découvertes sur leurs flancs, car les C. A. voisins sont fortement en retard. Néanmoins, elles se portent résolument en avant en raison de leur mission nettement offensive.

Elles se heurtent, l'une, près de Neufchâteau, l'autre, au Nord de Rossignol, à des forces ennemies dissimulées sous bois et fortement retranchées.

Le choc est formidable. Les braves marsouins, vaillamment soutenus par les Bigors, se jettent impétueusement sur l'Allemand, mais malgré leur héroïsme ne peuvent l'enfoncer. Ils sont submergés par le nombre, mais plutôt que de reculer, ils se font hacher. Les chefs donnent l'exemple. Les généraux Raffanel, commandant la 3^e D. I. C., Rondony, commandant la 3^e B. I. C., les colonels Nèple (23^e R. I. C.), Gallois (2^e R. I. C.) sont tués ; le général Montignault, commandant la 1^{re} B. I. C., les colonels Aubé (21^e R. I. C.), Richard-Monguers (2^e R. A. C.), sont blessés et faits prisonniers ; les marsouins des 1^{er} et 2^e R. I. C., avant de périr, enterrent leurs drapeaux ; les artilleurs du 2^e R. A. C., débouchant à zéro, brûlent leurs munitions, et, encerclés de toutes parts, font sauter leurs pièces. Le soir vient ; les débris de ces vaillantes troupes sont retirés de la bataille, et l'ennemi a été tellement ébranlé, qu'il ne poursuit pas.

Sur tout le front, les armées françaises battent en retraite ; au C. A. C., elle s'effectue sous la protection de la 2^e D. I. C., qui fait front le 25 août sur la position de Saint-Walfroy, et le 27 sur la Meuse (forêt de Jaulnaye).

Le 27, le C. A. C. arrête l'ennemi sur la Meuse, et après une rude journée, reste maître du champ de bataille, mais il doit se replier en arrière des défilés de l'Argonne, pour se conformer au mouvement général de retraite ordonné par le généralissime.

Le 1^{er} septembre, parti de la région de Croix-au-Bois, il attaque de nouveau les forces allemandes en marche vers l'Est des Grandes-

Armoises-sur-le-Chêne. Il dépasse Châtillon, Brioules, et atteint la lisière du bois de Sy et couche le soir sur les positions conquises, mais encore une fois il reçoit l'ordre de se replier. Il s'arrêtera le 5 septembre, entre la Saure et la Marne, à l'Est de Vitry-le-François.

Régiment colonial de la division marocaine (1). — A l'Ouest du C. A. C., le régiment colonial Pernot, récemment venu du Maroc avec la D. M., arrive sur le front après Charleroi. Il est chargé, avec la D. M., de protéger la retraite du 3^e C. A. au cours de laquelle il livre de violents combats, notamment le 27 août vers Signy-l'Abbaye, le 30 août à Bertincourt, près de Rethel. Après le dernier combat, ses pertes sont tellement élevées qu'il est réduit à 1 bataillon de 5 compagnies sous les ordres du capitaine Sautel. Néanmoins, il continue à se battre, et coopère à la défense de la Retourne (à Châtelet-sur-Retourne), où il perd encore 350 hommes avant de se replier vers la région de Fère-Champenoise.

2^e B. I. C. — Pendant l'offensive de la 1^{re} armée en direction de la Sarre, la 2^e B. I. C., rattachée successivement au 14^e et au 21^e C. A., est engagée le 19 août à Pierre-Rouge Bakishof et le 20 août sur les hauteurs à l'Est de Walscheid. Les jours suivants, au cours de la retraite, elle se dirige vers la trouée de Charmes tout en retardant l'avance des colonnes ennemies (combats du 23 août à Montigny). A la reprise d'offensive (25 août) de la 1^{re} armée, la brigade se fait remarquer aux combats de la Chipotte, à partir du 26 août.

41^e et 43^e R. I. C., 35^e et 36^e R. I. C. — Dans la région de Nancy, nous trouvons quatre régiments de réserve. Les 41^e et 43^e R. I. C. rattachés au 20^e C. A. sont successivement engagés à la bataille de Morhange au cours de laquelle ils remplissent la dure mission de protéger la retraite du C. A. Dans la suite ils prennent part à la victorieuse défense du Grand-Couronné de Nancy. Leur vaillante attitude leur vaudra d'être appelés « ma garde » par le général de Castelnau, commandant la 2^e armée.

A cette défense du Grand-Couronné participent également les 35^e et 36^e R. I. C. arrivés du front des Alpes avec leur D. R. pendant la retraite de Lorraine. Ils organisent et défendent les hauteurs entre Meurthe et Moselle à l'Est de Nancy, puis sont engagés dans les combats pour le forçement du passage de la Mortagne lors de la reprise d'offensive de l'armée (combats d'Einviaux, où le lieutenant-colonel Mouret, commandant le 36^e R. I. C., est tué. de Mont-sur-Meurthe et de Gerbevillers).

34^e, 38^e, 42^e, 44^e R. I. C. — Plus à l'Ouest, dans la région de Verdun, arrivent également quatre régiments de réserve pendant la retraite de nos armées. Ces régiments venus du front des Alpes évoluent sur les Hauts de Meuse qu'ils ont mission d'organiser.

Les 42^e et 44^e R. I. C. livrent, le 24 août, le combat de Darmont pour participer au forçement du

passage de l'Orne par un groupe de D. R. lors de la reprise d'offensive de la 2^e armée.

Les 34^e et 38^e R. I. C. sont, le 1^{er} septembre, au Nord de Verdun, à l'attaque des D. R., en direction de la Crête de Vilosnes-Haraucourt-Sud de Dun-sur-Meuse. Dans la suite nous retrouverons tous ces régiments au Sud-Ouest de Verdun.

31^e et 32^e R. I. C. — Deux des régiments destinés à la défense des côtes (31^e et 32^e R. I. C.) sont précipitamment enlevés, le 7 août, pour renforcer la garnison de Maubeuge.

Pendant l'investissement de la place, ils se distinguent au cours de sorties de la garnison qui leur coûtent des pertes sérieuses. Ils doivent, le 7 septembre, subir le malheureux sort de la place forte.

Il n'a été possible dans ce court exposé, d'indiquer sommairement que les principales affaires auxquelles participèrent les troupes coloniales pendant la retraite.

Dans tous les combats, elles montrèrent un cran superbe qui leur valut même l'admiration des ennemis. Ceux-ci ne les qualifiaient-ils pas de « diables noirs » de « la garde » ?

D'ailleurs, dans la plupart des rencontres, elles restèrent maîtresses du terrain et ne se retirèrent que par ordre pour se conformer au mouvement général.

La retraite n'atteignit point leur moral et c'est pleines d'entrain qu'elles se reportèrent en avant, le jour où le Généralissime jugea le moment venu de reprendre l'offensive sur toute la ligne.

Bataille de la Marne.

Corps d'armée colonial. — Le C. A. C. dispute, du 6 au 10 septembre, à l'ennemi, les débouchés au Sud du canal de la Marne au Rhin, à l'Est de Vitry-le-François.

Pendant les quatre premiers jours la lutte est acharnée notamment au Centre, vers Ecriennes, et surtout à gauche, où les Allemands vont s'efforcer, pendant les quatre jours, de s'emparer de la falaise de Mont-Moret-Cote 158 (près Blaize-sous-Arzillières) d'où ils dominaient la vallée de la Marne et tout le champ de bataille du C. A. C. Pendant les quatre jours le Mont-Moret passe de mains en mains, mais finalement nous reste.

Ensuite les attaques faiblissent et l'ennemi cherche à empêcher avec son A. L. nos troupes de se porter en avant. La bataille est gagnée.

Le 12 septembre, le C. A. C. se portera en avant dans la direction Valmy-Ville-sur-Tourbe où il se heurte le 14 à un ennemi solidement retranché qu'il ne peut culbuter faute de munitions d'artillerie. Là le front se fixe pour de longs mois.

Régiment colonial de la Division marocaine. — Le régiment colonial de la D. M. (brigade Blondlat), prend part à la bataille avec la D. M. dans les marais de Saint-Gond qu'elle empêche l'ennemi de tourner tout en lui interdisant les hauteurs de la falaise de Champagne qui s'avance en éperon entre Mondement et Allemand. Le 10 septembre, il se jette à la poursuite de l'ennemi

(1) L'historique de ce régiment a été publié dans *L'Afrique française. Rens. Col.*, 1918, p. 217.

qu'il attaquera violemment au Nord de la Vesle sur le nouveau front à Prunay.

2^e brigade coloniale. — Dans le même temps la 2^e B. I. C. est engagée près de la Chipotte où les Allemands s'acharnent à prendre Saint-Benoist. La lutte est très dure, mais finalement la brigade a la satisfaction de poursuivre, le 12 septembre, l'ennemi en retraite et de border, le 14, la Meurthe dans la région de Thiaville (au Nord-Ouest de Raon-l'Étape).

41^e, 43^e, 36^e, 35^e R. I. C. — Entre Nancy et Lunéville, les 41^e, 43^e, 36^e et 35^e R. I. C. ont pris une part active à la bataille.

Après la contre-offensive des 24 août et jours suivants du 20^e C. A. sur le flanc de l'ennemi en marche vers Lunéville, les 41^e et 43^e R. I. C. sont portés vers Reméreville, à la gauche du 20^e C. A. en soutien des D. R. qui menacent de fléchir. Ils se battent à Reméreville qu'ils enlèvent et le 12 septembre voient l'ennemi se replier devant eux.

Le 36^e R. I. C. attaque au Sud de Lunéville le 8 septembre et jours suivants tandis que le 35^e R. I. C. occupe avec sa D. R. la ligne Ram-bétant Buissoncourt au Nord de la Meurthe.

La Course à la mer.

Malgré son amplitude la retraite de l'ennemi est limitée et le front se fixe sur l'Aisne. Toutes les tentatives de percée restent vaines. Aussi, les deux adversaires vont-ils s'élever vers le Nord pour chercher chacun le flanc de l'ennemi, manœuvre connue sous le nom de « la Course à la mer ».

Dans cette bataille les troupes coloniales engagent le régiment colonial de la D. M., les 41^e et 43^e R. I. C. ainsi que des bataillons français et sénégalais venus du Maroc ou du Sénégal.

Le régiment colonial mixte du Maroc (lieutenant-colonel Larroque) venu du Maroc avec la brigade Savy (4^e B. I. marocaine) est rattaché en septembre au 13^e C. A. qui essaye de contourner par l'Ouest les hauteurs qui dominent la rive gauche du Matz, au Sud-Ouest de Noyon. Il attaque sur Lassigny et la Potière où il soutient de très durs combats et où il tient ensuite le secteur.

41^e et 43^e R. I. C. — Les 41^e, 43^e R. I. C. enlevés de Lorraine le 22 septembre avec le 20^e C. A., qui vient prolonger sur la Somme l'armée Maunoury avec mission d'envelopper l'aile droite allemande en manœuvrant par les deux rives de la rivière, sont engagés au Sud de la Somme, vers Chuignes, le 25 septembre et au Nord à partir du 26, vers Maricourt où la lutte est très dure.

Finalement le front se stabilise devant eux et la lutte gagne progressivement Arras et les Flandres.

Le 24 octobre, le régiment sénégalais Lavenir, alors commandé par le colonel Mérienne-Lucas, est dirigé sur Saint-Nicolas (faubourg nord-est d'Arras) d'où il part à 17 h. 30 à l'attaque de la Maison Blanche (Nord-Est de Saint-Nicolas).

Bien que l'attaque soit exécutée en pleine nuit, le régiment parvient jusqu'aux tranchées allemandes dont il enlève une partie, mais cela lui coûte des pertes tellement élevées qu'il faut le relever et ses débris sont renvoyés au Maroc.

Régiment Pelletier et bataillons sénégalais. — Plus au Nord, le régiment Pelletier avec les bataillons sénégalais Brochet et Frèrejean est engagé, le 25 octobre, à l'Est de Dixmude en renfort des fusiliers marins de l'amiral Ronarch qui viennent d'être fortement éprouvés par une lutte très violente. Il tient solidement sa position, mais le 10 novembre, pendant une attaque ennemie qui a fait fléchir ses voisins, il se voit encerclé de toutes parts. Sommé de se rendre, il préfère se faire littéralement hacher plutôt que de capituler. Un capitaine et environ quinze hommes seulement regagnent nos lignes.

Quant aux bataillons Sautel et Debievre, ils se battent respectivement à Saint-Eloi et à Luyghem également dans les premiers jours de novembre. Le bataillon Debievre est également anéanti après une série de combats et le bataillon Sautel est réduit à moins de 100 hommes. Si ces valeureux bataillons étaient anéantis, par contre l'ennemi n'était pas passé.

Leurs débris furent renvoyés au Maroc. Nous les retrouverons aux Dardanelles où ils livreront des combats non moins épiques.

Pendant cette course à la mer l'ennemi attaque sur plusieurs autres points du front pour empêcher les forces françaises de remonter vers les Flandres et notamment dans la région de Verdun avec, en outre, pour but de faire tomber Verdun.

Il parvient à occuper Saint-Mihiel et à pénétrer sur les Hauts de Meuse, mais son avance est vite arrêtée et d'une façon définitive. Dans ces combats reparaissent la 2^e B. I. C. et les régiments de réserves (35^e, 42^e, 44^e, 34^e, 38^e R. I. C.).

Les 42^e et 44^e R. I. C. subissent le choc à partir du 20 septembre dans la région Hattonchatel-Vigneulles, ils sont forcés de plier non sans livrer des combats jusqu'à la Meuse où ils arrêtent l'ennemi sur le front Dompevrin-les-Paroches.

Ensuite ils tentent de réduire la tête de pont de Chauvencourt que l'ennemi a pu établir sur la rive gauche de la Meuse.

Alors commencent les dures attaques de Chauvencourt auxquelles participent les 34^e et 38^e R. I. C. qui, dès le 25 septembre sont venus avec la 65^e D. R. s'établir dans le bois des Paroches. Ces attaques recommencées à diverses reprises pendant l'hiver 1914-1915 seront abandonnées au printemps.

Entre temps la 2^e B. I. C. attaque à l'Ouest de Saint-Mihiel pour réduire la fameuse hernie. Elle livre, du 27 septembre au 4 octobre, des combats acharnés dans la région Apremont-Loupmont, où le colonel Marchand, commandant la B. I. est blessé.

Plus au Nord-Ouest, le 35^e R. I. C., venu de la région ouest de Lunéville, est également engagé le 27 septembre. Il attaque à cheval sur la route Seicheprey-Richecourt et parvient à 400 mètres du village; sur toute cette partie du front la pro-

gression de l'ennemi est définitivement arrêtée.

Et de la mer du Nord aux Vosges le front est fixé.

La stabilisation.

La période dite de stabilisation qui s'ouvre ensuite est marquée, pendant l'hiver 1914 et le début de 1915, par une série de tentatives des deux adversaires pour percer le front. Ces tentatives bien que coûteuses échouent toutes faute de moyens d'attaque suffisants.

Dans cette guerre pied à pied une des plus dures de la campagne, les troupes coloniales font preuve de leur ténacité habituelle.

En Champagne, les attaques du 1^{er} C. A. C. ont pour but de s'emparer de la ferme de Beauséjour et de son fortin ainsi que de la Main de Massiges, elles se heurteront à une résistance énergique de l'ennemi qui, à son tour, passe à la contre-attaque (attaques du 21 septembre à la Main de Massiges; — attaque allemande du 3 février sur le Col des Abeilles — cote 191 — attaques françaises du fortin de Beauséjour, du 21 au 27 février, suivies de plusieurs contre-attaques ennemies — attaques allemandes de Ville-sur-Tourbe du 15 mai).

Devant Mametz, le R. I. C. M. qui a quitté la région de Lassigny tente en vain, les 17 et 21 décembre, de s'emparer du saillant de Mametz. Il y perd 24 officiers et 1.065 hommes.

Après s'être reconstitué, il attaque, les 26, 27, 30 avril et le 1^{er} mai, dans la région de l'Yser, sur Pilkem où il est accueilli par un barrage d'obus asphyxiants employés pour la première fois. Ses pertes sont encore très élevées (32 officiers dont le lieutenant-colonel Larroque et plus de 1.000 hommes).

Le 13 mai, il brise une forte attaque ennemie.

La guerre de tranchées est particulièrement dure en Argonne où les surprises sont faciles et où la vie de tranchées est horriblement fatigante à cause des explosions de mines et de la boue gluante qui remplit tranchées et boyaux à la saison froide.

Là, la lutte est de tous les instants sous la forme de courts mais violents engagements locaux qu'il serait trop long d'énumérer.

La 1^{re} B. I. C. (1^{er} et 2^e R. I. C.) du 2 novembre jusqu'à la bataille de Champagne (septembre 1915), des éléments du C. A. C. (bataillon de Sévignac du 7^e R. I. C., bataillon Doré du 23^e R. I. C., 33^e R. I. C.) de fin novembre au 3 avril, la 2^e B. I. C. de janvier à septembre 1915, la 15^e D. I. C. (1^{er} et 2^e B. I. C. réunies) du 16 juin à septembre 1915 y sont engagées et y soutiennent notamment les combats du Four-de-Paris, 1^{er}, 3, 6, 7 novembre, de Saint-Hubert, 9-10 décembre, de l'ouvrage Labordère, 29 janvier, de la Tour-Pointue, 16 février, du bois de Bolante, 9 mars, de la Haute Chevauchée, 14-15 mars, du Faux-Ravin, des Courtes-Chausses, 14 mars, attaques du bois Beaurain, 12 juillet.

Pendant cette période, les troupes coloniales eurent la satisfaction, au prix, il est vrai, de dures

fatigues et de pertes sensibles, d'empêcher l'ennemi de progresser vers la voie ferrée Sainte-Menehould-Verdun, qu'il convoitait pour faire tomber Verdun déjà menacé par la hernie de Saint-Mihiel.

En même temps les 42^e et 44^e R. I. C. en secteur devant Vauquois tentent vainement de s'emparer de l'observatoire très gênant de Vauquois, dans les combats des 8 et 20 décembre, du 17 février, du 4 mars et des 5 et 6 avril.

Bataille de septembre.

Les insuccès répétés des opérations de détails amena le commandement à envisager des attaques sur un large front dans le but d'obtenir la rupture du front, rupture dont le général Blondlat avait démontré la possibilité en Artois avec la D. M.; l'expérience devait être tentée en septembre en Champagne, tandis qu'une diversion était opérée en Artois.

La totalité des troupes coloniales est engagée dans cette bataille : en Champagne, 1^{er}, 2^e C. A. C. (ce dernier venait d'être formé en juillet avec les 10^e et 15^e D. I. C.), 16^e D. I. C.; en Artois, la brigade 41^e, 43^e R. I. C.

Pendant la période de préparation les corps d'armée coloniaux préparèrent méticuleusement le terrain en vue de l'offensive.

A l'heure H, après une préparation d'artillerie de trois jours, les 1^{er} et 2^e C. A. C. encadrés par des C. A. métropolitains se lancèrent avec entrain sur leurs objectifs respectifs (Main-de-Massiges et Ferme de Navarin-Butte de Souain.)

Ils réalisèrent d'abord une progression appréciable, emportant sensiblement la première position ennemie, mais au prix de pertes élevées, surtout en cadres du fait de mitrailleuses ennemies restées intactes. Ces pertes causèrent une désorganisation du commandement qui fut très préjudiciable pour l'exploitation du succès initial et pour la conduite du reste des opérations.

Enfin, malgré des merveilles d'héroïsme, l'offensive échoua.

Les deux C. A. C. qui avaient atteint en partie leurs premiers objectifs furent relevés, et la 16^e D. I. C. entra dans le secteur du 1^{er} C. A. C.

En Artois, la lutte menée par les 41^e et 43^e R. I. C. dans le secteur de Souchez ne fut pas moins violente. Ces régiments en liaison avec des troupes métropolitaines, entamèrent fortement la position ennemie au cours de combats acharnés livrés du 28 septembre au 3 octobre. Mais leurs pertes furent tellement sensibles (plus de la moitié de l'effectif) qu'il fallut les relever. Du reste, là aussi, l'attaque n'obtenait qu'un succès partiel.

Après cette bataille, les troupes coloniales se réorganisèrent en vue de nouveaux combats.

Le calme reparaisait, d'ailleurs, sur le front, tandis que l'Entente préparait, pour 1916, une nouvelle offensive pour laquelle furent désignées les troupes coloniales considérées, à juste titre, troupes de choc.

Verdun (1916).

Le 21 février 1916, l'ennemi déclanche la bataille de Verdun dans le but de prévenir l'offensive de l'Entente et d'arracher aux Français l'acceptation de la paix.

Cette bataille durera environ dix mois et sera une des plus sanglantes de la guerre.

Les troupes coloniales, quoique principalement destinées et employées à l'offensive sur la Somme, sont représentées par la 308^e brigade (41^e et 43^e R. I. C.) le R. I. C. M., les 36^e, 43^e, 51^e, 65^e B. T. S., des fractions du bataillon Somalis et du 6^e B. T. S.

Dans la première phase (21 février-3 mars), les troupes coloniales ne sont pas directement engagées. Elles apparaissent dans la deuxième phase (mars-octobre). D'abord la 308^e B. I. (41^e et 43^e R. I. C.), tient, à partir du 15 avril, le secteur d'Haudiomont où elle reçoit les éclaboussures de la bataille sous forme de bombardements intenses.

Le 6 juin, le R. I. C. M. compris dans une brigade de marche placée sous les ordres du colonel Savy, reçoit pour mission de dégager le fort de Vaux dont la situation est critique; il se porte le 8 à l'attaque, bien que toutes ses unités n'aient pu être mises en place et parvient jusqu'aux fossés du fort où il reste cloué malgré les contre-attaques ennemies. Il sera relevé le 25 juin, après avoir perdu 25 officiers et 1.120 hommes.

Après le départ du R. I. C. M., la bataille pour la croupe de Souville continue.

Le 29 juillet, la 308^e B. I. entre en ligne au Nord du tunnel de Tavannes; elle contient, le 1^{er} août, avec le 41^e R. I. C. une forte attaque ennemie et passe, le 8 août, à l'attaque avec le 43^e R. I. C.

Très éprouvée (elle a perdu en dix jours : 37 officiers et 1.978 hommes) elle quitte le secteur le 10 août, avec la satisfaction d'avoir maintenu intégralement sa position.

Mais à l'Ouest de la 308^e B. I., l'ennemi a réussi à s'emparer de Fleury, devant Douaumont et, de ce fait, menace directement Verdun.

La 38^e D. I. dont fait partie le R. I. C. M. lui est opposée. Le 17 août, après un combat acharné, le R. I. C. M. s'empare du village.

Des réactions ennemies suivront cette brillante opération, mais, fin septembre, le calme renaitra sur ce théâtre d'opérations.

Dans la troisième phase d'opérations (octobre-15 décembre) qui s'ouvre en octobre, les troupes coloniales jouent un rôle brillant pendant la contre-offensive menée par un groupe de D. I. placée sous les ordres du général Mangin, pour rétablir intégralement la ligne des forts dressés devant Verdun. Le R. I. C. M. s'empare, le 24 octobre, du fort de Douaumont en moins de quatre heures.

Enfin, le 15 décembre, pendant une nouvelle offensive d'un groupement du général Mangin pour reconquérir la Côte du Poivre, le R. I. C. M. s'empare du village de Louvemont.

La Somme (1916).

A la fin du mois de janvier, les Allemands s'étaient emparés de Frise et du bois de la Vache, la 2^e D. I. C. que rejoindra bientôt la 3^e D. I. C. est transportée dans la région pour rejeter l'ennemi dans ses lignes.

Elle s'empare le 7, 8 et 9 février, du bois de la Vache et du bois du Signal et, le 13, la 3^e D. I. C. réalise une nouvelle progression, ensuite le front se stabilise, mais le secteur reste agité.

Pendant tout le printemps l'offensive franco-anglaise se prépare.

D'après le plan d'opérations, l'armée anglaise doit attaquer à cheval sur l'Ancre, en direction de Bapaume, tandis que, à droite, l'armée française (général Foch), doit attaquer face à l'Est.

Pour cette attaque qui se déclanchera le 1^{er} juillet, le 1^{er} C. A. C. ne reçoit d'abord qu'une mission secondaire, prendre pied sur le plateau de Flaucourt en vue d'empêcher l'artillerie ennemie de cette région d'agir au Nord de la rivière où attaquera le 20^e C. A., il ne devra pas dépasser l'objectif fixé.

Les 1^{er} et 2 juillet, le 1^{er} C. A. C. enlève brillamment les deux premières positions ennemies, capturant plus de 5.000 prisonniers et de 50 canons et atteint l'objectif primitivement fixé qu'il a l'ordre de ne pas dépasser.

Comme le succès du 1^{er} C. A. C. est de beaucoup plus considérable que sur le reste du front, le commandement décide de pousser en avant, mais l'ennemi ayant profité du léger répit que lui a laissé le 1^{er} C. A. C., doit mener de dures attaques pour arriver jusqu'à la Somme qu'il atteint, sauf dans la région de Barleux où, après des fluctuations diverses, l'ennemi conserve une tête de pont.

Les pertes du 1^{er} C. A. C. (du 1^{er} juillet au 22 août, date de sa relève, il a perdu plus de 16.000 hommes) attestent la violence de la lutte.

Dans la période d'usure qui suit, apparaît le 2^e C. A. C. qui, jusqu'à la fin de l'année, mène une lutte de tous les instants, tantôt prenant part à des opérations d'ensemble, tantôt menant des actions de détail. Sa mission sera de participer à la réduction du saillant que forme la ligne allemande au Sud-Ouest de Barleux.

Parmi les durs combats qu'il livra, nous ne citerons que ceux des 4, 5, 6-15 septembre, 14 octobre, 16, 17, 18 octobre, devant Villers-Carbonnel.

Si, dans l'ensemble, la bataille de la Somme n'avait pas obtenu un succès considérable, du moins avait-elle eu pour résultat de soulager le front de Verdun.

Chemin des Dames (1917).

Aucun résultat décisif n'ayant été atteint en 1916, et les préparatifs de l'Allemagne faisant présager une offensive pour le printemps de 1917, l'Entente, dont le matériel s'est considérablement

accru, décide de prévenir l'offensive ennemie et de prendre en tenailles le saillant allemand entre les Flandres et la Champagne. Tandis que les armées britanniques doivent attaquer sur le front Vimy-Arras en direction de Cambrai-Douai avec l'appui à l'Ouest et au Sud de Saint-Quentin du groupe d'armées Franchet d'Espérey, il est prévu une attaque brusquée sur l'Aisne et en Champagne, effectuée en direction du Nord par le groupe d'armées Micheler, appuyé par la 4^e armée en Champagne.

C'est à la 6^e armée, général Mangin, placée sur le front sud de la forêt de Coucy à Craonne, qu'incombe la tâche d'enlever le Chemin des Dames.

La bataille débute le 16 avril et se poursuit jusqu'en novembre avec, il est vrai, des temps d'arrêt.

Les troupes coloniales vont y prendre une large part.

A la veille de l'offensive, elles sont réparties comme il suit :

1^{er} C. A. C., 2^e C. A. C., R. I. C. M., 17 B. T. S., 2 B. T. I.,
1 B. T. M., 1 bataillon Somali à la 6^e armée;
Bataillon du Pacifique au C. A. C.;
7 B. T. S., à la 4^e armée;
3 B. T. S., à Belfort.

En somme, la presque totalité des troupes coloniales du front français, fait partie de la 6^e armée.

Le 16 avril, l'armée Mangin attaque de l'Est à l'Ouest avec le 1^{er} C. A. C. à cheval, sur l'Ailette du Sud de la forêt de Coucy à l'Aisne, et du Nord au Sud avec les C. A. en secteur dans la vallée de l'Aisne, parmi lesquels, à l'aile droite, se trouve le 2^e C. A. C. entre Troyon et la vallée Foulon.

A gauche, le 1^{er} C. A. C. mord dans la première position ennemie, mais se heurte à une formidable défense par mitrailleuses, notamment devant Laffaux, ferme Moisy, et à droite le 2^e C. A. C. parvient aux prix de lourdes pertes à enlever les organisations ennemies jusqu'au rebord nord du plateau.

Mais dans l'ensemble, l'attaque se brise devant les nombreuses mitrailleuses ennemies

Elle reprend le 5 mai.

Cette fois le 1^{er} C. A. C. enlève presque complètement la première position ennemie qui fait partie de la fameuse ligne Hindenburg tandis que le R. I. C. M. enlève le monument et l'épéron d'Hurtebize et que le bataillon Somali prend Cerny-en-Laonnois. Après ces combats, l'offensive française qui a eu pour résultat de prendre les observatoires du Chemin des Dames est arrêtée. Mais bientôt l'ennemi réagit notamment en juillet dans la région Craonne-Hurtebize.

Le 1^{er} C. A. C., à peine reposé par un séjour en Alsace, est reporté sur le Chemin des Dames, fin juillet dans la région Craonne-Hurtebize où, jusqu'à fin novembre, il supporte une lutte très dure sous forme d'opérations de détails, de coups de main et de bombardements surtout par toxiques. Il aura la satisfaction en novembre de poursuivre l'ennemi jusqu'à l'Ailette lors de son repli provoqué par la victoire de la Malmaison.

En octobre, en effet, la 6^e armée enlevait la partie ouest du plateau du Chemin des Dames et les plateaux qui s'en détachaient vers le Nord.

Dans cette attaque déclenchée le 23 octobre, le R. I. C. M. rattaché à la 38^e D. I., a enlevé les carrières de Bohéry et la partie ouest du fort de la Malmaison, capturant 950 prisonniers, 12 canons et un grand nombre de mitrailleuses.

Cette victoire de la Malmaison força l'ennemi à évacuer complètement le Chemin des Dames en novembre.

Verdun (automne 1917).

Entre temps la bataille s'était rallumée devant Verdun. Dans le courant d'août, nos attaques nous avaient permis de prendre la zone d'observatoires de la croupe Ornes-bois des Caurières que l'ennemi va s'efforcer de reconquérir.

Le 2^e C. A. C. entré en ligne dans le secteur de Douaumont empêche toute progression de l'ennemi qui multiplie ses coups de main et ses attaques et bombarde à obus toxiques nos lignes et prononce notamment deux violentes attaques les 24 septembre et les 10 et 11 octobre.

Bataille de 1918.

A la fin de 1917 la supériorité numérique étant passée du côté allemand par suite de l'effondrement du front russe (armistice de Brest-Litowsk du 20 décembre 1917) l'ennemi va chercher la décision au printemps 1918 avant que les D. I. Américaines n'aient pu renforcer les armées de l'Entente. Suivant la méthode qui lui a si bien réussi en Russie il va tenter des offensives à grande envergure et préparées dans le plus grand secret pour bénéficier de la surprise.

Tout d'abord il obtient des succès considérables, mais au moment où il croit enfin toucher au but (15 juillet 1918) la fortune change de camp et l'initiative des opérations passe à l'Entente qui la conserve jusqu'à l'armistice du 11 novembre.

Voyons le rôle des troupes coloniales.

Au moment où se déclenche la première offensive ennemie elles se trouvent dans la région de Reims (1^{er} C. A. C. et R. I. C. M.) et dans la région de Saint-Mihiel (2^e C. A. C.).

Au cours du printemps les 2 C. A. C. reçoivent 12 B. T. S. En outre 6 B. T. S. sont affectés à chacun des 5^e, 9^e et 32^e C. A.

Période des offensives allemandes. — Le 21 mars les Allemands réussissent à séparer les armées anglaises des armées françaises et menacent l'Île de France.

Des divisions françaises sont employées au fur et à mesure de leur arrivée à boucher le trou. Parmi elle, se trouve la 77^e D. I., avec laquelle le R. I. C. M. s'engage le 28 mars dans la région de Canny-sur-Matz. Ce régiment s'empare le 30 du village de Plessier de Roye au cours d'une brillante contre-attaque et contribue ainsi à arrêter l'avance ennemie de ce côté.

L'offensive ennemie contenue reprend le 8 avril dans les Flandres et enfin le 27 mai sur le Chemin des Dames.

Cette fois elle obtient un très grand succès ; elle emporte tout le Chemin des Dames et creuse entre Reims et Soissons une vaste poche qui s'étend jusqu'à la Marne ; Soissons lui-même est tombé.

A l'Est le 1^{er} C. A. C. en secteur dans la région de Reims arrête l'ennemi à l'Ouest et au Sud-Ouest de Reims dans les derniers jours de mai, tandis que le R. I. C. M. contribue à l'arrêter à l'Ouest de Soissons dans la région Mont-de-Choisy, bois de Nampcel dans sa marche vers Compiègne, et que la 10^e D. I. C. le force à stopper sur la Marne après une belle défense à Château-Thierry.

Dans la suite, l'ennemi va s'efforcer de faire tomber Reims, nœud de voies de communications très important dont la possession lui permettrait de ravitailler plus facilement ses unités engagées dans la fameuse poche de la Marne où les grandes voies de communication font défaut. Le 1^{er} C. A. C. résiste à toutes les attaques (combats du 1^{er} juin cote 240 près de Vrigny et de La Pompelle, du 9 juin cote 240 près de Vrigny, 18 juin cote 240 près de Vrigny et de La Pompelle.)

Enfin, le 15 juillet, l'ennemi prononce sa fameuse attaque qu'il a surnommée *Friedensturm* au cours de laquelle il espère d'abord faire tomber Reims et sa montagne, puis couper les armées françaises sur un large front et imposer la paix.

Dans sa manœuvre pour l'encerclement de Reims et de sa Montagne il se heurte dans la vallée de la Marne à la 10^e D. I. C. qui défend opiniâtement les hauteurs au Sud de la rivière dans la région de Port à Pinson et lui barre la route d'Epernay et dans la région cote 240 Vrigny rive droite de l'Ardre au 1^{er} C. A. C., où un groupement de D. I. va sous les ordres du général Mordrelle repousser d'abord l'ennemi dont les progrès par la vallée de l'Ardre sont inquiétants et ensuite dirige de violentes attaques sur le flanc de la poche ennemie tandis que sont déclenchées sur le flanc ouest les attaques du Sud de Soissons où le R. I. C. M. se distingue par la vigueur de ses coups (combats de Percy-Tigny).

Il convient de remarquer que cette victoire du 18 juillet est due en grande partie à ce que Reims nœud de communications important a tenu et que de ce fait les D. I. allemandes se trouvaient dans la fameuse poche comme dans une masse.

L'offensive alliée. — Tandis que le 1^{er} C. A. C. harcelait l'ennemi au Sud-Ouest de Reims et le rejetait finalement sur la Vesle, d'autres offensives étaient entreprises sur d'autres points, car le commandement interallié jugeait « indispensable de saisir l'ennemi et de l'attaquer partout où on pouvait le faire avec avantage » sans lui laisser le temps de reconstituer ses forces ».

Le 8 août se déclenchait une attaque franco-britannique pour dégager Amiens et la voie ferrée Paris-Amiens.

La 15^e D. I. C. qui s'était au préalable emparée les 23 juillet et jours suivants de la position ennemie sur la rive ouest de l'Avre à l'Ouest de Mailly-Raineval, y participe avec l'armée Debeney. Elle force l'Avre dans la région de Mailly-Raineval et progresse en direction de Plessier-Rozainvillers.

Quelques jours après, le R. I. C. M. maintenant rattaché à la 2^e D. M. entre de nouveau en ligne dans le Soissonnais (région Cuts-Blérancourt) et contribue aux affaires des 20 et 23 août à rejeter l'ennemi au delà de l'Ailette, réalisant une avance de plus de 14 kilomètres.

Les 12 et 14 septembre, la 15^e D. I. C. et le 2^e C. A. C. avec des D. I. métropolitaines sont engagés dans la bataille de Saint-Mihiel qui a pour résultat de dégager la voie ferrée Paris-Avrucourt par la réduction de la hernie. Pendant que le 2^e C. A. C. s'empare de Saint-Mihiel, la 15^e D. I. C. enlève de haute lutte la formidable position des Eparges, devant laquelle tous nos efforts ont si souvent échoué.

Toutes les opérations conduites du 18 juillet au 20 septembre ont reconduit l'ennemi sur la ligne Hindenburg. La rupture de cette ligne va être tentée sans laisser à l'ennemi le temps de souffler.

Le 26 septembre une attaque franco-américaine est prononcée entre Suippes et Meuse en direction de Mézières. Pendant cette offensive le R. I. C. M. s'empare de la Butte du Mesnil, du plateau de Grateuil, traverse l'Alin et s'empare du village de Vieux le 29.

L'ennemi était en pleine retraite.

Le R. I. C. M. reparait quelques jours après devant Olizy-Beaurepaire (combats des 20 et 23 octobre) au moment où les franco-américains qui se sont donné la main par le défilé de Grandpré, tentent l'assaut du dernier massif de l'Argonne.

De son côté le 1^{er} C. A. C. après avoir ramené l'ennemi sur la Vesle, continuait le dégagement de Reims, notamment entre le 1^{er} et le 4 octobre.

Le 5 octobre il poursuit l'ennemi et du 7 au 11 force la Suippes ; pendant la nuit du 13 au 14 il franchit l'Aisne (le 7^e R. I. C. en tête) et progresse ensuite jusqu'au contact de la *Hunding-Stellung* à l'Ouest de Château-Porcien.

Il mord le 19 dans la *Hunding-Stellung* qu'il enlève complètement le 27.

Enfin le 1^{er} C. A. C. est relevé le 6 novembre avec la 3^e D. I. C. pour prendre part à l'offensive de Lorraine tandis que la 2^e D. I. C. avec le 13^e C. A. poursuit l'ennemi jusqu'à Mézières où l'arrêtera l'armistice.

D'autre part les bataillons sénégalais des 10^e et 15^e D. I. C. affectés provisoirement à la 18^e D. I. contribuent, du 8 octobre au 11 octobre inclus, à l'enlèvement au nord de Verdun, des hauteurs du bois d'Haumont, d'Ormont et de Consenvoye sur la rive droite de la Meuse.

Quant à la 15^e D. I. C. elle donne l'assaut de la *Kriemhilde-Stellung* avec la 1^{re} armée américaine le 3 novembre, en attaquant la cote 398 qui relie la crête d'Haraucourt aux Hauts de Meuse ;

après l'enlèvement de la Kriemhilde-Stellung, elle est arrêtée sur la Theinte par l'armistice.

Dardanelles.

En 1915 les troupes coloniales participaient à l'expédition des Dardanelles décidée par l'Entente en vue de rétablir les communications avec la Russie.

Tandis que la flotte franco-anglaise devait forcer les Dardanelles, une armée de terre franco-anglaise devait sous les ordres du général anglais sir Jam Hamilton prendre pied dans la presqu'île de Gallipoli.

Dans le corps expéditionnaire français les troupes coloniales entraient pour moitié avec les 4^e, 6^e, 7^e et 8^e régiments mixtes de marche (européens et sénégalais) devenus dans la suite 54^e, 56^e, 57^e et 58^e R. I. C.

Les opérations de débarquement effectuées à partir du 25 avril sous le feu des batteries et des mitrailleuses turques furent particulièrement difficiles et coûteuses, elles comprenaient un débarquement de troupes anglaises dans la presqu'île de Gallipoli et simultanément une forte diversion sur la côte d'Asie où le colonel Ruef commandant la brigade (4^e et 6^e mixtes) avec le 6^e mixte enleva, le 25, le fort de Koum-Kaleh après un combat très dur. Dans la suite la brigade Ruef qui évacue Koum-Kaleh par ordre, le 26 avril, apporte son concours à l'armée anglaise de Gallipoli, bientôt suivie par la brigade Simonin (7^e et 8^e mixtes).

Sur la presqu'île de Gallipoli, les troupes coloniales livrèrent de rudes combats, surtout jusqu'au 10 mai où les attaques et les contre-attaques se succédèrent très violentes et d'une façon continue.

Dans la suite les attaques s'espaçèrent tout en restant très violentes et jusqu'à mi-juillet date à laquelle elles cessèrent. Néanmoins nos troupes prises sous les coups directs des batteries de Gallipoli et de flanc des batteries de la côte d'Asie continuèrent à être soumises à de violents bombardements.

Fin septembre la D. I. métropolitaine (général Bailloud) étant enlevée pour aller au secours des Serbes, les troupes coloniales (17^e D. I. C.) restèrent seules comme troupes françaises.

Elles quittaient fin décembre 1915, cette terre ingrate avec la satisfaction d'avoir contribué puissamment à immobiliser de gros effectifs ennemis et un important matériel d'artillerie.

Elles étaient appelées à continuer le combat en Macédoine.

Macédoine.

L'entrée en guerre de la Bulgarie, fin septembre 1915, aux côtés des Empires centraux rendit nécessaire l'envoi de secours franco-britanniques à la Serbie, mais l'arrivée tardive de ces forces ne put empêcher la débâcle de la malheureuse Serbie.

L'armée d'Orient se vit donc contrainte de se replier sur Salonique où elle organisa un grand

camp retranché dont la défense nécessita bientôt l'envoi de renforts.

La 17^e D. I. C. reconstituée à Mitylène après l'évacuation des Dardanelles fut comprise dans ces renforts et elle débarqua à Salonique au début de février 1916.

Elle comprenait la brigade européenne (54^e et 56^e R. I. C.) et recevait de France une 2^e brigade européenne (1^{er} et 3^e R. I. C.) en échange de sa brigade sénégalaise (57^e et 58^e R. I. C.) dirigée sur la France.

Cette D. I. participe d'abord à l'organisation d'une ligne de défense, Livadi-Galatista, sur les hauteurs situées entre les lacs Langaza-Bechick et la presqu'île de Chalcidique, puis est poussée en mai sur la Strouma lorsque la mise en état de défense du camp retranché est jugée suffisante.

Quelque temps après elle est engagée dans la région de Doiran lors de l'offensive de l'armée d'Orient au moment de l'entrée en guerre de la Roumanie.

Devant Doiran, la 17^e D. I. C. réussit à s'emparer des avancées de la position bulgare, mais faute de moyens d'artillerie suffisants, elle se voit arrêtée devant la position principale.

Bientôt elle reçoit d'ailleurs, l'ordre de cesser ses attaques, car l'A. O. arrête ces opérations pour faire face à une contre-offensive bulgare sur ces deux ailes vers Monastir et sur la Strouma.

La 33^e B. I. C. lui est enlevée pour être transportée dans la région de Monastir où elle forme une D. I. coloniale provisoire avec la 21^e brigade coloniale mixte (général Sicre), récemment venue de France.

Devant l'imminence des attaques auxquelles allait participer cette D. I. entre le lac Presba et le chemin de fer de Monastir, les Bulgares fortement poussés par les Serbes, à l'Ouest du Vardar se replient dans la nuit du 2 au 3 octobre.

Un détachement placé sous les ordres du général Sicre et composé du 35^e R. I. C. et de la 114^e B. I. est lancé à leur poursuite, mais ne peut les déloger des fortes positions sur lesquelles ils se sont retirés. Une attaque de la D. I. C. provisoire prononcée le 14 octobre échoue également devant des retranchements couverts par des réseaux de fils de fer laissés intacts par le canon, malgré la vaillance déployée par les troupes (la 33^e B. I. C. a 37 officiers et 1.490 hommes hors de combat à elle seule).

Au cours d'une nouvelle poussée les brigades Sicre (21^e B. I. C.) et Fourcade (33^e B. I. C.) attaquent de part et d'autre de la branche Ouest de la Cerna appuyant à l'Ouest l'armée Serbe, qui elle-même attaque avec trois D. I. la boucle de la Cerna.

Un succès important est obtenu, le 20 novembre les brigades débouchent sur le front Biljanik et Novak à hauteur de Monastir. Après la prise de Monastir la progression de l'armée d'Orient se ralentit et s'arrête malgré l'héroïsme des troupes. Sur le front de la D. I. C. provisoire, le 3^e R. I. C. prêté par la 34^e B. I. C. relevée du front de Doiran, tente en vain le 7 décembre de bousculer l'ennemi. La solidité du nouveau front est telle que le

commandement ajourne de nouvelles attaques.

Pendant l'hiver les troupes coloniales se renforcèrent, elles comptent en janvier trois D. I. (11^e, 16^e et 17 D. I. C.) et quelques bataillons indigènes (sénégalais et indochinois).

À la reprise des opérations en mars 1917, la 11^e D. I. C. est engagée au Nord-Ouest de Monastir où l'A. O. s'efforce de ravir aux Bulgares les régions d'observatoires qu'ils possèdent sur la vallée, quelques succès couronnent ses efforts.

Au mois de mai pour les opérations dans la région Monastir-bouele de la Cerna, en vue de la rupture du front les trois D. I. C. attaquent, les 16^e et 17^e D. I. C. renforcées du 12^e R. I. C. de la 11^e D. I. C. dans la boucle de la Cerna, la 21^e B. I. C. (11^e D. I. C. au Nord-Ouest de Monastir.)

Cette fois encore elles remportent des succès partiels, mais en définitive échouent malgré de gros sacrifices car les moyens d'artillerie sont toujours nettement insuffisants.)

Dans la suite ces attaques coûteuses sont abandonnées et l'armée d'Orient va rassembler les moyens nécessaires et se réorganiser en vue d'obtenir enfin la décision.

Toutefois des opérations à objectifs limités ont lieu en septembre et octobre 1917 dans la région de Pogradec à l'Ouest du lac Presba et sont couronnées de succès; là encore les troupes coloniales

sont représentées par des unités indigènes (sénégalais et indochinois).

En 1918 l'armée d'Orient hâte ses préparatifs, tout en multipliant sur son front les coups de main pour empêcher l'ennemi de prélever des forces au profit du front occidental, et en été 1918, elle est prête à attaquer.

L'armée serbe reconstituée brûle du désir de libérer sa patrie, mais il lui faut ouvrir sur le front bulgare, la brèche par où elle s'élancera. C'est à 2 D. I. françaises que revient cet honneur, la 122^e D. T. et la 17^e D. I. C. Malgré les difficultés inhérentes à la nature du terrain et à la puissance de la défense, ces 2 D. I. remplissent entièrement leur mission, les 15 et 16 septembre, l'ennemi est culbuté, partout son front cède sous l'effort des assaillants. Les 11^e, 16^e D. I. C. prennent également une large part au succès qui de jour en jour va grandissant jusqu'au moment où les Bulgares sont contraints de capituler (29 septembre 1918). L'armistice conclu, les troupes exploitent le succès en se portant à marches forcées vers le Danube pour porter leurs efforts contre l'Autriche-Hongrie. Mais bientôt les événements se précipitent, progressivement tous nos ennemis mettent bas les armes et la victoire définitive vient enfin le 11 novembre couronner nos brillants soldats.

Pertes des troupes coloniales en France, aux Dardanelles et en Orient.

PERTES NUMÉRIQUES EN OFFICIERS

(Morts au champ d'honneur ou disparus définitivement).

GRADES	INFANTERIE COLONIALE			ARTILLERIE COLONIALE			SERVICE DE SANTÉ			SERVICE DE L'INTENDANCE (1)		
	A.	R.	T.	A.	R.	T.	A.	R.	T.	A.	R.	T.
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Colonels ou assimilés.....	42	1	13	1	1	2	1	1	2	1	»	1
Lieutenants colonels ou assimilés..	21	2	23	4	»	4	1	»	1	»	»	»
Commandants ou assimilés.....	117	10	127	13	1	14	10	2	12	»	»	»
Capitaines ou assimilés.....	541	38	579	42	4	46	14	»	14	»	»	»
Lieutenants ou assimilés.....	295	132	427	24	3	27	6	»	6	1	»	1
Sous-lieutenants ou assimilés.....	696	455	1.151	24	2	26	»	1	1	»	»	»
Totaux.....	1.682	638	2.320	108	11	119	32	4	36	2	»	2

PERTES NUMÉRIQUES EN HOMMES DE TROUPE

(Morts au champ d'honneur ou disparus définitivement.)

a) EUROPÉENS

Infanterie coloniale	Artillerie coloniale	Services
—	—	C. O. A. coloniaux
»	»	Télégraphistes
»	»	Infirmiers
»	»	Section S. E. M.
75.392	3.659	276

b) INDIGÈNES

Sénégalais	Malgaches	Indochinois Somalis Canaques	Bataillon mixte du Pacifique
29.224	3.101	2.234	325

Noms des généraux et des colonels tués à l'ennemi.

GÉNÉRAUX ET ASSIMILÉS

Morts au champ d'honneur.

	Arme d'origine.
Génér. de brig. : Bataille (M.-D.-P.),	Infant. colon.
— Caudrelier (P.-C.),	—
— Largeau (V.-E.),	—
— Lizé (L.-Z.),	Artill. colon.
— Rondony (C.),	Infant. colon.
— Reymond (E.-A.-G.),	—
— Vanwaetermenlen (H.-A.-J.),	—
Méd. inspect. : Reboul-Lachaux (H.-J.-A.),	Corps de santé

COLONELS, LIEUTENANTS-COLONELS ET ASSIMILÉS

Morts au champ d'honneur et disparus définitivement.

INFANTERIE COLONIALE

Active : Colonels : Boudonnet (T.-G.-A.), Cortial (A.), Couzineau (P.-J.-A.), Dudouis (L.-J.-M.), Garnier (H.-M.-F.),

(1) Pour mémoire : deux officiers d'administration du Service de l'Intendance ont été tués comme officiers combattants dans un corps de troupe.

Gallois (A.), Grimaud (M.-D.-A.-G.), Lagarrue (J.), Le Camus (M.-M.-V.), Le Rouvillois (R.-E.-A.), Nèple (A.-M.-R.), Seal (C. G.); Lieutenants-colonels : Brusseau (G.-E.-J.), Cahen (R.-F.), Condamy (C.-A.-L.-F.), Dardignac (A.-V.-W.), Dauvillier (G.-L.), Didrel (J.), Duhalde (J. E.), Dumas (P.-M.-C.), Forestier (J.-E.-S.), Gadoffre (F.), Koch (L.-S.), Le Hagre (H.-C.-A.), Lofler (C.), Morel (P.-E.-G.), Mortreuil (N.-L.-M.), Mourret (C.-P.-J.), Miquelard (P.-R.), Prévot (J.-L.), Soubiran (A.), Trousselle (G.-A.-F.), Wacquez (P.).
Réserve : Colonel : Vallette (V.-J.-E.); Lieutenants-colonels : Mayeur (J.-L.), Messier de Saint-James (E.-A.).

ARTILLERIE COLONIALE

Active : Lieutenants-colonels : Grandjean (E.), Martin (G.-C.), Michel (A.-E.), colonel à T. T.
 Lieutenants-colonels à T. T. : Giraud (F.-C.-D.-M.), Juillet (E.-E.-L.).
Réserve : Colonel : Richard.

SERVICE DE SANTÉ

Active : Médecin principal de 1^{re} classe : Crossouard (E.-M.) Médecin principal de 2^e classe : Tèdeschi (P.-J.-A.).
Réserve : Médecin principal de 1^{re} classe : Birolleau (J.-A.-H.-E.) Médecin principal de 2^e classe : Métin (E.-C.-L.).

SERVICE DE L'INTENDANCE

Active : Sous-intendant militaire de 1^{re} classe : Trioreau (C.-M.).

Récompenses collectives.

Au fur et à mesure que le *Journal officiel* a publié les citations des unités des troupes coloniales, l'*Afrique française* les a reproduites dans sa chronique mensuelle : « Les Africains au champ d'honneur.

Le tableau suivant donne un résumé d'ensemble des citations et récompenses obtenues par les unités des troupes coloniales pendant toute la guerre.

1. — TROUPES EUROPÉENNES.

A. — CORPS D'ARMÉE.

1^{er} CORPS D'ARMÉE COLONIAL. « Sous l'énergique impulsion de son chef, le général BERDOULAT, s'est emparé, d'un élan magnifique, de positions ennemies puissamment fortifiées, a combattu pendant sept jours consécutifs, du 25 septembre au 2 octobre, avec une vigueur et une tenacité remarquables, triomphant de violentes contre-attaques et refoulant constamment l'ennemi de position en position. » (Ordre du 23 octobre 1915). *J. O.*, du 29 novembre 1915.

2^e CORPS D'ARMÉE COLONIAL comprenant les 10^e et 15^e divisions coloniales et la division métropolitaine du Maroc. « Sous l'impulsion énergique du général BLONDAT, ont, le 25 septembre, enlevé, dans un vigoureux assaut, la première position ennemie puissamment organisée, et, par certains de leurs éléments (division MARCHAND), atteint d'un seul bond la deuxième position allemande. Ont complété leur succès dans la journée du 26, rejetant partout l'ennemi au delà de sa deuxième position, faisant plus de 4.000 prisonniers, enlevant 25 canons, 60 mitrailleuses et recueillant un butin considérable. » (Ordre du 23 octobre 1915.) *J. O.* du 29 novembre 1915.

B. — RÉGIMENTS D'INFANTERIE COLONIALE.

1. — Fourragères et citations à l'ordre de l'armée.

a) *Aux couleurs du ruban de la Croix de guerre* :

1^{er} régiment (2 citations, lieutenants-colonels Cahen et Allard) (1).

(1) Nous reproduisons les noms des chefs d'unités enregistrés dans le texte des citations officielles.

4^e régiment (2 citations, lieutenant-colonel PIRREAU chef de bataillon Pères).

5^e régiment (3 citations, lieutenant-colonel Cluzeau).

7^e régiment (3 citations, lieutenants-colonels Pasquier et Verdier).

22^e régiment (3 citations, lieutenants-colonels Bonnin, Ducarre, Pasquier).

24^e régiment (3 citations, lieutenant-colonel Thierry).

33^e régiment (2 citations, lieutenants-colonels Kock et Bénézech).

42^e régiment (2 citations, lieutenant-colonel Montégu).

52^e régiment (3 citations, lieutenant-colonel Coquet).

53^e régiment (2 citations, lieutenant-colonel Le Hagre).

b) *Aux couleurs du ruban de la médaille militaire* :

2^e régiment (4 citations, lieutenants-colonels Morel, Philippe, chef de bataillon Bonnard).

6^e régiment (4 citations, lieutenant-colonel Chevalier).

21^e régiment (4 citations, lieutenants-colonels Vanwaetermeulen, Ducarre, Le Boulanger).

23^e régiment (4 citations, lieutenants-colonels Monhoven, Desclaux).

c) *Aux couleurs du ruban de la Légion d'honneur* :

43^e régiment (6 citations, lieutenants-colonels Porte, Calisti).

d) *Aux couleurs des rubans de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre* :

Régiment d'infanterie coloniale du Maroc (10 citations, lieutenants-colonels Larroque, Régnier, Debailleul et Modat) (2).

Ont en outre été cités à l'ordre de l'armée : le 1^{er} bataillon d'infanterie coloniale du Maroc, le 2^e bataillon du régiment d'infanterie coloniale du Maroc (commandant Fillaudeau), la 6^e compagnie du 1^{er} régiment (lieutenant Lesage), la 1^{re} section de la 3^e compagnie du 1^{er} régiment (sous-lieutenant Martin), les 1^{er} et 2^e bataillons du 3^e régiment (lieutenant-colonel Bonnin), la 9^e compagnie du 5^e régiment (capitaine Fugier, sous-lieutenants Beck et Leroy), la 5^e compagnie du 2^e bataillon du 6^e régiment mixte colonial (sous-lieutenant Dufaure), la 9^e compagnie (capitaine Magly), et la 7^e compagnie (capitaine Willemez), du 7^e régiment, le 1^{er} bataillon du 8^e régiment (commandant Descruelles), le 2^e bataillon du 21^e régiment (commandant Jacobi), le 2^e bataillon du 34^e régiment, la 21^e compagnie du 35^e régiment, et les 1^{re} et 3^e sections de la 20^e compagnie de mitrailleuses (lieutenant Carron), le 37^e régiment (lieutenant-colonel Durand), la 4^e demi-section de la 24^e compagnie du 37^e régiment, la 19^e compagnie du 37^e régiment (capitaine Tricot), la 4^e section de la 13^e compagnie du 41^e régiment, les 18^e et 19^e compagnies du 43^e régiment, la 19^e compagnie du même régiment (capitaine Silve), le bataillon d'assaut du même régiment (commandant Lorin), la 6^e compagnie de mitrailleuses du même régiment (capitaine Hériot), la 18^e compagnie du 44^e régiment (lieutenant Barrère), le 16^e compagnie du 52^e régiment (capitaine Loubon), le 3^e bataillon du 52^e régiment (commandant Fromenty), la 10^e pièce de la 3^e compagnie de mitrailleuses du 53^e régiment, le 54^e régiment (colonel Dehove).

2^e Légion d'honneur.

Régiment d'infanterie coloniale du Maroc.

24^e régiment d'infanterie coloniale.

43^e régiment d'infanterie coloniale.

3^e Médaille militaire.

Régiment d'infanterie coloniale du Maroc.

C. — RÉGIMENTS D'ARTILLERIE COLONIALE

Fourragères et citations à l'ordre de l'armée.

a) *Aux couleurs du ruban de la croix de guerre*.

1^{er} régiment (2 citations, lieutenant-colonel Mouchet).

2^e régiment (2 citations, lieutenant-colonel Beaudoin).

3^e régiment (2 citations, lieutenant-colonel Bidon).

(2) *Afrique française, Rens. Col.*, 1918, p. 217.

22^e régiment (2 citations, lieutenant colonel Isabey),
 41^e régiment (2 citations, lieutenant-colonel Carteron).
 3^e groupe du 1^{er} R. A. L. C., ancien 1^{er} groupe du 34^e régiment A. L. coloniale (2 citations, chefs d'escadron, Souviret et Rémy).
 101^e batterie du 2^e R. A. C., ancienne 126^e batterie du 58^e T., du 3^e régiment A. coloniale (2 citations, lieutenants Taballon, Campenon et Lano).

Ont en outre été cités à l'ordre de l'armée : le 4^{er} groupe du 1^{er} régiment (chef d'escadrons Cauquil), la 5^e batterie (capitaine Noir) et la 8^e batterie (capitaine Renault), du 2^e régiment, la 12^e batterie du 143^e régiment, le 4^{er} et le 3^e groupe (commandant Cazenade), du 342^e régiment, la 4^e batterie du 343^e régiment.

2. — TROUPES INDIGÈNES

Fourragères et citations à l'ordre de l'armée.

a) Aux couleurs du ruban de la croix de guerre :

27^e bataillon de tirailleurs sénégalais (2 citations, commandant Coronat).

36^e bataillon de tirailleurs sénégalais (2 citations, commandant Chrétien).

53^e bataillon de tirailleurs sénégalais (2 citations, commandant Devaux).

61^e bataillon de tirailleurs sénégalais (2 citations, lieutenant-colonel Durand, commandant Malafosse).

62^e bataillon de tirailleurs sénégalais (2 citations, commandant Frech et Péricault).

64^e bataillon de tirailleurs sénégalais (2 citations, capitaine Combeau).

68^e bataillon de tirailleurs sénégalais (2 citations, commandant Lame).

69^e bataillon de tirailleurs sénégalais (2 citations, commandants Boennec et Bénézet).

12^e bataillon de tirailleurs malgaches (devenu le 1^{er} régiment de chasseurs malgaches) (3 citations, commandants Groine et Hippeau, capitaine Rossigneux) (1).

1^{er} bataillon de tirailleurs somalis (2 citations, commandant Bonet) (2).

b) Aux couleurs du ruban de la médaille militaire :

43^e bataillon de tirailleurs sénégalais (4 citations, commandants Paulet, capitaines Mazoyer et André).

Ont en outre été cités à l'ordre de l'armée : le 5^e bataillon (chef de bataillon Durand), la 2^e section de la 11^e compagnie du 10^e bataillon, le 30^e bataillon (commandant Bergeron), le 31^e bataillon (lieutenant-colonel Peyrotte), le 32^e bataillon (commandant Teulière), les 34^e, 35^e, 39^e bataillons, la 2^e compagnie du 45^e bataillon (capitaine Cornu), le 51^e bataillon, le 54^e bataillon (commandant Velle), la 1^{re} compagnie du 64^e bataillon, les 66^e, 67^e, 70^e, 71^e bataillons (capitaine Chauvin), la 2^e compagnie du 75^e bataillon, les 78^e (commandant Gateau), 93^e, 96^e bataillons de tirailleurs sénégalais, le bataillon mixte du Pacifique (commandant Condy), les 2^e et 4^e compagnies du bataillon somali.

(1) *Afrique française, Rens. col.*, 1919, p. 99.

(2) *Afrique française, Rens. col.*, 1919, p. 51.

CONDITIONS D'ADHÉSION AU COMITÉ

Tout Français souscripteur d'une somme annuelle d'au moins vingt-cinq francs devient membre adhérent et recevra pendant l'année le Bulletin mensuel publié par le Comité.

Le chiffre minimum de la cotisation est réduit à vingt francs pour les souscriptions personnelles des fonctionnaires coloniaux, diplomatiques et consulaires, de l'armée et des membres de l'enseignement.

L'abonnement au Bulletin mensuel est fixé à trente francs pour l'étranger, les libraires et commissionnaires et pour les cercles, bibliothèques, services, établissements et groupements divers, civils et militaires.

UNE MISSION D'ÉTUDES PRATIQUES

AU MOYEN-CONGO (Janvier-Avril 1920)

Avant son départ pour la Colonie du Moyen-Congo, le 26 juillet 1919, M. Alfassa, nouveau lieutenant-gouverneur de cette colonie, organisa une mission économique chargée d'en inventorier, en vue de l'après-guerre, les ressources au point de vue minier, forestier, agricole, industriel et commercial.

Cette mission me fut confiée par la Société de Géographie commerciale qui voulut bien en prendre l'organisation à sa charge, sous le patronage également du Comité de l'Afrique Française et du Comité national des Conseillers du Commerce extérieur.

Le caractère scientifique et pratique de cette mission destinée surtout à servir de liaison entre les organes d'études de la colonie et ceux de la métropole est dû à l'initiative de la direction des Recherches scientifiques et industrielles et des Inventions, rattachée au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui au point de vue des transports par voie de terre et de rivière, me chargea d'étudier au Moyen-Congo, l'utilisation possible des anciens chars à chenille (Caterpillars) pour les travaux de force ainsi que celle des hydro-glisseurs pour les transports et communications rapides sur fleuves et lagunes.

Le ministère des Colonies, de son côté, après l'adhésion de la Commission des Missions, accordait une subvention à la Mission pour ses différentes études.

Le but principal de la Mission actuelle qui doit provoquer ensuite une action permanente et continue, est de mettre en train l'élaboration du programme général à suivre selon les moyens de la colonie.

Ce programme consiste : 1^o A établir d'abord et comme principal objet, l'inventaire des nombreuses missions qui se sont succédé depuis la création du Congo français, des études entreprises à diverses époques, touchant la Colonie actuelle du Moyen-Congo, et des études restant à faire ou à continuer;

2^o Mettre à jour celles de ces études déjà anciennes, qui se rapportent aux voies de transport (routes, chemins de fer, navigation), aux richesses minières, agricoles et forestières de la colonie, afin de favoriser l'exploitation de ces richesses et le développement des relations économiques entre la colonie et la France.

3^o Jeter les premières bases tant dans la colonie qu'en France, avec le concours de tous les établissements scientifiques et sociétés savantes de la métropole, d'un Institut ou centre local d'études scientifiques françaises en liaison permanente avec ces établissements ou sociétés.

Ce centre d'études serait créé à Brazzaville,

point central et chef-lieu de la colonie du Moyen-Congo.

4° Rechercher par tous les moyens pratiques et scientifiques le développement de la population indigène, notamment pour le confortable, la surveillance et l'éducation, pour l'hygiène infantile, la diminution progressive du portage humain par des moyens de transports appropriés, l'amélioration étudiée, et suivie de l'alimentation et des applications limitées d'assistance indigène et d'enseignement technique adaptées au milieu.

Moyens de transport. — La question primordiale est la question des moyens de transport qui actuellement prime tout, au sujet du développement futur de la colonie.

Il n'y a lieu de revenir ici ni sur les multiples phases de cette question qui depuis plus de trente années a été traitée et discutée par un nombre incalculable de personnes, le tout malheureusement sans résultat jusqu'à ce jour, ni sur les causes politiques ou personnelles qui firent échouer successivement les différents projets.

Dans son exposé de la situation politique, économique et financière de l'Afrique Equatoriale Française du mois de janvier 1920, M. le gouverneur général Angoulvant dit : « Il n'est pas un problème intéressant ce pays qui n'ait été abordé, examiné à fond, délaissé puis repris par l'administration locale, au sujet duquel on ne puisse trouver un volumineux dossier, sans que, dans la plupart des cas, il ait pu recevoir une solution quelconque. Si on mettait bout à bout tous les feuillets où ont été exposés les projets de voies ferrées, par exemple, on aurait sur le papier un développement ferroviaire de plusieurs milliers de kilomètres. Et on éprouve quelque déception à mesurer l'énorme labeur fourni par les services avec l'insuffisance des résultats obtenus. »

La colonie du Moyen-Congo en 1920, c'est-à-dire après trente-cinq années d'occupation, a, pour communiquer directement avec la côte, des sentiers un peu plus mauvais qu'en 1886, au moment de la création de la première route des caravanes.

Elle est obligée de se servir du petit tortillard belge (nom donné en France aux trains routiers et qui lui sont bien souvent supérieurs). Ce train pouvait être suffisant il y a quelques années pour descendre de l'ivoire et du caoutchouc, les seules marchandises qui payaient, mais maintenant que l'on commence à s'apercevoir qu'il y a autre chose à faire dans d'immenses territoires comme ceux du Congo belge et du Congo français, cette voie de sortie qui est la seule pour aller à la côte est absolument insuffisante et nos voisins s'en aperçoivent bien, malgré la crise des transports qui sévit par suite du manque de navires, car leurs marchandises sont embouteillées à Kinshasa, plus loin dans l'intérieur et ne peuvent descendre à Matadi; au point que certaines sociétés ont été obligées de faire diminuer la récolte des produits oléagineux du pays.

Quant à nous, nous envoyons nos produits quand il y a de la place. Je viens d'y passer et j'ai

pu me rendre compte de la lenteur des transactions et des défauts du trajet sur une voie trop étroite et avec un matériel usé.

On s'arrête toutes les demi-heures pour faire du bois ou pour laisser passer des trains de descente composés d'une locomotive et de deux ou trois wagons de marchandises; les locomotives s'époumonnent à chaque montée et le premier jour, de Matadi à Thysville, nous nous sommes arrêtés deux fois en panne, en pleine brousse pour réparer la locomotive détraquée.

Les Belges le sentent bien, et il est question de faire une autre voie plus large et par conséquent suivant un autre tracé.

Pendant ce temps-là, nous continuons d'étudier pour la sixième ou huitième fois notre tracé de chemin de fer futur sans savoir au juste où il passera et surtout de quel point il partira de la côte.

Rien n'est plus urgent cependant que de la construire.

Projets de chemin de fer.

1° 1886-1889. *Premier projet.* — MM. Jacob, ingénieur des Ponts et Chaussées; Pobéguin, agent aux attributions spéciales; Dolisie Michel, chef de poste.

Après l'étude préliminaire d'une ligne partant de Loango et allant à Brazzaville, l'objectif de la mission a porté sur la possibilité de rendre le Kouilou supérieur navigable par l'établissement d'un barrage de ce fleuve dans les gorges de Koussounda et sur la recherche d'un tracé au delà des rapides du fleuve jusqu'à Brazzaville.

Se basant sur d'anciennes cartes erronées qui faisaient traverser la forêt et la chaîne du Mayombe à la rivière Loémé, la première étude (Jacob et Pobéguin) fut celle partant de Loango allant vers la Loémé et remontant cette rivière jusqu'à sa source; malheureusement cette rivière non seulement ne traversait pas le Mayombe, mais s'arrêtait sur la deuxième ligne de la chaîne dans un à pic formidable. Le val le plus bas que suivait la route des indigènes se trouvait par une altitude dépassant 700 mètres.

De là, la mission rejoignait le poste de Loudima où elle retrouvait la mission du capitaine Pleigneur. Celui-ci devait faire la triangulation de toute cette région, mais il se noya malheureusement peu après dans les rapides du Kouilou.

La mission Jacob, après être remontée à Bouenza et Comba, postes nouvellement créés, atteignait Brazzaville par deux routes différentes et redescendait à Loango par la route des caravanes. Comme après différents trajets, elle ne trouva pas de passage inférieur à 600 mètres dans la chaîne du Mayombe, M. de Chavannes, alors résident de France à Brazzaville, lui donna l'ordre d'aller étudier la navigabilité du Kouilou dans la région des rapides, et entre autres objets, celle d'un barrage dans les gorges de Koussounda, ce qui aurait annihilé les rapides supérieurs et permis de se servir de la voie fluviale du Kouilou

jusqu'à Loudima avec un seul transbordement.

De ce point, ou d'un peu plus haut vers Bouenza, la ligne du chemin de fer projeté se serait dirigée directement sur Brazzaville en suivant presque normalement la route des caravanes actuelle.

Dès son retour en France, M. Jacob établissait la première carte de ces régions entre la côte et Brazzaville.

2° 1893-1894. *Deuxième projet (Le Chatelier)*. — Cette mission, dite Mission du Génie, reprenait en partie la suite du projet Jacob et comportait l'établissement d'une voie mixte, composée de deux tronçons de voie ferrée d'une longueur totale de 200 à 250 kilomètres, puis la canalisation d'une partie du Nord du Kouilou et la construction d'un port à Loango.

La mission n'aboutit pas, et c'est à la suite de cet échec que le Congo belge construisit la ligne actuelle.

3° En 1900, M. Caze, sénateur de la Haute-Garonne, appuyé par un groupe important, faisait la demande de concession pour l'établissement d'une ligne de chemin de fer devant relier la mer à Brazzaville. La demande n'eut pas de suite.

Le même sort était réservé à une demande analogue présentée en 1904, par un groupe du Nord intéressé dans les affaires du Moyen-Congo, et qui avait repris en partie les études de la mission Le Chatelier.

4° Les projets Ritaine-Descamps et Caze-Izambert (1899-1900) avaient pour but de concurrencer la ligne belge Matadi-Léopoldville. Ils partaient de Pointe-Noire pour aboutir à Brazzaville. Le premier empruntait la vallée de la Loémé, le second desservait principalement les gisements cuprifères de la région.

5° *Projet Marc Bel 1906-1907*. — L'objet principal de la mission était surtout de reconnaître les richesses géologiques de la région cuprifère du Kouilou-Niari. Elle s'occupa néanmoins des voies ferrées qui pourraient être éventuellement établies pour desservir cette région. Les études d'une ligne de chemin de fer furent faites par le capitaine J. Mornet.

Aucun tracé nouveau n'a été recommandé par la mission, mais elle a cependant envisagé comme préférable un tracé qui, partant de Loango ou de Pointe-Noire, utiliserait la Loémé pour franchir le tracé du Mayombe, et à partir de M'Boko-Songo reprendrait le tracé déjà étudié par MM. M. Cornille et Belle, de la mission Le Chatelier.

Le commissaire général, M. Gentil, en désespoir de cause, s'était montré favorable au projet du groupe Marc Bel-Mornet, mais les propositions ne furent pas mieux accueillies au Ministère des Colonies qui voulait un chemin de fer entrepris et réalisé par l'Etat, à cause de la question du recrutement des travailleurs indigènes.

6° Etudes faites sous la haute direction d'un groupe financier, dont MM. Lhoste et C^{ie}, la Société des Batignolles et diverses Sociétés.

Le groupe s'était, par une convention du 25 mars 1910, engagé envers le gouvernement général de l'A. E. F. à faire procéder aux études

techniques et à l'établissement d'un avant-projet de chemin de fer allant de Brazzaville à l'Océan Atlantique avec Pointe-Noire comme terminus sur l'Océan. La mission était dirigée par le capitaine du génie Mornet.

Une mission de contrôle désignée par le gouvernement général surveillait les opérations de la précédente. Cette seconde mission était sous les ordres du capitaine Lavit à qui l'on doit la détermination du tracé.

Les études ont été terminées, et l'avant-projet que devait élaborer la mission du consortium financier a été fourni au département des Colonies.

Le tenace effort poursuivi pendant deux ans par M. Merlin, gouverneur général, et soutenu par MM. Lebrun et Jean Morel, ministres des Colonies, réussit à faire voter par la Chambre la loi du 13 juillet 1914, qui autorisait la colonie à émettre un emprunt de 171 millions. Elle pouvait enfin commencer à entreprendre une partie des grands travaux prévus, entre autres les diverses lignes de chemin de fer et l'aménagement des ports.

La déclaration de guerre arrivée presque immédiatement après le vote trop tardif de la loi d'emprunt de 171 millions, et avant aucune réalisation de fonds, fut la cause de la suspension de tout travail dans la colonie.

On en est donc toujours réduit à l'utilisation très restreinte du chemin de fer belge, à voie de 0.76, qui est absolument insuffisant pour le trafic, non soupçonné avant la guerre, des produits exportés du Congo belge et du Congo français réunis.

L'emprunt de 21 millions qui avait été autorisé en 1919 n'avait permis que la création de routes et de pistes, l'amorce d'un réseau télégraphique et des études préliminaires de grands travaux à continuer, tels que études hydrographiques fluviales et marines, voies ferrées, etc...

Dès 1917, on finit par s'apercevoir en France, lorsqu'il fallut ravitailler la Métropole avec les produits de toutes nos colonies, de l'erreur regrettable de ne pas avoir doté en temps opportun, nos possessions de l'Ouest-Africain et du Moyen-Congo en particulier, des ports et voies de communication qui eussent permis de réunir et expédier rapidement en France tous les oléagineux, les bois, minerais ou autres produits qu'elles pouvaient fournir.

En vue du commencement rapide des travaux, en 1917, on avait d'abord fixé à 22 millions, par emprunt au Trésor, la somme nécessaire pour assurer pendant trois ans, le commencement des travaux divers en A. E. F., parmi lesquels le chemin de fer de Brazzaville à la côte.

Mais à cause de la hausse du loyer de l'argent, il fallut tout remanier, le projet de loi fut repris et un texte définitif déposé le 28 novembre 1917.

La loi autorisant le trésor à consentir une avance de 22 millions à l'Afrique Equatoriale Française et dont le vote est dû à l'action énergique de M. Henry Simon, fut promulguée le

17 décembre 1918. Mais le décret autorisant les études définitives n'intervint que le 19 mai 1919.

Depuis cette époque il n'a été possible d'exécuter qu'une petite partie du programme des études que le décret précité autorise. Le gouvernement général s'est plaint à plusieurs reprises que le personnel manquait, malgré les demandes réitérées et pressantes, aucune n'a pu encore recevoir satisfaction. Ce n'est qu'avec des éléments trouvés dans les services déjà insuffisants de la colonie que l'on a pu amorcer les études nouvelles du chemin de fer de Brazzaville à la côte.

A la suite d'une proposition de la C. P. K. N. qui indiquait un tracé différent de la mer à Loudima ayant comme point de départ à la côte, la petite baie de Tchitembo près de Madingo et allant retrouver le Kouilou au-dessus de N'Tima, une mission d'études ayant le capitaine Schnebelin à sa tête suivait depuis son embouchure la vallée de la rivière Tumbi pour traverser le Mayombe par la coupure faite par ce fleuve et aboutissait ensuite au Kouilou pour rejoindre le tracé de la mission du génie qui suivait la vallée du fleuve jusqu'à Loudima.

La mission d'études put établir un nouveau tracé satisfaisant qui fut reconnu par le gouvernement général comme incontestablement meilleur que tous les précédents. Reste la question du port à étudier à fond.

Du côté de Brazzaville également, des études et reconnaissance exécutées par le commandant Crépet, ont montré la possibilité d'adopter la variante indiquée par le capitaine Lavit chargé du contrôle de la mission du consortium. Cette variante ferait gagner une trentaine de kilomètres et passerait au point culminant à l'altitude de 470 mètres au lieu de 606 mètres, de l'ancien tracé, d'où une différence de déclivité de 15 millimètres au lieu de 20 millimètres.

Les études définitives ont été dirigées sur cette variante. L'entretien de la polygonale est assuré depuis Brazzaville sur une longueur de 22 kilomètres dans la vallée du Djoué.

Autres voies de communication.

Routes. — Comme je le dis plus haut, il n'existe rien comme voies réelles de communication entre Brazzaville et la côte dans la direction de Loango, que l'ancienne route des caravanes qui n'a pas été entretenue ni améliorée.

Jusqu'à Mindouli, on se sert généralement pour le transport des fonctionnaires, des matériaux, des marchandises ou produits pouvant venir de ce point, du petit chemin de fer Decauville, à voie de 0,60 établi il y a quelques années par la Compagnie minière du Congo français sur une longueur de 163 kilomètres.

Cette voie établie pour le transport des minerais de cuivre sur Brazzaville à destination de Kinshasa, pour correspondre avec la ligne belge de Matadi, ne peut transporter que très peu de choses et à un prix relativement assez élevé.

Caterpillars. — Après entente entre M. Breton,

directeur des Recherches scientifiques et des inventions, et le gouverneur du Moyen-Congo, il a été convenu qu'une étude et des expériences seraient faites en vue de l'utilisation aux colonies des tracteurs Schneider à chenille (*Caterpillars*) soit pour leur emploi dans les exploitations forestières, soit pour le transport ou la traction des poids lourds.

Il est bien entendu que ces tracteurs ne sont pas des tanks ni des chars d'assaut, comme on a pu le croire, et qu'ils ne peuvent servir que dans des cas bien déterminés, dans un rayon relativement restreint, et non pour un transport prolongé de marchandises et surtout de voyageurs; passant dans des terrains très difficiles, ils servaient surtout pendant la guerre à approvisionner de gros obus, l'artillerie lourde et ont rendu d'immenses services.

Des essais préliminaires ont été faits en France pour savoir dans quelles conditions et surtout à quel prix de revient on pourrait les employer aux colonies. Les premières expériences ont été faites dans la forêt de Boursault (exploitation forestière de la Société « Dyle et Bacalan » à Damery). Les essais effectués avaient pour objet de déterminer dans quelles conditions des tracteurs « *Caterpillars* » pouvaient être employés à une exploitation forestière, d'examiner leur maniabilité, leur robustesse, leur capacité de travail, leur consommation, leur rendement et le cas échéant, les modifications qu'il serait nécessaire de leur faire subir pour les rendre utilisables aux colonies. Les appareils employés (prêtés par la direction de la guerre) étaient des tracteurs Schneider type C. D. munis d'un moteur à explosion de 40/60 H. P., le poids de l'appareil est de 10 tonnes, son encombrement total de 5 m. 60 sur 2 m. 30, le carburant employé est l'essence.

Les essais ont été faits par la Société Dyle et Bacalan, en présence de MM. Pobéguin et Mauger du 29 juillet au 15 septembre. Les tracteurs employés ont confirmé les excellents résultats obtenus pendant la guerre, par ce modèle d'engin et se sont montrés très aptes à évoluer sur un terrain accidenté, couvert de broussailles et même de taillis épais, aussi bien en terrains sablonneux qu'en terrains vaseux et détremés.

Un rapport à ce sujet a été fourni à la Direction des Recherches scientifiques et des inventions.

Résultats principaux :

Puissance de traction. Il a été attelé successivement 2, 3, 4, et enfin 6 grumes de chêne traînant à terre, qui formaient un cube total de 6 mètres cube 500, soit environ 5 tonnes 1/2; les tracteurs peuvent d'ailleurs porter en terrain normal de 6 à 8 tonnes en poids lourd.

Sur pentes sablonneuses de 30 à 40 0/0, ils se sont bien comportés en traînant 3 mètres cubes de chêne; le démarrage était encore aisé en remontant des pentes de 40 0/0. La vitesse moyenne en charge est de 2 kilomètres à 2 kilomètres 1/2 à l'heure, elle varie relativement peu en raison de la fonction de la charge remorquée. La moyenne de consommation journalière, comptée

sur un fonctionnement de 10 heures dont 6 de travail et 4 de marche à vide, est de 120 litres d'essence, 6 litres d'huile à moteur; 4 kilogrammes valvoline, 1 kilogramme graisse consistante. Malgré les conditions défavorables recherchées exprès pour les expériences, le rendement horaire moyen est de 3 tonnes transportées à une vitesse de 2 kilomètres à l'heure.

Conclusion. — Au point de vue économique l'emploi de l'essence (aux prix actuels) rendrait surtout aux colonies l'emploi des tracteurs beaucoup trop onéreux, hormis le cas d'exploitation intensive nécessitée par un besoin absolu et immédiat de bois. Il est donc nécessaire de rechercher dès à présent une solution plus économique du problème.

L'emploi du pétrole qui supprime en grande partie l'évaporation et les risques d'incendie des tracteurs ne serait pas encore assez économique.

Plusieurs systèmes ont été envisagés pour des moteurs marchant soit à la vapeur, soit au gaz pauvre obtenu par distillation du charbon de bois. En France le charbon de bois est cher, mais aux colonies, au Gabon en particulier et au Moyen-Congo, rien que l'emploi des déchets de bois d'une exploitation forestière, permettrait d'obtenir du charbon à un prix de revient insignifiant en comparaison de ceux de l'essence et du pétrole.

La Direction des Recherches scientifiques et des inventions après pourparlers s'est entendue avec la maison Caze pour la transformation à titre d'essai d'un ou plusieurs tracteurs avec leur système.

L'opération de la transformation des moteurs demandant un certain temps, le premier ne sera probablement prêt que dans le premier semestre 1920. Après essais préliminaires en France on pourra alors s'occuper de leur transport en Afrique équatoriale, mais je serais d'avis que, vu le poids et l'encombrement des tracteurs et la difficulté qu'il y aurait de les faire transporter à Brazzaville en passant par le chemin de fer belge de Matadi à Kinshasa et ensuite la traversée du Pool à Brazzaville, on fasse, pour le premier essai au moins, débarquer le premier Caterpillar soit à Libreville soit à Port-Gentil où cela serait aisé, où il serait à pied d'œuvre pour être employé dans une des nombreuses entreprises forestières du Gabon et de l'Ogooué. Il serait facile ensuite selon les résultats acquis de voir où et à quels divers usages ces tracteurs pourraient être employés. M. Mauger a continué à suivre les essais faits en France.

Rivières. — En plus des voies terrestres, les voies fluviales ont également besoin d'être grandement améliorées et surtout étudiées pour la facilité de navigation en tous temps, il faudrait des petits bateaux rapides pour le transport des passagers et des courriers, et des bateaux de fort tonnage pour les besoins du trafic croissant en produits plus pauvres, mais alimentant le commerce et les voies ferrées.

La loi d'emprunt du 43 juillet 1914 prévoit une

somme pour l'achat de glisseurs à hélice et de voitures à hélice à titre d'essai.

De son côté, la Direction des Recherches scientifiques et des inventions, (Comité d'aéronautique) désirerait que l'on examinât la possibilité d'utiliser certaines voies fluviales dans une partie de leur parcours ou dans la totalité pour les transports rapides au moyen des hydro-glisseurs. Les appareils proposés sont constitués par un radeau à redans mus par une hélice aérienne. Lorsqu'ils sont en vitesse, ils déjaugent totalement et ne portent plus que sur l'arrière des redans. Ils sont susceptibles de vitesse de l'ordre de 45-50 et 60 kilomètres à l'heure.

D'après les essais faits en France les vagues importantes leur sont nuisibles, les vents régnants et prolongés peuvent également nuire au bon fonctionnement de l'hélice aérienne qui sert à la propulsion. Ils sont mus par des moteurs à explosion utilisant de l'essence.

Ils pourraient s'appliquer aux transports rapides de courriers, de personnes ou de marchandises de valeur.

Avant mon départ, j'ai fait remarquer que sur le Stanley-Pool et les immenses surfaces des fleuves du Congo, de l'Oubangui de la Sangha, il y avait de violentes tornades et par conséquent de très fortes vagues; malgré cela, il serait intéressant d'étudier les rivières ou portions de rivières où ils pourraient être utilement employés.

Dans le même ordre d'idées, nos voisins les Belges sont en train d'installer un service d'hydro-avions pour faire, en suivant le Congo où les autres fleuves, un service de courriers entre Léopoldville et les grands lacs de l'Intérieur de l'Afrique.

De son côté M. Robert B. Goldschmidt, directeur du service de la T. S. F. au Congo belge, présente une solution nouvelle pour le transport des marchandises entre Matadi et Léopoldville de façon à décongestionner le chemin de fer existant.

Cette solution bien plus économique que celle d'un canal latéral et des canaux de jonction est celle d'un auto-transbordeur qui constitue un matériel de transport fluvio-terrestre navigant et roulant, capable de passer par ses propres moyens de la voie de terre à la voie d'eau et vice versa, soit pour contourner les obstacles qui barrent la navigation sur un même cours d'eau, soit pour relier entre eux deux bassins différents.

Ce ne sera pas un moyen de communication rapide pour les voyageurs ou pour le courrier, mais uniquement un transport commercial à vitesse modérée pour marchandises.

Le principal intérêt du système réside dans son économie relative par rapport au système habituel des canaux latéraux et des canaux de jonction, dont le principe même nécessite l'établissement d'ouvrages d'art, très coûteux et très longs à construire.

Ce système évite les grands frais de premier établissement, coûte moins cher dans son ensemble et permet aisément une extension continue

et proportionnée au tonnage à transporter, il constitue donc par excellence un moyen de pénétration coloniale.

Suivant le principe énoncé ci-devant le matériel flottant est équipé de telle manière qu'on puisse l'utiliser comme matériel roulant, dans les meilleures conditions de stabilité tant sur l'eau que sur la terre.

L'appareil forme un convoi composé d'un loco-remorqueur et de plusieurs remorques, dont le nombre est déterminé par l'adhérence de l'unité motrice et par le pourcentage des rampes. Sur la rivière, il navigue comme un train de péniches, et à terre comme un train monté sur monorail. Le matériel peut être établi en format plus réduit pour lignes secondaires selon les rivières. Pour les lignes de grand trafic un train comporterait un loco-remorqueur et quatre remorques et une capacité utile de 80 tonnes.

Ce système ne reste pas limité au Bas-Congo pour lequel il a été étudié, mais on peut parfaitement l'appliquer à toute rivière navigable barrée de distance en distance par des rapides, comme sont tous nos fleuves et rivières d'Afrique occidentale et équatoriale.

Il en résulte que le système de transport par auto-transbordeur peut constituer un moyen de pénétration coloniale à la fois économique et susceptible d'une grande généralisation.

En dehors des voies navigables au Moyen-Congo, elles représentent environ 4.000 kilomètres navigables en vapeur, plus 1.300 kilomètres repris à l'Allemagne, et une longueur supérieure navigable en pirogues, il n'y a aucun autre moyen de transport que le chemin de fer belge de Kinshasa à Matadi pour l'évacuation des marchandises.

Il n'y a pas de routes ou puissent aller des automobiles ou autres véhicules, à part une belle route de Brazzaville à Kinkala qui a été inaugurée par le gouverneur général et par le gouverneur du Moyen-Congo, mais qui est en terrain sablonneux et dont les ponts ont besoin d'être consolidés. Il n'y a d'ailleurs à Brazzaville que deux automobiles et depuis peu un camion de deux tonnes qui ne s'écartent pas du chef-lieu; quant aux voitures, il n'y en a pas par suite du manque presque absolu d'animaux de trait, de bât, ou des bœufs porteurs qui ne vivent que très difficilement à cause de la mouche tsé-tsé. On en est donc toujours réduit au portage humain et cela pendant longtemps encore, jusqu'à ce qu'il ait été construit des chemins de fer et des routes pour auto de façon à le réduire progressivement au moins sur les plus importantes voies économiques.

Bois d'exportation. Prospections.

La mission Chevalier pendant plusieurs années a parcouru toutes les colonies de l'A. O. F. et de l'A. E. F., s'occupant de la flore en général, mais spécialement des bois à la Côte d'Ivoire et au Gabon, ou M. Fleury, son second a récolté dans la

région de Libreville de l'Ogooué et des lacs, un herbier complet et une série de nombreux échantillons de bois. Tout a été déterminé en France et des ouvrages complets ont été édités sur la matière.

En 1916, la mission du commandant Bertin a été envoyée par les ministères de la Guerre et des Colonies, à la Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Gabon. La mission du colonel Salesses, ancien gouverneur des Colonies, est également venue pour l'étude des bois utilisables par les Compagnies de chemin de fer françaises, à la Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Gabon; enfin en 1919, la mission du commandant Sargos, garde général des forêts, est venue étudier la vallée du Kouilou et une partie du Mayombe.

Ces trois dernières missions avaient pour objet la recherche, la détermination et l'utilisation des bois de la colonie intéressant immédiatement l'industrie nationale, l'échantillonnage, la prospection et le cubage approximatif dans les contrées immédiatement exploitables, c'est-à-dire au bord de la côte et au bord des fleuves, lacs et lagunes où l'exploitation est facile :

Gabon, estuaire du Como, Ogooué, les lacs Fernan-Vaz, Sette-Cama-Mayomba, Nyanga, vallée du Kouilou et Mayombe.

Mais en vue des chemins de fer projetés il serait à désirer que cette étude s'étende sur toute la superficie de l'Afrique Equatoriale et surtout au Moyen-Congo, dont le chemin de fer de la côte à Brazzaville sera prochainement en voie d'exécution, ce qui permettra d'écouler non seulement les bois du Mayombe, mais aussi ceux de la région équatoriale Sangha-Oubangui, où existe la grande forêt. D'ailleurs, aussitôt que les moyens de communication et surtout d'évacuation existeront, d'importantes scieries pourront s'établir et il sera alors nécessaire de connaître comme pour la Côte, la variété, la valeur et la quantité exploitable des essences forestières utiles à la colonie, à l'industrie et au commerce extérieur.

Pour cela, le moyen le plus pratique et le moins onéreux sera de faire étudier chacun dans son entourage ou sa région, les arbres, par les chefs de subdivisions ou de circonscriptions de la colonie.

Mais pour éviter du travail inutile, de longs rapports et des redites forcées pour les mêmes essences existant un peu partout, il serait utile d'inviter les administrateurs à envoyer d'abord, selon qu'ils sont dans une région forestière ou de savane, une simple liste des cinq, dix, quinze ou vingt variétés de bois qui les entourent, qui sont employés ordinairement par les indigènes ou par eux-mêmes et qui pourraient être utiles à l'industrie, au commerce et à l'administration.

Cette liste devrait être accompagnée d'une série d'échantillons d'un format uniforme qui serait celui de $20 \times 10 \times 5$ centimètres de côté formant un décimètre cube parfait permettant sans calcul, de savoir immédiatement la densité de chaque essence et permettant également de la suivre au séchage.

Chaque échantillon devrait avoir un numéro et une fiche indiquant le nom indigène du pays et tous les autres noms indigènes que l'on pourrait se procurer pour pouvoir servir à l'identification des bois entre eux avec l'aide du livre du commandant Bertin. La liste devrait également indiquer si l'arbre est commun ou rare dans la région.

Si l'Administrateur est un peu botaniste, il pourrait ajouter le nom de la famille et du genre; quant aux noms scientifiques réels, c'est aux gens compétents du Muséum d'Histoire naturelle ou d'ailleurs ayant l'herbier complet en main de les trouver.

C'est là où le rôle du récolteur est utile; l'herbier complet, c'est-à-dire bois, feuilles, fleurs, fruits ou graines, ne peut être fait que par une personne à demeure fixe qui récolte chaque chose à l'époque exacte où il peut le faire et non par une mission de passage si bien outillée fût-elle.

Une fois la liste et les premiers échantillons (cubes) arrivés au chef-lieu (en l'espèce à Brazzaville), où ils seront réunis, il serait facile de les comparer entre eux et de demander à chaque administrateur de ne s'occuper que de ceux qui sont ou paraissent être intéressants chez lui, afin de ne pas avoir inutilement une quantité d'échantillons de même essence commune et souvent aucun échantillon d'autres essences pouvant être utilisables.

De cette façon l'étude pourrait être répartie entre tous selon les facilités du pays et chacun n'aurait à s'occuper que d'un nombre restreint d'espèces, de quatre à dix tout au plus, qui lui seraient indiquées.

L'échantillonnage serait alors à faire d'une façon complète et sûre et sur le même arbre abattu dont la bille ou grume devrait être conservée au poste, à titre de type; il serait facile de prendre, frais ou après séchage, les échantillons qui pourraient être demandés par le chef-lieu, pour le service des bois de Paris ou pour l'exposition de Marseille en préparation.

Quant à l'herbier, cela ne demande qu'un peu de soin et de patience, il faut qu'il soit fait d'une façon consciencieuse sans se fier aux indigènes, ne ramasser les feuilles que sur l'arbre abattu qui sert d'échantillon type, et ensuite les fleurs et les fruits à l'époque voulue. Sans les fleurs surtout, il est impossible de faire une détermination exacte de la famille, du genre et de la variété.

Les feuilles sont faciles à faire sécher, bien disposées et aplaties entre des feuilles de journaux, (c'est le meilleur papier aux colonies), le format est celui d'un journal plié en deux. Pour les fleurs c'est un peu plus difficile et plus long, surtout pour les fleurs grandes et épaisses qui risquent la moisissure et la pourriture, huit à dix jours de soins et de patience suffisent. Quant aux fruits, si ce sont des gousses sèches de légumineuses c'est facile, pour les fruits à drupe molle ou juteuse, se contenter des graines intérieures si possible, ou alors d'un croquis avec description sommaire.

Il est facile de comprendre que sans grand travail, si chaque administrateur ou chef de subdivision donnait dans son année une moyenne seulement de 5 ou 6 arbres différents bien échantillonnés, avec tous les renseignements nécessaires sur leur utilité dans le pays, sur leurs groupements respectifs et sur la quantité exploitable, on aurait par la réunion des quelque cinquante circonscriptions ou subdivisions de la colonie du Moyen-Congo, plus de 200 variétés d'arbres, c'est-à-dire un travail complet et considérable qui serait très intéressant et utile, tant au point de vue scientifique que commercial.

Il permettrait en outre de classer d'une façon définitive les groupements divers des essences exploitables et l'aire de dispersion de chaque essence.

Je viens de faire avec M. le gouverneur Alfassa, une tournée de Brazzaville à Ouesso et Fort-Soufflay, ce qui m'a permis de traverser toute la région forestière de la Sangha depuis son embouchure à Bonga jusqu'à Ouesso, c'est-à-dire sur plus de 400 kilomètres à vol d'oiseau, plus 150 kilomètres sur la N'Goko. Sur tout le parcours, à part les rares emplacements où il y a des villages, la région est très peu peuplée et couverte par la grande forêt équatoriale sur une profondeur à droite et à gauche de plus de 50 kilomètres jusqu'à la Likouala-Mosaka et la Likouala aux herbes. Cela forme un bloc qui malheureusement est en partie inondé aux hautes eaux, c'est-à-dire trois ou quatre mois par an.

Cette immense forêt qui couvre plus de 3 millions 600.000 hectares a été jusqu'à présent inviolée, c'est-à-dire ni connue ni exploitée par personne. On parle souvent d'établir des réserves forestières. Pour l'avenir c'en est une sérieuse en même temps qu'une réserve d'animaux de toute sorte très peu chassés, éléphants, hippopotames, bœufs sauvages, gorilles, chimpanzés et autres singes de diverses espèces, j'y ai remarqué des Colobes à poils rouges, d'autres noirs et blancs, ainsi que des petits singes pain à cacheter, des sangliers, quelques biches, des panthères et autres petits félins, tous ces animaux trouvent là un refuge presque inexpugnable.

Pour la flore il en est de même que pour la faune, elle est à peu près inconnue, l'aspect de la forêt est à première vue le même que celui de la grande forêt du Gabon et du Mayombe, mais forcément, à cause de l'altitude, du manque de montagnes du pays, plat et marécageux en partie, les variétés des essences doivent être un peu différentes. Ainsi, pendant tout le voyage, il est vrai que je n'ai pu voir à terre que les abords des villages et des postes à bois, je n'ai pas remarqué un seul Okoumé ni un seul acajou. Les principaux arbres utilisables que j'ai pu identifier par les graines trouvées à terre, et par renseignements, car ce n'est pas l'époque où les arbres sont en fleurs, sont : en grande forêt, les Uapaka ou Rikio très communs au bord des rives ou dans les terrains inondés, les Fromagers excessivement communs sur les rives et autour des villages,

Panda oleosa ou Afane, assez commun; un ou deux *Irvingia* du genre *Okip* ou *Alep* assez commun, *Lophira procera* commun par place, *Copaifera* Sp. ou *Copal* assez commun un peu partout, (d'ailleurs, les indigènes des villages de la rivière le récoltent et vont le vendre aux factoreries). *Cola ballayi* ou *Colatier* assez commun, *Albizia* Sp. commun, *Myristica* Sp. genre *Ilomba*, *Funtunia elastica* ou *Ireh* à caoutchouc, commun, *Funtunia africana* ou faux caoutchouc, commun aussi par place, *Landolphia* Sp. ou lianes à caoutchouc, *Pyptadenia* Sp. genre *Tsoumbou*, *Pterocarpus* ou *Padouk*, bois rouge, *Dialium* genre *Onvong*, *Ongokéa* *Klaineana* ou *N'Goré* ou *Angueuk*, *Mamméa* Sp. (*Gilettii*) genre *Oboto*, *Parnarium* Sp. genre *excelsum*.

Autour des villages et sur les emplacements d'anciennes plantations, on trouve le *Spathodea campanulata* ou Tulipier du Gabon, *Pentaclethra macrophylla* ou *Ovala*, l'*Irvingia gabonensis* ou *Oba* à la graine oléagineuse, assez commun, *Treulia* Sp. ou arbre à pain sauvage commun, les *Parassoliers*, les *Aleurités* aux bois blancs légers très communs, des *Macrobium*, *Lonchocarpus*, *Barteria*, *Morinda citrifolia*, etc., etc...

Dans toute cette région forestière, une fois que la prospection, même superficielle (c'est-à-dire le long des rives d'abord, et l'échantillonnage seront faits, on pourrait se rendre compte d'une façon précise, de la valeur et de la qualité des bois exploitables, et en admettant au minimum qu'il n'y a en moyenne que dix arbres d'une tonne chacun par hectare, sur 3.600.000 hectares, cela ferait 36.000.000 de tonnes de bois de tout venant.

Alors, aussitôt la ligne de chemin de fer allant à la côte, construite, des scieries mécaniques à grand débit pourraient s'installer soit sur le Congo, soit dans le bas de la Sangha, et fournir tout le bois de construction et de menuiserie nécessaire aux grands travaux futurs de Brazzaville et du Congo belge, bien moins fortuné que nous au sujet des forêts. Il ne serait expédié en Europe que les bois d'une certaine valeur pour aider à alimenter les transports par voies ferrées. On pourrait de même avec les déchets, sur chacun des chantiers espacés installés sur la Sangha, établir des stocks sérieux de bon bois de chauffe pour les bateaux de passage.

Pour l'instant, au chef-lieu, à Brazzaville, où le bois est rare, on a employé jusqu'à présent, au service des Travaux publics, des bois venant d'Europe, sapin, pitchpin, peuplier, chêne, ce n'est que depuis quelque temps que, vu la difficulté des transports et le prix inabordable en France, on commence à employer deux ou trois espèces de bois coupés sur les bords du Djoué, ou venant de petites forêts situées à 15 ou 20 kilomètres de la capitale du Moyen-Congo.

Géologie. — Mines. — Prospection.

Le bassin minier du Moyen-Congo est situé dans la vallée du Niari, rive gauche, il commence

au Sud-Est de Loudima, dans la direction de M'Boko-Songo en suivant la vallée de la Loudima. Déjà, en 1886, le capitaine Pleigneur, en faisant la géodésie de la région, avait visité les points où les indigènes exploitaient et fondaient les minerais pour fabriquer des barettes de cuivre et de petites calottes de plomb qui leur servaient de monnaie, il en avait rapporté de beaux échantillons de malachite; à la même époque, Cholet, Jacob, Pobéguin avaient parcouru une partie de ce territoire, Thollon rapportait de la petite rivière de Mindouli, les premiers échantillons de diop-tase, en 1888, le géologue belge Dupont parcourrait également la région jusqu'au Bas-Congo.

Quelques années après, de 1892 à 1895, la mission Le Chatelier faisait étudier surtout par l'ingénieur des Mines Regnault et le D^r Alvernhes, savant géologue, toute la région des environs de M'Boko-Songo jusqu'à hauteur de Comba.

Ils signalèrent comme Pleigneur un grand nombre de gisements exploités par les indigènes.

Dans son ouvrage sur l'Afrique Equatoriale Française, Georges Bruel reproduit la note de la mission Le Chatelier parue dans la *Géographie* en 1900 :

Dans leur ensemble, les gisements miniers du Niari, écrivait M. A. Le Chatelier en 1900, tels qu'ils sont actuellement connus se répartissent suivant un axe principal sud-ouest-nord-est de la Haute-Loudima à la Loukoumi sur une longueur à vol d'oiseau de 125 kilomètres. Quelques petites mines indigènes ont été relevées au Nord de cet axe à Kissanga sur la face sud du massif auquel les premières cartes locales donnaient le nom de monts Devarenne et à Kibenzé près du confluent de la Loubouilou, dans la Loudima. Sur ces deux points les indigènes exploitent en petite quantité, du carbonate de cuivre disséminé dans l'argile superficielle et, au voi-inage on trouve des mouchetures de cuivre dans les roches siliceuses.

La région de la Haute-Loutété est remarquablement riche en affleurements de cuivre, de zinc, de plomb, de fer. Les indigènes y exploitent un grand nombre de petites mines réparties autour de Monkassou, sur la rive gauche et, d'Asiungu, sur la rive droite, dans un pays accidenté et dont une étude complète peut réserver des résultats imprévus. Partout sur une longueur de près de 20 kilomètres et sur une largeur de 5 à 6, le sol est imprégné de minerais dont, en plusieurs endroits, des collines entières semblent n'être qu'une masse compacte : l'une d'elles notamment, qui, sur deux kilomètres de long, est entièrement constituée, en surface, de minerai de fer et de cuivre. Le plus souvent, la galène et l'oxyde de fer dominant. Cependant la calamine se présente aussi en gisements importants, et, à Yanga-Kumbantza, à l'extrémité est des bassins, le cuivre affleure sous forme de malachite et d'azurite, sur un kilomètre de longueur.

Après la vallée de la Loutété, les affleurements disparaissent, sauf à N'Zombo, sur un affluent de cette rivière, ou quelques gisements pointent de nouveau. Puis dans la vallée de la Louvisi, il se produit un épanouissement comparable à celui de la Loutété. Les mines de Pita, Massikou, Lonangou, Tchissongongo sur la rive gauche de la Louvisi occidentale, le district de Kinkembo, à 40 kilomètres seulement de la route de Loango à Brazzaville, avec des centres de Koumboumba, Kinkembo, Koumbakou et Moukassou, constituent un bassin de plus de 60 kilomètres carrés où les minerais de cuivre et de plomb se rencontrent de tous côtés. Les exploitations indigènes y sont d'ailleurs moins importantes que dans la Loutété, les silicates et sulfures de cuivre, plus difficiles à traiter par les procédés primitifs en usage dans le pays, remplaçant sur beaucoup de points, le carbonate. Entre la Louvisi occidentale et Mindouli il n'a été relevé qu'un centre d'exploitation indigène, à Touta Loemba, dans la vallée de

a Louvisi orientale, où la malachite affleure avec la diopside sur 200 mètres de longueur. Au delà les calcaires sont recouverts par les grès jusqu'au massif de Mindouli...

L'exploration qui a fourni ces données générales sur le bassin minier du Niari, appuyées de coupes de nivellement et de relevés d'itinéraires réunis dans une excellente carte au 250.000^e, par M. le capitaine Lamy et le Dr Alvernhes, conduit d'une façon générale à reconnaître que les gisements de surface sont limités aux points d'affleurement des calcaires dolomitiques caractéristique de la région. Partout où les grès apparaissent, on ne trouve plus trace de minerai, sauf au voisinage même du calcaire. Tout le versant septentrional du Mayombe belge et Portugais appartenant à la formation des grès qui recouvrent les chaînes faitières, à la séparation du bassin du Niari et des bassins du Tchiloango et de la Foulakari, le bassin minier est situé, en entier, sur le territoire du Congo français. Il est fort probable qu'une étude détaillée de la zone minière, qui, telle qu'elle est reconnue actuellement, embrasse de Kissanga et Kimbenzé à Mindouli, une aire de 3.000 kilomètres carrés, fera connaître d'autres affleurements de filons métallifères.

(La Géographie, t. II, 1900, p. 162-165.)

Mais les véritables recherches et demandes de prospection ne commencèrent qu'en 1902-1903 : M. Lucas, les premières missions Levat, Marc Bel, envoyées sur l'initiative de M. G. Planche, de Lyon, qui fonda la Compagnie minière du Congo français et, par la suite, fit construire pour l'exploitation le petit chemin de fer minier de Mindouli à Brazzaville sur une longueur de 163 kilomètres qui évacue les minerais sur Brazzaville et Kinshasa, de là à Matadi par le chemin de fer belge.

En 1906, la mission Marc Bel et le capitaine J. Mornet explorèrent toute la région des mines de Loudima et de Mindouli pendant que le capitaine Mornet s'adonnait spécialement à l'étude d'une voie ferrée devant traverser tout le district minier. En 1909, M. Marc Bel explorait à nouveau tout le bassin du Djoué où des permis d'explorations minières avaient été concédés, et on découvrait de nombreux gîtes miniers (cuivre et zinc). En 1912, il avait été concédé en Afrique Equatoriale Française 506 permis de recherches tant au Moyen-Congo, vallées du Niari et du Djoué, qu'au Gabon, vallées du Como, et quelques-uns dans l'Oubangui-Chari. Au commencement de 1914, il restait 90 permis de recherches non périmés portant sur 290.000 hectares.

Au Moyen-Congo, en juillet 1903, se constituait la Compagnie minière du Congo français au capital de 700.000 francs porté ensuite à 4.000.000.

En août 1910, était constituée également la Société des mines du Djoué au capital de 4.200.000.

Ce sont les deux seules Sociétés qui jusqu'ici ont commencé l'extraction et l'exploitation des minerais de cuivre.

La Compagnie minière installée à Mindouli, une fois son chemin de fer construit de Mindouli à Brazzaville, commença l'exploitation réelle des mines en 1909.

Depuis cette époque, les chantiers se sont ouverts, les exploitations normales sont en voie d'organisation et la Compagnie a déjà expédié jusqu'en 1913 un tonnage de minerai très riche

(Chalcosine) qui a produit environ 2.200 tonnes de métal pur.

Mais par suite des frais qu'occasionne le transport de son minerai sur Brazzaville et le chemin de fer belge, au lieu d'avoir une ligne française à proximité de ses chantiers pour aller directement à la côte, la Compagnie minière ne pourra exploiter comme elle l'a fait jusqu'à présent que les poches de minerai très riche (Chalcosine) à 45 ou 50 0/0 et est obligée de laisser sur place la masse considérable de minerais ne titrant que 10 ou 15 0/0.

Elle se prépare d'ailleurs à traiter sur place la masse des minerais secondaires en utilisant les forces hydrauliques très abondantes dans la région.

Il est indéniable que, au point de vue minéralogique, cette région ne soit fort riche, le cuivre, l'argent, le plomb, le zinc y sont abondants.

Mais tant qu'il n'y aura pas de voie ferrée qui permettra d'amener à pied d'œuvre, les matériaux de construction et d'exploitation, et d'en réexpédier les produits, toute société ne fera que périlcliter.

D'ailleurs, depuis 1914, surtout à cause de la guerre, tout est presque arrêté, et la Direction se sert de son petit chemin de fer pour évacuer les produits commerciaux oléagineux et autres pour le compte des particuliers et de la Colonie.

Quant à la Société des mines du Djoué installée vers 1911 à Renéville dans la vallée du Djoué à 90 kilomètres de Brazzaville, elle a commencé l'étude complète des gîtes miniers et a extrait environ 20.000 tonnes de minerai titrant 10 0/0, mais n'ayant pas de chemin de fer pour l'expédier, ce minerai est resté sur le carreau de la mine. La guerre de 1914 a tout arrêté et actuellement, l'exploitation est abandonnée provisoirement, il n'y a plus que des gardiens du matériel et des bâtiments.

De ce qui précède il résulte qu'il n'y a jamais eu d'étude réelle et complète de la géologie et des régions minières de toute la colonie du Moyen-Congo : les études qui ont été faites sont dues en général à des particuliers qui ont prospecté dans un rayon restreint et pour le compte de diverses sociétés.

Produits agricoles.

Caoutchouc. — Le caoutchouc ordinaire des forêts Funtumia, Landolphia, ainsi que celui des savanes dit caoutchouc d'herbes, reste après l'ivoire, le produit le plus important, le plus exporté du Moyen-Congo. Mais l'ivoire, produit riche, tendra à diminuer, tandis que le caoutchouc produit manufacturier, devra augmenter, soit par la récolte des produits de forêt intensifiés, mais bien surveillés, soit par de grandes plantations faites par les Sociétés.

Les difficultés que l'on a eues pendant la guerre à faire accepter par les manufactures de France le caoutchouc africain, montrent qu'il a un concurrent très sérieux dans le caoutchouc de

l'Extrême-Orient fourni par l'*Hevea brasiliensis*.

Les principales raisons qui ont fait délaissier le caoutchouc sylvestre sont :

1° Sa teneur souvent élevée en résine.

2° Le pourcentage d'impuretés qu'il contient.

S'il est possible d'obtenir des indigènes qu'ils ne mélangent pas les mauvais latex avec les bons et qu'ils récoltent plus proprement leur caoutchouc, les gommés africains pourront encore être utilisés. Si cela n'était pas possible, il faudrait prévoir qu'elles disparaîtraient faute d'acheteurs, non pas demain mais d'ici un nombre plus ou moins long d'années, à moins qu'il ne s'établisse au Moyen-Congo, de grandes plantations de caoutchouc d'arbres pour préserver l'avenir.

Le caoutchouc ayant constitué jusqu'ici, la principale ressource de plusieurs de nos colonies africaines, les gouvernements locaux doivent, dès maintenant, se préoccuper de cette importante question.

Dans la dernière tournée que je viens de faire avec M, le gouverneur Alfassa dans la Sangha et la N'Goko, j'ai pu me rendre compte que cette région possédait par places beaucoup de Funtumia; il y aurait intérêt à surveiller si possible les groupements de ces arbres, afin qu'ils ne soient pas saignés à blanc et détruits dans un temps plus ou moins long.

Le caoutchouc récolté par les indigènes, qui maintenant savent le préparer soit en boudins, soit en galettes, est très beau homogène, et élastique.

Il est vendu frais aux factoreries qui le coupent en petits carrés, le lavent et le font sécher sur des claies dans de grands séchoirs appropriés, cela donne un produit exempt d'impuretés et de première qualité; il serait à désirer qu'il en soit de même partout.

Le caoutchouc de liane *Landolphia* moins abondant est moins beau, quant à celui des herbes (racines de *Landolphia* des pays de savane) on a l'air de l'abandonner, le produit ne rapportant pas assez par rapport au travail exigé pour l'extraire.

D'après ce qui précède, il serait à désirer pour l'avenir du Moyen-Congo qu'il soit établi de grandes plantations régulières de Funtumia puisque c'est l'arbre du pays et qu'il a fait ses preuves ou bien alors l'*Hevea brasiliensis* qui reste l'arbre type à caoutchouc.

Mais il ne faut pas compter sur les semis ou plantations de caoutchouc, en forêt, au hasard, comme c'est prévu sur le cahier des charges des diverses sociétés qui se partagent nos forêts équatoriales; cela n'aboutira jamais à rien.

Huile et amandes de Palme. — La grande quantité d'huile de palme consommée par les indigènes laisse disponible dans les diverses régions où pousse le palmier à huile, pour l'exportation, un tonnage assez important d'amandes de palme qui ne sont pas utilisées sur place.

Jusqu'ici ces amandes ont été obtenues par le concassage à la main (par les femmes généralement) des noyaux séchés après la fabrication de

l'huile de palme dont l'exportation n'est d'ailleurs pas très importante dans la colonie du Moyen-Congo. Il me semble qu'il y aurait intérêt à remplacer progressivement le concassage à la main, très long, des noyaux de palmier à huile par un concassage mécanique à l'aide d'appareils mus à bras.

A ce sujet, on pourrait employer des concasseurs à bras susceptibles d'un rendement utile.

Plusieurs types de concasseurs mécaniques sont en usage à la Côte d'Ivoire avec succès. On économiserait ainsi de la main-d'œuvre qui pourrait alors être employée à d'autres travaux.

Après l'ivoire et le caoutchouc, de tous les oléagineux l'huile de palme étant le produit le plus demandé sur les divers marchés d'Europe, l'avenir du palmier à huile, le principal produit naturel de la terre en Afrique Equatoriale Française, réside dans la création de véritables palmeraies.

Il me semble qu'il y aurait lieu d'encourager les indigènes et de les obliger au besoin à constituer des palmeraies autour de leurs villages partout où pousse bien ce palmier. L'importance serait en rapport avec celle des villages et toutes les indications leur seraient fournies par l'administration qui devrait veiller à ce qu'ils plantent surtout des variétés de palmiers à huile reconnus comme les plus avantageux à cultiver.

Les bonnes terres à palmier ne sont pas rares au Moyen-Congo; il y a d'abord toute la côte en avant du Mayombe, la vallée du Kouilou et ensuite toute celle du Niari où doit passer la ligne ferrée; dans toutes ces régions, il existe déjà d'assez forts groupements; il serait donc possible de les faire augmenter. Dans le Nord de la colonie, vers l'Alima et la basse Sangha, il y a aussi quelques groupements et beaucoup de points où le palmier pourrait être propagé par les indigènes.

Il va de soi que toutes plantations, soit de palmiers à huile, soit de cocotiers faites par des sociétés ou des particuliers seraient un sérieux appoint pour la colonie et devraient être encouragées, car elles offrent moins d'aléa pour l'avenir que celles de café, cacao et autres.

Jardins d'essais.

Il n'y a plus de jardins d'essais dans la colonie du Moyen-Congo, ni aucun service de l'agriculture et cela depuis longtemps, les moyens financiers de la colonie s'y étant opposés. A Brazzaville on retrouve la trace de l'ancien jardin d'essais qui eut son époque de splendeur il y a quelque vingt ans, il a été loti en partie et on y retrouve quelques vieux arbres fruitiers qui ont résisté à tout.

Il en est de même d'ailleurs à Libreville, au Gabon, pour le vieux jardin créé à l'époque de Brazza et dont le créateur Pierre y est mort à la peine; il est dans un état déplorable, presque voisin de la forêt vierge, tout cela pour la même cause, manque de fonds.

Il y a bien un inspecteur d'agriculture, mais

il ne peut que visiter les plantations des Européens et des indigènes et faire des rapports.

Au Moyen-Congo, il n'y a même pas cela, et pourtant c'est une colonie immense, qui maintenant va de la côte de Loango à Brazzaville et de là jusqu'à Bangui, vers le Haut-Oubangui et la Haute-Sangha, ayant par conséquent toutes les variétés de terres désirables, toutes les altitudes cultivables jusqu'à 500 mètres et par cette raison un climat qui quoique équatorial, est assez varié; la colonie qui plus est, sert de jonction ou de route de communication avec tout le centre africain par ses nombreuses et immenses artères navigables.

Jusqu'à présent, n'ayant aucun moyen de transport ou au moins des moyens *très insuffisants* pour le déversement des produits généraux de la colonie vers la côte, on s'est contenté des produits soi-disant riches, c'est-à-dire l'ivoire et le caoutchouc, en prenant toujours dans la forêt et ne mettant rien à la place, sans s'occuper jamais de faire produire quoi que ce soit dans les immenses territoires du Moyen-Congo. Aussi le résultat a été, non seulement la stagnation complète depuis des années, mais le recul. Qu'on le veuille ou non, toute colonie ne peut vivre que par sa terre et ses produits agricoles, et non par des produits supplémentaires si riches soient-ils. Il faudra donc envisager l'établissement d'un service complet d'agriculture approprié aux besoins et aux visées actuelles, sans cela il n'y aura rien de changé, et pour en revenir aux jardins d'essais, c'est au gouvernement et non aux particuliers et aux sociétés à faire les études et les essais nécessaires pour l'introduction des plantes et pour tous produits d'exportation vers la métropole ou ailleurs.

Dans la *Revue générale des Sciences* du 30 juillet 1915, M. Emile Perrot, professeur à l'École supérieure de Pharmacie de Paris, demande la création d'un Institut africain de technologie agricole et de recherches scientifiques, il préconise l'emplacement central de Bingerville pour l'Afrique Occidentale Française.

De son côté, le gouverneur général Clozel a créé à Dakar un Comité d'études historiques et scientifiques, le docteur A. Chevalier est allé en mission en Indochine, appelé par M. Sarraut pour le même objet.

Sans pousser ses visées aussi haut, le budget actuel du Moyen-Congo ne le permettant pas, le désir de M. Alfassa, le nouveau gouverneur de la colonie, serait de créer à Brazzaville, chef-lieu de la colonie, point central par excellence, un centre local d'études scientifiques françaises, en liaison permanente avec les établissements scientifiques de la métropole.

Au point de vue agricole et agronomique, il serait utile de créer un vaste jardin d'essais soit près de Brazzaville, soit de préférence sur un point à choisir avec soin près de la ligne de chemin de fer allant du Pool à la côte, de façon à avoir un choix de terrains bons et variés et l'espace nécessaire à cette installation en grand, car les bons terrains et la place ne manquent pas.

Nous pourrions nous inspirer pour cela de nos

voisins du Congo belge, qui ont créé de très beaux jardins d'essais et entre autres celui de la mission de Kissantu, qui se trouve dans la vallée de l'Inkissi, près de la ligne du chemin de fer belge.

Les Pères jésuites de la mission du Kwango ont installé à Kisantu un jardin d'essais dans une dépression fraîche parcourue par un ruisseau, affluent de l'Inkissi, alimenté par des sources voisines. Ces eaux serpentent dans des canaux dont les méandres ont été savamment calculés pour irriguer les diverses parties du jardin, ou tout au moins pour suffire à l'arrosage.

Ces conditions de réussite sont absolues dans un pays où la saison sèche dure parfois plus de quatre mois.

Le choix excellent de l'endroit a permis de donner aux végétaux leur station préférée.

Le Frère Justin Gillet, savant botaniste, est le créateur et directeur du jardin d'essais. Pour commencer, il s'occupa d'abord des plantes de la brousse qui l'entouraient, puis l'idée lui vint d'introduire peu à peu quelques végétaux utiles. Avec les faibles moyens dont il disposait, il ne pouvait guère agir autrement. La mission du Kwango fut fondée en 1893, et depuis, par son travail et son esprit de suite, elle est arrivée à un merveilleux résultat.

Un premier jardin d'essais, trop réduit et non suffisamment pourvu d'eau, fut abandonné. Le Frère Gillet organisa, pour le remplacer, un véritable parc d'une dizaine d'hectares qui est le superbe jardin d'introduction actuel.

Ce jardin tropical répond à de multiples buts dont le plus utilitaire est de fournir à la mission et aux particuliers une abondante provision de légumes frais de toutes sortes, légumes d'Europe et légumes indigènes améliorés, il fournit aussi en abondance des fruits délicieux et variés et enfin il permet de fixer les espèces encore originales, provenant de la brousse, que l'on soupçonne capables d'utilisation ultérieure ou présentant seulement quelque intérêt scientifique ou industriel.

A côté de cette œuvre les Pères de la mission ont entrepris, avec une méthode patiente et une volonté tenace, des essais de grande culture industrielle (riz, maïs, tubercules alimentaires) qui naturellement ont entraîné l'organisation d'un cheptel abondant.

Cette entreprise fort difficile a fini par le succès et cela dans un pays où la sécheresse est considérée comme rendant le pâturage impossible pendant plusieurs mois et où la trypanosome sévit actuellement sur les bêtes et sur les gens.

En 1913, le Frère Gillet a publié un catalogue des plantes utiles indigènes ou introduites, cultivées au jardin et dont le nombre est fort élevé.

M. Emile Perrot dans son opuscule sur la mission de Kisantu en donne un aperçu, ainsi que sur ses travaux d'élevage.

Le jardin de Kisantu a surtout été créé pour les besoins personnels de la mission, et en plus dans un but scientifique général, grâce au Frère

Gillet qui était botaniste et qui, avec l'esprit de suite dont les longs séjours consécutifs permettent aux missions de faire preuve, a pu arriver à un résultat réel, tandis que dans nos administrations où par malheur les mutations sont incessantes, nous n'arrivons souvent, maloré les bonnes volontés personnelles, qu'à construire et à démolir périodiquement, selon le changement de personnes depuis le haut jusqu'en bas de l'échelle.

Aussi, nos résultats ne sont-ils pas comparables à ceux des Anglais et des Hollandais dans leurs colonies. Nous avons pourtant tout ce qu'il faut pour réussir et il est plus que jamais nécessaire que nous réussissions.

Le principal jardin d'essais du Moyen-Congo qui est à créer de toutes pièces à Brazzaville ou ailleurs devrait avoir un budget assuré, suffisant, et l'étendue nécessaire pour pouvoir faire avec succès les essais d'introduction et de distribution de toutes les plantes utiles, les pépinières appropriées ainsi que les études culturales de toutes les plantes des pays chauds, palmiers à huile, cocotiers, coton, café, cacao, vanille, kola, ricin, tabac, textiles divers, riz, maïs, etc., etc...

Il devrait posséder également un laboratoire permettant l'étude immédiate des maladies des plantes, celle de la composition des terrains et de la valeur exacte des produits de culture ou de récolte directe, oléagineux, textiles, etc...

On pourra dire que le jardin colonial de Nogent a été créé et outillé pour cela, mais il est trop loin, et certaines études ne peuvent être faites avec succès que sur place,

On pourrait aussi envisager, mais au chef-lieu, la création de jardins maraîchers et l'organisation de vacheries, de laiteries et toutes espèces d'élevage possibles, bœufs, moutons, chèvres d'Europe, ânes, cochons et volailles.

Pour cela il faudrait employer le personnel nécessaire et ne pas faire les choses à moitié pour les abandonner ensuite ainsi que cela arrive presque toujours. Comme je le dis plus haut, ce n'est que par l'agriculture que l'on arrivera à sortir la colonie du Moyen-Congo de sa léthargie, et que l'on fera vivre la ligne future du chemin de fer.

H. POBÉGUIN.

(A suivre).

Chronique de l'Armée coloniale

Médaille coloniale. — Par décret du 27 juillet, le droit à l'obtention de la médaille coloniale avec agrafe « Sahara » est acquis au personnel militaire français et indigène ayant participé aux opérations de préparation et d'exécution des raids aériens accomplis, en février et mars 1920; d'Alger à Tamanrasset et d'Alger à Dakar, sous réserve que ce personnel ait effectivement dépassé, dans cette mission, le parallèle d'In-Salah, ainsi qu'au personnel militaire français et indigène ayant participé aux opérations de recherche de l'avion du général Laperrine.

La légion étrangère. — Une loi du 5 août a autorisé le ministre de la Guerre à former un régiment de cavalerie étrangère, un régiment d'artillerie étrangère et un bataillon du génie étranger.

BIBLIOGRAPHIE

La terre marocaine, par le médecin-major P. Russo, docteur ès-sciences, un volume de 350 pages, prix 12 fr., (15 francs à partir du 15 octobre). — Librairie des Tablettes marocaines à Oudjda.

Nous annonçons dès aujourd'hui cet ouvrage qui paraîtra vraisemblablement dans le courant de décembre 1920 et qui sera le résumé des études géologiques du médecin major Russo.

Carte générale de l'Afrique Équatoriale Française dressée par A. MEUNIER, géographe au Ministère des Colonies, à l'échelle de 1:3.000.000^e. En vente à la librairie de l'Office Colonial, Galerie d'Orléans, et chez MM. Barrère, 21 rue du Bac, Challamel, 17, rue Jacob, et Larose, 11 rue Victor-Cousin, éditeurs à Paris; prix 12 fr. Port en sus.

Ce travail établi sous une forme semi-murale, est au courant des plus récentes découvertes, et contient, pour la première fois, un grand nombre de renseignements qu'on était habitué, jusqu'ici à trouver épars dans des livres: ou sur différentes cartes de détail.

C'est ainsi qu'il indique en dehors des limites administratives les chemins de fer, les pistes commerciales principales, les lignes et câbles télégraphiques, les postes télégraphiques et radiotélégraphiques, les cours d'eau navigables par vapeurs et par pirogues, la limite du bassin conventionnel du Congo et la grande forêt équatoriale représentée par une teinte verte.

Le Jardin des Dieux, par EDMOND GOJON; 1 vol. in-16 de 296 pages; 5 fr. 75. — Fasquelle, 41, rue de Grenelle.

Le jardin des Dieux, c'est l'Algérie dont M. Gojon est originaire et qu'il célèbre magnifiquement dans cette suite de poèmes qui le placent dans les premiers rangs de l'Ecole littéraire algérienne. Le poète aime sa ville natale et en a compris les beautés, aussi bien celles d'Alger d'autrefois que celles d'Alger d'aujourd'hui :

Te voici, comme aux soirs où, guettant tes galères,
Tu rêvais au-dessus des jardins du séraï.
Et j'entends, quand tes bras montent vers la nuit claire,
Sonner tes bracelets de corne et de corail.

Il a subi l'enchantement du soleil d'Afrique dont il retrouve l'éclat partout, jusque dans les fruits :

O lumineuse orange, ô grenade allumée,
Beaux fruits de mon pays,
Qui laissez à la fois la bouche parfumée,
Et les yeux éblouis,

Vous êtes si nourris de ce soleil que j'aime
Et qui comble l'azur de ce ciel fortuné
Que, vous pressant au bord du galle où je suis né,
Je crois boire à longs traits sa lumière elle-même!

Le contraste entre l'Algérie d'autrefois et celle d'aujourd'hui l'a frappé à la vue du train de Touggourt :

J'aurai vu, sous la lune énorme de l'été,
Le chameau mourant qui s'applique
A saluer d'un braillement mélancolique
Le train qui, dans la nuit, part pour l'immensité!

Timgad, Lambèse et les ruines n'ont pas manqué de soulever son émotion :

Sans doute, n'es-tu plus qu'une immense dépouille
Dans une plaine aride où seul règne le vent,
Mais, tes dieux ligottés de lichen et de rouille,
Puis-je encore affronter leur silence émouvant,

Sans revoir, tout à coup, dans ton cirque sans arbres,
Au milieu des licteurs et des chevaux piaffants,
Rome écouter du fond de sa chaise de marbre
Au cri de ses buccins, barrir tes éléphants?

Que le bon poète Gojon reste fidèle à la poésie de sa terre d'or et il entendra dans ce jardin des Dieux la Circé qu'il invoque lui dire un jour, en fort beaux vers, le secret de ses enchantements.

Le Gérant : J. LEGRAND.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

L'AGRICULTURE DANS LE PAYS DE SÉGOU ET LES RÉGIONS VOISINES. — J. VUILLET.....	169
UNE MISSION D'ÉTUDES PRATIQUES AU MOYEN-CONGO (Suite). — H. POBÉGUIN.....	186
Bibliographie.....	198
CARTES	
Pays de Ségou et régions voisines.....	173
Moyen-Congo.....	187, 188
Circonscriptions du Moyen-Congo.....	189 à 197
Plan de Brazzaville.....	194

L'AGRICULTURE DANS LE PAYS DE SÉGOU ET LES RÉGIONS VOISINES

Régions envisagées.

Au Nord de la zone montueuse correspondant, à l'Est du Niger, à la région naturelle que les géographes désignent sous le nom de Plateau Mandingue, jusqu'aux abords de la grande dépression argileuse plus ou moins inondée chaque année par les débordements périodiques du Niger et du Bani et constituant en quelque sorte le « delta central » du fleuve, s'étendent des plaines fertiles, qui, le jour où elles seront reliées directement à la côte par une voie ferrée, facile à établir à très peu de frais, et où des ouvrages hydrauliques les feront bénéficier de la crue fécondante du fleuve, prendront, de toute évidence, un essor économique puissant, et seront rapidement en mesure de fournir à la France une part importante des produits qu'elle réclame à ses colonies.

Populations.

Le cercle de Ségou notamment comprend plusieurs provinces particulièrement renommées

chez les Soudanais pour l'abondance et la diversité de leurs productions. Malgré les guerres dévastatrices dont elles ont été fréquemment le théâtre au siècle dernier, elles nourrissent encore une population qui en moyenne n'est pas inférieure à 7 habitants au kilomètre carré, et dans certains cantons dépasse 10 habitants pour la même superficie.

Si, au lieu de considérer le cercle de Ségou isolément, on le réunit aux cercles voisins de Koukiala et de San, situés sur la rive orientale du Bani, avec lesquels il présente de nombreuses affinités naturelles, et qui sont susceptibles à peu de chose près des mêmes productions, on arrive à un chiffre d'habitants approchant de 600.000 (567.343 d'après l'*Annuaire de l'A. O. F. de 1916*), pour une superficie qui ne doit pas être de beaucoup supérieure à 60.000 kilomètres carrés. Il convient d'ajouter que cette population relativement dense est essentiellement agricole. Constituée pour les 9/10^e de Bambaras, Sénoufos, Bobos et Markas (je considère toujours le groupe formé par les trois cercles de Ségou, San et Koukiala), cultivateurs robustes et industriels, elle comprend en outre 40.000 Peuls sédentaires, possesseurs de beaux et nombreux troupeaux, qui pratiquent l'élevage avec une réelle habileté.

Sol.

On trouve dans certaines localités des terres sableuses ou au contraire franchement argileuses, mais les sols les plus communs de cette Mésopotamie nigérienne sont formés d'argile et de sable unis dans de bonnes proportions, et se rapportent aux types argilo-sableux désignés sous le nom de sols d'alluvion par certains agronomes. D'une façon générale leur profondeur est suffisante. Bien que la partie supérieure seule en soit atteinte par les primitifs instruments de culture de l'indigène, on pourrait sans inconvénient augmenter graduellement l'épaisseur de la couche arable aux dépens du sol vierge. La couche située entre 15 et 30 centimètres de profondeur est aussi riche chimiquement que la couche superficielle; elle est même, le plus souvent, sensiblement

plus riche en potasse et en acide phosphorique.

Voici les résultats de l'analyse de sept échantillons de terres arables de la région envisagée, exécutée par le service chimique du Jardin Colonial :

1° Analyse mécanique.

Provenance des échantillons	Éléments grossiers pour 1.000	Gros sable pour 1.000 Grammes
San.....	95 gr., sable et petits cailloux ferrugineux.	800
Sansanding.....	48 gr., sable	750
Ségou-Koura.....	8 gr., sable et petits cailloux	500
Ségou-Cikoro.....	12 gr., sable et petits cailloux	650
Nyamina.....	61 gr., sable	750
Koulikoro 1 ^{er} éch.....	38 gr., sable et petits cailloux	350
Koulikoro 2 ^e éch.....	4 gr., sable	480

2° Analyse chimique (éléments fertilisants pour 1.000).

Provenance des échantillons	Chaux	Azote
San.....	1,00	0,41
Sansanding.....	0,40	0,39
Ségou-Koura.....	0,35	0,40
Ségou-Cikoro.....	0,50	0,40
Nyamina.....	0,85	0,40
Koulikoro 1 ^{er} échantillon.....	1,10	0,63
Koulikoro 2 ^e échantillon.....	1,20	0,72

Provenance des échantillons	Acide phosphorique	Potasse
San.....	0,508	1,03
Sansanding.....	0,095	1,45
Ségou-Koura.....	0,106	1,53
Ségou-Cikoro.....	0,152	1,32
Nyamina.....	0,180	0,69
Koulikoro 1 ^{er} échantillon.....	0,254	0,54
Koulikoro 2 ^e échan llon.....	0,235	0,41

Si l'on s'en rapportait aux bases adoptées par les agronomes pour le classement des sols des pays tempérés, aucun des sept échantillons examinés ne présenterait pour les quatre éléments dosés des teneurs permettant de le ranger parmi les terres riches ou simplement de fertilité moyenne, mais nous savons que dans la zone tropicale des terres que leur composition chimique ferait considérer ailleurs comme des terres pauvres fournissent des rendements correspondant aux plus belles récoltes des bonnes terres d'Europe. Si l'on se contente de comparer les résultats d'analyses mentionnés ci-dessus à ceux fournis par l'étude des sols des différents pays chauds, il est facile de se rendre compte que les terres du cercle de Ségou et des régions voisines renferment bien les proportions d'éléments fertilisants nécessaires pour une culture rémunératrice. L'aspect des récoltes sur pied, lorsque les conditions climatiques ont été favorables, suffirait seule, au reste, à le prouver surabondamment.

Cependant, d'une façon générale, la teneur en azote est réellement faible. Il faut probablement voir là le résultat de la destruction des débris végétaux par les termites. Les cultivateurs indigènes remédient à cet inconvénient en consacrant des surfaces assez importantes à la culture des

légumineuses (arachide, dolique, voandzou, indigotier), et, dans de nombreux cantons, en comptant leurs champs d'Acacia albida ; ces arbres, perdant leur feuillage au début de l'hivernage, c'est-à-dire en une saison de chaleur humide très favorable à la nitrification, donnent au sol l'azote qui lui manque, sous forme d'un véritable engrais vert rapidement transformé en nitrate de chaux ou de potasse, en même temps qu'un appoint de sels minéraux ramenés des couches profondes du sous-sol.

Comme les analyses citées l'ont déjà montré, les différents cantons de la contrée envisagée ne sont pas également fertiles. Je citerai parmi les plus riches ceux qui sont compris entre le Niger et la ligne brisée Kénenkou-Barouéli-Konodémini. Là le sorgho, le maïs, l'arachide, le coton et le tabac poussent avec une grande vigueur, et il n'est pas rare de voir en une seule saison la même terre produire une forte récolte de grain et, intercalairement, une récolte de coton supérieure aux belles récoltes de l'Inde non irriguée.

Climat.

On peut distinguer dans la région naturelle constituée par les cercles de Ségou, San et Kou-tiala, comme dans les autres régions du Soudan occidental, trois saisons différentes nettement marquées, séparées par trois périodes de transition. Ce sont :

1° Une saison humide du 1^{er} juin au 1^{er} octobre. Atmosphère humide, pluies nombreuses et abondantes. La chute d'eau moyenne annuelle est comprise entre 1 mètre et 1^m30 dans la bordure sud (1^m28 à Patiana, sur le Bani un peu en amont du point où cette rivière reçoit le Banifing (1), 0^m70 et 0^m80 sur la bordure Nord (0^m80 à Ségou). Après le 15 juin le thermomètre maxima marque de 26 à 38 degrés et le thermomètre minima de 18 à 25 degrés. Voici pour Ségou, Patiana et Koulikoro (2) les moyennes mensuelles des minima et des maxima observés :

Localités	MOYENNES DES MINIMA			
	Juin	Juillet	Août	Sept.
Ségou.....	23,3	21,8	21,3	21,4
Patiana.....	23,3	22,1	21,7	22,3
Koulikoro (1911-1912-1913)...	24,2	22,8	22,5	23,7

Localités	MOYENNES DES MAXIMA			
	Juin	Juillet	Août	Sept.
Ségou.....	37,7	33,3	31,1	33,1
Patiana.....	32,4	29,7	28,5	30,3
Koulikoro (1911-1912-1913)...	35,5	32,7	30,4	32,1

Pendant la première moitié de cette saison les indigènes sèment le maïs, le sorgho, le mil à

(1) Cf. HENRY HUBERT, *Mission scientifique au Soudan*, premier fascicule, « l'Atmosphère », auquel sont empruntés, en grande partie, les chiffres donnés ici, ceux, notamment, qui concernent les stations de Ségou et de Patiana.

(2) Koulikoro est situé dans le cercle de Bamako, mais le cercle de Ségou s'étend sur la rive gauche du Niger jusqu'à la hauteur de la station agronomique, où ont été faites les observations citées.

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

chandelle, le riz, l'arachide, etc. En juin, juillet et août, ils récoltent les fruits du karité.

2° Une courte période de transition, en octobre. Rosée abondante. Dernières pluies. Généralement premiers froids avant le lever du soleil vers la fin du mois. La moyenne des minima observés est 21°7 pour Ségou, 22°5 pour Patiana, 22°3 pour Koulikoro; celle des maxima, 36°5 pour Ségou, 32°8 pour Patiana et 32°6 pour Koulikoro. En fin octobre le minimum des nuits est voisin de 15 degrés. Les indigènes commencent la récolte du sorgho, du mil à chandelle, du riz et de l'arachide.

3° Une saison sèche et froide du 1^{er} novembre au 1^{er} mars. Cette saison est caractérisée par la fraîcheur des nuits et des matinées. Normalement, le thermomètre minima marque suivant les jours de 10 à 20 degrés; il descend même parfois vers 8 degrés dans les bas-fonds. Pendant la journée la température dépasse fréquemment 30 degrés. En douze heures la variation est parfois de 20 degrés. Moyennes mensuelles des minima et des maxima observés :

Localités	MOYENNES DES MINIMA			
	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.
Ségou.....	20,4	15,18	15,4	16,9
Patiana.....	17,7	12,9	16,4	»
Koulikoro..	16,7	16	16,1	18

Localités	MOYENNES DES MAXIMA			
	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.
Ségou.....	36,9	34,4	33	37,5
Patiana.....	35,3	32,3	31,4	»
Koulikoro.....	34,6	32,6	31,3	34,8

L'air est sec. Il ne pleut que très exceptionnellement. La rosée ne se forme plus que dans les plaines basses.

Dès le début de novembre l'harmattan ou vent de l'Est, vent desséchant venant en réalité du Nord-Est, commence à souffler à la surface du sol, et tue la végétation herbacée.

C'est pendant cette saison que se récolte le coton. En décembre et au commencement de janvier un très grand nombre de végétaux ligneux perdent leurs feuilles, et la brousse prend de ce fait un aspect particulier rappelant celui de nos bois de France à la fin de l'automne. Beaucoup d'arbres fleurissent en janvier et février : karité, pterocarpus erinaceus, cordyla africana, eriodendron anfractuosum, bombax buonopozense, etc. D'autres mûrissent leurs fruits.

4° Une période de transition, généralement dans le courant de mars, plus rarement en février. La température s'élève. L'atmosphère est un peu plus humide. Il tombe parfois quelques pluies fines mais d'assez longue durée. Les bourgeons éclatent, il se produit un départ de la végétation vivace, mais les plantes annuelles ne germent pas. C'est ce que les Européens désignent parfois sous le nom de petit hivernage. La moyenne des minima observés en mars est 21°3 pour Ségou, 24°3 pour Patiana, 21 degrés pour

Koulikoro; celle des maxima, 41°2 pour Ségou, 37°9 pour Patiana et 37°3 pour Koulikoro.

5° Une saison sèche et très chaude de fin février ou fin mars au commencement ou au milieu de mai. Les pluies sont rares et faibles, elles font parfois absolument défaut. La moyenne des minima observés en avril est 23°4 pour Ségou, 24°7 pour Patiana, 24°3 pour Koulikoro; celle des maxima, 41°7 pour Ségou, 36°9 pour Patiana et 38°5 pour Koulikoro. Le thermomètre à maxima marque souvent plus de 40°, bien que le thermomètre à minima puisse encore descendre vers 20° pendant les nuits les plus fraîches. La variation de température est de 15 à 20° en 24 heures quand il ne pleut pas. Le sol est partout absolument desséché; malgré cela les indigènes commencent à préparer leurs champs pour les semailles prochaines. De nombreux arbres ou arbustes fructifient : parkia, rônier, prunier mombin, baobab, fromager, etc.

6° Une période de transition dans le courant de mai généralement. La température est analogue à celle de la saison précédente, mais le temps est souvent orageux. Il se forme de nombreuses tornades sèches : coups de vent violents et imprévus, tourbillons de poussière, orages avortés. Les pluies hivernales commencent, mais ordinairement sont encore peu importantes. La moyenne des minima observés en mai est 25°8 pour Ségou, 25°3 pour Patiana, 25° pour Koulikoro; celle des maxima, 41°9 pour Ségou, 36°2 pour Patiana et 37°6 pour Koulikoro.

En résumé, le climat de la région envisagée n'a rien de ce qui caractérise le climat dit inter-tropical, une chaleur élevée mais constante et uniforme, et un air en toutes saisons plus humide que dans les régions tempérées. Le vent sec qui s'établit après les dernières pluies est doublement défavorable à la végétation, par lui-même et par les variations excessives de température qu'il provoque en augmentant le rayonnement nocturne.

La chute totale de pluies, qui, comme il a été dit plus haut, varie de 0^m 70 à 1^m 30 suivant les localités et les années, serait généralement suffisante pour assurer d'abondantes récoltes si elle était régulièrement répartie. De longues périodes de sécheresse sévissent malheureusement souvent au début ou à la fin de l'hivernage, contrariant l'exécution des semailles, tuant les semis ou arrêtant prématurément la fructification.

Le tableau de la page 172 indique en millimètres les moyennes mensuelles des quantités tombées sur les trois localités où des observations ont été faites.

Ces chiffres ne présentent qu'un intérêt relatif au point de vue agricole. Il importe surtout au cultivateur de connaître les quantités minima sur lesquelles il peut compter et la façon approximative dont elles seront réparties. Le tableau ci-après, qui donne pour chaque mois les quantités d'eau tombées à la station agronomique de Koulikoro, du 1^{er} janvier 1910 au 31 décembre 1919, fixera déjà dans une certaine mesure les idées sur

ces deux points. Il est facile de se rendre compte par son examen des variations que présente d'une année à l'autre le début de la saison des pluies. En 1911, 1912, 1915, 1916, plus de 40 millimètres d'eau étaient recueillis dès avril; en 1913 et 1914 cette hauteur de pluie n'était pas encore atteinte au 31 mai. D'autre part, si en 1910, 1911, 1912, 1914, 1915 et 1918 le total mensuel a crû d'une façon progressive de mai à juillet, en 1916, 1917 et 1919 la chute de pluie de juin était inférieure à celle de mai, et en 1913 celle de juillet était inférieure à celle de juin. En 1911, pour une chute totale de 862 millimètres, 158 millimètres étaient recueillis en juin; en 1916, sur une hau-

des pluies d'octobre, réduisant la surface ensemencée, affaiblissant et décimant les jeunes plants et diminuant ainsi beaucoup le rendement total des cultures.

La même irrégularité se constate à la fin de l'hivernage : 247 millimètres d'eau ont été recueillis en septembre en 1910, 268 millimètres en 1917, 234 millimètres en 1919; pour le même mois, la chute de pluie a atteint seulement 62 millimètres en 1911, 80 millimètres en 1913. La dernière pluie supérieure à 3 millimètres a été observée le 25 septembre en 1917, le 18 octobre en 1918. En 1919 une pluie de 10 millimètres est encore tombée le 25 octobre, mais du 21 septem-

Localités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
Ségou.....	0	0	0	5,8	25,7	145,1	218,6	208,0	188,6	10,9	10,1	0	803,7
Patiana.....	0	1	35,9	97,4	8,7	256,3	298,1	378,2	140,7	64,9	0	0	1.281,2
Koulikoro (1910 à 1919 inclus).	0	0	5,1	23,8	74,3	116,2	230,8	226,4	164,9	38,1	2,8	0,6	883

Relevé mensuel des hauteurs d'eau tombées à la station agronomique de Koulikoro
De 1910 à 1919 (en millimètres) (observateurs : MM. Houard et Andrieu).

Mois	1910	1911	1912	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919
Janvier.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Février.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Mars.....	6,0	»	»	4,2	»	19.870	12.500	»	7.500	1.000
Avril.....	»	41,5	44,9	»	0,75	40.000	66.000	20.150	2.600	23.425
Mai.....	62,0	107,6	45,6	31,2	23,80	85.375	56.300	119.110	117.595	94.375
Juin.....	139,0	158,4	150,8	139,5	138,10	134.900	54.350	67.650	124.950	75.125
Juillet.....	348,6	211,0	159,3	123,5	143,10	169.025	339.050	285.125	295.800	234.025
Août.....	268,4	248,3	186,4	177,5	281,00	237.050	218.400	243.725	256.075	147.775
Septembre.....	247,0	62,3	163,1	80,8	133,48	116.450	194.225	268.700	149.100	234.765
Octobre.....	29,8	33,3	24,1	83,4	100,55	29.700	3.300	6.450	52.375	18.925
Novembre.....	»	»	»	»	26,80	»	»	0.300	»	1.600
Décembre.....	»	»	0,6	5,5	»	»	»	»	»	»
Totaux....	1.100,8	862,4	774,8	645,6	847,58	832.370	944.125	1.010.750	1.005.995	830.015

teur de 944 millimètres, l'apport du même mois ne comptait que pour 54 millimètres.

Ces irrégularités deviennent beaucoup plus frappantes si l'on examine non plus les totaux mensuels, mais les relevés journaliers. J'ai sous les yeux ceux de la station agronomique de Koulikoro pour 1917, 1918 et 1919 (observations de M. l'inspecteur d'agriculture Andrieu); si j'élimine les pluies inférieures à 3 millimètres, qui ne compensent même pas l'évaporation du sol nu en 24 heures, je compte du 1^{er} mai au 31 juillet :

1° En 1917 : 10 jours sans eau du 18 au 27 mai inclus; 10 jours de sécheresse du 5 au 14 juin; 9 jours du 16 au 24 du même mois;

2° En 1918 : 8 jours sans eau du 30 juin au 7 juillet;

3° En 1919 : 13 jours de sécheresse du 10 au 22 mai; 8 jours sans eau du 3 au 10 juin; 8 jours de sécheresse du 18 au 25 du même mois.

Ces périodes irrégulières de sécheresse survenant à un moment où le sol n'a pas encore reconstitué sa réserve d'eau, gênent au plus haut point le cultivateur, l'obligeant fréquemment à recommencer les semailles, parfois si tardivement que la récolte ne peut être sauvée que par

bre à cette date il n'était tombé que 8 millimètres!

Il convient que le mois de septembre ne soit pas trop pluvieux, car des pluies prolongées déterminent la coulure des céréales, mais une fin prématurée de l'hivernage n'en est pas moins très préjudiciable aux récoltes : les cultures en retard, comme celles portées par des sols de constitution physique défavorable, ne fructifient pas, les autres ne donnent que des rendements très réduits.

Il est permis d'affirmer, pour conclure, que dans la contrée à laquelle se rapportent ces notes, des irrigations données à la terre au moment des semis et en fin d'hivernage (du 15 septembre ou du 1^{er} octobre, suivant les années, au 15 novembre), suffiraient pour régulariser et pour le moins doubler la production totale.

Principales productions d'origine végétale.

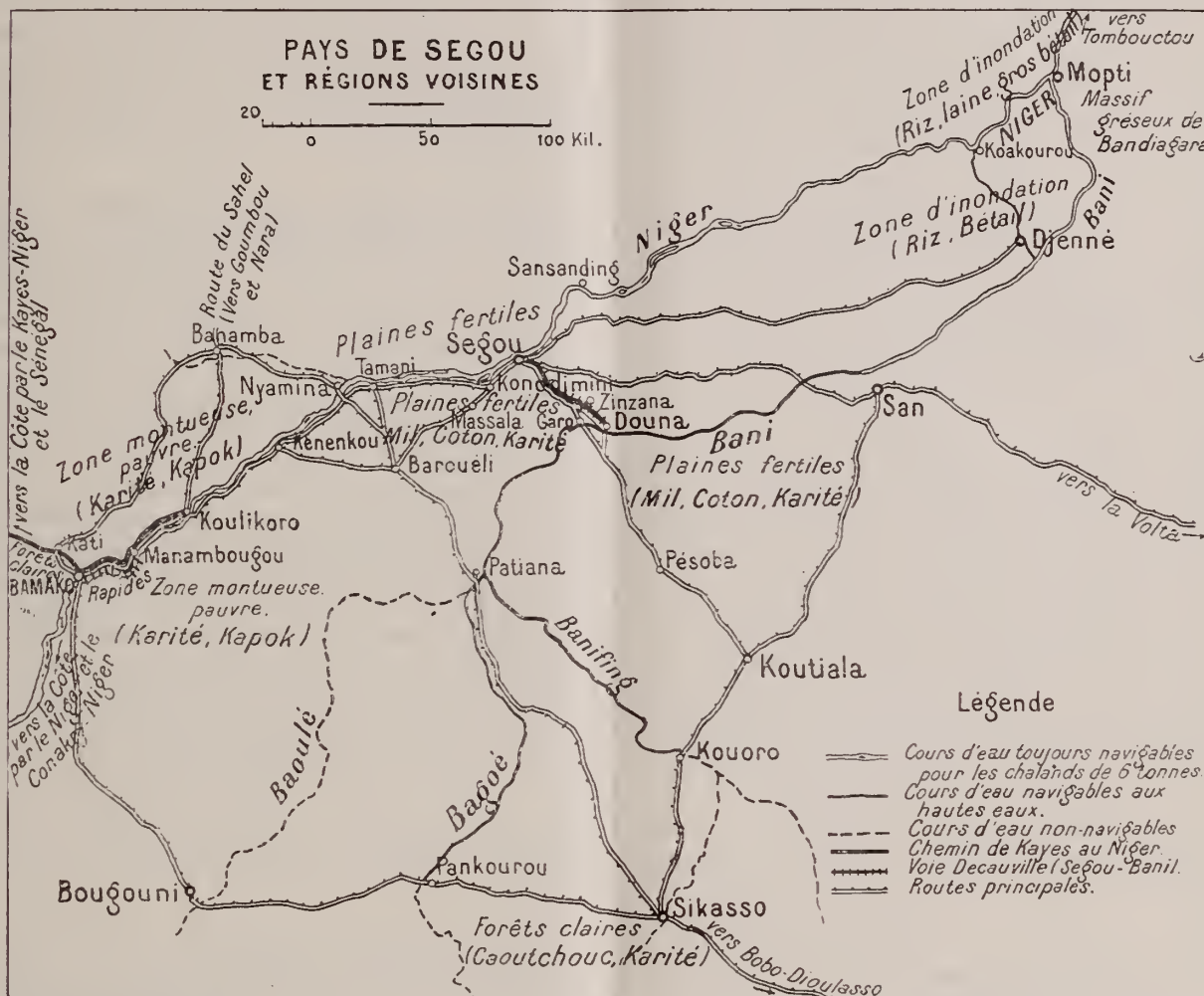
Quoi qu'il en soit, quand les circonstances climatiques n'ont pas été exceptionnellement défavorables, les cercles de Ségou, de San et de Koutiala, produisent déjà sans irrigations des

récoltes abondantes en produits variés. Les principales productions agricoles de ces circonscriptions peuvent être classées comme il suit :

1° *Produits vivriers* :

- a) Céréales : sorgho ou gros mil ; mil à chandelles ou petit mil ; riz ; maïs.
- b) Légumineuses : voandzou ou pois souterrain ; doliques de Chine.
- c) Racines et tubercules : manioc doux ; patate.

zones d'inondation périodique au moment du retrait des eaux ; b) sorghos cultivés à la faveur des pluies, en terres non arrosées par les inondations. Seuls ces derniers sont cultivés sur des surfaces importantes dans les provinces dont je m'occupe en ce moment. Les principales variétés que l'on y rencontre sont le kéninké, le kendé, le nioblé et le nionifi. Le nionifi, le moins apprécié, est spécialement utilisé pour la nourriture des



Afrique Française.

Reproduction interdite.

- 2° *Oléagineux* : arachide ; sésame ; karité ; ricin.
- 3° *Textiles* : coton ; da.
- 4° *Divers* : indigo ; gousses tannantes ; tabac.

1° *Produits vivriers*.

Comme chacun sait, les sorghos ou gros mils, sont des graminées annuelles à tige fortement articulée, atteignant 2 à 3 mètres de hauteur. Leurs graines ont de 2 à 3 millimètres de diamètre ; elles sont plus ou moins arrondies, de couleur blanchâtre, jaunâtre ou rougeâtre, revêtues de deux glumes écailleuses, et réunies en panicules. On peut diviser les sorghos du Haut-Sénégal-Niger en deux grandes catégories suivant leur mode de culture : a) sorghos cultivés dans les

animaux. Le kéninké et le kendé constituent avec le mil à chandelles (sanio et souna), et le riz dans certaines provinces, la base de l'alimentation des indigènes. Toutes les variétés sont utilisées pour la préparation d'une boisson fermentée, le « dolo ».

Les Bambaras et les Markas cultivent en outre, mais seulement sur une échelle restreinte, un sorgho tinctorial et un sorgho sucré.

Comme les sorghos, les mils à chandelles présentent plusieurs variétés, dont la plus hâtive, le « souna », peut se récolter après moins de trois mois de végétation. Moins riche que celui du sorgho en amidon, le grain du mil à chandelles (petit mil) est par contre plus riche en matières azotées, en matières grasses et en sels minéraux.

Le gros mil n'est pas inconnu sur les grands marchés d'Europe, où déjà avant la guerre il en

arrivait parfois de notables quantités. En Angleterre, où il atteignait (à Liverpool) des cours voisins de ceux du maïs, il était utilisé surtout pour l'entretien de la volaille, mais c'est là le moindre des emplois dont il est susceptible. Des recherches chimiques et des essais techniques poursuivis en Angleterre, en France et en Italie, ont montré qu'il peut trouver en Europe des utilisations très variées, dont voici les principales :

1° Il pourrait dès maintenant et avec avantage être substitué au maïs pour la distillation, et, quand certaines difficultés techniques auront été surmontées, pour le brassage et pour l'extraction de l'amidon ou du glucose. M. P. Ammann a établi, par des fermentations taites au Jardin colonial de Nogent, que cette graine peut donner, et cela sous un faible volume de matière première, facile par conséquent à manipuler, un rendement de 30 % en alcool. Mais les conditions de fermentation sont très différentes dans les pays chauds; les levures ne travaillent pas d'une façon aussi complète, les ferments étrangers, surtout le ferment acétique, prennent par contre un développement considérable et abaissent d'autant le rendement en alcool. Il serait utile de faire sur place des essais de fermentation portant sur les diverses variétés de grain de sorgho, en employant le procédé Boulard, dans lequel la saccharification est faite par un mucor beaucoup plus résistant aux infections que celui de Calmette.

2° Des essais faits sous la direction de M. le professeur Douglas Gilchrist, de l'Université de Durham, en confirmant d'autres faits en Autriche en 1910 avec du sorgho du Soudan comparativement avec du maïs de Hongrie, ont prouvé qu'en ce qui concerne la production du lait et le pourcentage de beurre dans celui-ci, le sorgho a exactement la même valeur que le maïs pour l'alimentation des vaches laitières.

3° D'une façon générale, le sorgho peut être avantageusement employé pour l'alimentation du gros et du petit bétail; légèrement broyé, il semble spécialement indiqué pour l'engraissement des moutons en hiver (South Eastern Agricultural College); il peut aussi être donné aux chevaux, soit seul, soit en mélange avec l'avoine.

4° Enfin, ceci d'après un article de l'*Agricultura Coloniale* (1915, 9, 217) qui a résumé des expériences sur l'utilisation du sorgho pour la boulangerie faites en Italie à différentes époques, le pain fait de farine de sorgho mélangée avec 25 % de farine de blé a tous les caractères du bon pain. Son goût est excellent, et supérieur à celui du pain de seigle, de riz ou de pomme de terre. Le pain fait de farine de sorgho sans addition de farine de froment est de bonne qualité et de goût agréable, et supérieur à différents points de vue au pain de seigle et de maïs.

Au point de vue cultural, le sorgho présente de grands avantages sur le maïs, dont on encourage la production dans certaines colonies africaines : il résiste mieux à la sécheresse, et, sous le rapport du sol, est moins exigeant et moins épuisant.

Il ne peut pas être question de fixer la valeur du mil sur place par l'établissement du prix de revient. Comme je l'ai dit plus haut, le sorgho constitue la base de l'alimentation de l'indigène, qui au début de la saison des pluies en ensemence la plus vaste surface possible. Si la récolte est bonne, il y a surproduction et le prix du grain tombe très bas (parfois 0 fr. 03 le kilogramme dans les centres de production), pour se relever peu à peu et atteindre 0 fr. 15 et 0 fr. 20 vers mai et juin. Souvent, malheureusement, la chute de pluie est insuffisante, excessive ou mal répartie, ou les insectes (pucerons, criquets) causent d'irréremédiables ravages; la récolte est alors déficitaire et les cours sont 2, 3 et 4 fois plus élevés qu'en année normale.

Les *rizières* qui occupent des surfaces si importantes au Sud de Bamako, dans les vallées du Niger et de ses affluents, et, surtout, au Nord de la ligne Sansanding-San dans le Delta central du fleuve, sont relativement rares dans la zone intermédiaire. Cela tient évidemment à ce que les plaines périodiquement inondées y sont beaucoup moins étendues. Des essais faits par M. l'inspecteur d'Agriculture Andrieu à Koulikoro, où ce fonctionnaire a obtenu sans fumure trois récoltes successives avec des rendements variant de 1.500 à 2.500 kilogrammes à l'hectare, sur un emplacement abondamment arrosé par les eaux d'un marigot détournées au moyen d'un barrage rustique, ont montré que la culture du riz deviendrait très rémunératrice dans cette partie de la vallée du Niger si les rizières pouvaient être irriguées d'une façon régulière par simple gravitation. Les habitants de Koulikoro cultivent déjà, sur des surfaces beaucoup trop restreintes malheureusement, une série de riz blancs égaux en qualité aux plus belles variétés de Java, et qui, produits en quantités suffisantes, seraient certainement accueillis avec faveur sur le marché français.

Le maïs soudanais a un grain corné, dur, ce qui en rend le pilage malaisé; pour cette raison, et aussi parce que cette céréale exige un sol de très bonne qualité et est épuisante, les Bambaras n'ont pas donné à sa culture l'extension qu'elle semblerait mériter. L'irrigation de leurs champs leur permettrait de cultiver des variétés à grain tendre à grand rendement.

Jusqu'à ce jour le blé n'est cultivé que dans une faible partie de la vallée du Niger (circonscriptions administratives de Goundam, Tombouctou et Bamba), où il est ensemencé en saison sèche et froide, dans des sortes de jardins irrigués artificiellement, ou, plus rarement (Faguibine), dans des terres fertilisées par l'inondation sans l'intervention de l'homme. Comme pour le riz blanc et le maïs tendre, l'extension de la culture de cette céréale dans les plaines situées entre le Niger et le Bani est subordonnée à l'exécution des travaux qui en permettraient l'irrigation.

Le *manioc* s'accommode de terres naturellement médiocres ou épuisées par la culture continue des céréales sans assolements, ni fumures ; pour cette raison, les cultivateurs des environs de Ségou lui consacrent une grande partie de leurs champs, cultivés d'une façon intensive depuis une époque reculée et qui ne donnent plus aujourd'hui que de maigres récoltes de grains.

Cette plante présente en outre l'avantage de supporter aussi bien la sécheresse qu'une humidité excessive. Elle peut donner un rendement de vingt tonnes de tubercules à l'hectare.

La *patate* est surtout cultivée dans les alluvions profondes et fraîches. Elle se multiplie très facilement par boutures et comme sa végétation est rapide, elle ne réclame que peu de sarclages. Elle donne généralement à l'hectare de 10 à 20 tonnes de tubercules, qui, comme le manioc, pourraient fournir de l'alcool industriel à un très bas prix de revient.

Les *doliques* de Chine et le *voandzou* présentent un intérêt particulier au point de vue agricole en raison de la propriété d'utiliser l'azote de l'air qu'ils partagent avec la plupart des légumineuses. Les doliques de Chine, plus connus au Soudan sous les vernaculaires de « niébé » ou de « sosso », sont de petits haricots, rampants ou grimpants selon les variétés. Les Bambaras les cultivent à la fois pour la graine, qui joue un rôle important dans leur alimentation, et pour en utiliser les parties herbacées comme fourrage sec. Le *voandzou* est une papilionacée herbacée mûrissant en terre des gousses courtes, analogues à celles de l'arachide. La graine a la grosseur de celle de l'arachide ; elle est de couleur jaunâtre, rougeâtre ou violette, le plus souvent panachée. Elle est très nourrissante, surtout très riche en acide phosphorique.

Le *soja* jaune hâtif, qui a été cultivé avec succès à Bamako et à Koulikoro, pourrait jouer le rôle améliorant propre aux légumineuses dans les terres trop humides pour permettre la culture des doliques, du *voandzou* ou de l'arachide. Cette papilionacée pourrait notamment être avantageusement associée avec le da et avec certaines variétés de riz. Malheureusement la graine de soja doit subir une fermentation spéciale avant d'être consommée, ce qui met obstacle à la diffusion de son emploi chez l'indigène.

2° Oléagineux.

Dans le Haut-Sénégal-Niger, l'*arachide* n'est guère cultivée au-dessus de 15° de latitude, mais partout ailleurs on en rencontre des plantations d'une certaine importance. Les indigènes savent extraire de la graine de l'huile pour les besoins des Européens de la colonie ; ils l'emploient aussi pour la fabrication d'un savon grossier, la consomment au naturel et la font entrer dans la composition de certains mets.

Dans la partie de la vallée du Niger comprise

entre Kéénkou et la zone d'inondation périodique, la culture de l'arachide trouve des conditions naturelles très favorables à son extension, qui a malheureusement été retardée jusqu'à ce jour par l'arrêt du rail dans le couloir rocheux de Koulikoro. A l'heure actuelle, les agriculteurs de cette contrée, abstraction faite seulement de ceux des environs de Ségou, ne peuvent écouler leurs produits qu'en les vendant à des sous-traitants, qui les payent des prix très bas, tenant compte, non seulement des bénéfices souvent excessifs qu'ils désirent se réserver, mais encore des manutentions dispendieuses nécessitées par l'expédition sur Bamako. C'est ainsi que le 27 janvier dernier les arachides qui étaient payées à Bamako 0 fr. 50 le kilogramme, n'étaient prises qu'à raison de 0 fr. 175 à Tamani, escale du Niger reliée à Bamako par 110 kilomètres de fleuve et 57 kilomètres de voie ferrée.

Le prolongement de la voie ferrée jusqu'à Nyamina d'une part et jusqu'au Bani de l'autre, et la création de centres de décorticage à San, Ségou, Nyamina et Kéénkou, permettraient à ces escales d'exporter le précieux oléagineux par dizaines de milliers de tonnes.

Le *sésame* est cultivé par les Markas et les Bobos des cercles de San et de Bandiagara, qui en utilisent à la fois l'huile et le tourteau pour la cuisine. Bien qu'elle ne soit pas encore l'objet d'un trafic important, on en voit fréquemment la graine sur les marchés des régions productrices. L'huile n'est généralement pas extraite en vue de la vente, mais il est cependant possible de s'en procurer de petites quantités à des prix avantageux. Avant la guerre le prix de l'huile de sésame ne dépassait pas à San 0 fr. 50 le litre.

Un échantillon de sésame de San expertisé par les soins du Jardin Colonial a donné lieu aux appréciations suivantes :

Etude chimique : eau 4,40 0/0 ; matière grasse 48,54 0/0.

Expertise commerciale : ce sésame donne une huile de qualité moyenne (39 à 40 0/0).

Par contre, un échantillon provenant du sud du cercle de Ségou et qui contenait 53 % de matière grasse pour 3,46 % d'eau, a pu être comparé aux meilleures provenances des Indes, et coté à 40 francs les 100 kilogrammes aux cours des premiers mois de l'année 1911.

Pour répondre aux demandes pressantes de l'Aéronautique militaire, pour laquelle l'huile de *ricin* était un lubrifiant indispensable, l'administration locale a fait, en 1917 et 1918, de gros efforts en vue de développer la culture de cet oléagineux dans les cercles du Haut-Sénégal-Niger les plus favorisés au point de vue des facilités d'évacuation. La fin des hostilités a arrêté les achats officiels, et le commerce, trouvant à employer ses capitaux plus avantageusement, a dédaigné le nouveau produit que les cultivateurs, certains de ne pouvoir le vendre, ne prennent même plus la peine de récolter aujourd'hui. Il n'en reste pas moins acquis que les meilleures

variétés de ricin poussent vigoureusement dans le Haut-Sénégal-Niger, notamment sur le territoire de la Résidence de Barouéli (cercle de Ségou), où de belles plantations avaient été créées.

En attendant que la culture de l'arachide ait pris dans les cercles de Ségou, de San et de Kou-tiala la place qui lui revient, la noix de *karité* reste le produit oléagineux le plus important de ces divisions administratives. Les cotylédons des graines fournissent aux Soudanais un beurre végétal qu'ils utilisent pour la préparation de leurs aliments, l'éclairage des cases, la fabrication du savon et comme cosmétique.

Tel qu'on le trouve sur les marchés du Soudan, le beurre de karité possède une odeur spéciale désagréable. Des essais d'épuration, faits à Marseille dans les usines de MM Rocca, Tassy et de Roux, ont fourni un beurre blanc, ferme, débarrassé de toute âcreté désagréable, constituant un produit de tout premier ordre, capable de figurer avantageusement dans la consommation européenne, soit seul, soit mélangé au beurre de coco, dont il atténue la trop grande fluidité.

L'épuration est rendue délicate par la présence d'une certaine quantité de matière insaponifiable provenant du latex des graines (jusqu'à 7 et 8 0/0 pour certains échantillons). Les beurres sont d'autant plus impurs qu'ils ont été fabriqués avec des noix ayant subi une fermentation plus complète, la quantité de latex pouvant passer en solution dans le beurre à la faveur de cette fermentation étant plus forte. D'autre part, les beurres extraits à la presse de noix fraîches filtrent plus difficilement que les autres et ont un aspect légèrement gluant; ils ont aussi une légère coloration verte. Il est probable que le latex qui n'a pas été coagulé, cède à la matière grasse un plus grand nombre de principes qu'il n'en cède après coagulation. C'est donc en triturant des noix sèches, mais non fermentées, que l'on obtiendra le produit le plus pur.

Il y a une douzaine d'années, le beurre de karité était surtout utilisé en Europe pour la fabrication des bougies, et aussi dans la savonnerie, bien qu'il soit moins propre à ce dernier emploi. Avant la guerre il était, en outre, de plus en plus employé en mélange avec d'autres graisses végétales, comme succédané du beurre ordinaire, de la margarine et des beurres de coco, et pour la fabrication de chocolats bon marché. Il trouvait aussi un emploi important dans la pâtisserie. Les amandes étaient triturées, presque en totalité, en Belgique, en Hollande et en Allemagne, dans les fabriques de margarine des maisons Félix de Bruyn, van Jurgens et van den Bergh. L'état de guerre a fait disparaître cette industrie. En raison du développement pris ces dernières années par l'industrie de l'hydrogénation des corps gras, il est impossible de préciser quels seront dans l'avenir les débouchés ouverts au beurre de karité. Il est permis d'espérer, étant donné la variété des applications dont il est susceptible,

qu'il restera longtemps très demandé sur les marchés d'Europe.

Les noix, amandes et beurre de karité exportés par le Haut-Sénégal-Niger, proviennent pour la plus grande partie des cercles de Ségou et de San. Malgré la guerre, les exportations de ces produits s'élevaient à 2.395 tonnes en 1914, 1.785 tonnes en 1915, 1.228 tonnes en 1916, et 234 tonnes en 1917.

Les exportations qui, avant la guerre, se faisaient surtout sous forme d'amandes sèches et vers l'Europe, se font actuellement sous forme de beurre, sur le Sénégal, où la hausse vertigineuse des arachides a entraîné l'élévation des cours de tous les corps gras alimentaires. Tout le beurre exporté jusqu'à ce jour du Haut-Sénégal-Niger a été fourni par l'industrie indigène, dont les procédés présentent le triple inconvénient d'être très longs, de laisser dans les résidus la moitié au moins de la matière grasse, et de donner un produit d'odeur désagréable. Il serait cependant très facile d'extraire sur place cette matière grasse d'une façon plus rationnelle, à l'aide d'un broyeur et d'une presse. On trouvera dans l'ouvrage *Le Karité et ses produits*, Paris, 1911, deux projets d'huileries coloniales pour karité, établis par des constructeurs de Marseille.

Une des raisons qui ont retardé l'industrialisation de l'exploitation des innombrables peuplements de karités du Niger-Moyen, a été la difficulté de trouver pour le produit un emballage pratique et bon marché. Le beurre de karité exige, en effet, des récipients absolument étanches, car, malgré son point de fusion élevé, il fond en partie dans la cale des navires et arrive même à suinter des tonneaux, avariant tout ce qui l'avoi-sine. D'après M. Ammann, le seul récipient que l'on puisse utiliser est la boîte de fer-blanc de faible épaisseur, sertie et non soudée, que l'on peut facilement fabriquer sur place.

Quoi qu'il en soit, cette double question de l'extraction industrielle et de l'emballage du karité est actuellement étudiée de très près par plusieurs maisons de commerce de la colonie, et il ne me paraît pas douteux que, dans un avenir peu éloigné, des fabriques de karité ne se montent sur les rives du Niger et du Bani.

En aucun pays à ma connaissance le karité n'est cultivé, au sens étroit de ce mot, mais dans la plupart des régions de son aire de dispersion, l'homme contribue dans une très large mesure à sa propagation en lui donnant asile dans les terres cultivées, où il profite des labours et est défendu contre les feux de brousse, avantages grâce auxquels il se développe avec une plus grande vigueur et fructifie plus abondamment.

En raison de cette protection, les peuplements de karités s'étendent constamment par la mise en exploitation de terres neuves. Ils occupent déjà, sous forme de massifs denses ou clairs, la plus grande partie des superficies cultivables du cercle de Ségou et des territoires voisins. Leur présence est si constante sur les terres les plus fertiles, qu'il ne sera possible d'avoir recours à la

motoculture ou même simplement au labour par traction animale qu'en sacrifiant les arbres précieux par milliers. Cette constatation pose un grave problème. Doit-on considérer le karité comme un arbre « tabou », et, en conséquence, interdire en fait toute innovation dans les procédés de culture qui nécessiterait l'abatage de massifs de cette essence ? Doit-on au contraire faire des peuplements deux parts, dont l'une serait livrée à la cognée du défricheur pour pouvoir être ensuite fertilisée par la charrue, et l'autre, conservée en vue de la production du corps gras, pourrait être seulement cultivée par les procédés indigènes ?

La valeur des produits du karité ne semble pas assez grande pour qu'il y ait lieu de leur sacrifier l'avenir agricole de l'une des contrées les plus fertiles et les mieux peuplées de l'Afrique occidentale. Le rendement de l'arbre varie beaucoup d'une année à l'autre. Certaines années, sans cause bien apparente, le plus souvent quand la récolte précédente a été très abondante, des sujets adultes ne donnent qu'une quantité négligeable de fruits. Les observations faites à la Station agronomique de Koulikoro montrent que le rendement moyen en noix sèches ne dépasse pas 10 kilogrammes par arbre. Même en comptant sur une densité de 20 arbres adultes à l'hectare, nous n'arrivons en partant de cette base qu'à une production de 200 kilogrammes de noix sèches, soit 140 kilogrammes d'amandes à l'hectare. Au prix de 30 à 33 francs les 100 kilogrammes d'amandes rendus à Anvers ou Rotterdam, pratiqué au début de 1914, nous nous trouverions en présence d'un revenu brut bien faible.

Il serait vain de vouloir prendre dès maintenant une décision définitive à ce sujet. La colonisation agricole est encore à l'état embryonnaire dans la région envisagée. La charrue n'y a encore remué la terre qu'en de rares endroits, et jamais avec persévérance. Aucun tracteur n'y a jusqu'ici tracé sa voie, et il ne me semble pas possible d'affirmer *a priori* que la motoculture pourra y être introduite avec succès. La colonie devra donc être reconnaissante aux novateurs qui, à leurs risques et périls, viendront y faire les premiers essais des méthodes de culture modernes, et surtout éviter d'ajouter de nouvelles difficultés à celles déjà trop nombreuses qui résulteront pour eux de l'éloignement de la côte, de la dureté du climat et de l'inexpérience de la main-d'œuvre locale. Provisoirement, les concessions devant être cultivées au moyen de tracteurs pourraient bénéficier d'un régime spécial : la coupe de toute essence, même utile, y serait autorisée, à charge pour le concessionnaire d'avoir commencé l'exploitation du sol par procédés mécaniques deux ans au plus tard après l'octroi de l'autorisation de défricher. Pour éviter le déboisement complet de trop grandes surfaces, le colon serait seulement astreint à établir ses plantations par bandes de 200 hectares au maximum, chaque bande devant être séparée de la bande voisine par une zone boisée ayant au moins le cinquième de sa

largeur, où tous les arbres donnant des produits utiles seraient conservés.

Le colon qui voudrait établir une plantation de karités sur un terrain ne portant point de sujets spontanés, devrait avoir recours, soit au semis, soit à la transplantation en grosses mottes pendant la saison des pluies, de plants pris dans la brousse, n'ayant pas plus de 0^m50 à 0^m70 de hauteur, car les plants de cette dimension ont déjà une racine persistante très développée, et ne reprennent à la transplantation que si l'opération est faite avec beaucoup de soin. Il devrait compter avec la lenteur de croissance de la plante, qui ne commence guère à fructifier avant douze à quinze ans, et n'est en plein rapport qu'une dizaine d'années plus tard. Par contre, l'aménagement de peuplements naturels suffisamment denses en vue d'en intensifier la production serait, dans certains cas, une entreprise intéressante. En abattant la brousse, en respectant seulement l'arbre que l'on voudrait cultiver, on faciliterait le développement des rejets des vieilles souches, toujours très nombreuses dans les peuplements de karités, et l'on obtiendrait rapidement un massif homogène pouvant produire à l'hectare 100 à 200 kilogrammes d'amandes sèches. Il va sans dire que l'on ne saurait consacrer avantagement à une exploitation de ce genre que des terrains ayant cumulativement une autre destination, des terres de parcours par exemple, ou des réserves d'essences utiles établies par le cahier des charges d'un acte de concession.

3° Textiles.

Le *da-dian* des Bambaras, ou *chanvre de Guinée*, est cultivé isolément et sur des surfaces relativement importantes dans la vallée du Niger, entre 13 et 15 degrés de latitude. Dans de nombreuses autres régions les Noirs en cultivent intercalairement des variétés de terres sèches dans le mil ou le maïs.

Les usages de la fibre fournie par la tige de cette plante sont nombreux. Dans l'Inde, où elle est connue sous les noms de jute de Madras ou de jute de Bilimpatam, elle est employée à la fabrication de la ficelle et de la corde nécessaires aux agriculteurs. Avec cette matière textile on fait aussi, en quelques endroits, des tissus grossiers, de la toile goudronnée, de l'étoffe à sacs et des filets de pêche. Des usines pour la filer et la transformer en sacs dits « gunnies » ont été créées à Bilimpatam, dans le district de Vizagapatam, et à Ellore, dans le district de Khrishna; c'est, d'autre part, la principale fibre employée par les manufactures de papier du district de Dacca (Bengale).

Jusqu'à ces dernières années, elle n'était guère utilisée dans la vallée du Niger que pour la fabrication des cordes nécessaires à l'assemblage des pièces des pirogues, ainsi que pour la confection de filets de pêche et d'entraves pour le bétail. Depuis la guerre, la production ayant un peu augmenté, le commerce a eu souvent recours à

elle pour remplacer le fer feuillard, les cordes et la ficelle d'importation. C'est ainsi qu'il se fait actuellement dans cette colonie une assez grande consommation de cordes de Da pour la confection des balles de laine et de coton, des ballots de peaux, des charges de sel en barres, et de ficelle de Da pour la fermeture des bérêts de mil et de riz.

La filasse, telle qu'elle est utilisée, est constituée par des faisceaux de fibres unies par un ciment intercellulaire (fibre brute). Quoique le contraire ait été parfois affirmé, ces filaments ont une longueur suffisante pour être travaillés comme le jute. Ils sont d'une couleur variant du grisâtre au blanc roussâtre et ont un certain lustre.

Avant la guerre, on trouvait déjà acheteurs en France pour des quantités importantes de fibres de da du Soudan à des prix variant de 50 à 55 francs les 100 kilogrammes caf, et atteignant même 60 francs pour la première qualité. Présentement l'industrie paierait ce textile à des prix beaucoup plus élevés, en rapport avec les cours du jute, mais le faible surcroît de production qu'il a été possible d'obtenir de l'indigène ayant trouvé son emploi sur place, il n'existe toujours aucun disponible important pour l'exportation.

Les médiocres résultats donnés jusqu'ici par les efforts faits par l'Administration en vue de l'intensification de la culture du da montrent qu'un industriel, qui voudrait l'utiliser pour la confection de sacs et de toile d'emballage, devrait produire lui-même la plus grande partie du stock dont il aurait besoin. C'est ce qu'a compris un groupe de négociants qui a déjà étudié la question et serait sur le point de passer aux réalisations.

En bonne culture indigène, les rendements oscillent généralement autour de 1 tonne de fibre sèche et 600 kilogrammes de graine pouvant fournir de 17 à 20 0/0 d'une huile siccative de couleur jaune clair et un tourteau utilisable pour l'alimentation du bétail. Dans les terres riches en azote le rendement est beaucoup plus élevé. A Ségou, en 1909, M. Estève, agent du service de l'Agriculture, a semencé en da une parcelle de terre mesurant exactement un hectare de superficie, non inondée, mais enrichie par les résidus d'une usine d'égrenage de coton : ce champ a fourni 8.485 kilogrammes de tiges sèches, qui ont donné 1.750 kilogrammes de fibre. Pour cet essai, les frais de culture n'ont pas dépassé 270 francs, soit 40 francs pour la culture proprement dite, 60 francs pour l'arrachage et le bottelage des tiges et 170 francs pour le rouissage, le décortilage, le lavage et le séchage. Il est vrai que ces prix de revient seraient doublés aujourd'hui en raison de l'augmentation des salaires.

Malheureusement la bonne venue des cultures de da est subordonnée, d'une façon étroite, à des conditions climatiques favorables. La plante a besoin de beaucoup d'eau pour se développer normalement. Une chute de pluie de 0 m. 70 est un minimum au-dessous duquel la récolte ne

couvre plus les frais de culture, tout au moins en terre non atteinte par les eaux d'inondation. Une chute de 0^m,70 à 0^m,80 n'est elle-même suffisante que si elle est convenablement répartie. Il convient de semer le da au commencement de la saison des pluies, pour qu'il ait atteint son complet développement végétatif au retour de la sécheresse. Le semis est cependant retardé par la nécessité de donner au sol au préalable deux façons préparatoires successives, à intervalle permettant la levée, et la destruction consécutive par le second labour, de toutes les herbes nuisibles, et particulièrement d'un certain liseron grim pant, parasite habituel du da. On comprend facilement que dans ces conditions une période de sécheresse sévissant au début de l'hivernage ou un arrêt prématuré des pluies ait la plus désastreuse influence sur le rendement. L'irrigation des cultures au commencement et à la fin de la saison humide supprimerait ces aléas, et assurerait des récoltes régulières et abondantes.

En 1914 et 1915, sur le domaine de la Station agronomique de Koulikoro, dans un terrain inondé par intermittence par les eaux de crue d'un marigot détournées au moyen d'un barrage, M. Andrieu a obtenu à l'hectare 6 tonnes de tiges coupées au collet et pesées complètement sèches et débarrassées des capsules, pour un semis régulier à 10 centimètres en tout sens. Le rendement de ces tiges en fibre a été de 21,8 0/0. Le prix de revient de la tonne de fibre n'a pas dépassé 139 francs, les opérations de défibrage comprenant un rouissage de dix jours, l'écorçage à la main et un lavage rapide, et la journée de main-d'œuvre étant comptée à 0 fr. 60.

La culture du *cotonnier* était en honneur bien avant l'occupation française dans les provinces qui forment aujourd'hui les cercles de Ségou, de San et de Koutiala, et les récits des explorateurs montrent qu'elle y était pratiquée il y a cent ans suivant les mêmes procédés que de nos jours.

Les habitants de ces pays ne se contentent pas de produire le textile nécessaire pour la confection de leurs vêtements, ils répondent aux besoins en matière première d'une véritable industrie locale dont les produits sont exportés au loin. Les couvertures en bandes ou en damiers blancs et bleus, les pagnes et les turbans de Ségou sont renommés dans toute l'Afrique occidentale, et, au temps où florissait le commerce transsaharien des caravanes, trouvaient un écoulement jusque dans le Maghreb. Les bandes de pagne des provinces du Bani, quoique d'un travail beaucoup plus grossier, donnent lieu à d'importantes transactions avec les cercles voisins et aussi avec les colonies de la Côte d'Ivoire et de la Guinée Française. Avant la guerre, la bande de coton écri du cercle de Koutiala valait sur place de 0 fr. 04 à 0 fr. 05 le double empan et celle de couleur de 0 fr. 08 à 0 fr. 10 l'empan de quatre travers de doigts. Les bandes écries réunies en rouleau représentant la charge d'un homme, se payaient de 30 à 40 francs. Rien que d'après le contrôle des

patentes délivrées à Koutiala, M. l'administrateur Collieaux, auquel j'ai emprunté également les chiffres qui précèdent, a relevé à l'exportation en 1909 la sortie de 368 charges de ces bandes ayant sur place une valeur de 11.040 francs.

Dans le cercle de Ségou, la plante est conservée pendant deux, ou même trois ans. Elle donne généralement son plus haut rendement la deuxième année : il est vrai que le semis est souvent exécuté beaucoup trop tardivement pour qu'elle puisse atteindre un bien grand développement végétatif avant la fin des pluies.

Le cotonnier est généralement semé intercalairement dans le sorgho ou le maïs. Cette méthode de culture est la seule qui soit pratiquée dans le cercle de Koutiala. Les Miniankas sèment le cotonnier dru dans leurs champs de gros mil ; dès que le grain est récolté, et il est récolté dès fin septembre, la variété cultivée (sorgho rouge nommée diokobi en minianka) étant très précoce, les tiges de la céréale sont couchées, et la plante textile apparaît, un peu grêle, mais déjà chargée de fleurs. A ce moment les alentours des villages sont occupés, sans solution de continuité parfois, par une vaste cotonnière dont la superficie dépasse souvent 100 hectares.

Pendant toute la saison des pluies les cotonniers ne reçoivent pas de soins spéciaux. Ils profitent seulement des deux ou trois binages ou sarclages donnés aux céréales. Dès que le grain est récolté, si les autres travaux de la saison lui en laissent le loisir, le cultivateur arrache les tiges de mil ou de maïs et les entasse au bord du champ, sauf sur la périphérie, où elles servent à confectionner des clôtures de protection contre les incursions du bétail du village. Puis le sol est labouré assez profondément, ce qui lui permet de conserver une humidité suffisante jusqu'à la formation des capsules. La récolte commence en décembre et se termine en janvier ou dans les premiers jours de février. Elle occupe surtout les femmes trop âgées pour s'employer à des travaux plus pénibles. En mars ou avril les plants sont coupés et brûlés sur place, opération qui présente le double avantage d'enrayer la pullulation des parasites et d'assurer au produit une plus grande homogénéité, la fibre fournie par les vieilles cotonnières étant d'une qualité très inférieure à celle récoltée sur des plantes de l'année.

Le rendement à l'hectare varie généralement entre 150 et 250 kilogrammes de coton sur graine. Avant la guerre, lorsque le prix du kilogramme de coton brut sur les marchés du cercle de Koutiala oscillait entre 0 fr. 15 et 0 fr. 20, cette cueillette, faite, il ne faut pas l'oublier, sur un terrain qui donnait en même temps une récolte de grain, payait déjà assez bien le supplément de travail qui l'avait assurée : aux cours pratiqués actuellement (0 fr. 60 en décembre 1919 à M'Pésoba, où existe une usine d'égrenage), elle rémunère très largement le producteur et l'encouragement à étendre ses cultures.

J'ai pris comme exemple ce type de culture annuelle en raison des avantages qu'il offre et que

j'ai signalés en passant. Les cultures bisannuelles et surtout trisannuelles, bien qu'elles puissent, dans certaines conditions, assurer des rendements plus élevés, présentent de tels inconvénients qu'elles ne peuvent être considérées que comme des pis-aller. Non seulement elles facilitent la multiplication des parasites et entraînent un abaissement de la qualité de la fibre, comme il a été dit plus haut, mais elles ont pour autres conséquences la diminution de la grosseur des capsules (et par suite l'augmentation du coût de la cueillette) et une baisse sensible du rendement à l'égrenage.

Je noterai que j'ai vu cependant pratiquer dans le cercle de San un procédé de culture bisannuelle capable d'empêcher la dégénérescence des capsules et de la fibre : il consiste simplement à recéper les tiges dès le début de l'hivernage.

Historique des essais faits en vue de développer la culture du coton dans la contrée envisagée.

1^o Campagne 1903-1904. Premier essai de cotonniers américains. — En 1903, époque à laquelle l'Association cotonnière coloniale porte ses vues sur le Niger, deux méthodes essentiellement différentes sont préconisées pour le développement de la production cotonnière dans la vallée de ce fleuve : 1^o commencer à exporter le coton du cru tel quel, tout en travaillant à l'amélioration de sa qualité en sélectionnant les divers types et en amenant l'indigène à perfectionner ses procédés de culture et à apporter plus de soin à la cueillette ; 2^o tenter l'acclimatation des variétés de cotonniers qui produisent les qualités recherchées par l'industrie française. C'est la deuxième méthode qui est adoptée, parce qu'elle semble devoir donner les résultats les plus rapides.

Il est admis, d'autre part, qu'en raison de la faible valeur du produit sur place, la culture faite par main-d'œuvre salariée ne serait pas rémunératrice et que la production doit rester entièrement entre les mains du Noir.

En conséquence et bien qu'il soit reconnu que le coton indigène du Soudan peut trouver son utilisation dans les manufactures traitant les sortes indiennes et donner des tissus d'une bonne qualité marchande, dès 1903, l'A. C. C. distribue entre 206 villages du cercle de Ségou des semences de neuf variétés américaines. Ce premier essai paraît montrer que la culture des cotonniers américains est susceptible d'extension dans la vallée du Niger, et que, des variétés introduites (Mississippi, Missouri, Pointe coupée, Red river, Yasoo river, Black rattlers, Colorado river, Lamar Country et Texas parish bender), la variété Mississippi est la plus propre à être cultivée dans le pays de Ségou. Dans un champ d'essai de 3 hectares établi à Ségou, le rendement atteint, pour cette variété, 250 kilogrammes à l'hectare sans fumure.

2^o 1904-1906. Diffusion de la culture du cotonnier américain. Campagne 1904-1905. — Des

essais sont entrepris par le service de l'agriculture local suivant un programme tracé par le gouvernement général. Les recherches consistent à étudier comparativement dans les principales régions agricoles de la colonie un certain nombre de variétés appartenant aux types Upland, Louisiane, Pérou et Egypte. A cet effet, dans chaque région cotonnière, placée sous la surveillance d'un agent de culture, sont établis trois ou quatre champs d'essais cultivés à la mode indigène. D'une façon générale les rendements sont très faibles et ne confirment pas entièrement les résultats obtenus en 1903. D'importantes plantations cultivées sous la surveillance des agents de l'A. C. C., dans le cercle de Ségou, (30 hectares dans le secteur de Zinzana et 88 hectares dans le secteur de Barouéli), ou celle du Fama Mademba sur le territoire de Sansanding, ne donnent pas de meilleurs rendements.

Cet insuccès est attribué à une sécheresse exceptionnelle, l'hivernage ayant pris fin un mois plus tôt que dans les années normales, et les cotonniers, dont la végétation était jusque là de toute beauté, n'ayant commencé à souffrir qu'au moment de la maturation des premières capsules. Au reste, la récolte de coton indigène n'est pas meilleure.

Quoi qu'il en soit, les essais de 1904 montrent que l'Excelsior et le Mississippi sont parmi les variétés cultivées dans les champs d'expériences les plus recommandables pour la vallée du Niger. Les rendements à l'hectare des variétés retenues pour les essais futurs sont, en ce qui concerne la zone envisagée dans ces notes :

a) Essais de l'administration :

San-Excelsior : 380 kilogrammes ; King : 150 kilogrammes.

Ségou-Excelsior prolif : 141 kilogrammes.

Nyamina-Excelsior prolif : 134 kilogrammes.

Sansanding-Mississippi : 52 kilogrammes.

Koulikoro-Excelsior prolif : 128 kilogrammes ;
Mississippi River benders : 350 kilogrammes ;
Colorado river : 216 kilogrammes ; King : 150 kilogrammes ;
Lamar Country : 150 kilogrammes.

b) Essais de l'Association cotonnière coloniale :

Secteur de Zinzana-Mississippi : 100 kilogrammes ;
Missouri : 90 kilogrammes.

Secteur de Barouéli-Missouri : 40 kilogrammes ;
Louisiane : 50 kilogrammes.

Le coton récolté par le Fama de Sansanding, égrené et emballé par ses soins, est expédié au Havre, où il est estimé de qualité « fully good middling » et vendu 75 francs les 50 kilogrammes. Les Etablissements de Filature et Tissage de Giromagny qui s'en sont rendus acquéreurs le travaillent avec les procédés habituels et le trouvent de meilleure qualité et de travail plus facile que le « Louisiane supérieur » qu'ils utilisent couramment.

Le coton indigène récolté à la Station agronomique de Koulikoro est l'objet au Havre de l'appréciation suivante : « Fully good middling, blanc, brillant, bon genre, soie 25/27, courte, mais assez régulière. Valeur approximative, sur

la base du terme Havre, de 63 à 65 francs le 26 octobre 1904. »

Campagne 1905-1906. — De fortes quantités de graines de Mississippi et d'Excelsior ou, plus exactement de graines expédiées comme telles des Etats-Unis, sont distribuées aux indigènes, notamment dans les cercles de Bamako, de Ségou et de San. Malheureusement ces graines, qui eussent dû parvenir au Soudan dans les premiers jours de juin, n'arrivent à Kayes qu'en juillet. Elles sont donc ensemencées beaucoup trop tard. D'autre part, à l'époque où les semis peuvent enfin être exécutés, les bonnes terres sont déjà occupées : pour cette raison beaucoup de graines ne sont pas semées, d'autres sont confiées à un sol trop ingrat. Les résultats obtenus dans certains champs prouvent cependant, une fois de plus, que les cotonniers des types Upland ou Louisiane peuvent donner, dans le Moyen-Niger, un produit répondant pleinement aux desiderata des filatures françaises traitant les sortes américaines. Mais il devient évident que ces plantes sont exigeantes quant à la fertilité du sol et excessivement sensibles aux attaques des insectes parasites et à un accident d'origine climatique, sorte de folletage caractérisé par le dépérissement et la flétrissure brusque des feuilles, dû probablement à une rupture d'équilibre entre une transpiration exagérée de la plante et une absorption d'eau par les racines devenue insuffisante par suite du dessèchement rapide du sol, pendant les journées chaudes de la fin de l'hivernage.

3° 1906-1909. Continuation des tentatives d'introduction des variétés américaines et exportation du coton indigène. — Des distributions importantes de semences américaines sont faites de nouveau par l'A. C. C. Encore une fois la belle venue des cultures autorise pendant la première période de végétation des espérances de brillante récolte, que les ravages des insectes et les accidents climatiques font malheureusement disparaître dès le début de la fructification. Pour la première fois une quantité notable de coton indigène est exportée par l'A. C. C.

Campagne 1907-1908. — Les distributions de semences américaines continuent. Les résultats sont les mêmes. En raison de la sécheresse extrême de l'année, la récolte de coton indigène est elle-même très mauvaise.

Campagne 1908-1909. — D'une façon générale les champs ensemencés en cotonnier américain continuent à donner de très faibles rendements.

La cause principale d'insuccès est suivant les cas :

1° La qualité extrêmement mauvaise des graines distribuées par l'A. C. C. ;

2° La pauvreté du sol cultivé, les indigènes ayant, dans de nombreuses localités, consacré leurs terres les plus ingrates à ce qu'ils appellent le « coton des blancs » ;

3° Les dégâts causés par le bétail ;

4° L'insuffisance des façons culturales ;

5° Le parasitisme de la larve du Sphénoptère du cotonnier qui creuse intérieurement la tige ou

la racine de la plante. La dernière de ces causes d'insuccès est certainement la plus importante après la mauvaise qualité des semences. Le Sphénoptère s'attaque aussi au cotonnier indigène, mais celui-ci lui résiste beaucoup mieux.

Une circulaire fait connaître aux administrateurs que pour enrayer la diffusion de ce redoutable parasite il convient :

1° Dans toutes les localités où les indigènes cultivent concurremment le cotonnier en culture annuelle et pérennante, d'exiger d'eux qu'ils ne conservent que le premier de ces modes de culture.

2° D'arracher et de brûler les cotonniers dès la fin de la récolte dans les plantations annuelles.

3° D'arracher et de brûler le plus rapidement possible tout plant qui meurt ou se dessèche avant la fin de la récolte.

La lutte contre le Sphénoptère du cotonnier est rendue difficile par le fait que, comme l'a constaté M. Andrieu, ce parasite vit également sur d'autres Malvacées, notamment sur le Daoulon, Hibiscus sauvage du groupe des H. Sabdariffa, très répandu dans la brousse nigérienne.

Pendant la campagne 1908-1909 l'A. C. C. installe dans le cercle de Koutiala, à M'Pésoba, un atelier spécialement destiné à l'égrenage du coton indigène. Elle achète 45 tonnes de ce produit dans la circonscription.

Campagne 1909-1910. — Les distributions de semences américaines sont limitées aux cercles de Ségou, San et Djenné.

Le représentant de l'A. C. C. passe des contrats avec les habitants de certains villages pour leur faire cultiver pour son compte une partie de leurs champs en coton indigène. Les achats passent de 45 à 147 tonnes pour la seule circonscription de Koutiala.

Il fait d'autre part des plantations importantes de cotonnier américain dans le cercle de Ségou.

En résumé, l'A. C. C. dirige nettement ses efforts vers l'extension de la culture du cotonnier indigène. Le peu de rusticité et la sensibilité aux parasites montrés depuis six ans par les cotonniers américains dans la vallée du Niger sont les raisons de ce changement d'orientation.

4° *Essai du cotonnier du Dahomey.* — Les appréciations favorables portées en France sur le coton du Dahomey décident l'administration locale à tenter l'introduction de cette sorte qui, à première vue, semble devoir s'acclimater dans le Moyen-Niger plus facilement que les cotonniers américains.

Le premier essai est fait par la Station agronomique de Koulikoro, en 1909, année de pluies abondantes, sur un terrain frais et très fertile, préparé soigneusement à la charrue et à la herse. La plante se montre très tardive : le 31 décembre la cueillette n'est pas commencée. Le rendement atteint finalement 330 kilogrammes de coton non égrené à l'hectare.

Les deux années suivantes la récolte est à peu près nulle. Les cultures souffrent surtout du parasitisme du Sphénoptère, auquel elles apparais-

sent beaucoup plus sensibles que les cotonniers indigènes. Les résultats obtenus avec les mêmes semences par les cultivateurs des cercles de Ségou, San et Koutiala, ne sont pas meilleurs.

Efforts de l'A. C. C. en vue de la création d'un mouvement d'exportation du coton indigène.

En 1907 l'A. C. C. monte à Ségou une usine d'égrenage, convenablement outillée, pour remplacer un petit atelier comprenant deux égreneuses de 45 scies mues au moyen de manèges antérieurement installé par l'administration dans cette localité et qui était devenu rapidement insuffisant. En 1910 le développement pris par la culture cotonnière dans le Minianka, sous l'impulsion énergique de M. l'administrateur Colliaux, la détermine à monter une nouvelle usine à M'Pésoba. La production de ce centre passe rapidement à 190 et 250 tonnes. En 1911, l'A. C. C. décide la création d'un atelier d'égrenage à San. La diminution des frais de transport qui en résulte permet d'offrir un prix plus avantageux au producteur et les achats s'élèvent en deux ans de 25 à 35, puis à 80 tonnes.

L'A. C. C., pendant cette période, ne limite pas son action à l'installation de centres d'égrenage; elle poursuit en même temps ses essais, sous deux formes différentes :

1° Essais directs :

2° Essais de culture par contrats passés avec les indigènes.

M. Level, dont la mort glorieuse a été une très grosse perte pour l'A. C. C., cultive directement dans les environs de Ségou, à Konodémini, une plantation de 13 hectares, dont chaque année une partie seulement est ensemencée, le reste étant laissé en jachère cultivée, dans le but d'étudier l'adaptation à la vallée du Niger des méthodes de culture sèche employées avec succès dans les régions les plus arides de l'Amérique du Nord. Une partie du terrain est mise en cotonnier indigène, obtenu de semences sélectionnées à l'usine d'égrenage, une autre en cotonnier exotique (en 1912, 3 hectares en cotonnier américain d'introduction ancienne). A Massala (cercle de Ségou), M. Level cultive 6 hectares au moyen de l'instrument aratoire du pays, le court piochon désigné par les Bambaras sous le nom de « daba » (exclusivement coton indigène). Le rendement à l'hectare atteint 325 kilogrammes de coton sur graines en 1910, 380 kilogrammes en 1911-1912.

Les contrats de culture sont des forfaits passés avec les gens de villages de la brousse, qui s'engagent à cultiver pour le compte de l'A. C. C. une certaine étendue de terrain, sous une stricte surveillance, et avec plus de soin qu'ils n'en donnent d'ordinaire à leurs propres champs.

Les cultivateurs contractants doivent fournir un minimum de récolte à l'hectare (minimum calculé d'après les résultats de l'année précédente), sauf circonstances exceptionnelles. L'Association fournit des graines de choix. Dans le cercle de Ségou, le nombre d'hectares cultivés ainsi est de

45 en 1911-1912, de 60 en 1912-1913. Alors qu'en 1909-1910 le rendement moyen était resté un peu inférieur à 125 kilogrammes de coton brut, il atteint près de 200 kilogrammes en 1911-1912, montant pour certains villages à 267 kilogrammes. Dans certaines régions trop excentriques pour qu'elle puisse y faire de la culture par contrats, l'A. C. C. se contente d'encourager la production du coton par la distribution de gratifications. Le total des gratifications ainsi distribuées chaque année varie de 1.000 à 1.500 francs.

En propageant des semences choisies dans les centres de culture cotonnière dont le produit laissait le plus à désirer, l'A. C. C. a amélioré sensiblement la qualité du coton des cercles de Ségou, de San et de Koutiala, particulièrement en ce qui concerne l'homogénéité. Au début de 1914, ce produit obtient à la cote du marché du Havre, des prix un peu supérieurs à ceux du Middling des Etats-Unis.

Avant la guerre, le cercle de Koutiala fournissait à lui seul près des trois quarts des quantités exportées, l'industrie locale offrant au coton du cercle de Ségou un débouché plus avantageux.

Le coton acheté dans les provinces de la rive droite du Bani est égrené à M'Pésoba ou à San. Le rendement à l'égrenage atteint 24 à 25 0/0 : il est sensiblement supérieur à celui donné par le coton des cotonnières vivaces. A la sortie de l'égreneuse la fibre est mise en balles de 30 à 35 kilogrammes, faciles à transporter, et celles-ci sont dirigées sur Ségou, par eau (de San), ou par la route et la voie étroite Ségou-Douna (de M'Pésoba). A Ségou, elles sont à nouveau comprimées à l'aide d'une forte presse hydraulique en balles de 220 à 230 kilogrammes.

Les chiffres ci-dessous indiquent l'importance des stocks réunis par l'A. C. C., et exportés en France après égrenage :

1907-1908.....	25 tonnes
1908-1909.....	69 —
1909-1910.....	190 —
1910-1911.....	86 —
1911-1912.....	260 —
1912-1913.....	400 —
1913-1914 (année de sécheresse).....	220 —

En 1913, deux maisons de commerce de la colonie se décident à entrer dans la voie ouverte, et achètent dans le cercle de Koutiala 35 tonnes de coton, dont l'usine de M'Pésoba assure l'égrenage.

En 1914, l'A. C. C., privée coup sur coup des excellents services de son agent principal au Soudan et de la subvention qu'elle recevait chaque année du ministère des Colonies, pense devoir se contenter de sauvegarder l'avenir de son œuvre en assurant le fonctionnement des usines d'égrenage qu'elle a créées. Différentes maisons de commerce, l'administration locale, quand il n'y a pas d'autres acheteurs, prennent la suite des achats, et réunissent les stocks suivants :

1914-1915.....	208 tonnes (poids bruts)
1915-1916.....	224 —
1916-1917.....	223 —

Pendant la campagne 1917-1918, le commerce local achète les quantités suivantes :

Ségou.....	145 tonnes
Koutiala.....	220 —
San.....	131 —
	<hr/>
	496 tonnes

Les usines d'égrenage, dont les machines, faute des rechanges nécessaires, sont en mauvais état, et qui manquent en outre de pétrole, de toile d'emballage et de fer feuillard, ne peuvent nettoyer et emballer ces stocks en temps convenable. Un fléchissement des cours se produisant sur ces entrefaites, les exportateurs voient s'évanouir rapidement les bénéfices escomptés, ce qui les décourage, et entraîne un arrêt momentané des achats. Ceux-ci ne reprennent qu'en fin 1919 à la faveur de la hausse vertigineuse du produit sur les marchés de la métropole.

État de la question cotonnière dans la région envisagée.

La longue série d'essais dont je viens de faire un bref historique, a prouvé que les cotonniers américains ou égyptiens ne peuvent, sans irrigation, être cultivés *intensivement* dans la vallée du Niger, d'une façon avantageuse.

Les variétés indiennes se montrent plus résistantes, mais le produit qu'elles fournissent n'est pas supérieur au bon coton du pays.

Divers autres types (Pérou, Asie Mineure, Dahomey, Caravonica), expérimentés à différentes reprises, se sont montrés incapables de résister aux parasites locaux ou à des conditions climatiques défavorables.

Quant aux cotons indigènes, le développement de leur production est subordonné au maintien de cours élevés. Comme je l'ai déjà fait remarquer dans ces notes, ils ne correspondent pas entièrement aux desiderata de notre industrie. Actuellement, certaines filatures ne les acceptent que faute de mieux, la situation du change étant en voie de prohiber les importations américaines (1). A la vérité, il ne serait pas impossible de les améliorer notablement, si cette tâche était confiée à un organe scientifique, stable et nettement spécialisé. Il convient, cependant, de ne pas se dissimuler que tous les perfectionnements désirables ne sauraient être réalisés sur un même type. La petitesse des capsules qui rend la cueillette si onéreuse, le faible rendement à l'égrenage, le manque d'homogénéité, le peu de longueur de la fibre, ne sauraient être corrigés par simple sélection que dans une mesure très limitée. L'hybridation donnerait des résultats plus brillants, mais ce serait fatalement aux dépens de la rusticité. J'ajouterai que des types perfectionnés obtenus par cette méthode dégénéralent dès qu'ils seraient cultivés sans soins spéciaux. Je noterai enfin que le cotonnier indigène lui-même est relativement exigeant, et que dans la région

(1) Ces notes ont été rédigées en mars 1920.

Niger-Bani, sauf de rares exceptions, on ne rencontre des cotonnières de très belle venue qu'aux abords des villages, sur des emplacements enrichis par des détritiques divers. Il sera donc indispensable d'avoir recours aux irrigations à la fois pour améliorer la qualité du produit, augmenter le rendement et étendre largement la culture de la plante. Les irrigations n'ont pas seulement pour effet de mettre à la disposition des végétaux l'eau qui leur est nécessaire pour remplacer celle exhalée par transpiration, mais aussi de favoriser la nitrification et de solubiliser des matières fertilisantes du sol telles que le silicate de potasse et les phosphates que la plante ne pourrait pas utiliser sans cela.

Dans un pays tel que le Soudan, où le cours normal des saisons fait succéder presque sans transition une sécheresse excessive à une période d'extrême humidité à la faveur de laquelle la végétation herbacée a pu prendre un développement luxuriant, les phénomènes de nitrification s'arrêtent précisément au moment où l'abondance des débris végétaux leur permettrait de jouer le rôle le plus utile. Les matières organiques restées ainsi inutilisées sont en grande partie détruites par les termites et les incendies de brousse avant que le retour de la saison humide ne permette aux ferments du sol de reprendre leur activité. Des irrigations données régulièrement en octobre, novembre et décembre, en permettant à la nitrobactérie de se multiplier jusqu'aux froids, accroissent dans une large mesure la richesse du sol en azote assimilable, et permettent à des terres primitivement pauvres de porter de très belles récoltes.

Au cours d'une reconnaissance du cercle de Ségou faite en janvier dernier, M. l'ingénieur des Travaux publics Béline a pu se rendre compte qu'il n'existe aucune impossibilité à l'établissement d'un canal dérivé du Niger en un point à déterminer et capable d'arroser par simple gravitation les plaines situées sur la rive droite du fleuve, en amont et en aval de Ségou. Les superficies commandées seraient de l'ordre de grandeur suivant (1) :

	Certaines	Probables	Totales
	Hectares		
En amont de Ségou.....	200.000	150.000	350.000
En aval de Ségou.....	300.000	350.000	650.000
Totaux.....	500.000	500.000	1.000.000

Il ne semble pas douteux que sous l'influence des irrigations, doublement bienfaitantes comme il vient d'être montré, la plupart de ces terres ne puissent donner à l'hectare 1.200 à 1.500 kilogrammes de coton d'excellente qualité, les autres pouvant être avantageusement converties en rizières, en champs de da, ou porter des cultures fourragères. Cependant, comme l'établissement du canal envisagé par M. Béline, entraînerait l'emploi d'un très gros capital, il est nécessaire de pouvoir chiffrer d'une façon certaine et précise

(1) Chiffres de M. Béline.

la plus-value dont bénéficieraient les zones arrosées pour déterminer quel serait le rendement financier des travaux. Seule l'expérience directe peut nous donner des bases de calcul indiscutables.

Il y aurait donc lieu de créer dans la région envisagée une ferme cotonnière irriguée provisoirement par pompage. Cet établissement ne répondrait convenablement au but visé, que si les conditions énumérées ci-dessous étaient remplies :

1° Les terres du domaine devraient présenter les caractères de celles qu'arroserait le canal projeté;

2° Le personnel devrait comprendre un directeur et un excellent chef de culture, pour que la continuité des essais fût assurée et que la surveillance des chantiers ne nuisît pas aux recherches d'ordre scientifique nécessaires pour une bonne interprétation des résultats obtenus;

3° Les essais devraient porter parallèlement sur les variétés indigènes (Kayes, Barouéli, Bani), Mississipi, Excelsior prolif, Allen (qui donne de bons résultats en Nigéria) (1), Nyasaland, Cambodge et Sakellaridis, cultivées comparativement sur chaque type de terre du domaine; avec et sans fumure; après labours superficiels, moyens et profonds.

4° Produits divers

Indigo. — De nombreux cultivateurs du cercle de Ségou consacrent une partie de leurs champs à la production de l'indigo utilisé par les teinturières markas pour la teinture des filés de coton et de pagnes renommés dans tout le Soudan.

La plante est semée à la volée, sur des lignes espacées de 60 centimètres, à plat ou sur billons. Elle reste généralement deux ans sur le même terrain.

Les feuilles, récoltées à plusieurs reprises, (on fait généralement trois cueillettes, de septembre à janvier), sont pilées dans un mortier, et mises en pains arrondis ou en galettes. Ces pains doivent être soigneusement séchés au soleil avant emmagasinage. Ils sont l'objet d'un commerce d'une certaine importance. Avant la guerre ils se vendaient à raison de 0 fr. 50 le kilogramme sur les marchés des villes. Les teinturières indigènes obtiennent avec eux des teintes très solides et très belles. Il n'est pas possible de les conserver plus de deux ans en bon état. Ceux qui ont été présentés en France pour expertise ont toujours été trouvés moisis à l'intérieur. D'autre part, leur rendement en indigotine est faible.

De l'indigo véritable obtenu à Ségou par M. Coviaux, en traitant des feuilles provenant des cultures des indigènes, a donné à l'analyse 35 0/0 d'indigotine pure. M. Coviaux procédait de la façon ordinaire : il faisait fermenter les feuilles, soustrait, oxygénait, filtrait, faisait bouillir

(1) 311 tonnes de semences de coton « Allen long-staple » furent distribuées en 1918 dans les provinces du Nord. La récolte qui atteignit 2.000 balles (pour la province de Zaria et une petite partie de l'Emirat de Katséna), représentait une somme de 27.000 liv. sterl., payées aux cultivateurs indigènes.

la pâte, puis sécher le produit à l'abri du soleil et de la poussière.

Comme chacun sait, l'indigo naturel luttait difficilement avant la guerre contre l'indigo bleu de synthèse obtenu de la naphthaline par l'industrie badoise. M. Bélimé fait remarquer que la naphthaline étant elle-même retirée du goudron de houille, doit subir le contre-coup des nouvelles conditions de l'exploitation de la houille, et qu'en conséquence la production de l'indigo naturel doit prendre un nouvel essor. Si cette vue se réalise, comme tout permet de l'espérer, l'indigotier fournira dans les régions de Ségou et de San le plus précieux des assolements pour le cotonnier. De toute façon, il pourra être utilisé avantageusement comme engrais vert (1).

Tabac. — Le Haut-Sénégal-Niger exporte déjà de petites quantités de tabac sur les colonies voisines (17 tonnes en 1917, 39 tonnes pendant le 2^e semestre 1918). On se rendra compte de l'importance que peut prendre ce mouvement en relevant les chiffres des importations de l'Afrique Occidentale Française en tabacs bruts et fabriqués; on arrivera pour 1913 au total de 3.850.332 francs, comprenant seulement 5.344 francs de tabac brut et 398.948 francs de tabacs fabriqués d'origine française. Au cas où les tabacs du cru ne seraient pas susceptibles d'exportation en Europe, le colon aurait donc la ressource de fournir aux autres colonies du groupe le tabac de traite qu'elles ont acheté jusqu'ici très cher à l'étranger. Des essais de culture faits à la Station agronomique de Koulikoro ont montré qu'il pouvait viser à son choix l'un ou l'autre de ces débouchés. Les essais ont porté sur les variétés les plus diverses. Celle de la Havane en particulier mérite d'être répandue pour sa bonne croissance, ses feuilles longues de 0.40 à 0.60, souples et résistantes. Le tabac obtenu, de bonne combustibilité, très léger, de couleur jaune ou brune à volonté, semble remplir les conditions exigées par les manufactures.

Une variété de tabac rustique (sira des Bambaras) est cultivée sur des superficies relativement importantes dans le cercle de Ségou et les pays voisins: le produit ne répond malheureusement pas au goût du consommateur européen. Les habitants de ces contrées consomment surtout le tabac en le prisant, bien que l'habitude de fumer et celle de chiquer soient aussi répandues. Les méthodes de culture suivies (culture en saison sèche, fortes fumures, petit nombre de feuilles laissé par pied, récolte tardive), contribuent à augmenter la teneur en nicotine, et à donner un tabac fort, comme l'apprécient les Noirs. D'autre part la préparation est défectueuse.

Quoi qu'il en soit, les soins minutieux donnés à la plante aussi bien que l'examen des rendements obtenus montrent nettement qu'il s'agit d'une culture très rémunératrice.

Les semis sont faits dès la fin de l'hivernage, dans des pépinières ombragées. Les jeunes plants sont transplantés dans de véritables jardins, ou au bord des mares ou des cours d'eau à mesure que les eaux se retirent. Les planches sont divisées en compartiments rectangulaires de 0^m 500 au maximum, contenant 5 ou 6 plants, ce qui donne la compacité énorme de 110.000 pieds à l'hectare. Elles sont fumées avec du fumier de cheval et des cendres. Les plants sont écimés et les bourgeons latéraux supprimés; chaque pied ne porte que 6 à 10 feuilles, suivant sa vigueur, 1 ou 2 feuilles de terre qui n'ont aucune valeur et ne sont pas récoltées n'étant pas comptées. Les plantations reçoivent des façons d'entretien particulièrement fréquentes et sont constamment tenues dans un état de propreté parfaite; elles sont arrosées très régulièrement l'eau étant parfois puisée dans des puits relativement profonds.

La préparation n'est pas la même suivant les localités. A Gouni, en face du poste de Koulikoro, les feuilles, coupées une à une, sont disposées en petits paquets sur la terrasse des cases; elles y resteraient une dizaine de jours. Elles sont ensuite trempées dans de l'eau ayant servi au nettoyage des vases de terre dans lesquels est cuite la bouillie de mil, eau dans laquelle on a de plus fait bouillir l'écorce d'un arbre nommé Foloka par les Bambaras. Après cette opération, elles sont rentrées à l'ombre et y sont laissées quatre jours environ. Il ne reste plus qu'à en faire de petits paquets serrés, fusiformes, liés étroitement avec des lanières de feuilles de rônier et soigneusement séchés au soleil.

Sur le Bani, à Nangola notamment, les 6 à 10 feuilles d'un même pied sont coupées une à une, puis réunies en manoque. On laisse pendant huit jours les feuilles en plein air sur une aire battue, en les disposant concentriquement de telle façon que les queues soient seules exposées au soleil, les manokes se recouvrant l'une l'autre et celles de la périphérie étant recouvertes de paille. Les manokes sont ensuite étalées au soleil. Dix jours après on les rentre dans une case où elles sont conservées jusqu'à la vente sans autre manipulation.

Les essais de la Station agronomique de Koulikoro ont été faits pendant la saison des pluies et au commencement de la saison sèche. Pendant la saison des pluies la végétation de la plante est plus rapide; les feuilles ont un parenchyme souple, très combustible, à faible teneur en nicotine. Malheureusement une période de sécheresse prématurée peut compromettre la récolte. L'irrigation en fin hivernage augmenterait beaucoup et régulariserait les rendements.

La dessiccation des feuilles est l'opération la plus délicate. Il convient de semer le tabac au début de l'hivernage, pour pouvoir faire la coupe

(1) Au cours de la guerre, grâce à l'élimination de son redoutable concurrent du marché mondial, l'indigo naturel a vu sa production croître dans une large mesure. Aux Indes britanniques la surface consacrée à la culture de l'indigotier est passée de 60 690 hectares en 1914-1915 à 314.542 hectares en 1916-1917. Actuellement la teinture végétale recule de nouveau devant le produit germanique. Cependant les recherches poursuivies par des agronomes spécialement attachés à l'étude des méthodes de culture et d'extraction, ont montré qu'elles sont susceptibles d'améliorations dont la réalisation égaliserait à peu près les conditions de la lutte.

avant la saison sèche. Les feuilles sont alors séchées sous un hangar, dans un courant d'air. De bons résultats ont été obtenus aussi en séchant les feuilles dans une pièce close chauffée par la cheminée d'un foyer extérieur. Ce procédé est assez pratique : la dessiccation a lieu en quatre jours.

Il n'y a rien de particulier à signaler au sujet de la fermentation, qui est obtenue par le procédé habituel : mise des feuilles en tas de 0^m,50 environ de hauteur, légèrement pressés, ouverts à plusieurs reprises, et refaits de telle façon que les feuilles qui étaient au milieu soient en dehors.

Les Bambaras cultivent également un tabac d'hivernage, le doli (*Nicotiana tabacum*), qui est planté irrégulièrement autour des cases. Le doli n'est utilisé que par les fumeurs. Beaucoup moins fort que le sira, il est surtout consommé par les vieillards. La plante atteint un plus grand développement végétatif que le sira. Elle ne reçoit ni fumures, ni arrosages.

Acacia Adansonii (*Acacia des tanneurs*). — Cet *Acacia* est une variété de l'*Acacia Arabica* de Willdenow. C'est le Bagana des Bambaras.

Il a de 4 à 8 mètres de hauteur. L'écorce est de couleur noirâtre et de structure fibreuse. Les rameaux sont armés d'épines stipulaires droites, géminées, blanchâtres, persistantes, longues de 15 à 50 millimètres. Les fleurs, en boules de 15 millimètres de diamètre situées à l'aisselle des feuilles, sont jaunes. Les fruits sont des gousses indéhiscentes, couvertes d'un court duvet velouté, blanchâtres, grisâtres et ridées quand elles sont sèches. Ces gousses sont aplaties, plus ou moins arquées et contournées, longues de 6 à 15 centimètres, larges de 17 à 20 millimètres. Les indigènes les utilisent pour le tannage, et, pour cette raison, propagent l'arbre autour des villages.

J'ai vu vendre ces gousses sèches 0 fr. 10 le kilogramme à Nyamina, 0 fr. 05 à Barouéli, 0 fr. 03 à San. La production est actuellement trop limitée pour pouvoir alimenter un mouvement d'exportation, mais les essais poursuivis par la Station agronomique de Koulikoro ont montré que l'arbre se prête bien à la culture et qu'il serait possible d'en créer de grandes plantations. Le Bagana se multiplie très facilement par graines et se transplante sans aucune difficulté à un an. Il a une croissance rapide et est peu exigeant quant à la richesse du sol. Il semble se plaire particulièrement dans les terrains argilo-siliceux. Dans de bonnes conditions de végétation, un arbre de trois à quatre ans a déjà donné plusieurs kilogrammes de gousses ; à partir de la cinquième année le rendement moyen par arbre, pour une plantation serrée, à 6 mètres sur 6, est de 5 kilogrammes au minimum, ce qui donne un rendement à l'hectare de 1.387 kilogrammes de gousses récoltées avant dessiccation mais pesées sèches (la dessiccation fait perdre aux gousses vertes 50 0/0 environ de leur poids). En éclaircissant progressivement la plantation, pour permettre aux sujets les plus robustes de se développer librement, on ne ferait qu'accroître le

rendement total à l'hectare, un arbre adulte pouvant donner de 25 à 40 kilogrammes de gousses sèches. M. P. Ammann, qui a expertisé des gousses d'*Acacia Adansonii* récoltées dans la plantation de la Station agronomique de Koulikoro, a trouvé qu'elles contenaient 45 de tannin pour 100 de matière sèche et donnaient une solution aqueuse jaune clair et un précipité noir bleu avec les sels de fer. Il considère qu'elles constituent un excellent succédané du Sumac.

On a pensé diminuer les frais de transport en séparant des cosses les graines, qui ne contiennent pas de tannin et entrent pour 32 à 33 0/0 dans le poids total des gousses mûres : il n'est donc pas inutile de noter ici que deux échantillons de poudre de gousses d'*Acacia arabica* contenant respectivement 60,9 et 54,5 0/0 de tannin, préparés par le département des Forêts du Soudan égyptien, ont été envoyés pour examen à l'Institut impérial de Londres en 1910 et soumis à des tanneurs et à des experts commerciaux qui, d'une façon générale, estimèrent que le produit trouverait difficilement un débouché sous cette forme, celle-ci se prêtant mal à l'extraction du tannin et les tanneurs préférant employer un extrait solide ou liquide, soluble dans l'eau. Les gousses entières, au contraire, furent jugées très intéressantes, et il fut déclaré qu'elles pourraient être écoulées en Angleterre, à raison de 200 francs la tonne (1).

Les gousses de l'*Acacia arabica* des Indes anglaises, bien que riches en tannin, ne sont généralement pas utilisées sur place pour la tannerie. La liqueur tannante préparée avec elles fermentant rapidement sous l'influence d'un mucor qui agit sur les matières saccharifiables, dont la proportion peut dépasser 15 0/0 de la gousse formée cueillie verte. Des expériences poursuivies par le Laboratoire technique du département de l'industrie des Provinces-Unies, aux Indes anglaises, ont montré que l'on peut arrêter la fermentation en faisant bouillir la liqueur, en la maintenant à une basse température ou en la traitant par un antiseptique. La faible activité du mucor sous un climat tempéré explique pourquoi la fermentation en question ne met pas obstacle à l'emploi des gousses d'*Acacia arabica* en Europe. J'ignore la teneur en matières saccharifiables des gousses de la variété d'*Acacia arabica* cultivée dans la vallée du Niger, mais ces matières ont été dosées par M. Ammann pour des fruits de la forme sauvage du Sénégal. Pour des gousses récoltées sur un même arbre, quand elles étaient demi-formées, puis ensuite tous les quatre à cinq jours, la teneur s'éleva progressivement de 3,90 0/0 à 15,21, ce dernier chiffre concernant des gousses récoltées vertes. Cette progression est due à la formation de l'amidon qui se dépose dans les graines. On pourra donc vraisemblablement éviter une fermentation nuisible en cueillant les gousses avant

(1) D'après une information de la *Dépêche coloniale* du 18 juin 1920, des tanneurs belges poursuivent actuellement l'essai de ce produit qu'ils reçoivent du Soudan anglo-égyptien sous le nom de « Sant grains » et s'en montrent très satisfaits.

maturité. Cette façon de faire présentera par surcroît l'avantage de fournir un produit plus riche en tannin, car les graines, qui constituent 32 à 33 0/0 du poids total des gousses mûres, n'en renferment pas.

De toute façon, il conviendra de ne pas laisser les gousses sécher sur l'arbre, car récoltées dans ces conditions elles colorent plus ou moins fortement le cuir et ne contiennent qu'une proportion de tannin, relativement faible.

Cheptel. — J'ai noté dans la première partie de ce travail que la population de la région constituée par les cercles de Ségou, San et Koutiala comprend 40.000 Peuls possesseurs de beaux et nombreux troupeaux : il y a lieu d'ajouter que les Bambaras, Markas, Sénoufos et Bobos, pour être surtout cultivateurs, n'en possèdent pas moins un peu de bétail.

Un dénombrement des troupeaux fait en juillet 1918 a donné les chiffres suivants :

Cercles	Bovidés	Ovidés	Capridés	Equidés	Anes
Ségou.....	37.510	19.000	7.700	4.700	2.250
San.....	14.002	7.538	8.254	5.791	2.276
Koutiala....	12.175	16.036	33.993	2.626	524
Totaux..	63.687	42.614	49.947	13.117	5.050

En 1912, on comptait :

Cercle de Ségou.....	66.856 bovidés
— San.....	11.081 —
— Koutiala.....	15.874 —
Total.....	93.811 bovidés

La diminution qui ressort de ces chiffres est due aux épizooties qui ces dernières années ont sévi durement sur les troupeaux de la région envisagée (péripleurésie depuis 1912, peste bovine de 1915 à 1918). On peut espérer que l'organisation en cours du service vétérinaire du Haut-Sénégal-Niger permettra de prévenir le retour de ces hécatombes.

La composition des troupeaux varie beaucoup d'une province à l'autre de la région étudiée. Si nous considérons l'élevage des bovidés, de beaucoup le plus important, nous constatons que les bords du Bani et de ses affluents, où pullulent les mouches tsé-tsé et où règnent des maladies à tripanozomes, nourrissent une race spéciale, de très petite taille, à pelage généralement noir et blanc, à cornes courtes, souvent flottantes, très probablement parente de la race côtière dite des Lagunes. Abstraction faite de ce type, au Sud du 13^e degré la race dominante est une autre race taurine (sans bosse), à pelage souvent fauve, à cornes longues et minces, de taille un peu plus haute que la précédente, quoiqu'encore très réduite, voisine de la race N'Dama du Sénégal. Plus au Nord apparaît le zébu nigérien, représenté surtout par les Méré-Ouolosso (race bambara du vétérinaire Pierre), hybrides obtenus par croisement du zébu et de vaches de race taurine. Ce type, le plus important par le nombre pour l'ensemble de la région envisagée, est aussi le plus intéressant au point de vue économique. Il

est déjà relativement volumineux, bien que la taille au garrot n'atteigne que rarement 1^m40. Il fournit d'excellentes bêtes de boucherie et les vaches sont assez bonnes laitières. Il n'est pas impossible d'en utiliser les bœufs comme bêtes de trait, mais si l'on peut en obtenir de bons services pour les transports sur routes pendant la saison sèche, il est beaucoup plus délicat de les employer à la charrue. La saison des labours est en effet celle où se réveillent les enzooties locales (trypanosomiasés et piroplasmoses), qui emportent rapidement les animaux soumis à un travail un peu dur.

Quoi qu'il en soit, à la protection et à l'utilisation judicieuse de ce cheptel bovin est lié le développement agricole de la région. Il est nécessaire en effet pour la production des fumiers, comme pour l'utilisation des fourrages que fourniront des assolements bien compris.

Quand on le voudra, il donnera des attelages pour le transport des récoltes aux centres de traite.

L'établissement de luzernières et de plantations de canne à sucre fourragère subordonnée seulement aux possibilités d'irrigation, permettrait de le décupler, et mettrait le colon européen en mesure de l'exploiter d'une façon particulièrement fructueuse.

J. VUILLET.

UNE MISSION D'ÉTUDES PRATIQUES AU MOYEN-CONGO (Janvier-Avril 1920)

(Suite) (1).

MONOGRAPHIE DU MOYEN-CONGO

A LA DATE DU 1^{er} AVRIL 1920

Histoire.

Le Moyen-Congo est l'une des colonies qui font partie du gouvernement général de l'Afrique Equatoriale Française, dont le gouverneur général a actuellement autorité sur :

- La colonie du Gabon ;
- La colonie du Moyen-Congo ;
- La colonie de l'Oubangui-Chari ;
- La colonie du Tchad ;
- Les territoires de l'ancien Cameroun.

De proche en proche, les territoires du Gabon, du Moyen-Congo, de l'Oubangui-Chari et du Tchad ont été donnés à la France par ses explorateurs, de 1839 à 1900.

Le traité franco-allemand du 4 novembre 1911 lui a enlevé des territoires qui, rattachés au Ca-

(1) *Revs. Col.*, 1920, p. 457.

meroun allemand, ont pris la dénomination de Nouveau-Cameroun.

La guerre de 1914-1918 a restitué à la France le Nouveau-Cameroun et lui a donné en même temps la presque totalité des territoires de l'ancien Cameroun.

La colonie du Moyen-Congo n'a été créée qu'en 1903. Les territoires qui la composent étaient antérieurement administrés avec l'ensemble des possessions du Congo français, dont la capitale a

Avant 1918, la colonie du Moyen-Congo n'avait pas accès à la mer, dont elle était séparée par le Gabon, le Cabinda portugais et le Congo belge. En 1918, les deux circonscriptions gabonaises des Bacougni et du Kouilou lui furent rattachées, afin de lui donner les territoires que doit traverser le chemin de fer projeté de Brazzaville à la côte.

De 1912 à 1920, le Moyen-Congo a été amputé de la plus importante fraction du Nouveau-Cameroun, celle que l'on a comparée à une botte ou à une fourche, dont les deux pointes, piquées ou antennées aboutissaient à Bonga, sur le Congo et à Zinga sur l'Oubangui. La branche sud de Bonga, enserrée entre les deux Likouala, laissait à l'Allemagne tout le cours de la Sangha, la branche de Zinga lui donnait la Lobaye. Une troisième branche ayant sa base dans le Gabon, appuyée sur l'Océan et sur le Muni espagnol, traversée par les rivières de la Karagoua et de la Koudou, venait le long de la frontière du Cameroun s'enfoncer dans le Moyen-Congo comme un coin, ayant son sommet à Ouesso, au confluent de la N'Goko et de la Sangha. A partir du 1^{er} janvier 1920, le Moyen-Congo a retrouvé dans cette région les quatre circonscriptions de la Lobaye, de la Mambéré-Lobaye, de la Kadéï Sangha et de la Karagoua Koudou, et celle, supprimée pour être répartie entre les circonscriptions voisines, de la N'daki Sangha, dont les limites arbitraires étaient commandées par l'accord de 1911.

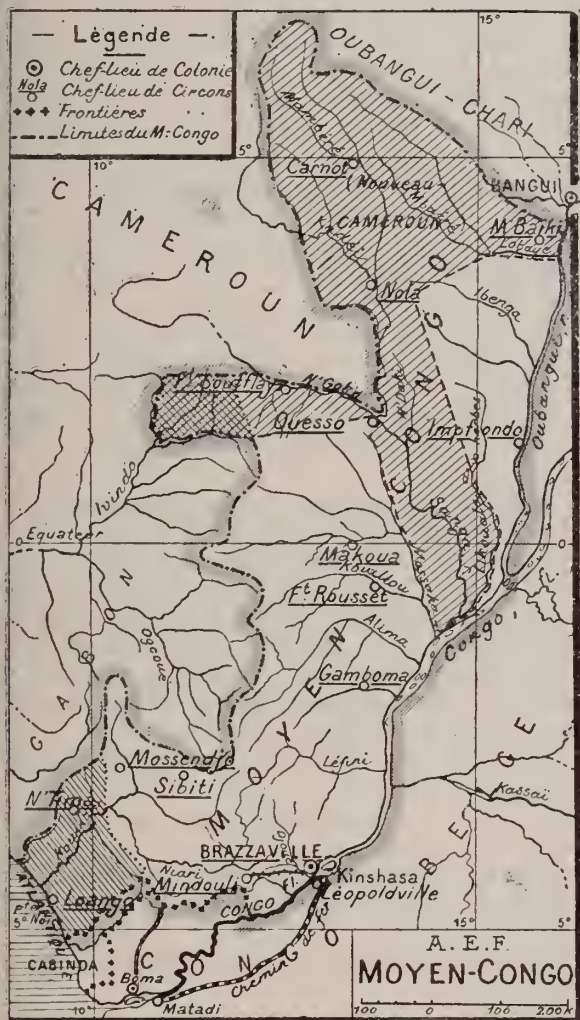
Telle qu'elle est maintenant constituée, la colonie du Moyen-Congo offre, en Afrique Equatoriale Française une situation particulièrement intéressante avec, au Nord, les territoires restitués de l'emprise allemande, au centre la capitale de Brazzaville, au Sud le projet de chemin de fer.

Géographie. — La colonie du Moyen-Congo — il suffit de jeter les yeux sur une carte muette pour s'en rendre compte — est avant tout une colonie de rivières. Elle forme un long couloir traversé par l'équateur, enserrée entre le Congo belge à l'Est, le Gabon et le Cameroun à l'Ouest, remontant, de l'océan Atlantique, au bassin du Chari tributaire du lac Tchad, le fleuve Congo et son affluent l'Oubangui, et arrosée par les affluents de la rive droite de l'Oubangui et du Congo : la Lessé, la Lobaye, l'Ibenga, la Motaba, la Likouala, Issoubi (dite Likouala aux herbes), la Sangha (formée de la Mambéré, de la Kadéï, de la N'Goko et de la N'daki), la Likouala Mossaka (et ses affluents la Bokiba et le Konyou), l'Alima, la N'Kémé, la N'Kéni, la Léfini, le Djoué, la Foulakari.

Elle tient son nom de Moyen-Congo de ce qu'elle ne possède ni le cours supérieur du fleuve, en amont du confluent de l'Oubangui, ni le Bas-Congo qui est en territoire belge de Manyanga à Matadi et dont l'embouchure sert de limite entre le Congo belge et l'Angola portugais.

Elle est complétée par le bassin du fleuve Kouilou, formé du Niari et de la Louessé et qui se jette dans l'Atlantique.

La colonie se trouve tout entière comprise



— Légende —
 ● Chef-lieu de Colonie
 ● Nola Chef-lieu de Circonscription
 ♦♦ Frontières
 --- Limites du M.-Congo

Territoires du Nouveau Cameroun rattachés au Moyen-Congo, le 1^{er} Janvier 1920
 Territoires du Gabon rattachés au M.C. en 1918

été transférée en 1902 de Libreville à Brazzaville, cette dernière fondée en 1880 par de Brazza au confluent du Djoué et du Congo sur le lac appelé depuis Stanley-Pool.

De 1903 à 1906, le Moyen-Congo a continué à être administré directement par le Commissaire général du gouvernement des possessions du Congo français; de 1906 à 1910, époque de la création du gouvernement général de l'Afrique Equatoriale Française par un gouverneur des colonies qui a le titre de lieutenant-gouverneur du Moyen-Congo. Brazzaville est à la fois le chef-lieu de la colonie et la capitale du gouvernement général.

dans le bassin conventionnel du Congo, tel qu'il a été défini en 1885 par l'acte général de la Conférence de Berlin, à l'exception du nord du bassin de la Louessé et de la partie occidentale de la circonscription de la Karagoua-Koudou, qui, étant fraction du bassin de l'Ogooué, faisait précédemment partie du Gabon et n'a été rattachée au Moyen-Congo qu'en raison des plus grandes facilités de ravitaillement que lui offrait la Sangha.

Le bassin conventionnel qui s'étend à l'est et au sud sur le Congo belge, le Cabinda et une partie de l'Angola déborde le Moyen-Congo au



nord, en empiétant sur l'Oubangui-Chari par la petite enclave de Bouar et le bassin de la M'Poko, au Nord-Ouest, en empiétant sur le Cameroun et le Bassin de la N'Goko; et au Sud-Ouest, en empiétant sur le Gabon par le bassin de la Nyanga.

La partie du bassin conventionnel du Congo qui forme la colonie du Moyen-Congo se compose de trois régions différentes : au Nord-Est, les plaines de l'Oubangui inférieur et de la Sangha avec un sol d'alluvion argileuse, fréquemment inondé, jusqu'où vient plonger l'immense forêt équatoriale; au centre entre le Congo et la fron-

tière escarpée du Gabon, un plateau dégradé de l'Est à l'Ouest, qui n'est qu'une fraction de l'immense plateau africain comparé au rebord d'une cuvette renversée; enfin au Sud-Ouest les plaines mamelonnées de la forêt du Mayombe qui est l'extrémité sud des monts de Cristal le long de l'Océan. Les plus hautes altitudes ne dépassent pas 800 mètres.

Le magnifique réseau hydrographique du Moyen-Congo est en grande partie navigable pour les vapeurs, sur plusieurs milliers de kilomètres, et en entier pour les pirogues; mais vient s'embouteiller à hauteur de Brazzaville, au Stanley-Pool, en aval duquel le fleuve, coupé de rapides, cesse d'être navigable jusqu'à Matadi, pour le redevenir de Matadi à l'Océan. Les navires de mer qui entrent dans le Congo jusqu'à Matadi et qui pourraient, s'il n'y avait pas les rapides de Matadi au Stanley-Pool, remonter le fleuve jusqu'à Loukolela au confluent de l'Oubangui, sont arrêtés par une barrière jusqu'à ce jour infranchissable; de sorte que le chemin de fer belge à voie étroite de Matadi à Kinshasa et Léopoldville constitue encore le débouché unique et notoirement insuffisant pour la production possible et même actuelle de l'immense arrière-pays, dont le trafic pourrait facilement décupler.

Monographie des circonscriptions.

La colonie du Moyen-Congo comprend, depuis le 1^{er} janvier 1920, quinze circonscriptions dont douze civiles et trois militaires. Elles sont étudiées ci-après du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest. On emploiera dans cette étude, les abréviations usuelles suivantes pour désigner les grandes sociétés qui y sont installées :

- C. F. S. O., Compagnie forestière Sangha-Oubangui.
- C. F. H. C., Compagnie française du Haut-Congo.
- M. F. C., Messageries fluviales du Congo.
- C. M. C. F., Compagnie minière du Congo français.
- C. P. K. N., Compagnie propriétaire du Kouilou-Niari.

Lobaye (circonscription militaire)

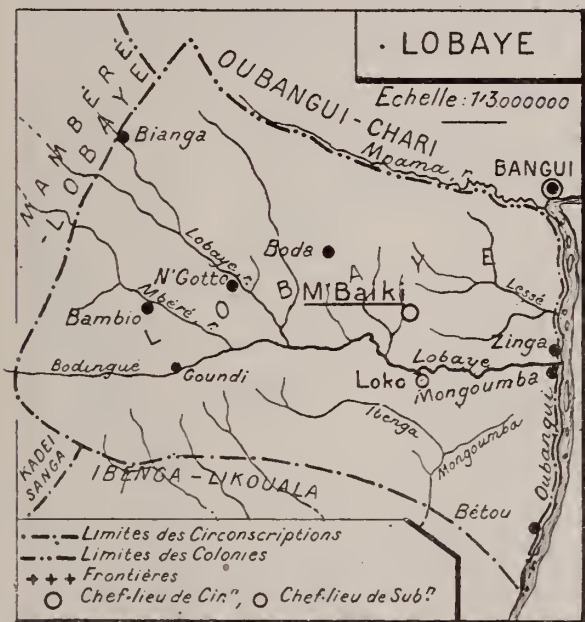
Superficie. — Environ 30.000 kilomètres carrés (plus de quatre départements français moyens). Savane herbeuse au Nord, forêt au Sud.

Principales localités. — *Mbaini*, à un jour de route de Loko, orphelinat. *Loko* sur la Lobaye, *Bélou* sur l'Oubangui, Mission catholique *Mongoumba* sur l'Oubangui, lieu de transit pour les marchandises provenant de la Lobaye, sous-direction de la C. F. S. O. *Zinga* seuil de l'Oubangui, que les grands vapeurs à destination de Bangui ne passent qu'à la saison des hautes eaux.

Population. — 13 Européens, 40.000 indigènes, (plus d'un habitant par kilomètre carré). Dans la basse Lobaye, les Lissongo, dociles, les Bagga,

turbulents. Dans la haute Lobaye, les Baya. A la lisière de la forêt, les Boki, sauvages. Sur la rive droite de la Lobaye, les Paude, les Goundi, les Yanghère. Autour de Bétou, les Bondjo, les Banza.

Commerçants. — La circonscription est tout entière concédée pour l'exploitation du caoutchouc



à la C. F. S. O. Commerce libre : deux maisons portugaises.

Administration. — Par la 2^e compagnie du bataillon n° 2 du Moyen-Congo; chef lieu de circonscription : Mbaiki, 1 lieutenant, 3 sous-officiers. Chef-lieu de subdivision : Loko, 1 sous-officier. Poste de Boda, réoccupé depuis le 1^{er} janvier 1920, 2 sous-officiers; poste de Bétou, 1 sous-officier, 1 caporal télégraphiste; Mongoumba, 1 sergent télégraphiste.

Budget. — Prévision des recettes 1920 : 262.000 francs; taux de l'impôt de capitation : 5 francs, 7 fr. 50 et 10 francs selon les régions.

Productions. — Caoutchouc, plus de 50 tonnes en un trimestre, amandes de palme, plus de 100 tonnes, un peu d'ivoire et de copal. Cultures de bananes, manioc, maïs, arachides, mil et riz.

Moyens de transport et de communication. — Oubangui, navigable pour les vapeurs, Lobaye et ses affluents pour les pirogues. Pistes, notamment de Mongoumba à Mbaiki par Loko. Ligne télégraphique le long de l'Oubangui.

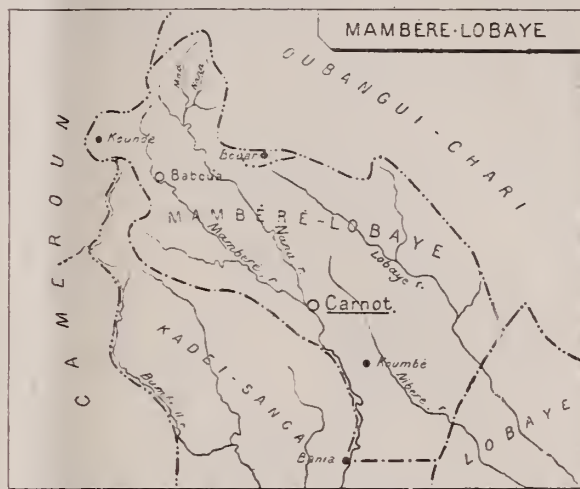
En résumé. — Circonscription riche et relativement peuplée, formée de l'ancienne circonscription de la Lobaye (Nouveau-Cameroun) et de la subdivision de Loko détachée de l'ancienne circonscription militaire (supprimée) de l'Ibenga-Motaba; quelques populations sont encore à surveiller.

Mambéré-Lobaye.

Superficie. — Environ 40.000 kilomètres carrés (plus de six départements français moyens). Forêts.

Principales localités. — Carnot, missionnaires protestants américains; Baboua, centre indigène important, marchands haoussas.

Population. — 12 Européens, environ 45.000 indigènes (plus d'un habitant par kilomètre carré).



Au Nord-Ouest, les Haoussa font le commerce des bestiaux, de la kola, du sésame. Au Nord, région boisée, les Baya sont recrutés comme main-d'œuvre. Au Sud, dans la forêt riche en caoutchouc, les Yanghère.

Commerçants. — La circonscription est dans le territoire concédé pour l'exploitation du caoutchouc à la C. F. S. O., à l'exception de la vallée de la Nana, au Nord (12.400 kilomètres carrés), concédés à la Compagnie commerciale de colonisation du Congo français. Commerce libre, une maison portugaise.

Administration. — Chef-lieu de la circonscription : Carnot, 1 administrateur, 1 adjoint, des services civils.

Chef-lieu de subdivision Baboua : vacant.

Budget. — Prévision des recettes 1920 : 113.000 francs. Taux de l'impôt de capitation : 2 francs, 3 francs ou 5 francs selon les régions.

Productions. — Caoutchouc, 22 tonnes en 1919, un peu d'ivoire, cultures de manioc, sésame, maïs, mil.

Moyens de transport et de communication. — Mambéré (source de la Sangha), navigable pour les baleinières en aval de Carnot. Pistes: Pas de ligne télégraphique.

En résumé. — Circonscription éprouvée par l'occupation allemande, la guerre, le recrutement, la grippe, mais ayant des ressources et relativement peuplée.

Kadei Sangha.

Superficie. — Environ 20.000 kilomètres carrés (plus de trois départements français moyens). Forêts et plaines.

Principales localités. — Nola, au confluent de la Kadéi et de la Sangha. Ecole, marché; Bania, sur la Sangha; Sosso, sur la Kadéi.

Population. — 7 Européens, 35.000 indigènes (plus d'un habitant par kilomètre carré). Rive

gauche de la Sangha, à la lisière des forêts, les Yanghère, agriculteurs, récolteurs de caoutchouc. Au sud de Nola, les Sanga-Sanga et les Goundi, pagayeurs et pêcheurs. Dans les plaines de la

desville) sur l'Oubangui, un millier d'indigènes, centre urbain alloti, marché. *Dongou*, ancien chef-lieu de la circonscription militaire supprimée, de l'Ibenga-Motaba, camp de ségrégation contre la maladie du sommeil. *Epena*, centre indigène important. *Liranga*, mission catholique. *Loukoléla*, terminus des bateaux de gros tonnage au sud du confluent de l'Oubangui et du Congo.

Population. — 9 Européens, 32.000 indigènes (moins d'un habitant par kilomètre carré), popu-



Kadéi et dans la Sangha les Mbimou récalcitrants. A Kientzou les Kaka combattifs.

Commerçants. — La circonscription est tout entière dans le territoire concédé pour l'exploitation du caoutchouc à la C. F. S. O.

Administration. — Chef-lieu de la circonscription : Nola, 1 administrateur, 1 adjoint des services civils, 1 soldat infirmier. Chef-lieu de subdivision : Sosso, réoccupé depuis 1920. 1 adjoint des services civils.

Budget. — Prévision des recettes pour 1920 : 292.000 francs. Taux de l'impôt de capitation. 5 francs, 7 fr. 50, 10 francs selon les régions.

Productions en 1919. — Caoutchouc environ 150 tonnes, amandes de palme, ivoire.

Moyens de transport et de communication. — Sangha navigable pour les baleinières, Kadéi et ses affluents pour les pirogues. Pistes. Pas de ligne télégraphique.

En résumé. — Circonscription relativement riche et peuplée qui a souffert de la guerre, et commence déjà à reprendre.

Ibenga Likouala.

Superficie. — 48.000 kilomètres carrés (plus de sept départements français moyens). Marécages et forêts.

Principales localités. — *Impfondo* (Desbor-



lation dense du côté d'Epena, rare le long de l'Oubangui. Dans le Nord, les Bondjo ayant de nombreux enfants, villages groupés en tribus. A l'Ouest, les Boca-Bonga réfractaires et récemment soumis. Dans le bas Oubangui, les Boubangui se livrent à la pêche et à la coupe du bois pour les bateaux de passage.

Commerçants. — La circonscription est tout entière dans le territoire concédé pour l'explo-

tation du caoutchouc à la C. F. S. O. qui la fait exploiter par un fermier) à l'exception de la basse Sangha qui est en territoire de commerce libre au Nord de l'équateur et en territoire autrefois concédé à la Compagnie Sangha équatoriale, au Sud de l'équateur sur la rive droite de la Sangha.

Administration. — Chef-lieu de circonscription Impfondo : un administrateur, un agent des services civils, un agent postal, le médecin-major chargé du secteur de la prophylaxie de l'Ibenga-Motaba, contre la maladie du sommeil et son sergent infirmier. Chef-lieu de subdivision : Dongou, un sous-lieutenant hors cadre, Mombelle et Enyelle vacants, Epéna, un sergent hors cadre Liranga, un sergent télégraphiste.

Budget. — Prévisions de recette 1920 : 157.000 francs. Taux de l'impôt de capitation selon les régions, 5 francs, 7 fr. 50 ou 10 francs.

Productions en 1919. — Caoutchouc, une tonne; amandes de palme, 195 tonnes; huile de palme, 17 tonnes; ivoire, 2 tonnes, copal, 32 tonnes; kola, cultures vivrières (dans la circonscription de la Likouala, non compris les subdivisions rattachées de l'Ibenga-Motaba.)

Moyens de transport et de communication. — Congo, Oubangui et Sangha navigables pour les vapeurs; Likouala aux herbes jusqu'à Boutouango, pour les baleinières, toutes les rivières pour les pirogues. Route le long de l'Oubangui et de Impfondo à Epéna et au delà vers Ikelemba. Ligne télégraphique le long de l'Oubangui. Projet de poste de T. S. F. à Liranga sur fonds d'emprunt.

En résumé. — Circonscription très étendue et peu peuplée, riveraine du fleuve et pouvant être utilisée pour améliorer le ravitaillement et les moyens de communications.

Bokiba-Ndaki

Superficie. — Environ 22.000 kilomètres carrés plus de trois départements français. Forêts, marécages.

Principales localités. — Ouesso au confluent de la N'Goko et de la Sangha. Centre urbain alloti, infirmerie, école, factoreries, scieries, briqueterie, forge, sleep, plantations, lieu de transit pour les produits de la haute Sangha et du Sud-Est du Cameroun. Ikelemba, au confluent de la N'daki et de la Sangha, ancien chef-lieu de la circonscription supprimée de la N'daki-Sangha. Liouesso sur la Bokiba, Bayanga, Bomassa, Picounda sur la Sangha.

Population. — Douze Européens, 40.000 indigènes (moins d'un habitant par kilomètre carré) le long de la Sangha, entre Salo et Ouesso, les Bomassa, les Dzimou, les Pomo, les Goundi, entre Ouesso et Ikélemba les Lino, les Boumouali, pagayeurs et pêcheurs. Dans la vallée de la N'daki, les Pomo, les Lino. Dans la vallée de la Bokiba, les Bokiba, les Bouguili. Dans la forêt, les Babinga, chasseurs.

Commerçants. — A Ouesso, périmètre urbain et réserve de 100 kilomètres carrés autour du poste. Au Sud d'Ikélemba et au Nord de l'équa-

teur, zone de commerce libre. Le reste de la circonscription est partagé entre la C. F. S. O. à l'Est de la Sangha, la C. F. H. C. à l'Ouest, et la Compagnie de la Ngoko-Sangha entre le Nord du bassin de la Bokiba et la limite de la Karagoua-Koudou. Commerce libre, trois commerçants portugais.

Administration. — Chef-lieu de la circonscription, Ouesso, un administrateur, un médecin-major, un sergent hors cadre. Chef-lieu de subdivi-



vision Ikélemba : un administrateur adjoint, Liouesso, vacant.

Budget. — Prévisions de recettes 1920 : 46.000 francs. Taux de l'impôt de capitation selon les régions, 5 francs, 7 fr. 50 ou 10 francs.

Productions en 1919. — Caoutchouc au Nord, 60 tonnes; amandes de palme au Sud, 70 tonnes; huile de palme, bois, raphia, copal, maïs, bananes, patates.

Moyens de transport et de communication. — Sangha navigable pour les vapeurs jusqu'à Ouesso aux basses-eaux, et au delà aux hautes eaux. Bokiba, Kandéko, N'daki navigables pour les pirogues. Pistes de Ouesso à Liouesso et au delà vers Makova, de Pirounda à Makouango et au delà vers Ntokou, de Makouango à Eboka, de M'Boko à Kamba. Pas de ligne télégraphique, projet de poste de T. S. F. à Ouesso.

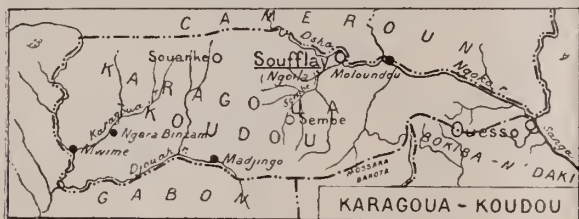
En résumé. — Circonscription en voie de transformation par suite du rattachement des territoires

du Nouveau-Cameroun. Pays riche en caoutchouc et palmiers à huile. Populations dociles, mais peu denses.

Karagoua-Koudou (circonscription militaire).

Superficie. — Environ 35.000 kilomètres carrés (plus de cinq départements français moyens). Forêts, marécages.

Principales localités. — N'goïla, au confluent de la Koudou et de la N'Goko, appelée Fort-Soufflay depuis la mort en 1911, du lieutenant Soufflay. Sembé sur la Sembé, Souanké.



Population. — Neuf Européens. 17.000 indigènes (moins d'un habitant par kilomètre carré) rare le long des rivières, plus dense dans les régions de Sembé et Souanké. Le long de la N'Goko, en aval de Fort-Soufflay, les Sangasanga, les Bakota, les Boumouali, les Dzimou. A l'Ouest et au Sud les Pahouins, réfractaires du côté de Ngara-Binzam et les Dzem. Dans la forêt, les Babinga.

Commerçants. — La circonscription est tout entière dans le territoire concédé à la Compagnie de la N'Goko-Sangha. Factoreries à Fort-Soufflay, Sembé, Souanké, Molundu (rive droite et rive gauche).

Administration. — Par la 4^e compagnie du bataillon n° 2 du Moyen-Congo. Chef-lieu de la circonscription : Fort-Soufflay, un capitaine, un sergent-major, un sergent. Chefs-lieux de subdivision : Souanké, un adjudant ; Sembé, un sergent.

Budget. — Prévisions de recettes pour 1920 : 73.000 francs. Taux de l'impôt de capitation, 5 francs.

Production en 1919. — Caoutchouc, 68 tonnes; ivoire, bananes.

Moyens de transport et de communication. — N'Goko, navigable pour les baleinières jusqu'à Molundu. Autres rivières pour les pirogues. Pistes le long de la N'Goko de Ouessou à Fort-Soufflay. Pas de ligne télégraphique.

En résumé. — Circonscription éprouvée pendant de longues années par des conflits entre les Français et les Allemands, qui viennent de prendre fin avec la guerre. Populations par endroits réfractaires, à la frontière du Gabon.

Mossaka-Bakota.

Superficie. — Environ 35.000 kilomètres carrés (plus de cinq départements français moyens). Au Nord de l'équateur, forêts et savanes, au Sud de l'équateur, savanes et marécages.

Principales localités. — Makoua, au point où l'équateur coupe la Likouala-Mossaka, formation sanitaire, école, factoreries. Abolo et Etoumbé sur la Likouala-Mossaka, ancienne Licon, Odzala, entre les deux Mambili, Ololi et Mondzeli au Sud, N'Tokou, au Sud-Est du confluent de la Bokiba et de la Mossaka.

Population. — Sept Européens, 50.000 indigènes (plus d'un habitant par kilomètre carré). Dans le Nord, les Bakota, chasseurs; dans l'Ouest les Batéké, chasseurs; dans le Centre, les Makoua



vigoureux, porteurs et payeurs; dans le Sud, les Kouyou vigoureux, chasseurs et pêcheurs; dans l'Est, les Licouba, pêcheurs et payeurs.

Commerçants. — La circonscription est tout entière dans le territoire concédé à la C. F. H. C. M. Ernest Tréchet, agent principal de la Compagnie est décédé à Etoumbi, le 30 décembre 1919.

Administration. — Chef-lieu de circonscription, Makoua, un administrateur, un administrateur adjoint. Subdivisions d'Odzala, Abolo, Ololi et Mondzeli, vacantes faute de personnel.

Budget. — Prévisions de recettes 1920 : 205.000 francs. Taux de l'impôt de capitation : 5 francs, 7 fr. 50 selon les régions.

Production en 1919. — Amandes de palme, 556 tonnes; caoutchouc, 52 tonnes; ivoire, 8 tonnes; huile de palme, 50 tonnes; copal, manioc, paniers, raphia.

Moyens de transport et de communication. — La Likouala-Mossaka, navigable pour les vapeurs jusqu'à Etoumbi, toutes les rivières pour les pirogues. Routes de Makoua à Fort-Rousset, à Liounesso, à Etoumbi, Odzala, Abolo et Ololi. Piste de N'Tokou à Picounda. Pas de ligne télégraphique.

En résumé. — Circonscription étendue, dont les frontières ont besoin d'être surveillées et où la politique de contact avec l'indigène se trouve suspendue momentanément par la pénurie de personnel.

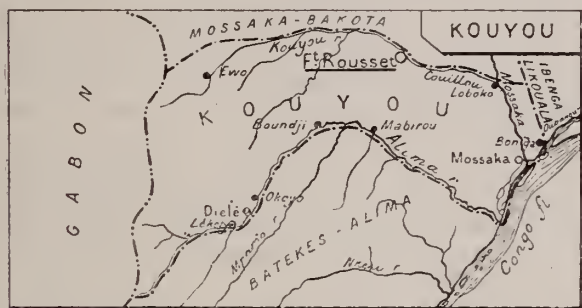
Kouyou.

Superficie. — Environ 21.000 kilomètres carrés (plus de trois départements français moyens), marécages, savanes, plateaux.

Principales localités. — Fort-Rousset, sur le

Kouyou, Mossaka, au confluent de la Licouala-Mossaka et du Congo, siège de la direction de la C. F. H. C. *Bonga*, sur la Sangha, au Nord-Est de son confluent, avec le Congo à l'une des pointes du territoire cédé à l'Allemagne en 1911; *Lékéti*, sur l'Alima, au confluent de la Diélé et de la Lékéti, mission catholique; *Okoyo*, sur l'Alima, point de destination du prolongement projeté de la ligne télégraphique Brazzaville-Pangala.

Population. — Dix Européens, 50.000 indigènes (plus de deux habitants par kilomètre carré). Au Nord, les Kouyou, à l'Est, les Tégué et les Djin-



kini, à l'Est, sur les rives du Congo, entre les confluent de l'Alima et de la Licouala-Mossaka avec le fleuve, les Licouba et les Mbochi.

Commerçants. — La circonscription est tout entière dans le territoire concédé à la C. F. H. C., siège à Mossaka, factoreries à Mossaka, N'Kounda et Loboké.

Administration. — Chef-lieu de circonscription. Fort-Rousset, un administrateur. Subdivision de Mossaka, un adjoint des services civils, d'Ewo et de Diélé, vacantes.

Budget. — Prévisions de recettes 1920 : 208.000 francs. Taux de l'impôt de capitation : 5 francs, 7 fr. 50 ou 10 francs, selon les régions.

Productions en 1919. — Caoutchouc, 13 tonnes; ivoire, une demi-tonne; amandes de palme, 836 tonnes; huile de palme, 153.000 litres; raphia, 35 tonnes, manioc, mil, tabac.

Moyens de transport. — Congo navigable, Alima navigable pour les vapeurs jusqu'à Diélé, pirogues pour toutes les autres rivières.

En résumé. — Circonscription peu étendue, relativement peuplée, ayant un débouché sur le Congo, mais souffrant actuellement de la pénurie de personnel d'occupation.

Batéké-Alima.

Superficie. — 32.000 kilomètres carrés (plus de cinq départements français moyens). Plateaux, savanes.

Principales localités. — *Gamboma*, chef-lieu de la circonscription, détruit par la foudre. *Djamballa* et *Djambani*, dans les vallées de la M'Pouia et de la Lékéti, *Mpala*, ancien chef-lieu, *Pombo*, fabrication d'huile de bambou, *Mpouia*, sur le Congo, siège de la Société de la N'Kémé-N'Kéni.

Population. — Huit Européens, 54.000 indi-

gènes (plus d'un habitant par kilomètre carré), les Koukouya, habitants du plateau, les Batéké, habitants de la vallée de la Lékéti.

Commerçants. — Les limites de la circonscription coïncident avec celles du territoire concédé à trois Sociétés : l'Alima, la N'Kémé-N'Kéni et la



Léfini, réunies en un groupement non reconnu; l'Alkélé. Siège de la direction à M'Pouia, factoreries à Makotimpoko, Oyala et Mabilrou.

Administration. — Chef-lieu de la circonscription : Gamboma, un administrateur adjoint, un adjoint des services civils; subdivision de Bessala, un administrateur-adjoint; d'Ossela, un adjoint des services civils. Subdivisions de Pombo, Djambani et Djouballa, vacantes faute de personnel.

Budget. — Prévisions de recettes 1920, 122.000 francs. Taux de l'impôt de capitation, 5 francs et 2 fr. 50.

Productions. — Ricin. Au Nord, amandes et huile de palme, caoutchouc d'herbes. Tabac. Essai de riz et de pommes de terre.

Moyens de transport. — Congo navigable pour les grands vapeurs. Alima, pour les vapeurs de 15 à 20 tonnes, jusqu'à Lékéti et les canots à vapeur jusqu'à Diélé. Mpama et Lékéti, en partie navigables.

Route de Djamballa à Mpouia.

Projet de prolongation de la ligne télégraphique Brazzaville-Pangala sur Djamballa et au delà.

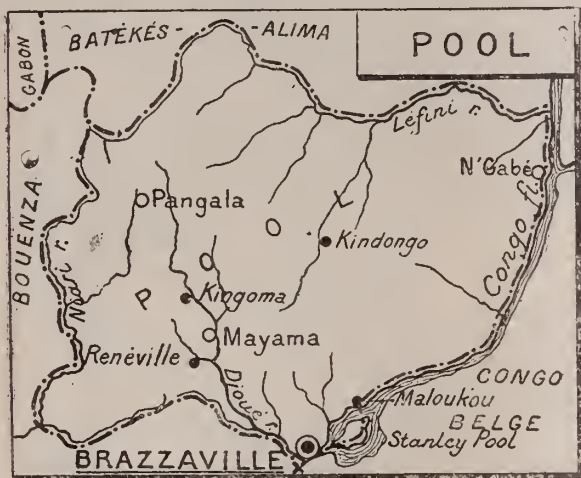
En résumé. — Pays de savanes peu riche, donnant du caoutchouc d'herbes et dans lequel la culture de ricin a été entreprise avec succès vers la fin de la guerre, mais ne paraît pas assurée d'un débouché permanent.

Pool.

Superficie. — 29.000 kilomètres carrés (plus de quatre départements français moyens; réunit les deux anciennes circonscriptions du Pool et du Djoué. Belle vallée encaissée du Djoué, rapides du Djoué et du Congo. Plateaux. Savanes.

Principales localités. — *Brazzaville*, chef-lieu de la colonie du Moyen-Congo et capitale de l'Afrique Equatoriale Française, au confluent du Djoué et du Congo, sur le Stanley-Pool, en face les villes belges de Léopoldville et Kinshasa.

Brazzaville comprend trois villes européennes : la plaine, quartier des commerçants et de la douane prolongée par la mission protestante : le quartier dit le Tchad, des militaires, dominé



sur la hauteur par la mission catholique; et le plateau, quartier du Gouvernement et de l'administration. Hôpital, Institut Pasteur, Banque française de l'Afrique équatoriale, poste de T. S. F., flottille, ateliers des travaux publics et des messageries fluviales du Congo, camp de ségrégation

250 Français (fonctionnaires, militaires, missionnaires, commerçants), et 50 étrangers (Anglais, Hollandais, Américains, Suédois, Portugais). Il y a environ 3.000 indigènes.

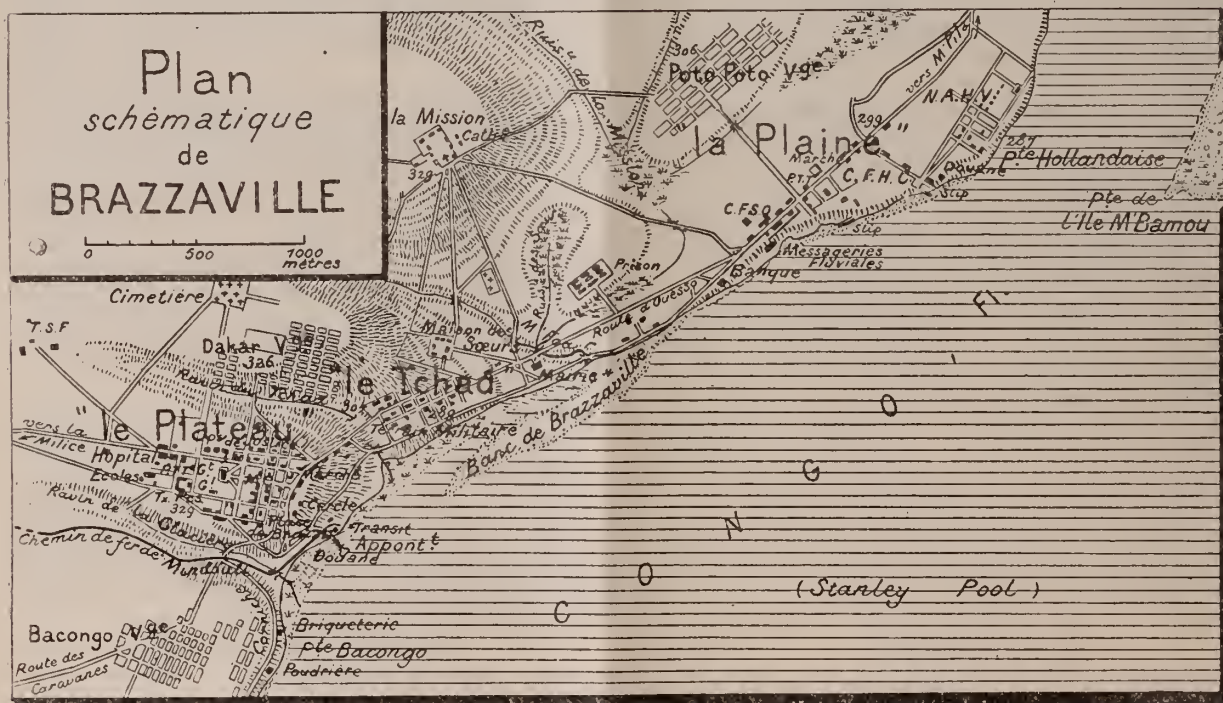
Principales localités du Pool autres que Brazzaville. — Pangala, admirablement situé sur le Djoué; Renévill, région minière, centre d'élevage dans la région du Djoué; Ngabé, poste à bois sur le Congo; Maloukou, ancien sanatorium sur une colline élevée, dominant le Congo à la sortie du Pool.

Aucune installation administrative à l'île Mbamou, dans le Stanley-Pool, où une Société franco-belge fait de l'élevage.

Population. — Plus de 300 Européens, 28.000 indigènes principalement Ballali, Bassundi, Bacongo, Batéké. Brazzaville est le rendez-vous, comme toutes les capitales, des indigènes de toutes les races de la colonie.

Sur la rive du Congo près de Ngabé, Makoko successeur du chef qui conclut avec de Brazza le traité du 30 octobre 1881, vient de mourir. Les cérémonies de ses funérailles et de son remplacement durent plusieurs mois.

Commerçants. — La circonscription du Pool est la première en allant du Nord au Sud qui soit en territoire non concédé. A Brazzaville se trouvent :



contre la maladie du sommeil, camp des tirailleurs indigènes et de la garde régionale indigène. Les quatre villages indigènes. Bacongo, Potopoto, Dakar (population sénégalaise), Mariage (indigènes catholiques), sont en dehors des agglomérations européennes.

La population indigène de Brazzaville était au 1^{er} janvier 1920, de 300 Européens dont 44 femmes et 6 enfants. Elle se décomposait en

1° Les directeurs et représentants de plusieurs grandes sociétés concessionnaires, soit de la colonie du Moyen-Congo, la S. F. S. O. et la partie de la N'Goko Sangha, précédemment située dans le Nouveau Cameroun. La C. F. H. C. dont le représentant à Brazzaville est le directeur de la Compagnie française du Bas-Congo, (C. F. B. C.). La compagnie commerciale de colonisation du Congo français, dont le représentant est l'agent

général de la Société hollandaise dite N. A. H. V. (Nieuwe Afrikaansche Handels Vennootschap). soit de la colonie de l'Oubangui-Chari dont les représentants sont les agents généraux de la C. M. F. ou de la N. A. H. V.

2° Les agents généraux, directeurs ou représentants des entreprises industrielles, la C. M. F., la C. M. C. F. de la Banque française de l'Afrique équatoriale, et les entrepreneurs de travaux.

3° Les commerçants libres ou directeurs de maisons de commerce libre françaises ou étrangères, la C. F. B. C. Brunet et C^{ie}. Gradwohl, français; Hatton et Cookson, Sedec (société anonyme d'entreprises commerciales) anglais, N. A. H. V. hollandais, Batista Pinto, Seixas portugais, Tzanatos et C^{ie} grec, et plusieurs autres. Il existe aussi une coopérative de fonctionnaires. Il n'y a pas encore de Chambre de commerce, mais un Comité consultatif du commerce de l'agriculture et de l'industrie.

Des commerçants sont également installés dans d'autres localités de la circonscription du Pool et des postes à bois concédés le long de la rive du Congo.

Administration. — Il y a quatre administrations à Brazzaville : celle du Gouvernement général, celle de la colonie du Moyen-Congo, celle de la circonscription du Pool et celle de la municipalité de Brazzaville. Pour s'en tenir au Moyen-Congo, les services du gouvernement y sont réduits à la plus simple expression, au cabinet du gouverneur, un administrateur chef de cabinet, un commis; au bureau des affaires civiles, un administrateur chef de bureau, un administrateur adjoint; au bureau des finances, un chef de bureau, un adjoint, deux commis, et un agent transitaire.

La circonscription du Pool a pour chef-lieu Brazzaville; l'administrateur chef de circonscription cumule actuellement ces fonctions avec celles d'inspecteur des affaires administratives, suppléant du lieutenant-gouverneur et administrateur-maire; un administrateur lui est adjoint en même temps que pour la mairie; chef-lieu de subdivision Pangala, ancien chef-lieu de la circonscription du Djoué, un administrateur; subdivisions de Mayama, Kindongo et Ngabé vacantes faute de personnel. Le service municipal ne comprend en outre qu'un fonctionnaire comptable et le commissaire de police.

Budget. — Prévisions de recettes pour 1920 : Pool : 156.000 francs. Taux de l'impôt de capitation, 10 francs et 5 francs. Budget municipal 1920 : 148.000 francs plus une subvention de 150.000 francs du budget général pour travaux d'assainissement de Brazzaville.

Productions. — Amandes de palme, caoutchouc, manioc, cultures vivrières, bois de chauffe, minerais de cuivre, dans la vallée du Djoué.

Moyen de transport et de communication. — Chemin de fer Decauville de la C. M. C. F. de Mindouli à Brazzaville. Transports fluviaux de la C. M. F. de Brazzaville à Bangui et de Brazzaville à Ouesso, transport sur le Pool par la Citas,

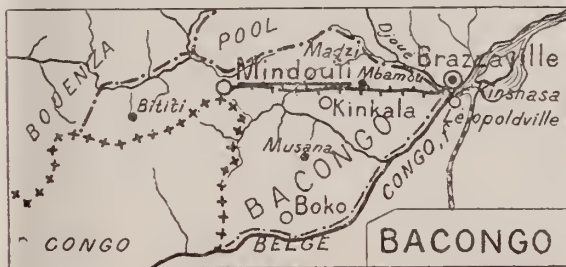
(société anonyme installée à Kinshasa) de Brazzaville à Kinshasa et vice versa. Route pour automobile de Brazzaville à Kinkala. Route de Brazzaville à Ouesso par Pangala. Piste de Pangala à Bikié et à Kindongo, lignes télégraphiques de Brazzaville à Loango, et de Brazzaville à Pangala. Il faut emprunter la ligne télégraphique belge de Kinshasa à Loukoléla belge pour correspondre avec le haut fleuve par la ligne de Liranga à Bangui. Un poste de télégraphie sans fil est ouvert à l'exploitation à Brazzaville, ses installations seront transportées à Ouesso, après achèvement du poste à grande portée de Brazzaville actuellement en construction.

En résumé. — Le Pool tient son importance de la présence du chef-lieu de la colonie. L'une des principales préoccupations, est celle du ravitaillement tant de la population européenne que de la population indigène. Des centres existants d'élevage peuvent être développés.

Bacongo

Superficie. — 9.500 kilomètres carrés (plus d'un département français moyen) surfaces boisées, mamelonnées, entrecoupées de savanes herbeuses, pâturages, pays accidenté, chutes de la Foulakari, et d'autres petites rivières se jetant dans le Congo.

Principales localités. — Mindouli, région minière, centre de la C. M. C. F., l'une des localités les plus agréables de la colonie. Kinkala, à proxi-



mité de Brazzaville par une bonne route et le bac sur le Djoué. Boko, emplacement très sain, sur la hauteur, Linzolo et Mbamou, mission catholique, Madzia et Muzana, mission protestante.

Population : 13 européens, 80.000 indigènes (plus de 8 par kilomètre carré), Bassoundi, Bal-lali, Bacongo, Bahangala, Badondo, Batéké. Populations généralement denses, douces et aisées, obéissant à des chefs dont quelques-uns ont une certaine autorité.

Commerçants. — La circonscription est tout entière en territoire non concédé. Elle est le siège de la société minière, la C. M. C. F., et la Société spéciale pour l'exploitation des mines, beaucoup d'autres permis de recherches.

Administration. — Chef-lieu de la circonscription, Mindouli, deux administrateurs, un commis des postes. Chefs-lieux de subdivisions de Kinkala, un administrateur, de Boko, un administrateur adjoint. Il n'y a pas de médecin, mais la circonscription se trouve comprise dans un

secteur de prophylaxie contre la maladie du sommeil.

Budget. — Prévisions de recettes pour 1920 : 402.000 francs. Taux de l'impôt de capitation, 10 francs et 7 fr. 50.

Production en 1919. — Minerais de cuivre, 50 tonnes. Amandes de palme, 1.500 tonnes, manioc 15.000 tonnes, employé en partie au ravitaillement de la population indigène de Brazzaville (4.000 maniocs par jour). Vannerie. Poteries. Bovidés, 24, moutons, 50, porcs, cabris.

Moyens de transport et de communication. — Chemin de fer Decauville de la C. M. C. F. de Brazzaville à Mindouli. Route pour automobiles, de Brazzaville à Kinkala. Route des caravanes, pistes indigènes.

En résumé. — Circonscription peu étendue, mais peuplée et riche.

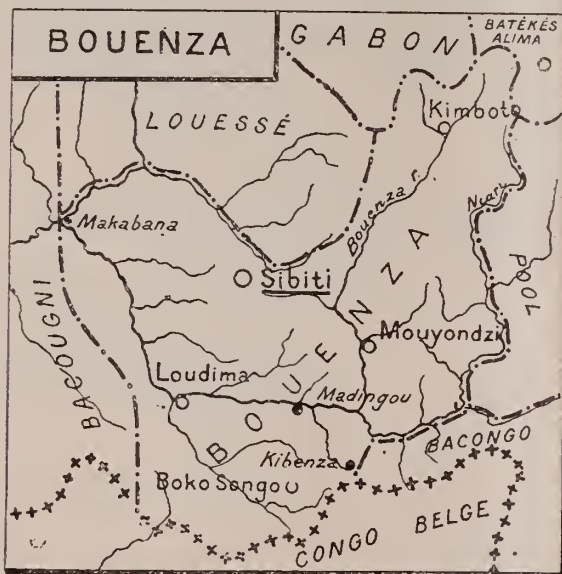
Bouenza.

Superficie. — 26.000 kilomètres carrés (plus de quatre départements français moyens). Pays à mamelons découverts, à galeries forestières.

Principales localités. — Sibiti, centre important, Loudima, sur le Niari, Boko songo, centre minier et beau paysage, Kinbenza, mission catholique, Mouyondzi mission protestante.

Population : 6 européens, 78.000 indigènes (3 par kilomètre carré), Bayaka, Ballali, Bakota, Bacougni, Babambé.

Commerçants. — La C. P. K. N. possède en toute propriété le tiers de la circonscription. La



maison Hatton et Cookson de Loango a une factorerie à Sibiti, mais elle est fermée depuis quatre ans. Il n'existe aucun traitant dans la circonscription.

Administration. — Chef-lieu de la circonscription, Sibiti, un administrateur, un adjoint des services civils, un médecin-major d'assistance indigène, la circonscription est en outre comprise dans le même secteur de prophylaxie contre la

maladie du sommeil que celle des Bacongo. Chefs-lieux de subdivision de Kimboto, un administrateur et de Loudima, un administrateur adjoint. Les circonscriptions de Mouyondzi et de Boko-Songo sont vacantes.

Budget. — Prévisions de recettes 1920 : 247.000 francs. Taux de l'impôt de capitation, 7 fr. 50 et 5 francs.

Production en 1919. — Amandes de palme 780 tonnes, huile de palme. Peu de caoutchouc (liane landolphia). Essais de cacao, café, tabac, coton, cultures vivrières, moutons 1.800, cabris 2.000, porcs 4.000.

Moyens de transport et de communication. — Route de Mindouli à Mossendjo par Sibiti. Route des caravanes de Mindouli à Loango par Loudima.

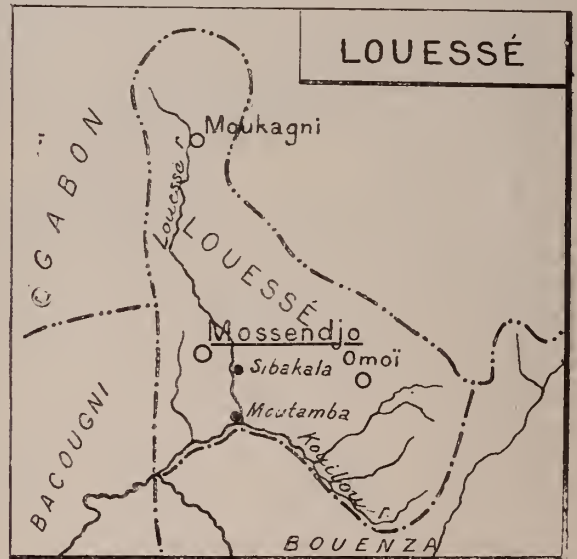
En résumé. — Circonscription relativement peuplée et riche.

Louesse (circonscription militaire)

Superficie. — 10.500 kilomètres carrés (plus d'un département français moyen). Vallée de la Louessé.

Principales localités. — Mossendjo, dans la vallée de la Louessé.

Population : 10 européens, 32.000 indigènes (3 par kilomètre carré) Batchangui, Bacougni,



Bakota, Banzaï, Banzabi. Le chef dissident Mabèlé sur la frontière du Gabon a été arrêté en décembre 1919.

Commerçants. — Société propriétaire de l'On-gomo.

Administration. — La circonscription est occupée par la 1^{re} compagnie du bataillon n° 2 du Moyen-Congo. Chef-lieu de la circonscription, Mossendjo, un capitaine, trois sous-officiers. Chef-lieu de subdivision de Moukagni, un lieutenant, deux sous-officiers et d'Omoï, un adjudant-chef, deux sous-officiers.

Budget. — Prévisions de recettes pour 1920 :

82.000 francs. Taux de l'impôt de capitation 7 fr. 50 et 5 francs.

Productions. — Caoutchouc, ivoire.

Moyens de transport et de communication. — Pistes de Mossendjo à Lé Boulou, à Moukagni, à Omoï et à Sibiti.

En résumé. — Région en voie de pacification, où l'on rencontre encore des races encore fortes dont l'emploi peut être trouvé utilement et des races en voie de régression, qui améliorées pourront suffire à l'exploitation du terrain.

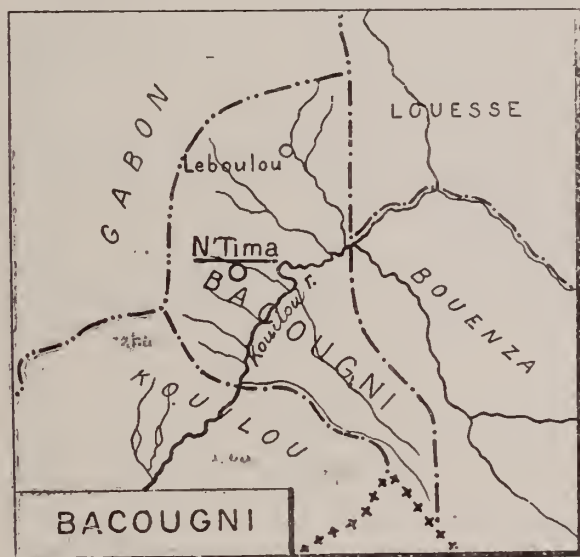
Bacougni.

Superficie, 9.000 kilomètres carrés, contre-forts montagneux du Mayombe, plaines mamelonnées, forêts.

Principale localité. — Ntima dans la vallée du Kouilou.

Population. — 2 Européens, 10.000 indigènes (un habitant par kilomètre carré) Bacougni, à Ntima, Bayaka à Leboulou, Bavounbo dans la forêt, Bayumbe entre Ntima et Kakamoéka.

Commerçants. — Le territoire de la circonscription se partage entre deux Sociétés proprié-



taires, la société de l'Ongomo et la C. P. K. N. 5/6 dont les sièges sont dans la circonscription du Kouilou à Loango et Bas-Kouilou.

Administration. — Chef-lieu de la circonscription : Ntima, un administrateur adjoint et un adjoint des services civils. Chef lieu de subdivision : Lé Boulou, un adjoint des services civils.

Budget. — Prévisions de recettes 1920 : 50.000 francs. Taux de l'impôt de capitation : 5 francs.

Productions en 1919. — Amandes de palme 226 tonnes.

Moyens de transport et de communication. — Pistes de Kakamoéka à Loudima par Ntima, de Ntima à Lé Boulou et Mallembé et de Lé Boulou à Mossendjo.

En résumé. — Circonscription peu peuplée appartenant en toute propriété à deux Sociétés.

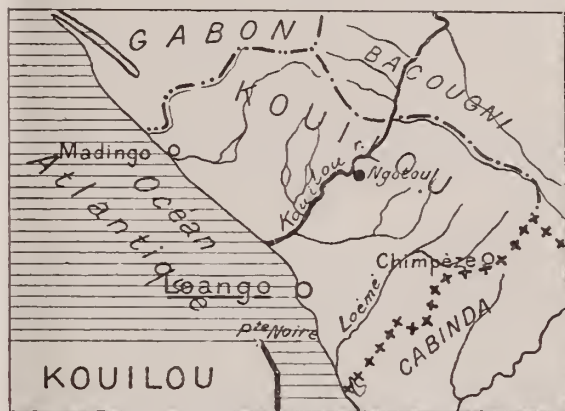
Kouilou.

Superficie. — 10.000 kilomètres carrés (plus d'un département français moyen). Côte plate et sablonneuse. Savanes, chaîne du Mayombe, grande forêt.

Principales localités. — Loango, centre urbain, rade foraine. Kakamoéka sur le Kouilou, factoreries.

Population. — 30 Européens, 10.000 indigènes (un par kilomètre carré), Bavili (Loango).

Commerçants. — Le territoire est partagé entre deux Sociétés propriétaires la C. P. K. N. et Sargos frères. Le propriétaire de la Société de



l'Ongomo réside à Loango. Plusieurs factoreries de commerçants libres français et étrangers.

Administration. — Chef-lieu de circonscription : Loango. Un administrateur, un commis des services civils, un commis des postes, un médecin major de l'assistance indigène. Chef-lieu de subdivision : Madingo. Un adjoint des services civils. Subdivision de Tchimpèze vacante; Pointe-Noire, trois agents des services radiotélégraphiques et du câble.

Budget. — Prévisions de recettes 1920 : 200.000 francs. Taux de l'impôt de capitation : 4 francs, 5 francs, 7 fr. 50 et 10 francs, selon les régions.

Productions. — Amandes et huile de palme. Plantations de cacao et de café, cultures vivrières. Bois.

Moyens de transport et de communication. — Le port de Loango, précédemment bien desservi, est actuellement délaissé. A la suite de nombreuses réclamations, un service côtier est effectué par le vapeur *Gabon*. La Compagnie Fabre a effectué un voyage d'essai. Le port d'aboutissement du chemin de fer de Brazzaville à la côte fait l'objet d'études encore en cours. Un câble relie Loango-Pointe-Noire à Port-Gentil, Libreville et Dakar.

Poste de T. S. F. à Pointe-Noire. Lignes télégraphiques de Loango à Brazzaville et le long de la côte. Route des caravanes de Loango à Brazzaville. Fleuve Kouilou navigable jusqu'à Kakamoéka.

En résumé. — Circonscription autrefois très florissante, qui a périclité depuis l'abandon du

portage; les marchandises passant maintenant par le chemin de fer belge, mais qui est appelée à reprendre dès que le chemin de fer de Brazzaville à la côte sera en voie d'exécution.

Récapitulation.

Superficie du Moyen-Congo. — Environ 380.000 kilomètres carrés, soit les $\frac{3}{4}$ de la superficie de la France, dont environ 150.000 kilomètres carrés repris sur l'Allemagne (Nouveau-Cameroun).

Forêts, marécages, plateaux, savanes, dans le Sud-Ouest; le long de la côte, chaîne du Mayombe.

Principales localités. — Brazzaville, chef-lieu de la colonie sur le Stanley-Pool; Loango, rade foraine sur l'Océan Atlantique; Ouessou, au confluent de la N'Goko et la Sangha; Mindouli, centre de la région minière; Makoua, sur la Licouala-Mossaka; Mossaka, Impfondo, Nola et Carnot dans la Sangha.

Population. — Environ 400 Européens, dont près de 300 Français. De 500.000 à 600.000 indigènes, soit moins de deux habitants par kilomètre carré, en moyenne; la densité variant selon les circonscriptions de 1 à 8 habitants par kilomètre carré. Nombreuses races distinctes, dont les principales sont les Bavili, les Bacongo, les Batéké, les Kouyou, les Bondjo, les Bakota, les Bacouli, les Baya.

Commerçants. — Au nord de la Léfini, huit Sociétés concessionnaires. Entre la Léfini et la circonscription de la Bouenza, région non concédée. Au Sud-Ouest, près de la côte, trois grandes Sociétés propriétaires. Dans toute la colonie, plusieurs commerçants libres français ou étrangers. Deux Sociétés minières. Compagnie des Messageries fluviales. Banque française de l'Afrique équatoriale.

Administration. — 59 fonctionnaires du corps des administrateurs, dont 28 présents sur lesquels 10 rapatriables, et 36 des services civils dont 20 présents sur lesquels 1 rapatriable, 10 manquent par rapport aux prévisions budgétaires, les autres en congé en France, faute de places sur les bateaux. Cinq médecins du Moyen-Congo, et trois du secteur de prophylaxie contre la maladie du sommeil. Un bataillon de tirailleurs indigènes à 4 compagnies; garde régionale indigène.

Budget de 1920. — 3.930.000 dont 900.000 fr. de subvention de la métropole. Budget municipal : 298.000 francs dont 150.000 de subvention du gouvernement général pour l'assainissement de Brazzaville. Le taux de capitation varie de 2 à 10 francs selon les régions.

Productions. — 1^{er} trimestre 1920 : ivoire 19 tonnes, amandes de palme 1.400 tonnes, autres graines oléagineuses 19 tonnes, huile de palme 21 tonnes, caoutchouc 130 tonnes.

Moyens de transport et de communication. — Chemin de fer belge de Kinshasa à Matadi. Congo et ses affluents navigables aux vapeurs et aux pirogues. Routes de Brazzaville à Loango et

de Brazzaville à Ouessou. Pistes. Câble de Loango à Port-Gentil : télégraphe de Brazzaville à Loango et à Pangala, et de Liranga à Bangui.

En résumé. — La colonie du Moyen-Congo presque grande comme la France, mais très peu peuplée, vient de récupérer les antennes reprises à l'Allemagne, projette la construction d'un chemin de fer de Brazzaville à la côte, attend ce débouché indispensable à sa production, et espère sortir grâce à la subvention temporaire de la métropole, de la situation où l'avaient plongée trois années d'amputation et quatre années de guerre.

H. POBÉGUIN.

P. S. — Les cartes accompagnant cet article ont été dessinées par H. Cruveiller.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Inscriptions arabes de Fez (extrait du *Journal asiatique* 1917-1919), par ALFRED BEL. Paris, Imprimerie Nationale, 1919, in-8°, 420 p., 93 fig. phot. ou dessins.

M. A. Bel a réuni dans ce volume les inscriptions arabes recueillies par lui pendant le séjour de trente mois qu'il a fait à Fez en 1914-1916, à l'occasion d'une mission qui lui avait été confiée par la Résidence générale de France au Maroc.

Parmi les documents épigraphiques examinés par M. Bel, les uns se rapportent à l'épigraphie monumentale, les autres sont des inscriptions sculptées sur le marbre de dalles, de stèles ou de pierres funéraires (table de habous et de fondations d'édifices, coudées royales épitaphes).

La plus grande partie du travail de M. A. Bel est consacrée aux belles médersas mérinides de Fez. En Algérie, il n'existe plus aujourd'hui qu'une seule médersa ancienne, celle de Sidi-bou-Medine, à Tlemcen, qui date du xiv^e siècle. Au Maroc, il en existe à Meknès, à Rabat-Salé, à Marrakech; cependant elles n'ont, semble-t-il, ni la valeur, ni l'importance de celles de Fez, et la plupart ont subi des restaurations telles que l'étude de l'ancienne décoration est à peu près impossible.

Les six médersas mérinides de Fez qui existent encore sont : la Médersa-es-Saffarine, la Médersa de Fez-éj-Jedid, la Médersa-el-Attarin, la Médersa-Sahridj, la Médersa-Mesbahiya et la Médersa Bou-Ananiya. La plus ancienne, fondée par le premier sultan mérinide, était construite en 1285, et la plus récente fut terminée en 1355. C'est donc dans une période de moins d'un siècle, de la fin du xiii^e au milieu du xiv^e siècle, qu'elles ont été édifiées.

Les médersas de Fez n'avaient été jusqu'ici l'objet que de deux notices assez superficielles : celle de M. Delphin (Fez et ses universités) et celle de M. Pérétié (Archives marocaines, t. XVIII, 1912, p. 257). Très modestement, trop modestement même à notre avis, M. A. Bel se défend d'avoir voulu écrire un mémoire sur ces médersas; en réalité, son travail contient tous les matériaux d'une étude d'ensemble; pour éclairer et préciser ses observations sur l'épigraphie, il a été amené à parler de l'architecture et de la décoration des édifices dont ces inscriptions faisaient partie.

La création des médersas officielles en Berbérie, comme en Orient, eut, dans la pensée des souverains qui les ont fondées, un caractère nettement politique; ils se proposaient le double but de s'attacher les professeurs qu'ils y nommaient et de former des fonctionnaires préparés dans un esprit déterminé. La médersa se répand partout, de Samarcande au Soudan, en même temps que triomphe la réaction sounnite; elle répand les doctrines approuvées par l'Eglise et par l'Etat; elle prépare à toutes les fonctions publiques, religieuses et judiciaires et ouvre l'accès aux hautes carrières politiques. Les professeurs sont payés sur les revenus des habous affectés spécialement à l'établissement; les élèves sont logés dans l'école, qui comporte des chambres destinées à cet usage, et jouissent de traitements mensuels. Par la fondation des médersas, les sultans berbères, en même temps qu'ils se donnaient une

réputation de bons musulmans, formaient, dans ces écoles d'Etat, un corps de fonctionnaires pour la justice et l'administration. Les professeurs, chez les Berbères ignorants, ont d'ailleurs toujours eu un prestige et une influence politiques considérables.

Les médersas mérinides de Fez sont, par l'architecture, l'art et l'épigraphie, d'un très grand intérêt, parce qu'elles sont exactement datées et que chacune d'elles est un monument d'un seul jet, appartenant à un moment déterminé et qui donne un ensemble de documents précieux et abondants. Quoiqu'elles aient passablement souffert du temps, que bien des panneaux de faïence ou de plâtre aient disparu sous l'action des pluies, que bien des boiseries aient perdu leur décor sculpté en relief, il y a encore dans ces maisons de l'Islam sounnite d'importants et beaux restes de la primitive décoration.

Les médersas ont été classées comme monuments historiques et rattachées au Service des Beaux-Arts. Il faut souhaiter que ce Service, selon le vœu de M. A. Bel, se borne à *conserver* ce qui reste de ces monuments, à garantir ce qui existe encore de ce beau décor du xiv^e siècle, et qu'il n'essaie pas de *restaurer*, de refaire à grands frais des pastiches souvent malheureux de l'ancienne décoration : les artisans actuels ont gardé la technique de l'art ancien, mais n'ont plus le talent de la composition décorative du xiv^e siècle : ils ont oublié les formules, l'harmonie des lignes, des proportions et des couleurs, et associeraient un décor marocain du xx^e siècle à ceux du xiv^e : on détruirait complètement l'harmonie de ces délicates constructions et on en ferait évaporer tout le charme comme à Tlemcen, à Séville et en tant d'autres lieux. Le général Lyautey a trop de goût pour le permettre et pour ne pas préserver le Maroc des restaurations qui ont si cruellement sévi en Algérie.

Les matériaux d'art et d'épigraphie publiés par M. A. Bel ne proviennent que de Fez et se rapportent à la seule période mérinide (xiii^e et xiv^e siècles). Il faudra pour Fez comme pour le Maroc, poursuivre un travail méthodique de documentation par la photographie, le dessin, le levé de plans et de calques, portant sur les monuments de tout genre existant encore et dont beaucoup sont assez bien conservés.

Ce n'est que lorsque sera achevé ce travail d'inventaire, mené par des hommes compétents et consciencieux, qu'il sera possible de comparer les produits de l'art et de l'architecture au Maroc, qui, de toute la Berbérie musulmane, est de beaucoup la partie la plus riche en vestiges du passé, à ceux de l'Espagne musulmane, de l'Algérie-Tunisie et de l'Orient. Alors seulement il sera possible de retracer avec quelque sûreté l'histoire de l'art musulman d'Occident et de combler, sur ce point, la lacune qui existe fatalement dans les ouvrages d'ensemble.

A. B.

Le général Gouraud, (De Fez à Strasbourg), par MARCEL JAY; 1 vol. in-16 de 214 pages, avec un frontispice; 6 fr. Payot, 106, boulevard Saint-Germain.

Secrétaire particulier du général Gouraud pendant la guerre, M. Marcel Jay, dont l'*Afrique française* a publié de délicats sonnets sur le Maroc, raconte ici d'une plume très alerte la carrière de guerre du chef aimé dont la gloire a commencé en Afrique par la prise de Samory et qui, après le Tchad, Zinder, la Mauritanie et le Maroc, a conduit la quatrième armée à la victoire et aujourd'hui instaure le mandat français en Syrie. C'est dans l'intimité du général que M. Marcel Jay conduit le lecteur qui, grâce à lui connaîtra mieux encore le rayonnement moral et les causes du prestige et de la popularité du chef.

Ce qui nous émeut le plus dans ces pages, nous, les Africains, c'est de retrouver toujours dans le général Gouraud le colonial, l'élève de Lyautey, le chef qui vibre toujours au contact de ses camarades de la brousse et du bled et au récit des épisodes soudanais ou marocains. M. Jay a bien su mettre en lumière ce trait de son caractère, ainsi que l'influence morale qu'il exerce autour de lui et que cette petite anecdote dépeint savoureusement :

LE CAFARD DU COLONEL.

Avant.

« Un colonel kaki, svelte, à la fine moustache, blanche, au teint brûlé par le soleil colonial, est là, adossé à la cheminée du bureau. Dans son langage, militaire dans la forme et mélancolique dans le fond, il pleure sur son sort, en attendant d'être reçu par le général.

« — Vraiment, il m'arrive une sale histoire ! je suis à plat, complètement à plat ! On me donne un régiment, je m'y consacre tout

entier, je le prends en main et au moment où tout va bien, alors que les hommes sont contents, quand je commence à être satisfait, v'là, on m'en retire ! On m'affecte à une unité qui n'existe pas, à une unité en formation où tout est à faire, et que je ne conduirai pas au combat avant je ne sais combien de temps !... Non, on me joue un sale tour... Depuis qu'on m'a appris ça, j'ai un cafard formidable. Mais ça ne va pas se passer comme ça ; je proteste, à la fin du compte. Je viens exprès ici pour demander au général de me tirer de là. Ce n'est vraiment pas rigolo ; je suis dégouté. J'en ai assez à la fin ; oui, vous voyez un homme effondré, et j'ai un cafard, un cafard... »

» Un coup de sonnette.

« — Mon colonel, le général vous attend.

Après.

« — Ça va, ça va... Tout va bien. Ma mutation n'est pas annulée, non. Je rejoins mon nouveau poste... Ah ! ce Gouraud, il m'a convaincu, il m'a remonté le moral. Je savais bien qu'il me fallait venir le voir. En cinq minutes, j'ai tout à fait changé d'avis et je suis très content. Au revoir ! »

» Et le colonel kaki, impétueux, volubile, allégé de son cafard, s'en alla en sifflant. »

Nous ne pouvons ici suivre M. Jay dans son récit que chacun voudra lire. Du moins en donnerons-nous l'impression par ce chapitre qui retrace la visite du général Gouraud à Kasba Tadla pendant son séjour de 1917 au Maroc :

« Il existe, au Maroc, une méthode pour prévoir le temps. Elle est simple comme le climat. Pour peu que les éléments y mettent du leur, elle réussit souvent, pour la plus grande gloire des météorologues de la marine. Cette infailibilité fréquente la distingue.

« Sous le ciel incertain de Casablanca, devant la mer encore sereine au delà de la barre du port, le général Gouraud et sa suite interrogeaient les augures avant de partir pour Kasbah-Tadla. Il fallait être sûr d'un temps sec pour plusieurs jours, afin que le Résident ne restât pas bloqué dans le bled, accident fâcheux en soi, et qui, en outre, dans ce pays où les mauvaises langues tirent parti de tout, aurait probablement porté l'ombre d'une tache légère sur le brillant prestige de la France. On accède au Tadla par des pistes qui deviennent impraticables aux automobiles dès qu'il pleut. Et il n'y a pas de commodes moyens de communication en dehors des automobiles.

« Or, le vent tournait dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et une obscure bande nuageuse se levait au Sud. C'était les signes habituels de la pluie prochaine. Différerait-on le voyage organisé ? Au milieu de son entourage hésitant, le général ne crut pas, ou feignit de ne pas croire aux présages. Au reste, il comptait sur sa baraka.

« On monta donc en voiture, le lendemain matin, avant le lever du jour, dans le brouillard. La journée s'annonçait belle ; mais à mesure qu'on s'éloignait du littoral, le vent mordait davantage. Au premier arrêt, on se chauffa auprès d'une cuisinière, où, dans des casseroles fumait du café noir et se plissait la blanche surface du lait. La chaleur des deux liquides, convenablement mêlés dans un bol, passa dans nos pauvres membres frigorifiés. Et je songeais qu'en notre douce France, on nous apprend que le nom de ce continent vient du grec, *a*, privatif, et *fruké*, froid... O désillusions de l'etymologie ! »

« Mais le soleil se montra et rendit, heureusement, son sens au mot qu'on n'avait pas décomposé sans amertume. A midi, il tombait d'aplomb sur le sol aride de Dar-Ould-Zidouh. Au loin, on voyait un mirage.

« Sur le soir, on atteignit Kasbah-Tadla. Le ciel resta pur après le couchant. La musique à fibres de la Légion fit une retraite aux flambeaux. Puis l'on dormit au bruit de quelques coups de feu nocturnes.

« L'intention du général était de passer par là quelques jours pour inspecter les environs.

« La deuxième nuit, après un concert auquel prirent part d'honorables Sénégalais et Sénégalaises chantant et dansant au fracas rythmé de leurs ferrailles, il plut, il plut comme il ne peut jamais sous notre « ciel indulgent », il plut comme il peut pleuvoir aux approches du tropique pendant la saison des pluies. Et quand il plut ici, c'est toujours pour longtemps.

« Le général décida de partir, dès le matin, pour Casablanca.

« Ce retour... Ce fut bien moins de l'automobilisme que de la navigation. Quand les pistes ne disparaissaient pas entièrement sous les eaux, mais en étaient seulement imprégnées comme une

éponge, les voitures y patinaient, y dérapaient, en faisant, de temps à autre un tour sur elles-mêmes, restaient en panne dans les côtes, s'enlisaient... Toute la lyre ! Monter un faible raidillon était une entreprise téméraire. A chaque instant, il fallait sauter à terre, bêcher, pousser vers l'avant ou vers l'arrière quand le pilote jugeait qu'un élan était nécessaire à sa voiture pour franchir un passage difficile. Et il pleuvait, il pleuvait toujours, comme il l'aurait dit qu'il neigeait quand :

Pour la première fois l'aigle baissait la tête.

« Les accalmies étaient rares.

« Souvent, sur une longue distance, la piste était submergée. Alors, on passait à toute vitesse, dans un soulèvement de liquide boueux dont on était éclaboussé des pieds à la tête, et surtout à la tête. Littéralement, on buvait l'obstacle. En somme, ces passages dans l'eau étaient les plus faciles de la route. Qu'on juge ce que furent les autres.

« Une auto réussissait à passer où la précédente s'était enlisée, s'arrêtait, remorquait celle-ci. Plus loin, celle-ci remorquait l'autre. Une grosse limousine dont je ne révèle point la marque pour ne pas faire une réclame considérable à son constructeur, partie en queue du cortège, arriva, après maintes vicissitudes, la première à Kasbah-El-Boroudj, à 3 heures de l'après-midi. Car, on avait fait fi de l'ordre protocolaire. Adieu la caïda ! A la guerre comme à la guerre ! Les dernières voitures arrivèrent à El-Boroudj à 5 heures. Depuis le matin, on avait couvert moins de 100 kilomètres.

« A El-Boroudj, on fit un déjeuner-dîner, seul repas de la journée. On se coucha de bonne heure, pour se reposer et se préparer à une deuxième étape de cette traversée, avec le très vague espoir d'atteindre Casablanca le lendemain soir, en quittant El-Boroudj très tôt le matin.

« Nos compatriotes, à la Kasbah, nous affirmaient que la partie de la route qui nous restait à couvrir était absolument impraticable et que nous ne pourrions, au prix d'aucun effort, regagner Casablanca avant le retour du beau temps. Ils acceptaient cela avec beaucoup de philosophie, eux, ces sédentaires ! Casablanca, distant de moins de 200 kilomètres nous semblait, à nous, au bout du monde. Casablanca, c'était la Terre promise ; mais non, puisqu'on ne nous la promettait même pas !

« Enfin, on quitta El-Boroudj.

« Des ordres avaient été donnés pour que des indigènes, avec chevaux, mulets et cordes, fussent postés aux endroits les plus mauvais de la piste.

« Il faut dire que les voyageurs n'étaient pas d'une humeur particulièrement excellente. D'aucuns se renfrognèrent, d'autres pestaient ouvertement à la fois contre le temps et contre la décision du général de quitter Casablanca pour le Tadla, malgré le conseil contraire des compétences. Quelques-uns, peu nombreux, s'essayaient à sourire, sans commentaires. Seul, épanoui, le général Gouraud était aux anges. Plus il semblait s'amuser et moins les autres goûtaient la plaisanterie. Plus les figures s'allongeaient, plus les mines étaient grises, et plus le général paraissait heureux.

« Nos Arabes de corvée, les pieds nus dans la boue se prodiguèrent. Parfois, la traction animale ne réussissait pas, faute d'ensemble, à ébranler ces voitures dites automobiles — les mots n'ont décidément plus de sens, ici ! — les hommes se portaient de chaque côté de la corde et tiraient eux-mêmes en rythmant leurs efforts par de lents : Allah, Allah, sur l'air de : oh his !... Le caïd, à cheval, présidait.

« Et, Allah aidant, tous les infranchissables obstacles furent franchis, et (qui l'eût cru ?) nous arrivâmes vers midi à Casablanca. Le général invita tout le monde à déjeuner à l'Alhambra, où un orchestre à cordes jouait languissamment : *Voulez-vous bien ne plus dormir, ou Cœur de Tzigane*.

« A la fin du repas, un enfant marocain qui vendait des fleurs offrit un bouquet au général, et refusa d'en recevoir le prix. Le général servit alors à l'enfant une tasse de café, qu'il lui présenta après y avoir mis du sucre. L'enfant but et s'en alla, tandis que les clients et les musiciens souriaient doucement.

« Souvent on parla de cette inénarrable expédition. Et longtemps on regretta de s'être mis en route malgré les menaces de la pluie. Les lamentations pleuvaient à leur tour. Mais le général Gouraud voulut bien, un jour, expliquer pourquoi il n'avait pas trouvé si désagréable ce retour du Tadla.

« — Eh bien, voilà... Après ces splendides fêtes officielles, ces réceptions, je me suis retrouvé en plein bled... J'ai bouffé de la boue ; j'ai été, comme tout le monde, mouillé jusqu'au nez... Mon conducteur avait une boîte de sardines que nous avons mangée à quatre... Enfin, enfin, c'était le bled... Comprenez-vous mon sentiment?... »

Et voici encore un joli récit bien conté :

« Du temps que le lieutenant-colonel Gouraud commandait le territoire du Tchad, son quartier général était établi sur la rive droite du Chari, à Fort Lamy. Sur la rive opposée, Kusseri était occupé par les noirs, sous les ordres d'un lieutenant allemand. Dans le port de Kusseri s'ébattait souvent un hippopotame apprivoisé qu'on disait appartenir à l'officier allemand, mais qu'on aurait dû, à plus juste titre, considérer comme sujet du Kaiser, comme un membre du Deutsch Reich, on verra pourquoi.

« Le cheval du fleuve, divisant en deux parts son temps, dont il voulait passer l'une et l'autre à ne rien faire, évoluait tantôt dans les eaux tranquilles, tantôt à l'ombre des sévères baraquements germaniques. L'animal divertissait tous les parages. Il s'appelait d'un nom, qui, employé plus tard par les poilus pour désigner proprement le Boche, passera à la postérité : Fritz.

« Or, l'officier allemand tomba malade. Comme il n'avait pas de médecin, le lieutenant-colonel Gouraud lui envoya son major. C'était en 1903, aux approches de décembre.

« Le 2 de ce mois, pour fêter le centenaire d'Austerlitz, le colonel Gouraud invita ses officiers à dîner, au bord du Chari, à la lueur de photophores. Au moment de se mettre à table, on vit, non sans stupéfaction, une masse grisâtre approcher de la rive, et la gravir péniblement. C'était Fritz — c'est de l'hippopotame qu'il s'agit — qui, attiré par les lumières, s'invitait à dîner.

« Dès lors, Fritz demeura chez les Français. Bien accueilli par les hommes, il parut se féliciter aussi des choses, car, tout en assimilant maintes « délicatesses », il explorait les jardins riants qui entouraient les habitations. Dans son impétuosité, il brisait parfois des clôtures et, avec moins de précautions que les adeptes du spiritisme, faisait valser des tables. Que de tels dommages fussent réparés par son gouvernement, il s'en souciait comme de sa première baignade.

« Quand le malade fut rétabli, il vint en personne remercier le lieutenant-colonel Gouraud qui, incidemment, et sans malice aucune, dit, au visiteur :

« — Nous avons le plaisir de voir chez nous, depuis quelque temps, votre élève Fritz. C'est un fort gentil personnage, quoique parfois, et sans le vouloir, un peu rude dans ses manières. Mais, les dégâts qu'il cause sont réparables, et tout le monde l'aime bien ici. »

« L'officier demanda pardon pour la conduite de Fritz. Le lieutenant-colonel Gouraud protesta qu'il n'y avait vraiment pas de quoi, ajoutant : « Si Fritz nous gênait, nous pourrions facilement nous en débarrasser de lui, car il est au fond, docile comme un mouton. Regardez. »

« Et le lieutenant vit, à quelque distance, son hippopotame qui jouait avec des soldats français. Fritz s'amusa comme un fou. Le lieutenant, qui ne s'amusa pas du tout, plissa le front et fut dès lors en proie à la mélancolie. Il voulut emmener Fritz : mais Fritz montrait la plus évidente répugnance à quitter sa patrie d'élection. Le lieutenant, donc, amarra Fritz à son embarcation au moyen de solides fils de fer, et, ainsi, le remorqua de vive force jusqu'à la rive allemande.

« A Kusseri, justice fut faite. Fritz fut conduit devant le peloton d'exécution ; au commandement du lieutenant, l'hippopotame francophile expia, sous les balles allemandes, son crime de désertion, et ses yeux, qu'on n'avait pas bandés, ne virent plus le ciel et la terre.

« Le dimanche suivant, le lieutenant-colonel Gouraud, au cours de la palabre hebdomadaire, ne manqua pas de tirer spirituellement parti de cette affaire que connaissaient tous les indigènes.

« Souvent, pour échapper aux mauvais traitements, des Africains s'enfuyaient de la zone allemande, pour s'installer chez nous. Et le lieutenant-colonel Gouraud déclara :

« — Voyez la supériorité de l'administration française sur les procédés de commandement des Allemands est telle, que non seulement les populations passent sur notre rive, mais que les hippopotames eux-mêmes désertent Kusseri et viennent à nous !... »

C'est de la même plume que M. Marcel Jay nous présente la vie de la quatrième armée au front, et notamment la glorieuse résistance du 14-15 juillet 1918, l'offensive et l'entrée à Strasbourg. Il faut lire ce bon petit livre.

Le Gérant : J. LEGRAND.

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET
DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

RECONNAISSANCES SCIENTIFIQUES A L'OCCASION DE LA COLONNE DU SOUS EN 1917. — Commandant MAURICE BERNARD et Capitaine RACINE.....	201
UNE MISSION D'ÉTUDES PRATIQUES AU MOYEN-CONGO (suite et fin). — H. POBÉGUIN.....	210
AU CAMEROUN : LE RÉGIME DES SUCCESSIONS EN PAYS BOULOU. — CH. MATHIEU.....	233
L'Enseignement indigène.....	234
Table spéciale des Renseignements Coloniaux.....	236
CARTE	
Régions situées au Sud de Tiznit.....	203

Reconnaitances Scientifiques

A L'OCCASION DE

LA COLONNE DU SOUS

EN 1917

Dans le courant de 1916, la situation politique du sud-marocain restée bonne en 1915 s'était de plus en plus assombrie. Les Espagnols occupèrent Tarfaïa en août 1916. El Hiba resté à Kerdous, envoya son frère Mohamed Laghdaf à Tarfaïa pour y servir d'intermédiaire à tous les agents allemands venus des Canaries et de Larache. Les tracts, les fausses nouvelles et excitations à la guerre sainte furent répandus à profusion dans tout l'Anti-Atlas, la vallée du Sous et arrivèrent jusqu'au plus lointain bled Siba. Ils portaient les sceaux du Sultan de Constantinople et de l'empereur d'Allemagne, promettaient un appui effectif par mer, en argent, armes et munitions (1). Des postes de veille étaient organisés par les indigènes à Arexis et Inni.

Nous dûmes prendre des mesures immédiates pour parer à l'incendie qui s'allumait et que la propagande mahdiste activait et répandait avec ferveur.

Un poste de T. S. F. fut édifié dans la casbah de Tiznit, et le capitaine Justinard y fut envoyé en mission pour maintenir la cohésion des forces makhzen.

Le 15 novembre Probst, ancien consul allemand de Fez, débarqua à l'oued Dra. Les Isebouia acceptèrent les lettres et les quelques cadeaux apportés par lui, mais il dut se réfugier à Tarfaïa, d'où les Espagnols le firent rapa-

trier sur les Canaries (2). Cette tentative fut interprétée par les indigènes comme la possibilité de recevoir des Allemands des renforts plus sérieux et aussitôt la propagande s'accrut. Les Aït-ba-Amran, les Ahl-Sahel et les Akhsas réunirent une harka à Isseg, tandis que sur tout le pourtour du bled Siba, les Iboudraren promettaient d'envoyer des contingents et renforçaient la garnison d'Oujjan. Il fallait parer au plus vite à cette situation.

Haida ou Mouis reçut l'ordre de quitter Taroudant pour Tiznit, de grouper en ce point les contingents makhzen du Ras-el-Oued, du Sous et de l'Azaghar et de surveiller les débouchés dans la plaine.

Le 1^{er} janvier 1917 Haida, à la tête de ses contingents, se portait de Tiznit vers Tighanimin. Les Aït-Brihim et Ahl-Sahel firent leur soumission; mais le 7 janvier, arrivé dans les gorges d'Igalfen, attaqué par surprise, Haida fut tué et sa harka rentra précipitamment à Tiznit, abandonnant bagages, munitions et deux canons.

Ce grave événement ramena autour des Aït-ba-Amran tous les hésitants qui pouvaient maintenant se ruier sur le bled makhzen.

Le capitaine Justinard et le sous-lieutenant Dorée regroupèrent à Tiznit tous les éléments de la harka, qui fut aussitôt réapprovisionnée en munitions. Taroudant vit sa garnison renforcée par le pacha El Hadj Thami et le caïd Si Tayeb el Goundafi. Le caïd M'tougui prenait des mesures de surveillance dans l'Ouest et recevait l'ordre d'aménager à travers l'Atlas, d'Imi-N'Tanout à Fomm-Ameskroud, une route pour permettre le passage d'une troupe et de voitures chargées.

À Marrakech, une colonne s'organisa sous les ordres du général de Lamoignon pour parer à toute éventualité.

Le 25 janvier, les Allemands firent une nouvelle tentative de débarquement d'armes qui échoua grâce à la surveillance de la division navale. Mais la menace n'en restait pas moins dangereuse. Il fallait parer au plus vite à la situation qui empirait et rétablir la confiance en bled makhzen.

Suivant les instructions du Résident général une colonne à l'effectif de 4.000 hommes quitta Marrakech le 14 février.

Une harka indigène de 4.000 fantassins et cavaliers fournis par les Glaoua, les Goundafa, les M'Tougua et les Haha sous le commandement de leurs chefs : le pacha El Hadj Thami, le caïd Si Tayeb el Goundafi, Si bon Sellam el M'Tougui, les caïds Igouider, Gourma des Haha, devait rejoindre en cours de route et à Agadir les troupes françaises.

La plus grosse difficulté que devait rencontrer la colonne entre Marrakech et Agadir fut le franchissement de l'Atlas.

Dès le mois de juillet 1916, le caïd Si Abd el Malek el M'Tougui avait préparé le terrain par une action politique parmi les tribus Ida-ou-Ziki, Ida-ou-Zal et Ida-ou-Tanant, en bordure du Treg makhzen. Il avait pu obtenir qu'une piste fut tracée depuis Imi-N'Tanout jusqu'à la sortie des

(1) Voir *Afrique française*, 1918, p. 24.

(2) Voir l'équipée de Probst dans *Afrique française*, 1917, *Rens. Col.*, 62 et 90.

montagnes. Un détachement du bataillon d'Afrique envoyé entre Imi-N'Tanout et le Tizi-Machou élargit le chemin déjà esquissé par les seuls moyens indigènes, facilita les pentes, diminua les tournants trop brusques. Ainsi le 22 février la colonne, retardée un instant par une crue de l'oued Nefis, qui nécessita un détour par Anismiz, arrivait au débouché du col et pénétrait en montagne.

Les troupes d'avant-garde précédant la colonne eurent à fournir un gros effort pour assurer le franchissement en maints endroits de l'oued des Ida-ou-Ziki et améliorer les passages trop étroits en bordure de ravins profonds particulièrement entre la zaouïa Asif-Ig et le Foum-Ameskroud. Mais lorsque le 28 février la colonne déboucha dans la plaine du Sous, l'effet produit sur les populations fut excellent, et les notables venus de Taroudant, du Ras-el-Oued et des pentes de l'Anti-Atlas tirent à venir manifester au chef français leur admiration et leur dévouement au Makhzen. Le 3 mars la colonne française campait à Agadir.

Le lieutenant d'artillerie Racine, chargé en cours de route d'étudier le pays traversé, nous en fait la description ci-dessous :

Passage de l'Atlas

PAR IMI NTANOUT ET TIZI MAACHOU

Ossature de la montagne dans cette région.

Elle a été formée par un soulèvement des couches du côté sud ; elle est constituée par une série de plans inclinés parfois verticaux plongeant vers le Nord.

L'extrémité sud de ces plans inclinés forme des séries de falaises qui lancent dans le ciel des arêtes parfois très élevées comme celles du massif Ifguig qui dépassent 3.000 mètres. Souvent, le revers sud de ces falaises surplombe la vallée ; c'est le cas des crêtes Ida ou Ziki au sud du col Tizi-Ameskroud.

Parallèlement à ces falaises, des vallées communiquent entre elles par des cassures dans les plans inclinés. Quelques-unes de ces cassures constituent des cols comme Tizi-Maachou, des pistes y passent presque toujours. D'autres ont servi d'écoulement aux eaux de la vallée qui y ont creusé des gorges généralement inaccessibles. C'est le cas de celles par lesquelles l'oued de la vallée de Tizi-Maachou s'échappe vers le Sud.

Ces falaises souvent fort longues forment généralement des barrages difficilement franchissables et utilisés comme limites de tribus. C'est le cas des Nfifa, séparés au Sud des Demsira par l'arête du djebel Touzert (ou Nemgan), des Ida-ou-Merzoug, des Ida-ou-Bouzia, des Haha limités au Sud par les falaises dominant la vallée de l'oued Ait-Moussi des Ida-ou-Tanan, limités au Sud-Est par la falaise du Koudia Moulay-Ali dominant les Ida-ou-Ziki.

Jusqu'au col du Tizi-Ameskroud et au Koudiat-Moulay-Ali, les lignes de plus grande pente des plans inclinés plongent régulièrement vers le Nord, et la direction des falaises est très régulièrement perpendiculaire à la ligne nord-sud. Au Tizi-Ameskroud le mouvement de terrain s'in-

curve ; les lignes de plus grande pente plongent de plus en plus vers l'Ouest ; au Foum Ameskroud elles plongent presque au Sud-Ouest, en même temps les couches supérieures sont devenues moins inclinées ; elles semblent avoir été soulevées presque parallèlement au sol ; il semble que ce soit la fin des soulèvements avec cassures.

Entre Ameskroud et Agadir on aperçoit un nouveau centre de soulèvement ; les couches bordant à l'Ouest la vallée d'Ameskroud, qui plongent d'abord à l'Ouest, deviennent horizontales, puis se relèvent vers l'Ouest où elles s'arrêtent en falaises au bord d'un nouveau centre bien caractérisé de soulèvements avec cassures et érosions.

Itinéraire.

De Marrakech à Imi-N'tanout on a marché est-ouest parallèlement au plan incliné de la montagne ; on a passé successivement les oueds Nfis, Amismis, el Mel, Siksoua qui sont de gros torrents. Le paysage était dominé par les sommets neigeux du Goundafi, du djebel Erdouz, du djebel Siksoua qui s'élèvent entre 3.000 et 4.000 mètres.

C'est à Imi-N'tanout qu'on aborde la montagne. Imi-N'tanout est la région où l'oued de ce nom débouche dans la plaine. C'est une agglomération de villages ; il y a de beaux vergers, de grands oliviers et des cultures très irriguées ; à flanc de coteau beaucoup d'amandiers. Au Sud, la gorge est dominée par la montagne neigeuse des Ait-Mehend-ou-Moussa.

On pénètre dans la montagne par la cassure par où s'écoule l'oued. C'est un beau torrent qui a 30 à 40 centimètres d'eau sur 10 à 15 mètres de large ; on le passe à gué et on le quitte de suite pour tourner à droite et remonter la vallée d'Asseratou qui file droit à l'Ouest.

La vallée a près de 10 kilomètres de long, elle monte régulièrement ; elle est assez étroite et la vue y est bornée. Le versant nord en est dominé par la falaise du djebel Nemgou où s'arrêtent les Ntifa. Le versant sud est constitué par un plan incliné montant à 45 degrés ; on y trouve d'importants apports de schistes ardoisiers qui semblent y avoir été déposés par un glacier. L'aspect de la vallée Asseratou est pauvre ; peu de labours mais, par contre, passablement d'amandiers. Dans le creux de la vallée un ruisseau dont l'eau disparaît à chaque instant sous les graviers. Dans le haut de la vallée, un grand puits près du lit du ruisseau, donne une eau très abondante en toute saison. Le douar du cheik Ahmed ou Saïd perché sur le flanc sud de la vallée domine le pays.

Arrivée au haut de la vallée, la piste tourne au Sud, dans un défilé pour franchir une arête secondaire. Dans ce défilé coulent les sources nombreuses, mais peu abondantes de Talaïnt ; on débouche ensuite sur le plateau de Feddane Sultane à 4.300 mètres d'altitude. La piste va le traverser sur 7 kilomètres dans le sens nord-sud pour arriver au Tizi-Maachou. Il est recoupé par des arêtes secondaires orientées Est-Ouest, entre les-

quelles les eaux s'écoulent vers l'Ouest où elles rejoignent l'oued Amesnaz qui coule vers le Nord en pays Mtouga. Au Nord la vue s'étend jusqu'à la falaise du Nemgou. A l'Est elle est arrêtée par des premiers plans. Au Sud le terrain monte vers la brèche qui constitue le Tizi-Maachou, taillé entre des massifs peu importants. A l'Ouest en s'élevant un peu on aperçoit les longs plateaux Mtouga et Haha inclinés vers le Nord et se terminant au Sud par une longue falaise orientée Est-Ouest. Cette falaise vient jusqu'au Tizi-Maachou et son dessin se prolonge jusqu'au Koudiat

Au bout de 4 kilomètres la vue s'allonge brusquement presque jusqu'au fond de la vallée qu'on va suivre jusqu'au bout, et qui a environ 70 kilomètres de long. Elle est orientée Nord-Est-Sud-Ouest, s'étend de Tizi-Maachou à Tizi-Ameskroud; elle réunit les eaux d'un très gros territoire. Ces eaux n'ayant pas d'issue dans l'axe de la vallée, s'échappent vers le Sous perpendiculairement à la vallée par une cassure à travers les montagnes des Ida-ou-Ziki, dans la partie occidentale de la vallée.

La rive nord de la vallée est dominée jusqu'au



Moulay-Ali des Ida-ou-Tanan. On va le longer après avoir franchi le col. Le pays est couvert de brousse, peu majestueux. Sauf sur le massif dominant à l'Est le Tizi-Maachou où quelques chênes verts se détachent sur de la neige fondante, on ne voit ni arbres ni massifs neigeux. Dans les creux des torrents, surtout vers l'Ouest, quelques vergers, oliviers, amandiers, avec de petits villages. Quelques chèvres et moutons.

Dans l'ensemble le pays est pauvre, même comme pâturages. Le profil de la piste pour aller au col est assez accidenté, et présente quelques pentes de 15 à 20 %.

Au col la vue est bornée par les premiers plans. A peine a-t-on fini de monter qu'on commence à descendre.

bout par la falaise dont le revers nord forme successivement les bleds Mtouga, Haha, Ida-ou-Tanan. Cette falaise servira d'assise au Koudiat-Moulay-Ali des Ida-ou-Tanan, à hauteur duquel elle vient en tangence au Sud, avec les arêtes des Ida-ou-Ziki pour former le col d'Ameskroud. Elle s'incurve ensuite vers le Sud, se prolongeant jusqu'à Ameskroud, dont elle domine la vallée à l'Ouest. La piste suivra le versant méridional de cette falaise de plus ou moins près, mais d'une manière continue jusqu'à Ameskroud.

Le versant sud est adossé d'abord au massif d'où émergent les sommets élevés des Ida ou Mahmoud (dj. Touchga ou Ifguig). La vue de ces sommets neigeux est plus ou moins cachée par les premiers plans. On les aperçoit par moments par

les cassures au travers desquelles les oueds qui en descendent se sont creusé leur chemin. Plus loin, le versant sud de la vallée est formé par les arêtes Ida-ou-Zal orientées Est-Ouest. Entre les montagnes Ida-ou-Mahmoud et celles des Ida-ou-Zahl une cassure large qui forme le col des Bibaoun. Ce col se trouve à peu près au point où la vallée est la plus basse, c'est à sa hauteur que les eaux Ida-ou-Mahmoud et Ida-ou-Zal viennent en plus grande quantité dans la grande vallée de Tizi-ou-Maachou. On peut se demander si le col des Bibaoun ne fut pas au début le chemin des eaux de la vallée vers le Sous, soit seulement pour les eaux des Ida-ou-Mahmoud qui ne se réunissaient peut-être pas à celles de la grande vallée Tizi-ou-Maachou comme maintenant, soit pour toutes les eaux de la grande vallée qui n'avaient pas creusé les gorges par lesquelles elles s'échappent actuellement vers le Sud pour former l'oued Issen, soit pour les eaux de la partie orientale de la grande vallée, depuis Tizi-Maachou jusqu'au Fom Ida-ou-Zal où les eaux de la partie orientale de la vallée passent dans la partie occidentale à travers une gorge profonde et étroite creusée dans le roc.

Le flanc sud de la grande vallée de Tizi-ou-Maachou est formée dans la partie ouest par les arêtes des Ida-ou-Ziki dont les sommets en dents de scie sont caractéristiques. Elles se prolongent jusqu'au Tizi-Ameskroud suivant une ligne Est-Ouest et tournant ensuite au Sud conformément au mouvement d'ensemble pour former le flanc oriental de la vallée d'Ameskroud.

Cette grande vallée s'étendant de Tizi-Maachou à Tizi-Ameskroud reçoit toutes les eaux environnantes. Quelques petits oueds seulement arrivent du versant nord; les apports d'eau les plus importants viennent du Sud.

Les oueds du versant nord sont peu nombreux dans la partie est de la vallée; il n'y a guère à y signaler que l'oued Tazedra, qui coule dans une cassure de la falaise M'touga, aux cascades des Aït-Rtab. Ils sont plus importants dans la partie ouest de la vallée où ils prennent naissance sous la falaise Ida-ou-Tanan. Les plus importants sont ceux des Ida-ou-Liine qui descendent du Koudiat Moulay-Ali.

Les oueds du versant sud sont les plus importants, ils descendent surtout des vallées Ida-ou-Mahmoud (Aït-Driss, Aït-Touniser, Aït-Ichquajen); on rencontre successivement les oueds des Aït-Brahire, des Aït-Tesquemt, des Aït-Chaïb, des Aït-Tounert, des Aït-Ichquajen, puis des Ida-ou-Zal.

L'oued qui recueille toutes ces eaux prend successivement le nom des fractions qui occupent la vallée. Il s'appelle, dans la partie est de la vallée: oued Allafesen, puis oued Aglazal, puis oued Meaoud puis oued Aït-Moussi. — C'est sous ce nom qu'il s'échappe de la vallée par la cassure séparant les Ida-ou-Zal, des Ida-ou-Ziki, pour aller sous le nom de oued Issen rejoindre l'oued Sous.

Le parcours de la piste dans la grande vallée allant de Tizi-Maachou à Tizi-Ameskroud n'offre rien de particulier. En quittant le col, la piste

suit le versant sud de la vallée; le parcours est facile sauf quelques pentes courtes mais raides (20 à 25 0/0) pour traverser les oueds et ravins. De petits villages (tchours) sont espacés de ci de là. On franchit (5 kilomètres du col) le torrent des Aït-Brahire; on passe au marabout de Si-Bi Faddine, réputé pour les guérisons des rhumatismes et qui, en guise d'ex voto, est entouré de bâtons plantés en terre. On franchit l'oued Tesquemt (15 kilomètres) et l'on monte sur le petit plateau elliptique d'Agadir ou Roumi, long de 1.000 mètres, qui domine la vallée de 50 à 60 mètres. On franchit encore l'oued principal (18 kil. 500) à un gué facile et on passe sur la rive droite. On voit ensuite au Nord les petites cascades des Aït-Rtab descendant de la falaise M'Touga. On arrive (33 kilomètres du col) à hauteur de la grande trouée s'ouvrant au Sud, par laquelle arrivent les eaux des Ida-ou-Mahmoud et des Ida-ou-Zal. C'est la trouée qui se prolonge jusqu'au col des Bibaoun. Elle permet une belle vue sur les neiges Ida-ou-Mahmoud. On passe un gué assez profond (40 à 60 centimètres d'eau) pour venir sur la rive gauche de la vallée (37 kilomètres et on arrive à n'Zala-Argana, petit centre de vergers, n'Zala du caïd M'Tougui. — On commence à voir quelques arganiers dont quelques-uns sont imposants; ils vont devenir désormais très nombreux et boiseront le paysage jusqu'alors dénudé.

La route continue à descendre la vallée en faisant des détours au milieu des mamelons, des ravins et des pitons. Le vert des arganiers fait ressortir la couleur rouge du sol. La vallée se resserre; on passe plusieurs fois l'oued et on reste finalement sur la rive droite. — On arrive (48 kilomètres) à un étranglement de la vallée et ensuite à un barrage. L'oued le passe par une gorge à pic, Fom-Ida-ou-Zal, tandis que la piste le franchit à un petit col secondaire. — L'oued s'appuie ensuite au versant Sud de la vallée, les oueds de la vallée se dirigent vers lui en coulant dorénavant Nord-Ouest, Sud-Est; il reçoit l'oued Ida-ou-Tanan (60 kilomètres) et quitte la vallée en s'échappant au Sud par des gorges taillées entre les montagnes Ida-ou-Zal et Ida-ou-Ziki. Ces gorges sont difficilement franchissables, c'est pourquoi on ne les suit pas pour descendre dans la plaine du Sous en même temps que l'oued. La piste continue vers l'Ouest en suivant la vallée qui maintenant commence à remonter vers Tizi-Ameskroud. Au Nord, s'ouvre le cirque des Ida-ou-Liine, dominé par la falaise des Ida-ou-Tanan et la Koudiat Moulay-Ali. Un oued y forme une jolie cascade et s'écoule vers le Sud-Est rejoindre l'oued des Aït-Moussi. On traverse ce petit oued des Ida-ou-Liine et après 5 kilomètres de montée on arrive au Tizi-Ameskroud (68 kilomètres de Tizi-Maachou). Il est assez étroit; son flanc sud est formé par un plan incliné à 30 ou 35 degrés qui s'élève de 300 mètres et forme à sa partie supérieure une longue arête en dents de scie caractéristique. L'ascension en est facile. En arrivant sur le bord de l'arête on domine brusquement la plaine du Sous; elle a un aspect féérique: olive

raies et forêts d'arganiers font de grandes taches sombres au milieu desquelles miroitent sous le soleil oueds et seguias; à l'Ouest l'océan et les dunes; à l'Est les neiges du djebel Touchka (Ifguig); tout à fait au Sud les vagues silhouettes de l'Anti-Atlas.

A partir de Tizi-Ameskroud la piste va suivre la vallée d'Ameskroud qui a 30 kilomètres de long. C'est une vallée principale en forme d'arc de cercle. Orientée Est-Ouest au col en prolongement de la vallée qui arrive de Tizi-Maachou; elle est orientée Nord-Sud à son débouché dans la plaine du Sous. Du côté de l'Ouest elle est dominée par les hauts plateaux Ida-ou-Tanan qui viennent s'y arrêter en falaise; dans une cassure de cette falaise passe une piste qui va au N.-W. Du côté est elle s'appuie à un plan incliné, relevé à 30 ou 33 degrés, tout rempli de cassures par lesquelles s'écoulent les eaux de la vallée. Cette conformation particulière fait qu'aucun oued ne suit la vallée. Des ruisseaux nombreux descendent sur son flanc ouest et au lieu de suivre la vallée traversent pour s'écouler par une cassure du versant est. — Seules les eaux des 5 derniers kilomètres de la vallée viennent à Ameskroud. Aussi dans tout le parcours de la vallée la piste ne fait que recouper des ravins et remonter des petits cols secondaires.

Le pays a toujours à peu près le même aspect, il est un peu plus fourré. La végétation se ressent du voisinage de l'océan; on trouve des mousses et des lichens; on voit des aubépines. — Les arganiers sont toujours nombreux et beaux, mais sur le versant ouest, les thuyas prédominent; ils sont rarement de grande taille. — Les plantes aromatiques, rares auparavant, sont très nombreuses. — Dans les ravins et les creux irrigables on voit des vergers, des oliviers et quelques palmiers.

Ameskroud est une petite agglomération de douars au débouché de la vallée. La montagne y cesse brusquement. Une bonne source y donne de l'eau toute l'année.

Capitaine RACINE.

6 mars 1917.

Par suite de la hanteur des eaux de l'oued Sous, la colonne séjourna à Agadir jusqu'au 11 février. A cette date, elle se mit en route vers le Sud, et après avoir traversé le fleuve sur un pont formé par les arabas vides, elle arrivait le 15 mars à Tiznit.

La situation politique y était la suivante : deux groupes dissidents s'étaient formés. Celui de l'Est comprenait tous les montagnards Ida ou Baaquil, Ida ou Semlal, Ida ou Guersmouk, groupés autour d'El-Hiba, à Kerdous, et de son frère Naama, à Oujjan.

Le groupe du Sud comprenait les Akhsas, les Aït-er Kha, les Aït-Ifran, les Aït-Brilhim, les Aït-ba-Amran et Aït Sahel, ainsi que toutes les tribus arabes de l'oued Noun : Azouafid, Aït-Lhassen, Aït-Djemel, Aït Brahim et Tekna. Tous ces éléments groupés autour d'Isseg, avaient des postes de surveillance à tous les passages de la montagne menant chez eux. Les Mejjat gardaient l'Ighir-Melloulen et les passages allant vers le Tazeroualt.

Le général de Lamothe décida de frapper le premier groupe. La colonne quitta Tiznit le 24 mars. Malgré la forte position de cette oasis parsemée de Ksour, formant autant

de bastions, la liarka, après avoir subi un violent bombardement, abandonna Oujjan qui ouvrit ses portes le 25, et fut occupée par les cavaliers de Si Tayeb. De très nombreux cadavres indiquaient l'acharnement apporté par les défenseurs à tenir les tranchées construites derrière les murs.

Du 26 au 31 mars, le groupe mobile après s'être ravitaillé à Tiznit, séjourna à Oujjan, confirmant les résultats acquis par la prise de cette citadelle avancée.

Assurée du côté de l'Est, la colonne laissant un groupe d'observation à Mighert, sous le commandement de Si Bou Sellam pour surveiller les Mejjat, se porta le 10 avril contre le deuxième groupe dont les avants-postes étaient signalés, gardant les passages qui vont de Bou Naaman à la plaine des Aït-Bou-Beker.

Le 11 avril, le Tizi est franchi malgré une vive résistance, puis l'oued Tiguinit et la ride d'Agadir Izougaren. La colonne campe à Outrous, au pied du Djebel-Iouzir.

Le 12 avril, elle est à Isseg. Le groupe dissident s'est replié plus au Sud, les Akhsas sont rentrés chez eux. Les



TRAVERSÉE DE L'OUED SOUS PAR LE GÉNÉRAL DE LAMOTHE
Phot. C. De nard.

Aït Bou-Bekour et les Aït-Ikhef avaient entamé des pourparlers de soumission, demandant l'occupation de la casbah située au Souk-el-Khemis, pour être protégés contre les Isebouïa. Mais il ne parut pas possible pour le moment de déférer à leur désir ni d'attendre les contingents ennemis toujours réunis dans la zone dite d'Ihni.

On se décida à repasser la crête pour aller vers Talaïnt-Oulad Djerrar.

Le 17 avril, la colonne se mettait en marche vers le Talat ou Kentour. Elle gagna rapidement les pentes du plateau de Taghoult-N-Timesguida. Mais elle fut violemment attaquée sur son flanc par toute la liarka des Akhsas Aït-Ba-Amran et Arabes de l'oued Nonn qui, sortant du village de Tidli, montait en colonnes profondes sur le plateau. Le combat en vint jusqu'au corps à corps; mais décimés par le feu des canons et des mitrailleuses, repoussés par les contingents d'El Hadj Thami et du Goundafi, les Aït Ba-Amran redescendirent la pente, laissant sur le terrain de très nombreux morts. La marche reprise, l'oued Tiguinit, dépression boisée et très coupée, est franchie en maintenant la distance des Mejjat qui arrivaient du Sud-Est; puis la colonne s'engagea dans le Talat ou Kentour, et campa à Bou-Naman. Le 18, longeant les pentes nord du djebel Inter, elle établit son bivouac à Talait-Ouled-Djerrar. Le 24 avril, des délégations de toutes les tribus du Sud se présentèrent au général et acceptèrent les conditions fixées.

La détente fut complète et une opération vers les Mejjat et Kerdous apparut comme inutile.

Le 29 avril, le groupe mobile rentra à Tiznit, et repartait le 1^{er} mai pour Agadir.

Le général de Lamothe avec une escorte de cavalerie partait à Taroudant par Biongra et la forêt d'Ademin. La nouvelle de la défaite des Aït-Ba-Amran l'y avait précédé, et les principaux chefs du Ras el-Oned et de la vallée du Sous, vinrent lui exprimer leur satisfaction et leur dévouement au Makhzen.

Le 16 mai, le groupe se mettait en marche de son camp de Tikiouin pour traverser la montagne. Il débouchait le 24, à Kahira, et rentrait le 30 mai à Marrakech.

L'étude ci-dessous donne des indications recueillies pendant la marche de la colonne sur l'orographie de la région comprise entre l'Anti-Atlas et la mer. Les reconnaissances d'avion poussées jusqu'à la limite possible ont permis de compléter très utilement les indications fournies par les Renseignements.

APERÇU GÉOGRAPHIQUE

de la région côtière
comprise entre l'oued Noun
et l'oued Sous

D'Agadir à Tiznit.

Lorsqu'on quitte Agadir pour aller à Tiznit, on traverse l'oued Sous au Sud du village de Ben-Sergao, entre le souk El-Tleta-des-Ksima et Agadir-el-M'Zar, et on accède dans la plaine de Sidi-Bibi, parsemée d'arganiers. Vers la mer, la dune qui borde le rivage s'étend jusqu'à l'embouchure de l'oued Massa. On s'élève insensiblement jusqu'à la dépression de cet oued en traversant les Chitouka par Soualem, Tiferlal, El-Mers-Ait-Bel-Lefa, Asaka, n'Ait Merrra et Souk-el-Ilad-Delimi.

L'oued Massa se présente comme une coupure, la rive sud étant plus à pic que la rive nord. Les eaux sont claires et courantes; de très nombreux villages sont échelonnés sur ses rives : Tassila, Tassenoult, Aghbalou, Jouaber. Il se jette dans la mer à la zaouïa Sidi-Ouesser.

Vers l'Est, l'oued Massa se fraie un passage entre deux rides orientées Nord-Sud : l'Ouarzemin et le djebel Amacin. Au delà, vers l'Est, apparaissent des gorges profondes, un pain de sucre très caractéristique se reliant à de très hautes montagnes.

L'oued Massa est formé de deux oueds principaux : l'oued Oulras, venant de l'Est, l'oued Tazeroualt, venant du Sud. Ils confluent à Tankist, derrière l'arête finement découpée de l'Ouarzmin qu'on laisse sur sa gauche en allant à Tiznit.

Nous étudierons à part le système orographique de l'oued Oulras et de l'oued Tazeroualt.

En franchissant l'oued Massa on arrive sur un plateau pierreux aux cultures rares. Quelques ravins amènent les eaux de pluie dans l'oued; plusieurs kasbah s'échelonnent sur la route, formant le village d'Anouizen, puis on arrive au village des Ahl Mader. C'est une tache de verdure au milieu de ce reg caillouteux. L'eau provient de puits nombreux et est extraite par le système de « dellou » employé dans les oasis du Mزاب, sorte d'outre supportée par deux cordes passant sur des poulies et tirée par des ânes ou des bœufs. L'eau est déversée dans de grands bassins qui servent à l'irrigation.

Après de légers vallonnements, Tiznit apparaît au milieu d'une oasis; dans la plaine, vers l'Ouest,

plusieurs villages avec de hautes tours de mosquées caractéristiques : Ouled-Noumer-el-Mers, Attaban, Douterga.

La colline qui borde la mer s'élève progressivement; au pied on aperçoit plusieurs villages qui s'échelonnent jusqu'à Aglou, à l'embouchure de l'oued Aglou (Adoudou).

Tiznit est au centre du plateau de l'Azaghar; la ville Makhzen s'est créée autour d'une source qui alimente de beaux jardins d'oliviers et de palmiers. Les eaux de pluie ont à peine entamé le sol, et les thalwegs sont très peu indiqués. Il faut



OULD MASSA ET LE CAÏD MIA EL ABDI, DU TABOR DE TIZNIT
Phot. C. Bernard.

aller vers le Sud, jusqu'à l'oued Adoudou, pour trouver une dépression importante marquée par de nombreux villages.

Lorsqu'on monte sur une des tours des murailles de Tiznit on embrasse le panorama de tout l'Azaghar. Dans la plaine, les villages de Igrar-si-Daoud, Tadouart, Tamedroust; au Sud, Igheboula et Sentil; au Sud-Est, Reggada, El-Boir et Talaint. Vers l'Ouest la falaise littorale s'abaisse pour donner passage à l'oued Adoudou. Plusieurs villages : Aglou, Idech, Si-Ouaggag; Ait-Ali, forment le district d'Aglou qui est un petit port de pêche au pied du marabout de Si-Moussa.

Oued Adoudou.

L'oued Adoudou forme un arc de cercle vers le Sud. Il est dominé au Sud par une colline continue qui s'élève de plus en plus en allant vers l'Est. Les villages de Igrar-Si-Abderrahman, El-Aouina sont au pied. Le djebel Inter se présente comme

une masse compacte à l'Est et à l'Ouest de laquelle deux trouées profondes donnent accès au plateau des Akhsas et des Mejjat. Les reconnaissances de la colonne, jointes aux reconnaissances aériennes faites par le capitaine Desprez, ont permis de se rendre compte plus exactement de la forme du djebel Inter. Le massif se termine sur l'Azaghar par deux éperons rocheux presque découpés du reste du massif par des ravins profonds. Le point culminant est très en arrière. Le massif se relie au plateau par une série de plissements parallèles Nord-Sud dont le franchissement est difficile et sans eau. Une seule route le traverse Est-Ouest, c'est le treg Tasedremt, chemin pierreux et difficile partant de Mighert pour aboutir au Tleta-d'Akhsas.

L'oued Sidi-bou-Abdelli qui conflue dans l'oued Adoudou à El-Aouina, vient de la trouée de Bou-Naman et s'enfonce profondément entre le djebel Inter et la montagne de Tizi. Plusieurs routes franchissent par des cols la montagne pour aller dans le Sud; les deux principales — qui ont été suivies par la colonne — sont celles de Tizi qui aboutit à Agadir-Izougaren et celle de Talat-ou-Khentour qui aboutit à Tafraout-N'Ait-Daoud et Dou-Tourirt sur l'oued. Elles parcourent des sentiers difficiles et boisés qui pourraient être aménagés pour le passage des mulets, mais elles offrent des difficultés au point de vue militaire et une route carrossable devra aller chercher un passage vers Aglou ou vers Bou Zerz (treg Tanoukmout).

L'oued Adoudou qui suit le pied du djebel Inter par Tagounsa, tourne par un coude brusque vers le Sud à Talaïnt-Onlad-Djerrar, pour aller prendre sa source sur le plateau. Une branche vient de Mighert, petit village Akhsas, au fond de la vallée, l'autre vient du pays des Aït-er-Kha, à travers de profonds ravins. Il reçoit vers l'Est des affluents venant de l'Igher-Melloulén qui ouvrent des chemins vers la haute vallée de l'oued Kerker, vers Tajeht et la zaouïa Sonkrata et le Tazeroualt.

L'oued Adoudou est la plupart du temps à sec, mais son lit profond indique qu'au moment des pluies il doit rouler en torrent une masse d'eau considérable. Des sources abondantes et claires ont donné naissance aux oasis de Mighert, Adoudou, Iferd-n'Id-Larba-Onalga, Igherem, Tadaïart et Talaïnt-Onlad Djerrar. Cette dernière, composée surtout d'oliviers, est particulièrement fertile: l'orge, le blé, le maïs poussent et donnent un bon rendement. Le ksar fortifié qui contient la kasba du caïd Ayad Djerrari est une petite ville avec un mellah très peuplé et très pittoresque.

Les abords de la vallée de Mighert sont à pic du côté de l'Inter et vers le Sud. L'accès sur le plateau est très difficile, mais une fois qu'on l'a atteint, tous les informateurs disent que la route devient facile, que l'on veuille aller soit vers Goulimin, soit vers les Mejjat. L'obstacle est surtout le manque d'eau de source. Aussi les habitants Akhsas, Aït-Erka, Mejjat ont-ils construit des citernes bien cimentées et échelonnées le long des routes. Leurs animaux boivent dans

des dépressions nommées Iferd. Cette difficulté de réapprovisionnement en eau ne serait pas sans offrir des dangers pour la marche d'une grosse colonne.

Igher Melloulén.

L'Igher-Melloulén est une ride montagneuse assez élevée séparant l'Azaghar de Tiznit de la plaine de Tazeroualt. Son orientation est presque Nord-Sud et se prolonge au delà d'Ouijjan par Igher-N'Chich et l'Onarzemïn jusqu'à Tankist. Au Sud, l'Igher-Melloulén se relie au plateau des Mejjat aux sources de l'oued Adoudou. Sa plus grande largeur semble être à hauteur de Talaïnt. Des ravins profondément découpés donnent accès à un plateau dont le point culminant est à Dar-Foukania, habité autrefois par les ouled Djerrar et maintenant par les Mejjat qui le leur ont enlevé à une date assez récente.

Vers l'Est, le plateau se termine par une falaise à pic sur la vallée de l'oued Kerker.

Les routes principales qui le traversent sont:

a) Talaïnt, Igherem, zaouïa Sougrata.

b) D'Idegh ou Talaïnt à El-Frinina, Toumanar, Illir.

c) Ouijjan, Imghegagen, Tamda-Ighaman, Zaouïa de Sidi Ahmed-Moussa du Tazeroualt.

D'Igherem, si l'on remonte l'oued Adoudou, on arrive au Tnin des Aït-Er-Rha zaouïa Outtalen et on peut de là se diriger sur Zagour et les Mejjat, soit descendre par l'oued Amesra sur Oufran et Tarjicht.

L'Igher Melloulén est très découpé par les eaux et sa traversée offrirait des difficultés de parcours. La route d'Idegh-Toumanar que l'on donne comme la meilleure, descend, par une pente très forte, sur la vallée de l'oued Kerker. Il faut ensuite contourner la ride du djebel Guiliz, soit par le Nord, soit par une trouée vers le Sud, pour entrer dans la plaine de Tazeroualt.

Le Tazeroualt.

Le Tazeroualt est la dépression que l'on trouve vers l'Est lorsqu'on a franchi l'Igher Melloulén. Grâce aux photographies prises par le capitaine Desprez en avion, nous pouvons nous faire déjà une idée beaucoup plus exacte de cette région. C'est une plaine d'alluvions entourée sur tout son pourtour d'une falaise élevée et à pic, particulièrement vers le Sud. Au-dessus c'est le plateau des Mejjat et du Tizelmi. C'est, disent tous les informateurs, un reg sans autre difficulté de parcours que le manque d'eau. On ne cite qu'un bon point d'eau, Zagour, que les mehalla Makhzen envoyées autrefois pour soumettre les tribus du Sud avaient choisi pour stationner.

Ce qui frappe en avion, et ce qui a aussi séduit les explorateurs qui ont traversé le Tazeroualt, c'est que tous les oueds ont de l'eau en toute saison. Trois principaux: l'oued Kerker, l'oued Illir, l'oued des Ida-ou-Gouguemar se sont creusés dans le rocker un lit très encaissé.

L'oued Kerker remonte très loin vers le Sud-

Ouest vers zaouïa Outtaten, en arrosant le district de Tajeht.

L'oued Illir vient de Terrest en ouvrant par une gorge resserrée la route de Tinkert.

L'oued des Ida-ou-Gouguemar qui passe à la zaouïa de Sidi-Ahmed ou-Moussa a l'air de sortir d'une falaise à pic. Il reçoit des affluents venant des hautes montagnes des Aït-Ouafeka, du djebel Tifermit ; l'un d'eux, l'oued Bouchiker atteint le plateau sur lequel se trouve Kerdous où s'est réfugié El-Hiba. C'est en suivant cette vallée que le premier avion a pu reconnaître ce point, mais l'oued Kerdous est un affluent de l'oued Tighmi qui se jette dans l'oued Tazeroualt au Nord d'Ouijjan.

Les photographies prises en avion au cours des nombreuses reconnaissances faites, ont pleinement confirmé les renseignements donnés par les informateurs. Pour atteindre Kerdous il faut, ou bien suivre la vallée de l'oued Tighmi, ou bien arriver à une vingtaine de kilomètres d'Ouijjan, à des gorges profondes d'Agueni N'touar dominées par le djebel Afoud, dans lesquelles une colonne ne pourrait s'engager.

Il en est de même en venant du Tazeroualt et en remontant l'oued Bou-Chiker. La seule route représentée comme facile est d'atteindre le plateau des Mejjat qu'il faut aller chercher soit vers zaouïa d'Outtaten, soit à Zagour, soit au Sud de Terrest, aux sources de l'oued Illigh, de là gagner à travers le pays Mejjat le point d'eau d'Agoumad-Asaka aux sources de l'oued des Ida-ou-Gouguemar, Idegh et Kerdous. Cet itinéraire, sans parler de la difficulté de gravir la falaise de Tajeht, représente de cinq à sept étapes en pays non encore soumis. Il a l'inconvénient pour une colonne de nécessiter un lourd convoi.

Les avions de bombardement ont heureusement simplifié le problème et atteint le but : la maison d'El Hiba, à Kerdous.

Au Nord de Kerdous le pays des Ida-ou-Bakil est très tourmenté. On aperçoit d'Ouijjan de très hauts sommets et de profondes vallées. L'assif Oudrar, l'oued Ighir-Moussi, l'oued Anzi qui forment l'oued Targui, amènent les eaux de ce massif à l'oued Oulghas entre Tarzout Maalka et Tankist en pays Resmouka.

A l'Est, dominant le plateau, apparaît le djebel Tifermit au delà duquel coule l'oued des Ida-ou-Semlal, orienté Sud-Nord qui, après un coude brusque vers l'Ouest, à l'arba des Aït-Ahmed, forme avec l'oued Ammel, l'oued Oulghas.

L'oued des Aït-Mzal vient du versant nord du djebel Kest, traverse les Aït-Ouadrin et se jette dans l'oued Oulghas, en amont de Tankest, sur la rive droite.

Par l'étendue du cours de ses affluents venant des sommets neigeux de l'Anti-Atlas et ayant de l'eau en toute saison, par les routes importantes qu'il ouvre vers le Tazeroualt, l'oued Oulghas est un des bassins côtiers du Sud des plus importants.

Au point de vue cartographique, la reconnaissance faite sur Oujjan a permis de situer très exactement ce groupe important de villages fortifiés entourés d'une palmeraie et adossés au Dir-Anbedour, dominée par le djebel Tinghelef en pain de sucre visible de Tiznit.

C'est entre le Tinghelef et le djebel Amacin que l'oued Tazeroualt coule dans des gorges profondes et reçoit l'oued Tizgui (Agueni-sidi-el-Ghiati).

La position de l'oued Tazeroualt et du district de Tazeroualt se trouve donc reportée de 15 à 20 kilomètres plus à l'Est.

L'oued Tazeroualt et l'oued passant à Oujjan et Asaka (de la carte au 500.000^e du Service géographique de l'Armée) ne font qu'un.

L'oued Tiguinit.

Lorsqu'on vient de Bou-Naman et qu'on franchit la crête du Tizi, on descend par des pentes boisées et vallonnées dans l'oued Tiguinit. Cet oued était, au point de vue géographique, à peu près inconnu. Son nom figurait à son embouchure sur la carte espagnole au 500.000^e. Il n'y a pas d'eau courante en temps habituel, mais des sources dans le lit de l'oued qui coule au milieu d'une forêt d'arganiers semée de rochers. L'origine de l'oued Tiguinit est au sud de Souq-el-Tleta d'Akhsas, non loin des sources de l'oued Mighert. Le Souq-el-Tleta est le marché important de la tribu Akhsas. On y trouve des citernes échelonnées sur les routes qui y aboutissent, mais pas de sources. L'importance de ce point provient surtout de sa position géographique.

Du Tleta partent quatre routes importantes :

a) La route de Timoulai-Tarjicht et le Dra qui passe par les Aït-Bifoulen-Bi-Zakaren (Dar de Si-Madani-Akhsassi), bonne source, et rejoint l'oued Ifran et le district du même nom.

b) La route d'Iguissel-Goulimin par le Foum-Enja, Afoud-Sidi-Daoud, Talat-N'Tramt. C'est la route de l'oued Noun.

c) La route du Khemis des Aït-Boubeker qui passe par le col du Tammoucha, arête montagneuse élevée, orientée N.-S. qui sépare la vallée de Tiguinit.

d) La route de Mighert par le col Tassedremt.

Après Agadir-Izougaren, l'oued Tiguinit, dont le lit était à peine marqué, se creuse un passage dans les gorges profondes d'Igalfen entre la montagne du Tizi et le djebel lourir. C'est dans cet étroit défilé que la harka du pacha Haïda ou Mouis venant de Tighanimin a été surprise et dispersée par les Aït-Brihim, les Aït-Sahel et les Aït-Ba-Amrane.

A Tarzout, l'oued reçoit le petit oued Iferda qui vient du Tamgert-N'Tellou et ouvre un passage vers les Aït-Ba-Amrane, puis il entre dans le Sahel et se jette dans la mer près d'Iger-Izem (point marqué sur les cartes Ras-Garizim).

Lorsqu'on vient d'Agadir-Izougaren et qu'on a traversé l'oued Tiguinit on n'a plus qu'un chaînon peu étendu au pied de l'Iourir à franchir pour descendre dans la plaine d'Isseg.

La colonne a fait étape à Outrous qui est un bon point d'eau au milieu d'un reg planté d'arganiers. On a en face de soi, vers le Nord, le treg Tellou entre l'ourir et le djebel Tellou. Vers le Nord-Ouest le Tangert-N'Tken entre le djebel Tellou et le djebel Nembra ouvre une route vers le Sahel par Tamerzakt et Idouankida. Le Tangert-ou-Souqui conduit vers El-Msidira et Si-Mohammed-Ben-Abdallah.

Région d'Isseg.

D'Outrous, la colonne s'est portée sur Isseg. Les arganiers disparaissent pour laisser la place à des cultures. L'oued d'Isseg est un ruisseau à peine marqué. Un autre ruisseau vient de Sidi-Bou-Garfa au pied des collines de Taguenza. Un autre vient de Tazoult et passe à Ouhalaout. Après avoir contourné le djebel Tiguilist, l'oued



LA MEDERSA SIDI BOU BRAHIM A ISSEG

Phot. C^t Bernard.

prend successivement le nom d'El-Msidira, de Salguemad et se jette dans la mer à Si Mohanmed-Ben-Abdallah. C'est celui que les cartes désignent sous le nom de Bou-Sedrat, nom qu'aucun informateur n'a pu identifier. C'est l'origine nord de la zone espagnole dite d'Ifni.

Ainsi la région d'Isseg se présente-t-elle comme une plaine au milieu d'un cirque de montagnes : l'ourir, le Tellou, le Nemsa, le Tiguilist, les hauteurs du Taguenza et, vers le Sud, le djebel Ilassen.

Au Sud d'Isseg, la route du Khemis des Ait-bou-Beker passe sur un dos d'âne à peine sensible et arrive dans la vallée de l'oued Ifni.

L'oued Ifni.

L'oued Ifni a deux sources importantes : l'oued Tanoulmi qui vient d'une cascade située sur les pentes Nord du djebel Tamoucha, l'oued Id-Bakka qui vient de la trouée de Tangarfa au Sud de la ride du Tamoucha. C'est la route d'Isseg par le Foum-Tiktan.

Le marché important du Khemis des Ait-Bou-beker est sur le versant nord du djebel Zelfi dans l'oued El-Khemis.

Des hauteurs de Taguenza (1) on voit nettement l'oued El-Khemis se frayer un chemin entre le djebel Tazaif et le djebel Taoulecht et se diriger vers la mer.

Au Sud et au Sud-Ouest, un horizon de hautes montagnes se détachant en dents de scie. C'est le djebel Toual, le djebel Alkoades, le djebel Ougheran, le djebel loudri. — L'assif Ouender, affluent de gauche de l'oued Ifni, ouvre une route à travers le massif volcanique de l'Anti-Atlas, va se perdre dans la mer chez les Isebouia. — Sur le versant saharien, l'oued Fest-ou-loudri qui reçoit l'oued Aouggoug et l'oued d'Abainou se jette dans l'oued Noun-ou-Asaka. C'est la route du Dra et de Tarfaya.

Entre l'oued Ifni et l'oued Noun, une série de petits oueds traverse le pays Isebouia : l'oued Tasrount qui passe à Mesti (Inemestiten), l'assif N'Ouiri qui passe à Sidi-Ouirzeg et l'oued Arexis qui vient du djebel Tadiant (pic Fago de la carte au 500.000^e).

Entre Aglou et l'oued Ifni une série de petits bassins côtiers sont à noter. C'est l'oued-Aguen-dou venant du djebel Tazaift et traversant Ait-Ikhelf.

L'oued Mireleft-ou-El-Mjamia, qui vient de Tanzezakt à travers les Ait-Yazza.

Au Nord du Tiguinit, l'oued Sidi-Bou-El-Fodil-ou-El-Korima.

L'oued Sidi-Bou-Nouar, qui traverse les Ait-Sahel en venant de la ride montagneuse qui sépare l'Azaghar du Sahel.

Le service géographique de Casablanca a édité une carte au 200.000^e d'après les levés faits en cours de route par le sergent Auer et complétée par les renseignements donnés par les informateurs sur les routes principales.

Une réduction au 500.000^e ci-jointe a été faite au retour de la colonne à Marrakech. Elle schématise l'ensemble des renseignements recueillis sur la région comprise entre Tiznit et l'oued Noun, le Tazeroualt et la mer.

Commandant BERNARD.

SITUATION POLITIQUE DU SOUS

Examinons maintenant la situation du Sous dans son ensemble. La vallée même est au calme depuis le Ras-el-Oued jusqu'à Agadir. Elle n'a à redouter que les entreprises de quelques pillards : des Erguita, Ida-ou-Zal, Ida-ou-Mahmoud qui, une fois leur coup fait dans la région boisée d'arganiers, regagnent leurs montagnes inaccessibles. Le pacha de Taroudant a, par des opérations de police fréquentes poussées jusqu'aux contreforts de l'Atlas, assuré la sécurité relative de la route Maghzen dans la traversée des Ilaouara.

(1) Sur lesquelles s'est livré le combat du 17 avril 1917.

En se rapprochant vers la mer, on pénètre sur le territoire des Ksima. Des postes d'assès (1) jalonnent la route, patrouillent dans la forêt d'arganiers qui s'étend jusqu'au pied de l'Atlas. Deux tribus turbulentes fournissent des bandes armées toujours à l'affût d'un bon coup à faire : les Mesguina-Gueblaniin et les Ifesfassen Ida-ou-Tanan. Les Mesguina-Gueblaniin sont sous l'autorité nominale du caïd Mtouggi.

Les *Ida-ou-Tanan* sont encore en partie insoumis. Les Aït-ou-Azzoun, fraction du Nord et Nord-Est, ont fait à Marrakech acte de soumission au Maghzen par l'intermédiaire du caïd Mtouggi. Les Ahil-Tinkert se rallient autour de leur chef Bou Naga, qui par ses attaches avec son beau-frère le chikh Saïd Tizirin, des Aït-Tameur, penche vers la soumission. La troisième fraction, les Ifesfassen, touche plus directement Agadir, elle est travaillée par le caïd Ksimi qui a entamé des pourparlers avec les autorités françaises. Ainsi, la confédération des *Ida-ou-Tanan*, malgré une ardente propagande entretenue avec soin pendant la guerre par les agents d'El Hiba, se dissocie. La grande route qui reliera Marrakech à Agadir à travers l'Atlas et sera terminée au printemps, permet dès maintenant de se rapprocher du centre religieux des *Ida-ou-Tanan* : la zaouïa de Sidi-Brahim ou Ali de Tighanimin. De très nombreuses reconnaissances d'avions effectuées par l'escadrille de Marrakech ont permis de relever les principales vallées de l'Atlas, d'en dresser la carte et d'identifier les villages et la fameuse zaouïa, tandis que de Mogador, les routes de pénétration escaladent le plateau des *Ida ou Bouzia* pour se rapprocher de la zaouïa d'Issoukal ; chez les Aït-ou-Azzoun, une route va pénétrer chez les Aït-Aïssi et une autre se dirige vers les Ahil-Tinkert.

Ainsi isolés, encerclés et travaillés politiquement, les *Ida-ou-Tanan* se rendent compte qu'ils ne pourront plus échapper longtemps à l'autorité du Makhzen et rester dans l'isolement.

D'ailleurs, ils peuvent en venant à Agadir, se rendre compte de notre volonté chaque jour affirmée de donner à notre occupation de la vieille citadelle portugaise un caractère définitif. — Un abri à barcasse et une jetée de 300 mètres se construisent ; on détermine l'emplacement de la ville nouvelle, on étudie l'adduction de l'eau, on y précise la propriété et on achève l'installation du camp militaire. Ainsi se prépare l'ouverture du port d'Agadir au commerce et à la pénétration européenne.

Au sud de l'oued Sous, l'Anti-Atlas est dans un calme relatif. Le pacha de Taroudant, El Hadj Hoummad étend son influence sur les *Ida-ou-Zekri*, les *Ida-ou-Zeddont*, les *Indouzal*.

Le pacha de Tiznit, Si Taieb el Goundafi, naïb du Makhzen pour la zone sud, étend son influence sur la confédération des *Chtouka* de la plaine et de la montagne, sur les *Ida-ou-Baquil* et *Ouled-Djerrar*. Il maintient le contact avec le Tazeroualt,

les Aït-Brihim, les Aït-Sahel, les Aït-Yazza et jusqu'à Tamanart et au Tatta.

Au delà de cette couverture politique il reste deux centres d'hostilité procédant encore de l'agitation créée par El Hiba : l'un autour de Kerdous groupant les Iboudraren-Ida-ou-Semlal, les Mejjat, Aït-er-Kha, Akhsas ; l'autre autour d'Ahmed n' Taleb et Mrebbi Rebbo (frère d'El Hiba) groupant les Aït-Ba-Amran, Isebouïa et arabes Aït-Lhassen et Tekna.

Toute progression dans la zone sud de Tiznit reste donc subordonnée à la liberté d'action dans l'axe Tiznit, El-Khemis, Aït-Boubeker, Goulimin.

Mais il faut au préalable régler avec l'Espagne la modalité suivant laquelle pourra s'exercer notre action saharienne, complètement entravée pour le moment par la zone espagnole dite d'Ifni et celle s'étendant du Dra au Rio-de-Oro.

Commandant BERNARD.

Paris, le 11 décembre 1919.

UNE MISSION D'ÉTUDES PRATIQUES AU MOYEN-CONGO (Janvier-Avril 1920)

(Suite et fin) (1).

ANNEXE N° 1

Historique de la Mission

I. *Organisation de la Mission.* — Le 14 juin 1919, le vice-président de la Société de Géographie Commerciale de Paris, accepte le principe d'une mission d'études pratiques au Moyen-Congo.

Le 18 juin, le Directeur des Recherches scientifiques et industrielles et des Inventions au Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts prend l'initiative de patroner cette mission. Le 24 juin 1919, le lieutenant gouverneur du Moyen-Congo offre à M. Pobéguin, ancien administrateur en chef des colonies, explorateur et naturaliste, chargé précédemment de diverses missions d'études pratiques dans les Colonies, de se charger de cette mission. Elle reçoit, le 25 juin 1919, l'adhésion de la Commission des missions du Ministère des Colonies et le 27 juin le concours du Comité de l'Afrique Française. Le 28 juin, le programme de la Mission est arrêté (annexe 2). Le Comité National des Conseillers du Commerce extérieur de la France s'y associe le 1^{er} juillet. Le 10 juillet, son organisation est consacrée au déjeuner de la Société de Géographie Commerciale.

II. *Travaux préparatoires.* — Entre l'embarquement à Bordeaux, le 26 juillet 1919, du lieutenant gouverneur titulaire du Moyen-Congo pour

(1) Gardiens.

(1) *Rens. Col.*, 1920, p. 157 et 186.

Brazzaville et le départ, le 12 décembre 1919, de M. Pobéguin pour la colonie, la mission a rencontré quelques difficultés de réalisation, en raison notamment de la pénurie des moyens de transports maritimes; de nombreux fonctionnaires, militaires ou commerçants prêts à partir pour l'Afrique Occidentale ou l'Afrique Equatoriale française, attendant leur embarquement. Ces mois d'attente n'ont pas été perdus : l'un des objets de la mission étant d'établir des moyens de liaison entre la France et la Colonie. M. Pobéguin s'est mis en rapport avec les divers services publics, sociétés savantes et établissements susceptibles de le seconder dans l'exécution de son programme, (annexe n° 8) et a suivi les essais de tracteurs à chenille effectués en France en vue de leur utilisation aux Colonies.

III. *Exécution de la Mission au Moyen-Congo.* — M. Pobéguin, arrivé le 10 janvier 1920 à Brazzaville, y a d'abord étudié les diverses sources d'information existant au chef-lieu. Il a ensuite accompagné le gouverneur dans une tournée à travers la colonie, du 10 février au 2 avril 1920 sur le Congo, la Sangha et la N Goko, jusqu'à Ouesso, Fort-Soufflay et retour. Il a quitté Brazzaville, le 10 avril 1920 pour rentrer en France.

ANNEXE N° 2

Programme de la Mission

Paris, le 28 juin 1919.

La Société de Géographie Commerciale a accepté la charge d'organiser une mission d'études au Moyen-Congo, confiée à l'un de ses membres, M. Pobéguin, ancien Administrateur en Chefs des Colonies, explorateur et naturaliste, déjà chargé précédemment de diverses missions d'études pratiques dans les colonies.

Le caractère scientifique et pratique de cette mission, destinée à servir de liaison entre les organes d'études de la Colonie et ceux de la Métropole, est dû à l'initiative de la Direction des Inventions, récemment rattachée au Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

La mission, qui se trouve, dès maintenant, sous le patronage de la Direction des Inventions et du Ministère des Colonies, a reçu en outre le concours du Comité de l'Afrique Française et du Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur.

MOTIFS DE LA MISSION. — Des trois colonies et du territoire qui composent actuellement le Gouvernement Général de l'Afrique Equatoriale Française, le Moyen-Congo est la colonie qui a été le plus éprouvée par l'accord franco-allemand de 1911. Néanmoins loin d'être une charge, elle a été un soutien pour la métropole, pendant la guerre. Elle a fourni son caoutchouc et son huile de palme à l'industrie métropolitaine et au Ministère du Ravitaillement : les troupes locales ont conquis sur l'ennemi, non seulement les territoires cédés, mais aussi le Cameroun, colonie allemande, qui est la porte du Congo, et dont l'Administration nous est échue.

Ainsi nous apparaît le Moyen-Congo, avec un triple motif d'intérêt : colonie malheureuse, éprouvée par trois années d'amputation et quatre années de guerre ; colonie utile, offrant à la métropole par ses richesses latentes, encore inexploitées, un réservoir de matières premières ; colonie d'honneur si l'on peut s'exprimer ainsi, qui engage notre responsabilité, la France même souveraine, étant moralement tenue de justifier, devant le monde entier, de la supériorité de ses méthodes.

Là-bas comme ici, l'espérance que fait naître la victoire,

permet de regarder avec sang-froid, pour panser nos plaies saignantes et profondes, la situation troublante qui résulte de sept années d'épreuves ; une population décimée, des ressources financières insuffisantes, les services techniques dispersés.

Ces trois facteurs essentiels de la colonisation, *la main-d'œuvre, les capitaux, la direction*, se trouvent simultanément compromis au moment même ou il est urgent, pour le relèvement de la France, qu'un essor nouveau leur soit imprimé.

Il y a là un de ces phénomènes sociaux fréquents où tout s'enchaîne. Pas de capitaux sans main-d'œuvre et sans services techniques, mais aussi pas de main-d'œuvre ni de services techniques sans capitaux. A défaut de services permanents, actuellement trop coûteux, une mission technique s'impose pour que la France soit informée avec précision de ce qu'elle peut faire. Tel a été l'objet de la mission d'études scientifiques et pratiques envoyée au Maroc pendant la guerre, par le Comité de l'Afrique Française. Tel est également l'objet de la mission Pobéguin. Son caractère limité n'est pas un obstacle à son succès. Il lui permet, au contraire, une réalisation immédiate, avec la perspective de provoquer, à son retour, d'autres missions.

La colonisation est une œuvre de longue haleine. Si la période d'explorations et de conquêtes est terminée et que celle d'exploitation commence à peine, la période des études n'est pas close, car ce n'est que sur des documents précis et certains que l'Etat, le public et les industries privées engageront, dans nos colonies, ce capital de premier établissement indispensable à toute entreprise.

OBJET DE LA MISSION. — La mission devra :

1° Etablir l'inventaire des études déjà faites et des études restant à faire sur le Moyen-Congo.

2° Mettre immédiatement à jour celles de ces études, déjà anciennes, qui se rapportent aux richesses minières, agricoles et forestières de la Colonie, afin de favoriser l'exploitation de ces richesses, et le développement des relations économiques entre la Colonie et la France.

3° Rechercher les moyens pratiques de développer la population noire en quantité et en qualité, notamment par l'hygiène infantile, la diminution du portage humain, l'amélioration de l'alimentation, et des applications limitées d'assistance indigène et d'enseignement technique appropriées au milieu.

4° Jeter les premières bases, tant dans la colonie qu'en France, d'un centre d'études scientifiques françaises, en liaison permanente avec les établissements scientifiques et les sociétés savantes de la métropole.

COMPOSITION DE LA MISSION. — La mission se compose de M. Pobéguin

Il sera secondé, si possible, par un agent de nos colonies de l'Ouest-Africain, mobilisé pendant la guerre dans le service technique des chars d'assaut, et qui vient de provoquer, de la Direction des Inventions, des essais préliminaires en France pour l'utilisation des tracteurs à chenille comme moyen de transport dans les colonies.

DURÉE DE LA MISSION. — M. Pobéguin pourra s'embarquer pour Brazzaville, en octobre. Sa mission qui est dès maintenant prévue pour les mois d'octobre, novembre et décembre 1919 sera prolongée, s'il y a lieu, pendant les premiers mois de 1920.

TRAVAUX PRÉPARATOIRES. — Avant son départ, M. Pobéguin se mettra en rapport avec toutes administrations publiques ou privées, en vue de faciliter l'accomplissement de sa mission, et notamment :

1° Demander tous renseignements et documents concernant les études de toute nature déjà faites sur le Moyen-Congo.

2° Provoquer, ou recevoir, tous questionnaires ou programmes sur les études restant à faire dans la colonie.

3° Étudier en particulier tous problèmes se rattachant à l'exploitation des richesses minières, agricoles et forestières de la colonie, au développement des relations économiques entre la colonie et la France, ainsi qu'à l'hygiène, au portage, à l'alimentation, à l'assistance, à l'enseignement.

4° Demander le concours de tous établissements scientifiques et sociétés savantes de la métropole, pour l'étude des moyens pratiques qui pourront leur permettre d'établir

une liaison permanente avec un centre local d'études scientifiques françaises au Moyen-Congo.

ORGANISATION DE LA MISSION. — La mission est organisée par la Société de Géographie Commerciale qui donne à M. Pobéguin toutes les instructions nécessaires et prend toutes dispositions pour le règlement des conditions financières. M. Pobéguin provoquera, pour les détails d'exécution, l'intervention de la Direction des Inventions et du Ministère des Colonies où il est accrédité auprès des chefs de service compétents.

ANNEXE N° 3

Inventaire des principales missions d'explorations et d'études, au Congo français et en particulier au Moyen-Congo.

- 1855-1865. — Paul du Chaillu.
 1855. — Expl. riv. Muni, Rembo, Monts de cristal.
 1858. — Sangatanga, Fernand Vaz, N'Gounié.
 1865. — Ogooué, N'Gounié.
 1862-1865. — Serval, lieutenant de vaisseau. Braouzec, enseigne : Relevé de l'Ogooué et des lacs.
 1867. — Docteur Griffon du Bellay : Como et Ramboé.
 1867. — Génoyer, lieutenant de vaisseau; Aymès, lieutenant de vaisseau; Rivière, Bokoé et Ogooué.
 1870. — Arrêt.
 1872-1874. — Alfred Marche et Marquis de Compiègne : Exploration de l'Ogooué, les Okandas; Boué, la rivière Ivindo.
 1874. — Docteur Lenz (mission allemande). Expl. riv Kouillou Nianga, Muni, Gabon et Ogooué.
 1874. — Amiral Couriault du Quillio : Bas Ogooué et N'Gounié.
 1875-1878. — Première exploration de Brazza, Alfred Marche; Docteur Ballay. Expl. de l'Ogooué jusqu'à la Passa (Franceville). Pays Oudombo, Batékés riv. Alima jusqu'aux Afourons, retour au Gabon. Remonte pour retourner chez les Batékés, au Congo par la Lefini-Makoko et installer un poste sur le Stanley Pool.
 1877-1879. — Stanley chez les Batékés. Remonte le Bas-Congo par Vivi, Matadi pour arriver sur le plateau de Brazzaville? où était installé le sergent Malamine.
 Création de Brazzaville, le 1^{er} octobre 1880.
 1882. — Stanley crée les postes du Kouillou, de Beaudoinville, Franckville de l'embouchure du Kouillou à Makabana
 1882. — Grenfell : Congo fleuve.
 1883. — De Brazza, première mission.
 1884. — De Lastour, Decazes, Ballay, de Chavannes. Dolisie Albert : Ministères de l'Instruction publique et Marine. Commencement d'installation des Postes dans l'Ogooué, l'Alima, la Passa, etc.
 1884. — Albert Dolisie; De Loango à Brazzaville.
 26 février 1885. — Conférence de Berlin qui crée le Congo français et l'Etat indépendant belge.
 1884-1885. — Deuxième mission de Brazza; Ponel, Fourneau Alfred, Brousseau, Bellières, Thollon, Chollet, etc. Installation de postes dans tout le Congo français. Exploration des régions de l'Ogooué, le Congo, l'Alima, le Bas-Oubangui, la Basse-Sanga, vallée du Kouillou et Niari, etc..
 1885. — Guiral, naturaliste; San Benito, Batekés, Ogooué.
 1885. — Decazes : Mission chez les Batekés.
 1885-1886. — Mizon; Exploration de la Côte à Konkouati vers la Louisa, Achikouya.
 1885. — Dutreuil de Rhins : Mission dans l'Ogooué
 1885-1886. — Commandant Rouvier, Ballay, Pteigneur : Mission de délimitation du Congo français.
 1886. — Capitaine Pteigneur : Mission Géodésique au Bas-Congo.
 1886-1888. — Jacob, Pobéguin, Dolisie, M. Thoiré : Première étude pour un chemin de fer de Loango à Brazzaville, voies de communication et barrage du Kouillou.
 1886-1888. — Crampel : Première exploration par l'Ogooué jusqu'à Passa et redescend à la Côte par la Haute-Ivindo, la N'Tem et Campo.
 1886. — Van Gèle (Belge) : Ouellé, Oubangui, Kassai, Congo.
 1888. — Trivier : Traversée de l'Afrique, de Matadi, Congo au canal de Mozambique
 1889. — Fourneau-Dolisie : Mission au nord du Gabon.
 1889-1895. — Ponel : Mission et exploration dans la Haute-Sangha et dans l'Adamaoua (N'Gaoundéré), Cameroun.

1888. — Pobéguin : Etude du partage des eaux de l'Alima et de la Passa.

1890-1891. — Pobéguin : Relevé des côtes du Congo français, de Massabé au Campo (Cameroun).

1890. — Cholet : Exploration de la Sangha. — Thoiré : Relevé de la rivière Djoué.

1890. — Crampel : Deuxième mission. A la conquête du Tchad.

1891-1892. — Dybowski, Nebout, Brunache : Mission de recherche de Crampel.

1890. — Fourneau, Blum : Mission dans la Sangha.

1892-1893. — Maistre : Mission dans l'Afrique centrale.

1893-1895. — Le Chatelier, Cornille, Goudard : Mission dite du Génie. Études des voies de communication dans les vallées du Kouillou-Niari.

1894-1900. — Clozel : Mission Clozel.

1896-1898. — Marchand : Mission au centre Afrique du Congo à Fachoda.

1896. — Liotard, Cureau : Préparation de la Mission Marchand.

1896. — Gentil : Mission au Chari.

1897. — Foudère, Fourneau, lieutenant. L. Fourneau, Dr Spitz : Etude de chemin de fer. Libreville-Sangha.

1897. — Bourdarie : Mission économique au Congo français.

1898. — Bretonnet : Mission au Chari, Logone, Baguirmi.

1898. — De Behagle : Mission sur le Tchad.

1898. — Bonnel de Mézières : Mission pour le Haut-Oubangui.

1899. — Docteur Cureau : Mission astronomique.

1900. — Capitaine Jobit : Cours de la Basse-Likouala.

1900-1908. — Chevalier : Diverses missions scientifiques et botaniques.

1901. — Docteur Huot : Mission scientifique Chari-Sangha.

1901-1910. — H. Drogman (belge) : Carte du Bas et Moyen-Congo.

1903. — (Manianga). Mission de délimitation Franco-Belge,

1905-1908. — Capitaine Cottes : Mission Cottes, scientifique et délimitation Sud-Cameroun.

1905. — Audoin : Mission hydrographique.

1906. — Garner : Mission scientifique, langage des singes?...

1906. — Bruel : Mission topographique et astronomique.

1906-1907. — Marc Bel et capitaine Mornet : Mission aux mines de cuivre de N'Boko Songo et étude d'une voie de chemin de fer.

1906. — Docteur Carmouse : Mission du service de santé.

1907. — Moll : Délimitation du Congo-Cameroun.

1907. — Capitaine Dujour : Délimitation des Sociétés du Haut-Ogooué et de la N'Goko Sanga.

1907. — Bellet ingénieur : Etude sur les rapides de Zinga. Projet de contournement par terre.

1907. — Prins : Mission dans la Haute Kotto.

1907-1910. — Tilho : Mission au Tchad.

1907. — Gunther Tesmann (allemand) : Régions limitrophes, Cameroun, Guinée espagnole et Gabon.

1907. — Duc de Mecklembourg : Cameroun sud et régions méridionales du Congo français.

1908. — Léonard : Etude sur les moyens de transport par Niger, Logone, Chari et Congo Oubangui. Missions Lenfant. Mission du Haut-Logone. Mission Benoué Logone.

1908. — Docteurs Martin, Roubaud et Lebœuf : Mission d'études, maladie du sommeil.

1909. — Docteur Maberer et Von Maritz (allemands) : Etudes sur la maladie du sommeil. Région Ouessa Nola.

1909. — Gruvel : Etudes sur les pêcheries et le commerce des produits de pêche.

1909. — Marc Bel; Etudes sur les mines de cuivre du Djoué.

1909. — Shojiro, officier japonais : Etudes géographiques au Congo.

1909. — Planche et Lucas : Prospection des mines de cuivre de Mindouli.

1909. — De Roméu (in M seum) : Recherches minéralogiques dans la région entre Brazzaville et la Côte.

1909. — Luc (Inspecteur de l'Agriculture) : Études sur les richesses naturelles du pays. ressources commerciales et agricoles.

1910. — Colonel Largeau : Mission du Ouadaï.

1910-1911. — Capitaine Periquet : Mission d'études du Chemin de fer, Libreville-Sangha

1910-1912. — Roussilhe : Mission hydrographique Congo-Sangha-Oubangui.

1910. — Boulland de l'Escale : Publiciste, chargé de missions.

1910. — Robert Thys (belge) : Etude des chutes de l'Inkissi et du Congo.

1911. — A. Powel (publiciste américain) : Études des progrès de la civilisation dans diverses colonies africaines.

1911. — Docteur Bavon (gouvernement anglais) : Mission scientifique, agronomie coloniale.
 1913. — Pincemin, administrateur : Mission d'installations de postes radiotélégraphistes.
 1913. — Capitaine Lacroix : Mission géodesique en Niari.
 1913. — Mercier : Mission minéralogique et géologique, vallée et source du Djoué.
 1914. — Daniel Wise (institut Carnegie) : Observations concernant éléments magnétiques, Congo, Colonies portugaises, allemandes, anglaises.
 1916. — M. Sawyer (institut Carnegie) : Observations magnétiques, Congo, Alima, Ogooué.
 1916. — Capitaine Schnebelin : Tracé du chemin de fer Madingo-Kouilou.
 1917. — Salesses, gouverneur en retraite : Études des bois du Gabon et du Congo pour les Compagnies de chemin de fer.
 1917. — Bertin : Eaux et forêts. Étude générale des bois du Gabon, Como, Ogooué, Grands lacs, Fernand-Vaz.
 1918-1919. — Sargos : Eaux et forêts. Études des bois du Mayombe, vallée du Kouilou.
 1919. — Georges Bruel : *L'Afrique équatoriale française. Bibliographie de l'Afrique équatoriale française.*
 1920. — Pobéguin : Mission d'études pratiques au Moyen-Congo.

ANNEXE N° 4.

Inventaire des ressources du Moyen-Congo.

I. — RESSOURCES MINÉRALES.

1° *Etudes faites.* — 1888-1892. — Thollon. Reconnaissances géologiques, vallées du Djoué et du Niari.

1892-1901. — Le Chatelier, Regnault, Alvernes.

1902-1911. — Lucas, Levat, Marc Bel, J. Morinet.

1919. — Georges Bruel. — L'Afrique Equatoriale Française (carte géologique dressée par Erasme Loir en 1913). *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, juillet-août 1919. *Renseignements coloniaux*. Capitaine Jourdy. — Esquisse géologique de la colonie du Moyen-Congo.

2° *Ressources connues.* — Il résulte des études qui précèdent que les ressources minérales connues du Moyen-Congo sont les suivantes :

a) *Nature des terres.* — Sable et latérite sur la côte et les plateaux Batékés, grès et calcaires dans la région minière, argile sur les hauteurs ; alluvion dans le fond des vallées.

b) *Produits minéraux exploitables.* — Minerais de cuivre (malachite, azurite, pyrite, chalcocine, chalcopryrite), mêlés de minerai de zinc et de plomb argentifère. Minerai de fer, roches calcaires (fabrication de chaux).

3° *Renseignements complémentaires recueillis par M. Pobéguin.* — Echantillons de minerais et de roches.

4° *Etudes restant à faire.* — Tout n'est pas connu des ressources minérales du Moyen-Congo, il s'en faut. Jusqu'à présent, à part les nombreux prospecteurs qui ont sillonné la colonie et surtout la vallée du Niari à la recherche des minerais de cuivre, mais qui ont gardé pour eux leurs découvertes, il n'y a jamais eu au Moyen-Congo de missions géologiques et minéralogiques officielles, comme dans d'autres colonies.

On ne connaît pas au Congo de gisements de

houille ni de pétrole. La constitution géologique du pays laisse peu d'espoir de trouver de la houille dans la colonie. Quant au pétrole, les sondages, pour déterminer s'il en existe, sont des opérations très coûteuses et problématiques qui n'ont été effectuées ni par l'administration ni par les sociétés.

Au point de vue scientifique, l'envoi d'échantillons géologiques ou minéralogiques peut être provoqué, en attendant une mission officielle, par l'administration locale, en profitant des connaissances spéciales que pourraient avoir certains fonctionnaires. Une carte des levés d'itinéraires n'existant pas, son établissement demandera un long travail.

Au point de vue industriel, en dehors des études que les sociétés minières peuvent faire pour elles-mêmes, seule une mission organisée comme celle du Comité de l'Afrique française au Maroc pendant la guerre serait susceptible de déterminer exactement les ressources du sous-sol de la colonie.

II. — RESSOURCES VÉGÉTALES.

1° *Etudes faites.* — 1898-1910. — Missions Chevalier.

1915. — Reste, Rapport sur les bois.

Famechon, Rapport sur les bois.

1916. — Commandant Bertin, mission forestière.

1919. — Mission Salesses, bois utilisables par Compagnies de chemin de fer françaises.

1919. — Mission Sargos, forêt du Mayombe. Jardin d'essai de Brazzaville.

Cultures de café, cacao dans le Kouilou.

1914-1919. — Cultures de tabac, ricin, riz, coton.

2° *Ressources connues.* — Il résulte des études et essais qui précèdent que les ressources végétales du Moyen-Congo sont les suivantes :

a) *Bois de construction et d'ébénisterie.* — Une vingtaine d'espèces identifiées sous des noms indigènes, principalement dans les vallées du Djoué et du Bas-Oubangui.

b) *Essences à latex.* — *Fontumia elastica* (Irelu) ; Lianes *landolphia* (caoutchouc des herbes) et caoutchouc des forêts ; arbres à caoutchouc importés : hevea, ceara, castilloa.

c) *Oléagineux.* — Huile et amandes de palme, quelques cocotiers à la côte, arachide, sésame, ricin ; quelques arbres indigènes produisant des graisses végétales jusqu'ici peu exploitées et ne faisant pas l'objet d'un commerce.

d) *Cultures vivrières.* — Riz, maïs, manioc, bananes à cuire, légumes indigènes (patates, taros, haricots, pois, citrouille, etc.). Fruits : bananes, ananas et tous fruits des pays chauds importés.

e) *Denrées coloniales de consommation.* — Café, cacao, poivre, tabac.

f) *Textiles.* — Coton, raphia, fibre d'ananas et quelques plantes indigènes (malvacées, lianes et écorces d'arbres).

g) *Autres plantes utiles.* — Copalier, colatier, bambous, palmier-bambou, raphia, rotin.

3° *Renseignements complémentaires recueillis par M. Pobéguin.* — Arbres identifiés (note jointe).

Situation actuelle du jardin d'essai de Brazzaville (note jointe). Herbar pour le Museum.

4° *Etudes restant à faire.* — En attendant une nouvelle mission forestière au Moyen-Congo, pour la région Sangha-Oubangui, l'administration locale peut commencer un échantillonnage complet des bois de valeur commerciale utilisables dans la construction et l'ébénisterie.

Les études de cultures ne peuvent être utiles poursuivies qu'après la création d'un service agricole et la réinstallation du jardin d'essai.

Voyage dans la Sangha et la N'Goko.

ARBRES IDENTIFIÉS

ÉCHANTILLONS DE OUESSO

1. — *Pterocarpus Soyauxii* (Lég. papilionacées); Padouk ou bois de corail; N'Gola (Baya) (Sanga sanga); M'hel (Pahouin); Meli (Boumouali); Heyon (Bakota). — Bois rouge corail, bois de teinture, dur, assez lourd et imputrescible. Bel arbre commun à Ouesso. Assez commun n'est pas mangé par les termites.

2. — *Pachylobus Klainéana* (Burseracées); Tomm; Tomm (Pahouin); Koungou (Bakota); Toumbou (Boumouali). — Bois rose, demi léger, grain fin, assez commun à Ouesso.

3. — *Staudia gabonensis*? (sapotacées); Niové; Bamanyta (Bakota); M'Bone (Pahouin); Molanga (Boumouali) (Baka). — Grand et bel arbre, bois jaune rougeâtre, assez lourd, grain fin, assez commun à Ouesso.

4. — *Sarcocephalus* sp. (rubiacées), genre *Bilinga* du Gabon; N'Toma (Pahouin); Bouesso (Boumouali); Ebanba (Bakota); M'Ban (Sanga sanga). — Excellent pour construction et meubles. Grand et bel arbre au bois d'un beau jaune, assez dur.

5. — *Hexalobus* sp. (anacardiacées); Owin; Poko (Boumouali); Ohoui (Pahouin). — Bois jaunâtre, grain fin.

6. — *Erythrophleum guineense* (Lég. césalpiniées); Tali. L'écorce sert au poison d'épreuve; Kassa (Bakota); Bouloundi (Boumouali); Elonne (Pahouin); M'Bouda (Baya). — Bois imputrescible et non dévoré par les termites. Grand et bel arbre, à immense frondaison, bois roux, genre chêne, plus dur et plus lourd.

7. — *Klainedoxa latifolia* (irvingiacées); Eueuss; Koma (Bakota); Bohouesso (Boumouali); Euess (Pahouin). — Excellent pour traverses de chemin de fer. Grand et bel arbre à bois gris-rouge, à grain fin, très dur, très lourd, commun dans la Sangha.

8. — *Mammea Klainéana* (guttifères). Oboto, fruit gros sucré à pulpe comestible; Eboti (Boumouali); Ebot (Pahouin). — Grand et bel arbre commun dans la Sangha, bois rouge sombre, genre acajou, mais plus lourd, grain fin.

9. — Sapotacées (indéterminé); Ekemo (Boumouali); Akot (Pahouin); Lambi (Bakota). — Fruit, grosse boule dure, graine oléagineuse, après cuisson.

10. — Indéterminé; Toumba (Bakota); Guélé (Baya). — Bois jaunâtre, très bon pour planches.

11. — Indéterminé; Goboué (Bakota). — Bois blanc jaunâtre.

12. — Indéterminé; Banzala (Bakota). — Bois gris jaune.

13. — Indéterminé; Gouabé (Bakota); Po (Baya). — Ne se pique pas. Arbre à grandes feuilles larges, bois léger, bon pour planches, pousse en marais.

14. — Indéterminé; Langa (Bakota). — Bois jaunâtre.

15. — Indéterminé; Aco (Bakota). — Bois rougeâtre.

16. — Indéterminé; N'jaco (Bakota). — Bois assez dur au cœur foncé.

17. — Indéterminé; Zangou (Bakota). — Bois clair léger, se pique très facilement.

18. — Indéterminé; Ouababda (Bakota). — Bois blanc très léger, se pique très facilement.

VU EN FORÊT SUR LES RIVES

19. — *Pentaclethra macrophylla* (Lég. mimosées); Ouala; Boumba (Boumouali); Kalagba (Baya); Ebbey (Pahouin); Owala (Gabonais). — Bois dur, genre chêne, tronc assez court et irrégulier.

Grand et bel arbre. Arbre commun autour des villages et en forêt claire, graine oléagineuse amère, comestible pourrie et grillée.

20. — *Musanga Smithii* (urticacées); Parasolier; Combo combo (Gabonais); Essé (Boumouali); Assan (Pahouin). — Bois blanc très léger. Très commun autour des villages et des plantations.

21. — *Myrianthus arboreus* (urticacées). Arbre à pain sauvage. Doko (Boumouali); Ongo (Baya); Engoukom (Pahouin). — Très commun autour des villages, gros fruit à dessins pentagonaux, graine comestible grillée, n'est pas mangée partout, tronc court irrégulier, bois blanchâtre, n'est pas employé.

22. — *Copaifera* sp. (Lég. cé-alpiniées); Copalier. Existe en 2 variétés, résine blanche et jaunâtre. Paka (Boumouali); Ebani (Pahouin). — Bois assez dur au cœur brun rouge. Grand et bel arbre excessivement commun dans toute la Sangha et la N'Goko en terrain bas.

23. — Indéterminé; Urticacées-Morcés? genre *Clorophora*; Bangui, (Bandongo, baya); Aban (Pahouin); Maou (Boumouali); N'Guiala (Bakota); Essik (Sanga sanga). — Un des arbres les plus communs autour d'Ouessou. Très grand arbre, atteint 2 mètres de diamètre. Excellent bois, genre chêne, au cœur rougeâtre, ressemble au Mandji, mais plus clair.

24. — *Aleurites* sp.? (euphorbiacées); N'Djioli (Boumouali). — Grand arbre au large feuillage, commun à Ikélemba. Bois blanc très léger.

25. — *Lonchocarpus* sp. (Lég. papilionacées). Kouélé (Boumouali). — Assez commun. Grand et bel arbre, mais irrégulier. Bois au cœur très foncé, très dur et très lourd. Commun à Brazzaville.

26. — *Irvingia gabonensis* (irvingiacées); Oba. Arbre à graisse comestible (beurre de Dika); Bovioko (Boumouali); N'Dangui (Baya); Andok (Pahouin). — Bois dur et lourd. Grand et bel arbre à amande oléagineuse, existe tout le long de la Sangha et de la N'Goko.

27. Irvingiacées. Ind.; Kouka (Baya). — Grand arbre genre du précédent, mais à plus petit fruit.

28. — *Panda oléosa* (pandacées); Afane; Ouando (Boumouali); Kana (Bakota); Afane (Pahouin). — Bois assez léger, gris rougeâtre. Grand et bel arbre très commun à Ouesso et dans la Sangha, fruit, grosse noix à amandes oléagineuses.

29. — *Lophira procera* (lophiracées); Azobé; N'Gouélé (Baya); N'Koka (Boumouali); Akoka (Pahouin). — Amandes oléagineuses amères. — Grand arbre très droit, existe un peu partout le long de la Sangha. Bois roux, très dur et très lourd.

30. — *Uapaca guineensis* (euphorbiacées); Rikio ou Palétuvier de rivière; Bossambou (Boumouali); Assam (Pahouin). — Bois roux, dur et lourd. Arbre à tronc irrégulier excessivement commun dans tous les terrains inondés de la Sangha.

31. — *Corysophillum* (sapotacées); Bobanbou (Boumouali); Aban (Pahouin). — Grand arbre commun à Ouesso, graine oléagineuse.

32. — *Alstonia congoensis*? (apocynées); Lomba (Baya); Lombo (Boumouali); Ekou (Pahouin); Lom (Sanga-sanga). — Arbre très droit, bois blanc, léger, bon pour planches et caissages.

33. — Légumineuse indéterminée; Niembo (Boumouali); Mliniem (Bacouli); Ntscmi (Pahouin). — Arbre très élancé, pas trop gros, à bois dur.

34. — *Irvingella Smithii* (irvingiacées); Mombo (Boumouali). — Arbre, commun au bord du fleuve, bois dur, colore, à cœur foncé, fleurs odorantes.

35. — Sapotacée? indéterminée; Ouakanbo (Boumouali); Ennguékam (Pahouin). — Arbre moyen dont le fruit à enveloppe très dure, en forme de calabasse, pousse sur le tronc.

36. — *Kigelia pinnata*; Bignoniacées (saucissonnier); Bougoumou (Boumouali); Evonlvonli (Pahouin). — Arbre moyen, à bois blanc léger, fleurs rouges, fruit allongé en forme de saucisson.

37. — *Ficus*, indéterminé; Atholi (Boumouali); Athol (Pahouin). — Grand arbre pas très régulier, à bois blanc fibreux.

38. — *Sterculia tragacantha* (sterculiacées); Boyo (Boumouali); Obo (Pahouin). — Arbre assez commun en forêt, bois blanc, écorce textile qui sert aux indigènes à faire des panneaux pour leurs cases.

39. — *Cleistopalis* (anacardiacées); Mouli (Boumouali); Avon (Pahouin). — Sert, comme le précédent, à faire des panneaux pour les cases, écorce bon textile.

40. — *Pseudo spondias microcarpa*? (anacardiées); Mondziangui (Boumouali); Kungoli (Pahouin). — Arbre moyen irrégulier, bois rose, grain fin, petit fruit noir violet en grappes, comestible.

41. — *Randia* sp. (rubiacées); Lobo (Boumouali); Awala (Pahouin). — Arbuste commun autour des villages, grandes fleurs odorantes.

42. — *Tréculia* sp. (urticacées, artocarpées). Arbre à pain d'Afrique; Toumou (Boumouali); Etou (Pahouin). — Bois jaunâtre fibreux. Arbre moyen, irrégulier, très gros fruit rond, rugueux, contenant des amandes comestibles grillées.

43. — *Tetrapleura* Thoningii (lég. mimosées); Talela (Boumouali); Parkessa (Pahouin). — Grand et bel arbre à bois roux demi-lourd et dur, fruit gousse huileuse, sert de médicament.

44. — Sapotacée? indéterminé. Ebanbatouli (Boumouali); Badi-touli (Nzimou). — Grand arbre à bois dur, fruit plus gros qu'une orange.

45. — Irvingiacée? indéterminé. Sombo (Boumouali); Bopayo (Bakota); Essau (Pahouin). — Grand arbre bois dur, fruit à côtes genre Evess, graine oléagineuse, comestible comme l'Oba.

46. — *Hua gabonii*? (sterculiacées) ou *Scorodophleus* Zenkéri (lég. césalpiniées). Arbre à ail; Essoum (Pahouin); Isindjo (Boumouali) — Arbre irrégulier, pas très commun. Le fruit et l'écorce à forte odeur d'ail peuvent servir de condiment. Beau bois à veines marbrées, foncées sur clair.

47. — Irvingiacée? indéterminé; Lendo (Boumouali); Olen (Pahouin). — Arbre à bois très dur, fruit genre Oba, pulpe sucrée cuisante, graine comestible grillée.

48. — Indéterminé; Iboko (Boumouali). — Grand arbre à bois rouge clair tendre, grand feuillage.

49. — Indéterminé; Kamabalé (Boumouali). — Arbre à bois blanc léger, grandes feuilles simples.

50. — Indéterminé; Esson (Pahouin). — Arbre à bois blanc bon pour caissage.

51. — Légumineuse. Indéterminé; Laba (Boumouali); Abem (Pahouin). — Feuilles longues, ombrage épais. Grand arbre pas très régulier, bois dur, fruit, gousses qui éclatent comme l'Owala.

52. — Indéterminé; Gonbo (Boumouali). — Bois dur à cœur foncé.

53. — Indéterminé Anacardiace? (échantillon de Ouesso); Mossia (Boumouali). — Grand arbre assez commun à Ouesso. Beau bois rose, grain de l'Okoume, demi-lourd.

54. — Indéterminé, genre *Bilinga* (échantillon de Ouesso); Eloupou (Boumouali); Nanzia (Baya). — Grand et bel arbre assez commun à Ouesso, beau bois jaune, fibreux, genre *Bilinga*, demi-lourd.

55. — Indéterminé; Bauding (Baya); Dambi (Boumouali); Djokou baniné (Pahouin). — Arbre moyen, pas très droit, fruit grosse boule dure, cotélee, plaît aux éléphants. pulpe ou suc, comestible, en manger peu.

56. — Indéterminé; Kango (Baya). — Grand arbre, les indigènes en font des pirogues. Bois blanc léger, se pique facilement.

57. — Indéterminé; Guila (Baya). — Bois blanc léger, se pique facilement, les indigènes en font des pirogues.

58. — Indéterminé; Bokanga (Boumouali). — Grand arbre bon pour pirogues. Bois blanc demi-léger, bon pour planches.

59. — *Eriodendron* guinéense (bombyacées); Fromager; Doum (Pahouin); N'Douma (Loango). — Très grand arbre excessivement commun sur les rives et autour des villages, bois blanc-rose, tendre et mou.

60. — *Spathodea campanulata* (bignoniacées); Tulipier du Gabon. — Existe à quelques endroits. Bois blanc sainé, excellent pour caissage.

61. — *Ongokea Klaineana* (olaciacées); Angueuk. — Bel arbre très droit, à bois blanc jaune, lourd et dur, graine oléagineuse, (N'Goré), assez commun région de l'Ikélemba.

62. — *Parinarium* sp. (rosacées). — Bel arbre, mais irrégulier, beau bois rouge clair, lourd et dur.

63. — *Cola* Ballayi (sterculiacées); Colatier. — Assez commun par places, bois rougeâtre léger, fruit sert en médecine.

64. — *Macrobolium* sp. (lég. césalpiniées); Berlinia bracteosa. — Arbre assez commun sur les rives. Bois rougeâtre, demi-lourd.

65. — *Myristica* sp. (myristicacées); genre Ilomba. — Arbre pas très commun, droit et élancé. Bois rose tendre, léger, facile à travailler.

66 Variétés de bois (presque tous utilisables).

Note sur l'ancien Jardin d'essai.

L'ancien jardin d'essai de Brazzaville a été complètement abandonné depuis quelques années; il se trouvait dans la plaine, entre la Mairie et les premières maisons de

commerce, et il couvrait une superficie de six hectares environs dont la terre, comme toute celle de Brazzaville, est sablonneuse: il est bordé d'un côté par le Pool et de l'autre par le ruisseau.

La grande route d'Ouesso le coupe d'ailleurs en deux et le terrain a été loti en plusieurs parcelles.

Il n'y a pas encore été fait de construction, mais les indigènes cultivent la terre et ont peu à peu détruit tout ce qu'il pouvait y avoir.

On y retrouve malgré cela, une grande allée de manguiers. Sur l'ancienne route qui borde le fleuve, en face de la Banque française de l'A. E., dans le triangle entre les deux routes qui pourrait être disposé en square, on retrouve quelques plantes d'agrément, entre autres des Crotons, des Frangipaniers, des Laur ers roses, des Bignonia, des Clerodendron, Calladium divers, Pandanus divers, etc., etc., plus une petite avenue de Palmiers lataniers et une autre de manguiers entrecoupés de palmiers borassus.

Eparpillés dans les plantations j'y ai remarqué encore quelques vieux arbres de plus de trente années d'existence, entre autres un groupe d'*Eucalyptus melaleuca* et *globulus* le long du ruisseau; ailleurs des Jameroses, des Manguiers greffés (mangue Julie, pêche, etc.) des orangers, des Anacardes (pomme cajou) noisetiers de Cayenne, cerisiers de Cayenne, goyaviers nombreux. Caramboliers, Avocats, Safo, etc. Des palmiers colonne du Brésil, des palmiers à huile...

Des *Fontumia elastica*, des Ceara, plus quelques vieux pieds de caféiers divers qui finissent de périr.

Il semble que la meilleure solution, lorsqu'on pourra disposer du personnel nécessaire pour l'entretien, serait de transformer cet ancien jardin bien situé en square dont les cultures appartiendraient au service municipal.

III. — RESSOURCES ANIMALES.

1° *Etudes faites.* — 1896-1911. — Bourdarie: Etudes sur l'éléphant. — Péquot: Rapports sur la trypanosomiase des animaux. — 1919. — Bruel: L'Afrique Equatoriale française.

2° *Ressources connues.* — Il résulte des études qui précèdent que les ressources animales connues au Moyen-Congo sont les suivantes:

a) *Chasses animaux sauvages*: Eléphant, bœuf, antilope, sanglier, fauves (lion et panthère, etc.), singes (gorille, chimpanzé, etc.), hippopotame, crocodile, serpents. Oiseaux (aigle, aigrettes, marabouts, ibis, etc.).

b) *Elevage animaux importés*: Chevaux, mulets, ânes, bœufs, moutons, chèvres, porcs, volailles.

c) *Pêche*: Poisson frais, poisson fumé.

d) *Insectes* (entomologie): Vers et crustacés. Coquillages (malacologie).

e) *Produits et dépouilles d'animaux*: Ivoire, peaux.

3° *Renseignements complémentaires recueillis par M. Pobéguin.* — Les collections zoologiques demandent des soins trop longs et trop minutieux pour pouvoir être entreprises au cours d'une mission de courte durée.

4° *Etudes restant à faire.* — Il n'y a dans la colonie ni jardin ni musée zoologique. Le singe rouge est demandé par l'Institut Pasteur de la Colonie pour ses expériences, mais la capture de ces animaux vivants est très difficile. Il lui en a été remis un récemment.

IV. — RESSOURCES EN MAIN-D'ŒUVRE

1° *Etudes faites.* — Ethnologie, hygiène, thérapeutique, travail.

1884-1885. Déportés annamites.

1886-1906. Les transports sont effectués par portage sur la route des caravanes de Loango à Brazzaville, jusqu'à la mise en exploitation du chemin de fer du Congo belge.

1906-1908. Gustave Martin, Lebœuf et Roubaud. Mission d'études sur la maladie du sommeil au Congo français.

Leprince, rapport sur la main-d'œuvre nécessaire à la construction du chemin de fer de Brazzaville à la Côte.

1912. Docteur Cureau. Les populations primitives de l'Afrique équatoriale.

2° *Ressources connues*. — Il résulte des études qui précèdent que les ressources en main-d'œuvre au Moyen-Congo sont les suivantes :

a) Main-d'œuvre locale : Population peu dense. Agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, pagayeurs, porteurs. Les tribus de la côte à Brazzaville et quelques-unes du Haut-Oubangui sont les plus aptes à être employées pour les travaux publics.

b) Main-d'œuvre importée : Il reste dans la colonie, quelques annamites qui ont des cultures vivrières autour du chef lieu. Les ouvriers d'art et contremaîtres viennent en général d'Afrique occidentale, les écrivains indigènes du Gabon.

3° *Renseignements complémentaires recueillis par M. Pobéguin*. — Les tribus riveraines du Bas-Oubangui, de la Basse et Moyenne Sangha et de la N'Goko peuvent assurer les travaux locaux qui leur incombent, mais sont trop peu denses pour être employées en dehors de leur région.

4° *Etudes restant à faire*. — Le recensement nominatif actuellement en voie d'exécution devrait être complété par des indications précises sur les aptitudes physiques et professionnelles.

ANNEXE N° 5

Inventaire des besoins du Moyen-Congo.

I. — CONSOMMATION DES INDIGÈNES. — 1° *Alimentation* : Manioc, bananes, riz, poisson fumé. Le problème de l'alimentation des indigènes se pose principalement pour le ravitaillement des divers chantiers du chemin de fer, pour le ravitaillement de Brazzaville et pour le ravitaillement des régions côtières qui viennent de souffrir à la fois de la sécheresse et du délaissement du port de Loango par les navires.

2° *Vêtements, marchandises diverses*. — Les factoreries ne reçoivent pas toujours ce que demandent leurs agents qui connaissent les goûts des indigènes, dont il n'est pas suffisamment tenu compte en France.

II. CONSOMMATION DES EUROPÉENS. — L'Administration locale fait en ce moment une enquête sur le coût de la vie dans les diverses circonscriptions. Des essais d'élevage pourront améliorer le ravitaillement en viande du chef-lieu. L'industrie frigorifique n'existe pas encore dans la colonie, à part quelques glaciers.

III. BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE. — Aucun inven-

taire général n'a encore été établi des besoins en main-d'œuvre pour les plantations, exploitations et travaux de toute nature.

IV. BESOINS EN CAPITAUX. — Le capital-action des grandes sociétés concessionnaires, ainsi que des diverses entreprises industrielles ou de transport, et de la Banque française de l'Afrique équatoriale s'élève à une quarantaine de millions, ce qui ne veut pas dire que tout cet argent ait été dépensé dans la colonie. Aucune statistique générale des capitaux employés dans la colonie ne paraît avoir été faite, pas plus que la balance générale des transactions de la colonie.

Pour une entreprise quelconque d'une certaine envergure dans la colonie, il faut des capitaux importants. De petits commerçants ou entrepreneurs, peuvent, avec des capitaux moindres s'installer dans un centre déjà peuplé. Le montant des capitaux nécessaires à chaque catégorie d'entreprise ne peut être suivi utilement que par un service permanent de liaison entre la colonie et la métropole.

V. BESOINS EN PERSONNEL. — Aucun service d'offres et demandes d'emploi n'existe actuellement. L'Agence générale des Colonies publie dans son bulletin des demandes d'emploi, mais ne reçoit actuellement aucune offre, l'Administration recrutant son personnel par l'intermédiaire du Ministère des Colonies, et les maisons de commerce par l'intermédiaire de leur siège social à Paris. Une plus grande publicité avec l'indication du prix offert ou demandé rendrait service à tout le monde; mais les administrations publiques ou privées engageront toujours plus facilement des spécialistes qui ont déjà fait le voyage pour venir dans la colonie, qu'elles ne prendront la responsabilité d'y faire venir des personnes qu'elles ne connaissent pas.

La Colonie a besoin actuellement, au moment de l'ouverture des grands travaux, d'ouvriers d'art, mécaniciens, électriciens, ainsi que de comptables et de dactylographes.

Les services techniques du Moyen-Congo n'étaient pas encore pourvus au début de l'année 1920 du personnel agricole, vétérinaire, etc., indispensable à la poursuite d'un programme méthodique.

ANNEXE N° 6

Inventaire des entreprises de colonisation, au Moyen-Congo.

I. PLANTATIONS. *Concessions. Colonisation libre*. Le Moyen-Congo comprend, au nord, des grandes concessions temporaires pour l'exploitation soit du caoutchouc pendant dix ans, soit de tous les produits du sol pendant trente ans; au centre, une région de commerce libre. Sur la côte, de grandes propriétés avec des plantations de café, de cacao, etc.

II. EXPLOITATION FORESTIÈRE. — La forêt équatoriale des vallées de l'Oubangui et de la Sangha constitue en fait une réserve encore inexploitable.

La forêt du Mayombe est exploitée par la société propriétaire du sol.

III. EXPLOITATION DES MINES. — Deux compagnies minières sont installées dans les vallées du Niari et du Djoué.

IV. CHUTES D'EAUX. — Les nombreux rapides et chutes d'eau du Congo, et des affluents qui se jettent entre Brazzaville et Manyanga, sont encore inutilisés.

V. ELEVAGE. — Il existe quelques essais d'élevage de bovidés et de moutons dans la vallée du Djoué et dans l'île M'Bamou, qui pourraient être étendus à toutes les régions situées à l'abri de la mouche tsé-tsé.

VI. INDUSTRIES LOCALES. — Quelques petites scieries sont installées sur les rives du Congo, mais n'ont rien donné depuis la guerre, indépendamment des ateliers de confection de caisses pour le transport du caoutchouc à Mongoumba sur l'Oubangui et Ouessou sur la Sangha, et des ateliers de Brazzaville.

Aucune huilerie n'a encore été installée dans la colonie.

Quelques industries indigènes primitives ont pour objet le travail de l'ivoire, la vannerie, la poterie, la construction de pirogues, la fabrication d'huile de palme, de bambou, de sésame.

VII. TRANSPORTS. — Un seul chemin de fer est projeté de Brazzaville à la côte, indépendamment du petit chemin de fer à voie étroite de la Compagnie minière de Brazzaville à Mindouli.

Brazzaville. — Il n'y a que deux automobiles et un camion. Aucun bateau de la Colonie française sur le fleuve ne dépasse une centaine de tonnes. Le nombre des bateaux est très inférieur aux besoins actuels. Il ne dépasse pas une trentaine, y compris les vedettes, tant de l'Administration que des diverses sociétés françaises ou étrangères installées à Brazzaville.

Le portage est encore le seul transport possible soit entre les différents postes non desservis par les rivières, soit entre Brazzaville et les localités environnantes pour le ravitaillement de la population indigène.

VIII. ASSISTANCE MEDICALE. — Trois secteurs de prophylaxie contre la maladie du sommeil sont déjà ouverts dans le Moyen-Congo. Mais les services d'assistance médicale indigène sont insuffisamment pourvus en raison des difficultés actuelles de recrutement des médecins et des infirmiers.

IX. ENSEIGNEMENT. — L'école urbaine de Brazzaville compte environ trois cents élèves indigènes à qui l'enseignement professionnel est donné, dans les divers ateliers du chef-lieu.

Il existe quelques écoles dans les principaux chefs-lieux de circonscription ou de subdivision où les cours sont donnés par des fonctionnaires locaux assistés des interprètes ou infirmiers indigènes. Un orphelinat a été installé par l'autorité militaire à Mbaiki pour les enfants abandonnés de la Lobaye, une centaine d'élèves.

Les missions catholiques et protestantes ont également quelques établissements d'enseignement.

Il n'existe aucune école pour les enfants européens, qui sont d'ailleurs en très petit nombre à la Colonie.

ANNEXE N° 7

Moyens de liaison avec la métropole.

L'un des principaux objets de la mission, celui qui permettra d'en prolonger les effets au delà de sa durée, et d'asseoir les bases d'une action permanente, consiste à augmenter les moyens de liaison existant entre la colonie et la métropole, à en provoquer de nouveaux et à favoriser à la fois leur coordination et le libre jeu de leur mise en œuvre.

On examinera ci-après les principaux organes publics ou privés susceptibles de s'associer à cette entreprise.

I. — LES MINISTÈRES.

Indépendamment des correspondances officielles qui empruntent la voie hiérarchique, il est possible par l'utilisation soit bénévole, soit en service détaché, des fonctionnaires de la colonie en congé en France, de rendre plus intime la collaboration des services d'études des administrations publiques de la colonie et de la métropole : service géographique, service de la législation coloniale, des documents parlementaires, des archives, service des bois coloniaux, service des recherches scientifiques et industrielles, etc. Il devrait tout au moins y avoir un double dans la colonie des travaux de missions qui l'intéressent et qui sont souvent déposés directement en France.

Le *ministère des Colonies* représente pour les colonies l'ensemble de tous les autres ministères. Une certaine liaison existe déjà entre l'administration centrale et les administrations locales des colonies, mais tout ce qui pourra la resserrer sera profitable à l'une comme aux autres : il dépend de la volonté des fonctionnaires centraux d'avoir une collaboration toujours plus étroite. Mais *d'autres ministères* s'occupent également des colonies, et il y a intérêt, pour seconder même l'action du *ministère des Colonies*, qu'ils s'intéressent tous à nos colonies davantage, les connaissent plus complètement et soient prêts à les aider en toute occasion. C'est ce qui est arrivé, par exemple, pour le *ministère du Commerce* qui pendant la guerre a pris une part active à l'étude des relations économiques entre la France et ses colonies. Parmi les ministères il en est un qui, au point de vue des études concernant nos colonies, tient une place à part, c'est celui de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, auquel sont rattachés les services de la *Direction des Recherches scientifiques et industrielles et des inventions*, qui ont effectivement participé à la mission actuelle, et à qui revient l'initiative du caractère pratique de cette mission. Ces services sont actuellement installés, 1, avenue du Général-Gallieni, à Belle-

vue, près de Paris, et publie depuis novembre 1919, un bulletin officiel mensuel. Il comprend les comités techniques de physique, de chimie, de biologie, de géologie, de génie et il a offert de prêter son concours aux colonies et particulièrement au Moyen-Congo, pour la poursuite des recherches qui pourraient intéresser la colonie. A la suite de la présente annexe, on trouvera à ce sujet une lettre de M. Léon Bertrand, professeur de géologie appliquée, qui demande un inventaire des levés et des explorations géologiques et minières qui ont été faits dans la colonie du Moyen-Congo. En attendant que ce travail puisse être effectué, le service géographique et le service des mines ayant été supprimés faute de personnel non seulement dans la colonie, mais au gouvernement général, on trouvera ci-après, sous forme d'énumération sommaire, un inventaire des principales missions géologiques en Afrique Equatoriale Française.

La Sorbonne également a offert sa haute collaboration aux autorités locales pour le développement des travaux scientifiques intéressant la colonie. De son côté, le ministère de l'Agriculture peut prêter utilement son concours aux colonies par l'*Ecole nationale vétérinaire d'Alfort*, dont le directeur a demandé aux gouverneurs généraux des colonies de mettre à la disposition de l'école un crédit annuel global de 20.000 francs pour l'ensemble des gouvernements généraux, afin d'instituer une Ecole de médecine vétérinaire coloniale, permettant aux inspecteurs du service zootechnique et des épizooties dans les colonies de faire un stage de trois mois à l'Ecole d'Alfort. Sans attendre cette organisation, un embryon de service zootechnique a été institué en 1919 à la municipalité de Brazzaville, et un vétérinaire a été prévu au budget du Moyen-Congo pour 1920 en vue de la création d'un service d'élevage. Le seul vétérinaire qui se trouve actuellement en Afrique Equatoriale Française est M. Péquot, au Tchad. L'Institut Pasteur, dont il sera parlé plus loin, a contribué largement à l'étude de la trypanosomiase animale, notamment par les travaux de M. Roubaud, membre de la mission d'études de la maladie du sommeil.

II. — ÉTABLISSEMENTS COLONIAUX A PARIS.

Le rapport de la commission interministérielle chargée de préparer la création d'une agence générale des colonies, publié dans les annexes du *Journal officiel* de la République française, du 13 mai 1914, énumère les établissements dont il a été question un moment de grouper les efforts à l'agence générale des colonies : Office colonial, Jardin colonial, mission permanente d'études des cultures et jardins d'essai coloniaux, laboratoire d'agronomie coloniale, laboratoire colonial du Muséum d'histoire naturelle, laboratoire des productions coloniales, d'origine coloniale, laboratoire de chimie du Jardin colonial, maîtrise de conférences de botanique coloniale à la Sorbonne.

D'autre part, le rapport de M. Bernay sur les

moyens d'améliorer les conditions des fonctionnaires coloniaux en congé, inséré dans les annexes du *Journal officiel* de la République française du 21 octobre 1910, prévoyait un certain nombre de moyens de liaison entre la métropole et les colonies, pour améliorer la relève des fonctionnaires coloniaux : création d'une maison de coloniaux, collaboration avec la Fédération de la mutualité coloniale et des pays de Protectorat, etc. Ces propositions aboutirent à l'admission des fonctionnaires coloniaux ainsi que des colons et de leur famille dans l'établissement de convalescence du Mont-des-Oiseaux, près d'Hyères, et à l'institution d'une commission permanente des fonctionnaires coloniaux en congé, présidée par l'inspecteur général du service de santé des colonies. Ces mesures, qu'il a fallu abandonner pendant la guerre, pourraient être envisagées à nouveau.

Le décret, le Conseil d'Etat entendu, du 29 juin 1919 réorganisant l'Office colonial et le constituant en *agence générale des colonies*, laisse en dehors de l'agence les établissements coloniaux autres que l'Office colonial. L'agence générale comprend un service administratif et un service de renseignements en relation avec les agences économiques à créer par chaque colonie. C'est un arrêté du gouverneur général de l'Afrique Equatoriale Française du 1^{er} décembre 1919 qui a créé à Paris une *agence économique de l'Afrique Equatoriale Française*. Ces organes de liaison entre la métropole et la colonie sont appelés en se développant, à rendre des services plus importants. La première condition à remplir pour cela est d'obtenir la franchise télégraphique entre l'agence et la colonie. Il faut également désigner le correspondant, dans la colonie, du directeur de l'agence générale. Enfin l'agence pourra se tenir en rapport avec l'*Office national du commerce extérieur* et avec l'*Office central d'expansion nationale* qui vient d'être créé par un décret récent (*Journal officiel* du 8 décembre 1919).

Dans une brochure intitulée : « Un Institut africain de technologie agricole et de recherches scientifiques », extraite de la *Revue générale des sciences* du 30 juillet 1915, M. Emile Perrot préconisait parallèlement à la création d'un tel Institut, l'organisation en France d'une *Ecole des Hautes Etudes scientifiques coloniales*, coordonnant tous les efforts de tous les établissements qui concourent au développement de ces études. Cette idée paraît avoir été reprise récemment par le ministère des Colonies, et sa réalisation, sous une forme pratique, pourrait multiplier heureusement les moyens de liaison entre la métropole et la colonie.

III. — ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

La *Société de Géographie commerciale* qui a organisé la présente mission, le *Comité de l'Afrique française* et le *Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France* qui l'ont patronnée, sont tout indiqués pour pour-

suivre une œuvre de liaison entre la France et la colonie, dont les effets ne peuvent être efficaces que s'ils sont continus et permanents.

Il en est de même pour la *Société de Géographie de Paris* dont le secrétaire général M. Grandidier, succédant au baron Hulot, a déclaré vouloir diriger les travaux vers la mise en valeur des pays d'outre-mer, en particulier des colonies françaises, et qui a offert de subventionner une mission en vue d'étudier les possibilités de jonctions directes du bassin fluvial congolais avec la mer.

Le modèle, si l'on peut dire, des établissements privés qui ont organisé d'une manière effective et efficace une liaison utile et une collaboration étroite entre la métropole et la colonie, est l'*Institut Pasteur* de Paris qui se trouve représenté en Afrique Equatoriale Française par l'*Institut Pasteur de Brazzaville*. Cet Institut local qui provient de la transformation de la Mission de la maladie du sommeil en organe permanent, relève, à plusieurs points de vue, directement de l'*Institut Pasteur de Paris* et a son budget propre, ce qui lui donne une plus grande liberté d'action, sans l'empêcher d'être intimement lié à la vie de la colonie et de prêter un concours des plus appréciés, non seulement au gouvernement général de l'Afrique Equatoriale Française qui a créé les sections de prophylaxie dans les diverses colonies du gouvernement général, mais aussi à la colonie du Moyen-Congo et à la municipalité de Brazzaville.

Le *Museum d'histoire naturelle* s'est de tout temps intéressé à nos colonies. Six notes jointes à la présente annexe reproduisent ou résument les desiderata des divers services du *Museum*, concernant les moyens de liaison entre eux et la colonie du Moyen-Congo :

1° *Sur la minéralogie*. — Une note résumant les demandes et les propositions de M. A. Lacroix, membre de l'Institut, qui ont été signalées aux autorités locales.

2° *Sur la botanique*. — La copie d'une note de M. Lecomte, qui insiste avec justesse sur l'instabilité administrative et la nécessité d'efforts continus et permanents. En réponse à cette note et en attendant l'organisation d'un service permanent dans la colonie, on trouvera ci-joint un état des principaux travaux botaniques sur la flore du Congo.

3° *Sur la culture*. — Un résumé des demandes de M. Bois, en vue de reconstituer les collections du *Museum* ; la présente mission apportera une contribution à ce travail, en attendant l'institution d'un service d'agriculture dans la colonie.

4° *Sur les pêcheries*. — Une note résumant les propositions de M. Gruvel, professeur au laboratoire des productions coloniales. Le calcul des besoins de la population indigène en poisson fumé importé pourra être fait en même temps que l'étude générale du problème du ravitaillement des indigènes, notamment pour la main-d'œuvre nécessaire à la construction du chemin de fer projeté. Il sera également possible de développer

l'industrie locale du poisson fumé, qui donne lieu déjà à d'assez importantes transactions.

5° *Sur l'entomologie*. — Une note résumant les demandes faites par M. Bouvier, de l'Institut, dans un but scientifique. D'autre part, plusieurs particuliers ont demandé comment ils pouvaient se procurer des collections entomologiques du Congo dont les richesses sont peu connues à ce sujet. Il convient de signaler que si les études de cette nature sont très intéressantes, elles demandent une compétence spéciale, des soins minutieux et coûteux, pour lesquels il est difficile d'utiliser le personnel très réduit existant dans la colonie et qui ne paraissent pouvoir être confiées qu'à des spécialistes.

6° *Sur la malacologie* (coquillages et madrépores) ainsi que sur les vers et les crustacés (laboratoire de zoologie) une note résumant les demandes de MM. Joubin, de l'Institut, et Ch. Gravier, au sujet de laquelle on peut faire les mêmes remarques que pour l'entomologie.

D'autres sociétés ou organisations, dont l'énumération remplirait plusieurs pages, sont susceptibles de s'intéresser à la colonie, telles que l'*Alliance française*, le *Bureau d'organisation économique* de la rue de Provence, le *Bulletin des renseignements coloniaux* fondé en 1883, par M. Gaston Laforest, etc...

Il suffira que les moyens de liaison entre la colonie et la métropole s'établissent d'une manière suivie pour qu'il devienne possible de coordonner ensuite tous les efforts.

IV. — ÉTABLISSEMENTS DE PROVINCE.

Tout a été dit déjà sur les *établissements coloniaux* de Marseille, de Bordeaux et de Nancy dont la collaboration est acquise à toutes les colonies. Le correspondant de l'agence générale des colonies au Moyen-Congo, lorsqu'il sera désigné, pourra organiser en même temps la liaison de la colonie avec ces trois Instituts de province, comme avec toutes autres organisations analogues qui peuvent exister dans d'autres villes de France. Rouen, Le Havre, etc., avec les Chambres de Commerce.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DIRECTION DES RECHERCHES SCIENTIFIQUES ET DES INVENTIONS

Le professeur Léon Bertrand, de la Faculté des sciences (Géologie appliquée) à M. Pobéguin.

Comme suite à la conversation que nous avons eue à la direction des Recherches scientifiques et industrielles et des Inventions, je crois devoir insister sur l'utilité qu'il y aurait, au point de vue géologique, à ce que la direction possédât un inventaire des levés et des explorations géologiques et minières qui peuvent avoir été faites dans notre colonie du Moyen Congo.

Les quelques documents qui ont pu être publiés jusqu'ici sont dispersés dans des publications très variées ; il est extrêmement probable que d'autres doivent exister à l'état manuscrit dans les archives de la colonie. Même s'ils n'ont pas une valeur géologique réelle, tous les renseignements sur les terrains traversés dans les divers itinéraires peuvent avoir un intérêt documentaire.

Mais, pour être utilisables, tous ces documents devraient être réunis et centralisés. Des copies de ceux qui ne sont qu'à l'état de minutes pourraient être faites.

Je crois qu'en premier lieu, il importerait d'indiquer sur une carte topographique :

1° Les régions sur lesquelles existent déjà des levés un peu précis (en indiquant si ceux-ci ont été publiés et dans quelle publication) ;

2° Les itinéraires sur lesquels on possède quelques renseignements sur la nature du sol et du sous-sol.

L. BERTRAND.

Inventaire des principales Missions géologiques en Afrique Equatoriale Française.

1876. — Dr Lenz (allemand) : Exploration du Kouilou et de l'Ogooué.
 1876-90. — De Brazza : Missions et explorations diverses.
 1885-88. — Decazes : L'Ouest-africain (mission).
 1885-95. — Mizon : Les routes du Congo (mission).
 1886. — Rouvier : Mission dans l'Ogooué, le Como.
 1886-96. — Ponel : La Haute-Sangha.
 1887. — Pleigneur : Mines de cuivre et de plomb de M Boko-Songo.
 1887-88. — Jacob-Pobéguin : La vallée du Niari Kouilou.
 1888. — Dupont (belge) : Communication sur la géologie du Congo.
 1888. — Meunier : Contribution à la géologie de l'Afrique Occidentale.
 1888-90. — Cholet : Exploration de Loango à Brazzaville.
 1888-92. — Thollon : Reconnaissances géologiques, vallées du Djoué et du Niari.
 1889-92. — Zboinski : Cuivre et plomb au Congo.
 1890. — Thoiré : Notes et rapports.
 1891. — Destrain (belge) : District minier de M'Boko Songo.
 1892. — Meunier Stanislas, professeur : Contribution à la géologie de l'Afrique.
 1894. — Bertrand (M.) : La géologie et les mines du bassin du Niari.
 1895. — Barrat : Sur la géologie du Congo Français.
 1895. — Cornet (J.) (belge) : Note sur la géologie du Mayombe.
 1908-08. — Prins : Région du Chari et du Tchad.
 1900. — Le Chatelier : Le bassin minier du Niari.
 1900-01. — Dr Alverne et Lamy : Mission Le Chatelier.
 1900-02. — Dujour : Le Congo Equatorial Français. Delimitation Franco-Portugaise.
 1901. — Loeffler : Région Ngounie et Alima.
 1904. — Hubert : Niger, Benoué, Tchad.
 1905. — Charreau : Le cercle de Kouandé.
 1904-08. — Lenfant : Mission Haut-Logone et Tchad, brochures et articles.
 1905-09. — Lacroix (A.), professeur de minéralogie : Diverses brochures.
 1906-10. — Tilbo : Région de Tchad (mission).
 1908. — Freydenberg : Le Tchad et Chari (géologie).
 1908-12. — Bel et Mornet : Les richesses minérales du Congo Français.
 1909. — Garde : Aperçu géologique, région du Tchad.
 1909. — Levat : Au sujet des mines du Djoué (Renéville).
 1910. — Brien : Gisements de M Boko-Songo.
 1910. — Périquet : Etude du chemin de fer Libreville-Sangha.
 1910. — De Romeu : Voyage au Congo entre Brazzaville et le Moyen Niari.
 1911. — Modat : Oubangui, Soudan égyptien.
 1911. — Lemoine : Articles sur la géologie, Ogooué, Oubangui, Tchad.
 1911. — Arnaud : Aperçu géologique du Ouadaï.
 1911. — Arsandaux : Sur la géologie du Congo Français.
 1912. — Dybowski : Le Congo méconnu (mission).
 — Courtet : Géologie Chari Tchad,
 — Chudeau : Sahara et Soudan.
 — Leprince : Notes et rapports.
 — Loir Erasme : — (Carte géologique).
 — Siadoux : —
 — Hubert : —
 — Dr Peschuel Loesche : Notes et brochures.
 1918. — Bruel : L'Afrique Equatoriale Française.
 1919. — Capitaine Jourdy : Esquisse géologique de la colonie du Moyen-Congo.

MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE

MINÉRALOGIE

Les desiderata de son service concernant ce qu'il connaît actuellement du Congo se rapportent principalement aux minéraux du Djoué et de la région de Mindouli.

Il serait utile pour le Muséum d'avoir de belles géodes de *diopase* (recueillies et emballées avec soin, car ce minéral est très fragile).

Comme ce minéral est une spécialité du Congo Français, il est important que nous ayons dans notre galerie nationale, une série qui frappe les visiteurs, et nous devrions avoir la plus belle collection existante.

Les échantillons de grande dimension seraient les bienvenus.

En outre, le Muséum aurait besoin d'échantillons de moindre format à échanger avec les musées étrangers.

M. A. Lacroix a décrit sous le nom de *Planchéite* un minéral bleu qui accompagne la diopase : il serait opportun d'en avoir quelques nouveaux échantillons.

Enfin, tout minéral cristallisé de ces gisements sera le bienvenu, car il est persuadé que tout n'est pas encore connu dans ces intéressants gisements.

M. A. Lacroix, professeur de minéralogie au Muséum d'histoire naturelle se met à la disposition du Gouverneur général de l'A. E. F. et des Gouverneurs pour étudier tous les documents minéraux sur lesquels ils voudraient avoir des renseignements.

Le 25 décembre 1919.

A LACROIX.

Membre de l'Institut, professeur au Muséum.

BOTANIQUE

La nécessité d'établir l'inventaire raisonné des richesses naturelles d'une Colonie n'est pas à démontrer et elle n'est d'ailleurs pas contestable. Il n'est pas moins certain que la dispersion des matériaux d'étude constitue la condition la plus défavorable pour l'établissement de travaux d'ensemble. Le Muséum national d'histoire naturelle est tout désigné pour recevoir ces matériaux, pour les conserver et pour les confier momentanément à ceux qui peuvent en poursuivre l'étude, que ces travailleurs soient d'ailleurs les attachés du Muséum ou des savants appartenant à d'autres établissements.

En ce qui concerne le monde végétal, l'inventaire est toujours et inévitablement une œuvre incomplète si les matériaux sont exclusivement recueillis par les explorateurs, dont les itinéraires ne peuvent ni être variés, ni assez rapprochés pour couvrir d'un réseau serré toute la surface d'un pays. En outre, l'explorateur ne faisant habituellement que passer dans une localité, ne peut suivre le développement des plantes et recueillir souvent que des matériaux en fleurs mais sans fruits ou avec fruits et sans fleurs.

Seuls, l'administrateur et le missionnaire séjournant un certain temps dans une même région, se trouvent en mesure de récolter des matériaux complets et de rassembler en même temps par une enquête auprès des indigènes, les renseignements nécessaires sur les propriétés connues et les usages locaux de certaines plantes ou de produits tels que des bois, gommes, résines, des fruits, etc...

Il serait donc désirable de voir l'Administration centrale de chaque colonie organiser méthodiquement des recherches en invitant ses Agents à recueillir peu à peu autour d'eux, et dans leurs moments de loisir, des matériaux d'étude dont l'administration pourrait d'ailleurs se charger de centraliser les envois au Muséum.

Si un agent des Colonies recueillait seulement une plante par jour, ce qui n'exigerait pas beaucoup de temps, on voit quel formidable ensemble constituerait ce travail pour la totalité d'un pays comme le Congo par exemple.

Bien entendu, le Muséum d'histoire naturelle qui est un établissement scientifique, accorde son attention à tous les objets naturels, qu'ils soient utilisables ou non, c'est-à-dire que leur importance économique soit grande ou au contraire nulle. Mais il n'a jamais manqué de poursuivre

avec un soin particulier l'étude des produits utilisables qui peuvent lui être signalés et qui sont susceptibles de devenir une source de richesses pour le pays.

Malheureusement son personnel travailleur est restreint, il serait donc désirable de fournir à notre établissement le moyen de s'attacher momentanément des savants du dehors, chaque fois qu'une étude d'ensemble est demandée et qu'elle exige un effort exceptionnel hors de proportion avec ses ressources.

Il convient de ne pas oublier, et je pourrais citer des exemples mémorables que les enquêtes confiées à une personnalité unique, si qualifiée que soit cette personnalité, se trouvent un jour suspendues par la maladie ou arrêtées irrémédiablement par la disparition d'un homme. Le Muséum, au contraire, est un établissement où des savants travaillent en collaboration, se succèdent en se transmettant le résultat de leurs études; la disparition d'un de ces hommes n'arrête rien, car à cet homme en succédera un autre animé du désir de continuer et de compléter l'œuvre de son devancier.

Et c'est parce que les administrations coloniales ont trop souvent perdu de vue les considérations précédentes, qu'elles ont parfois, avec les meilleures intentions, provoqué des efforts et engagé des dépenses dont les résultats restent insignifiants ou, en tous les cas, hors de proportion avec l'envergure projetée de la tentative.

Le 26 novembre 1919.

Le professeur de botanique,
LECOMTE.

Principaux travaux botaniques sur la flore du Congo.

1901. — Autran : Etude sur les bois du Congo.
1885. — Baillon, professeur : Etude sur l'herbier du Gabon.
1901. — Baudon : Note sur la flore et les plantes économiques du Bas-Congo.
1897. — Bouisson : L'Agriculture au Congo Français.
1897. — Bourdaria : Fermes d'essai aux colonies.
— — Domestication de l'éléphant.
— — Nombreux articles, livres et brochures.
1895. — Dr Briard : Bruxelles, Congo illustré.
1886. — Bureau, professeur : Aperçu de la végétation du Congo Français.
1899. — C. Chalot : Le jardin d'essai de Libreville.
1898 à 1910. — Chevalier : Différentes missions scientifiques.
— — Enumération des plantes récoltées en Afrique Tropicale.
— — Nombreuses brochures, livres et articles.
— — Chevalier et Hua : Nombreuses brochures, livres et articles.
— — Chevalier et Perrot : Nombreuses brochures, livres et articles.
1894. — Dewebre (belge) : Récolte des plantes au Congo.
1893. — Dybowski : Végétaux et plantes exploitables.
— — Articles et brochures.
1895. — A. Franchet, professeur : Contribution à la flore du Congo (graminées).
1887. — Heckel, professeur : Végétaux utiles de l'Afrique Tropicale.
1894. — Lecomte, professeur : Les produits végétaux du Congo Français. Livres, articles et brochures.
— — Le Testu : Plantes du Gabon.
— — Missionnaires du Gabon : R. P. Klaine, Duparquet, Bulcon, Lejeune, Sacloux et autres : Contribution à la flore du Congo Français, articles et brochures.
1910. — Perrot, professeur : La flore et les plantes économiques du Bas-Congo, La Mission de Kisantu.
— — Nombreux articles et brochures.
1885-87. — Rouvier, capitaine de vaisseau : Missions au Congo.
1887-95. — Thollon : Reconnaissances botaniques et géologiques.
1900-06. — Wildemann (belge) : Flore du Congo.
— — Nombreuses brochures.
1918. — A. Bertin : Les Lois du Gabon.

CULTURE

Par suite de la guerre interminable qui vient de prendre fin, et surtout faute de combustible, l'état actuel des serres du Muséum est déplorable, les trois-quarts des plantes

exotiques dont le Muséum possédait une collection inestimable et peut-être unique, sont détruites, la plupart ne pourront probablement jamais être remplacées.

En attendant, et pour reconstituer peu à peu les collections de plantes des pays équatoriaux, le service des cultures du Muséum serait heureux de recevoir le plus grand nombre de plantes et surtout de graines en état d'être récoltées; mais vu la place réduite dans les serres, par suite de la pénurie du combustible qui continue encore, les Colonies de l'A. E. F. devraient d'abord expédier les graines des plantes économiques de la région, surtout celles d'espèces déterminées.

Bois,
Professeur de Culture.

LABORATOIRE DES PRODUCTIONS COLONIALES D'ORIGINE ANIMALE

M. GRUVEL, professeur.

En plus des études ou renseignements particuliers à chaque colonie du groupe de l'A. E. F., concernant les pêcheries maritimes sur les côtes ou bien celles de l'intérieur faites par les indigènes dans les lacs, lagunes, ou fleuves et rivières, M. Gruvel désirerait savoir quels pourraient être dans le Moyen-Congo et le Gabon, les possibilités d'absorption en poisson séché, salé ou fumé.

Savoir quelles sont les quantités actuellement consommées en Afrique équatoriale française, et surtout quelles pourraient devenir ces quantités le jour où l'on pourrait fournir du poisson *ad libitum*.

(Nota) Les sociétés de pêcheries installées ou en voie de s'installer à Port-Etienne pourraient en fournir en grande quantité.

Cette demande pourrait être prise en considération en vue des rations à donner aux indigènes travaillant à la construction du chemin de fer de Brazzaville à la Côte.

ENTOMOLOGIE

M. BOUVIER, de l'Institut, Professeur.

Le service de l'entomologie a entrepris la publication d'une série de volumes qui doivent être consacrés à l'étude de la faune entomologique de l'Afrique tropicale française dans son sens le plus large; cette étude s'applique principalement aux groupes qui ont un intérêt agricole, industriel ou médical, et, dans chacun de ces volumes indiquera toutes les observations biologiques relatives à ce triple sujet, en même temps qu'elle sera une monographie scientifique des espèces; au sens de l'auteur, elle doit servir : *aux particuliers et aux savants*, les premiers bénéficiant des recherches des seconds.

Le premier volume paraîtra en cours de l'année prochaine. Il sera consacré aux coléoptères bostrychides, grands perforants de bois, et sera fait dans le laboratoire d'entomologie par M. LESNE; il servira de type aux autres. M. Bouvier a réuni des fonds pour l'exécuter; il espère que, dans la suite, toutes nos colonies africaines lui viendront en aide pour faire paraître les autres qui seront consacrés aux charançons, aux longicornes, aux taons, aux termites, etc...

Mais, d'ores et déjà, les colonies peuvent venir en aide aux laboratoires d'entomologie en donnant des indications sur les insectes utiles ou nuisibles de leur région, en lui envoyant ces insectes et en lui procurant les produits de leurs déjections.

C'est dans ce sens surtout que les colonies peuvent être utiles.

Le 3 décembre 1919.

LABORATOIRE DE ZOOLOGIE (VERS ET CRUSTACÉS) LABORATOIRE DE MALACOLOGIE (COQUILLAGES, MADREPORES)

M. JOUBIN, de l'Institut, Professeur de Malacologie.
M. CH. GRAVIER, Professeur en zoologie.

Ces deux laboratoires seraient reconnaissants si la colonie du Moyen-Congo pouvait faire récolter et expédier

au Muséum, les crustacés d'eau douce y compris ceux du Congo (fleuve) et de ses affluents ainsi que tous les coquillages fluviatiles et terrestres.

Ils nous recommandent également la faune des araignées et des myriapodes dont les documents sont encore bien incomplets pour la région du Congo.

ANNEXE N° 8

Programme d'action.

Objet de ce programme. — Le programme de la mission (annexe n° 2) expose que les trois facteurs essentiels de la colonisation se trouvent simultanément compromis au Moyen-Congo au moment même où il est urgent, pour le relèvement de la France, qu'un essor nouveau leur soit imprimé :

La main-d'œuvre, en raison de la dépopulation.

Les capitaux, en raison de l'ignorance ou de l'indifférence de la métropole.

La direction, en raison de la crise provoquée par trois années d'amputation et quatre années de guerre.

L'objet principal de la mission était d'établir sur place un bilan de la colonie (annexes n°s 3 à 7), de multiplier ses moyens de liaison avec la métropole (annexe n° 8) et de contribuer par là à la recherche et à l'application des remèdes efficaces aux maux passagers qui compromettaient notre action. C'est cette contribution à notre œuvre coloniale qui prend ici la forme d'un programme d'action.

Ce programme a pour objet à la fois d'aider le gouvernement de la colonie dans sa tâche, et d'éclairer la métropole sur notre action au Moyen-Congo. Il s'applique dorénavant et dès maintenant à un avenir immédiat, car c'est pour cet avenir qu'il est difficile sans doute, mais possible et nécessaire d'établir une action méthodique et surtout continue, sans laquelle tous les efforts isolés demeurent voués à l'impuissance, entraînant la perte des résultats acquis au prix de ces efforts, que la faiblesse de nos moyens fait paraître disproportionnés.

Or si, dans le présent, le rôle principal d'un gouvernement quelconque est de maintenir l'ordre; pour l'avenir, le rôle de tout gouvernement colonial peut se résumer en trois formules :

- I. — Améliorer le sort de l'indigène.
- II. — Resserrer les liens avec la métropole.
- III. — Augmenter la production.

Les moyens qu'il peut mettre en œuvre pour arriver à ce but sont :

1° Les hommes, ou mieux les divers éléments de la population qui sont : Dans la colonie, les indigènes, les fonctionnaires, les militaires, les missionnaires, les colons, les étrangers, sans compter les femmes dont le concours pourrait faire l'objet d'une étude spéciale; en France, les administrations publiques, les établissements privés, le public;

2° Les études échangées, les travaux de colo-

nisation comparée, livres et autres moyens d'information;

3° L'outillage matériel et les ressources financières;

4° La législation à établir sur place ou à provoquer des autorités supérieures.

On examinera ci-après l'application de chacun de ces moyens d'action à chacun des buts.

I

AMÉLIORATION DU SORT DES INDIGÈNES

Le sort des indigènes dans une colonie est à la fois un but et un moyen; un but, parce que l'indigène est chez lui et ne peut comprendre notre intervention que si elle lui est utile; un moyen parce que dans nos colonies peuplées d'indigènes et dont le climat est dur pour l'Européen, c'est par l'indigène que nous pourrions et devons coloniser; améliorer son sort, c'est entretenir une main-d'œuvre indispensable à tout progrès.

Le sort actuel de l'indigène du Moyen-Congo, n'est ni si enviable que le disent certains qui le représentent comme ne faisant aucun effort, naturellement d'une paresse qui dépasse tout ce que l'on peut imaginer, vivant de chasse et de pêche et se laissant vivre sans souci du lendemain; ni si misérable qu'on a bien voulu le dépeindre, maltraité par le Blanc, écrasé d'impôts, mourant de faim et décimé de plus en plus par la maladie.

Dans un pays relativement peu connu, ou connu partiellement et par peu de personnes, et qui, d'ailleurs change d'année en année, les moindres appréciations sont facilement entachées de partialité, ou simplement d'erreur, et c'est ainsi que l'on peut faire les évaluations, sinon les plus fantaisistes du moins les plus contradictoires, sur le chiffre même de la population, sur la mortalité, sur le nombre de malades ou sur ce que gagne l'indigène par jour ou par an. Dans ce domaine, comme dans tout autre, on a tout avantage à définir avec le plus de garanties et de précision possible, la réalité, et il vaut mieux s'abstenir de généralisations hâtives. La monographie du Moyen-Congo, à la date du 1^{er} avril 1920, établit approximativement les résultats connus concernant la population; ces renseignements pourront être ultérieurement révisés et tenus à jour.

Quelle que soit, d'ailleurs, la situation actuelle de la population indigène, le but consiste à augmenter le nombre des naissances, à diminuer celui des décès, à améliorer l'état sanitaire et les conditions matérielles d'existence en faisant appel à tous les moyens utilisables.

1° Action sur les indigènes des divers éléments de la population.

a) *Les indigènes.* — Au Moyen-Congo l'indigène abandonné à lui-même est à peu près impuissant à tirer parti des immenses richesses latentes qui l'entourent. Il est parfois inapte à

lutter suffisamment contre les forces de la nature pour mener une vie supportable, n'est pas armé contre les maladies, et évolue avec une lenteur telle que ses progrès échappent à l'observation. Dans beaucoup de colonies, l'Européen s'est servi de l'indigène lui-même comme d'un instrument de perfectionnement de ses semblables, soit en éduquant des fonctionnaires indigènes, soit en ayant recours à l'autorité des chefs indigènes. Au Moyen-Congo, les tribus indigènes sont généralement trop primitives pour que l'indigène puisse y jouer efficacement ce rôle. Les quelques fonctionnaires indigènes subalternes proviennent presque tous du Gabon. Certains groupements indigènes comme les Loango de la Côte sont plus intelligents que d'autres, mais on recrute surtout parmi eux des domestiques, des ouvriers, des interprètes. On peut trouver dans la colonie : des travailleurs manuels, des charpentiers, des ouvriers en fer, même des mécaniciens ; mais les infirmiers, les miliciens et les tirailleurs ne peuvent, sauf de très-rare exceptions, être employés loin de la surveillance de l'Européen, sans abuser immédiatement de leur autorité. Quant aux chefs de village et aux chefs de terre, de groupement, de tribus, il en est peu qui aient une réelle action ; il faut cependant s'attacher à agir par leur intermédiaire, à condition de bien les choisir parmi les chefs authentiques dont le pouvoir est généralement héréditaire. C'est à la fois un moyen d'administration économique, en raison de la pénurie des Européens dans le pays, et d'une sage politique ; on ne peut que regretter qu'il soit parfois si difficile à employer dans les villages riverains du fleuve et de ses affluents peu peuplés et dont les chefs n'ont souvent aucune autorité.

b) *Les fonctionnaires.* — Au contraire, le fonctionnaire blanc, s'il a pu résister aux épreuves du climat et de la solitude, et conserver la santé physique et morale, le bon sens et l'énergie qui sont les vertus de tant de coloniaux, a sur les indigènes une action incontestable. Ils l'appellent le commandant, viennent faire régler par lui leurs palabres et exécutent ses instructions toutes les fois qu'il prend la peine d'en contrôler lui-même l'exécution ; mais l'indigène est presque toujours paresseux, et ne prend pas l'initiative de faire un travail qui ne lui est pas commandé, même pour l'appât du gain, car il est imprévoyant. Le Blanc doit être « le père et la mère » du Noir plus encore que de l'Annamite. Il ne faut pas croire que le Noir cherche toujours à fuir le Blanc, il le demande souvent, surtout quand le Blanc est juste, parce qu'il a besoin de lui. Mais il fuit celui qu'il ne connaît pas, parce qu'il est craintif comme les animaux sauvages de la forêt qu'il habite. Il fuit le médecin qu'il voit pour la première fois et préfère son féticheur. Le médecin ne gagne sa confiance qu'après des guérisons radicales et rapides de maladies ou plaies visibles.

c) *Les militaires.* — Les indigènes préfèrent les fonctionnaires civils qui les connaissent généralement mieux, aux militaires dont ils se méfient,

craignant surtout les brutalités des tirailleurs indigènes. Ils s'inclinent cependant devant la force, et il peut être imprudent de retirer brusquement des troupes d'une région réfractaire. Il faut ajouter que les indigènes récalcitrants sont souvent les meilleurs parce qu'ils ont plus de volonté que les autres, et lorsqu'ils ont reconnu notre autorité ils deviennent nos plus précieux auxiliaires.

d) *Les missionnaires.* — Les missionnaires catholiques ou protestants se proposent surtout une action évangélique qui peut réussir à cause de leur longue patience et de la continuité de leurs efforts, mais qui demeure souvent superficielle sur des êtres primitifs, inaptes à s'assimiler les façons de penser européennes. Les missionnaires peuvent exercer une influence sur les conditions matérielles d'existence des indigènes, et ceux qui s'appliquent à leur faire faire des plantations ou à développer l'enseignement professionnel obtiennent des résultats. D'une manière générale, l'enseignement, qu'il soit religieux ou laïque, lorsqu'il s'adresse à la mentalité de l'indigène, le trouble dans ses coutumes et peut devenir au Congo, comme dans d'autres colonies françaises ou étrangères, une source d'amères désillusions.

Au contraire, il y a beaucoup de bien à faire dans le sens de l'éducation physique, de l'hygiène infantile, de l'assistance indigène et de l'enseignement professionnel.

e) *Les colons.* — Les colons et les indigènes dans toutes les colonies du monde ont des intérêts en apparence opposés et sont en conflit pour la possession des terres, pour le régime du travail et pour le commerce. Au Moyen-Congo, il y a trois zones bien distinctes au point de vue de la colonisation. Au Nord de la Lefini, c'est le régime des grandes concessions. Au Sud de la Lefini, et jusqu'à la zone côtière, c'est le commerce libre. Près de la côte, dans le Kouilou, le Bacougni, le Louessé, ce sont de grands territoires acquis en toute propriété par des particuliers. De sorte qu'au Moyen-Congo l'élément colon est surtout représenté par des agents de sociétés concessionnaires et des commerçants. On peut comparer ainsi les divers régimes. Il y a même des régions comme la basse Sangha où une zone étroite de commerce libre permet de faire mieux encore la comparaison, elle est toute à l'avantage de la liberté sur le monopole, celui-ci est d'ailleurs atténué par la création de réserves indigènes, mais qui soulèvent de telles difficultés pratiques qu'elles n'améliorent guère la situation.

D'une manière comme d'une autre c'est un fait d'expérience que les fonctionnaires qui disposent de sanctions ont plus d'influence sur les indigènes que tous les autres éléments de la population. Ils doivent le savoir et prendre conscience du rôle d'arbitre qu'ils détiennent en droit et en fait et qui leur permet d'avoir une action bienfaisante.

f) *Les étrangers.* — Quant aux étrangers,

dont l'accès est libre dans le bassin conventionnel du Congo, tel qu'il est défini dans l'acte général de la Conférence de Berlin de 1885 et dans lequel le Moyen-Congo se trouve compris tout entier, des restrictions ont pu être apportées à leur circulation pendant la guerre, mais il suffit qu'ils présentent des papiers réguliers de leurs gouvernements et se conforment comme tout le monde à nos lois et à nos règlements. Ce sont des missionnaires protestants, Américains ou Suédois, des commerçants portugais, des représentants de maisons anglaises. Les indigènes font bien la différence entre eux et les Français, ils voient cependant avant tout, chez les uns et les autres, des Blancs.

Or, si les Blancs doivent avoir le respect des indigènes, se montrer leurs tuteurs et chercher à améliorer leur sort, les indigènes doivent avoir à plus forte raison le respect des Blancs, que ceux-ci doivent entretenir par leur fermeté, leur justice, la dignité de leur vie et une solidarité incompatible avec de vaines querelles de personnes.

Le fonctionnaire peut faire beaucoup pour maintenir entre tous cette harmonie qui, aux colonies, encore plus qu'ailleurs, est, avec la continuité des efforts, indispensable au succès.

g) *La Métropole.* — Mais il n'est pas inutile pour cela que le fonctionnaire colonial soit soutenu dans son travail par la connaissance exacte et éclairée que l'on doit se faire en France de la situation de nos colonies, tant dans les administrations publiques et les établissements privés qui concourent à l'exploitation de leurs ressources, que dans l'opinion qui peut beaucoup pour mener l'œuvre jusqu'au bout.

*
* *

Les administrations publiques coloniales connaissent assurément les colonies, mais sont encore insuffisamment en liaison étroite avec elles à cause de la lenteur des communications, particulièrement depuis la guerre. D'autre part, le ministre des Colonies, s'il n'a pas par sa personnalité une influence prépondérante sur ses collègues, ce qui aurait été facilité par la création d'un ministère de l'Afrique du Nord et des Colonies, est tributaire, pour beaucoup de questions, des ministres de la Guerre, de la Marine, des Affaires étrangères, des Finances, du Commerce, des Travaux publics, des Postes et des Télégraphes et même de la Justice, de l'Instruction publique, de l'Agriculture et du Travail, bref de toutes les autres administrations publiques. Or celles-ci, animées sans doute des meilleures intentions, mais ignorantes des conditions d'existence tout à fait spéciales de nos colonies et particulièrement des populations indigènes, sont incapables de donner aux colonies l'aide qu'elles pourraient leur apporter pour peu qu'elles fussent plus instruites de leurs besoins et sollicitées davantage en leur faveur.

Un phénomène analogue se passe dans les administrations privées.

Quant au public, celui de France est à la fois, le plus impressionnable, le plus passionné et le plus indifférent. Il semble que notre pays soit celui des contradictions et des antinomies; il s'y passe des phénomènes d'action et de réaction analogues à ceux que l'on peut constater dans le creuset du chimiste, ce qui explique des paradoxes surprenants comme celui-ci, que le Français soit individuellement le plus enthousiaste et le plus apte à la tâche ingrate de la colonisation, particulièrement dans ses rapports avec l'indigène, et qu'il demeure, en masse, le plus insouciant et le plus indifférent aux choses coloniales, ne faisant pas un geste pour secourir le frère expatrié, livré à lui-même dans des conditions que l'on veut bien se représenter d'une manière fantaisiste par l'imagination, mais dont on ne fera pas un effort pour saisir la réalité vivante.

2° Etudes sur les Indigènes.

La connaissance des indigènes, de leurs caractères physiques, de leurs mœurs, est nécessaire pour exercer sur eux une action bienfaisante. Il y a à ce point de vue, deux catégories d'études. D'une part, les études particulières à chaque groupement indigène doivent être poursuivies et tenues à jour dans les archives de chaque circonscription; les chefs de circonscription, continuant les recensements nominatifs, doivent connaître le nombre d'hommes, femmes et enfants de chaque village, les familles de chefs, naissances et décès, les déplacements, et, là où ils sont secondés par un médecin, la marche des maladies; ces renseignements actuels doivent se rattacher à ceux concernant le passé, l'histoire connue des tribus indigènes de la circonscription, la codification de leurs coutumes.

D'autre part, les publications comme la Bibliothèque internationale coloniale, les comptes rendus du Comité des affaires indigènes créé à Paris avant la guerre, les rapports de la commission permanente pour la protection des indigènes, nommée au Congo belge par arrêté du 17 novembre 1909, permettent d'étudier d'une façon plus générale les divers problèmes qui se posent pour l'ensemble des pays de même nature.

C'est ainsi que les deux rapports des 7 juin et 14 janvier 1913, de la Commission du Congo belge pour la protection des indigènes (session de Léopoldville du 15 mai au 1^{er} juin 1911 et de Banane du 26 décembre 1912 au 1^{er} janvier 1913) émettent des avis et des vœux sur la polygamie, la natalité, le mariage des indigènes, l'adultère, la cohabitation, le divorce, la protection de l'enfance, la tutelle, les sociétés secrètes, l'enseignement professionnel, le vagabondage, les chefferies indigènes, les villages de licenciés, l'indigénat, l'impôt, l'acquisition de la propriété, les caisses d'épargne, les maladies contagieuses, la lutte contre la maladie du sommeil, l'alcool, les armes et poudres, la diffusion du commerce.

Une nouvelle session de la même Commission s'est tenue fin 1919. Il serait intéressant que le

Comité des affaires indigènes de Paris reprenne ses travaux et se tienne en liaison avec des comités locaux de nos diverses colonies, ceux-ci se tenant eux-mêmes en liaison avec les chefs de circonscriptions, cercles ou provinces, pour donner à leurs travaux un caractère pratique et efficace.

3° Outillage et ressources.

L'indigène travaille encore avec les méthodes les plus primitives, qu'il s'agisse de débrousser, de faire des plantations, de fabriquer de l'huile de palme, de construire des pirogues, de chasser le bœuf sauvage, de pêcher, de porter et vendre ses produits, il ne dispose d'aucun des perfectionnements que l'industrie pourrait lui apporter et qui faciliteraient son travail en le rendant plus productif.

Dans des pays plus développés, c'est le rôle des banques de faire aux initiatives individuelles les avances nécessaires pour seconder leurs efforts. Rien de semblable n'existe encore au Congo, à l'égard des indigènes, bien que dans certaines régions, comme la circonscription des Bas-Congo, des chefs indigènes demandent à créer des associations agricoles pour acheter du bétail et faire de l'élevage. Quoi qu'il en soit, suivant les cas, l'administration ou les sociétés concessionnaires pourraient fournir aux indigènes, au besoin à titre d'avance, tantôt des récipients pour l'huile, tantôt des engins pour la pêche, des outils ou tout autre instrument de travail. Il faut s'attacher en même temps à étudier en détail leurs besoins, à savoir exactement quels articles ils demandent pour leur consommation, et à fournir ce qu'ils demandent sans considérer que c'est là un souci superflu ou de minime importance.

De même, des outils sont nécessaires pour l'enseignement professionnel.

Il va de soi que le grand outillage pour l'amélioration des voies fluviales, l'assainissement et la mise en valeur du pays, emporte avec lui des progrès certains, et que les sommes dépensées à ce titre ne sont pas perdues, parce qu'elles sont productives.

4° Législation.

Quelques lois métropolitaines ont été rendues applicables au Congo. Mais le régime en vigueur est celui des décrets prévu par l'article 48 du Sénatus-Consulte du 3 mai 1854. Le principe fondamental est le respect des coutumes indigènes en tout ce qui n'est pas contraire aux pratiques violentes, qui mettent la race en péril (anthropophagie, traite des esclaves, actes de sauvagerie, poison d'épreuve, manœuvres abortives).

Une circulaire au sujet des mesures à prendre contre l'usage et la diffusion du chanvre, adressée aux administrateurs par le D^r Cureau, le premier Gouverneur du Moyen-Congo, qui connaissait bien les indigènes et a fait sur eux des études précises, définit très bien notre

œuvre : « La colonisation suppose deux choses : des richesses naturelles et des bras pour les exploiter. Sous ce climat meurtrier pour l'Européen, l'indigène seul peut se livrer à des travaux pénibles ; seul, dans cette sorte d'association où l'Européen apporte son génie et ses outils d'industrie, il peut fournir la main-d'œuvre. Le perdre, c'est toute la colonisation compromise. Ainsi, à ne considérer que notre seul intérêt, il nous faut le défendre contre les maladies épidémiques et contagieuses, et c'est l'œuvre du médecin ; contre les agressions et les exactions de toute nature, et c'est l'œuvre du magistrat : contre la faim, et c'est une partie de l'œuvre économique que nous poursuivons tous ; enfin, contre eux-mêmes, contre les vices dont l'intervention européenne leur a apporté la trop facile satisfaction, ou contre ceux qu'ils possédaient avant notre arrivée ».

Le régime de l'indigénat, qui donne aux administrateurs des pouvoirs disciplinaires, est réglementé par un décret. D'autres décrets sont intervenus sur les contrats de travail, sur le recrutement des troupes indigènes.

Pour l'application de ces décrets et pour la réglementation des matières qui n'y sont pas prévues, le législateur de droit commun, c'est le Gouverneur général qui peut ainsi maintenir dans l'ensemble de l'Afrique Equatoriale Française une certaine unité de vue et une continuité d'action. Ce sont des arrêtés du Gouverneur général qui fixent la liste des infractions spéciales à l'indigénat, introduisent la vente et la délivrance aux indigènes des alcools de traite, réglementent les remises d'impôts, les prestations, créent des secteurs de prophylaxie contre la maladie du sommeil.

Le Lieutenant-Gouverneur de la colonie est plus un administrateur qu'un législateur : il prépare le budget, fixe le taux de l'impôt de capitation et le prix de rétrocession des produits acceptés en nature au titre de l'impôt, sous réserve de l'approbation par les autorités supérieures ; passe des marchés, préside à la désignation des chefs indigènes, nomme les fonctionnaires indigènes, exerce des pouvoirs disciplinaires, répartit le personnel européen en vue de l'occupation de la colonie ; mais, si ses pouvoirs sont limités en droit, il est plus que tout autre en mesure, s'il reste assez en fonction, disposant des moyens d'exécution, de se rendre compte de ce qui est possible et de ce qui est impossible, et de coordonner tous les efforts sur les solutions réalisables, ou plus exactement de faire passer les spéculations dans le domaine de l'action, ce qui est avec la continuité de vues, la partie la plus intéressante de tout programme.

II

RESSERREMENT DES LIENS AVEC LA MÉTROPOLE

On a injustement reproché à la France d'avoir des colonies sans colons, ou d'entretenir à grands frais des établissements d'outre-mer pour y voir

les étrangers vendre leurs marchandises et acheter leurs matières premières, ou encore de dépenser ses efforts sur un champ d'action trop vaste pour être étreint, alors que sa faible natalité, encore aggravée par la guerre, le condamne à des entreprises plus modestes. Ces critiques, bien que la part de vérité qu'elles renferment puisse impressionner un esprit insuffisamment averti, reposent en réalité sur une incompréhension de notre œuvre coloniale. Celle-ci est un de ces phénomènes sociaux puissants, qui a pu compter à l'origine, avec des causes légitimes, des manifestations répréhensibles, mais qui plonge maintenant, dans toute l'évolution de notre pays, des racines trop profondes, pour pouvoir en être séparée même mentalement, et qui a puisé une force nouvelle dans les années de guerre, pendant lesquelles nos colonies ont montré qu'elles faisaient partie de notre chair et de notre sang, ont contribué à notre alimentation et à notre défense, ont partagé nos épreuves et participé à notre victoire. Pour ne parler que de l'Afrique équatoriale, et en Afrique équatoriale, plus particulièrement au Moyen-Congo, le seul inventaire de notre action dans le pays depuis quarante ans montre que la partie la plus difficile du travail est déjà faite, et que c'est au moment d'en récolter les fruits qu'il faut faire preuve de plus de persévérance et de ténacité. Il n'est pas besoin, pour cela, d'efforts disproportionnés avec nos moyens, lorsqu'on voit la faiblesse des moyens avec lesquels on a pu obtenir déjà les résultats actuels, en dépit d'obstacles qui n'ont été dans aucun autre pays supérieurs à ceux rencontrés ici. Il suffit de se rappeler que la colonisation est une œuvre de longue haleine, dans laquelle il est imprudent de manger son blé en herbe. Il faut aussi prendre conscience que ce n'est pas l'œuvre d'un parti, d'une fraction de la nation, entreprise volontairement au profit d'une minorité, mais l'œuvre anonyme de la nation tout entière, dans laquelle chaque citoyen a une part de responsabilité et doit avoir une part de bénéfices. Cette dernière conception nous est facilitée par les constatations faites pendant la guerre, de l'utilité des colonies, comme soutien matériel et moral et comme réservoir de matières premières. Les avantages que la métropole peut retirer de ses colonies ont été maintes fois décrits par les littérateurs coloniaux : ils sont de créer des débouchés pour certains éléments de la population en assurant du travail aux émigrants doués d'une énergie suffisante; d'augmenter les possibilités d'action pour les fonctionnaires, les ouvriers, les chefs et employés d'entreprises, les armateurs, les banquiers, les industriels et les commerçants; de fournir aux capitaux des placements plus rémunérateurs; d'ouvrir des nouveaux centres de consommation aux produits nationaux; d'accroître le bien-être de la métropole par l'importation d'une plus grande quantité de richesses exotiques et de matières premières, et son influence politique en multipliant ses intérêts;

de répandre à la surface de la terre son prestige et la beauté de ses arts et de ses lettres; de créer au loin des foyers nouveaux à ses enfants, de donner à leurs efforts des directions imprévues, de susciter et d'alimenter de puissantes initiatives, de faire vivre la nation de la vie plus large de l'humanité; de l'associer sur de plus vastes espaces aux luttes communes de la civilisation; de la soutenir dans la défense nationale en temps de guerre; de la sauver économiquement et de l'enrichir pendant la paix et particulièrement en ce moment; de ramener une situation normale en faisant baisser le taux du change si l'accroissement de la production coloniale permet à la France d'acheter sans perte à ses colonies ce qu'elle paie deux ou trois fois trop cher à l'étranger.

Or, dans la poursuite de ces divers avantages, chacun des moyens d'action qui ont déjà été passés en revue pour l'amélioration du sort des indigènes trouve encore ici son application.

1° Action des divers éléments de la population.

S'il est nécessaire de demander à l'indigène un minimum de loyalisme à l'égard de notre domination; s'il peut être utile, toutes les fois que ce n'est pas encore prématuré de lui demander une contribution à la composition de nos troupes noires; s'il est avéré que rien n'est possible dans un pays équatorial ou tropical, que par l'indigène, qui est la véritable matière première par l'intermédiaire de laquelle travaillent tous les autres éléments de la population; si c'est un fait d'expérience que l'impôt de capitation indigène est l'un des outils financiers les plus efficaces de toute action coloniale, il est avant tout à retenir que l'avantage le plus tangible retiré par tout pays colonisateur, de ses rapports avec les indigènes, est l'accroissement des échanges commerciaux, créant un débouché pour les exportations métropolitaines en même temps qu'un réservoir de matières premières à importer dans la métropole.

L'indigène aux colonies est à la fois un producteur et un consommateur. Comme producteur, ou plus exactement comme main-d'œuvre dans la production, il commande les exportations de la colonie, qui dépendent de son travail. Comme consommateur, il emploie l'argent gagné par son travail à satisfaire les besoins limités qu'il possédait avant notre arrivée, accrues de ceux que lui a apporté le contact de la civilisation; et c'est ainsi qu'il commande également les importations dans la colonie. Plus l'indigène produit, plus il exporte et plus il importe.

Mais il faut, pour développer les exportations et les importations, connaître les besoins de la consommation dans la colonie pour les marchandises à y importer de France, en France pour les produits à y importer de la colonie. Les inventaires des besoins et des ressources (annexes n^{os} 5 et 6) s'ils sont tenus à jour répondent en

partie à cette préoccupation, ainsi que les moyens de liaison avec la métropole (annexe n° 8).

b et c) *Les fonctionnaires et les militaires.* — Le fonctionnaire colonial ou le militaire de l'école de Gallieni qui agit *ense et aratro* peut être considéré à la fois comme un bénéficiaire et un artisan de la colonisation.

Il faut bien dire, comme un bénéficiaire : puisque l'on considère le fonctionnarisme en France comme une sinécure, et que c'est assurément un débouché attrayant pour la jeunesse aventureuse de notre pays en même temps qu'une école d'énergie et d'ingéniosité, que d'aller administrer des territoires grands comme plusieurs départements français. Mais cette prétendue sinécure comporte plus de devoirs que de droits et plus d'épreuves que de jouissances. Et le fonctionnaire, qui est véritablement un artisan de la colonisation, doit faire preuve, pour soutenir l'honneur et l'intérêt de la France, d'une somme d'aptitudes et de vertus qui, si elles ne se rencontrent malheureusement pas chez tous, se rencontrent chez beaucoup et qui mériteraient mieux que l'ingratitude et l'oubli, si elles ne trouvaient leur récompense nécessaire et suffisante dans l'accomplissement d'une impérieuse mission.

d) *Les missionnaires.* — Le bassin conventionnel du Congo étant ouvert à toutes les missions religieuses, les missionnaires français y ont un double rôle à remplir, évangélique et patriotique, en même temps qu'ils y trouvent à leur activité, un débouché qu'ils n'ont pas en France, et en même temps aussi qu'ils rencontrent dans leur mission coloniale les mêmes épreuves et les mêmes difficultés que les autres éléments de la population.

e) *Les colons.* — Le colon, lui, est, dans la théorie, le véritable bénéficiaire de la colonisation. Qu'il soit agriculteur, commerçant ou industriel, patron ou employé, petit colon ou grand concessionnaire, commerçant libre ou directeur, agent, traitant ou comptable d'une Compagnie minière, forestière, d'exploitation agricole, de banque ou de navigation, il représente, venant de France, les intérêts de la métropole dans la colonie. Il est venu quelquefois par goût, plus souvent dans l'espoir de gagner de l'argent ou de gagner sa vie en faisant gagner de l'argent aux autres. Il est soumis, lui aussi, aux mêmes épreuves et parfois aux mêmes déceptions que le fonctionnaire qui est soutenu par son devoir, ou le missionnaire par son idéal ; mais il y est soumis parce qu'il l'a bien voulu, et il peut se soustraire à sa tâche s'il trouve mieux ailleurs. Il se plaint parfois de l'indigène avec qui il est en compétition, de l'administration qui ne le soutient pas suffisamment, de l'étranger qui lui fait concurrence. Mais il est comme les autres éléments de la population, un artisan de la colonisation et peut même en être l'artisan le plus actif s'il enrichit le pays en même temps qu'il s'enrichit lui-même.

f) *Les étrangers.* — La faiblesse de notre natalité, les épreuves de la guerre nous font trouver

des avantages dans le concours des étrangers, que les conventions internationales nous font une obligation de ne pas écarter. Si les colonies ont pu supporter l'épreuve de la guerre, ne pas être une charge pour la métropole, lui apporter au contraire leur aide, c'est dû en partie à ce que les difficultés temporaires des moyens de communication les ont obligées à se suffire à elles-mêmes, à vivre d'une vie plus autonome, à développer leurs échanges avec les pays les plus voisins, à utiliser une partie de leurs ressources dans la création de petites industries locales. Finalement, la France y a trouvé son compte. La Grande-Bretagne nous a, depuis longtemps, en matière coloniale, donné l'exemple des méthodes de liberté qui lui ont attaché par des liens de loyalisme éprouvé et d'intérêt solidaire, les pays primitivement les plus jaloux de leur indépendance.

g) *La métropole.* — Il n'y a pas que les métropolitains de la colonie qui doivent trouver leur avantage dans la colonisation, il faut qu'il en soit de même des métropolitains de la métropole, et, comme nous l'avons dit plus haut, non pas d'une certaine catégorie de privilégiés, mais de toutes les classes de la nation. Il faut pour cela qu'une liaison plus étroite s'établisse entre la métropole et ses colonies, et c'est ce qui fait l'objet de (l'annexe n° 8) au présent rapport. Cette liaison se fera tout naturellement sans effort le jour où l'enseignement colonial aura pris dans nos écoles la place qui devrait lui revenir. Il y aurait intérêt à offrir un prix important à l'auteur du meilleur manuel d'histoire de la colonisation française, histoire qui devrait être rédigée non pas comme un froid exposé d'événements dont les causes et enchaînements sont exposés méthodiquement ; mais comme un drame vivant, encore inachevé, et où l'on voit aux prises à toutes les étapes ces deux aspects opposés de notre caractère national. L'enthousiasme et l'insouciance, ceux-là même qui nous ont sauvés pendant la guerre.

2° et 3° Études, outillage, ressources financières.

Des études ont été faites sur le resserrement des liens entre la métropole et les colonies. Les plus intéressantes se rapportent aux organisations qui existent en Angleterre et en Hollande ; elles mettent en œuvre des ressources financières assez considérables. Plusieurs projets ont vu le jour en France et plusieurs tentatives ont été faites, notamment pendant la guerre, qui n'ont pas encore abouti à une organisation stable d'une envergure suffisante.

Il pourra être utile de les reprendre à l'occasion de l'Exposition de Marseille de 1922.

L'instabilité fréquente des ministres et des fonctionnaires rend difficile la réalisation d'un programme colonial qui devrait être enseigné aux enfants dans les écoles et se poursuivre avec continuité de vues pendant plusieurs générations. Le Comité de l'Afrique française a fait beaucoup à ce point de vue pour notre politique africaine

mais son œuvre a été jusqu'ici plus politique qu'économique. Il resterait à créer en France, une Société savante ayant suffisamment d'indépendance et d'autorité pour dominer, sans gêner l'action individuelle des ministres, toute notre politique économique coloniale.

La Société de Géographie commerciale s'est efforcée dans une certaine mesure de remplir ce rôle.

4° Législation.

En exécution du décret, le Conseil d'Etat entend, du 29 juin 1919, réorganisant l'Office colonial et le constituant en agence générale des colonies, un arrêté du Gouverneur général de l'Afrique Equatoriale Française du 1^{er} décembre 1919, a créé une agence économique de l'Afrique Equatoriale Française à Paris. Le lieutenant-gouverneur du Moyen-Congo et les autres lieutenants-gouverneurs ont la correspondance directe avec le directeur de l'agence. Mais cette liaison ne sera vraiment efficace que si elle est complétée par la franchise télégraphique.

III

AUGMENTATION DE LA PRODUCTION

Le but définitif, la justification dernière de toute colonisation, est l'augmentation de la production. C'est là principalement le devoir à côté du droit. C'est le travail du peuple colonisateur, travail qu'il accomplit par l'intermédiaire et avec le concours des populations du pays colonisé. C'est sa façon de contribuer au progrès universel et d'augmenter les sources de richesses et de bonheur de l'humanité. L'indigène n'a pas plus le droit d'immobiliser et de maintenir improductives des richesses qui sont le patrimoine du genre humain, que nous n'avons celui de le dépouiller de ce qui est nécessaire à son existence et à son évolution. Dans son sens le plus large et le plus élevé, la production peut s'entendre de tout ce qui accroît la vie physique, morale et intellectuelle, production des richesses naturelles, de la vie humaine, production industrielle et scientifique. Tout ce qui augmente cette production vient à l'actif de la colonisation, mais il ne suffit pas d'avoir un programme : il faut le réaliser, et, en matière de colonisation, le domaine des réalisations, c'est le domaine économique. Augmenter la production, c'est augmenter, non d'une manière accidentelle et temporaire, par un épuisement du pays, mais d'une manière méthodique, progressive et permanente, les ressources utilisables de la colonie. Par ressources utilisables, il faut entendre l'exploitation et, s'il y a lieu, le renouvellement des ressources naturelles, leur premier traitement dans la colonie et leur transport à pied-d'œuvre au port d'embarquement d'où elles sont exportables. L'inventaire de ces ressources pour le Moyen-Congo, fait l'objet de l'annexe n° 5. Les moyens d'en augmenter la production peuvent être empruntés aux diverses catégories déjà envisagées par les autres buts de la colonisation.

1° Action sur la production des divers éléments de la population.

a) *Les indigènes.* — Nous l'avons dit, l'indigène est le producteur ou plus exactement représente la main-d'œuvre dans la production. Pour augmenter la production, il faut augmenter la population, son bien-être et ses besoins, et tel est le premier but étudié plus haut, l'amélioration du sort de l'indigène. Il faut ensuite l'habituer au travail : aux cultures, aux récoltes, aux constructions de routes et de chemins de fer, à la conduite des machines et des bateaux. L'éducation professionnelle, le travail libre des villages, les contrats d'engagement, le travail à la tâche, les primes de bon rendement, le travail par prestation, sont des moyens différents d'obtenir un même résultat. Il suffit de traverser les villages indigènes et de causer avec les chefs pour se rendre compte qu'il n'est pas impossible de mener de front le travail de la production pour les besoins généraux, soit pour les travaux publics (routes, ponts, lignes télégraphiques, etc.), soit pour la vente et l'exportation (caoutchouc, amandes et huile de palme, copal, ricin, ivoire, etc.), et le travail de la production pour les besoins immédiats du village (débroussements, chasse, pêche, plantations de manioc, bananes, maïs, patates, construction de cases, soins à donner aux enfants, etc.), le rôle des chefs est précisément de répartir ce travail entre tous, et lorsque les chefs sont bien choisis et que leur tâche est proportionnée à la population qui relève de leur autorité recensée nominativement, ils parviennent très bien à faire face à tous les besoins.

b) *Les fonctionnaires.* — Les partisans et les adversaires de l'Etatisme ou du laisser-faire se mettent facilement d'accord aux colonies sur la nécessité de l'intervention de l'administration pour augmenter la production.

La façon rationnelle de procéder consiste à avoir un programme de longue durée, basé sur l'expérience des services techniques chargés d'en suivre l'exécution avec méthode et continuité, des fonctionnaires du service général choisis en raison de leur expérience et de leur caractère, et à qui l'on fasse confiance pour disposer des moyens d'action qu'il faut leur fournir. Qu'il s'agisse de travaux publics, de plantation, d'élevage, d'exploitation de mines ou de forêts, rien d'utile ne peut être fait en peu de temps. Il faut bien près de dix années pour construire un chemin de fer colonial, une fois que le tracé en est approuvé ; il faut sept ans avant de saigner un *Funtumia elastica* pour en obtenir utilement le latex à caoutchouc ; le palmier à huile produit au bout de sept ans, le cacao et le café au bout de quatre ou cinq ans, le sisal au bout de trois à cinq ans, le manioc, le bananier, le ricin au bout de dix-huit mois. Pour faire des essais de coton, il faut introduire les meilleures espèces, étrangères, choisir les terrains, reconnaître les maladies, les combattre, recommencer plusieurs fois les expériences. Pour créer et utiliser un jardin d'essai,

il faut vingt ans. Pour faire de l'élevage, il faut faire venir les animaux reproducteurs, les mettre à l'abri de la mouche tsé-tsé, les entourer de soins et leur fournir l'alimentation nécessaire, avoir un personnel de conduite et de garde suffisamment entraîné, suivre toutes ces opérations pendant une dizaine d'années. D'autre part, pour transmettre un ordre dans les régions presque entièrement dépourvues de lignes télégraphiques, il faut un mois; pour échanger une correspondance, il en faut plusieurs; pour déplacer un fonctionnaire, il en est de même; s'il suffit de plusieurs mois pour supprimer un poste, il faut près d'un an pour le reprendre en main après l'avoir quitté. Les bâtiments abandonnés tombent en ruine, les routes non entretenues sont envahies par la brousse; les plantations non poursuivies sont perdues.

Or, le séjour normal d'un fonctionnaire colonial en Afrique équatoriale est de deux ans. Si pendant la guerre, plusieurs séjours ont été prolongés longtemps au-delà de cette limite, au détriment d'ailleurs de la santé des fonctionnaires, il en est beaucoup qui ne peuvent même pas l'atteindre. Les mutations fréquentes et parfois inévitables diminuent encore la durée du séjour dans une même circonscription ou dans un même poste, et il n'est pas certain que le fonctionnaire qui rentre dans la colonie après son congé en France retourne dans la même circonscription. A défaut de stabilité dans les fonctions des chefs de circonscription, sera-ce le gouverneur de la colonie qui maintiendra la continuité des efforts? Son séjour à lui-même est de deux ans et il est rare qu'un gouverneur soit renvoyé plusieurs fois dans la même colonie; l'exception confirme d'ailleurs la règle, et montre en même temps les avantages que l'on peut tirer d'une action prolongée: le Dr Ballay a gouverné pendant huit années la Guinée française, et M. Angoulvant pendant neuf ans la Côte d'Ivoire. A défaut encore de cette stabilité nécessaire dans les personnes, peut-on la trouver dans les traditions, dans l'éducation nationale, dans les passations de service, dans les archives locales? Ce sont des préoccupations qui doivent passer au premier plan de toute exécution efficace d'un programme d'augmentation de la production coloniale; si difficile qu'en soit la réalisation, il ne faut rien négliger en toute circonstance pour se rapprocher de l'idéal que de telles conceptions nous tracent.

Bien moins difficile est l'exécution des autres articles du programme, tels que le contrôle de la production par des services techniques. Ceux-ci n'existent pas actuellement au Moyen-Congo. Cependant le projet de budget de la colonie pour 1920, prévoit pour la première fois à Brazzaville, un sous-inspecteur d'agriculture, un vétérinaire: une telle mesure ne peut être efficace qu'à la condition d'être l'origine d'une action méthodique ininterrompue et de longue durée: un inventaire des cultures faites dans chaque circonscription devrait être établi et tenu à jour lors de chaque mutation.

c) *Les militaires.* — La tâche que l'on demande aux militaires aux colonies est autrement complexe que celle qu'ils ont à accomplir en France en temps de paix. Indépendamment de la préparation à la guerre qui est leur raison d'être, et de l'administration des troupes qui absorbe partout la vie quotidienne, il y a le maintien de la sécurité dans les régions troublées, et la contribution à l'œuvre de la colonisation aux lieux et places des fonctionnaires civils. Aux divers points de vue de l'instruction des troupes noires en vue de leur utilisation éventuelle hors de la colonie; de la préparation à la défense de la colonie; de l'alimentation, de l'hygiène et de l'éducation physique des recrues en vue de l'amélioration de la race; de leur emploi aux opérations de police et au maintien de l'ordre, ou à l'administration des territoires non encore remis à l'administration civile; enfin de leur participation aux corvées de travaux d'intérêt général, il y a lieu de se préoccuper de la répartition des troupes entre les diverses régions de la colonie. Pour 1920, l'effectif vient d'en être ramené de six à quatre compagnies, réparties respectivement entre Brazzaville et trois circonscriptions militaires de la Lobaye, de la Karagouakoudou et de la Louessé. Les trois compagnies des circonscriptions sont chargées de l'administration de ces circonscriptions en attendant que l'état de la population indigène et les disponibilités de personnel civil permettent de les faire administrer par des fonctionnaires civils. La Compagnie de Brazzaville a collaboré à divers travaux de construction et de transport. En même temps que les troupes doivent contribuer de la sorte à l'œuvre générale d'augmentation de la production, elles constituent une source de besoins à satisfaire pour leur propre ravitaillement. Il peut en résulter une augmentation des échanges, les difficultés qu'entraîne l'alimentation des troupes indigènes étant susceptibles de donner au problème de ravitaillement dans les centres importants une ampleur qui dans une certaine mesure peut en faciliter la solution. Tout problème de ravitaillement se ramène à la connaissance des besoins, des ressources et à l'application des ressources aux besoins en temps utile, c'est ainsi qu'il ne paraît pas douteux que le ravitaillement de la population indigène du chef-lieu puisse être effectué par le fleuve, à condition d'y organiser la production et les transports.

d) *Les missionnaires.* — Le rôle des missions à l'égard des indigènes a été exposé plus haut. Leur œuvre au point de vue du développement de la production est plus ou moins étendue suivant les régions. Au Congo belge, la mission catholique de Kisantu, la mission protestante de Bolobo, pour ne parler que de celles-là, ont, la première, un jardin d'essai de premier ordre, la seconde des ateliers de vannerie, d'imprimerie, etc. Au Moyen-Congo français, il y a une imprimerie à la mission de Loango, des plantations dans la plupart des établissements. La mission catholique de la congrégation du Saint-Esprit dispose

de moyens de transport sur le fleuve et les rivières. Plusieurs concessions de terre ont été accordées aux diverses missions.

c) *Les colons.* — Ainsi qu'il a été dit plus haut, il y a trois régimes de colonisation appliqués au Moyen-Congo suivant les régions :

1° Au Nord de la Léfini, le régime des grandes concessions, soit pour trente années en exécution du décret de 1889, pour l'exploitation de toutes les richesses du sol, soit pour dix années en exécution des conventions de 1910 pour l'exploitation par le consortium de la Compagnie forestière Sangha-Oubangui, des seules essences à caoutchouc. Les Sociétés concessionnaires n'ayant pas la pleine propriété de leurs concessions, n'avaient pas intérêt à y effectuer les grands travaux préparatoires de colonisation que l'Etat ou la colonie, faute des frais indispensables de premier établissement au début de notre colonisation dans le pays, n'y ont pas effectués davantage, s'en reposant sur les Sociétés pour mettre en valeur le pays qui en définitive ne l'a pas été ou presque pas. Déjà les conventions de 1910 constituent à beaucoup d'égards une amélioration sur celles de 1899. Mais les trois années d'amputation et les quatre années de guerre n'ont pas facilité l'exploitation des ressources locales; l'augmentation temporaire des amandes de palmé et de ricin pendant la guerre étant due exclusivement à des causes passagères dont la disparition tend à compromettre à nouveau la situation. Il faut escompter un réel progrès de la dénonciation, à leur expiration, des conventions, des concessions en cours et du retour du régime du droit commun, qui existe dans d'autres colonies; il n'est pas besoin d'attendre ce moment pour sortir de la période d'inaction consécutive à la guerre et pour activer la production. Celle-ci est fonction, d'une part de la capacité de travail des indigènes, d'autre part des facilités d'évacuation des produits. On a vu quels moyens d'action existent sur le travail des indigènes; il en est un qui consiste à lui payer un prix suffisant; pour 1920 le prix du caoutchouc a été fixé uniformément au Moyen-Congo, à 1 franc le kilogramme de tout venant, c'est-à-dire tel que l'indigène l'apporte avant dessiccation; c'est le prix de rétrocession du caoutchouc que l'indigène apporte en nature au titre de l'impôt; en fait la diffusion du numéraire est suffisante au Moyen-Congo pour que l'impôt soit versé partout en numéraire; mais la fixation d'un prix de rétrocession est utile comme prix de base à titre d'indication, et le prix d'un franc le kilogramme tout venant est excellent par sa simplicité et la facilité du contrôle que l'indigène peut exercer lui-même sur ce qu'on le paie. Il suffit de faire une tournée dans les villages récolteurs de caoutchouc pour se rendre compte de ce que le paiement sur ces bases est déjà un moyen d'activer la production. Dans d'autres colonies, comme au Gabon, on arrive à le payer 2 francs; or, plus la production est élevée, moins les frais généraux sont onéreux pour la Compagnie concessionnaire, plus les droits à la sortie

rappellent, de façon que tout le monde en bénéficie, l'indigène, le colon et la colonie, sans compter la France qui, en augmentant ses achats aux colonies peut diminuer ses achats à l'étranger.

2° Au Sud de la Léfini et jusqu'à la région côtière, c'est le règne du commerce libre. Il est plus favorable à la production, mais la terre est inégalement riche, moins productive sur le plateau Batéké, très riche en palmiers à huile dans le pays Bacongo.

3° Dans la région côtière qui faisait primitivement partie du Gabon, et que doit traverser le nouveau chemin de fer, c'est le régime des grands domaines en toute propriété à des particuliers qui ont par suite intérêt à les faire produire sans les épuiser, et où certaines plantations, notamment de caféiers et de cacaoyers ont été faites, mais où les grands travaux qui doivent donner des débouchés à la colonie n'ont pas encore été accomplis et où les propriétaires n'ont jamais fait de sacrifices en proportion de l'immensité des terrains qui leur ont été attribués.

f) *Les étrangers.* — Le statut des étrangers diffère peu de celui des Français dans la colonie, qui se trouve tout entière comprise dans le bassin conventionnel du Congo où il n'est pas admis de régime différentiel. Toutefois, l'Etat étant possesseur des terres vacantes et pouvant en disposer à son gré, il n'est accordé de concessions temporaires d'exploitation forestière qu'à des personnes de nationalité française ou naturalisées, ou à des sociétés constituées suivant la loi française et dont le conseil d'administration est composé, pour les trois quarts au moins, de membres de nationalité française, y compris les président et vice-président. De même, les grandes concessions de terres, sous les régimes des décrets de 1899, ne sont devenues définitives que lorsque les bénéficiaires se sont valablement constitués en sociétés selon la loi française, le président de la société et les trois quarts du Conseil d'administration, dont le président et le vice-président devant être Français et le siège social en territoire français. Il n'en demeure pas moins que les étrangers peuvent faire du commerce, acquérir des postes à bois, des concessions de moins de 10.000 hectares, des permis d'exploration de mine, des permis de coupe de bois, et des permis annuels d'exploitation forestière. Ainsi qu'on l'a vu plus haut, la France peut y trouver son avantage si la colonie elle-même en bénéficie, et si tous les titulaires, à un titre quelconque, de droits sur le domaine situé dans la colonie, concourent sincèrement au développement de la production; ce qui ne peut se faire que par un travail sérieux et soutenu, à l'exclusion de toutes opérations de spéculation, d'achat pour revendre ou d'émission pure et simple de papier.

g) *La métropole.* — La colonisation est le produit de ces trois facteurs: la main d'œuvre, c'est-à-dire l'indigène; le personnel de direction, c'est-à-dire les fonctionnaires ou les militaires; le colon français ou à défaut étranger; les capitaux, c'est-à-dire les avances de fonds, que la

métropole engage dans la colonie pour y augmenter la production des ressources et en tirer des bénéfices. Ces capitaux peuvent être introduits sous forme de participation de l'État aux frais généraux de la colonisation, ou sous forme d'avances constituées par des banques, ou sous forme de capitaux engagés par des particuliers ou des sociétés privées. La participation de l'État aux frais de la colonisation qui a été considérable dans d'autres colonies comme l'Indochine, l'Afrique Occidentale Française ou Madagascar, a été minime en Afrique Équatoriale, ce qui est l'une des causes principales de ce que ce pays n'est pas encore plus développé.

Les banques, si elles ont contribué dans certains pays étrangers comme l'Australie au développement rapide de la production sur une grande échelle, n'ont, par suite de diverses raisons, pas joué le même rôle dans la colonie française. En Afrique équatoriale, il n'y a même pas de banque d'émission.

Quant aux capitaux privés, on a calculé avant la guerre que la France avait placé 30 milliards de francs à l'étranger et 3 milliards seulement dans ses possessions d'outre-mer dont la moitié dans l'Afrique du Nord. Les grandes sociétés concessionnaires ont introduit, au Moyen-Congo, une vingtaine de millions et quelques autres entreprises une dizaine de millions, non compris les 10 millions de la Banque française de l'Afrique équatoriale; mais, les unes n'ont pas fait leurs affaires par suite de circonstances malheureuses, d'autres ont rapporté de l'argent à leurs actionnaires sans que la colonie en ait bénéficié autrement que par les redevances payées au budget général, l'exploitation ayant consisté principalement à prendre ce qui existe sans rien faire pour augmenter les sources de la production, c'est-à-dire à faire du commerce en revendant plus cher que l'on n'achète, plus encore que de l'exploitation rationnelle en créant des industries permanentes. Or, pour intéresser la métropole à nos colonies, il est nécessaire et suffisant de les faire connaître à tout le monde, et de les faire connaître avec un grand luxe de détails précis, ce qui est l'objet des moyens de liaison entre la colonie et la métropole.

2° Etudes sur la production.

Au point de vue des travaux publics, les services coloniaux ont en France des traditions qui, malgré quelques erreurs inévitables, ont fait leurs preuves dans toutes nos colonies; ce qu'il faut, c'est passer à l'exécution.

Au point de vue agricole, il y a encore beaucoup à faire surtout en Afrique équatoriale et particulièrement au Moyen-Congo. Il est possible de profiter de l'expérience du Congo belge, dont les services agricoles sont plus développés que les nôtres et publient un bulletin intéressant. En attendant la création d'un jardin d'essai permanent, il faudrait s'efforcer d'utiliser ceux des colonies voisines, et de resserrer les liens existant avec le Jardin colonial.

D'une manière générale, les ressources de toute nature de la colonie font l'objet de l'annexe n° 4 au présent rapport, et le développement des moyens de liaison avec la métropole de l'annexe n° 8.

3° Outillages et ressources financières.

C'est l'outillage qui manque le plus à la colonie, outillage agricole, outillage industriel, et, avant tout, outillage de transports terrestres ou fluviaux. Un pays sans débouché sur la mer, voilà sa caractéristique. Rien de plus pressé que le chemin de fer de Brazzaville à la côte, qui doit dégorger la colonie. Tous les moyens de transport sont d'ailleurs solidaires et ne s'excluent nullement : pays de rivières, il lui faut des bateaux et tout ce qui est nécessaire pour naviguer. Pays de forêts, il lui faut des larges pistes et des lignes télégraphiques. Tous les perfectionnements de la science peuvent venir aussi, mais doivent passer après. Le nécessaire n'exclut pas le superflu, surtout quand les ressources financières le permettent, mais le nécessaire doit passer en première ligne.

Le budget du Moyen-Congo a été misérable pendant toute la durée de la guerre, au point que les rapports de l'inspection des colonies présentent comme un défaut ce qui est généralement considéré comme une qualité en matière budgétaire : l'augmentation des ressources par l'impôt, la diminution des dépenses par la compression des services, défaut effectivement, par suite de l'abus rendu nécessaire par d'impérieuses circonstances et qui a atteint la dernière limite.

Le budget de la colonie pour 1920 se présente sous de meilleurs auspices, grâce à une subvention de 900.000 francs de la métropole, mais ce n'est encore qu'un budget d'orientation et l'on ne peut rien faire en un an. Le budget subvient aux dépenses d'intérêt général de l'ensemble de l'Afrique équatoriale. Enfin l'emprunt voté de 171 millions va permettre de commencer des travaux qui doivent, après trente-cinq ans d'occupation, doter la colonie de l'outillage indispensable de premier établissement.

4° Législation.

Le domaine législatif en matière de production se borne à peu près à la réglementation sur les concessions de terres, de mines, de forêts. Il est du ressort des décrets et des arrêtés du gouverneur général. Des perfectionnements peuvent encore y être apportés. Ce sont des sujets qui ont d'ailleurs été amplement étudiés tant en France qu'à l'étranger, notamment dans les congrès internationaux coloniaux. Mais en pareille matière, il faut attendre moins des textes que de la volonté des hommes de produire toujours davantage.

CONCLUSION

En définitive, le Moyen-Congo se présente comme un pays à peu près grand comme la

France, mais peuplé par une population peu dense et très primitive, traversé par l'équateur, doté de richesses naturelles considérables et d'un réseau fluvial magnifique, mais sans débouché sur l'océan, par suites des rapides du bas fleuve et de la non construction du chemin de fer de Brazzaville à la côte, étudié périodiquement depuis trente-cinq ans et pour la réalisation duquel l'emprunt voté à la veille de la mobilisation n'a pu encore être suivi d'exécution par suite des hostilités. D'autre part, tous les services privés et publics de la colonie ont été éprouvés par trois années d'amputation, et quatre années de guerre.

Dans ces conditions, le programme d'action subordonné aux considérations d'ordre psychologique exposées dans la présente note peut être résumé sous la forme suivante :

A. Mettre de l'ordre dans le *passé*. Affaires en instance depuis la guerre. Classement des archives. Poursuite de l'œuvre des prédécesseurs.

B. Administrer pour le *présent*. Année 1920, année d'orientation. Faire face par des moyens de fortune à la crise sans précédent du personnel, en attendant le retour à une relève normale. Exécution du premier budget qui, depuis la guerre, possède un peu plus d'élasticité dans les recettes et les dépenses. Exécution des instructions et du programme du Gouverneur général. Election du délégué au Conseil supérieur des colonies.

C. Préparer l'*avenir*.

I. — Amélioration du sort des indigènes.

1° *Santé*. — Donner à l'assistance médicale le développement prévu au budget, en obtenant de la Métropole l'envoi des médecins et infirmiers nécessaires, une plus grande régularité dans l'expédition des demandes de matériel sanitaire et médicaments ;

2° *Assistance*. — Maintenir l'orphelinat de Mbaïké. Etudier la création d'un orphelinat et d'une maternité à Brazzaville ;

3° *Enseignement*. — Poursuivre le développement de l'enseignement exclusivement professionnel à Brazzaville et dans les centres pourvus d'ateliers : agricole dans les chefs-lieux de circonscription. Education physique ;

4° *Condition d'existence*. — Poursuivre les débrousements, la réfection des cases, les plantations autour des villages. Développer les marchés, obtenir la satisfaction des besoins des indigènes en marchandises diverses par l'envoi méthodique de ce qu'ils demandent ;

5° *Ravitaillement*. — Organiser le ravitaillement de la population indigène du chef-lieu, par le développement des cultures, de la pêche, et du transport des produits vivriers dans les circonscriptions riveraines du Congo, de l'Oubangui et de la Sangha ;

6° *Travail*. — Faire répartir le travail par les chefs indigènes. Exercer un contrôle sur les prix qui sont d'autant mieux acceptés par l'indigène, qu'ils sont plus simples et plus stables ;

7° *Armes et munitions*. — Ne donner armes et poudres de traite pour la chasse des animaux sauvages que comme récompense aux chefs qui ont une réelle autorité, et méritent par leur conduite d'être encouragés et soutenus ;

8° *Alcool, chanvre, mesures abortives, poison d'épreuve*. — Réprimer sévèrement les infractions aux règlements contre la vente de l'alcool de traite, la fumerie du chanvre, la pratique des mesures abortives, l'emploi du poison d'épreuve.

II. — Resserrement des liens avec la Métropole.

1° *Multiplier les moyens de liaison* entre la colonie et la métropole, obtenir la franchise télégraphique entre la colonie et l'agence économique de l'Afrique Equatoriale Française, coordonner les efforts des volontés individuelles et leur donner un caractère de continuité et de permanence ;

2° *Faire connaître en France* les besoins de la colonie et notamment des indigènes, pour augmenter les exportations de France à destination de la colonie ;

3° *Faire connaître dans la colonie* les besoins de la métropole, en matières premières qui peuvent lui être fournies par la colonie pour augmenter les importations de la colonie en France.

III. — Augmentation de la production.

1° *Exécution du port sur l'Atlantique et du chemin de fer de Brazzaville à la côte*, pour lesquels les premiers crédits de la loi d'emprunt sont déjà affectés. L'ouverture d'un débouché sur la mer est la condition déterminante de tout autre progrès dans la colonie ;

2° *Amélioration des voies fluviales*. — Augmentation des moyens de transports fluviaux, diminution du fret. Tous les moyens de transports se complètent loin de s'exclure. Le Moyen-Congo est un pays de rivières où les transports par eau seront augmentés du fait de l'ouverture d'un chemin de fer ;

3° *Création de routes, lignes télégraphiques, pistes, postes de T. S. F., débrousements et entretien*. — Dans un pays où les communications sont lentes, tous les moyens de les activer facilitent en même temps et activent la production. Les divers travaux à effectuer sont d'ailleurs déjà prévus, il suffit de passer à l'exécution ;

4° *Création d'un jardin d'essais* et d'un service agricole, utilisation en attendant des jardins d'essais des colonies voisines et du jardin colonial de Nogent, pour déterminer les cultures qui conviennent à chaque région, les provoquer, les suivre, les aider et les contrôler. Le Moyen-Congo est un pays agricole qui vivra par l'agriculture et par le transport et l'exportation de ses produits agricoles ;

5° *Création de centres d'élevage* dans les régions à l'abri de la mouche tsé-tsé en profitant de la volonté des chefs indigènes de créer des associations agricoles pour développer l'élevage

du gros bétail et du mouton, nécessaire à l'alimentation locale, et dont l'excédent trouvera facilement un débouché au Congo belge ;

6° *Réglementation libérale des mines et des forêts* encore inexploitées qui constituent des réserves pour l'avenir, et dont il faut provoquer l'exploration, en évitant leur pillage. Le maintien des forêts du Moyen-Congo, pays marécageux sur les pentes d'un vaste plateau en forme de cuvette, est une condition nécessaire de sa fortune, résultant de sa constitution géologique; mais les réglementations trop détaillées dans les pays neufs sont inefficaces, facilement tournées faute de contrôle possible, et laissant perdre de vue le but proposé.

7° *Amélioration de l'exploitation des essences* à caoutchouc, des palmiers à huile, copaliers, et par l'aménagement des cultures l'organisation du travail, une rémunération suffisante de l'indigène, le contrôle de la qualité du produit ;

8° *Utilisation des chutes d'eau*, à alimenter les industries locales éventuelles d'éclairage, électrolyses, scieries mécaniques, huileries ;

9° *Emploi de la main-d'œuvre locale* en lui assurant une alimentation convenable, des conditions d'hygiène et d'existence meilleures, une rémunération suffisante ;

10° *Emploi de capitaux* effectivement appliqués à un travail sérieux et à la poursuite ininterrompue d'un programme de longue haleine.

ANNEXE N° 9

Guide pratique d'une mission d'études au Moyen-Congo.

DÉPENSES MOYENNES POUR UN EUROPÉEN.

<i>Équipement.</i> — Actuellement, un équipement assez restreint pour un européen allant en mission pour quatre ou six mois aux colonies d'Afrique, qui revenait à 600 ou 800 fr. coûte le triple soit.....	2 500 fr.
<i>Embarquement en France.</i> — Le prix du transport en chemin de fer 1 ^{re} classe, supplément de bagages de Paris à un port d'embarquement, frais d'hôtel et embarquement des bagages, aller.....	250 fr.
Frais divers bagages Matadi Thysville.....	100 fr.
<i>Retour égal.</i>	350 fr.
<i>Traversée.</i> — Chargeurs réunis de Bordeaux à Brazzaville y compris le chemin de fer Matadi Kinshasa	4 500 fr.
Frais divers de traversée.....	100 fr.
<i>Retour égal.</i>	4 600 fr.
<i>Coût de la vie.</i> — Coût de la vie à Brazzaville à l'hôtel, 20 à 25 francs par jour. Dans une maison louée avec le personnel à payer, le tout revient à peu près au même pour une période courte, soit pour trois mois seulement.	2 250 fr.
Total des dépenses personnelles pour un européen	14 650 fr.

EN PLUS PAR PERSONNE

<i>Tournées.</i> — Dépenses de tournées ou déplacements : 6 indigènes porteurs de hamacs. 8 — — caisses ou cantines. 14 au minimum à 1 franc par jour, ration en plus, soit pour un mois 525 francs. Ou bien location de pirogues et paiement de pagayeurs, dépense égale, soit 1.576 francs. <i>Travaux d'études.</i> — Travaux d'études et solde de l'européen X... de 2 à 4.000 francs par mois. Mémoire. Outillage et bagages spéciaux à la mission.... Mémoire.

D'où il résulte qu'une petite mission composée d'un seul Européen avec son personnel reviendrait pour 3 mois seulement, plus le voyage, au minimum, à la somme de 30 à 35.000 francs.

H. POËGUIN.

AU CAMEROUN

LE RÉGIME DES SUCCESSIONS EN PAYS BOULOU

Une des caractéristiques des anciennes coutumes boulois sur le régime des successions, est que, sauf pour faire partie des choses successibles, la femme n'y existe pas. On retrouve là une des conséquences des idées du Boulou sur la femme, animal que l'on possède, que l'on achète, vend ou échange, comme tout autre animal.

Dans l'étude du régime successoral, nous distinguerons plusieurs cas :

1. — Le défunt a des enfants des deux sexes, dont un fils aîné majeur.

Le fils aîné prend la place de son père; il est son héritier. Il s'installe dans la maison de son père; ses frères se construisent d'autres maisons pour leur habitation. Les plantations lui reviennent, mais il en doit une partie à ses frères (rien à ses sœurs), gardant pour lui la plus grosse part. Le bétail et l'argent sont partagés par moitié : une pour l'aîné, l'autre pour ses frères. Dans les familles riches, on attribue à chacune des filles, sur cette seconde moitié un mouton et 30 francs. Dans les autres on se contente de leur donner un poulet.

Les femmes du défunt reviennent au fils aîné, sauf à en remettre une partie à ses frères. Voici des exemples de partage : a) Il n'y a qu'une femme, et plusieurs garçons; l'aîné prend la femme, mais paiera la dot lorsque son frère se mariera la première fois; b). Le défunt a six femmes, et il y a 2 garçons; l'aîné prend 4 femmes et en donne 2 à son cadet. S'il y a 3 enfants mâles, l'aîné prend 3 femmes, le second 10, et le cadet 1. Dans le cas de 10 femmes à partager et de 10 héritiers, l'aîné prend 7 femmes et en remet 3 à son cadet, s'il y a 3 héritiers; l'aîné en prend 5 et remet 3 femmes à son frère puîné, 2 au cadet.

La part de l'aîné est toujours au moins égale à la

moitié des biens du défunt, parce qu'il a la charge du passif de la succession.

II. — Le défunt n'a que des enfants mineurs.

L'héritier est le frère du défunt, ou à son défaut, un parent, celui qui avait avec lui les meilleures relations. A la majorité des fils, il leur remettra une part de la succession.

La maison du défunt lui revient à titre définitif; mais toutes les plantations reviendront au fils aîné, dans les conditions que nous avons vues plus haut. Il conservera définitivement moitié de l'argent, du bétail et des femmes, car il est responsable des dettes de la succession. La deuxième moitié de ces biens sera remise au fils aîné (s'il y a 5 femmes, il en gardera 2, en remettra 3). Dans le cas où il aurait marié toutes les femmes, il paiera à l'aîné moitié des dots reçues.

III. — Quand le mort n'a laissé que des filles, celles-ci n'héritent de rien; l'héritage passe au frère, ou à son défaut, à un parent du défunt. Le cas est le même que s'il n'y a pas d'enfants.

IV. — Dans les coutumes que nous venons d'exposer, il est question de la majorité des enfants. A quel moment un enfant est-il majeur? Le critérium qui détermine la réponse n'est pas absolu. Le Boulou ignore son âge; il ne sait pas compter si les nombres sont grands, et s'ils se rapportent à des faits qui s'éloignent. Les mots eux-mêmes témoignent de cette imprécision. *Odian* signifie « avant-hier »; mais il s'emploie aussi pour dire « il y a 5 jours » ou « il y a 2 mois » ou « il y a un an » *Odian* veut dire aussi « après-demain ». La question d'âge n'interviendra donc pas « pour fixer la majorité. » On reconnaît qu'un enfant est majeur quand il ne cause plus ou ne joue plus avec les enfants, mais se mêle aux hommes, cause avec eux, prend des habitudes d'hommes, se marie, etc... Habituellement, c'est vers l'âge de vingt ans que le jeune homme, changeant ses habitudes, devient majeur au sens de la coutume.

V. — Ces conditions générales de successibilité peuvent être modifiées par la volonté du père, dans une certaine mesure. Celui-ci peut en effet tester et faire des donations. Nous allons voir dans quels cas et dans quelles limites.

Le père peut de son vivant, ou au moment de sa mort, décider que tel de ses fils sera son principal héritier, au lieu et place du fils aîné. Ce cas est assez fréquent, surtout si le père croit que son fils aîné ne gèrera pas bien le patrimoine qu'il va léguer. Cette volonté, qui se manifeste oralement ou par écrit, est sans appel possible, et ne peut pas être réformée *post mortem*. Le père peut également stipuler que tel de ses fils aura une part plus grande, — ou plus petite — que celle que la coutume lui attribue. Les autres héritiers n'ont pas de recours contre cette décision. Mais le droit du père s'arrête à des mesures de diminution ou d'augmentation de la part d'héritage d'un de ses fils; jamais un fils ne peut être déshérité complètement. Une telle décision, si elle avait été prise par le père vivant, serait réformée

par le tribunal *post mortem*, et souvent par l'intéressé lui-même qui reprendrait de force à ses frères une part de l'héritage commun. Le tribunal ne retiendrait de la volonté du père que ce qui est admis par la coutume, une diminution de part dans la succession.

En dehors de la faculté de tester ou de disposer des biens dans les limites que nous venons d'indiquer, la coutume admet les donations; mais là aussi avec des limites. Un homme vivant ne peut donner à personne sa maison, ses plantations ou ses femmes. S'il le faisait — ce qui serait extrêmement rare, — tout le monde le considérerait comme fou et le traiterait comme tel; de son vivant toutefois, personne ne pourrait rien contre une telle donation. Mais après la mort, les héritiers rentreraient en possession de leurs biens, ou au moins en ce qui concerne les femmes, exigeraient valablement le paiement des dots.

Dans un seul cas, l'homme peut faire donation d'une femme et d'une seule, à d'autres qu'à ses héritiers. Il peut stipuler en faveur d'un grand ami, qu'à sa mort, celui-ci aura une de ses femmes. Et cette volonté oblige les héritiers.

C'est seulement sur les biens meubles, sur le bétail notamment, que les donations peuvent être faites libéralement. Un homme peut donner, de son vivant, à un ami, à un parent jusqu'à concurrence de la moitié de son troupeau. A un ami qu'on voit seulement de loin en loin, la donation ne peut dépasser 2 moutons. Dans ces limites, les héritiers n'ont aucune possibilité de revendiquer ces donations. Ils auraient droit au surplus, si leur père avait donné davantage.

En résumé le droit coutumier boulou reconnaît un privilège à l'aîné, ou à celui que le père juge plus digne d'être son héritier. La faculté de tester ou de faire des donations est limitée de façon à laisser aux descendants un patrimoine qui ne soit pas trop diminué. Cette organisation, mixte entre le système français d'égalité absolue, et le système anglais qui consacre le droit d'aînesse, est assez sage en somme. Elle est curieuse en tout cas, et valait d'être exposée.

CH. MATHIEU,
Administrateur des Colonies.

L'ENSEIGNEMENT INDIGÈNE

M. Sarraut, ministre des Colonies, a adressé aux gouverneurs généraux et gouverneurs, la circulaire suivante qui est un beau programme de politique indigène :

Paris, le 10 octobre 1920.

Le moment est venu d'un nouvel effort, à la fois puissant et méthodique, pour le développement de l'enseignement dans notre domaine colonial.

En réorganisant naguère le Comité consultatif de l'Instruction publique des colonies, mon éminent prédécesseur, M. Henry Simon posait en principe que la base même de la politique indigène est dans l'enseignement, et que la mise en valeur de nos possessions d'outre-mer appelle

d'abord la mise en valeur de l'individu par l'instruction. En réformant, le mois dernier le Conseil supérieur des colonies, j'ai rappelé à mon tour qu'un effort constant d'éducation, dont le libéralisme reste l'honneur de notre politique indigène, doit préparer l'association étroite de nos sujets et protégés à notre œuvre civilisatrice.

C'est le développement solidement ordonné de cette éducation indigène que je vous demande avec force de promouvoir, comme la tâche que commandent impérieusement au lendemain de la guerre, les sollicitations égales de notre devoir et de notre intérêt.

Il me paraît superflu d'insister devant vous sur la gravité de l'obligation morale que nous créent les responsabilités de la souveraineté vis-à-vis des populations indigènes dont nous avons assumé la tutelle. Leur accroissement en dignité humaine autant que l'augmentation de leur bien-être matériel demeurent la légitimation première de notre autorité sur eux; après la lutte victorieuse à laquelle les fils de nos colonies ont pris, à nos côtés, une part si vaillante, notre persévérance dans les mêmes desseins devient une des expressions de notre gratitude; enfin, cette obligation morale de hausser la valeur humaine des populations coloniales s'impose à nous avec une force nouvelle dans le moment où le Traité de Versailles étend sur de nouveaux territoires notre action de civilisation.

Mais le devoir fondamental d'instruire nos sujets et protégés indigènes concorde par surcroît avec nos intérêts économiques, administratifs, militaires et politiques les plus évidents.

L'instruction à d'abord pour effet d'améliorer largement la valeur de la production coloniale, en multipliant dans la foule des travailleurs coloniaux la qualité des intelligences et le nombre des capacités; elle doit, en outre, parmi la masse laborieuse, dégager et dresser les élites d'auxiliaires qui, comme agents techniques, contremaîtres surveillants, employés ou commis de direction suppléeront à l'insuffisance numérique des Européens et satisferont à la demande croissante des entreprises agricoles, industrielles ou commerciales de colonisation.

L'instruction plus méthodiquement répandue doit également préparer les cadres des fonctionnaires indigènes, moins lourds à nos budgets coloniaux qui ploient sous l'augmentation des soldes européennes.

Elle doit de la même manière former les gradés indigènes indispensables à l'encadrement des troupes plus nombreuses levées aux colonies et diffuser parmi les éléments de nos troupes, avec la conscience plus claire des bienfaits de notre civilisation, les raisons profondes de la servir et de la défendre.

Enfin et dans le moment où la généreuse et sage application d'une politique d'association nous fait progressivement ouvrir à des représentants indigènes l'accès d'assemblées consultatives où ils délibèrent sur les intérêts collectifs, l'instruction doit développer parmi eux les facultés et les capacités d'une utile collaboration avec nous.

Vous devez donc, pour toutes ces raisons, prendre à tâche d'organiser partout dans le domaine placé sous votre autorité, la diffusion de l'enseignement, en adaptant dans chaque colonie, au caractère des besoins locaux comme aux mentalités des races différentes, la variété de programmes et de méthodes pédagogiques dont une application identique et uniforme en tout lieu est une lourde erreur condamnée par l'expérience. Sur ce point, il ne saurait m'appartenir de vous tracer des directions concrètes et rigides; vous savez mieux que moi, étant sur place, quelles sont les modalités d'enseignement les mieux appropriées au degré d'évolution des populations que vous gouvernez, et comment il faut judicieusement doser les connaissances qu'elles sont capables de s'assimiler. Vous devez donc garder avec l'entière appréciation de leur opportunité, toute l'initiative des formes d'organisation de l'enseignement local.

Toutefois, il est un principe valable sous toutes les latitudes, qui doit former la base commune et fondamentale de votre œuvre scolaire: c'est que l'enseignement indigène doit avoir avant tout un caractère pratique et réaliste, quels que puissent en être, par la suite les développements dans le sens de la technique ou de la culture. S'il faut, à coup sûr, ne pas hésiter à fournir à une élite, que la preuve de ses capacités aura formellement sélectionnée, toutes les

facultés d'accès aux domaines supérieurs de la science et au plein épanouissement de la personnalité, il importe d'envisager de prime abord l'utilité économique de l'instruction de la masse, et c'est dans ce but essentiel que votre effort doit poursuivre avant tout un ample développement de l'enseignement primaire, technique et professionnel.

C'est sur ce point que je vous demande d'agir sans délai, en perfectionnant les moyens et en accélérant les progrès de l'œuvre scolaire accomplie déjà dans votre colonie.

*
* *

Dans cette entreprise, nous avons chacun notre tâche et notre rôle. Vous avez l'initiative de l'organisation et de l'exécution, en accord avec les suggestions ou les vœux des assemblées locales dont le conseil autorisé vous assiste. Ma volonté de décentralisation vous confère à cet égard, toutes facultés d'agir. Mais il me revient aussi, en la matière, une part d'action directrice que l'importance d'une œuvre d'où dépend l'avenir même de nos colonies m'impose d'exercer avec une attentive vigilance.

C'est d'abord une action de contrôle permanent sur les réalisations de votre programme de développement scolaire, pour en observer les étapes, en noter les résultats, en encourager les progrès ou en signaler les négligences et les erreurs.

C'est ensuite une action de conseil pour les projets d'organisation locale ou générale que vous me soumettez, chaque fois que la nécessité se fera sentir d'un recours aux apports de la science et de la pédagogie modernes dont la Métropole est naturellement le point de concentration.

C'est enfin et surtout une action d'aide et de concours effectif pour satisfaire à tous les besoins en personnel et en matériel que l'exécution du plan scolaire établi par vous pourra créer ou révéler dans votre colonie.

Telle est la tâche en vue de laquelle a été instituée, le mois dernier, la mission de l'Inspecteur conseil de l'Instruction publique au Ministère des Colonies.

L'Inspection conseil sera spécialement l'organe de liaison entre le Ministère des Colonies et les autres Départements ministériels de la Métropole pour vous assurer toutes les formes de concours que ces divers ministères (Instruction publique, Sous-Secrétariat de l'Enseignement technique, Agriculture, Commerce) peuvent fournir à vos efforts dans le domaine de l'éducation indigène.

Dès aujourd'hui, pour l'œuvre d'organisation générale de l'enseignement à laquelle elle travaillera avec vous, l'Inspection conseil met au premier plan de ses préoccupations la formation et l'appel immédiats du personnel enseignant qui vous est nécessaire. Le choix des maîtres coloniaux ne peut pas rester livré au hasard de l'occasion ou des circonstances. Il faut que par un recrutement soigneusement organisé, par les vocations suscitées, par le choix d'une élite pédagogique, par la qualité d'une préparation judicieusement spécialisée, par une sauvegarde des intérêts professionnels d'autant plus attentive que le fonctionnaire est plus lointain, comme aussi et surtout par les difficultés, la noblesse et le rendement de la tâche à remplir, bref, par tous ses avantages ou privilèges matériels et moraux, la carrière de l'enseignement aux colonies n'apparaisse pas comme une carrière diminuée, mais au contraire, et de toutes façons, comme une carrière majorée.

En application des principes que je rappelais tout à l'heure, vous aurez à m'adresser prochainement, en même temps qu'un exposé de la situation actuelle de l'enseignement dans votre colonie, votre programme d'action prochaine, avec ses échelonnements et l'indication de moyens budgétaires de réalisation, que vous devrez prévoir avec cette profonde conviction que les dépenses de cette nature constituent le plus productif des placements.

Ces programmes devront me parvenir dans le moindre délai, et, en ce qui concerne les colonies les plus éloignées, au plus tard, dans le courant du premier trimestre de l'année prochaine.

*
* *

A l'élaboration de ce programme, sans doute estimerez-vous comme moi qu'il serait utile d'associer le personnel enseignant. On ne saurait concevoir, en effet, pas plus aux colonies qu'en France, une orientation donnée à l'enseigne-

ment sans la collaboration de l'expérience des maîtres.

Cette collaboration est plus désirable encore aux colonies, parce que l'enseignement doit y être plus étroitement adapté au milieu indigène, dont le personnel enseignant a la connaissance directe et intime.

C'est pourquoi je souhaiterais qu'avant de définir votre programme, vous procédiez auprès des maîtres, par les moyens qui vous paraîtront les plus pratiques et les plus rapides à une enquête répondant aux questions suivantes :

Dans la formation de l'indigène comme homme et comme producteur :

1° Quels résultats obtenez-vous ?

2° Si ces résultats vous paraissent insuffisants, pourquoi le sont-ils ?

3° Quels résultats, autres ou meilleurs, vous paraissent possibles ?

4° Par quels moyens pourriez-vous les obtenir ?

Vous m'adresseriez, d'une part, un résumé de cette enquête, auquel les réponses elles-mêmes seraient jointes, pour constituer au Ministère comme les Cahiers pédagogiques du personnel enseignant colonial, et d'autre part, votre programme propre dressé sur le même plan, accompagné de votre avis sur les résultats de l'enquête.

Tous ces documents, après avoir été des préfaces à l'action, resteront ensuite comme des guides pour la satisfaction des besoins de l'enseignement colonial et pour l'orientation des réorganisations nécessaires.

*
* * *

Mais encore une fois, il importe que tout ce travail préparatoire, si essentiel qu'il soit, prenne le moins de temps possible. Il y a urgence à développer, sans plus tarder, toutes les institutions d'éducation qui doivent rendre nos sujets et nos protégés indigènes, hier nos compagnons de sacrifice et de victoire, plus capables de prendre leur part de la civilisation française et du travail humain.

J'ai promis au Parlement une action énergique en ce sens. Partout il a été fait beaucoup, mais nulle part il n'a été fait assez. La France, comme ses colonies, comptent sur votre volonté créatrice et organisatrice.

La présente circulaire devra être par vos soins insérée au *Journal Officiel* de la colonie.

ALBERT SARRAUT.

BIBLIOGRAPHIE

Casablanca-Mazagan-Azenmour. Le Sud Marocain : Deuxième fascicule de la collection des Guides du Maroc.

Ce deuxième Guide, faisant suite à « Marrakech-Safi-Mogador » récemment édité, fait ressortir, comme le premier, l'intérêt de premier ordre que nous offre — tant au point de vue touristique qu'économique — le Maroc. Toutes les précieuses indications recueillies et rédigées par J. du Pac, s'adressent au voyageur, au commerçant, à l'industriel.

Le Guide renferme : 26 vues tirées en simili — les plans des villes et, en hors-texte, un grand plan de Casablanca à l'échelle de 1:5000, tiré en 4 couleurs, d'un format 0,58 X 0,90. Ce plan, le seul complet établi à ce jour, indique toutes les voies privées, et porte en marge la liste de toutes les rues et monuments.

Le Guide complet avec le plan : 5 francs ; plan de Casablanca seul : 3 fr. 50 ; plan de Casablanca sur toile et plié : 40 francs. Le Guide et le plan sont édités et vendus par Ed. Blondel-la-Rongery, 7, rue Saint-Lazare, Paris.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

La Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée vient d'ouvrir une agence de voyages au numéro 3 de la rue Dumont-d'Urville, à Alger.

Cette agence fournit tous renseignements touristiques

(stations estivales, thermales, centres de séjour et de villégiature) sur les régions desservies par le réseau P.-L.-M. (lignes métropolitaines et algériennes), délivre les billets de toutes catégories émis par ce réseau, effectue la location, au départ de Marseille, de places de lits-salon, couchettes, 1^{re} et 2^e classes, enregistre les bagages pour toutes les gares du réseau P.-L.-M. algérien, etc.

Dans la même agence fonctionne un service de la Compagnie internationale des wagons-lits ; pour la location des places de wagons-lits et tous renseignements concernant les services de cette Compagnie.

TABLE SPÉCIALE DES RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

N° 1. Janvier. — Le Sahara français pendant la guerre (A. Bernard), 3. — Au Cameroun avec le corps expéditionnaire franco-anglais 1914-1916 (Cl. Faure), 9. — Le Soudan égyptien pendant la guerre, 21.

N° 2. Février. — La zone de Melilla (J. Goulven), 25. — La situation générale de l'Afrique Occidentale Française, 37. — Au Cameroun avec le corps expéditionnaire franco-anglais (Cl. Faure) (*suite*), 41. — Le port de la Côte-d'Ivoire, 47.

N° 3. Mars. — Les relations commerciales entre la Tunisie et l'Afrique occidentale (A. Bonamy), 49. — Les prétentions minières allemandes au Maroc, 51. — Au Cameroun avec le corps expéditionnaire franco-anglais (Cl. Faure) (*suite*), 62.

N° 4. Avril. — Deux épisodes de la guerre au Sahara (L. Lapière), 69. — Le port de Ceuta, 91.

N° 5. Mai. — Le Commerce extérieur du Maroc de 1917 à 1919 (J. Goulven), 93. — Au Cameroun avec le corps expéditionnaire franco-britannique (*suite et fin*) (Cl. Faure), 96. — Les oléagineux en Afrique occidentale (G. François), 103.

N° 6. Juin. — Le régiment de marche de spahis marocains, 109. — Les souvenirs du général von Lettow-Vorbeck (Ch. Moutey), 162. — Le problème des grands travaux en Afrique Occidentale Française, 115. — Un nouveau livre sur le Libéria (M. Delafosse), 119.

N° 7 et 8. Juillet-Août. — La police du bled au Maroc (Cl. Vicard), 125. — Le Maroc devant le Parlement, 128. — Le général Gallieni et le Souvenir colonial français (P. Pelet), 130. — L'accord anglo-italien et la position de l'Italie en Afrique (C. Fidel), 132. — L'hommage de l'Académie française aux coloniaux, 137.

N° 9 et 10. Septembre-October. — L'armée coloniale pendant la guerre, 145. — Une mission d'études pratiques au Moyen-Congo (H. Pobéguin), 157.

N° 11. Novembre. — L'Agriculture dans le pays de Ségon et les régions voisines (J. Vuillet), 169. — Une mission d'études pratiques au Moyen-Congo (*suite*) (H. Pobéguin), 186.

N° 12. Décembre. — Reconnaissances scientifiques à l'occasion de la colonne du Sous en 1917 (commandant M. Bernard et capitaine Racine), 201. — Une mission d'études pratiques au Moyen-Congo (*suite et fin*) (H. Pobéguin), 210. — Le régime des successions en pays boulon (Ch. Mathieu), 233. — L'Enseignement indigène, 234.

Le Gérant : J. LEGRAND.

